



JUILLET-AOUT 1908 — Anne 46 — 49e LIVRAISON

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Congrès annuel : Compte rendu de la séance d'ouverture, des séances de travail et des conférences.

FASCICULES PARUS DANS LA NOUVELLE SÉRIE (*suite*).

N° 31. — **L'École moderne**, par G. Clerc, Mme Hugh Bell et A. Pernotte.

N° 32. — Comment se prépare l'unité sociale du monde. **Le Droit international au XXe siècle**, par Léon Poinsard.

N° 33. — **Les exportations allemandes**, par Paul de Rousiers.

N° 34. — **Le type savoyard**, par C. Borlet, J. Poncier et P. Descamps.

N° 35. — **Le littoral de la Plaine saxonne; le type des Marschen**, par Paul Roux.

N° 36. — **Les origines de la science sociale. Frédéric Le Play; sa méthode et sa doctrine**, par E. Bouchié de Belle.

N° 37. — **Les populations viticoles**, par Paul Descamps.

N° 38. — **Journal de l'École des Roches** (année 1906-1907).

N° 39. — **Edmond Demolins**, par P. de Rousiers, G. Bertier et P. Descamps.

N° 40. — **Les populations forestières du centre de la France**, par A. Boyer, E. Demolins, le Cte de Damas d'Anlezy et P. Descamps.

Nos 41 et 42. — **Répertoire des répercussions sociales**, par Edmond Demolins.

N° 43. — **Les Faiseurs de jouets de Nuremberg**, par L. Arqué.

N° 44. — **Le type social du paysan juif à l'époque de Jésus-Christ**, par M.-B. Schwalm.

N° 45. — **La colonisation des tourbières dans les Pays-Bas et la Plaine saxonne**, par Paul Roux.

N° 46 et 47. — **Le type saintongeais**, par Maurice Bures.

N° 48. — **La Science sociale et sa méthode**, par Robert Pinot.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de Science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme, de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

Publications de la Société. — Tous les membres reçoivent la Revue *la Science sociale* et le *Bulletin* de la Société.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement quatre cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie*, à Paris; le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy; le cours de M. Paul Descamps, à l'Ecole des Roches, et le cours de M. J. Durieu, au collège des Sciences sociales à Paris. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, et celui de M. D. Alf. Agache, sur l'histoire des beaux-arts, fait au collège des Sciences sociales à Paris, s'inspirent directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Conditions d'admission. — La Société comprend trois catégories de membres, dont la cotisation annuelle est fixée ainsi :

1° Pour les *membres titulaires :* 20 fr. (25 fr. pour l'étranger);

2° Pour les *membres donateurs :* 100 fr.;

3° Pour les *membres fondateurs :* 300 à 500 fr.

BULLETIN

NOUVEAUX MEMBRES

MM.

Exmo Snr Dr Alvaro Machado Villela, professeur de Droit à l'Université, Coimbra (Portugal), présenté par le Dr Serras e Silva.

Exmo Snr Pedro Doria Nazareth, rua Buenos-Ayres, 79, Lisbonne (Portugal), présenté par M. José de Mattos Braamcamp.

Exmo Snr Arthur Anselmo Ribeiro de Castro, Monsao (Portugal), présenté par M. Paul de Rousiers.

Louis Chavane, industriel, 6, rue de Bellechasse, Paris, présenté par M. Jean Périer.

Dr José Cid, professeur à la Faculté de médecine de Coïmbra (Portugal), présenté par le Dr Serras e Silva.

Dr E. Amieux, 215, Faub. St-Honoré, Paris, présenté par M. Olphe-Galliard.

Manoel Agostinho Lourenço, professeur au Gymnase de l'État, Campinas (État de S.-Paulo), Brésil, présenté par M. V. da Silva Freire.

J. de Loverdo, ingénieur, 10, rue Poisson, Paris, présenté par M. J. de Mattos Braamcamp.

Exmo Snr Pedro Navarro, professeur d'histoire et de géographie, Avenida Hintze Ribeiro, D. S. Lisbonne (Portugal), présenté par le même.

CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ DE SCIENCE SOCIALE, MAI 1908

I. — Séance d'ouverture.

Discours de M. de Rousiers. — M. de Rousiers rappelle le deuil qu'un événement cruel a fait planer sur notre société. L'année dernière, à pareille époque, Edmond Demolins occupait le fauteuil de la présidence, et nous écoutions tous sa parole enthousiaste. Sa perte, ainsi que celle d'Henri de Tourville a été un rude coup pour la science sociale; mais l'œuvre, en continuant à se développer sans arrêt, a bien montré qu'elle avait en elle-même une vitalité indépendante du talent de ceux qui ont contribué à la fonder et cela nous permet d'avoir toute confiance en l'avenir.

En perdant Edmond Demolins, presque tous les adeptes de la science sociale ont perdu non seulement un ami, mais encore celui qui les avait amenés à la science sociale en les introduisant auprès de Le Play ou d'Henri de Tourville.

Edmond Demolins a été non seulement un professeur de science sociale tout à fait hors pair, mais encore il a toujours cherché à mettre d'accord ses actes et ses convictions. Plus qu'aucun autre il a cherché à agir sur son milieu et à vivre la vérité scientifique, qu'il apercevait.

Le plus bel exemple de cette action qui suivait immédiatement l'énoncé d'une vérité scientifique est la création de l'École des Roches.

Tous ses amis considéraient la chose comme une imprudence grave et tentaient de le dissuader de cette entreprise, et M. de Rousiers, qui était parmi ces derniers le rappelle d'autant plus volontiers, en guise d'amende honorable, qu'il a, dit-il, profité de cette École.

Edmond Demolins était audacieux jusqu'à la témérité, parce qu'il avait une vue claire des choses et une confiance complète dans ses conclusions.

Le plus grand désir d'Edmond Demolins était que la science sociale continuât après lui à être poussée en avant. On peut dire que ses vœux ont été jusqu'à présent bien

exaucés, car la société n'a jamais été plus vivante. Cette année, les communications seront nombreuses et intéressantes, ainsi qu'en pourront juger ceux qui assisteront aux séances de travail du Congrès.

Quant aux missions qui doivent assurer les communications de l'année prochaine, deux sont déjà décidées pour travailler à la carte sociale de la France. Ces deux missions, confiées l'une à M. Descamps, et l'autre à M. Delattre, contribueront à l'étude du nord de la France.

M. le Président présente alors M. Bureau à l'assistance et lui donne la parole pour la communication qu'il doit faire sur le « Droit au bonheur ».

Discours de M. Paul Bureau sur le « Droit au bonheur ». — Cette question, dit M. Bureau, est digne de piquer la curiosité de l'assistance. Au lendemain de ces grands efforts scientifiques qui tendaient à libérer l'esprit des idées métaphysiques, il se trouve que cette idée est de nouveau très vivement discutée.

Il est possible de l'étudier en faisant exclusivement de la science sociale et sans aller jusqu'au terrain philosophique. Pour cela nous allons examiner la réaction de cette affirmation du droit au bonheur sur les faits sociaux.

Tout d'abord, qu'est-ce que le droit au bonheur?

Au point de vue social on peut définir le bonheur : Une adéquation suffisante entre nos aspirations internes et les satisfactions extérieures que nous pouvons nous procurer. Il se produit alors un état de satisfaction qui est le bonheur.

Il y a deux procédés pour atteindre cet état.

Abaisser nos aspirations au niveau de ces satisfactions possibles.

Hausser les satisfactions extérieures au niveau de nos aspirations.

Il y a évidemment des malheurs devant lesquels il faut s'incliner : incendies, maladies, etc. Dans ce cas, la résignation est la meilleure des choses. Mais il est des pratiques sociales qui oppriment, et contre lesquelles l'homme a le droit de se rebeller. On donne à l'appui de cette opinion des arguments dont on ne saurait nier la valeur : on a vu dans l'histoire beaucoup de faits que l'on disait indispensables et qui ont disparu sans préjudice pour personne. On soutient alors que l'homme a le droit de refuser d'obéir à la collectivité lorsqu'il n'a pas intérêt personnel à faire ce qu'on lui demande.

L'observation méthodique constate que tout n'est pas erroné dans cette opinion. Il faut avouer que l'humanité a eu raison dans maintes circonstances de ne pas admettre l'opinion des hommes qui disaient que le bonheur est exclusivement en nous.

Certes la résignation est une bonne chose et un des plus puissants moyens de rendre l'homme heureux, mais, d'autre part, l'humanité a eu raison de ne pas accepter la résignation sans terme. La résignation n'est bonne que lorsqu'on se soumet à ce qu'on ne peut éviter; dans le cas contraire, elle peut être même lâcheté et désertion. On peut dire qu'il est très bon que cette conviction de la possibilité et de la légitimité de l'amélioration des satisfactions extérieures soit très vivante chez tous.

La vie et les institutions d'une société ne marchent pas toujours « pari passu ». Alors il y a lutte entre des intérêts opposés et quelquefois la société repousse en bloc des réformes même bonnes. Il est utile que, pour briser ces obstacles, il y ait des hommes énergiques et vigoureux qui ne reculent pas devant pareille tâche. Voici, du reste, trois exemples de refus injustifiés de la société à des modifications nécessaires.

Voici, par exemple, le droit de grève qui ne nous paraît pas aujourd'hui illicite. Ce droit n'a été reconnu que par une loi de 1864, il y a à peine quarante ans. Avant cette époque, les délits de grève étaient poursuivis et sévèrement punis; de 1849 à 1864, il y eut quatre cents condamnations pour grève atteignant quatre mille personnes. En 1845, un arrêt de la Cour de Paris, rendu contre les charpentiers qui avaient fait grève, prononce des condamnations à trois ans, quatre mois et deux mois de prison.

Si des individus n'avaient pas eu le sens de ce droit naturel et ne l'avaient pas soutenu avec une grande énergie, cette réforme n'aurait pas eu lieu.

De même pour la loi militaire de trois ans. Bien des personnes disaient que cette réforme était dangereuse pour la sécurité du pays et, parmi elles, le maréchal Canrobert, et cependant la réforme a été accomplie.

Enfin, tout dernièrement, la presse signalait un jugement étrange de la sixième chambre du tribunal de la Seine contre certaine personne qui s'était refusée à paraître sur la scène d'un Music-Hall dans un costume qu'elle jugeait trop léger. Cette personne fut condamnée ; mais ne peut-on supposer que, dans un avenir plus ou moins prochain, des juges pourront juger autrement?

Ainsi, dans certaines circonstances, l'intérêt social doit modifier ses exigences et des réformes s'opérer sous l'action d'individus énergiques.

Ceci posé, il nous reste à nous demander s'il faut aller plus loin et reconnaître que le droit au bonheur va jusqu'à la rébellion.

Nous devons répondre nettement non, car le droit au bonheur ainsi posé va produire sur les groupements une telle désorganisation que la société ne serait plus possible.

Nous allons examiner rapidement l'influence qu'un tel droit pourrait avoir sur les différents groupements.

1° Travail.

Pour l'employeur, ce droit consisterait à pouvoir produire à n'importe quels inconvénients. A employer des procédés de concurrence déloyale, des matières frelatées, quelle que puisse en être la conséquence pour le public.

On pourra dire, il est vrai, que le châtiment suit en général de près de pareils agissements ; cependant pas toujours, et M. Roosevelt pourrait s'élever contre cette assertion. En France, avant la clause de minimum de salaire inscrite dans les contrats, avec certains entrepreneurs, une supériorité pouvait résulter, pour ceux-ci, de la façon plus ou moins habile de pressurer l'ouvrier.

Pour les ouvriers, le droit au bonheur ainsi entendu entraînerait l'absolution du sabotage, du vol et de toutes pratiques de ce genre, bien plus faciles à employer que de former des syndicats organisés et d'agir loyalement.

Pour la clientèle enfin, ce droit lui donnerait la licence de rechercher le bon marché sans autre préoccupation. Et cependant les ligues sociales d'acheteurs peuvent avoir une grande influence sur le sort des travailleurs.

Dans la vie publique, c'est au nom de ce droit que l'électeur se préoccupe uniquement de son intérêt immédiat dans le choix de l'élu, et ce dernier, pour la même raison, sacrifie à son tour tout à son intérêt personnel.

Enfin il n'est pas jusqu'au devoir militaire, si indispensable à la sécurité du territoire, que certains refusent au nom du droit au bonheur.

Voilà quelques conséquences qu'entraînerait la reconnaissance de ce droit, mais ce ne sont pas les plus graves.

Dans la vie sociale et la famille, ce serait de même.

La proclamation du droit au bonheur ainsi compris autoriserait sans restriction les moyens répréhensibles dont usent certains imprésarios pour attirer le public et qu'a poursuivis à si juste titre M. Béranger; il autoriserait aussi le célibat égoïste des uns et le divorce des autres; les restrictions à la natalité pour éviter les charges de famille et une foule d'autres conséquences aussi graves.

Pourquoi ne peut-on admettre ces conséquences du droit au bonheur? La raison profonde est que l'intérêt collectif n'est pas, comme on l'a dit, la somme des intérêts individuels.

Il faut dans certaines circonstances que l'individu se sacrifie pour la collectivité, tout en ayant parfaitement conscience du sacrifice qu'il fait.

Depuis l'origine de l'humanité, il y a une merveilleuse lignée de martyrs. Pensez-vous que Socrate, en buvant la ciguë, affirmait le droit au bonheur. L'affirmaient-ils aussi les martyrs de toutes les intolérances religieuses ou ceux qui, en 1852, prenaient le chemin de l'exil?

Et combien d'autres vont au sacrifice délibérément : employeurs qui refusent d'user des procédés que leur conscience réprouve; ouvriers qui fondent des syndicats pour améliorer la situation de tous : jeunes gens qui respectent la pureté des mœurs; époux décidés à maintenir le principe de l'indissolubilité du mariage.

Comment se fait-il que la société ait le droit d'exiger de pareils sacrifices, et où est le critère qui puisse permettre de reconnaître ce qui est bien et ce qui est mal?

La science sociale ne peut se prononcer sur ce point car la science ne juge pas. L'orateur laisse délibérément les assistants sur ce problème qu'il appartient à chacun de résoudre.

II. — Les séances de travail.

LES APPLICATIONS DE LA SCIENCE SOCIALE.

(Séance du mardi.)

M. PAUL DESCAMPS expose la méthode qu'il emploie dans son cours de science sociale à l'École des Roches. La première partie de ce cours comprend l'explication de la Nomenclature. Les élèves ont ainsi, dès le début, l'impression que la science sociale est une science. Toutefois, la question principale pour l'esprit des élèves n'est pas là, c'est plutôt celle de l'utilité de la science.

M. Descamps a été ainsi amené à se demander si la science sociale pouvait donner lieu à des applications, et jusqu'à quel point. Il cherche pour cela la place qui revient à la science sociale dans la classification des sciences.

Il y a deux sortes de sciences, en laissant de côté les sciences mathématiques.

1° *Les sciences d'observation pure ou sciences descriptives*, dans lesquelles on se borne à enregistrer les phénomènes tels qu'ils se produisent naturellement sans l'intervention voulue de l'homme. Ces sciences sont les sciences géographiques et historiques, en y comprenant l'astronomie, la géologie, la minéralogie, la botanique et la zoologie. Ces sciences donnent lieu à des applications, mais non à des sciences appliquées. Le marin applique l'astronomie pour se diriger, mais il n'y a pas une science astronomique appliquée.

2° *Les sciences expérimentales*, dans lesquelles la volonté de l'homme suscite la production de phénomènes pour en connaître les lois. Ce sont les sciences physiques et chimiques, y compris la mécanique et la physiologie. Ces sciences se divisent en sciences pures et sciences appliquées. Toutes deux étudient les mêmes phénomènes, mais agencés d'une façon différente. Où doit-on ranger la science sociale? Si la science sociale est une science purement descriptive, elle peut donner lieu à des applications isolées, mais non à une science appliquée. Chacun pourra appliquer les données de la science sociale pour atteindre un but donné : richesse, oisiveté, pouvoir, tranquillité, moyen de diriger des groupements, etc. Elle ne pourra pas donner lieu à une science appliquée donnant, par exemple, les règles pour faire évoluer une société. On comprend l'erreur de Le Play qui envisageait la science sociale comme une science descriptive, une science d'observation pure, et qui cependant voulut l'appliquer à la réforme des sociétés. Si au contraire la science sociale est une science expérimentale, elle pourra donner lieu à la création d'une science appliquée.

M. Descamps croit que la science sociale se place entre les deux genres de sciences. En effet, la science sociale est avant tout une science d'observation, et a toujours été ainsi désignée. Par là, elle se différencie des sciences physiques dans lesquelles l'expérimentation joue un rôle tellement grand que celui de l'observation est tout à fait effacé. Mais, d'un autre côté, la science sociale ne peut se classer à côté des sciences purement descriptives, car la science sociale admet une certaine dose d'expérimentation.

M. Descamps rappelle deux expériences célèbres : l'expérimentation d'un propriétaire résidant et l'Ecole des Roches. M. Dauprat poursuit en ce moment une autre expérience sur l'éducation de ses enfants. Les groupes d'expansion commerciale sont aussi des expériences, et

chacun de nous expérimente le milieu chaque jour.

En résumé, la science sociale est une science descriptive admettant une certaine dose d'expérimentation. Grâce à cette petite dose d'expérimentation possible, la science sociale pourra donner lieu, plus tard, à une science appliquée, en plus des applications individuelles possibles.

M. Descamps pense que la science pédagogique qui cherche encore à se constituer, ne le deviendra que sous le titre de science sociale appliquée à l'éducation.

M. de Rousiers ne croit pas que l'expérimentation soit possible en science sociale pour plusieurs raisons, entre autres à cause de la longueur du temps qu'elle exigerait.

M. Descamps répond qu'il y a également en science des expériences très longues: il cite la fameuse expérience agricole de Rothamstead, qui dure depuis plus de soixante ans.

M. Champault ne croit pas non plus l'expérimentation possible en science sociale parce qu'aucune expérience ne peut être faite sur des groupements humains et que la science sociale est, avant tout, la science des groupements.

M. Descamps fait remarquer que l'École des Roches est une véritable expérience au sens propre du mot. On a commencé par y appliquer des méthodes empruntées à l'Angleterre, puis on les a peu à peu modifiées pour les adapter au tempérament français. Or, c'est là le propre de la méthode expérimentale et un tel résultat ne saurait être atteint que par l'expérience. Il en est du reste de même dans les sciences appliquées. Les procédés de la métallurgie dérivent d'une même science, la chimie; ils sont cependant fort différents dans chaque pays, et cela par suite de la nécessité d'adaptation au milieu.

M. le capitaine Clerc partage cet avis et dit qu'il était de toute nécessité de modifier les méthodes anglaises pour les adapter au tempérament français. A son avis, on ne dresse pas un cheval de pur sang comme un percheron et tel procédé qui réussit fort bien avec l'un donne des résultats déplorables avec l'autre. Il peut parler par expérience des trois méthodes anglaise, française et allemande qui lui ont été appliquées toutes les trois successivement. Le résultat de la méthode anglaise a été de lui inspirer une horreur profonde de l'école anglaise.

Il insiste sur la nécessité de répondre dans le *Bulletin* à ce reproche qu'on fait si injustement à l'École des Roches, de viser à faire des Anglais.

M. Bureau reprend la question de la constitution d'une science pédagogique; il ne pense pas qu'il puisse être question d'expérimentation en science sociale et notamment en matière d'éducation, car la matière sur laquelle on opère a trop de prix.

A un autre point de vue, il pense que la science sociale n'a pas le même degré d'approximation dans la recherche de la vérité que les autres sciences et croit qu'un chimiste qui va étudier une mine est plus sûr de ses résultats que le missionnaire de la science sociale qui va étudier un type social.

M. Descamps répond que, pour lui, le minéralogiste peut commettre des erreurs aussi considérables en recherchant un filon de mine que l'adepte de la science sociale en étudiant une famille.

M. Durieu est de l'avis de M. Descamps; il pense que le grand public qui n'a jamais fréquenté les laboratoires, met les sciences sur un piédestal injustifié et croit, comme Le Play du reste, qu'il y a autant de facilité et autant de certitude d'observation en science sociale que dans les autres sciences.

MODIFICATIONS A LA NOMENCLATURE

(Séance du mercredi).

M. Paul Bureau rappelle d'abord la genèse de la Nomenclature. C'est en 1883 qu'Henri de Tourville la formula, en l'extrayant de la monographie des Bachkirs des *Ouvriers européens*, en essayant de reconstituer la méthode suivie inconsciemment par Le Play. La Nomenclature était donc destinée à être perfectionnée par les études ultérieures, et M. Bureau se de-

mande si le moment n'est pas venu de l'examiner sérieusement, de la remettre sur le chantier. Tout le monde est d'accord sur son insuffisance dans la vie publique. Toutefois n'ayant traité dans son cours, cette année, que la vie privée, M. Bureau limitera ses observations à ce chapitre : 1° dans la Nomenclature, les faits sociaux sont classés d'après les éléments analytiques ou d'après les espèces sociales. Ce double classement est utile, mais doit former deux tableaux séparés. Dans l'état actuel de la science, il est prématuré de faire le second tableau. La Nomenclature ne doit donc comprendre que les éléments analytiques.

2° Le commerce, au lieu de former une cause spéciale, devrait venir se placer comme une subdivision du Travail, immédiatement après les Transports. On ne conçoit pas le Commerce sans les Transports, et il est difficile d'admettre que le Commerce est un auxiliaire du Patronage.

3° Il faut changer les mots : Patronage et Corporation. Le premier sent l'idée de réforme sociale et a une allure réactionnaire. Le second sent le moyen âge. La terminologie actuelle du droit donne au mot Association le même sens que celui que nous donnons au mot Corporation.

4° Le savant doit être classé à part dans les cultures intellectuelles. La France actuelle est séparée en deux courants intellectuels, dont l'un trouve sa place à la case Religion, tandis que l'autre n'est pas représenté dans la Nomenclature.

M. Blanchon pense qu'il faut distinguer la corporation de l'association et de la société. Ainsi l'ordre des avocats ne peut être classé ni à la corporation, ni dans les sociétés commerciales.

M. Bureau répond que l'ordre des avocats trouve sa place dans les cultures intellectuelles, qui comprennent une subdivision intitulée : corporation d'arts libéraux.

M. Astoul est d'avis qu'il y a des associations autres que des corporations. Quant au Patronage, il ne comprend pas seulement la fonction d'employeur de main-d'œuvre, mais aussi les subventions spontanées, les secours mutuels, etc.

M. Robert Pinot dit que, dans les sciences, il faut préciser les termes, et non suivre le courant vulgaire. Dans le Patronage, il y a autre chose que l'emploi de main-d'œuvre. Rentre dans le Patronage, tout moyen par lequel, dans une société, les plus prévoyants assistent les plus imprévoyants et assurent les moyens d'existence de la race. L'Herbe patronne les Pasteurs. Il ne faut pas s'inquiéter si un terme est mal vu du public.

M. Bureau pense que certains mots ont été influencés par les idées du jour. D'après les subdivisions de la case du Patronage, on voit qu'il s'agit surtout de la direction du travail.

M. Pinot dit que nous sommes tous patronnés par quelqu'un ou quelque chose. Dans toute science, le progrès se fait en conservant les termes, mais en les précisant de plus en plus.

Il rappelle qu'Henri de Tourville était frappé de l'insuffisance de la Monographie de Le Play. On déformait les observations par le budget. Henri de Tourville se mit à l'école de M. Focillon, prit la monographie des Bachkirs, releva les faits qu'elle contenait, et essaya de les relier entre eux. Parmi ces faits, un certain nombre n'agit que comme cause, jamais comme effet. Il les a groupés sous le nom de Lieu. Il a rangé dans une seconde case ceux qui sortent immédiatement du Lieu : c'est le Travail, etc. Il a ainsi trouvé l'ordre de la Nomenclature.

Dans chaque compartiment, les subdivisions sont classées d'après un point de vue différent, parce que la Nomenclature est un outil empirique.

M. Pinot rappelle qu'il eut l'honneur d'appliquer le premier la Nomenclature dans l'étude du Jura Bernois. Tous ceux qui l'appliqueront la jugeront à l'usage. C'est la seule façon de juger un outil.

La propriété vient de la rencontre du Lieu et du Travail. Elle s'étudie en partant de la propriété la moins appropriée (sol disponible) pour finir par celle qui est la plus appropriée. La propriété mobilière est conditionnée par la propriété foncière et vient après.

M. de Calan, à propos du savant, dit

que son œuvre scientifique trouve sa place aux Cultures intellectuelles, tandis que ses idées philosophiques doivent être classées à Religion.

M. Pinot rappelle que la science sociale étudie les groupements et non les individus. Jean-Jacques Rousseau, par exemple, est surtout un lettré, mais il faut étudier l'action qu'il a pu avoir dans chaque compartiment, y compris la Religion; mais il ne faut jamais l'isoler du milieu social où il vivait.

M. Paul Roux pense qu'il faut séparer l'idée du fait de celui de répercussion. Les classes de la Nomenclature comprennent des faits et non des répercussions.

M. Pinot dit qu'il ne faut pas séparer le fait de la répercussion. Chaque fait doit être immédiatement étudié dans ses rapports avec tous les autres faits.

M. Clerc demande s'il existe, en science sociale, un vocabulaire des termes employés.

M. Pinot répond que les définitions existent dans les volumes de la Revue.

M. Paul de Rousiers combat l'idée que le Commerce soit placé dans le Travail, quoiqu'il soit intimement lié aux Transports, parce que le commerce est un travail intellectuel, et non un travail manuel.

Le docker est un ouvrier transporteur qui ignore tout du commerce. Le commerçant spécule sur les marchandises, et fait des combinaisons d'achat et de vente.

Sans doute le commerce est un moyen d'existence, mais il n'y a pas que le Travail qui soit un moyen d'existence. Ainsi les Pouvoirs publics peuvent être un moyen d'existence; on ne le sait que trop en France! Les Cultures intellectuelles, la Religion, etc., peuvent aussi former des moyens d'existence.

La Nomenclature est un outil, qui ne doit être modifié que s'il y a une utilité pratique à le faire.

M. Durieu pense qu'il y a lieu de réunir dans le Travail tous les métiers usuels. Ces métiers usuels comprennent les travaux manuels et le commerce. C'est une utilité pratique qui le guide à demander le changement. Son étude de l'Ile de France lui a montré combien peu l'épicier de village diffère de l'artisan, au point de vue social. Au contraire, le médecin est très différent. Il faut séparer nettement le commerce des cultures intellectuelles.

M. Agache trouve que l'industrie donne lieu aux mêmes remarques. Le directeur d'un grand atelier fait un travail intellectuel.

M. de Rousiers répond que le commerçant ne dirige pas le travail comme l'ingénieur.

M. Agache dit que l'industriel doit souvent spéculer, et a de grandes attaches avec le commerce.

M. de Rousiers répond que les industriels doivent, au contraire, se prémunir contre les spéculateurs. C'est pourquoi ils ont recours aux marchés à terme ou à l'arbitrage.

M. Bureau constate que tout le monde est d'accord pour séparer le Commerce des Transports. La question est de savoir s'ils doivent être mis très loin l'un de l'autre, ou rapprochés.

M. de Rousiers dit que le Commerce est avant tout un travail intellectuel, et doit être classé près des Cultures intellectuelles.

M. Pinot rappelle que la Nomenclature part de la Famille ouvrière. Au Travail, on étudie le travail d'une famille ouvrière. Au contraire, les patrons et les commerçants forment des organismes superposés à celui de la famille ouvrière et doivent être étudiés après.

Quant à l'épicier de village, il ne peut s'expliquer sans l'existence du commerçant en gros qui l'approvisionne.

Le commerçant n'est jamais un ouvrier. L'ouvrier du commerce, c'est le transporteur.

M. de Rousiers montre que la loi elle-même différencie le commerçant de l'ouvrier; le premier est patenté et soumis à un code spécial.

M. Agache parle de certaines modifications à faire dans le tableau synthétique de la Nomenclature, pour l'utilité qu'il y voit d'étudier plus facilement l'Histoire des Beaux-Arts.

M. Pinot répond que la Nomenclature ne s'applique qu'à l'étude monographique

de la famille ouvrière. La science sociale peut apporter des lumières à l'Histoire des arts, mais celle-ci n'est pas une partie de la science sociale.

Au sujet du tableau synthétique fait par M. Pinot, celui-ci rappelle qu'il ne fut jamais approuvé par Henri de Tourville.

MODIFICATIONS A LA NOMENCLATURE

(Séance du jeudi).

M. Durieu expose qu'à l'occasion du cours de méthode qu'il a fait au collège libre des sciences sociales, il s'est heurté à la difficulté d'expliquer la raison pour laquelle les tableaux des différentes classes de la Nomenclature comprennent tantôt les éléments et tantôt les espèces de la dite classe. Il arrive même que les éléments et les espèces sont confondus.

Reprenant l'idée émise par M. Pinot à son cours, M. Durieu a essayé d'effectuer rigoureusement la ventilation des éléments et celle des espèces pour en faire l'objet de deux tableaux séparés dans chaque classe de la Nomenclature. Bref, il a désiré continuer pour un certain nombre de classes le progrès que M. Pinot a fait pour la famille. Le double tableau de la famille a été au reste établi du vivant d'Henri de Tourville et par conséquent avec son approbation.

L'intérêt du double tableau de classement pour chaque classe est le suivant :

Lorsqu'un débutant analyse les différents éléments du Lieu, il fait successivement de la géographie physique, de la géologie, de la météorologie, etc... Il arrive ainsi à la fin du tableau du lieu sans avoir fait de science sociale, c'est-à-dire sans avoir déterminé aucune répercussion sociale. Comment donc va-t-il s'y prendre pour passer à la science sociale? Le tableau des éléments ne lui donne aucune indication à ce sujet. Cependant la chose n'est point aisée!

Que d'observateurs ont scruté les phénomènes du lieu sans voir le moins du monde les répercussions sociales qu'ils engendraient! Il faut par des exemples montrer au débutant comment on doit procéder, et c'est alors qu'intervient le tableau des espèces.

Voici les deux tableaux proposés pour le lieu :

1° Tableau des éléments.

I. Sol et eaux (géographie physique) :
- Situation géographique de la famille et superficie étudiée.
- Reliefs et contours du sol.
- Terrains.
- Eaux (pluie, sources, cours d'eaux, réservoirs et canaux d'arrosage).

II. Sous-sol (géologie).

III. Air (météorologie) :
- Saisons. — Accidents atmosphériques.

IV. Productions végétales (botanique) :
- L'herbe.
- L'arbre.
- Végétations variées.

V. Productions animales (zoologie) :
- De la terre.
- Des eaux.

VI. Voies de communications :
- I. *Naturelles.* — Plaines, vallées, cols, cours d'eau navigables, lacs, mers, surfaces glacées.
- II. *Artificielles.* — Sentiers de piétons, chemins cavaliers, routes carrossables, voies ferrées, canaux de transports.

Tableau des espèces de lieux et des types sociaux ou des principales répercussions qu'ils engendrent.

Steppes riches.....		type tartare.
Steppes pauvres (déserts)........		type arabe.
Steppes glacées (Toundras).......		type lapon.
Savanes...........		type peau-rouge.
Forêts.............		type sauvage de l'Amazone.
Pays de montagne.		Domaine plein, émigrants temporaires ou pillards.
Pays de vallées...		Petite culture.
Pays de plaines..		Grande culture.
Pays de culture irriguée. / Pays de marais...		Développent les grandes associations fortement organisées.
Pays de communications difficiles.		Petits patrons; faibles salaires; pas de complications sociales.
Pays de communications faciles...	artificielles	grands patrons; forts salaires; complications sociales.
	naturelles	tendent au même résultat, mais peuvent voir leur effet annulé par différentes causes.

Voyons comment on peut se servir de ce dernier tableau. L'étude des éléments du

Lieu va permettre de déterminer de quelle espèce classée dans le tableau il se trouve voisin, et de là découlera l'hypothèse préalable indispensable à tout travail vraiment scientifique.

Supposons que nous ayons à faire à un lieu dont les caractères soient voisins de ceux de la steppe riche qui produit, comme l'indique le tableau, le type tartare, nous en conclurons que le type social engendré par ce lieu sera voisin du type tartare. Il suffira alors de se reporter aux articles parus dans la *Science sociale* pour avoir 1° un exemple de la façon dont on détermine des répercussions sociales en partant du lieu, et 2° un point de comparaison qui éclairera singulièrement l'étude tentée.

Ce tableau des espèces indiquera en outre au débutant quels sont les éléments les plus importants du Lieu, ceux sur lesquels devra se porter surtout l'attention. Le fait par exemple que les pays de montagnes, de vallées et de plaines donnent des répercussions prépondérantes lui montrera que les questions de reliefs et contours du sol sont parmi celles qu'il faut tout spécialement étudier. De même pour les eaux et les voies de communications.

En somme, le tableau des espèces est une sorte de pont jeté entre l'étude technique et la science sociale ; c'est comme l'amorce du chemin dans lequel il faut s'engager pour arriver à la science elle-même.

Il est bien évident, du reste, qu'il y a une différence fondamentale entre les deux tableaux au point de vue de la stabilité. Le tableau des éléments peut être définitif s'il est bien fait ; le tableau des espèces sera au contraire en état de transformation constante, comme la science elle-même.

M. Durieu expose ensuite qu'il a appliqué ces modifications aux deux classes du Lieu et du Travail (simple récolte, extraction, fabrication, transports et enfin commerce, qu'il propose d'ajouter aux autres espèces du travail).

Voici une indication sommaire de ce qui a été fait pour la fabrication :

1° Tableau d'analyse des éléments du Travail.

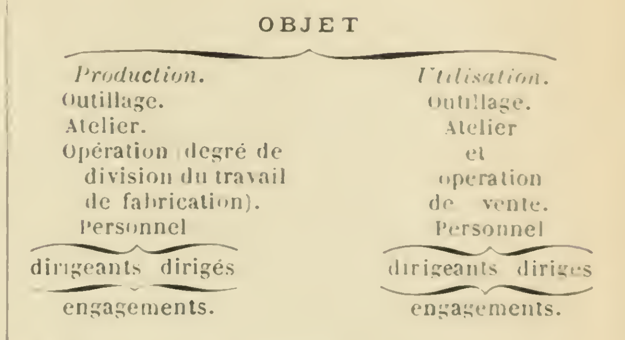


Tableau des espèces de fabrications et des groupements qu'elles engendrent.

I. Petite industrie sans division du travail dans l'opération de fabrication.........	famille ouvrière en communauté ou en simple ménage.
II. Moyenne industrie avec commencement de division du travail dans l'opération de fabrication	petit atelier patronal.
III. Grande industrie avec division intense du travail dans l'opération de fabrication.......	grand atelier patronal.
IV. Les trois formes d'industrie ci-dessus peuvent, pour bénéficier de l'aide d'un plus grand patron ou de l'association, être groupées en........	grand atelier collectif.

C'est l'intensité de *la division du travail* dans l'opération de fabrication qui influe le plus sur la forme du groupement de l'atelier. Cette division a pour but principal de faciliter le contrôle du travail de l'ouvrier ; condition *sine qua non* du groupement en grand atelier. Mais à mesure que la division du travail augmente, sa productivité augmente également, ce qui assure l'élimination du petit atelier.

Le tableau des éléments est à peu de chose près celui d'Henri de Tourville ; la seule innovation consiste dans la division du tableau en deux colonnes, l'une consacrée à la production, l'autre à l'utilisation. Il y a, en effet, des métiers où l'utilisation de l'objet par la vente est aussi importante que la production et doit être étudiée à part en examinant de nouveau l'outillage, l'atelier, l'opération, le personnel néces-

saires à l'utilisation, éléments souvent tout à fait distincts de ceux de la production. Dans une entreprise de restaurant, par exemple, on aperçoit bien cette distinction entre la production et l'utilisation de l'objet. Il est bien évident du reste que l'utilisation par la vente ne doit pas être confondue avec le commerce qui exige les deux opérations consécutives d'achat et de vente sans transformation de l'objet.

Le tableau des espèces demande quelques développements; il repose sur une conception nouvelle de la raison qui a mené le groupement du grand atelier moderne. M. Durieu repousse l'explication souvent donnée du grand atelier par le développement du machinisme, il croit que non seulement ce n'est pas le machinisme qui a cré le grand atelier, mais que c'est le grand atelier qui a créé le machinisme; pour prouver cette assertion il fait l'historique de quelques-uns des engins les plus indispensables au grand atelier moderne, le marteau-pilon, le moteur à vapeur, les chemins de fer et le bateau à vapeur et montre que ces divers engins ont été créés à la demande de grands ateliers préexistants.

La cause du groupement en grand atelier serait la découverte du procédé de la division du travail dans l'opération de fabrication, procédé qui a apparu dans l'humanité en même temps que le travail manuel libre et qui est né de la nécessité de la surveillance de ce travail.

L'antiquité n'a pas connu le grand atelier industriel parce qu'elle n'a connu que le travail manuel des esclaves et que l'esclave a toujours été réfractaire au grand atelier, ainsi que l'a démontré M. Prieur dans ces études sur l'esclavage et le servage.

Le développement industriel du grand atelier serait donc dû à un phénomène social et non au hasard de découvertes mécaniques dont il resterait du reste à expliquer l'éclosion dans les temps modernes.

M. Champault trouve qu'il y a confusion entre l'analyse et le classement. Henri de Tourville a éliminé un certain nombre d'éléments de classement qui figuraient dans le tableau monographique de Le Play. Il faut distinguer de plus en plus entre la méthode et les résultats; d'où la nécessité des deux tableaux. Le tableau du Travail donne plutôt les résultats que l'analyse, mais il ne faut pas mettre en même temps les deux tableaux.

M. Durieu approuve la conclusion de M. Champault.

M. de Rousiers dit que le Répertoire des répercussions est le tableau de classement. Il y aura confusion si l'on mélange ce tableau avec celui d'analyse, c'est-à-dire avec la Nomenclature.

M. Durieu se place au point de vue du néophyte; celui-ci sera beaucoup guidé si on lui donne un tableau de classement qui lui servira de point de comparaison. Il rappelle que, lors de sa première étude de science sociale, il a été heureux de comparer le pays observé au Jura bernois, étudié par Robert Pinot.

M. Bureau n'a pas éprouvé les mêmes difficultés dans ses observations, et pense qu'il faut, au contraire, faire table rase de ses connaissances antérieures quand on étudie un pays. Il faut essayer de saisir les répercussions, et porter son attention sur les phénomènes du Travail qui dominent tout.

M. de Rousiers pense qu'il est impossible de se servir de la Nomenclature, si on n'a pas d'abord étudié la science sociale. Le laboratoire vient toujours après l'étude théorique.

M. Durieu est d'accord.

M. Bureau, débutant dans l'étude de la science sociale, a éprouvé les mêmes difficultés que M. Durieu, et a été frappé par le tableau de classement exposé par ce dernier à son cours.

M. de Rousiers voudrait savoir si le classement sert le débutant dans l'application de la Nomenclature; il pense qu'il vaut mieux s'appliquer à rechercher les répercussions. Quand Henri de Tourville eut inventé la Nomenclature, il la lui envoya, en lui demandant son avis, et en l'invitant à s'en servir pour passer au crible une monographie de Le Play. C'est après ce travail préalable qu'il a pu commencer à appliquer cette Nomenclature à une étude sur le vif. La Nomenclature est la classification logique des éléments

d'analyse, dans l'ordre où ils s'engendrent le plus souvent.

M. Champault rappelle qu'en science naturelle on appelle classification ce que M. de Rousiers appelle classement. La classification est une synthèse. La Nomenclature est un classement organographique.

M. Tauxier a lu les travaux de science sociale sans s'occuper de la Nomenclature. C'est après, qu'il a compris celle-ci. C'est le classement dans l'ordre naturel d'étude et d'exposition.

M. Champault dit que c'est l'ordre naturel d'exposition pour les sociétés simples seulement.

M. de Rousiers pense que l'ordre d'étude est celui dans lequel les faits se présentent à l'observateur.

M. Tauxier est d'avis que l'on doit exposer l'Origine de la race aussitôt après le Lieu quand on la connaît, car le Travail est une résultante du Lieu et de la Race.

M. de Rousiers est d'accord, mais, en fait, on connaît rarement l'origine de la race. Les États-Unis forment une exception à cet égard. L'ordre de la Nomenclature est le plus fréquent, mais il n'est pas fatal. L'état présent de la société éclaire l'état ancien.

M. Pinot est d'avis qu'il ne faut pas recommencer l'erreur de Le Play qui confondait l'ordre d'analyse et l'ordre d'exposition.

M. Bureau dit que la Nomenclature n'est pas l'ordre réel. Le Lieu engendre le Travail, mais en tenant compte de l'influence de la race. Exemple : l'Angleterre.

M. de Calan émet l'opinion que les Anglo-Saxons sont venus en Angleterre directement de Norvège sans passer par la Plaine saxonne : 1° Il n'y a aucune preuve historique que les Anglo-Saxons venaient de la Plaine saxonne ; 2° Les études monographiques récentes ont montré que l'habitant de la Plaine saxonne est plus loin de l'Anglais que le Norvégien.

M. Bureau déclare ne pas pouvoir se prononcer sur ce dernier fait.

M. de Rousiers revient au débat principal et conclut qu'il faut donner le coup de ciseaux définitif entre les deux tableaux.

M. Pinot rappelle qu'anciennement le néophyte recevait deux initiations : la première au cours d'exposition de Demolins ; la seconde au cours de méthode de science sociale. Ce n'est qu'après ces deux initiations que l'on entreprenait des études monographiques.

III. — Les conférences de l'après-midi.

LE TYPE DE LA FAMILLE NÈGRE EN GUINÉE

M. Tauxier expose une série d'observations d'où il résulte que la famille nègre, en Guinée française tout au moins, présente des caractères nettement patriarcaux. C'est ainsi par exemple que, d'une façon générale, l'héritage passe d'abord du frère aîné au frère puîné, et, à son défaut, au fils aîné du défunt.

Il a constaté diverses variantes de ce mode de transmission des biens, mais jamais le partage égal de la famille instable.

La carrée est l'unité de groupe : elle se compose d'un certain nombre de familles apparentées sous le commandement du frère le plus âgé. Elle habite dans un espace entouré d'une tapade, sorte de clôture faite de nattes et élevée d'un à deux mètres. Dans cet espace soigneusement isolé des autres carrées, qui jamais ne doivent se toucher, s'élèvent les différentes cases des ménages composant la famille.

Chez les Malinkés, la totalité de l'héritage passe au frère puîné à la mort de son frère aîné. Cependant, s'il y a dispute, une partie de l'héritage peut être attribué au fils aîné du défunt.

Chez les Bambaras du haut Sénégal, qui sont des cultivateurs de riz, de mil, de manioc et d'arachides, le frère puîné hérite de tout l'avoir de son frère aîné défunt et ce n'est qu'à défaut de frère que le fils aîné a l'héritage. Dans ce dernier cas, les espèces sont partagées entre tous les frères.

Chez les Kissiens, qui sont également de bons cultivateurs, il en est de même.

Chez les Djallonkés, le frère puîné ne garde tout l'héritage que si le fils aîné du défunt est encore en bas âge. Dans le cas

contraire il y a partage. L'oncle garde les immeubles, les cases, les champs, les femmes et les trois cinquièmes des espèces. Le fils aîné du défunt a le bétail, les esclaves et les deux-cinquièmes des espèces, il emmène avec lui ses frères et va se construire une carrée indépendante. Ici il y a toujours partage, mais c'est le frère qui est avantagé.

Chez les Konians cultivateurs on partage de même et de fréquentes difficultés s'élèvent à l'occasion de ces partages.

Chez les Yolofs, cultivateurs et guerriers, la pratique du partage existe également, mais c'est l'inverse qui a lieu, c'est le fils aîné qui reste maître de la carrée des immeubles et même des femmes de son père (coutume qui paraît du reste monstrueuse aux peuples précédents), et c'est le frère qui quitte la carrée.

Chez les Foulas, qui sont des rouges et non des noirs, et qui sont plus pasteurs que les précédents, le partage existe, mais c'est le frère qui reste dans l'habitation et garde les champs et les femmes, le fils aîné du défunt allant s'établir à part avec le bétail, les esclaves et les espèces. Ici se présente une variante qui n'existe pas chez les autres, c'est que les frères du fils aîné se partagent les espèces et les bestiaux suivant la proportion suivante : le fils aîné a trois vaches pendant que le second fils en a deux et les autres enfants chacun une.

Chez les Sousous, il semble qu'on fasse une distinction pour la dévolution des biens entre la propriété péculiaire et la propriété familiale : la propriété familiale restant toujours au chef de la famille et au contraire la propriété péculiaire allant aux fils du défunt.

Les habitudes de vie en commun qu'on observe chez ces noirs confirment l'idée qu'il s'agit bien d'un type de famille patriarcale. En voici quelques exemples :

La famille Konyaté se compose de 19 personnes réparties en plusieurs ménages ; deux autres frères qui résident actuellement hors de la famille, comptent revenir sous peu, ce qui portera le nombre de personne, vivant ensemble à 31.

La famille de Sayokamara comprend 7 femmes et les deux frères.

La famille de Bayokoubali comprend 71 personnes.

La famille de Sousou Bocarisonna comprend 4 femmes, 39 esclaves et ses 5 frères en tout 52 personnes.

Il est à noter que le chef de famille doit une femme à chacun de ses frères.

Sur une question qui lui est posée au sujet de l'appropriation du sol, M. Tauxier explique que le sol disponible étant en Afrique cent fois plus considérable que le sol cultivé, chacun peut s'établir où bon lui semble sans aucune contrainte. C'est ce qui explique la facilité avec laquelle le fils aîné peut se séparer de son oncle et s'établir à part.

Les carrées sont toujours soigneusement séparées les unes des autres par un espace libre. Chez certains peuples comme les Foulas, les familles sont dispersées dans la campagne ; il en est de même chez les Mandingues. Pour M. Tauxier, cet état de dispersion aurait précédé partout l'établissement en villages, qui serait une sorte de seconde stade de l'évolution.

Les relations de voisinage sont fréquentes chez les noirs, qui s'entr'aident très souvent dans leurs travaux ; il est même curieux de noter que le noir travaille mieux chez le voisin que sur sa propre terre. La vanité aidant, il arrive à donner ainsi un effort assez considérable, qu'il exagère du reste par une mimique expressive.

Le meilleur moyen d'inciter le nègre au travail à défaut de la trique est la musique. Voilà encore un trait qui le rapproche aussi de communautaires bien connus.

Enfin les devoirs de l'hospitalité sont largement pratiqués chez les noirs.

LES MÉTIERS DE SIMPLE RÉCOLTE A PARIS

M. Durieu expose qu'à l'occasion d'une étude sur les types sociaux de l'Ile de France, il a constaté que divers métiers, peu étudiés jusqu'à présent, devaient être classés dans la classe de la simple récolte.

Ce sont les métiers tels que : chiffonnier,

marchand de mouron, ramasseur de bouts de cigares, etc.

D'une part, en effet, aucune autre classe de la Nomenclature ne s'applique bien à eux : ni l'extraction, ni la fabrication, ni les transports ne leur conviennent, pas plus du reste que le commerce puisqu'ils n'achètent pas pour revendre.

D'autre part, on constate chez eux un ensemble de caractéristiques sociales étonnement semblables à celles de certains types de simple récolte comme, par exemple, celui du chasseur sauvage des forêts de l'Amazone.

Comme chez le sauvage décrit par Edmond Demolins, on constate chez le chiffonnier :

La vie au jour le jour sans aucune avance ;

La possibilité de trouver par la simple récolte le moyen de satisfaire presque tous les besoins du mode d'existence, nourriture, vêtements et jusqu'à l'habitation, souvent construite avec des débris glanés dans les décharges publiques ;

La supériorité de la jeunesse sur la vieillesse dans l'exercice du métier ;

Le développement de l'individualisme (tout autre chiffonnier est un concurrent) ;

La facilité d'établissement des enfants et l'union libre généralement pratiquée ;

L'incohérence curieuse des pratiques religieuses ;

L'indiscipline sociale intense, et la difficulté d'entreprendre des actions d'ensemble ;

L'attrait irrésistible pour les liqueurs fortes ;

La lutte constante contre la société régulière avec laquelle il est en contact.

A côté des ressemblances, il y a évidemment des différences, qui sont dues, soit à des circonstances inhérentes au métier même, soit au contact avec des types sociaux qui réagissent par une influence pour ainsi dire extérieure.

Parmi les premières, deux sont à citer : 1° l'absence de migrations périodiques qui permet aux sentiments de famille de se développer plus que chez le chasseur, et 2° la possibilité de l'épargne, qui offre à un certain nombre de chiffonniers l'occasion de s'élever et de sortir de leur métier.

Parmi les secondes, la plus importante est due à l'influence du maître chiffonnier. Le maître chiffonnier qui, à lui seul, nécessiterait une étude particulière, est un petit commerçant du type auvergnat, si magistralement décrit par Edmond Demolins. Non seulement les maîtres chiffonniers sont généralement auvergnats, mais, chose curieuse, ils proviennent presque tous de l'arrondissement d'Issoire et du canton d'Ardes. Or, on connait par l'étude d'Edmond Demolins le type du petit commerçant auvergnat ; on n'aura donc pas de peine à croire ce que disent les malheureux chiffonniers qui se prétendent pillés par leurs maîtres chiffonniers ; les fortunes de la plupart d'entre eux, enrichis à plusieurs centaines de mille francs en quelques années, tendraient à corroborer ces dires. Toujours est-il que c'est une lutte de ruses et de petits trucs malhonnêtes entre le chiffonnier vendeur de sa « camelote » et le maître chiffonnier. Cette obligation de défense constante développe chez le chiffonnier un esprit de méfiance et de scepticisme qui lui est particulier.

La formule sociale du chiffonnier pourrait donc être établie ainsi : *c'est un travailleur manuel de simple récolte, fortement influencé par son contact avec des commerçants du type auvergnat.*

Les chiffonniers permettent, en second lieu, l'observation rare de tout un groupe humain passant depuis peu de la propriété collective à la propriété individuelle de l'atelier de travail.

Le chiffonnage libre dans toutes les rues de Paris est actuellement complètement remplacé par la propriété de la place de chiffonnage.

Ce changement provient de la nécessité apparue à une certaine époque d'augmenter la productivité du travail.

Parmi les conséquences de ce nouvel état de chose on constate l'élévation certaine du gain des uns, mais, par contre, une gêne pour ceux qui, n'ayant pas eu les capacités nécessaires pour s'élever à la propriété individuelle, ne peuvent plus compter sur la propriété collective.

Cette propriété individuelle a donc toutes les caractéristiques de la propriété individuelle en général, et cependant elle s'est créée depuis moins de trente ans, pour ainsi dire sous nos yeux, et pendant que certains croient pouvoir prédire, à bref délai, la disparition de la propriété individuelle dans le monde entier.

Cet étude permet de constater de nouveau deux faits déjà bien mis en lumière par la science sociale, à savoir :

1° L'influence absolument prépondérante du travail sur un type social ;

2° L'avènement inéluctable de la propriété individuelle, dès que le travail devient difficile et pénible pour tout un groupe d'hommes.

M. DE ROUSIERS reconnaît que le travail du chiffonnier de l'ancien type peut être assimilé à la simple récolte, mais il n'en est plus de même dans le nouveau type. C'est l'effort qui a créé le placier. Il fait le travail du concierge ; c'est de là que vient l'appropriation.

M. DURIEU rappelle que la propriété existe dans la simple récolte, chez les cueilleurs. Exemple, dans le Midi de la France. La razzia est également un travail de simple récolte. Il n'y a aucun obstacle à classer là le travail du chiffonnier.

M. DE ROUSIERS dit que le Midi de la France vit, non pas de cueillette, mais de culture arborescente, ce qui explique l'appropriation du sol. Quant à la razzia, elle doit être classée aux Pouvoirs publics. Il n'y a pas que le Travail qui soit un moyen d'existence. La simple récolte consiste à récolter les productions naturelles, tandis que le chiffonnier récolte des produits transformés par l'homme. Le chiffonnier suppose l'existence d'une société très civilisée. Le chiffonnier est un transporteur.

M. DURIEU dit que le chiffonnier mange des déchets de nourriture récoltés directement par lui dans les poubelles. Il vend des produits de sa récolte, mais n'est pas pour cela commerçant pas plus que le fabricant qui vend ses produits. Il n'est pas plus transporteur que le cultivateur qui transporte son blé au marché.

M. DE ROUSIERS reconnaît que la question est très complexe et qu'elle reste ouverte.

LE MÉTAYAGE EN TOSCANE

M. PAUL ROUX montre d'abord que le métayage, fait général en Italie, est un dérivé du colonat partiaire des Romains. Le métayage, en Toscane, donne de bons résultats et les Toscans en sont très fiers.

Le métayage en Toscane est dû aux causes suivantes :

1° *Aux Conditions culturales :* les cultures arborescentes dominent (vignes, olivier, châtaignier, amandier, mûrier, etc.) et donnent des produits aléatoires (Ex. : l'olivier ne donne qu'un an sur trois). Il en résulte qu'un fermier serait ruiné dans les mauvaises années. D'autre part, le faire-valoir direct est difficile dans les grandes propriétés, car les cultures mixtes empêchent l'emploi des machines : les arbres s'élèvent dans les champs de céréales. De plus, pour la vigne, la méthode de culture par taille haute rend le contrôle difficile. Le paiement en nature est facilité par le régime de la culture intégrale.

2° *A l'état social :* au moyen âge, des seigneurs féodaux furent obligés de se retirer dans les villes, pour échapper aux pillages. L'absentéisme fit substituer le métayage aux redevances féodales, dès la fin du moyen âge.

Le métayage en Toscane est caractérisé à la fois par l'absentéisme et un patronage intense. C'est le patron qui règle l'assolement, l'achat du bétail, qui répartit les métairies suivant les besoins des familles, qui règle la conservation des arbres, fait les avances nécessaires à la culture ; il va même jusqu'à interdire aux métayers de prendre des domestiques, et oblige les jeunes gens à se marier. Les métayers vivent en familles patriarcales.

Le métayage s'adapte aux cultures intensives et spécialisées : choux, tabac, betterave, vignobles spécialisés, oliviers spécialisés. Il se substitue au fermage à Lucques, et au faire-valoir dans la Maremme.

En réponse à une demande de M. BURES relative à la famille, M. ROUX dit qu'elle se désorganise chez les petits propriétaires, mais que la famille patriarcale se main-

tient chez les métayers, qui forment même des communautés de 30 à 40 personnes dont le chef est élu. Le plus souvent le fils aîné succède, et la belle-fille la plus ancienne est nommée ménagère.

M. DE ROUSIERS se demande si les cultures aléatoires favorisent le métayage. Le développement du patronage ne vient-il pas précisément de ce caractère aléatoire, car dans des pays où la culture est plus sûre, le métayage existe également, mais avec un interventionisme moins grand du propriétaire.

M. DURIEU a vu des cultures mixtes sans métayage : à Argenteuil, l'asperge et la vigne sont cultivées simultanément sur le même sol.

M. COUILLARD dit que le métayage vaut ce que valent les hommes. Il donne de bons résultats en Mayenne, et de mauvais en Tarn-et-Garonne.

M. DESCAMPS pense que la cause principale du métayage doit être cherchée dans l'absence de capital chez la classe paysanne. Le fermage n'est possible que dans les pays où le capital a pu se développer et se maintenir chez les cultivateurs. Dans le cas particulier de la Toscane, il se demande s'il y a incapacité réelle de la race à s'élever, ou si, au contraire, ce n'est pas l'émigration vers les villes qui vient périodiquement enlever à la culture les capitaux amassés par les plus capables.

M. ROUX n'a pas constaté d'émigration vers la ville. Il pense que la race s'élève peu, parce que la culture est plutôt pauvre et les familles sont nombreuses.

LES FERRONNIERS NORMANDS

M. PAUL DESCAMPS expose comment il a pu observer sur le vif la transition de la fabrique collective vers le grand atelier, et comment, en compulsant les documents du passé, il a pu reconstituer l'évolution de l'industrie du fer en Normandie.

L'existence, dans ce pays, de ferronniers fabricants s'explique par l'existence préalable d'un autre type aujourd'hui disparu, se livrant aux industries extractives. Ces dernières trouvent leur explication dans le Lieu. Celui-ci est caractérisé par les points suivants :

1° Présence de minerais d'alluvions riches, mais peu abondants; conséquences : extraction facile du fer, mais production limitée;

2° Présence de combustible (forêts), mais absence de houille; conséquences : production limitée et arrêtée dans son développement au moment de la concurrence de la houille;

3° Petites chutes d'eau; conséquence : force motrice facile, mais limitée.

Ainsi le Lieu a permis l'éclosion de l'industrie extractive du fer, mais non son développement. On comprend dès lors les trois phases de son évolution :

1° *Période des petites forges* qui commence à l'époque celtique pour finir au XVIIIe siècle ;

2° *Période du haut fourneau au bois*, du XVIIe au XIXe siècle, due à un commencement de développement des voies de communication ;

3° Disparition des hauts fourneaux au bois devant la concurrence des *hauts fourneaux à la houille*, avec le développement des chemins de fer et le libre-échange. Le dernier s'est éteint à Rugles en 1872 (excepté celui de Breteuil qui ne fait que du vieux fer).

Le type du fabricant a survécu à celui du mineur et du fondeur. Le fer vient de l'Est.

A l'origine, les ferronniers travaillaient pour la clientèle locale à laquelle ils vendaient des outils agricoles et des objets de sellerie, car nous sommes dans le voisinage du Perche, pays de culture et d'élevage du cheval. Aujourd'hui encore, ce qui domine, c'est l'article cheval : les mors et les gourmettes; les gros articles ont disparu devant la concurrence des grands ateliers du Nord, ainsi que les clous, les vis, les boulons, etc. Pourtant, le grand atelier s'est développé dans le pays des ferronniers, grâce aux chutes d'eau laissées sans emploi depuis la disparition des hauts fourneaux.

Nous étudierons donc d'abord le type le plus ancien, la fabrique collective, pour terminer par le grand atelier.

La commune de Francheville forme le centre le plus important de la fabrication de l'article cheval, principalement la gourmette et le mors. M. Descamps a observé trois familles de fabricants de gourmettes, et une de fabricants de mors.

Parmi les premières, l'une était un jeune ménage débutant, la seconde une famille du type moyen, la dernière une famille misérable.

La famille est essentiellement instable, car la jeunesse a la prédominance sur la vieillesse. L'apprentissage est court, les facilités d'installation sont grandes et l'ouvrier supérieur est le plus fort, et non le plus expérimenté. Le jeune homme travaille d'abord comme aide chez ses parents ou chez un ferronnier voisin. Il se marie aussitôt après le service militaire, grâce aux économies qu'il a réalisées sur son salaire. La jeune fille, de son côté, est une jeune servante ayant également quelques épargnes. Pour 180 francs par an, on loue une maison avec la forge et une petite prairie-verger. Pour quelques centaines de francs, on a une enclume d'occasion, un marteau, un étau, des tenailles et un soufflet. Le commerçant fournit une certaine quantité de fer et se charge d'écouler les gourmettes fabriquées. L'ouvrier ne doit acheter que le charbon. La jeune femme aide le mari dans son travail. On vend l'herbe et les pommes de la prairie-verger. En cas de maladie, les voisins viennent aider.

Grâce à l'épargne et à la bonne conduite, la famille s'élève peu à peu. Elle devient propriétaire d'une ou plusieurs maisons; elle achète plusieurs enclumes sur lesquelles elle fait travailler des ouvriers salariés.

Le ménage misérable observé était resté à l'état de locataire. Les causes n'en étaient que trop visibles : alcoolisme et paresse! On sait que la Normandie détient le record de l'alcoolisme. Aussi beaucoup de vieillards tombent-ils à la charge de l'assistance communale. Quand un ferronnier meurt, ses biens sont vendus aux enchères, et l'argent est partagé également entre les enfants. Cette pratique explique la facilité que les jeunes ont de se procurer des enclumes d'occasion.

Le fabricant de mors forme l'aristocratie du métier, car il faut un capital plus considérable pour s'établir. Aussi leurs fils épousent, non plus des servantes, mais des filles d'herbagers propriétaires. Dans l'installation, on trouve des tendances bourgeoises. Cependant la femme continue à s'occuper de la partie agricole du domaine : elle soigne les animaux domestiques, etc.

Dans une commune voisine, à Bémécourt, M. Descamps a causé avec le dernier ferronnier du village. En effet, là, la fabrication a disparu; les ferronniers vont travailler dans de grands ateliers en qualité de salariés. Ces ateliers sont situés dans les villages voisins, car Bémécourt est isolé dans une clairière de la forêt. Aussi la population diminue-t-elle rapidement, et bientôt, il ne restera plus que des bûcherons.

A La Guéroulde, au contraire, la fabrique collective a disparu, mais le grand atelier l'a remplacé, car il y a une chute d'eau et une gare de chemin de fer. Le machinisme a remplacé le travail à la main. Si, à Francheville, la fabrique collective subsiste. elle a dû se cantonner dans la production des objets qui ne se font pas encore à la machine ou qui ne peuvent être faits mécaniquement et en série, parce que ce sont des articles ouvragés comme le mors de luxe, etc.

M. Bailhache émet le vœu de voir M. Descamps continuer cette étude, car un type plus ou moins semblable existe dans toute la partie méridionale de la Normandie, entre autres dans le Bocage.

TROIS SITES ITALIENS DE L' « ODYSSÉE »

M. Philippe Champault s'est demandé si le Nostos avait une valeur documentaire. On y trouve des renseignements géographiques et historiques sur une région située au sud-ouest de la Grèce, et encore peu connue au VIIIe siècle avant J.-C. A l'encontre de la critique moderne. M. Champault croit à cette valeur documentaire et prend comme exemples les sites les plus fantastiques du Nostos : le

pays de la Magie, le fleuve Océan, et le pays des Morts.

Voici d'abord les indications géographiques du texte :

a) *Pays de la Magie* (île de Circé) : île de haute mer, plus ou moins plate, assez petite et boisée. Le port où débarque Homère est vers l'orient, et on y atterrit par échouage. Le Palais de Circé est au centre. On y trouve des cerfs.

b) *Fleuve Océan*. De l'île de Circé, Ulysse va au fleuve Océan en dix-huit heures, poussé par Borée, ce qui représente une distance de 110 à 160 kilomètres. Entre le fleuve Océan et le pays des Morts, on trouve d'abord les Cimmériens (peuple du Nord), puis le havre de Perséphonéia.

c) *Pays des Morts*. On y trouve l'Achéron, marais pestilentiel dans lequel se jettent deux rivières : le Cocyte (torrent à faible débit) et le Phlégéton (source chaude) ; on y voit aussi une roche isolée.

Cherchons à découvrir la position de ces trois sites.

Homère vient du pays des Lestrygons (Porto-Pozzo, en Sardaigne) et va vers le Nord. On trouve là une île isolée, plate, évitée des navigateurs. C'est Pianozza, au sud de l'île d'Elbe. Le seul port de l'île est à l'est; partout ailleurs la côte est escarpée. On y trouve des grottes au centre, et l'on y a découvert des cerfs fossiles. Elle répond donc mieux aux données du problème que le cap Circé de Bérard.

Le fleuve Océan n'est autre que le détroit de Bonifacio. Ce détroit est à 150 kilomètres de Pianozza, et est traversé par un courant marin, ce qui permet de l'assimiler à un fleuve.

Quant au Pays des Morts, il se trouve sur la côte sarde. Perséphonéia (portière infernale) s'appelle actuellement San-Piétro Amari (portier), de même que le Cocyte s'appelle Malvara (ruisseau bégayeur), et le Phlégéton, Coginas (thermes des Romains) ; cette dernière rivière ayant, en effet, une source chaude.

Grâce à la science sociale, on peut donc retrouver les sites de l'*Odyssée*, et établir ainsi la haute valeur sociologique, géographique et historique de ce poème, à l'encontre de la critique moderne qui a perdu toute foi au texte.

M. Pinot rappelle que certains chercheurs ont essayé également de retrouver les sites de l'*Odyssée*, et se demande si l'on ne peut s'accorder avec eux.

M. Champault répond que, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, on s'est contenté des identifications faites par les premiers navigateurs. Elles n'ont pas plus de valeur que celles des Croisés cherchant Babylone en Égypte !

Les études de M. Bérard ont une grande valeur relativement aux Phéniciens (il a pu reconstituer des sites phéniciens par la toponymie), mais non pour Homère.

M. Bureau demande si l'on peut arriver à déterminer la part de merveilleux contenu dans l'*Odyssée*.

M. Champault croit qu'il y a peu de merveilleux dans Homère. Les Hollandais de la fin du XVIIIe siècle, et les Portugais du XVIIe, avaient des phrases semblables à celles d'Homère, phrases destinées à exagérer les périls de la navigation pour décourager les concurrents possibles.

Quand Hérodote dit que Calypso est fille d'Océan et de Thétis, il veut dire que le détroit de Gibraltar unit l'Océan Atlantique à la Méditerranée.

M. de Calan conclut en disant qu'il faut toujours remonter aux sources originales. En histoire, le document de l'époque remplace l'observateur. Il faut, au contraire, se défier des auteurs qui ont écrit un certain temps après l'événement.

JOURNAL DE L'ECOLE DES ROCHES

BIEN ARMÉS POUR LA VIE

PAR LES PROFESSEURS & LES ELEVES

M. STOREZ

ÉCOLE DES ROCHES
VERNEUIL-SUR-AVRE (Eure)
Juillet 1908

Chaque livraison : 2 fr.

N° 14.

SOMMAIRE

I. — **Vie générale de l'École**. P. 447.

La Vie générale de l'École, par M. Paul de Rousiers. — L'année scolaire 1907-1908, par M. Georges Bertier. — Le personnel de l'École. — Liste des élèves. — Les stages à l'étranger, par M. Paul Thiry. — L'École allemande de Bieberstein, par M. Zentzytzki. — La Vie à la Guichardière, par R. C. Coulthard. — La nouvelle chapelle de l'École, par M. Storez. — Fête de l'École, par J. Desfeuille. — L'Exposition annuelle. — Les résultats aux examens.

II. — **Vie intellectuelle**. P. 505.

La classe des tout petits. — La science sociale et la classe de septième, par Mlle Valentine Sainte-Marie. — Mon année grecque, par M. René des Granges. — L'enseignement du latin en 4e, par M. A. Gardelli. — L'enseignement de l'italien, par M. A. Gardelli. — A jungle in India, par A. Cintra. — Les sciences naturelles à l'École, par M. Fleury. — Le Cours de science sociale, par M. Descamps. — L'art à l'École, par M. des Granges. — Le dessin à l'École des Roches, par M. Storez. — Leçon de perspective, par M. Grunder. — Les séances artistiques et littéraires, par M. Mentré. — La musique, par M. Parent.

III. — **Vie physique**. P. 561.

Games, par M. Bell. — Le service dentaire à l'École, par le Dr Lemerle.

IV. — **Nos œuvres**. P. 571.

Colonies de vacances, par M. Trocmé. — Visite des pauvres à Verneuil. — Jardins ouvriers, par M. l'abbé Gamble. — Pour la Caisse des retraites des vieux professeurs; la fête du 24 mai, par J. Desfeuille.

V. — **Nos anciens Élèves**. P. 577.

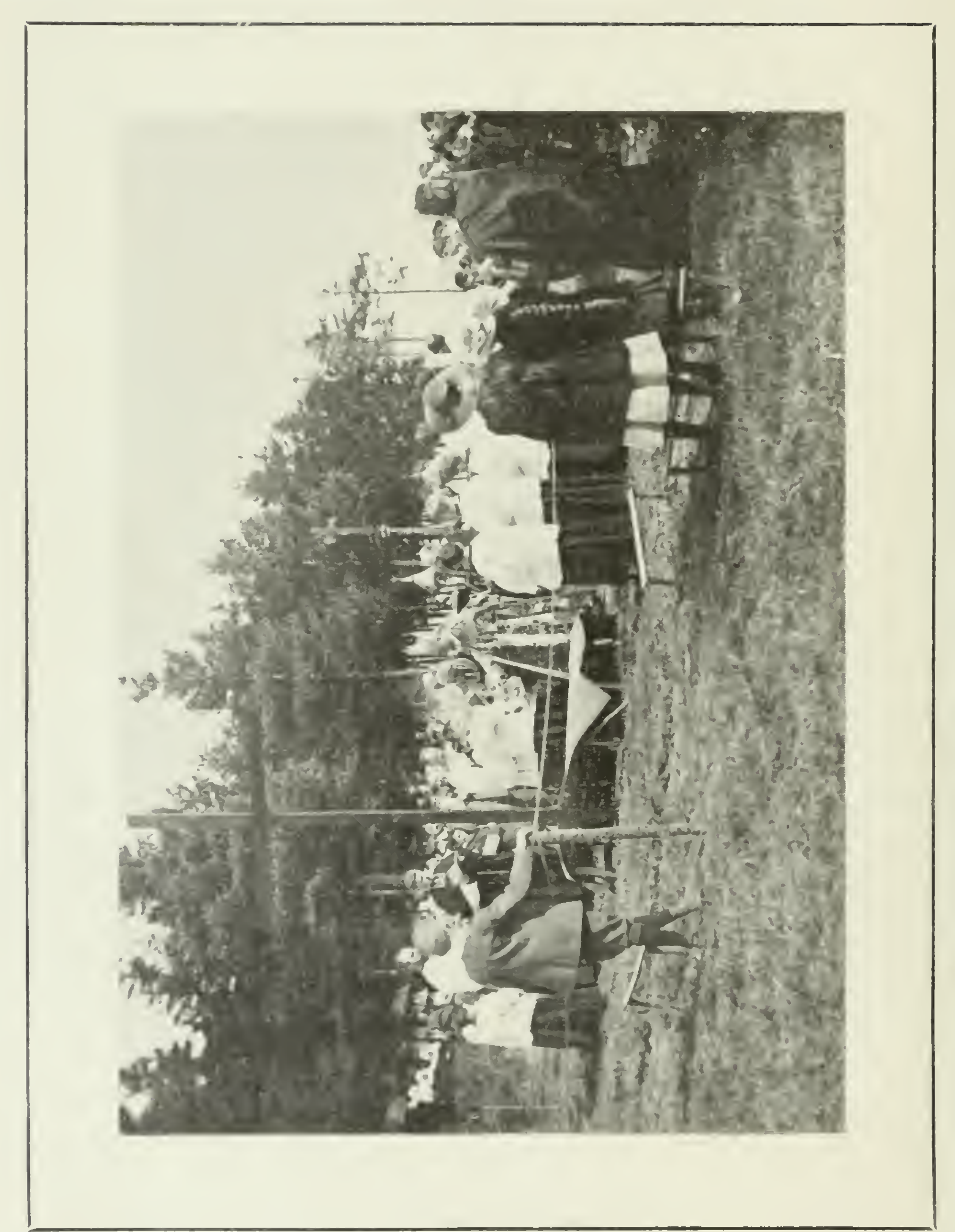
Liste des Anciens. — La fête des Anciens Élèves, par G. de Toytot. — Nos Anciens aux Instituts de Nancy, par O. Mentré. — Quelques lettres d'anciens (Bouts, Planquette, Snyers). — Lettres d'Amérique, par Jules Demolins.

Pl. I.



GROUPE GÉNÉRAL DE L'ÉCOLE

Pl. II.



BÉNÉDICTION DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA CHAPELLE PAR Mgr MEUNIER, ÉVÊQUE D'ÉVREUX.

I

LA VIE GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE

En janvier 1900, trois mois après la création de l'*École des Roches*, Edmond Demolins écrivait en tête du « Journal de l'École » ces lignes dans lesquelles perce une émotion contenue : « Ma première pensée est pour remercier Dieu qui nous a permis de mener à bien, pendant ces trois mois, notre grande et patriotique entreprise ».

Depuis lors, l'École a grandi et prospéré. Elle a rencontré des difficultés sur sa route ; elle les a surmontées, non sans de vigoureux efforts ; elle est sortie de ces épreuves avec plus d'expérience et aussi avec plus de confiance dans le but poursuivi. Elle a connu le sort des entreprises qui ont la vie en elles ; elle a soulevé la contradiction, mais elle a continué de s'affirmer. Et lorsque, l'an dernier, une disparition prématurée vint la priver de son fondateur, personne ne songea que son existence fût mise en péril. Dans le malheur qui la frappait, et qui fut cruellement ressenti par tous les collaborateurs d'Edmond Demolins, il y avait pour elle comme une sorte de consécration. Il apparaissait clairement que l'*École des Roches* n'était pas une création éphémère, soutenue par le seul éclat du nom de son fondateur, mais une œuvre d'avenir redevable à ce fondateur d'un service plus rare encore, celui de l'avoir établie sur des bases durables, de lui avoir donné le don de vie.

Aujourd'hui nous devons à notre tour remercier Dieu d'avoir suscité le savant et l'homme de bien qui, ayant discerné avec

précision les conditions nouvelles de l'éducation française, a consacré ses forces et son énergie à les réaliser à l'*École des Roches*.

C'est là, au surplus, une belle leçon de science sociale.

Nous avons tous connu quelqu'une de ces entreprises qui naissent au milieu de l'approbation générale. Elles répondent si exactement aux conceptions couramment admises et si directement aux besoins ressentis par tous, que personne ne veut leur demeurer étranger. Les Comités de patronage qui leur servent de parrains devant le public sont composés de noms estimés, quelques-uns même retentissants; les concours financiers les plus avantageux leur sont assurés; des dévouements plus précieux encore leur sont acquis. Cependant, il arrive fréquemment qu'au bout d'une certaine période, les concours financiers se lassent et que les dévouements s'épuisent en présence de la médiocrité des résultats obtenus. Seuls, les Comités de patronage demeurent, leur rôle n'exigeant pas de sacrifices. Pourquoi ces échecs? Ce n'est certes pas faute de soutiens matériels ni de soutiens moraux; c'est simplement faute de vie.

La vie, c'est la correspondance au milieu; c'est le développement en fonction des conditions du milieu; c'est la concordance avec les réquisitions du milieu, mais avec ses réquisitions réelles et non apparentes, profondes et non superficielles, durables et non passagères. Une entreprise manque de vie lorsqu'elle satisfait uniquement à des nécessités momentanées qui s'évanouissent à mesure que le temps marche; elle manque de vie aussi lorsqu'elle ne satisfait pas aux nécessités nouvelles qui se font sentir. C'est pourquoi les hommes ne fondent rien de durable et de fécond qu'à la condition de découvrir à l'avance ce qui sera réclamé plus tard par tous, de saisir l'importance future de besoins encore latents, de voir dès aujourd'hui ce que tout le monde verra demain.

Edmond Demolins a eu précisément ce rare mérite de distinguer nettement ce que les plus avisés entrevoyaient un peu obscurément dans notre éducation française. Il s'est rendu compte que nous élevions nos enfants en vue du passé alors qu'il

fallait les élever en vue de l'avenir. Et il a trouvé dans une observation scientifique du présent des indications positives sur ce que cet avenir prochain réclamerait. Aussi le temps contribue-t-il à fortifier son œuvre en réalisant ses prévisions. Tous ceux qui, à un degré quelconque, participent à cette œuvre ne sauraient assez dire combien la concordance fondamentale entre le but qu'elle poursuit et les exigences de plus en plus pressantes de notre société moderne donne de fécondité à leurs efforts.

Il n'y a pas là seulement un phénomène personnel et isolé. Sans doute, chacun de nos collaborateurs peut se rendre compte que la somme de travail et de dévouement dépensée par lui produit des résultats d'autant plus appréciables qu'elle se trouve mieux utilisée. Toute force mal employée est une force perdue. Toute force appliquée en mécanique conformément aux règles de cette science donne, au contraire, son maximum de rendement. En science sociale aussi, une force a son maximum de rendement quand on l'applique conformément aux règles de cette science, c'est-à-dire avec la connaissance de la société sur laquelle on agit. Mais aucune force sociale ne peut s'isoler. Elle doit forcément se conjuguer pour l'action avec beaucoup d'autres et cela se vérifie à l'*École des Roches* comme dans tout autre groupement.

La concordance fondamentale que je signalais tout à l'heure n'a donc pas fécondé les seuls efforts individuels du Directeur de l'École, des chefs de maison, des professeurs. Elle a fécondé encore leur effort collectif, je dirais volontiers leur effort de groupe, par l'unité de direction qu'elle lui a assuré. Ceux qui ont connu l'École à ses débuts et qui la voient aujourd'hui ne peuvent pas manquer de relever une différence bien caractéristique entre ces deux époques de sa vie. Dès le début, elle s'était attiré des concours très appréciables. Beaucoup de maîtres étaient venus à elle parce qu'ils discernaient plus ou moins clairement en elle quelque chose de nouveau et de généreux qui sortait de la routine et de la médiocrité. Mais tous ne venaient pas pour la même cause, de telle sorte que leur réunion ne constituait pas un groupe homogène. L'École comptait des professeurs dis-

tingués, animés de sentiments élevés; elle n'avait pas un corps professoral constitué. Aujourd'hui, ce résultat est atteint. Il ne se manifeste pas seulement par une stabilité toute matérielle, par le fait que les professeurs s'attachent à l'école d'une façon plus durable. Il s'affirme surtout par l'unité morale qui règne parmi eux. Désormais ils savent pertinemment pourquoi il y a une École des Roches et ils réalisent dans la pratique, suivant la mesure de leurs forces et aussi suivant la difficulté des obstacles qu'ils rencontrent, le plan d'éducation qu'ils conçoivent avec netteté. Ceux mêmes qui arrivent du dehors ont une connaissance assez exacte de ce plan; ils savent les sacrifices que sa réalisation nécessite de leur part, le dévouement soutenu qu'elle réclame; ils savent aussi les récompenses qu'elle comporte et quelle douceur cela est de constater les progrès physiques, intellectuels et moraux d'un enfant auquel on s'est attaché, de voir se développer des qualités dont on avait à peine soupçonné d'abord, puis découvert le germe. Aussi, dès que ces nouveaux collaborateurs viennent donner leur concours à l'œuvre commune, sont-ils promptement assimilés par le milieu. Et le corps professoral se fortifie par leur adjonction, bien loin de perdre sa caractéristique propre.

Chez les élèves aussi il y a une unité très marquée, un « esprit de l'École ». Inutile de dire que la direction l'assure tout d'abord par une grande fermeté et ne recule jamais devant l'exclusion nécessaire d'un élément reconnu « peu désirable ». Edmond Demolins avait posé, dans le langage pittoresque qu'il affectionnait, une règle à laquelle nous restons exactement fidèles : « La porte étroitement ouverte pour l'entrée, et très largement pour la sortie ». Mais cette sévérité indispensable ne suffirait pas à assurer l'esprit de l'École. Elle permet simplement d'éviter sa prompte décadence. L'esprit de l'école ne s'obtient que grâce à un concours d'éléments divers au premier rang desquels se place l'affection des enfants pour leur école. Le premier devoir des maîtres est de faire aimer l'école aux enfants. Si les enfants n'aiment pas l'école avec la pointe d'exagération juvénile que comporte leur âge, il ne peut pas y avoir

d' « esprit de l'école », et si, par impossible, on parvenait à le constituer, les enfants ne désireraient pas l'avoir. Cependant, ici comme ailleurs, l'intention ne suffit pas; il faut qu'elle se réalise, et pour cela, tout d'abord, qu'elle prenne corps, qu'elle détermine son objet. Une école ne peut avoir d'esprit véritable que si elle se propose un but particulier. Certains établissements sont renommés par les succès de leurs élèves dans une branche spéciale du savoir; d'autres poursuivent principalement la formation religieuse des enfants; d'autres recherchent leur développement physique. A défaut de ces caractères positifs, les élèves trouvent dans les conditions de leur recrutement, dans les circonstances qui accompagnent leur entrée dans le monde au sortir du collège, la base d'un « esprit » pour leur école. Je pourrais citer telle d'entre elles — du temps où j'étais écolier — qui se distinguait par une aptitude générale de ses anciens élèves à vivre sans rien faire. L' « esprit de l'école » préparait très exactement à cette carrière.

Aux Roches, l'esprit de l'École est guidé et conditionné par la volonté éclairée qui a présidé à sa fondation. On a voulu faire des hommes utiles, « bien armés pour la vie », comme le proclame notre devise. Le succès, c'est d'avoir fait passer dans la tête des élèves la conviction ferme de l'excellence de ce but et dans leur cœur le désir ardent de le réaliser. Il n'est pas réputé « chic » à l'école de mener une existence d'oisif, d'être blasé sur l'intérêt de la vie. Il est chic, au contraire, de travailler, de se débrouiller, d'entreprendre, de lutter contre la difficulté, de persévérer dans son dessein, de vivre énergiquement, en un mot. Et il est sous-entendu, il est hors de question, il est élémentaire en quelque sorte, d'être loyal, sincère, véridique, de n'avoir pas peur, d'être soi-même, de respecter de toutes façons sa personnalité.

Tout cela est excellent. Ce n'est pas encore tout cependant. La vie contemporaine exige impérieusement quelque chose de plus. Nous traversons une crise morale très grave, « la crise morale des temps nouveaux ». La société, dans son ensemble,

est hésitante sur le devoir moral. Elle ne sait plus même très positivement s'il y a un devoir moral. Beaucoup d'esprits clairvoyants se rendent compte qu'il faut au plus vite constituer une morale, la faire accepter; que le problème moral n'est pas de ceux dont on puisse différer la solution, cette solution devant éclairer la vie de chacun et chacun ne vivant qu'une vie; mais ils ne savent où trouver la base de cette morale. Celles qu'ils imaginent s'écroulent sous le poids qu'ils veulent lui faire supporter et la crise morale se prolonge et s'aggrave. A coup sûr, les jeunes hommes qui arrivent à l'âge de l'indépendance et de l'activité sans être fixés d'une manière inébranlable sur le problème moral qui se dresse devant eux quotidiennement sont bien mal armés pour la vie. Car il faudra, bon gré mal gré, qu'ils résolvent ce problème. Ils le résoudront bien ou mal, héroïquement, ou lâchement, ou médiocrement; mais ils ne peuvent pas le négliger, le laisser de côté, le traiter par l'indifférence ; car c'est un problème vital au sens propre du mot.

Dès sa fondation, l'*École des Roches* a pris parti catégoriquement sur cette question. Elle a fondé la morale de son éducation sur la conviction religieuse. Malgré des divisions confessionnelles, la morale est essentiellement la même dans ses origines, dans ses obligations et dans ses sanctions pour tous les chrétiens. Et cette base invariable, qui a traversé les siècles, sert de soutien aux applications variables que la différence des temps et des lieux peut requérir. Car la morale varie dans ses applications. Nous n'honorons plus notre père et notre mère comme les fils des patriarches de la Bible, ni comme les Orientaux d'aujourd'hui, ni même comme nos ancêtres français. Et les Américains ont d'autres façons que nous de remplir ce devoir. Mais dans les sociétés patriarcales anciennes et modernes, et chez les Français du dix-septième siècle, et chez nous aujourd'hui, et chez nos contemporains des États-Unis, le même devoir essentiel a existé et demeure. Les uns y manquent, les autres l'observent et c'est la marque évidente que le devoir a trouvé son expression précise dans chacun de ces milieux.

C'est à découvrir puis à appliquer cette expression de la morale chrétienne en fonction des données des temps nouveaux que l'*École des Roches* consacre le meilleur de son effort, celui qui aboutira à armer les élèves pour la vie morale. Mais elle ne réussira complètement dans cette tâche indispensable qu'avec l'entier concours des parents qui veulent bien lui confier leurs enfants. Certains d'entre eux se rencontrent encore qui s'adressent à nous parce que nous sommes en bon air, à la campagne, ou parce que les enfants sont bien soignés, ou parce qu'ils font du sport, ou parce qu'ils parlent bien anglais, ou parce qu'ils passent leurs examens avec succès, ou pour tout autre avantage accessoire. Nous sommes fermement résolus à maintenir tous ces avantages et plusieurs autres, mais nous ne les considérons que comme des éléments de formation. L'essentiel est de former des hommes. Il est nécessaire que tous les parents d'élèves joignent leurs efforts aux nôtres en vue de ce résultat. Et il faut commencer dès la naissance de l'enfant.

Paul de Rousiers.

L'ANNÉE 1907-1908

A la fin de cette année scolaire, il m'est impossible de ne pas dire un reconnaissant merci à tous les amis de l'École, à ceux du dehors et à ceux du dedans, à M. de Rousiers et aux membres du Conseil, aux parents de nos élèves, à mes collègues, à nos « anciens ».

J'avoue humblement avoir ressenti quelque crainte en prenant en mains le gouvernail à la mort de M. Demolins. Ayant vu de plus près qu'aucun autre ce qu'il était pour l'École, je sentais plus vivement combien notre perte était grande et irréparable. La Providence a bien voulu nous aider. Et les amis de notre œuvre ont compris qu'ils devaient, plus que jamais, se rapprocher de nous. Ils nous ont prodigué leurs conseils et leur concours. L'année qui vient de finir marque encore un pas dans le sens du progrès. L'École, ébranlée par la mort de son fondateur, a repris toute sa vie et toute sa vigueur, et M. Demolins qui voit son œuvre continuer à grandir, à s'affirmer et à s'imposer, peut s'appliquer ce mot qu'il aimait à redire : « l'œuvre vraiment grande est celle qui continue à vivre quand celui qui l'a créée n'est plus ».

Et nous dirons, nous : cet homme fut vraiment grand qui eut ce rare courage de tout disposer dans son œuvre pour la rendre indépendante de lui, et pour lui permettre de durer après sa mort. Il n'a pas fait seulement une critique décisive de la centralisation et de l'autoritarisme français; il a créé une œuvre bien française où circule une sève féconde d'initiative et de liberté.

Nous ferons tous nos efforts pour maintenir aux Roches ces traditions qui donnent à notre École une bonne partie de sa valeur et qui assureront sa durée.

Nous parlions tout à l'heure du progrès réalisé cette année, nous allons l'étudier successivement dans les trois stades de l'éducation : physique, intellectuelle et morale.

Vie physique.

Pour la première fois peut-être nos jeunes arbres nous ont donné l'impression d'avoir des branches et des feuilles; je sais qu'ils ont réjoui les yeux de maint visiteur.

Jeux. Nos champs de jeux sont devenus très bons, celui de foot-ball, grâce au drainage, celui de cricket, grâce à des soins minutieux : les Chinois, à coup sûr, n'en donnent pas plus à leur riz. Autour du champ de cricket, se dessine maintenant une bonne piste pour la course à pied, et comme la route en France a créé l'auto, ainsi la piste a donné des muscles et du souffle à nos coureurs. On a plus et mieux couru cette année et nos vainqueurs ont eu des temps très honorables. Le foot-ball et la course ont fait, naturellement, des progrès simultanés et unis; notre première équipe s'est montrée vraiment excellente, en particulier dans son second match avec le Collège de Normandie et dans le match avec Petersfield au Parc-des-Princes.

Je suis très heureux de féliciter ici nos trois professeurs anglais et notre équipe. Merci encore aux professeurs qui ont bien voulu encourager nos joueurs en jouant eux-mêmes souvent à leurs côtés : M. Jenart et M. Grunder. Nous n'obtenons pas encore le même entrain pour le cricket que pour le foot-ball : le calme, l'attention constante, la patience ne sont pas encore les qualités maîtresses de nos petits Français. Les matchs de maison ont été accueillis pourtant avec plus que de l'intérêt, par un réel enthousiasme.

Gymnastique. Le jour de la Fête de l'École, nous avons eu quelques mouvements d'ensemble et quelques jolies évolutions des garçons de l'Enseignement préparatoire : la gymnastique fait chez nous des progrès — un peu trop lents à mon gré, mais de bon augure. J'ai dit l'an dernier que toutes les méthodes avaient leur place à l'École et en quel sens nous étions éclectiques : je n'y reviens pas.

Boxe, escrime, canne. M. Perret a eu des résultats plus probants dans ces trois sports, et, au 24 mai à Paris, comme au 28 juin à l'École, nous avons eu de forts intéressants duels. Ce n'est pas, certes, que nous préparions au



LEÇON D'ESCRIME (PROF. M. PERRET).

duel nos élèves — nous jugeons très sévèrement le duel ; ce n'est pas non plus que nous approuvions les vilains matches de boxe qui font courir tout Paris — presque tout Paris du moins. Mais ces sports sont excellents et pour former les muscles, et pour enseigner la maîtrise de soi et la présence d'esprit.

Equitation. On nous affirme que l'équitation compléterait à merveille cette éducation physique et nous le croyons volontiers. Nous avons pu, cette année, louer à Verneuil quelques chevaux et permettre à plusieurs de nos élèves de monter à cheval. Le 24 mai, nous avions même, au concours hippique, plusieurs concurrents qui s'étaient entraînés ici. Mais pour organiser sérieusement et utilement ce sport, il nous faudrait un certain nombre d'adhésions. Nous les sollicitons et nous les recevrons bien volontiers pendant les vacances.

Carnets de santé. Toute cette éducation physique gagne beaucoup à être suivie de près et contrôlée. Nous examinerons nos élèves avec plus de rigueur que nous ne le faisons actuellement; à cet égard, nous sommes mieux organisés que n'importe quelle autre école, mais nous avons une conscience très nette du progrès que nous avons encore à faire. Nos carnets de santé sont en plein fonctionnement; les parents peuvent, pendant leurs visites à l'École, les consulter à l'Infirmerie.

Piscine. Nous aurions bien voulu, les administrateurs de l'École et moi, leur donner une autre joie, celle de voir, entre Pins et Vallon ou à la Guichardière, une piscine où s'ébattraient nos boys une bonne partie de l'année. Nos études, consciencieusement faites avec des hommes compétents, n'ont pas encore abouti : nous voilà encore pour un an, deux ans peut-être, obligés de nous contenter de l'Iton. Il n'y a d'ailleurs d'autre inconvénient que notre éloignement relatif de Bourth, et grâce à nos fées bicyclettes, les bains de rivière sont très fréquents.

Travaux manuels. Ici, nous n'avons rien d'urgent à créer; mais nous perfectionnons sans cesse. Cette année, l'atelier de menuiserie de la Guichardière s'est ouvert sous la direction de M. Storez, avec le concours d'un maître-menuisier de Verneuil, M. Beaugrand. Nous comptons

beaucoup sur cette bonne organisation pour obtenir des jeunes ouvriers non seulement un travail énergique, mais encore dans leurs œuvres une évidente intention d'art.

Puisque je me laisse aller, en cet article, à dire tout haut mes désirs et à donner à mes collaborateurs quelques idées directrices, j'insisterai sur la nécessité de demander à nos garçons des efforts plus intenses — il y a progrès, surtout depuis l'obligation du costume de jeu —, de les mêler plus souvent aux travaux de la ferme, d'exiger d'eux une emploi utile et viril de leurs temps libres. Ils jouent avec entrain et avec adresse, c'est bien; ils lisent plus et mieux qu'autrefois, parfait — mais j'aimerais à les voir amasser avec plus de soin ces miettes de leur temps d'écolier; elles sont d'une inestimable valeur. A les bien employer, l'enfant apprend à connaître le prix du temps, à mettre en œuvre toute son initiative, il se révèle à lui-même et il montre à ses maîtres ses secrètes tendances et ses aptitudes; il nous donne ainsi de précieuses indications sur son avenir. Et nous aimerions à voir l'avenir de nos élèves se dessiner avant leurs années d'examens.

Vie intellectuelle.

Les baccalauréats.

En 1907, les baccalauréats furent très satisfaisants. Voilà, j'espère, qui est bien entendu et qui peut être considéré comme acquis : les Roches préparent aux examens aussi bien et mieux — je vais dire pourquoi — que n'importe quelle autre école. Nous pouvons avoir, nous aurons certains échecs. Dans chacune de ces dernières années, par exemple, un de nos meilleurs élèves s'est vu refusé en juillet. C'est un de ces aléas de la vie auquel nul ne peut rien. Il est possible qu'une année soit moins bonne au point de vue examens, par suite d'une classe moins forte ou de malechances combinées. Mais la démonstration est faite : nos élèves valent, à cet égard même, ceux des écoles les plus réputées, les reines du « chauffage ». Et si l'on veut bien y réfléchir un peu, cette supériorité est assez facile à comprendre



Tinet, élève aux Arts décoratifs. — Croquis.



M. Charpentier, élève des Arts décoratifs.

Frise. — Cette frise sera exécutée dans l'une des nouvelles salles du Bâtiment des classes.



M. Charpentier. — *Frise.*

et ne tient pas du miracle : nous avons peu d'élèves dans chaque classe, nous avons par suite beaucoup de professeurs (un professeur par quatre élèves [1]), nous vivons constamment avec nos garçons, nous travaillons souvent avec eux en dehors même des classes, nous les suivons de très près, un peu comme s'ils étaient nos fils, nous nous ingénions à leur faire bien comprendre tout ce que nous leur enseignons, nous veillons à fortifier leurs points faibles : en deux mots, le petit nombre de nos élèves et notre vie d'amitié avec eux les amènent tout naturellement au succès.

Ce succès n'est point dû au chauffage, au gavage, à ce répugnant et malfaisant système qui consiste à farcir la tête du candidat de formules et de lieux communs, à le munir de « trucs » et de « ficelles » qui frisent parfois la déloyauté. Rien de pareil ici : des cours compris, soigneusement revus en fin d'année, et jusqu'au dernier moment, un enseignement intelligent et vraiment éducateur. Le baccalauréat est, chez nous, le couronnement d'études bien faites. Il ne nous fait jamais perdre de vue le but de l'éducation qui est la vie et non pas l'examen.

Les philosophes, par exemple, ont jusqu'au dernier jour, étudié les grands problèmes que peut se poser l'homme comme des questions graves, angoissantes parfois, capitales toujours pour la conduite et non pas seulement comme des questions d'examens. Sous la direction de M. Coulthard, ils ont commencé à traduire *Being and doing*, un excellent recueil de pensées fortes et élevées. Ils ont fait ainsi, comme autrefois avec la Psychologie de James, un triple travail d'anglais, de français et de philosophie.

Inspections. C'est M. Baudin, professeur à Stanislas, qui a inspecté la classe de philosophie au début de l'année : les élèves de mathématiques répondirent mieux que les purs philosophes.

C'est également au premier terme que M. Maluski, professeur de mathématiques spéciales au lycée de Versailles, vint inter-

1. 140 élèves présents à l'École en juillet 1908. — 35 professeurs.

roger nos classes de 1re, de 2e et de Mathématiques. Elles se sont montrées toutes trois solides et sérieuses, particulièrement la Seconde.

M. l'abbé Ballu, un vieil ami de l'École, est venu passer au milieu de nous plusieurs jours, qu'il a consacrés en bonne partie à des visites de classes. Sa « tournée d'inspection » a eu un résultat inattendu de lui et de nous : celui d'établir entre l'École de jeunes filles de Planchoury dont il est second aumônier et l'École des Roches des rapports amicaux et utiles à tous deux. Un professeur de Planchoury fait en ce moment un stage d'études aux Roches. Je compte aller moi-même bientôt à Planchoury.

L'inspection la plus importante de l'année fut celle de M. Cartault, professeur à la Sorbonne, qui est venu interroger en latin les classes de 1re, 2e, 3e, 4e, et nous faire sur la prononciation du latin une conférence qui fut une merveille de documentation et de précision. La prononciation normale est actuellement enseignée en 3e, et, sauf quelques inexactitudes, en 4e[1]. Elle sera désormais la prononciation officielle et obligatoire à l'École des Roches. Je dois un merci tout spécial à M. l'abbé Gamble qui a bien voulu l'adopter immédiatement et l'appliquer avec une constance et une exactitude rares au chant de la chapelle. Nos oreilles y sont tout à fait acclimatées, et nul d'entre nous ne s'aviserait plus de la trouver barbare. Combien l'*ou* est plus doux que l'*u* et le *v* qu'il remplace, et comme l'accentuation est mélodieuse! Mais il nous faut un entraînement ; il faut que toutes nos lectures, tous nos travaux en latin nous servent, il nous faut les accentuer correctement et les prononcer mentalement ; c'est un peu long au début, mais l'habitude se crée et notre prononciation française qui ne respecte ni l'harmonie, ni l'histoire, devient alors un vraï scandale.

1. Caracteres principaux de la prononciation normale : élévation de la voix sur la syllabe accentuée, *u* et *v* prononcés *ou ;* absence de nasales : *ensis* se prononce *ennsis ;* dans les diphtongues on fait entendre les deux voyelles, mais dans une seule émission de voix *rosæ* se prononce *rosaè ;* *c*, *g*, *t*, sont durs : *Kaésar* pour Cæsar, *pretium* et non *presium; j* a la valeur de *i*.

Concours de l'Enseignement libre. Le regretté M. Ragon défendit autrefois la prononciation du latin dans l'*Enseignement chrétien*. Je serais heureux d'apprendre quel succès eut sa campagne.

M. Mouchard, directeur de cette revue, a bien voulu accueillir encore les copies de nos élèves : ils ont eu la moyenne en mathématiques et en philosophie, mais sans nomination.

Jean de Pourtalès a été, par contre, 1er en anglais et 4e *ex æquo* avec Édouard Adler, en allemand. Nous aimerions à concourir aussi avec les lycées d'État, mais nous n'avons pu jusqu'à présent obtenir cette faveur.

Enseignement primaire. Nous pouvons cependant, grâce à nos inspecteurs, aux parents de nos élèves, à d'aimables amis, comparer nos classes à celles des autres collèges et en élever sans cesse le niveau. Nous ne voulons pas seulement faire aussi bien qu'ailleurs, mais mieux. Lisez l'article de Mlle Sainte-Marie et dites-moi si vous savez une classe de 7e où l'enseignement de l'histoire et la géographie soit supérieur à celui-là. Venez voir la classe de géographie de la France de M. Ouinet et vous me direz si vous savez une méthode plus sûre, plus serrée, plus complète, qui utilise à la fois des cartes postales et des photographies, des lectures intéressantes, le raisonnement de l'enfant, le dessin d'une carte, etc. Inventions ingénieuses qui tiennent sans cesse en éveil l'attention de l'enfant, méthode rigoureuse et précise, qui, comme celle de Descartes, divise les difficultés et les résout l'une après l'autre sans en laisser passer aucune, voilà ce qu'il faut savoir unir et que nos professeurs unissent.

Enseignement secondaire. Nos *Probestunden* (classes types faites par un professeur devant ses collègues) ont continué, comme l'année passée, dans les deux enseignements.

Celles de dessin furent les plus remarquées et les plus utiles. Successivement M. Dupire, M. Grunder et M. Storez firent leur

classe devant nous, puis nous nous réunîmes et discutâmes longuement les trois méthodes ; enfin j'essayai — non pas seulement de mettre tout le monde d'accord, mais d'unir en une synthèse tout ce que les méthodes différentes contenaient d'excellent. Je publie plus loin les notes que j'ai remises à mes professeurs de dessin. Je prie mes lecteurs de n'y voir que des notes, de brèves



LA CLASSE DE 1re AU LABORATOIRE DE CHIMIE (PROFESSEUR M. MOULINS).

indications ; elles ont du moins ce premier intérêt d'être libérales et de respecter l'initiative du maître, et ce second d'avoir été acceptées volontiers par mes trois professeurs.

L'an prochain nous inaugurerons définitivement l'enseignement du dessin graphique en seconde ; il sera obligatoire pour le premier cours de mathématiques. Dès cette année, M. Lange a fait avec ses élèves de premiers essais tout à fait intéressants.

Nous essaierons de faire l'année prochaine, pour les mathématiques et pour les langues, ce que nous avons fait pour le dessin. Les *Probestunden* ainsi groupées et dirigées nous semblent avoir leur maximum d'utilité.

Pourquoi n'organiserions-nous pas aussi des *Probestunden* de

travaux pratiques? Ce ne seraient ni les moins intéressantes, ni les moins utiles.

Nous avons, cette année, pour les travaux pratiques de sciences, divisé autant que possible les élèves par classes. Nous affirmerons encore plus nettement cette division l'année prochaine et ferons passer les élèves, dans la même année, par l'histoire naturelle, la chimie et la physique. Ils resteront libres, cela va sans dire, dans le choix des travaux pratiques pour les deux autres jours. Je n'insiste pas sur les avantages de ce groupement nouveau; ils sautent aux yeux.

M. Bodé, qui s'est tant dévoué à toute l'installation électrique de l'École, et à qui dynamos, téléphone et lampes voudraient pouvoir crier merci, a fait avec le moteur de Turckheim un essai des plus intéressants. Aidé par G. de Toytot et J. de Boisanger, il a d'abord mis en état le moteur, vérifié les plus petites pièces, puis, devant quelques élèves de Mathématiques et de Première, il a étudié, à l'aide d'une dynamo obligeamment prêtée par la maison Amelin et Renaud, la consommation et le rendement du moteur. Voilà une leçon de choses excellente, qui, je l'espère, sera, sous cette forme ou sous une autre, répétée l'an prochain.

M. Bodé prépare, sur les indications de M. Grard, deux postes de télégraphie sans fil et un petit laboratoire pour études microscopiques des métaux, et, sur ma demande, une petite station météorologique qui fonctionnera dès le début de l'an prochain.

Histoire des sciences. On comprend d'autant mieux les sciences, comme toutes choses d'ailleurs, qu'on en connaît mieux l'histoire. M. Mentré a bien voulu commencer cette année un cours d'histoire des sciences dont on peut dire, sans exagération, qu'il était impatiemment attendu par beaucoup. Il nous a dit les origines de la géométrie et de l'arithmétique, de l'astronomie et de la médecine, étudiant surtout les Égyptiens, les Chaldéens et les Grecs. Il nous a expliqué clairement pourquoi la science est née en Ionie, et nous a fait partager son admiration pour nos ancêtres intellectuels, les Grecs. Mais nous n'avons pas goûté à son cours que des joies

de l'intelligence; je me rappelle qu'un jour nous avons ri de tout cœur à l'énumération des remèdes extraordinaires des Égyptiens d'autrefois. Non, vraiment nos remèdes de « bonnes femmes » les plus bizarres sont encore loin de compte avec ceux-là.

Histoire de la musique. C'est encore d'histoire que nous a parlé M. Raugel. On se rappelle avec quelle joie furent accueillies ses conférences de l'an dernier sur l'histoire de la musique. Il avait surtout étudié les grands auteurs, en les situant toujours dans leur milieu social. Cette année, il a fait l'histoire des instruments : de délicieuses conférences-concerts furent successivement consacrées : 1° au violon, 2° à l'alto et à la viole d'amour, 3° et 4° au violoncelle, 5° à la flûte, 6° à l'orchestre. M. Parent avait bien voulu nous prêter son concours pour la première, M. Félix Raugel pour la seconde. C'est encore M. Parent qui voulut bien diriger l'orchestre à la dernière conférence. Et je n'ai pas besoin de redire le plaisir que nous donnent toujours la pureté et la perfection rares de son jeu, comme aussi l'autorité intelligente et calme de sa direction.

Nous voyons nettement le progrès fait depuis deux ans par nous tous, maîtres et élèves, dans l'intelligence des œuvres musicales et nous savons que nous le devons, en bonne partie, aux soirées organisées par M. Raugel avec une science très sûre et un sentiment profond de son art. Qu'il veuille bien recevoir ici l'expression de notre gratitude.

Science sociale. M. Raugel a donné à la Fête des Anciens Élèves une très intéressante causerie sur *la Musique et la Science sociale*, dont le seul défaut fut d'être plus calme et plus profonde que ne l'étaient, ce jour-là, les âmes des Anciens, et, par sympathie, celles des Nouveaux. Acceptez avec sérénité cette remarque, amis lecteurs. Il vous était permis, ce jour-là, d'être gais et les Anciens, nous le savons, avaient beaucoup de choses à se

dire. Les esprits des auditeurs étaient prêts à goûter la Chanson Napolitaine de Casella. Et, grâce au talent de M. Corbusier, elle fut bissée unanimement. M. Baugel a donc introduit la science sociale dans ses conférences, comme M. Mentré dans les siennes, comme Mlle Sainte-Marie, M. des Granges, M. Quinet dans leur enseignement. Il y a des prophètes de malheur qui annonçaient, au début de cette année, la disparition définitive de la science sociale à l'École des Roches. Or, on peut dire avec vérité qu'elle n'a jamais été plus en honneur. Grâce à M. de Rousiers, à M. Descamps, à la bonne volonté de tous, elle pénètre et pénétrera de plus en plus tout notre enseignement. Le cours de M. Descamps est suivi par un bon groupe de très fidèles disciples auxquels il peut rendre ce témoignage qu'ils s'intéressent et comprennent. Plusieurs professeurs ont préparé leurs cours avec son aide; dans tous les cours, la science sociale apporte sa lumière. Et nous en sommes heureux, non pour donner un démenti aux prophètes de malheur, mais parce que l'intelligence et le caractère de nos élèves y gagneront, parce qu'ils comprendront mieux maintenant les lois de la géographie et de l'histoire et plus tard les lois de la vie.

Vie morale.

C'est à les préparer directement à la vie que tendent nos lectures du soir et les causeries que, chaque quinzaine, je fais à l'École réunie, dans le Bâtiment des classes. Pour nos « appels » du soir, nous nous sommes beaucoup servis, dans toutes les maisons, des recueils de lectures morales publiés récemment dans toutes les grandes librairies françaises. Le Recueil de Chatel nous a été particulièrement utile. Nous avons lu aussi bon nombre de chapitres de l'excellent livre du Pasteur Wagner : *Pour les petits et les grands*. Nous n'avons garde de négliger la source éternelle de la vie religieuse et morale qui, depuis des milliers d'années, coule de la Bible dans les cœurs des hommes pour les consoler, les encourager, les guérir et les enthousiasmer pour le Bien. Nous avons lu aussi

quelques-unes des majestueuses méditations de Bossuet, comme aussi certaines pages de B. Coure et d'E. Naville. Le P. Gratry et Ollé-Laprune nous ont donné ou des lectures, ou des pensées fortes que nous commentions en quelques mots très simples. Quelques pages de *Being and doing* nous ont rendu et nous rendront le même service, comme certaines pensées brillantes et profondes de Pascal ou des grands moralistes.

Tous les quinze jours, j'ai parlé à l'École réunie. J'avais, chaque fois, à donner quelques avis, à louer ou à critiquer des faits de la quinzaine. Mais de plus j'ai abordé, dans chacune de mes courtes causeries (10 minutes environ), l'étude d'un des devoirs les plus importants de l'enfant dans son éducation physique, intellectuelle et morale. Avec l'aide de mes collègues, j'espère arriver ainsi à créer un esprit d'École, esprit agissant et puissant, qui rendra indiscutés tous les ordres, plus faciles tous les devoirs, qui nous unira tous plus étroitement dans la poursuite de notre but : le maximum de réel uni au maximum d'idéal, la vie la plus intense unie à la moralité la plus haute.

Nos capitaines d'École ont une très nette conception de la fin que nous nous proposons et des devoirs qu'elle entraîne pour eux. J'ai éprouvé, dans les réunions auxquelles je les ai conviés, une profonde satisfaction à voir leur bonne volonté, leur amour du bien, leur activité. Ils ne se contentent pas d'exiger de leurs camarades le respect de la loi morale et des règles de l'École, ils créent autour d'eux de l'énergie morale.

Puissent tous les capitaines de maisons avoir une aussi haute idée de leur mission et s'appliquer à donner constamment le bon exemple, à faire partout respecter *l'ordre* dans le sens le plus humble de ce mot comme dans le sens le plus élevé; puissent-ils aussi être constamment prêts à donner ces conseils amicaux et discrets qui ont souvent plus d'influence sur leurs camarades que l'éloge, le blâme ou l'avis d'un homme mûr.

Les Anciens Élèves. A voir nos Anciens, nous avons compris qu'ils pourraient exercer, eux surtout, cette bienfaisante influence sur nos élèves actuels. Nous

sommes heureux de leur réunion de cette année et nous les félicitons de rester fidèles à l'École, non seulement en l'aimant et en lui prouvant leur affection, mais en vivant ses principes. Ils travaillent, se dévouent, gardent intacte la dignité de leur vie, et s'ils cherchent à gagner de l'argent, ils n'ont fait que rendre plus forte la droiture d'âme que nous leur connaissions ici.

C'est sur eux que nous comptons pour répandre partout le bon renom de l'École, et nous savons que notre confiance est bien placée.

Georges Bertier.

Le dessin à l'École des Roches.

(Note de M. Bertier aux professeurs de dessin).

But. — Le dessin aux Roches a pour but :

1° *D'apprendre à l'élève à observer :*

A observer la fin, la fonction et la forme des objets, les détails et le sens des détails, les proportions, les couleurs, etc...

Observer la nature et les œuvres de l'art, *voir* et *comprendre*.

2° *D'apprendre à l'élève à exprimer :*

A exprimer ce qu'il voit et ce qu'il imagine, ses sensations, ses impressions, ses inventions.

Criterium. — Tout élève sortant de l'École doit pouvoir faire un croquis en blanc et noir ou un petit tableau en couleur soit d'un paysage, soit d'un meuble, soit d'un projet à exécuter, soit d'une scène d'imagination pure.

Méthode. — Le blanc et noir ou la couleur :

Les élèves qui feront du blanc et noir devront pourtant, de temps en temps, manier la couleur et connaître les lois de valeur, de composition des couleurs.

Les élèves qui feront de la couleur devront connaître, tout comme les autres, les lois de perspective, de proportion, etc.

Les objets seront pris dans la nature ou dans l'art, le professeur restant libre d'aider les élèves à en simplifier les formes.

On ne copiera pas de dessins et en particulier pas de dessins d'architecture.

Progression. — On prendra, autant que possible, des objets adaptés à l'âge des enfants et à leurs aptitudes.

La progression se fera du simple au complexe, de l'imprécis ou précis, de l'à-peu-près à l'exact.

Mais pas nécessairement de l'objet simple et facile à l'objet complexe et difficile.

Le même objet ou des objets analogues pourront être dessinés *plusieurs fois* par le même élève, mais chaque fois on lui demandera une perfection plus grande.

La progression sera beaucoup plus dans la perfection de l'œuvre que dans la difficulté du modèle.

Exceptions. — 1° Préparation aux Beaux-Arts, etc.

Les élèves candidats aux Beaux-Arts, aux Arts décoratifs, etc., à qui on demandera ce qui précède, et de plus des dessins d'après le plâtre et toute une préparation spéciale.

2° Préparation des futurs ingénieurs.

(2e, 1re, Mathématiques élémentaires.)

Entente entre professeurs de mathématiques et de dessin; dessin graphique et épures;

Cette préparation est indispensable et très importante pour ces jeunes gens.

LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Fondateur : M. Edmond Demolins.

Conseil d'Administration.

MM.

Paul de Rousiers, secrétaire général des Armateurs de France, président.

Maurice Bouts, avocat, administrateur délégué.

Alexandre André, industriel.

Le Vte Ch. de Calan, chargé de cours à la Faculté des lettres de Caen.

A. Desplanches, magistrat.

Louis Monnier, banquier.

Émile Pierret, publiciste.

Auguste Thurneyssen, administrateur de la Compagnie des chemins de fer du Midi.

Docteur Triboulet, médecin des hôpitaux de Paris.

Albert de Bary, ancien officier, industriel.

Directeur.

M. Georges Bertier, directeur, licencié ès lettres, chef de la Maison du Coteau.

Chefs de maison.

MM.

Bernard Bell, gradué (B.-A.) de l'Université de Cambridge, chef de la Maison des Pins.

R. C. Coulthard, gradué (M. A.) de l'Université d'Oxford, chef de la Maison de la Guichardière.

Paul Jenart, ingénieur-agronome, ancien élève de l'*Institut agronomique*, chef de la Maison du Vallon.

Henri Trocmé, licencié ès lettres, chef de la Maison des Sablons

Maîtresses de maison.

MMmes

Edmond Demolins, maîtresse de maison de la Guichardière.

Georges Bertier, maîtresse de maison du Coteau.

Bernard Bell, maîtresse de maison des Pins.

Paul Jenart, maîtresse de maison du Vallon.

Henri Trocmé, maîtresse de maison des Sablons.

Aumônier : M. l'abbé Gamble, licencié en droit, ancien directeur à l'École Fénelon.

Pasteur : M. Jean Monnier, professeur à la Faculté de théologie protestante de Paris.

Médecin : M. le Dr Carcopino.

Professeurs.

MMlles

Berthe Derousseau, 1er prix du Conservatoire royal de Bruxelles et de l'École de musique de Verviers.

Valentine Sainte-Marie, diplômée du brevet supérieur et du certificat d'aptitude pédagogique.

Anna de Virgine.

MM.

Bodé, licencié ès-sciences, ingénieur électricien de l'Institut électrotechnique de Nancy, ex-préparateur de la Faculté de Nancy.

L. Bonjean, 1[er] prix du Conservatoire royal de Bruxelles et de l'École de musique de Verviers.

O. Corbusier, 1[er] prix du Conservatoire royal de Liège et de l'École de musique de Verviers.

E. Cuny, ancien élève de l'Institut philologique de Saint-Pétersbourg, professeur de russe.

R. des Granges, licencié ès lettres.

Deslandres, professeur de photographie.

P. Descamps, ingénieur de l'École des mines de Mons.

G. Dupire, ancien élève de l'École des Arts décoratifs.

E. Fleury, docteur ès sciences naturelles.

A. Gardelli, docteur en philosophie, ancien directeur de l'École Berlitz, à Milan.

F. Grunder, diplômé du certificat d'aptitude de l'enseignement secondaire.

M Jungné, licencié ès sciences, professeur de l'Université.

G. Lange, licencié ès sciences, ancien professeur de l'Université.

H. Marty, licencié ès lettres.

A. Massoutié, licencié ès sciences.

Méline, licencié ès lettres et en droit.

F. Mentré, licencié ès lettres, professeur de l'Université.

G. Moulins, licencié ès sciences, ingénieur chimiste.

J. Oddes, licencié ès lettres et philosophie.

M. Ouinet, professeur de l'Université, en congé, diplômé du brevet supérieur et du certificat d'aptitude pédagogique.

A. Parent, chef du « Quatuor Parent », chevalier de la Légion d'honneur.

A. Raugel, ancien élève de la *Schola cantorum.*

M. Storez, architecte diplômé du Gouvernement.

P. Thiry, licencié ès lettres (langues vivantes) chargé du service des stages.

Hugh Wilson, gradué (B.-A.) de l'Université de Cambridge.
Économe : M. Champenois.
Comptable : M. Brédy.
Infirmier : M. Minier.

Capitaine général : Robert de Séréville.

LISTE DES ÉLÈVES

I. — Maison du Coteau.

1. Jean Brueder, a passé trois mois en Allemagne.
2. Jean Castan, a passé six mois en Angleterre et trois mois en Allemagne
3. José Comaléras, a fait deux stages de deux mois en Angleterre et parle espagnol.
4. Pierre Cousin, a fait un stage de six mois en Angleterre.
5. Adrien Charlier, n'a pas encore fait de stage.
6. Eugène Dauprat, a passé trois mois en Angleterre.
7. Thierry Faure, parle assez bien anglais et allemand.
8. Gabriel Filleul-Broy, a passé six mois en Angleterre et un mois et demi en Allemagne.
9. Jacques Filleul-Broy, a passé six mois en Angleterre et un mois et demi en Allemagne.
10. Pierre Foissey, a passé six mois en Angleterre.
11. Christian Glaenzer, parle assez bien allemand.
12. Robert Glaenzer, a passé trois mois en Angleterre, et deux mois en Allemagne.
13. Pierre Garreau, a passé trois mois en Angleterre et cinq mois en Allemagne.
14. Eudoxe Grigorovitza, a fait six ans d'études en Allemagne et passé un mois en Angleterre.
15. Pierre Lyautey, a passé trois mois en Allemagne.
16. Noël Martin, a passé deux mois en Angleterre.
17. Maxime Oberlé, a passé trois mois en Allemagne.
18. André Prieur, n'a pas encore fait de stage.
19. Raymond Prieur, a passé un mois en Angleterre et six mois en Allemagne.
20. Louis Sprauel, a passé trois mois en Angleterre.
21. Paul Sauvaire-Jourdan, a fait un stage d'un an en Angleterre.

22. Robert Thibaud, n'a pas encore fait son stage.
23. Henri de Turckheim, parle anglais et assez bien allemand.
24. Henri Vincens, parle assez bien anglais.
25. John Waddington, parle anglais et allemand.

II. — Maison de la Guichardière.

1. Robert Benoit, a passé quatre mois en Angleterre.
2. Étienne Boussod.
3. Constantin Capscha, parle russe et anglais.
4. Jean Demelle, parle anglais.
5. André Ferrand, a passé trois mois en Angleterre, parle russe.
6. Marcel Ferrand, a passé trois mois en Angleterre, parle russe.
7. Léon Forestier, a passé six mois en Angleterre.
8. François Gall.
9. Robert Gillet, a passé six mois en Allemagne.
10. Georges Gomy, a passé un an en Angleterre.
11. Nicolas Kobouloff, parle russe.
12. Alexandre Krijanowski, a passé trois mois en Angleterre, parle russe et allemand.
13. Jacques Lachapelle.
14. René Loubet, a passé un an en Angleterre.
15. Ivan de Maigret.
16. René Martin, a passé deux mois en Angleterre.
17. Roger Riom, a passé trois mois en Allemagne, parle anglais.
18. Ernest Romeu.
19. Jean Steiner, a passé six mois en Angleterre.
20. Maxime Tassu.
21. Maurice Vacher.
22. Raymond Vacher.
23. Waldemar Zentzytzki, parle allemand et anglais.

III. — Maison des Pins.

1. André Bouchard.
2. Pedro Campos, a passé un mois en Angleterre et parle portugais.
3. Guy Carron de la Carrière.
4. Louis Charonnat, a passé trois mois en Angleterre.
5. André Cintra, a passé huit mois en Angleterre et deux mois en Allemagne, parle portugais.
6. Antoine Cortada, parle espagnol.
7. Jacques Dupas, a passé neuf mois en Angleterre, et six mois en Allemagne.

8. Dudley Ellis, stage en Angleterre et un mois en Allemagne.
9. Washington de Figuereido, a passé un mois et demi en Angleterre et parle portugais.
10. Émile de Freitas, a passé trois mois en Angleterre, et parle portugais.
11. Hervé Gauthier-Villars, n'a pas encore fait de stage.
12. Ulysse Hocotz, parle anglais et allemand.
13. Louis Huchard, a passé deux mois en Angleterre.
14. Paul Lambert, a passé un an en Angleterre.
15. André Laurent-Barrault.
16. Pierre Leplat, a passé six mois en Angleterre et six mois en Allemagne.
17. Jean Machemin.
18. Roger de Madariaga, parle allemand et espagnol.
19. André Mélikoff.
20. Louis Nozal, a passé trois mois en Angleterre.
21. Arthur O'Neill, parle anglais.
22. Gabriel Pauthonnier.
23. Paul Plisson, a passé un mois en Angleterre.
24. Jean de Pourtales, a passé deux mois en Allemagne et parle anglais.
25. Mariano Procopio, parle anglais et portugais.
26. Paul Procopio, id.
27. Pierre Pusinelli, a passé deux mois en Angleterre.
28. Raymond Schlumberger, a passé six mois en Angleterre.
29. Maurice Tailhades, a passé deux mois en Angleterre.
30. Albert Thiébault, a passé six mois en Allemagne, et trois mois en Angleterre, parle espagnol.
31. William Walcker, parle anglais.
32. Georges Watel, a passé neuf mois en Angleterre et six mois en Allemagne.

IV. — Maison des Sablons.

1. Édouard Adler, neuf mois en Angleterre, un an et demi en Allemagne.
2. Max Auzépy, parle anglais.
3. Edmond Badin, n'a pas encore fait de stage.
4. Maurice de Barral, trois mois en Angleterre, parle allemand.
5. Étienne de Bary, six mois en Angleterre, parle allemand.
6. Robert de Bary, trois mois en Angleterre, parle allemand.
7. Robert Delmas, trois mois en Angleterre, trois mois en Allemagne.

8. Pierre Guiraud, six mois en Angleterre.
9. Hervé Labussière, cinq mois en Allemagne, parle anglais.
10. René Lagier, quatre mois en Allemagne, parle russe.
11. Jean Langer, quatre mois en Angleterre.
12. Étienne Martin, parle anglais et allemand.
13. Henri Merlin, n'a pas encore fait de stage.
14. Wassili Mestchérine, parle russe.
15. Pierre Monnier, trois mois en Angleterre, trois mois en Allemagne.
16. Jean Moussy, trois mois en Allemagne, parle russe.
17. Pierre Moussy, trois mois en Angleterre, parle allemand et russe.
18. Pierre Petit, trois mois en Allemagne.
19. Marcel Plissonnier, n'a pas encore fait de stage.
20. Robert Réquédat, n'a pas encore fait de stage.
21. Marcel Rougeault, six mois en Angleterre.
22. Charles Siou, trois mois en Angleterre, parle russe.
23. Ludomir de Smorczewski, parle anglais et allemand.
24. Jean Thiercelin, six mois en Angleterre.
25. Jean Thuret, trois mois en Angleterre.

V. — Maison du Vallon.

1. Maurice Aubry, a passé un an en Angleterre.
2. Lucien Berthet.
3. Jean Biesiekercki, parle anglais et allemand.
4. Maurice Bitouzé, a passé six mois en Angleterre.
5. Jean de Boisanger, a passé six mois en Angleterre et trois mois en Allemagne.
6. André Bourgeois, a passé trois mois en Angleterre.
7. Pierre Bouthillier, a passé six mois en Angleterre, parle allemand.
8. Jean Colin, a passé cinq mois en Angleterre.
9. Marcel Courtade, parle anglais et allemand.
10. Raymond Decauville, a passé six mois en Angleterre.
11. Charles Delbruck, a passé six mois en Angleterre, parle allemand.
12. Louis Fabra, parle espagnol et italien.
13. Adam de Gizycki, a passé un an en Angleterre.
14. Jean Gaïco, a passé six mois en Allemagne.
15. Olivier Glaenzer, parle allemand.
16. Henri Goetz, parle allemand.

17. Marcel Japy, a passé trois mois en Angleterre, parle allemand.
18. Henri de La Bruyère, a passé six mois en Angleterre.
19. Paul Lebouteux, a passé six mois en Angleterre.
20. Edgardo de Magalhaès, parle anglais et portugais.
21. Jean de Mareuil, parle anglais et allemand.
22. Frédéric Mason, a passé cinq mois en Allemagne, et parle anglais.
23. Pierre Matras, a passé trois mois en Angleterre, et parle allemand.
24. Paul Morin.
25. Jacques Mottheau.
26. Jean Petersen, parle allemand.
27. Henri Pingusson, a passé six mois en Allemagne.
28. Robert de Séréville, a passé six mois en Angleterre, et six mois en Allemagne.
29. Simon de Vaulchier, a passé six mois en Angleterre, parle allemand.
30. José de Vigo, a passé six mois en Angleterre, parle italien et espagnol.
31. Jean Wetzel, a passé six mois en Allemagne, parle allemand.

VI. — Élèves a l'étranger.

1. Jean Bertrand, à Herchen-sur-Sieg.
2. Charles Brueder, à Bischofstein.
3. Jacques de la Bruyère, à Haubinda.
4. Guy Caron, à Bournemouth.
5. Jean Cousin, à Bromley.
6. Jean Cousin, à Eastbourne.
7. Robert Cousin, à Heathfield.
8. Paul Derihon, à Eastbourne.
8. Jean Fabra, à Haubinda.
10. Xavier Fels, à Coblenz.
11. Paul Foisy, à Pangbourne.
12. Léon Garderes-Roux, à Hove.
13. Paul Giraud-Jordan, à Cochem-sur-Moselle.
14. André Grange, à Ilsenburg.
15. Marcel Grange, à Ilsenburg.
16. Maurice Lagier, à Saint-Léonard's-on-Sea.
17. Marcel Langer, à Dulwich.
18. Francisco Luro, à Eastbourne.
19. José Luro, à Eastbourne.

20. Henri MUSNIER, à Caterham-Valley.
21. Robert PATINO, à Eastbourne.
22. Maurice PETSCHE, à Hove.
23. Lucien RIOM, à Herchen-sur-Sieg.
24. Louis ROCHER, à Rhyl.
25. Édouard SAHLER, à Saffron-Walden.
26. Jean de SAINT-MAUR, à Brighton.
27. Georges SCAPINI, à Swanage.
28. René SCAPINI, à Godesber
29. Henri SEYRIG, à Eastbourne.
30. Gilbert TRIBOULET, à Tring.
31. Francis TRIBOULET, à Tring.

LES STAGES A L'ÉTRANGER

Nous avons eu pendant la dernière année scolaire et indépendamment de 22 stages de vacances :

	TERME D'AUTOMNE	TERME D'HIVER	TERME DE PRINTEMPS
En Angleterre. . . .	14 garçons.	16 garçons.	21 garçons.
En Allemagne	2 —	3 —	10 —

soit en tout 66 trimestres.

Ces chiffres, les plus forts qui aient été atteints depuis la fondation de l'École, témoignent non seulement du développement toujours croissant d'une de nos institutions fondamentales, mais encore du souci toujours plus grand des parents et des maîtres de mettre à la disposition des garçons cet excellent instrument de formation qu'est la vie intense à l'étranger.

Bien supérieurs aux caravanes scolaires, où forcément l'élément français n'est pas assez fondu, amalgamé à l'élément étranger, nos séjours en Angleterre et en Allemagne permettent à nos garçons de se mêler isolément et intimement à leurs camarades anglais et allemands, les amènent à juger et

à comparer par eux-mêmes, dissipent bien des préjugés et développent, en même temps que la faculté d'adaptation au milieu et l'initiative personnelle, l'esprit de tolérance et la largeur de vues.

Si l'Angleterre a, plusque jamais, les préférences des familles, l'Allemagne a vu son chiffre de stagiaires s'augmenter. Non contents d'envoyer nos jeunes élèves sur les bords du Rhin, et soucieux d'éviter la fréquentation unique d'écoles et de familles toujours les mêmes, nous avons voulu élargir notre champ d'action. En mai dernier, après avoir abandonné leurs camarades rhénans à Metz, nos jeunes voyageurs ont pris, les uns, la ligne de Francfort et se sont avancés jusqu'en pleine forêt de Thuringe, à Haubinda ; les autres, prenant le chemin de Berlin, se sont arrêtés à la lisière du Harz, à Ilsenburg.

Deux noms à retenir : car c'est de ces deux modestes localités que sont partis les efforts les plus marqués du champion des Land-Erziehungsheime (Dr. Lietz), en faveur de la réorganisation, sur des bases nouvelles, de la pédagogie allemande.

Je laisse à une voix plus autorisée le soin de déterminer ce que l'idéal des Roches peut trouver là-bas. Qu'il me suffise de dire que nos jeunes garçons se sont vite sentis dans un milieu ami, et qu'ils ont retrouvé, malgré de légères divergences de méthode, un système d'instruction et d'éducation bien adapté à leur tempérament.

Aussi, tout nous fait espérer, qu'après un essai loyal de trois mois, les L. E. H. verront longtemps encore s'acheminer nos jeunes stagiaires au milieu de leurs forêts et de leurs montagnes. Notre expérience y gagnera et nos garçons rapporteront de ce pays lointain d'excellentes impressions et de fortifiants exemples.

P. THIRY.

Extraits d'une lettre de M. G. après un stage de trois mois de son fils en Angleterre :

Cher Monsieur,

Je pense vous intéresser en vous disant combien j'ai été satisfait des résultats du trimestre passé par mon fils à Eastbourne. D'abord

il y a été très heureux et toutes ses lettres reflétaient ce bonheur qui tenait, je crois, d'une part à l'ambiance, et d'autre part à l'entrain avec lequel P. s'est mis au cricket.

Au point de vue moral, je l'ai trouvé au retour très amélioré. Il était devenu beaucoup moins exubérant, plus calme, plus énergique et plus débrouillé...

Au point de vue de la langue anglaise, j'ai mené P. chez Berlitz le jour même de son arrivée et l'ai fait examiner. Voici les notes données : « Lit bien, bon accent; écrit très bien sous la dictée; comprend bien quand on lui parle; parle assez bien, mais avec des fautes. — Pour un séjour de trois mois, résultat très satisfaisant. »

Je suis en somme enchanté de l'influence de ce séjour en Angleterre.

Schloss Bieberstein D. L. E. H.[1]

Gern folge ich der Aufforderung Herrn B's. den « Rochern » etwas über Schloss Bieberstein zu erzählen. Lange habe ich geschwankt ob ich es in französischer-oder in meiner Mutter-sprache tun solle. Aber ich bin nicht so unbescheiden jede Gelegenheit etwas zu lernen für mich zu beanspruchen, und so habe ich mich entschlossen, meinen hiesiegen Kameraden, indem ich deutsch schreibe, eine harte Nuss zu knacken zu geben.

Ich spreche zu denen, die sich, ohne von ihrer eigenen Nationalität zu verlieren, für fremdes Sein, und Wesen interessieren, und die das, was vom Ausland kommt vorurteilslos und gerecht beurteilen.

Mit schwer arbeitender Maschine kommt der aus Fulda fällige Frühzug das "Biebertal" herauf. Je nach Beschaffenheit der Stellen die er passiert klingt uns das Schnaufen der Lokomotive hell oder hohl. Eben hat er die grösste Steigung überwunden, und jetzt rollt er langsam vor das kleine gelbe Bahnhofsgebäude der Station "Bieberstein". Ein weit hin hörbares Quietschen der Bremsen benachrichtigt uns von diesem Augenblick, und dieser und jener, der es im Halbschlaf vernommen hat, legt sich gähnend zum letzten Mal auf die andere Seite, denn er weiss: "Gleich wird es läuten". Da ertönen auch schon die Glocken; erst unten im Hof, und dann feierlich, doppelt, auf dem Turm.

Einiege Augenblicke, und die bisher so stillen Gänge sind von fröhlichem Leben erfüllt.

Manche kommen aus ihren Stuben (Schlafsäle giebt es auf Bieberstein nicht), und begeben sich in die gegenüberliegenden Holzverschläge, um sich dort einer eingehenden Unterhaltung mit Wasser, und Seife hinzugeben. Andere, denen ein Waschtisch in ihren Zimmern nicht störend erscheint, tun

1. D. L. E. H. Deutsches Land-Erziehungs-Heim.

dort dasselbe. Hier und da laufen einiege, nur in Badetücher gehüllt, zum Douschraum, und dort kehren mehrere, die zu diesem Zweck etwas früher aufgestanden sind von einem erfrischenden Bad aus dem Garten zurück. Lange Zeit braucht man zur " Toilette " nicht, denn der Anzug ist äusserst einfach, und ganz dem Leben auf dem Lande angepasst. Er besteht aus : Sandalen, kurzen Strümpfen (Socken), offenen, bis an das Knie reichenden, blauen Tuchhosen, weissem, baumwollenem Sweater oder Hemd, und einer Faltenjacke mit Gürtel. Stehkragen, lange Hosen, Handschuhe, Spazierstock, steife oder weiche Filzhüte giebt es in Bieberstein nicht.

Um 6^{15} ist erstes Frühstück, zu dessen Anfang der Direktor von Bieberstein Herr L., oder dessen Stellvertreter Herr W. einen kurzen Abschnitt aus dem Leben Jesu, oder dessen Anhängern vorliesst. 6^{30} Anfang des Unterrichts.

Folgen wir zunächst einer Geschichtsstunde bei Herrn L. Draussen, vor der Einfahrt zum Schlosshof, unter schönen, schattengewährenden Bäumen, ist die Klasse versammelt. Ein jeder hat gleich nach dem Frühstück für Stuhl, Tinte, und Feder gesorgt. Herr L. hat auf der, den Schlossgarten umgebenden, nach aussen hin steil abfallenden, Mauer Platz genommen, rechts von sich einem Stoss geschichtlicher Werke, unter sorgfältigster Vermeidung irgend eines Grundrisses, links auf einem Ständer, oder an einem Baum befestigt, eine, der betreffenden Zeit entsprechende, Karte. Auf seine Aufforderung hin hält ein Schüler einen geschlossenen, freien Vortrag über das in der voriegen Stunde Besprochene. Wenn er dem Wunsche des Lehrenden gemäss gearbeitet hat, so begnügt er sich nicht mit der Wiedergabe des in der Stunde Dargestellten, sondern er fügt Resultate eigener, freiwilliger Arbeit hinzu. Der Vortragende wird weder vom Lehrer, noch von Schülern unterbrochen : erst wenn er vom " Rednerplatze ,, wieder auf seinen Stuhl zurückgekehrt ist, beginnt die Kritik. Die Zuhörer haben sich, die während des Vortrags bemerkten Fehler, und Lücken notiert, und melden sich jetzt zur Ergänzung. Erst wenn niemand mehr etwas zu bemerken hat fährt man fort, sei es mit Wiederholung, sei es mit Durchnahme von neuem Stoff. Solche Vorträge finden an jedem Tage an dem überhaupt Geschichte betrieben wird statt, und zwar so, dass sich das Durchgenommene, und Bearbeitete auf Vorträge von ungefähr 3 Schülern verteilt. Jeder Vortrag nimmt mit Ergänzung und Kritik durchschnittlich 1/4 Stunde in Anspruch.

Da in Bieberstein keine Unterichts-Stunde länger als 45 Minuten dauert, so wird der Uneingeweihte erstaunt fragen : " wo, wenn allein die Wiederholung 45 Minuten in Anspruch nimmt, die Zeit zur Durchnahme des neuen Stoffes bleibt ". Die Antwort ist : " dass man in Bieberstein nicht wie ein Schmetterling von Blume zu Blume fliegt, sondern dass man vorzieht längere Zeit bei ein und demselben Stoff zu verweilen ". Stets hat man mindestens 2, meistens aber 3 Geschichtsstunden hintereinander.

Die erste Stunde[1] ist vorüber, und es läutet zur Pause (1/4 Stunde). Sie wird dazu verwandt die Betten zu machen, und im Brunnenhaus aus dem alten, und sehr tiefen Brunnen Wasser zu schöpfen.

1. Schul-Stunde à 45 Minuten.

Manchmal, wenn man gerade mit der Behandlung besonders interessanter Ereignisse oder Charactere beschäftigt ist, ist diese Unterbrechung wenig erwünscht, und alle stimmen dem Vorschlag des Herrn L. bei, für diesmal das Bettmachen auf die nächste Pause zu verschieben.

Wenn die Wiederholung beendet ist, beginnt der eigentliche Unterricht, in Form eines darstellend-entwickelnden Vortrags von Dr. L. Auf die Karte wird so oft als möglich Bezug genommen, so dass Geschichte und Geographie in engen Zusammenhang kommen. Der Vortrag handelt nicht nur von rein geschichtlichen Ereignissen, sondern dehnt sich, besonders was die alten Völker anbetrifft, auf Sitten, Gebräuche, und kulturelle Entwicklung aus. Diese lernen wir am besten aus Werken von Männern der betreffenden Periode kennen. Die Charactere beurteilt man nach den Taten des Trägers, unbeeinflusst von mehr oder weniger verzerrten Überlieferungen. Die Schüler haben sich während des Vortrags kurze Notizen gemacht, die ihnen später zur schriftlichen Ausarbeitung des Gehörten dienen. Diese Arbeiten werden in ein besonderes Heft geschrieben, das am Ende eines jeden Quartals dem Direktor Herrn L. zur Durchsicht übergeben wird (in den Unter-und Mittelklassen auch öfters am Anfang der Stunde). Der deutsche und religionsgeschichtliche Unterricht, ebenfalls von Herrn L. erteilt, verläuft in derselben Art und Weise.

Doch in meinem Eifer habe ich unsere Klasse 3 Stunden ohne Unterbrechung abhalten lassen, und wir sind jetzt schon bei der dritten, der Frühstückspause (1/2 Stunde) angelangt. Aber lassen wir Kakao, Brot, Butter, Marmelade, und Käse noch etwas warten, und kehren wir zu der zweiten Pause (1/2 Stunde) zurück.

Alle Schüler sind im inneren Schlosshof zum Dauerlauf angetreten. Es giebt zwei Abteilungen; die eine unter Führung von Herrn L. selbst, die andere unter der des Herrn J. Man könnte den Umstand dieser Teilung durch aüsserliche Gründe leicht erklären, doch es liegt ihm eine tiefere Idee zu Gründe. Aber ich schlage vor, dass wir, bevor wir auf jene eingehen, unsere ungeduldig wartenden Läufer erst den Dauerlauf erledigen lassen, zumal " Roland ", der die Wartenden ungeduldig umkreisende L. E. H. Hund, durch lautes Bellen jede Untertaltung unmöglich macht.

Erst geht es in mässigem Tempo um das Schloss herum, durch den Torweg, an den Tennisplätzen vorbei zum " Kugelberg " und von dort in scharfem Lauf die " Lerchen-Allee " hinab. Durch einen schattiegen Waldpfad gelangen wir auf den " Hofbieberer-weg " der uns langsam ansteigend wieder zum Ausgangspunkt zurückführt. Sommer, und Winter, in Regen, und Schnee macht man diesen ungefähr 3 Kilometer langen Lauf; nur manchmal, wenn im Winter die Schneeverhältnisse gut sind, fällt er zu Gunsten des Wintersportes (Ski-, Rodel-, und Bobsleigh-fahren) aus.

Die Post ist angekommen; während die Schüler den Rest der Pause dazu benutzen Karten und Briefe zu lesen, können wir zu jener geheimnisvollen Idee, deren Wirkung uns zum ersten mal beim Antritt zum Dauerlauf bemerkbar wurde, zurückehren. Man ist in Bieberstein weder in einer Kaserne, noch in einer " Anstalt ", sondern, wie schon der Name sagt in

einem Heim. Alle Formalitäten, die den Character eines Heimes beeinträchtigen könnten, wie Apelle, Namenaufzählungen, Notenhefte usw. usw. fallen fort, und man sucht ein Familienleben ohne jedes Schema, und mit grösst-möglichster Berücksichtigung der Individualitäten herzustellen. Kapitäne giebt es nicht; jeder soll sein eigener Kapitän sein, oder werden. Überhaupt jeder Zwang fällt so weit als irgend möglich fort, und an seine Stelle tritt Anregung zu freiwilliger, und erst dadurch wahrhaft menschenwürdiger, und fruchtbarer Arbeit. Leider ist es bei einer so grossen Gemeinschaft wie auf Bieberstein nicht vermeidbar dass Elemente darunter sind die sich noch nicht zu einer solchen Anschauung über Pflichterfüllung aufschwingen können, und dies ist auch der Grund der zwei Abteilungen beim Dauerlauf. Herr Dr. L., dem alle Zwangsmittel zuwider sind, nimmt nur solche in seine Abteilung, die auch ohne Apell oder Abzählung Tag für Tag, pünktlich am Dauerlauf teilnehmen. Andere, die dazu nicht fähig sind laufen in der zweiten Abteilung, bei der von Zeit zu Zeit Abzählung stattfindet. Fällt diese öfters schlecht aus, so erteilt Herr L. am Abend eine allgemeine Ermahnung.

Nach dem zweiten Frühstück finden noch zwei Unterrichtsstunden statt. Französische, und englische Sprache bei je zwei Lehrern; und zwar Grammatick, und schriftliche Übersetzungen bei einem deutschen-, Lecture, Konversation, Aussatz bei einem-Herren des betreffenden Landes.

Naturwissenschaftlicher Unterricht wird nur einmal in der Woche erteilt, dann aber wird der ganze Vormittag auf ihn verwandt. Chemie und Physik wechseln in der Weise mit einander ab dass in beiden Fächern immer ein zusammengehöriger Abschnitt beendigt werden kann. Die erste, zweite, eventuell auch dritte Stunde wird dazu benutzt durch Vortrag, und experimentieren Herrn W.'s die Stoffe teoretisch kennen zu lernen. Es wird, — auch wieder durch freie Vorträge, — das schon Behandelte wiederhohlt. Ferner übt man sich im Darstellen der Einwirkung verschiedener Stoffe auf einander mittelst Formeln. Ein Projections-apparat ist stets in Bereitschaft gehalten, um damit allen Schülern gleichzeitig Aufklärung über technische Apparate, Ausgrabungen, Funde usw., zu erteilen. Auch dient er zu vergrösserter Projection mikroskopischer Preparate. Schwarze, in Schienen laufende, lichtsichere Vorhänge ermöglichen es den Raum in einiegen Augenblicken zu verdunkeln. So ist mit derartiegen Projections-vorträgen fast kein Zeitverlust verbunden, und sie finden daher häufig statt. Die beiden letzten Stunden verbringt man in dem geräumiegen Laboratorium, in dem jeder Schüler seinen Platz, mit Bunsen-brenner, und verschliessbarem Schrank, hat. Der Neuling hat zunächst löten, Glas formen, und blasen zu lernen; erst wenn er fähig ist chemische Apparate selbst anzufertigen, geht es ans eigentliche Experimentieren. So lernt man indem man mit den Stoffen umgeht spielend ihre Eigenschaften kennen. Auch in diesem Fache sucht man Anregung zu eiwilliger Arbeit zu geben, und wie gut es gelingt beweisen die zahlreichen Pracktikanden die ihre ganze Freizeit zu Arbeiten im Laboratorium, Werkstätte, und Biologie-Zimmer verwenden. Der Unterricht wird um 11 3/4 Uhr beendet, und es ist bis 2 Uhr Freizeit, in die noch um 1 Uhr das Mittagessen, die Hauptmahlzeit fallt. Alcoholische Getranke giebt

es nicht da sowohl Alkohol, als auch Nikotin in jeder Form auf's aüsserste bekämpft werden.

Von 2-4 finden practische Arbeiten statt. Die Schüler entscheiden sich am Anfang eines Quartals, nach ihrem Belieben für die Beschäftigung an den betreffenden Nachmittagen. Als practische Arbeiten giebt es : Gartenbau, Tischlerei, Schmiede, Arbeit in der Werkstatt für Mechanik, Zeichnen und Modellage. Ausnahmsweise wird es auch diesem oder jenem, dem die Freizeit zur Erledigung einer umfangreichen, freiwilligen Arbeit nicht genügt, gestattet, sich dieser auch während der Zeit für practische Arbeit zu widmen. So zum Beispiel für die Ausübung wissenschaftlicher Photographie, wie Herstellung von Projections-diapositiven, die später im Unterricht als Anschauungs mittel verwandt werden ; ferner für naturwissenschaftliche Arbeiten aller Art. Ein Hauptzweig der pracktischen Arbeiten ist der Gartenbau, da alle in der Küche gebrauchten Gemüse, inbegriffen Kartoffeln, von Schülern gebaut werden. Herr Dr. L. selbst leitet die Arbeiten, und ist täglich dort anwesend. Man ist so leicht als möglich gekleidet, und es steht einem jeden frei nur in einer kurzen Spielhose, ohne Jacke, Strümpfe und Hemd zu arbeiten. Alle, die einfachsten, für den Augenblick schmutzigsten Arbeiten werden von Schülern verrichtet. Niemand darf sich scheuen die Arbeit zu tun die er anderen Menschen zutraut. So sind die Gartenbaustunden, Stunden ernster, schwerer, und daher die körperliche Entwicklung fördernder Arbeit.

Noch schnell ein Bad, in dem zum Teil selbst gegrabenen Schwimmbassin, und dann hinauf zum Schloss, um sich durch Brödchen, Kakao, oder Citronenlimonade zu erfrischen. Während wir unten im Garten weilten, waren andere in der Tischlerei beschäftigt, um ihre Zimmereinrichtung durch einen Tisch, Schrank, usw. zu vervollständigen. Andere arbeiteten unter Führung von Herrn W. an der Vervollständigung der Gasleitung. So hat fast jede Arbeit einen dauerenden Nutzen. Zweimal wöchentlich, Mittwochs, und Sonnabends, fallen die pract. Arbeiten aus, und die Schüler haben, von 11 3/4-1/2 5 Uhr, Freizeit. Das Mittagessen wird an diesen Tagen schon um 12 Uhr eingenommen, so dass der ganze Nachmittag zu Ausflügen aller Art benutzt werden kann. Schnell werden die Räder, aus dem extra für sie hergerichteten Schuppen, in dem jeder seinen eigenen, verschliessbaren Verschlag hat, geholt, und dann geht es so schnell als möglich den steilen Schlossberg, bis an die scharfe Kurve, die schon manches Opfer gekostet hat, hinab. Je nach Geschicklichkeit des Fahrers wird sie mehr oder weniger gut überwunden, und dann weiter, am Bahnhof vorbei, über Schackau nach Kleinsassen und Milseburg. Auf " Danswiesen ", einem kleinen, zum Schloss gehörigen Gehöft, kocht man über einem Holzfeuer im Freien Kaffee. Heute allerdings hat man nicht so lange Zeit als das letzte Mal. Da war man Sonnabend Nachmittag gekommen, und erst Sonntag Mittag wieder fort gefahren. Bis spät in die Nacht waren wir um ein helles Feuer versammelt und erst als dieses verlöscht war, und die Kälte der Nacht sich fühlbar machte, suchten wir auf dem geräumigen Heuboden einen passenden Schlafplatz.

Doch es ist Zeit die Rückfahrt auzutreten. In langer Reihe, die Köpfe dicht auf die Lenkstange gebeugt, fährt man mit aüsserster Geschwindig-

keit die " Milseburg " hinab, gilt es doch bis 4 1/2 Uhr, zum Anfang der Arbeitsstunde, das Schloss zu erreichen. — Wie alle wirklichen körperlichen Übungen, so spielt auch vernünftiges Radfahren, und Wandern im biebersteiner Leben eine grosse Rolle. Zwei mal im Jahr, zu Pfingsten, und Anfang October, finden grössere Radfahrten, und Wanderugen in mehrere Teile des deutschen Vaterlandes statt. Nach ihrem Belieben können sich die Schüler diesem oder jenem der Lehrer anschliessen, manchen, zuverlässigen, die es gerade auf eine besondere Gegend " abgesehen " haben ist es auch gestattet, allein, oder nur mit Kameraden zu fahren. Die Ferien dauern 10 Tage. Durch gute Gewöhnung sind auch die jüngsten, und kleinsten Schüler fähig, täglich, durchschnittlich 100 km zurückzulegen. Die grossen Städte werden so weit als möglich vermieden. Auch Hotels, und Restaurants sind uns entbehrlich. Draussen im Walde schlägt man sein Lager auf; eine frische Quelle liefert uns Wasser zum kochen, und ein gesundes Getränk. So weit es die Witterung erlaubt schläft man im Freien. Nur wenn es zu kalt, oder feucht ist, suchen wir einen Gasthof auf, begnügen uns eventuell auch gern mit einem gemeinsamen Bett, in Form eines Heubodens. Abgesehen von der Entwicklung der Selbstständigkeit lernt man auf solchen Fahrten Land und Leute kennen, wird unabhängig, und genügsam. Nach Ablauf der Zeit kehren alle gesund, und wohl, mit der Gewissheit nach Hause zurück auf dieser Fahrt mehr gesehen, und gelernt zu haben, als auf einer Reise mit der Eisenbahn bis an die Riviera. Die Sommerferien kann man, indem man sich Herrn Dr. L., event. auch einem der anderen Herren anschliesst, benutzen, weitere Teile Europas auf D. L. E. H. Weise kennen zu lernen.

So wurden in verflossenen Jahren, zum grössten Teil per Rad, oder zu Fuss, Italien, Schweiz (Bergbesteigungen), Oestreich, Norwegen, und Griechenland esucht.

Doch kehren wir nach Bieberstein zurück. Um 4 1/2 Uhr beginnt die Arbeitsstunde. Ein jeder arbeitet auf seinem Zimmer; nur die, welche langere Zeit ihre Hausarbeiten nicht zur Zufriedenheit erledigt haben, müssen an einer gemeinsamen Arbeitsstunde, unter Aufsicht eines Lehrers, teilnehmen. Ihre Zahl ist aber nur sehr beschränkt, da sowohl Lehrer, als auch Schüler hr Möglichstes tun sie stets zu vermindern. Älteren, Zuverlassigen, ist es auch gestattet draussen im Schlossgarten, oder im Walde zu arbeiten.

Zwei Mal wöchentlich findet von 5 1/2-7 Uhr Rugby-Fussballspiel statt. " Rugby " hat vor " Association " den Vorzug, dass es mehr, und gleichmassiger alle Muskeln betätigt, ferner erlaubt es, durch zahlreiche Vorderspieler die Zahl der jeweiligen Teilnehmer zu erhöhen. Oft wird der Einwand gemacht, dass Rugby ein zu gefährliches Spiel sei. Ich glaube nach den Brobachtungen die ich in Bieberstein gemacht habe (es kam während meinem zweijahrigen Aufenthalt kein einzieger ernster Unfall beim Rugby vor) sagen zu dürfen, dass Rugby, wenn es gut gespielt wird, in keiner Weise gefährlicher ist als Association, eher das Gegenteil. — Kaum hat es zum Ende der Arbeitsstunde gelautet, so kommen die Spieler aus ihren Stuben. Sie tragen, je nach der Seite auf der sie spielen, rote, oder blaue Spielhose, und weissen baumwollenen Sweater.

Ein steiler Fussweg führt den Schlossberg hinunter zur Fussballwiese. Er wird halb fallend, halb springend zurückgelegt. Nachdem man noch eine kurze Strecke, durch abwechselnd Wald, und Wiese, gelaufen ist kommt man auf die Spielwiese. Hohe Stangen, sie bilden die " goals ", verraten uns schon von weitem die Bestimmung des Platzes. Ungefähr 3/4 Stunden wird mit wechselndem Erfolge gekämpft, bis endlich eine Seite den entscheidenden Sieg davongetragen hat. Er ruft Zufriedenheit bei der siegreichen, äusserste Kraftanstrengung für das nächste Mal, bei der geschlagenen Partei, hervor. Das Rugby-spiel verlangt absolute Unterordnung der eigenen Person. Niemand darf darauf ausgehen durch persönliche Erfolge zu glänzen, und jeder wahre Spieler muss stets dazu bereit sein, auf eigenen Ruhm, zu Gunsten der Allgemeinheit, zu verzichten. Nach einem Bad in dem neben der Wiese fliessenden " Bieberbach " geht es wieder zum Schloss hinauf, weit langsamer als vorher herrunter.

Wettspiele gegen Mannschaften von auswärts geben Gelegenheit die eigenen Kräfte zu messen. Neben practischen Arbeiten und Fussball wird als Spiel resp. Sport noch Tennis, und ferner im Winter, Ski-, Rodel-, und Bobsleigh-fahren betrieben. Ist im Winter die Witterung zu ungnüstig um Fussball zu spielen, und erlauben die Schneeverhältnisse nicht Wintersport zu betreiben, so finden in der Turnhalle Übungen aller Art statt. Man zieht es aber bei weitem vor sich auf natürlichere Weise körperliche Übungen zu verschaffen. Es versteht sich von selbst dass in Bieberstein der Sporttreibende nicht nach Anzug, Ausstattung, Allüren, und technisch-fremdsprachlichen Ausdrücken, sondern nur nach seinen wirklichen Leistungen beurteilt wird. Leider giebt er zu häufig " Sportsmen " deren einzieger, mit Sport in Verbindung stehender Wert, durch ihre Schneider-, Schuster-, usw. Rechnung festzustellen ist. Von diesem Wesen hat man sich auf Bieberstein stets ferngehalten.

Nachdem um 3/4 7 Uhr das Abendessen eingenommen ist, haben wir noch bis 8 Uhr Zeit unsern jeweiligen Interessen nachzugehen. Dann findet eine sogenannte " Kapelle ", eine Vereinigung von Lehrern, Schülern, und zum Teil Handwerkern des Schlosses, im gemeinsamen Wohnzimmer, statt.

Ein jeder hat seinen Spiel-oder Arbeitsanzug, in einen zur Umgebung passenden, vertauscht. Die Schüler der beiden höchsten Klassen, Ober-, und Unter-Prima haben in der Mitte der Raumes, an dem schweren, eichenen Tisch, Platz genommen ; rund herum, auf Stühlen und Bänken sitzen die jüngeren. Beim Eintritt Herrn Dr. L'es verstummt das bisher noch leise geführte Gespräch. Herr G., der allwöchentlich auf vier Tage von Frankfurt zu uns nach Bieberstein kommt, spielt auf dem etwas erhöht stehenden Flügel einen Satz aus den Meisterwerken eines Wagener, v. Beethoven, Brahms, Mozart oder Hayden. An manchen Abenden, wenn vielleicht Herr G. nicht anwesend ist, spielt das Schüler-Orchester, oder Quartett.

Nach Schluss des Vorspiels beginnt Herr L. eine Vorlesung, von meist dichterischem Inhalt. Wir hörten in dem letzten Iahre unter anderem Homers Odyssee, und Ilias, ferner Äschylos, und Euripides Dramen, Goethes Tasso, und Iphigenie. Manchmal werden auch Schriften aus politischem, und

socialethischem Gebiet verlesen. Den Schluss der Kapelle bildet ein zweiter musikalischer Vortrag, den man nach Möglichkeit, der durch die Vorlesung hervorgerufenen Stimmung, anpasst.

Herr L. hat sich erhoben, und nachdem sich die Lehrer von ihm verabschiedet haben, stehen auch die Schüler auf. Einer nach dem anderen wünscht gute Nacht. An diesen und jenen richtet Herr L. einiege Worte, erkundigt sich nach seinem Ergehen, und seinen Wünschen, erteilt eventuell auch Ermahnung.

Noch eine halbe Stunde ist Freizeit, und dann ertönt die Glocke zur Schweigestunde. Um 9 1/2 Uhr sind die Lichter mit wenigen Ausnahmen gelöscht. Hier und da arbeitet auf seiner Stube noch freiwillig ein älterer Schüler, aber bald begiebt auch er sich zur Ruhe.

Die Menschen schlafen, — da erwacht eine zauberchafte Natur. Langsam steigt der Mond über der Milseburg empor. — Überall herrscht lautlose Stille, nur manchmal vom Quietschen der Wetterfahnen, und dem trauriegen Ruf der Käuzchen, unterbrochen. Aus dem Tal steigt feiner Nebel auf. Ein kühler Nachtwind trägt von Zeit zu Zeit ein letztes, leises Geräusch, aus einem der nahen Dörfer zu uns herauf.

Die Gipfel der Bäume schwanken im Mondlicht, ihr Rauschen klingt uns wie Sagen aus der Vergangenheit.

Hoffen wir dass die Idee der Land-Erziehungsheime, und neuen Schulen immer weitere Kreise für sich gewinnen, und endlich siegreich über dar alte System triumphieren wird. Tragen wir nach Kräften dazu bei, — nicht in lokalpatriotischer Weise jeder nur in seinem Lande —, sondern folgen wir diesem Ideal, und dienen wir ihm, wo es auch immer sei. Dann werden wir geistig, und körperlich frische Menschen werden, und bekommen, bei denen Körper, Intellekt, Seele und Gemüt, in schöner Harmonie entwickelt sind. Dann werden wir fähig sein im modernen, nationalen, und socialen Leben unseren Mann zu stehen, und ruhiger als bisher kann man der Zukunft entgegensehen, in festem Vertrauen auf eine höhere, edlere, und vollkommenere Glückseligkeit.

Hans Waldemar Zenizytzki

LA VIE A LA GUICHARDIÈRE

A cinq cents mètres du Bâtiment des Classes se trouve la maison de la Guichardière, retraite choisie et profondément aimée de notre très regretté fondateur, M. Edmond Demolins. La maison est entourée d'un parc riant, riche de tous les agréments que peut donner la nature. Ses murs sont couverts de roses grimpantes de toutes couleurs, qui, à l'époque de la floraison font vibrer de joie tous ceux qui savent goûter *les bonnes choses de la vie*. Devant la maison s'étendent des pelouses, plantées

d'arbres de toutes espèces, qui, pendant les jours d'été, versent leur ombre sur les élèves qui jouent. Le petit bois qui se trouve par derrière est recherché de ceux qui préfèrent passer une demi-heure le livre à la main. Sur l'Iton se promènent les amateurs de voyages d'exploration : « la pelle » à la main, glissant sur la surface de l'eau dans leur bateau plat, ils remontent ou descendent le courant, pour visiter le monde féerique d'oiseaux, de rats d'eau, d'insectes et de fleurs, qui peuple les berges de ce fleuve en miniature.

La propriété de La Guichardière forme un véritable petit village, aux maisons éparses dans la verdure. C'est tout d'abord la maison principale, où se trouve la salle à manger; puis l'Annexe, comprenant l'étude et la salle de lecture ; le Pavillon, aménagé pour cinq grands élèves ; enfin, plus loin, sur une bande de terre louée par l'École, la maisonnette de l'Iton et le Chalet normand, où, dans une retraite studieuse, habitent quelques professeurs et quelques élèves : village modèle, où tous les habitants vivent en bons voisins, caractérisés dans chaque maisonnette par quelques traits distinctifs, mais étroitement liés les uns aux autres par les mêmes règles et les mêmes coutumes, les mêmes occupations et les mêmes divertissements.

On verra tout de suite par cette description du « lieu », combien la vie ordinaire de nos élèves doit être différente de celle de leurs camarades groupés en un seul bâtiment. On objectera peut-être que les difficultés de l'organisation au point de vue de la discipline seront presque insurmontables. Cette objection pourrait être très fondée, mais, se rendant bien compte de ce danger, les professeurs et les élèves, par leurs efforts suivis, sont arrivés à l'écarter, et à former d'une façon durable un bon esprit de conscience et de devoir : ayant vaincu l'obstacle, loin d'être affaiblis, nous nous trouvons donc plus forts. C'est sur cette conscience que nous comptons pour obtenir une bonne réputation quant au travail et à la conduite, pour stimuler l'initiative individuelle de tous.

Un élève de La Guichardière se trouve vraiment privilégié ; il obtient d'excellents résultats dans ses études, et conserve tou-

jours un délicieux souvenir de la maison qu'il aime presque autant que son *home*.

Les jeux et les divertissements sont nombreux : en hiver c'est le foot-ball qui, sur la pelouse, devant la maison, rencontre le plus grand succès : les petits admirent l'adresse des grands, espérant qu'un jour ils seront admis à disputer *la Coupe* pour leur maison : les grands s'entraînent afin de la conserver. Quelquefois l'étang glacé, mis à notre disposition par l'amabilité de M. Miocque attire les nombreux fervents du patinage : malheureusement ce n'est qu'à des intervalles assez rares.

Le soir des assauts de boxe animés mettent à l'épreuve l'endurance et le courage des combattants.

En été, nos deux tennis, dont le nouveau près de l'Iton a été organisé par l'initiative de Forestier, sont continuellement en usage : ceux qui n'y trouvent pas de place improvisent des tennis imaginaires dans les allées, où ils jouent avec tout autant d'enthousiasme que sur les tennis bien montés. Dernièrement, le jeu de hockey s'est introduit dans les soirées où il fait trop humide pour le tennis : on le transforme quelquefois en polo à bicyclette, sport qui demande beaucoup d'adresse et d'expérience. Dans le potager derrière la maison quelques élèves, unisant « l'utile à l'agréable », cultivent, d'après leurs propres idées de petits jardins : c'est un exemple que nous aimerions voir suivi par beaucoup.

Il ne faudrait pas conclure de tout cela que les sports seuls sont en honneur à la maison : la musique y compte aussi de nombreux adeptes qui toujours réunissent autour d'eux un public capable d'en goûter les charmes. Sur ce chapitre je n'ai qu'à citer les soirées passées chez M[me] Demolins, et les efforts du Concert Rouge qui a fait son début dans « *La Revue de La Guiche* ». Dans le domaine littéraire, la « divine » ferveur de M. Roujol, dont la mémoire est toujours chère aux élèves qui l'ont connu, a trouvé un écho chez un de nos capitaines qui, le dimanche soir, lit à un auditoire enthousiasmé les meilleurs morceaux du théâtre moderne.

En fin de compte, je l'affirme sans aucune hesitation, bien

que nos bâtiments ne soient pas aménagés avec autant de luxe que les maisons plus modernes de l'École, il n'y a pas d'élève qui ne voue à sa Guichardière un sentiment d'affection profonde, et qui, lorsque l'heure sonne où il faut la quitter, ne jette derrière lui un regard où se lit beaucoup de mélancolie et beaucoup de regrets. Au jeune homme, qui va se lancer dans la vie, le souvenir de sa maison sera toujours réconfortant : je lui souhaite de rester, au milieu des hommes et des affaires, un vrai « *garçon de La Guiche* ».

R. C. Coulthard.

LA NOUVELLE CHAPELLE DE L'ÉCOLE

Il est toujours assez difficile à un auteur de juger son ouvrage. Il lui est plus facile de l'expliquer, et c'est en empruntant la tournure d'esprit d'un écrivain expliquant dans sa préface le livre qu'il présente à ses lecteurs, que je me permets ici de parler de la chapelle de l'École. Il est d'ailleurs à remarquer qu'en littérature, les préfaces sont souvent ce qu'il y a de plus intéressant à lire de l'ouvrage tout entier. C'est que, en effet, l'auteur peut y exprimer les idées qui lui sont les plus chères, et dont souvent son œuvre n'est qu'un pâle reflet, il peut y indiquer l'idéal jamais atteint.

De tous temps, et à notre époque plus qu'à toute autre, il a été demandé à l'architecte beaucoup de choses pour peu d'argent. Loin de moi l'idée de m'en plaindre, je pense que c'est à cette exigence que nous devons les progrès magnifiques de notre époque. C'est l'économie de temps (partant d'argent) qui est le grand levier de l'industrie moderne. Il serait facile de le démontrer. Cependant si l'économie, en un mot, conduit au progrès, elle peut quand elle est exagérée, conduire l'artiste à employer des subterfuges, des faux-semblants qui sont également la plaie de notre époque.

Disposant d'une somme assez faible pour répondre aux exigences des nombreux catholiques de l'École, et d'autre part ne

voulant pas employer les faux-semblants qui sont la tentation de l'architecte moderne, je me suis senti au début assez embarrassé. Si j'ajoute à cela qu'une esquisse faite trop vite semblait me lier à une forme déterminée, je donnerai assez exactement toutes les raisons de cet embarras.

Je me plaçai cependant bien en face de la difficulté, et je me mis à étudier une à une les données de ce problème complexe.

Il fallait une salle au moins égale, en superficie, au hall actuel du bâtiment des classes, c'est-à-dire une salle pouvant contenir au maximum 200 à 250 personnes. Un vestiaire pour les vêtements des enfants, une sacristie, enfin une place réservée au chant.

J'oublie de mentionner et j'ai tort : les exigences esthétiques, religieuses ou utilitaires de M. l'abbé Gamble, de mon ami Des Granges, de MM. les Administrateurs, des professeurs, particulièrement des musiciens, etc., etc., enfin, pourquoi ne pas le dire, de mes propres exigences, qui devaient être, quoiqu'on pense, les plus difficiles, les plus impossibles à satisfaire.

Je ne rappelle que pour mémoire, qu'une des principales données du problème était la somme atteinte par la souscription.

Je cherchai donc d'abord à résoudre cette première difficulté, et cela me conduisit à étudier le mode le plus économique pour couvrir un espace relativement assez important puisque le nombre de places exigées m'avait incliné à adopter la largeur de 9 mètres par à peu près le double en longueur, 19 mètres à 20 mètres, et je me rappelais avoir vu à Nancy une maison d'un des architectes les plus modernes et les plus actifs de cette ville, M. André, que par économie il avait couverte par une charpente composée, de cerces en bois de faible épaisseur assemblées à couvre-joints et constituant un axe de 0,18 c. d'épaisseur, léger, économique, assez facile à couvrir et ne demandant pas à l'ouvrier des connaissances bien particulières. J'avais été frappé en demandant des explications à M. André,

de la grande simplicité du système, connu d'ailleurs depuis longtemps, mais rarement employé, sans doute à cause de la routine qui sévit en architecture plus que partout ailleurs [1]. Partant donc d'un système de construction (je ne saurais trop le répéter), j'aboutissais assez rapidemment à un premier projet, qui n'eut pas le don de plaire à ceux qui le virent à son éclosion. Certains détails qui n'étaient pas au point choquèrent avec raison les yeux d'amateurs expérimentés et il me fut demandé un nouveau projet où le système de construction adopté devait être remplacé par un système plus connu, plus économique, croyait-on, plus conforme en tous cas à la tradition d'une chapelle. Il me fut facile heureusement de prouver que ce second projet coûterait plus cher que celui présenté primitivement, et désireux de satisfaire aux critiques qui avaient été adressées à ce projet premier, je remis sur le métier le projet qui m'était cher et auquel j'apportai plusieurs modifications de détails qui eurent pour effet d'emporter l'adhésion de presque tous.

Je conservais le système des cercles qui me permettait d'établir une construction demandant peu de maçonnerie ($3^{m},50$ depuis le niveau de l'Église), une charpente légère qu'un menuisier pouvait facilement établir, enfin je n'avais aucune traverse horizontale ou verticale, venant gêner la vue comme il est d'usage dans les églises à charpente apparente. Le jour où le Conseil d'administration de l'École m'autorisa à employer ce système de construction fut pour moi un jour heureux et je tiens à remercier ici M. l'abbé Gamble, fort opposé d'abord à ce projet, de m'avoir autorisé à tenter l'aventure.

Ce système, en effet, semble à première vue hardi, mais il me fut heureusement possible de montrer quelque temps auparavant à mon ami M. Bertier, une bergerie aux environs de Verneuil, couverte au moyen de cette charpente, ayant sensible-

1. Les architectes ne sont pas seuls responsables de cette routine. Les clients, même les plus éclairés, exigent de leur architecte *la copie* de styles catalogués par les grammairiens d'art. Il y aurait beaucoup à dire sur cette notion simpliste des « styles », si commode aux amateurs pour leur permettre de distinguer une commode Louis XVI d'une commode Empire mais qui, néfaste en architecture, a conduit certains artistes, qui voulaient répondre à ces exigences, à créer de toutes pièces le « modern style ».

ment les mêmes dimensions que celles que j'espérais donner à la future chapelle et que les années (quatre-vingts ans environ) n'avaient nullement endommagée. Tant il est vrai qu'il faut à toute œuvre nouvelle une tradition si mince soit-elle, et que pouvais-je trouver de mieux pour couvrir dignement et économiquement la demeure de l'enfant-Dieu, que le toit d'une étable ?

Ce système de construction adopté, tout se déduisit normalement, et le travail se fit gaiement. Quelques modifications de détail venant du terrain choisi complétèrent peu à peu la silhouette que quelques-uns purent voir sur la maquette exposée au salon de l'École des Roches.

D'aucuns me firent là certaines critiques auxquelles il me fut facile de répondre en invoquant les principes qui m'avaient pour ainsi dire donné une forme dont je n'étais pas absolument responsable. Comme me disait spirituellement un ami en m'entendant défendre passionnément non pas le résultat obtenu mais le principe rationnel qui pouvait l'expliquer : « Votre chapelle n'est pas démontable, mais *démontrable* ».

Rien ne pouvait me faire plus de plaisir, car ce qui m'importe le plus de défendre dans cette tentative d'architecture, c'est non pas le résultat qui sera fatalement dépendant de la main inhabile qui a conçu le projet, de celles qui le réaliseront, mais bien le principe rationnel qui l'a fait naître, et qui ne dépend pas de moi ou d'un autre, mais de la Vérité à laquelle nous devons toutes nos forces et qui est essentiellement objective.

Je demande donc à ceux qui critiqueront cette œuvre, à laquelle il semble que j'attache bien de l'importance, de se placer au même point de vue rationnel.

S'il était possible de faire admettre ce point de vue par tous, il serait enfin possible de « discuter des goûts et des couleurs » et d'arriver à s'entendre. Au lieu de juger d'un phénomène artistique au point de vue purement subjectif et personnel, on se déciderait enfin à se placer au point de vue objectif et impersonnel, en un mot à un point de vue proprement scienti-

tique, la Science ou plutôt les méthodes employées en sciences étant seules capables de nous faire voir des parcelles de la Vérité, Vérité devant laquelle le sentiment personnel est tenu de s'incliner.

M. Storez.

LA FÊTE DE L'ÉCOLE.

Il était écrit que durant le terme de printemps, dont la coqueluche fit le plus long de l'année, les fêtes se suivraient à de très courts intervalles, sans aucunement se ressembler.

La fête du 28 juin venant peu après celle des anciens et la solennité de la Première Communion n'en fut pas moins préparée avec un zèle et une bonne volonté qui donnent la mesure de la vitalité de l'École.

Il serait parfaitement superflu d'insister sur le nombre des répétitions durant lesquelles, inlassablement, MM. Mentré, Massoutié et Moulins détaillèrent aux futurs acteurs les beautés de la pièce qui devait être jouée, non plus que sur la fièvre de travail qui circula dans les laboratoires et les ateliers de travaux pratiques : le simple compte rendu des résultats permettra de s'en faire une idée.

Le dimanche, 28 juin, aussitôt la grand'messe terminée, commença le défilé sympathique des parents et des amis de l'École.

Le hall central du bâtiment et les classes avaient été pour ce jour-là transformés en salles d'exposition. Dans une première pièce, s'étageaient, coquets et blancs comme neige, les travaux de menuiserie exécutés dans le cours de cette année, sous la direction de MM. Storez, Beaugrand et Richard, en même temps que ceux de la forge, moins nombreux, d'une note plus sombre, mais aussi plus forte, dus à l'habileté technique des élèves de M. Ouinet.

Dans une autre salle étaient exposées des cartes, des gravures et des photographies ayant servi aux cours de MM. Trocmé, Des Granges, et Ouinet.

Plus loin, on pouvait admirer les petits chefs-d'œuvre d'ingéniosité et de goût exécutés dans les classes de cartonnage de Mlle Sainte-Marie et de M. Ouinet.

Enfin, réunis dans une salle *ad hoc*, à la disposition des visiteurs, se trouvait une collection de cartes, de cahiers et de devoirs, dont certains, ceux de la classe de Sixième, ceux de Leplat, André Ferrand et Charles Siou, furent particulièrement remarqués.

On fut d'ailleurs à peu près unanime à reconnaître que les attractions les plus originales de cette exposition se trouvaient réunies au premier étage. Les exposants qui s'y étaient volontairement relégués, avaient pourtant nettement conscience de l'effort qu'ils sollicitaient de leurs visiteurs; aussi éprouvèrent-ils le besoin d'attirer leur attention et de provoquer leur curiosité par des affiches vastes et voyantes, sinon artistiques et même, — Dieu que nous sommes modernes aux Roches! — par des garçons sandwichs, lancés dans la propriété, dûment munis de panneaux portant des réclames circonstanciées.

Inutile de dire que si l'on cédait à ces multiples sollicitations, on n'avait pas lieu de le regretter. D'un côté, les maquettes des décorations exécutées par M. Dupire au cours de cette année, étaient habilement disposées dans une salle éclairée électriquement par les soins de M. Bodé. Il y avait, il est vrai, à accomplir une formalité qu'un esprit chagrin — il n'y en a pas à l'école — aurait pu qualifier de fâcheuse ; mais on vous remettait en échange de votre piécette de cinquante centimes perçue à l'entrée, un ticket si artistique et d'un bleu si tendre que tout le monde a été unanime à louer l'excellente initiative de l'habile exposant qu'est M. Dupire.

En face, s'ouvrait la salle des sciences naturelles, disposée par MM. Fleury et Moulins, où l'on voyait exposés côte à côte des grenouilles à toutes les phases de leur développement, toute la faune et toute la flore de l'Iton, des loirs de deux semaines, des produits agricoles et une serie de tubes contenant des corps chimiques aux couleurs mirifiques, aux formes étranges, le tout complété par un volcan miniature qui poussait la complaisance

jusqu'à fumer lorsqu'on introduisait dans ses flancs des rouleaux de papier d'Arménie.

Les parois intérieurs du bâtiment étaient garnies de photographies, la plupart ayant trait à l'École, exécutées par MM. Barrier, Deslandres et quelques élèves (Matras, Cintra, Zentzytzki).

Le soir, la séance artistique réunit dans la grande salle du bâtiment des classes, bon nombre de parents et presque tout ce que nous comptons d'amis à Verneuil.

Elle débuta par l'audition de la symphonie en sol mineur, de Mozart, très bien exécutée par l'orchestre sous la direction de M. Parent. Puis, alors que l'auditoire était encore sous le charme des dernières mesures de musique, le rideau se leva sur un charmant décor brossé par M. Dupire, pour la représentation des *Plaideurs*, de Racine. Tout le monde connaît cette pièce d'un comique à la fois si franc et si fin : elle fut représentée à la perfection, avec un brio fort réjouissant par Loubet, un Dandin intensément hilare ; E. Martin et P. Guiraud, qui tinrent avec une préciosité charmante les rôles de Léandre et d'Isabelle ; et M. Massoutié que l'intelligence de ses auteurs, et peut-être aussi un peu d'observation locale, transformèrent pour des instants trop courts en un Chicaneau des plus suggestifs. G. Gomy, E. Adler et R. Lagier surent mettre une bonhomie délicieuse dans leurs rôles de Petit-Jean, de l'Intimé et du Souffleur. P. Sauvaire-Jourdan réalisa ce tour de force de nous apparaître sous les traits de la comtesse, ayant féminisé non seulement son aspect, mais encore sa voix et son allure avec la virtuosité d'une jeune première...

La représentation terminée, ceux des spectateurs qui ne restèrent pas au Bâtiment pour achever d'y visiter ou y revoir l'exposition se transportèrent au préau de gymnastique, puis à la salle d'escrime où se déroula pendant près de deux heures un spectacle des plus attachants.

Ce furent d'abord une suite de mouvements d'ensemble exécutés avec une précision gracieuse par les jeunes élèves du cours de gymnastique. Puis, se disputèrent une série de championnats, saut en hauteur, lutte, boxe, escrime, saut à la perche, qui mi-

rent en relief les belles qualités sportives que l'enseignement de M. Perret excelle à développer chez ses élèves.



LEÇON DE BOXE (M. PERRET).

Avant de quitter les Roches, beaucoup de nos visiteurs tinrent à nous exprimer toute leur admiration : par la liste et les illustrations qui suivent, nos lecteurs pourront juger dans quelle mesure elle était justifiée.

J. DESFEUILLE.

EXPOSITION ANNUELLE

(Cette exposition a eu lieu le jour de la fête de l'École.)

I. — Exposition d'agriculture.

TASSÉ : Vue d'ensemble d'une cidrerie. Plan de batteuse mécanique.
CINTRA : Coupe d'un sabot de cheval. Ferrure.
THOMET : Schéma d'une installation de pisciculture.
LAMUSSIÈRE : Aménagement d'un parc à volailles.
BENOIT : Coupe d'un silo à grains.

Riom : Parties caractéristiques d'un coq.
De Vaulchier : Plan d'assainissement d'un terrain. Modèle de jardin potager.
De Boisanger : Greffe en écusson.
De Mareuil : Instruments de jardinage, en réduction, exécutés en bois et métal.
Hocotz : Fleurs.
Bitouzé : Collection de blés.
Devoirs d'agriculture de Tassut, Riom, Thuret, Hocotz, de Vaulchier, Labussière.

II. — Exposition de Sciences naturelles.

1° *Botanique.*

1. Étude de la feuille : formes, espèces, nervures : H. de Labruyère, M. Oberlé, Chr. Glaenzer, M. Procopio, R. Thibaud.
2. Diagrammes de fleurs étudiées : rosacées, papavéracées : A. Ferrand, P. Moussy, Siou.
3. Types des principales familles de dialypétales : J. Waddington.
4. Herbiers : M. Vacher, Garreau, Delbruck.
5. Collections de graines : Bitouzé, J. Waddington.
6. Appareils montrant les fonctions de la plante : transpiration, absorption, respiration : E. Boussod, Capscha, Bitouzé.
7. Carte des flores naturelles : Forestier.
8. Aquarium, characées, lemnacées, algues, etc. Capscha, M. Vacher et élèves des travaux pratiques de botanique.

2° *Zoologie.*

1. Anatomie du Triton : J. Waddington.
2. Embryons de cobaye : Ellis.
3. Jeunes loirs, dont un vivant de 10 à 12 jours : E. F.
4. Œufs d'insectes : Huchard.
5. Aquariums : *a*) Mollusques et poissons : Capscha, Metschérine, Gizycki, Lebouteux, Réquédat.
   b) Tritons : M. Vacher.
   c) Grenouilles aux divers stades de leurs métamorphoses. Élèves des travaux pratiques de zoologie.
6. Collections : *a*) d'insectes : E. de Bary. *b*) de mollusques : J. Waddington.
7. Reproductions et cartes : *a*) Squelette de la grenouille : M. Tassu.
   b) Anatomie du porc : M. Tassu.
   c) Évolution des membres chez les ancêtres du cheval : R. de Bary, Rougeault.
   d) Carte des faunes naturelles : Forestier.

3° *Géologie.*

1. Reproduction en modelage d'un volcan : Élèves des travaux pratiques de géologie.
2. Travail des eaux sur le sable : R. Prieur.
3. Profils mécaniques montrant la formation des montagnes : plis réguliers, irréguliers, isoclynaux, déjetés, chevauchés, en éventail : Capscha, R. Prieur, Courtade, Bitouzé, Lambert.
4. Profils géologiques : *a*) En modelage : Massif cristallin : de Vigo; stratification discordante : Lambert.
   b) dessinés : à travers les Alpes : R. Riom, de Barrau; à travers le Jura : G. Gomy.
5. Reproduction des terres d'empreintes fossiles : Élèves des travaux pratiques de géologie.
6. Collections : *a*) Paléontologie : R. Delmas.
   b) Géologie : R. Prieur, H. de Labruyère.
7. Cartes géologiques : Thiercelin.

4° *Géographie générale.*

1. France hydrographique : Lachapelle.
2. France physique : .
3. Distribution géographique des volcans : Krijanowski.
4. Explorations du Pôle Sud : Benoît.
5. Le Léman : coupes et courbes de niveau : Cintra.
6. Les courants marins : Matras.

III. — Exposition de chimie.

Fabrication de matières colorantes minérales et organiques (40 diverses matières).
Essais de teinture sur coton, laine et soie (écheveaux et tissus).
Divers sels de mercure, manganèse, bismuth, cobalt, potassium (40).
Différents produits organiques (15) tels qu'éther ordinaire, éther éthylacétique, acide acétique, acide oxalique, nitrobenzine, savon.
Différents cristaux d'alun de chrome, alun de potassium, sulfate de cuivre, azotate de potassium (20).
Un oursin métallique.
Un arbre de Saturne.

IV. — Exposition de dessin.

Élèves de M. Dupuis.

Bruhier : Chimère Renaissance, feuilles de lierre, feuilles de trèfle.
Wetzel : Étude de seau, ornement, feuille de laurier.

LAMBERT : Études de fleurs d'après nature et d'objets usuels.
JAPY : Ornement. Fleurs et fruits.
LACHAPELLE : Études des bustes de Dante, Voltaire, tête d'enfant, consoles gothique et renaissance.



PHOTOGRAPHIE DE MATRAS.

PUSINELLI : Paysages d'après nature et objets divers.
THIERGELIN : Console gothique et objets divers d'après nature. Études de fleurs.
DE MAIGRET : Objets divers, canif et objets de dessin.
SIOU : Articles de fumeurs et différents croquis d'atelier.

Élèves de M. STOREZ.

PINGUSSON et C. GLAENZER : Boules de neige.
H. DE LA BRUYÈRE : L'ours et l'amateur des jardins.
DE MAGALHAÈS : Bateau.
Vases décorés par Prieur, Langer, J. de la Bruyère, Laurent-Barrault, M. de Turckheim, Thibaud, Comaléras, Brueder, C. Glaenzer, de Magalhaès. Matras, de Pourtalès, Mestchérine.
GILLET : Vase contenant des œillets.
SIOU : Papillon.
BRUEDER : Lapin.
LYAUTEY : Lapin.

Siot : Poupée et branche de gui.
Tasse : Fleurs de pommier.
Mason : Marguerite.
Noel Martin : Genêts.
De St-Maur, de Magalhaès, Mestchérine et Berthet : Lettres ornées.
De Magalhaès, Valenzuela et Langer : Paysages.
M. de Turckheim et Langer : Brouettes.
Langer et de Magalhaès : Bicyclettes.
M. de Turckheim et J. de St-Maur : Ballons de foot-ball.



Atelier de modelage.

V. — Exposition de modelage.

Enseignement préparatoire.

Machemin : Chapiteau gothique, ornement renaissance, tête d'enfant.
Decauville : Fruits, feuilles de lierre, ornement.
Magalhaès : Tête d'enfant, ornement, console gothique et renaissance.
Wetzel : Feuilles de trèfle, ornement, feuilles de laurier.

Enseignement secondaire.

R. Glaenzer : Guirlande Louis XVI, console (gothique), Chimère renaissance, étude de taureau.
Mason : Composition décorative, garniture de bureau renaissance (encrier, cachet et cendrier).
Pingusson : Composition décorative, une garniture de bureau gothique, encrier, cachet et cendrier.

VI. — Exposition d'aquarelles.

Trente et une aquarelles faites par les élèves de M. Grunder : Valenzuela, 10; Cortada, 10; Hocotz, 7; de Vaulchier, 3; Moussy, 1.

VII. — Exposition de menuiserie.

1° *Cours de M. Beaugrand.*

Benoit : Armoire fermée.
De Bary et Rougeault : Caisse à compartiments.
Bouchard : Un petit casier rond.
Carron de la Carrière et Hocotz : Étagère à angles arrondis.

2° *Cours de M. Richard.*

Oberlé : Table à ouvrage Louis XV à double plateau. Sellette. Classeur. Tabouret.
Thuret : Bureau à casier et tiroirs. Banc photométrique pour le cabinet de physique.
Garreau : Étagère à fleurs rectangulaire à 4 plateaux. Étagère demi-cintrée à 4 plateaux. Tabouret. Équerre de menuisier.
Labussière : Guéridon chêne ciré, pied tourné à 3 patins. Porte-couverts.
Kobouloff : Niveau de maçon carré. Table Louis XV à double plateau.
Waddington : Petite armoire à compartiments.
Huchard : Vide-poches. Escabeau à 9 marches.

JAPY : Étagère découpée à 2 rayons.
LAMBERT : Une étagère de support.
MACHEMIN : Une étagère de support.
CHARLIER : Une table pliante.
THIBAUD : Porte-couverts. Équerre de menuisier. Boîte à épices.
PLISSON : Tabouret chêne à barrettes.
DE ST-MAUR : Tabouret chêne à barrettes. Boîte à ouvrage en sapin.
Jean CASTAN : Boîte à ouvrage chêne ciré.
J. MOUSSY : Sellette.
LANGER : Porte-potiche. Tabouret de piano.
BRUEDER : Classeur.
GUIRAUD : Table carrée avec tiroir.
G. FILLEUL-BROHY : Niveau triangulaire. Caisse à fleurs.
MÉLIKOFF : Chevalet de bûcheron. Casier à livres. Étagère à console.
DERIHON : Caisse à fleurs.
PATINO : Classeur. Étagère à console.
BERTRAND : Classeur. Étagère à console.
ELLIS : Étagère à support. Équerre.
FOISY : Porte-allumettes. Tabouret.
BOUSSOD : Tabouret.
H. DE LABRUYÈRE : Échelle.
BITOUZÉ : Liseur. Tabouret.
BOURGEOIS : Banc de jardin. Étagère à support.

VIII. — Exposition de photographie.

MATIAS : 2 épreuves au charbon ayant figuré au salon de l'École 1908, portrait et paysage : Portrait d'élève (Bouthillier). Portrait d'enfant. Paysage (avant l'orage). Jeu de cricket. Les élèves au modelage.
CINTRA : 3 portraits de professeur et élèves.
BOUTHILLIER : 4 panneaux du Salon 1908.
PETERSEN : 2 paysages de Suisse.

IX. — Exposition des objets fabriqués à l'atelier du fer.

1° *Travail à la lime, au burin, au bédane.*

VACHER : Un pointeau façonné à 8 pans. Un presse-papier. Une équerre à chapeau.
PETERSEN : Un pointeau façonné à 8 pans. Une équerre à chapeau. Un parallélipipède avec saignées à mi-épaisseur au bédane.
DE MARGUET : Un pointeau façonné à 8 pans. Une règle plate avec chanfrein. Une pièce d'ajustage à glissière.
GALL : Un pointeau façonné à 8 pans. Un parallélipipède avec saignées à mi-épaisseur au bédane.

Et. de Bary : Un pointeau façonné à 8 pans. Une tige filetée avec écrou. Une règle. Une équerre ordinaire.
Schlumberger : Un pointeau façonné à 8 pans. Une entrée de boîte à lettres.

2° *Forge.*

Vacher, Pétersen, de Maigret : Ornements et consoles en fer forgé.
Travail exécuté par l'ensemble des élèves : *École des Roches.* Lettres en fer de 4 m m d'épaisseur.

X. — Exposition de cartonnage.

1. Cours de M. Ouinet

Enseignement collectif : Exposition des meilleurs travaux de Robert Thibaud, Laurent-Barrault, Georges Watel, Émile de Freitas, Christian Glaenzer, Thierry Faure, André Prieur, élèves de la classe de Sixième.

Pliages variés.

Pliages de bandelettes : Tissages. Pliages représentant des objets usuels.

Motifs d'ornement.

Pliages dérivés du carré : Pliages dérivés du rectangle. Pliages dérivés du triangle équilatéral.

Objets en carton.

Vide-poche, par A. Prieur. Solides géométriques. Cube. Solides géométriques Parallélipipède droit, par E. de Freitas.

Tissage.

Rond de serviette, par R. Thibaud.
Boîte et son couvercle, par R. Thibaud.
Porte-allumettes, par L. Barrault.
Paniers, par R. Thibaud, L. Barrault.
Cadres à photographie (tissage), par L. Barrault, G. Watel.
Pliage en accordéon. Abat-jour, par R. Thibaud, Th. Faure, L. Barrault, Chr. Glaenzer.
Lanterne vénitienne, par Laurent-Barrault.
Panier en fil de fer, par R. Thibaud.

2. Cours de Mlle Ste-Marie.

Aubry : Boîte à mouchoirs. Porte-journaux. Plan d'un camp retranché. 3 cadres en papier. Une auto en carton. Une pelote à épingles. Animaux

en papier découpé et plié. Un vase doré. Passe-boule en carton. Abat-jour.
AUBRY et GIZYCKI : Château fort. Assemblage.
LEBOUTEUX, GIZYCKI : Villa moderne. Assemblage.
CHARONNAT : Ballon dirigeable. Violon en carton. Seau et baquet en carton. Boîte à mouchoirs. Pelote à épingles. Moulins à vent. Toupies.
PLISSON : Buvard. Pelote. Boîte à mouchoirs. Vide-poche. Un vase doré. Fleurs en papier. Boîtes en carte à jouer. Porte-montre. Toupies. Moulins à vent.
DAUPRAT : Boîte à mouchoirs. Vase doré. Abat-jour. Dessus de porte. Aiguille en carton brodé.
PAUTHONNIER, PLISSONNIER, PROCOPIO, CAMPOS, BADIN, MOTHEAU, AUZÉPY, LAGIER : Découpages. Pliages. Assemblages.

CONCOURS DE GYMNASTIQUE

Championnat de saut en hauteur : 1er Gabriel Filleul-Brohy; 2e Mestchérine; 3e Jacques Filleul-Brohy; 4e Watel.
Championnat de lutte : 1er Oberlé; 2e Gaïco; 3e Gœtz; 4e Plissonnier; 5e Glaenzer; 6e Badin.
Boxe : poids extra-plume : 1er Glaenzer (R.); 2e de Vigo.
— *poids extra-léger :* 1er Thiébault; 2e de Vaulchier.
— *poids léger :* 1er Mason; 2e Sprauel.
— *poids lourd :* 1er Schlumberger.
Escrime : 1er Fabra; 2e A. Cortada.
Canne : 1er Cintra; 2e A. Cortada.
Assaut de la perche : 1er de Freitas.

RÉSULTATS DES EXAMENS

Session 1907.

Certificat de mathématiques générales. Un candidat reçu.

Guy THURNEYSSEN; mention assez bien.

Baccalauréat ès sciences. 5 candidats, 5 reçus.

Jacques HERVEY.
René LORILLON.
Octave MENTRÉ, mention bien et félicitations du jury.
Jacques MESNIER.
Marcel PLANQUETTE, mention assez bien

Baccalauréat de Philosophie. 5 candidats, 5 reçus.

Louis Bélières.
Jean Desplanches, mention assez bien.
Robert Firmin-Didot.
Olivier Pillet.
Christian Schlumberger.

Baccalauréat, première partie.

Première A (latin-grec). 1 candidat, reçu.

Eudoxe Grigorovitza, mention bien.

Première B (latin-langues vivantes). 5 candidats, 4 reçus.

Pierre Bouthillier.
Pierre Foissey.
Eudoxe Grigorovitza.
Pierre Monnier; mention bien.

Première C (latin-sciences). 1 candidat, reçu.

Pierre Monnier; mention assez bien.

Première D (sciences-langues vivantes). 3 candidats, 2 reçus.

Pierre Bouthillier; mention assez bien.
Robert Delmas.
Examens passés : 22; réceptions : 19; moyenne : 86 %, mentions 8.

P. S. — Se sont présentés seuls, sans avoir suivi tous les cours de première. 4 candidats, 2 reçus.
Maurice Cronier.
Yves Pilon-Fleury.

II

LA VIE INTELLECTUELLE

LA CLASSE DES TOUT PETITS

Sur de petits bancs de poupée sont assis, en ordre, par rang d'âge, Yvonne Jenart, 3 ans, Robert Minier, Marie-Rose Bertier, Charles Trocmé 4 ans, puis deux très grands et vieux élèves, Marie-Anne Trocmé et Antoine Bertier, 5 ans : c'est la plus belle classe de l'École ! On y est très sérieux, on y vient avec enthousiasme, on écoute avec religion, on boit les paroles de Mlle Sainte-Marie. Quelle est la baguette magique qui transforme chaque jour nos petits diables en personnages si studieux ? Ce sont toutes ces belles choses nouvelles et lumineuses qui vont passer devant leurs yeux : de grandes images, grandes comme le mur de la chambre, sur lesquelles on pourra montrer, en montant sur une chaise, tous les animaux d'un village, tous les outils d'un boulanger ou d'un forgeron, ou bien encore ce beau port de mer où on a appris à nommer tant de choses nouvelles ! des quais, des phares, des usines ; qui donc avait jamais vu rien de semblable avant d'aller en classe ! Mais on change déjà d'exercice avant que la fatigue vienne. Chacun est à sa place, les bras croisés on regarde avec intérêt ce que Mademoiselle sort de son tiroir. Pour aujourd'hui ce sont des jetons multicolores dont, à tour de rôle, nous prendrons une poignée, une toute grosse poignée, en écartant nos petits doigts, tant que notre main peut en contenir. Et maintenant il faut dire combien nous en avons pris, les additionner. 2 verts et 3 bleus et 1 rouge, combien cela fait-il ? Puis les diviser, nous sommes 5 combien faut-il en donner a chacun ? Tout à l'heure, avec d'autres poignées, nous pourrons multiplier. Ah ! comme c'est amusant et comme nous aurions eu du mal à inventer un aussi joli jeu ! Cependant le devoir nous appelle et il faut quitter cet exercice pour faire

remuer nos petites jambes qui ne s'aperçoivent pas encore de leur immobilité; mais qui pourraient s'en douter tout à l'heure : nous voici donc à la gymnastique. Antoine est nommé pour un jour capitaine, il place donc son équipe à distance réglementaire, passe la revue des talons, les pieds sont-ils bien joints? les bras bien en place? attention! faites, tous comme moi! et la petite troupe reproduit fidèlement les mouvements d'assouplissement les plus simples de la gymnastique suédoise. Ensuite il faut chanter pour que notre petite oreille se forme, puis chacun dira sa petite récitation et c'est à qui aura la meilleure mémoire. Le timbre sonne! est-ce possible? Faut-il déjà partir? Chacun voudrait bien que la classe durât toute la journée; on emporte chez soi un beau bon point et on l'a bien mérité, il n'y a pas eu une minute d'inattention! Nous apprenons par les bons points à connaître tous les animaux car ce sont de jolies images, fort bien faites et dont nous classons en rentrant la collection nous pouvons même raconter qu'ils représentent des palmipèdes, des quadrupèdes ou des carnivores et ces mots superbes, tout neufs, jamais entendus sonnent à nos oreilles comme de la monnaie nouvelle. J'aurais bien voulu encore raconter les débuts en géographie : comment on a fait des montagnes, des collines et des vallons avec du sable, comment on a dessiné les fleuves, la mer, les lacs, les presqu'îles, etc... mais il faut que nous regardions aussi ce que les enfants n'ont point vu et qui est le plus beau résultat de la classe : l'influence morale et l'amélioration de leur caractère.

Sans paraître faire une leçon exprès, sans gronder les enfants, Mlle Sainte-Marie sait très bien redresser leurs mauvaises tendances et leurs petits défauts; par une comparaison adroite avec l'histoire qu'on raconte. Par une petite chanson morale bien expliquée elle saura leur faire désirer le bien et changer d'eux-mêmes ce qui en eux est imparfait. Des notions élevées passent aussi dans leur petit cerveau, très claires et très précises à la faveur des explications données sur de simples mots. Ainsi un jour ai-je été émerveillée par une charmante petite leçon de patriotisme faite à propos de la petite flamme que portent les navires au bout de leur mât.

En résumé, entrer dans l'esprit de l'enfant en éveillant l'intérêt et en soutenant perpétuellement la curiosité; entrer dans son âme à la faveur de l'intérêt éveillé telle est la base de la méthode de Mlle Sainte-Marie. Pour le reste elle ne passe rien : tout ce qui est corporel, machinal presque, doit être bien fait dès le premier jour. Elle sait que l'habitude commence avec les premiers actes. On ne doit pas parler en classe, on le sait, et on n'essaye même pas. Ces tout petits ont une discipline exemplaire; la mauvaise tenue, même d'un bras

ou d'une jambe, même une attitude nonchalante n'est pas admise. C'est en cela que les bébés apprennent à « se contrôler » comme disent les Anglais, à se maîtriser, et c'est vraiment l'effort le plus efficace qu'on puisse demander à leur petite nature. Plus tard, ils apprendront l'effort intellectuel, plus pénible, mais le premier essai fait pour se vaincre profitera au second.

Il est bien nécessaire de ne demander à l'enfant que ce qu'il a la force de fournir; de proportionner l'effort aux ressources de son âge; le reste doit être obtenu pour ainsi dire par habileté : à la faveur de la curiosité si vivace chez les petits.

Aussi M[lle] Sainte-Marie a-t-elle bien employé son temps : les nouveautés qu'elle a fait découvrir à ses pupilles cette année les ont tellement mis en appétit que les classes exercent sur eux une vive fascination, toucher les machines de M. Bodé ou savoir ce qu'on fait dans le laboratoire de M. Moulins leur semble le comble du bonheur; c'est avec joie qu'ils vont au-devant des années d'étude et, s'ils continuent, il sera bien bon pour eux d'être de vrais élèves de l'*École des Roches*.

LA SCIENCE SOCIALE ET L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE DANS LES PETITES CLASSES

Je me suis étendue si longuement l'année dernière sur les travaux de mes petits élèves, que ce n'est pas sans difficultés que je me suis résolue à en parler encore. Je tâcherai de le faire brièvement, m'excusant non seulement des redites qui vont certainement se produire, mais encore et surtout de remettre sur le tapis une question que j'ai déjà épuisée à peu près.

Je ne parlerai pas des études de français et de mathématiques dont j'ai été satisfaite. Le cours d'histoire naturelle m'a permis de joindre à l'étude de la zoologie quelques notions pratiques d'hygiène, l'explication brève des maladies les plus connues des organes étudiés, ce qui a semblé intéresser les enfants.

Au programme de cette année figuraient l'étude de l'histoire romaine, et la géographie de l'Europe.

C'est en me basant sur la science sociale, que j'ai fait ces

cours, et je suis heureuse de pouvoir signaler les excellents résultats obtenus.

Il est vrai que je n'aurais pas osé entreprendre seule cette tâche, mais M. Descamps a bien voulu s'y intéresser, et ses conseils m'ont beaucoup aidée.

Je n'entrerai pas ici dans le détail du plan que j'ai adopté en histoire ; peut-être pourrait-il cependant servir à la rédaction d'un manuel utile aux études des commençants. Je signalerai seulement la façon dont j'ai procédé.

Les élèves de 7e voient pour la première fois l'histoire romaine. Ils l'étudieront de nouveau et plus en détail en 4e. Il est donc important, pour le moment, de leur donner une base solide, de former une charpente bien établie sur laquelle s'appuieront leurs études ultérieures.

Aussi n'avons-nous accordé qu'une très faible attention aux récits légendaires, nous efforçant de comprendre comment cette poignée d'individus expulsés de leurs cités respectives, réfugiés dans un marais insalubre et inculte, avaient pu créer ce peuple de paysans vigoureux, travailleurs opiniâtres, disciplinés, héroïques, dont les conquêtes méthodiques et raisonnées s'étendront sur le monde connu par une domination prodigieuse.

J'ai divisé mon cours en six parties.

1re partie : Étude raisonnée des peuples occupant l'Italie au moment de la fondation de Rome. Cette étude comprend celle du lieu, du climat, des productions naturelles et moyens d'existence. Organisation de la famille, de la société. Habitation, propriété. Causes habituelles des guerres les plus fréquentes. Principes de faiblesse ou de force.

2e partie : Fondation de Rome. — Les conditions dans lesquelles Rome se fonde créent le type romain. — Famille. — Religion. — Société. — Les Rois.

3e partie : Causes sociales déterminant la proclamation de la République. — Conquêtes en Italie. — Guerres extérieures.

4e partie : Transformation du type du vieux Romain au type du Romain classique. — Passage de la petite à la grande propriété. — Guerres civiles : Marius, Sylla, Pompée, César.

5e partie : Triumvirats. — Empire. — Organisation de l'empire.

6e partie : Le Christianisme : Persécutions. — Triomphe du christianisme. — Partage de l'empire.

Cette énumération bien sèche résume très succinctement le travail de l'année. Les enfants y ont mis beaucoup d'ardeur et de bonne volonté. Le cours d'histoire est accueilli avec joie ; une classe d'histoire supplémentaire est ma meilleure récompense à donner.

Les cours faits sont résumés d'abord oralement par un élève ; puis j'écris au tableau noir une sorte de plan que les enfants copient dans leurs cahiers, et qu'ils ont la permission de consulter avant l'interrogation de la classe suivante, sans avoir jamais l'obligation de l'étudier. Ce système d'enseignement sans livre et presque sans leçons à apprendre, provoquera plus d'un sourire sceptique sur le succès bien aléatoire d'une semblable méthode. Pourtant, que l'on réfléchisse à l'impression que produit sur un enfant un récit un peu frappant, vif, curieux, enchaîné d'une façon absolument lumineuse et rationnelle à ce qui précède et à ce qui suit, grâce aux lumières apportées par la science sociale, et que l'on se rende compte au contraire des difficultés d'une leçon apprise dans un livre, répondant plus ou moins aux aptitudes spéciales de l'enfant, le distrayant sans cesse du sujet particulier de son étude par l'effort de la lecture, plus considérable qu'on ne le croit chez la plupart des enfants capables de vous raconter avec tous ses détails un conte de fée entendu une seule fois deux ans auparavant, et ne pouvant retenir dix lignes de leçon répétées vingt fois dans un livre. Pour ajouter le poids de l'expérience pratique à cette théorie que beaucoup ne voudront point admettre, que l'on me permette de citer quelques chiffres. La classe a compté 17 ou 18 élèves pendant l'année : Quoique sévère dans l'appréciation des notes méritées, j'ai eu trois notes inférieures à la moyenne depuis la rentrée d'octobre. De plus, je me suis souvent amusée, lorsque des visiteurs sont venus assister à la classe, à faire interroger les enfants par un de leurs camarades, sur toute l'histoire étudiée

pendant l'année. Ces interrogations tout à fait improvisées n'ont jamais déconcerté les enfants, et leurs réponses ont toujours été satisfaisantes et très personnelles.

Deux compléments de cet enseignement me servent énormément : je veux parler des discussions qui terminent les classes, et des conférences dans lesquelles un des garçons présente à ses camarades, d'après des recherches personnelles dans des documents mis à sa disposition, une série de détails nécessaires à connaître, mais qui arrêteraient ou troubleraient le cours du professeur. Je signalerai entre autres une très intéressante conférence de Maurice Aubry sur l'armée romaine, et une autre de Robert Réquédat sur l'habitation, l'ameublement et le costume. Les conférenciers ont joint à leurs descriptions des dessins et des plans très intéressants, Bien que très satisfaite de tous mes élèves, je suis heureuse de féliciter de leur assiduité Maurice Aubry, Robert Réquédat et Edgardo de Magalhaès qui ont fourni un travail de raisonnement et de réflexion supérieur à leur âge. Adam de Gizycki, Jean Machemin et Louis Charonnat m'ont aussi fait bien plaisir par une attention très soutenue, un travail régulier et intelligent. Enfin je félicite tout particulièrement Paul Morin, qui, arrivé seulement à Pâques, a pris à cœur de refaire à lui seul les études auxquelles ses camarades avaient consacré les deux premiers termes, et de leur sacrifier une partie de ses temps libres.

Maintenant, voici ces enfants parvenus à la moitié du cycle de leurs études historiques que j'ai commencées avec eux l'an dernier. Ils me semblent aptes à poursuivre avec fruit ce travail qui les passionne. Je souhaite que la bienfaisante lumière de la Science sociale éclaire pour eux « la nuit » traditionnelle et fausse du moyen âge qu'ils vont étudier à la rentrée prochaine.

*
* *

Basée également sur les données de la science sociale, le cours de géographie a été assez facilité pour les enfants, quoique

plus développé qu'on ne le fait ordinairement en 7e. Nous avons commencé par les pays de l'Europe les plus simples pour terminer par les plus compliqués.

Voici comment se font les cours.

Sur une carte physique muette du pays à étudier, nous nous efforçons d'établir des régions déterminées par la nature du sol, le climat, les cours d'eau ou les mers avoisinantes.

Puis les enfants cherchent quelle est la race qui peut s'y développer et y vivre, quelles y seront les cultures, élevage et industrie. Nous nommons alors les fleuves, les montagnes. Les enfants discutent et raisonnent l'emplacement probable des villes que nous indiquons sur la carte : si leurs suppositions sont réellement réalisées, nous nommons d'abord ces villes par la cause ou les causes qui ont dû déterminer leur fondation : marché de blé, commerce de fourrures, port de pêche, croisement de routes importantes, etc. Enfin nous terminons par l'application aux villes de leurs noms propres qui ne sont plus qu'une étiquette à poser sur ce que les enfants ont l'impression d'avoir découvert eux-mêmes. Alors, nous indiquons les bornes, les divisions politiques, les lignes de chemin de fer du pays étudié. Le résumé des cours se fait sous forme de plans ou de tableaux que les enfants copient dans leurs excellents cahiers de géographie : (E. Sieurin, classe de 4e). Sur la carte physique ils indiquent les bornes, fleuves, montagnes, divisions naturelles. En regard le tableau de chaque région avec la culture, l'élevage, la propriété, les produits naturels, le commerce, l'industrie, l'organisation de la famille, le type et le caractère de la race. Sur la carte politique les bornes, les divisions politiques, les villes, les chemins de fer. En regard le tableau de ces villes avec leur commerce, leur industrie, leur specialité.

Pour que cette étude qui déjà intéresse les enfants soit de plus en plus concrète, j'ai prié plusieurs de leurs camarades étrangers ou français vivant à l'étranger de vouloir bien leur faire des conférences sur leur pays d'origine, ce qu'ils ont accepté avec beaucoup de bonne grâce et de simplicité.

Jean Moussy, de 4e, nous a donné de très intéressants détails

sur Moscou et la Russie du nord, en nous en montrant de nombreuses photographies.

Jean de Biesiekerski, de 6e, nous a parlé de la Pologne avec une clarté et une précision que sa timidité, au début de la conférence, ne nous faisait pas espérer.

Puis, c'est un grand élève de philosophie, Eudoxe Grigorovitza qui a bien voulu exposer à ses petits camarades ce que pouvait être l'avenir de sa patrie : la Roumanie.

Avec beaucoup d'entrain et de bonne humeur, Ulysse Hocotz, de 4e, nous a parlé de la Turquie, et grâce à ses nombreuses cartes postales et ses plans fort bien établis, nous a fait visiter Constantinople d'une manière extrêmement complète et agréable.

M. Dupire est venu nous faire un récit aussi amusant qu'instructif de son voyage en Italie ; mais je doute fort qu'après l'avoir entendu l'un d'entre nous conserve encore des illusions sur la probité des gondoliers de Venise, de si poétique mémoire pourtant.

Albert Thiébaut, de 5e, nous a vivement intéressés par sa conférence sur l'Espagne et sa jolie description des courses de taureaux. Après lui, José de Vigo, également de 5e, nous a parlé de Barcelone en nous faisant une peinture peu engageante des engins explosifs que les anarchistes se plaisent à y fabriquer et trop souvent à y faire éclater. Un 3e élève de 5e est enfin venu nous parler du Pays Basque et du Béarn ; les ruses des contrebandiers-muletiers dont il nous a raconté les audacieux exploits n'ont plus de secrets pour nous, et les photographies que Léon Gardères-Roux nous a expliquées pendant sa conférence, ont été très admirées de ses camarades.

Dudley Ellis, de 5e, nous a fait visiter la Suisse en touriste, nous indiquant non seulement les plus jolis points de vue, les excursions les plus pittoresques, mais nous recommandant encore les meilleurs hôtels et les pâtisseries dont il a gardé un bien fidèle souvenir !

M. Grunder vient ensuite compléter son récit en parlant des ressources de la Suisse, de son commerce, de ses libertés,

de l'instruction et de l'armée. Les photographies montrées au cours de la conférence ont laissé un excellent souvenir aux enfants.

A son tour, Maurice Aubry, de 7e, parla à ses camarades de classe de la Savoie, de ses glaciers, de ses rapports avec la Suisse. Il nous a beaucoup intéressés et a terminé en nous recommandant la cure d'air à Chamonix en attendant que nous y puissions faire... la cure d'eau!

Pierre Petit, de 4e, avec beaucoup de verve, d'esprit, et une petite pointe de malice fit une très jolie causerie sur la Belgique, Bruxelles et ses monuments, et termina par un parallèle très amusant entre les Flamands et les Wallons.

L'ouvrage si intéressant de M. Paul Bureau sur les fjords de Norvège me fournit le sujet d'une causerie qui sembla intéresser mes garçons.

Enfin M. Grunder consacra à l'Angleterre deux soirées, dont les enfants tirèrent grand profit.

Je puis affirmer que les résultats ont été aussi satisfaisants pour la géographie que pour l'histoire. Les enfants possèdent bien ce qu'ils ont appris avec entrain, goût et application.

Près d'eux, hélas, ma tâche est terminée. Ce n'est pas sans un sentiment de regret très profond que je les quitte, mes chers petits élèves, après avoir eu la joie de les suivre pendant deux ans, et de m'être efforcée de leur donner le meilleur de moi-même. Mais n'est-ce pas notre rôle d'éducateurs? S'il nous confie le labeur parfois pénible, souvent très doux, toujours très grand, du semeur, il ne nous réserve pas les joies de la récolte. Malgré l'abnégation qu'elle exige, et les sacrifices qu'elle nous impose, notre tâche reste pourtant bien belle, bien consolante, bien attachante, tant que nous avons assez de lumière pour la comprendre, assez d'énergie pour la réaliser.

Valentine Sainte-Marie.

« MON ANNÉE GRECQUE »

L'effort particulier de cette année scolaire a été d'introduire dans mon enseignement encore plus d'unité. Cette tâche m'a d'ailleurs été rendue facile par la direction de l'École et mes petits élèves ont parfaitement compris ce à quoi je voulais les conduire. Mon vœu le plus ardent serait qu'il leur restât, de ce



LA CLASSE DE 4e (PROF. M. DES GRANGES).

travail commun, un souvenir aussi frais et aussi vivifiant que celui que j'en conserverai moi-même.

Il avait été préludé à ce que je veux appeler « mon année grecque » par la mise en scène d'*Allkestis*, dont il a été dit un mot, dans le Journal de l'année dernière. Qu'il me soit permis d'y revenir. Monter *in-extenso* une œuvre d'Euripide n'était pas un mince travail; mais j'avais rencontré tant de bonne volonté chez mes collègues et chez les élèves, que ce travail s'était accompli dans la joie. Depuis, au bord des golfes de la

Grèce elle-même et sur les remparts de Tirynthe, il m'a été donné de me remémorer le joli décor de M. Dupire, son platane, son temple, son golfe d'Iolcos et la mâle énergie des cris de M. Oddes. Vraiment les métopes d'Olympie n'exprimèrent pas mieux le héros! Ajoutons à cela une admirable et douce sélection de Gluck, faite par les soins de M. Parent et le jeu des enfants parcourant toute la lyre du pathétique au tendre. Nous eûmes vraiment l'impression de ne pas avoir trop défiguré la Grèce, aux yeux de nos petits auditeurs.

Cette tentative synthétique me donna le désir d'aller à l'analyse. Je demandai la classe d'histoire grecque! Il s'agissait, dans l'espèce, de la quatrième qui me fut assurée, pour la rentrée suivante. C'était une classe que je connaissais et que j'aime particulièrement. Des enfants de treize ans, très ardents, très vivants, vous dévorant des yeux et réagissant sous le mors. J'ai la sainte horreur des classes mortes. L'art d'un bon professeur est une équitation. Il faut pouvoir enlever et faire sauter sa classe, quitte à risquer parfois des ruades ou du bruit; il n'y a de plaisir qu'à celà et si l'animal est de bonne race il est vite remis dans le sentier, ou si vous préférez d'autres comparaisons, je veux être un peu chef d'orchestre, déchaîner à plaisir la tempête des cuivres, faire tout retomber au silence, puis faire sortir du silence la voix d'un premier violon.

J'avais, en quatrième, tous ces éléments-là...

Mais pour bien parler de la Grèce, ne faut-il pas connaître la Grèce? C'était mon très vif désir et ce fut l'avis de M. Bertier. Or, si je la connaissais dans Leconte de Lisle, en fait je ne la connaissais pas. Et je voudrais que l'on admirât, ici, avec moi, la souplesse de notre mécanisme scolaire, à l'École des Roches. Nous formons vraiment une « Ecole », c'est-à-dire un groupe d'esprits préférant mille fois à l'enseignement livresque le bel enseignement de la vie. L'un de ces esprit est porté vers les études archéologiques. Le réprimera-t-on? — Non, on le favorise et ce que je ferais moi-même pour un elève, mon directeur trouve bon de le faire pour moi. Il sut faciliter ainsi, de toutes manières, le voyage désiré en Grèce et grâce à l'obligeance de

collègue à collègue, je pus ne revenir à l'École, sans la moindre arrière-pensée, que quinze jours après la rentrée En serait-il de même dans l'Université ?

Ce que fut ce voyage « aux sanctuaires de la Grèce » accompli sur l'*Ile-de-France*, dans une admirable croisière de la Revue Générale des Sciences, ce n'est pas ici le moment de l'énumérer en détail. Qu'il me suffise de dire que ce fut réellement une fête continuelle des yeux et de l'esprit, depuis les clairs rochers étincelants de Delphes jusqu'au cratère encore sulfureux de Santorin.

Mais dans quelles dispositions pense-t-on que j'aie pu revenir, sinon avec un zèle nouveau rallumé au foyer d'Apollon Délien, si bien exploré par la France et avec le très vif désir de rendre largement à mes petits auditeurs et de toute mon âme, la monnaie de cette pièce, de ce beau « talent » d'or que l'École m'avait avancé. Un voyage qui était une sorte de mission devait m'inciter à mieux faire!

Je reprends donc ma chaire, j'attaque l'histoire ancienne; j'en viens à l'histoire de la Grèce. Trois conférences publiques ne me semblent pas trop pour donner idée de mon voyage et, ici, je suis heureux de pouvoir remercier bien affectueusement M. et Mme Jenart de la gentille libéralité avec laquelle ils ont bien voulu me prêter le plus beau local de l'École, la salle à manger du Vallon. J'ai beaucoup à remercier aussi mes auditeurs venus en si grand nombre à ces causeries abstraites dont j'avais écarté systématiquement les vues photographiques; trois heures de parole libre et non interrompue ne me semblant pas excessives pour peindre à grands traits, mon voyage.

Nous nous sommes donc promenés, tranquilles et nouveaux Argonautes, partout où avait atterri l'*Ile-de-France;* nous avons visité Olympie, émergeant des boues de l'Alphée et vu les soubassements de la statue de Zeus revenus à la lumière du jour, nous avons embrassé, de l'Agora de Mycènes, l'Argolide tout entière, toute résonnante encore du nom d'Agamemnon et nous sommes montés, dans des filets tremblants, aux couvents orthodoxes des Météores.

Après d'aussi rudes travaux, je devais à mes auditeurs une compensation. C'est M. Raugel qui m'aida à la leur donner abondante.

L'exemple des chœurs d'*Alkestis* nous avait démontré combien l'union de la poésie et de la musique est agréable et nous savons d'ailleurs à quel point, elle fut conforme au génie grec.

Voici en conséquence ce que nous disposâmes :

Un châssis de projections élevé sur des marches, pris sous un fronton grec, entouré de plantes vertes, se voilant d'un rideau. A droite et à gauche de ces marches, comme se tiennent au Louvre l'*Iliade* et l'*Odyssée*, dans l'*Apothéose d'Homère*, deux figures drapées, deux jeunes choéphores. Une salle dans la pénombre, des musiciens cachés. Voilà que le rideau se réveille et s'entr'ouvre et que les vues défilent, brièvement commentées. Une de nos choéphores se lève, s'anime un peu, s'appuie à la colonne et ce sont des vers de Chénier; puis de Hérédia, des idylles de Samain; chaque pièce est adaptée au mirage qui passe; devant le trésor même des Athéniens, à Delphes, où il fut retrouvé, dans le marbre meurtri, le très antique hymne à Apollon est exécuté et Mme Trocmé pousse la bonne grâce jusqu'à évoquer devant nous la grande plainte orphique, devant les rochers thessaliens.

Rien ne peut nous montrer davantage quel microcosme nous formons, à l'École des Roches, que l'organisation d'une pareille séance. Comme les passagers d'un navire nous devons nous suffire à nous-mêmes. C'est une solidarité charmante et à combien d'obscures bonnes volontés est dû le succès d'un moment! celle des professeurs de sciences qui derrière le rideau, manœuvrent la lanterne, celle des professeurs de musique qui fraternellement collaborent, celle du menuisier enfin sans lequel nul châssis ne se tiendrait debout. Il y a là, une petite image de la vie.

... Après ces séances générales, la besogne des classes journalières, dans notre gentille Quatrième, devait être, grâce aux manuels, de revenir en détail sur les points effleurés; ce furent des classes claires et joyeuses et grâce aux documents que j'ai rapportés de Grèce, l'ornementation matérielle n'avait jamais été

amenée aussi loin ; photographies et cartes postales, collections allemandes et françaises, plans agrandis et panoramiques, tout fut mis à contribution.

Tout cela exposé, non simultanément, car l'enfant se blase et se lasse quand il a déjà vu ou qu'il ne sait point *voir*, mais, successivement, et dirai-je, goutte à goutte, rien n'apparaissant sur le mur qui n'ait été d'abord commenté avec soin par le professeur et qui ne puisse devenir un sujet de devoir. Et pour rapprocher davantage encore cette vie du passé, de bonnes photographies harmonieuses et vivantes de Mounet-Sully dans *Oreste* ou dans *OEdipe-Roi*, photos devant lesquelles je lirai l'œuvre même et qui la camperont dans la vie et ces beaux paysages grecs de René Ménard, qui renferment pour moi l'essentiel et le suc de la beauté antique, mirée en des yeux d'aujourd'hui.

L'image n'est pas assez : j'avais ambitionné de donner aux enfants la sensation directe de l'objet authentique et de leur inspirer le respect attendri des frêles, jeunes et vieilles choses que nous a rendues le passé. La création voulue d'un *musée de la classe* a réalisé mon désir. Non pas un musée permanent, mais une petite vitrine d'expositions roulantes et alimentées par des prêts, grâce à la sympathie et à la bonne obligeance de tous ceux qui détiennent une parcelle du Beau. Certain de mes élèves m'écrivait *en vacances :* « Je songe au musée de la classe ! je vous rapporterai quelque chose ». L'idée a donc pris corps ; nous avons pu montrer de petites poteries antiques que les enfants prenaient respectueusement en mains et qui réintégraient leur demeure de verre, un beau *Kratèr* très pur et toute une théorie de gracieuses « Tanagras ». On jugera simplement par le devoir ci-dessous, à peine retouché, qui est dû à Demelle comment elles ont été comprises.

Grâce à tous ces détails, mes garçons aiment *leur* classe et ont le grand souci de la maintenir propre, sa propreté étant la base de sa beauté. N'avons-nous pas déjà, et les seuls de l'École, obtenu sur nos murs une frise au pochoir ? Jamais nul accident aux images exposées et si quelque nouveau n'étant pas au courant écrivit son nom sur les murs, une réprobation unanime sut vite

lui montrer, en l'espace de deux jours, quelle est notre opinion sur ces coutumes-là.

Au point de vue littéraire, j'ai gardé la méthode, exposée naguère ici-même : pas un seul sujet de devoirs, de lecture, de leçon, de dictée, d'entretien, qui sorte du courant de nos études grecques. Toujours moderniser d'ailleurs mon enseignement et parler du présent pour aller au passé, se souvenir que Phocée est la mère de Marseille ; tel combat homérique devient étourdissant, conté sur l'accent marseillais : je ne craignais pas de le faire pour que l'enfant criât « Oh ! que cela est près ! » ; faire connaître plutôt de grands et beaux ensembles, des chants entiers d'Homère, des tragédies totales que de nous attacher aux infiniment petits, éveiller les esprits, cultiver ce précieux monopole de l'homme, seul des êtres créés dont l'esprit soit curieux du passé de sa race, faire goûter, *faire aimer*.

J'entends deux objections :

Tout cela est très bon ; mais pourquoi attacher, dans une école moderne, une importance si grande aux choses du passé, lorsque ces petits esprits vont se trouver orientés par la force du temps et vos méthodes mêmes, plutôt vers l'avenir?

Je réponds à cela : nous sommes en *Quatrième ;* il s'agit là d'enfants et nous leur racontons de belles et vraies histoires : celles de l'enfance des hommes. J'ajouterai encore : qu'on ne s'illusionne pas; le fragment du programme que je viens d'étudier dans l'ensemble du plan n'occupe qu'un professeur pendant cinq mois d'études, et ce n'est pas beaucoup. Et s'il reste certain que tout en préparant au baccalauréat du cycle latin-grec nous n'y incitons pas aussi vivement qu'ailleurs, ne devons-nous pas néanmoins — plus nous développerons l'esprit mathématique, développer l'esprit de finesse. Certes notre idéal ne saurait être, aux Roches, de créer des esthètes : non pas : tout au plus des « Mécènes ». C'est déjà quelque chose ! Notre idéal aux Roches c'est le « Roi de l'Acier » qui se délasse à couper le volume d'un poète ou à regarder sur son mur une paysannerie de Millet : c'est l'extraordinaire M. Groult gagnant une fortune énorme dans les pâtes alimentaires et en prélevant une partie pour s'é-

lever l'esprit, dans un sursaut subit, au-dessus de ses livres de compte, par la contemplation de ses Reynolds et de ses Turner.

Mais qu'il est difficile de contenter tout le monde : j'entends une autre voix, celle du vieux classique, qui me dit à l'oreille : « Vous aurez vu *trop vite*, cette belle épopée grecque et l'ayant vue trop vite vous n'en aurez rien vu ». — Non, rassurez-vous, cher classique, certes nous n'aurons pas moisi sur un vieux texte mais est-il nécessaire? Nos garçons, je suppose, à la fin de l'année, n'auront pas à brûler, en barbare feu de joie, leur poudreux Démosthènes; ils auront le regret d'avoir passé trop vite et vu des côtes de Grèce un peu ce qu'on en voit par la fente d'un hublot. Mais c'était si joli, au soleil de treize ans, qu'ils garderont sans doute — et n'est-ce pas la victoire? — ce souvenir de Grèce : « C'est un peu la patrie; et nous y reviendrons ! »

René Des Granges.

P. S. — Cette année « grecque » s'est terminée par une visite à l'École des Beaux-Arts et au Louvre. L'auteur de l'article me pardonnera de dire ici combien j'en fus ravi. Et je ne fais pas allusion seulement à la chaude parole et au sympathique enthousiasme de notre guide, mais surtout à l'étonnante formation qu'il a su donner à ses élèves de douze ans; ils allaient droit aux plus belles choses de l'antiquité, les regardaient de leurs grands yeux humides, trouvaient un mot charmant pour dire une émotion qu'on sentait vraie et ajoutaient souvent un petit commentaire historique tout à fait exact. Le lendemain, ils racontaient en classe leur voyage sans rien oublier d'essentiel — et avec une joie et un entrain qui devaient être pour leur maître la meilleure des récompenses. Qui d'entre nous n'a pas à envier ces enfants?

G. B.

Tanagras.

1. Penthalis se rend au marché, mais tout d'un coup, patatras : voilà sa bourse qui tombe. Quel malheur! D'un geste prompt, la jeune femme se baisse pour recueillir les pièces. Elle est accroupie, une main en avant pour ramasser et baisse l'autre par derrière, pour faire contre-poids à son corps qui est très en avant. Penthalis est un

peu gauche et lourde. Ses bras sont un peu gros. Elle n'a rien sur la tête. Son *khitôn* est court et relevé à la ceinture. Ses cheveux sont noués simplement.

II. Assise solitaire, sur un banc, au milieu des tombes, de pierre sculptée pour les riches ou de pierre brute pour les pauvres, une femme est là qui pleure en songeant à celui qu'elle a perdu, à son compagnon de vie qui est parti dans le sombre Hadès. Elle a ramené son grand voile sur sa figure pour oublier, un instant, les choses de ce monde et ne penser qu'à ce cher disparu. Sa tunique traîne élégamment par terre. D'une main, elle tient son voile et laisse pendre l'autre lamentablement. J'aperçois un de ses pieds chaussés de sandales. En regardant bien, nous distinguons son visage triste. Elle a les traits fins. Il reste encore sur sa figure les traces d'une coloration; mais sur le reste du corps, elle a complètement disparu : le bandeau qui retient ses cheveux se distingue à peine.

III. Timécrate est prête à sortir. Elle franchit le seuil de sa maison. Tout est bien en ordre. Elle a recommandé à sa fille de surveiller les servantes et de tisser la laine. Ainsi, tout ira bien. Timécrate va se diriger vers le marché. Elle a mis son *khitôn*; par-dessus, son *himation* lui recouvre la tête et les épaules, de façon qu'elle pourra l'abaisser sur sa figure pour se protéger des regards indiscrets. Elle a le visage fin, les traits, le nez, les lèvres élégants; mais le soleil est fort et son chapeau pointu, aux larges bords, ne lui sera pas inutile. Elle se fait la raie au milieu et ses cheveux s'en vont par touffes des deux côtés. Son pied est chaussé de bottines et non plus de sandales. A la main, elle tient son bel éventail bleu, en forme de lotus. Elle s'en va tranquillement à ses affaires...

J. Demillie.

(13 ans. *Classe de Quatrième.*)

L'ENSEIGNEMENT DU LATIN DANS LA CLASSE DE QUATRIÈME.

Je suis arrivé aux Roches persuadé qu'on avait tort de ne pas appliquer à l'étude des langues mortes et en particulier du latin la méthode moderne, dite directe, à peu près universellement adoptée pour l'étude des langues vivantes.

Les expériences faites par moi dans les Écoles Berlitz me faisaient désirer vivement de tenter cette expérience et M. Bertier non

seulement me donna l'autorisation nécessaire, mais encore m'encouragea dans cette voie et me soutint souvent par ses approbations et ses conseils.

Il me semblait que ce serait une aide précieuse pour l'élève que de pouvoir employer verbalement le latin dans des conversations très simples se rapportant aux événements quotidiens de la vie d'écolier.

Le plan d'études que je dressai, et auquel j'estime que l'on devrait s'astreindre pour retirer de la méthode directe tout ce qu'elle peut donner d'excellent, est le suivant.

En premier lieu, faire de la salle de classe un milieu qui reflète et reproduise la vie latine privée et publique, agreste et urbaine, civile et militaire, commerciale, artistique, coloniale. On obtiendra ce résultat en peuplant la salle de classe d'objets, dessins, photographies, cartes géographiques, cartes postales, illustrations de toutes sortes et inscriptions rappelant le plus immédiatement possible la vie latine dans ses manifestations les plus diverses.

Une fois l'ambiance créée, on peut aborder sans autre préambule l'étude linguistique proprement dite en employant la méthode directe : création progressive du vocabulaire en s'aidant des éléments concrets fournis par les objets énumérés plus haut, puis initiation également progressive aux différentes notions concernant les déclinaisons et les conjugaisons au moyen de phrases d'abord très courtes et très simples, et peu à peu plus longues et plus complexes impliquant des données de syntaxe qui seraient fournies au fur et à mesure par le professeur.

Une fois les élèves capables de se faire comprendre, une voie de perfectionnement illimité se trouve ouverte par le moyen de lectures de textes soigneusement choisis et gradués, de commentaires explicatifs, de recherches effectuées dans des textes différents à propos de variantes ou de ponctuations différentes. Avoir soin toujours de concrétiser le plus possible et de figurer à l'aide des objets que contient la classe le milieu historique et les données matérielles concomitantes aux événements relatés au

cours des lectures faites ou des idées personnelles émises par l'auteur. On choisira de préférence des textes de géographie, d'histoire, d'agriculture et même de jeux, comme étant plus aptes à fournir des éléments objectifs destinés à stimuler la curiosité et l'intérêt de l'élève.

C'est en partie seulement qu'il me fut donné de réaliser ce plan dont la pratique m'a permis d'ailleurs de préciser bien des points et d'arrêter d'une façon plus précise les grandes lignes.

La première difficulté, celle qui, à mon sens fut la plus grande résidait dans ce fait que les élèves qui me furent donnés avaient été déjà partiellement initiés au latin suivant la méthode traditionnelle. Sans parler de l'inconvénient qu'il y a toujours à changer de méthode en cours d'étude, je fis bien vite l'expérience que mes élèves en savaient trop et trop peu tout ensemble pour constituer le groupe qu'il m'aurait fallu pour appliquer intégralement mon programme.

Je rencontrai une seconde difficulté lorsqu'il s'agit pour moi de réunir les objets dont j'ai fait l'énumération plus haut; je m'aperçus vite d'ailleurs qu'il m'était facile de suppléer à la plupart et de me contenter dans les débuts d'un petit nombre. Je trouvai dans l'énumération des différentes parties du corps, des travaux ordinaires, des jeux, des constructions dans l'explication du calendrier et de la division du temps une abondante matière à exercices.

Un peu décontenancés les premiers jours, mes élèves comprirent vite ce que ce système avait de plus attrayant, de plus vivant, et je ne crois pas exagérer en affirmant qu'ils trouvent cette méthode appliquée à l'étude du latin d'un usage aussi normal que s'il s'agissait d'une langue vivante.

Pour ma part, cet essai a pleinement confirmé l'hypothèse que j'ai formulé au commencement de ce petit compte rendu. Je suis entièrement convaincu que la méthode directe appliquée à l'étude des langues mortes est à la fois plus normale et plus fructueuse, et les résultats constatés par M. Cartault, professeur de latin à la Sorbonne, viennent confirmer ce que j'avance. Au

cours de la visite faite dans ma classe par ce professeur, un de mes élèves interrogé sur les diverses parties du corps humain a pu en désigner en latin correct une vingtaine environ.

M. Bertier a bien bien voulu me dire qu'il était satisfait du résultat obtenu : qu'il soit ici remercié de ses encouragements et de ses conseils qui m'ont été d'un secours précieux, dans cette expérience que je suis heureux d'avoir faite et qui ouvrira je l'espère la voie à une réforme utile au développement intellectuel de nos garçons.

Amedeo Gardelli.

L'INSEGNAMENTO DELL' ITALIANO

I fratelli Fabras e de Vigo furonoi miei primi allievi d'italiano e formarono un gruppo veramente omogeneo. Essi mostrarono fin dal principio di interessarsi molto allo studio della lingua che più ha affinità colla loro, la spagnuola; e poiché già conoscevano l'Italia ed erano entusiasti di tutto quanto essa ha di bello e di caratteristico, cosi mi riusci facile di dar loro, presto, una base di conoscenza anche teorica delle forme grammaticali, pur allargando costantemente il vocabolario, introdotto ed usato per mezzo di continuo dialogo. La descrizione de' viaggi da loro fatti in Italia, la dettatura e lo studio del testo d'arie e pezzi musicali preferiti, ci giovarono molto a rendere più nutrito e variato il nostro dialogo, fino a prender talvolta carattere di conversazione libera.

De Barrau e Adler furono sempre troppo occupati per poter dedicare più tempo e maggior volontà allo studio dell' italiano, che per loro riusci un esercizio e insieme un passa tempo.

Più seriamente studiò P. Sauvaire-Jourdan che si propose di applicarsi tanto da riuscire a superare gli esami d'italiano alla licenza liceale, a fine luglio ed avere della lingua una tal conoscenza do servirsene anche più tardi per la lettura e gli studi di materia artistica, che sono la sua principale passione.

Noi non usammo che l'italiano : dalle prime lezioni oggettive

si passò gradatamente, a tutti gli argomenti più svariati : i numeri edi conti, le cose circostanti, i dati geometrici, le misure, gli alimenti, il corpo umano, le azioni della vita ordinaria, gli animali, le funzioni, il tempo, i mestieri, la casa, i viaggi, la città, la campagna, le professioni, i negozi, gli studi, le industrie, le scienze, le arti, la corrispondenza ecc. : il nostro procedimento fu quello della continua domanda e risposta e dell' impiego di elementi già noti all' allievo per fargli intuire termini o nozioni teoriche nuove : il principio fu quello di contare molto sull' esercizio paziente e ben fatto, e meno sulla teoria. Appena fatta una serie di domande, invertii le parti, facendo far lo stesso dall' allievo a me ; così come molte cose dette al presente, si ridicevano al passato ed al futuro, poi in costruzione dipendente, ipotetica, condizionale ecc.

Sauver potè leggere e studiare anche due opere : « Le vite » di G. Vasari e « L'autobiografia » di Benvenuto Cellini.

Il Signor Prof Grunder conosceva già l'italiano e le mie lezioni ebbero lo scopo di fargliene fare la revisione, colmandone le eventuali lacune e perfezionandolo dove occorresse.

Egli lavorò molto *anche* in iscritto e da solo, facendo letture, riassunti e componimenti. La buona conoscenza che il Prof Grunder aveva dell' italiano ed il suo serio metodo di studio mi resero queste lezioni facili e interessanti : tanto più che, presto, ci riducemmo entrambi — come su terreno preferito — alle conversazioni d'argomento pedagogico.

A. GARDELLI.

A JUNGLE IN INDIA

It is midday. The sky is cloudless and of a pale blue shade. The sun is shining and the temperature is warm, very warm.

Not a sound is to be heard, not even the humming of an insect ! The brook is flowing slowly, as if gliding, and its murmur can hardly be heard. The wind is as if slackened by

the heat. On the horizon very, very far away rise the high snow crowned peaks of the Himalayas, reflecting as diamonds the rays of the sun. By moments the faint singing of a solitary bird, or the echo of a falling branch carried by the wind can be heard. The trailing, creepers and bushes, suspended on the high branches of the trees, overhang the murmuring brook, and form a beautiful green arch. Everything, animals and insects, are sleeping during the heat of the day.

The sun is low on the horizon; the western side of the sky is getting a darker shade, some clouds come up which the sun colours blue or red or orange.

The jungle begins to be alive : the birds begin to sing, the brook as if waking up from its long drowsiness, seems to flow quicker, the wind is stronger, the air is fresher. Some insects with strange metallic tints, blue or red pass humming through the air, the buzling of the small mosquitoes is becoming stronger. Every animal wakes up to eat and to drink. It is dusk.

The sky is of a deep blue shade, common to equatorial countries, some light clouds come up and disappear as they came. The stars peep through the trees. The full moon rises up whose pale beams shine over the living jungle.

The tiger growls in the dark parts of the jungle, and some bird frightened by the noise flies through the trees. But slowly the noise dies away and every animal gets in its den or nest.

The jungle is sleeping. Suddenly the echo of the clamour of an animal caught by a tiger is heard and the frightened animals move in the dark for a moment, but soon relapse into silence. The brook murmurs the whole night, reflecting the moon's rays in sparks of light like tiny precious stones. All is hushed in the jungle : it is midnight!

A. S. da Silveira Cintra,

Seconde moderne.

Les Sciences naturelles à l'École.

Les rapports insérés annuellement dans ce Journal disent très clairement ce qu'a été jusqu'ici à l'École, l'enseignement des sciences naturelles. Je pourrais dès lors me borner à constater que durant cette année, des efforts sérieux ont été faits pour maintenir tout au moins les positions acquises, s'il n'y avait lieu de mentionner quelques transformations récemment inaugurées après entente avec M. Bertier, toujours soucieux des améliorations possibles.

Comme par le passé, l'enseignement comprend : la zoologie, la botanique, la géologie et en outre, depuis le début de cette année, la géographie générale. Les cours sont partagés en deux cycles et ainsi répartis :

1er Cycle	zoologie :	classe de	7
	botanique :	—	6
	géologie :	—	5
2e Cycle	zoologie :	—	4
	botanique :	—	3
	géologie et géographie générale :	—	2

Un cours d'anatomie et de physiologie animales et végétales destiné aux élèves des classes de Philosophie et de Mathématiques Élémentaires complète et termine la série.

L'enseignement est essentiellement pratique, démonstratif ou expérimental, dans la mesure du possible et cherche à donner à l'élève une éducation scientifique intelligente, raisonnée et complète, plutôt qu'exclusivement mnémonique. Il comprend des cours et des travaux pratiques; mais de plus en plus ces derniers sont considérés comme un complément utile aux cours et non plus comme pouvant les remplacer.

Les transformations qui viennent d'être signalées ont précisément pour avantage de rendre l'enseignement plus méthodique, plus rationnel, plus complet. Les cours des premiers cycles qui font l'initiative du débutant doivent l'habituer à l'observation, tout en le familiarisant avec les expressions scientifiques, les seules précises. Et comme les mots nouveaux correspondent à des choses qu'il peut voir et observer, il les apprendra sans trop de difficultés et sans être rebuté.

Par l'observation, il arrivera facilement au raisonnement, parce

que bientôt, pour peu que sa curiosité soit bien dirigée et intelligemment soutenue, il ne se contentera plus de voir, il voudra savoir *comment* sont les choses et *pourquoi* elles sont ainsi. Dès lors, l'élève s'intéressera, le goût, l'amour du travail seront chez lui les conséquences de sa curiosité, de son besoin de savoir ou de comprendre.

Pendant les années du second cycle, il pourra alors aller plus avant, aborder des questions plus théoriques, ardues même ou réputées telles. Ainsi, il progressera rationnellement, augmentant ses



LA SALLE D'HISTOIRE NATURELLE.

connaissances et surtout acquérant de précieuses qualités, en même temps qu'une formation intelligente et des connaissances solides basées sur des faits bien observés et bien compris.

Il pourra paraître étrange peut-être, que la géographie générale soit actuellement rattachée aux sciences naturelles. Ce fait n'est cependant que rationnel et se justifie très facilement par les rapports nombreux et étroits qui relient cette science avec la géologie notamment. Par ailleurs, il est conforme aux conceptions géographiques actuelles très développées en Allemagne, en Amérique et si admirablement vulgarisées en France par E. Reclus et M. de Lapparent. Dans son orientation actuelle, la géographie générale est une science complètement rajeunie; d'abstraite et sèche qu'elle était, elle est de-

venue explicative et raisonnée; elle se place désormais à côté des sciences d'observations, de la géologie surtout dont elle est devenue une branche : *la géomorphogénie*.

Toutes ces considérations qui sont plutôt de simples réflexions pourront paraître puériles peut-être, cependant elles prêtent à confusion parfois et pour bien des personnes encore, les sciences naturelles n'ont d'autre valeur, que de satisfaire aux exigences des programmes ou de faire passer plus ou moins agréablement quelques instants. Toutefois, depuis quelques années, ces opinions sont un peu moins générales et les sciences naturelles sont de mode et reçues dans les salons, comme la philosophie l'était jadis. En insistant ici, sur ce sujet, j'ai simplement voulu bien faire ressortir la valeur éducatrice d'un enseignement basé sur l'observation rigoureuse et précise et visant chez l'élève le développement de l'intérêt scientifique et du travail personnel.

La situation de l'École en pleine campagne est des plus favorables à l'enseignement des sciences naturelles et au travail personnel des élèves. La région est excellente pour les collections de botanique et de zoologie : la flore et la faune sont relativement riches et variées. Elles ont été étudiées en des excursions nombreuses et par des pêches ou des dragages parfois très fructueux. Les échantillons recueillis sont en général déterminés par les élèves eux-mêmes soit directement par analyse, par exemple, au moyen des Flores de Bonnier pour les plantes, soit par comparaison aussi, à l'aide des ouvrages illustrés des diverses bibliothèques des Naturalistes.

Pour la géologie et la paléontologie nous sommes moins bien favorisés : l'argile à silex, produit d'altération de la craie par les eaux superficielles est très monotone et assez pauvre, elle nous a cependant livrés d'excellents échantillons d'échinodermes et de spongiaires de la craie. Il est absolument nécessaire que les élèves visitent les terrains plus anciens de l'ouest ou du nord, comme aussi les formations plus récentes et si intéressantes du bassin de Paris et il faudra organiser des excursions régulières pour les classes de géologie. Au début de l'année les élèves des classes supérieures ont visité les riches collections du Muséum de Paris, particulièrement les galeries de zoologie et de paléontologie.

Les collections de l'École sont en général suffisantes. Avec quelques élèves nous avons commencé leur classement. Quelques séries sont incomplètes et il faudra acheter quelques échantillons.

Pour l'an prochain, les collections seront classées et complètement déterminées, le jardin botanique sera régulièrement organisé et enfin un cours de cartographie pratique complétera l'enseignement général.

En terminant ces pages, je ne puis m'empêcher de dire un mot du « laboratoire », hélas! encore futur et cependant si ardemment désiré depuis bien longtemps. De plus en plus la salle actuelle est insuffisante et une réorganisation s'impose : un laboratoire avec salle de cours et salle de travail bien organisées pouvant grouper les collections et l'outillage de travail faciliterait beaucoup l'enseignement et ne contribuerait pas peu à développer chez les élèves, le goût du travail personnel. Je veux espérer que ce vœu est exprimé pour la dernière fois dans ce journal et que, l'an prochain, l'histoire naturelle aura enfin comme la chimie et la physique son « chez soi. »

E. Fleury.

LE COURS DE SCIENCE SOCIALE

A la suite de la perte que nous pleurons encore, j'ai été amené à enseigner la science sociale, dans le cours même où, les années précédentes, je m'étais assis en qualité de simple élève, écoutant la chaude parole du maître.

Edmond Demolins avait le talent, non seulement d'intéresser les élèves, mais de les associer à ses travaux. Il les mettait au courant de ses projets, et les faisait collaborer, d'une façon ou d'une autre, à son œuvre.

Ne pouvant prétendre à un tel résultat, je ne me dissimulais pas, en inaugurant mon enseignement, les difficultés de la tâche que j'entreprenais; mais une idée me soutenait : être le lien entre les nouveaux élèves et l'œuvre de l'ancien maître l'œuvre non pas telle qu'elle était, mais telle qu'elle devait être continuée! Il ne m'eût pas pardonné d'agir autrement, celui qui répétait sans cesse : « On n'honore pas les ouvriers en respectant ce qu'ils ont fait, mais en continuant ce qu'ils voulaient faire! »

Edmond Demolins associait les jeunes gens à son travail, à la confection d'un manuel de science sociale. Le plan de ce manuel existait : je ne pouvais donc m'égarer en route, d'autant plus qu'il ne s'agissait en somme, que d'assembler, dans ce cadre, les résultats amassés par les travaux publiés jusqu'à ce jour, dans la *Science sociale*. Sans doute, il ne suffisait pas de les

amasser en bloc, il fallait en extraire les répercussions, mais là encore je n'étais pas sans guide, puisque, avant sa mort, il put achever le *Répertoire des répercussions sociales*.

En résumé, le manuel comprenait trois parties différentes :

La première, l'explication de la méthode, était exposée dans la *Science sociale*, dans une série d'articles publiés par M. Robert Pinot. Je n'avais qu'à puiser.

La seconde, le *Répertoire des répercussions* me paraissait matière trop ardue pour faire l'objet d'un enseignement à de jeunes esprits. Ce Répertoire pouvait être consulté plus tard par ceux d'entre eux qui continueraient à s'occuper de science sociale. Mais, comme je l'ai dit plus haut, ce répertoire devait m'aider grandement à l'élaboration de la dernière partie.

Celle-ci comprend l'exposé des principaux types sociaux connus. Là devaient porter mes efforts : il s'agissait d'appliquer la méthode des répercussions aux *Grandes routes des peuples*, en tenant compte des autres études faites, telles que celles de Paul Bureau sur les Tartares Kalkhas et les fjords de la Norvège, celle de Paul de Rousiers sur les Peaux-Rouges, celle de M. de Préville sur les sociétés africaines, de Robert Pinot sur les Chinois, sur le Jura, et surtout en m'inspirant du grand travail d'Henri de Tourville, l'*Histoire de la formation particulariste*. Je m'appliquais aussi, suivant la tradition qui m'était léguée, à tirer tout ce qui était possible des monographies publiées dans les *Ouvriers Européens* et dans les *Ouvriers des Deux Mondes*.

Tout cela forme un ensemble imposant où il n'y a qu'à puiser. Le seul travail est d'extraire les répercussions, de les formuler et de les classer. Le résultat de tout cela doit être la *classification des sociétés humaines par les répercussions*, cette classification qu'Edmond Demolins avait tant rêvé de voir!...

Le cours de science sociale devait donc comprendre deux parties : l'exposé de la méthode et celui de la classification. Pour la première partie, la besogne était toute mâchée, et le premier terme, celui d'automne, lui fut consacré.

Pendant ce temps, je commençais à mettre sur pied la seconde partie, mais au début même du cours, une complication surgit :

quelques professeurs manifestèrent le désir de suivre le cours de science sociale. Il me parut impossible de faire un cours approprié à la fois à des esprits en formation et à des esprits mûrs. Il me fallut donc faire deux cours : le premier celui des élèves, comprend, chaque semaine, une heure d'enseignement et une heure d'interrogation ; le second est plutôt une série de réunions intimes, car M. Bertier a bien voulu lui donner l'hospitalité dans le salon du Coteau. Ces réunions ont lieu deux fois par mois, après le dîner, et la libre discussion y est admise. Les deux cours marchent à peu près parallèlement, mais les leçons sont présentées d'une façon un peu différente, comme il est aisé de le concevoir.

L'explication de la Nomenclature m'a paru un peu ardue pour les élèves, et je ne sais pas s'il ne conviendra pas, dans la suite, d'en abandonner l'exposé, ou tout au plus de ne le faire qu'à la fin.

Au contraire, la classification des sociétés humaines (c'est-à-dire les résultats de la science) m'a paru plus assimilable. Il m'a semblé que, pour les débuts tout au moins, le meilleur ordre à suivre était celui du Travail dominant. Le second terme, celui d'hiver, a été ainsi consacré aux sociétés vivant de la simple récolte, et le dernier terme, aux peuples cultivateurs.

Pour la Simple récolte, j'ai pris les types suivants :

1° *Art pastoral nomade :*

a) Le Pasteur des steppes riches : famille patriarcale pure (Mongols) ;

b) Le Pasteur des toundras : famille patriarcale (Samoyèdes) ;

c) Le Pasteur des steppes pauvres : famille patriarcale divisée (Arabes).

2° *Pêche :*

Le Pêcheur de phoques (Esquimaux).

3° *Chasse :*

a) Le chasseur au petit gibier (Indiens, Australiens, Bushmen) ;

b) Le chasseur au gros gibier (Peaux-rouges) ;

4° *Cueillette* ou arboriculture associée à la pêche ou à la chasse (Polynésiens, Mombouttous, Bangalas, etc.).

Pour l'Extraction, j'ai distingué soigneusement la période primitive ou de transition (dans laquelle on s'appuie encore en partie sur un travail de simple récolte), de la culture proprement dite. J'ai dû remettre l'art des forêts et l'art des mines à l'année prochaine. J'ai envisagé cette année les types suivants :

Dans la *Période de transition*, la culture se fait à l'aide de l'effort humain seul, et par le procédé dit *culture par friches* ou culture du sol vierge jusqu'à épuisement. Ce procédé n'est applicable que là où le sol disponible est très abondant. Ce sol disponible permet aux populations de se livrer à des travaux accessoires de simple récolte. Généralement l'homme se réserve le travail de simple récolte et contraint la femme à la culture, à moins qu'il n'ait des esclaves à sa disposition. J'ai distingué les types suivants :

a) *Le Pasteur-cultivateur* (Nègres du Soudan), type qui vient de nous être révélé par les études de M. Tauxier, et auquel on peut comparer les anciens Germains et les anciens Celtes.

b) *Le Pêcheur-cultivateur* (Papouas, Dayaks, etc.). J'ai cru bon de décrire ici le Norvégien primitif vivant de la pêche du saumon et de la culture des céréales, et vivant en familles particularistes, contrairement aux autres pêcheurs-cultivateurs qui vivent en communautés de famille ou de village, ce qui ne peut être expliqué que par la dissémination des parcelles cultivables dans les fjords de la Norvège.

c) *Le Chasseur-cultivateur* (Iroquois, Congolais, etc.), type dans lequel le régime du double atelier a donné naissance à l'institution du matriarcat.

Dans la période de *Culture proprement dite*, on emploie le secours de la force animale et de la charrue pour pouvoir labourer le sol plus profondément. Elle est caractérisée par l'existence d'un capital cultural, le cheptel, et le même sol est cultivé en suivant un assolement régulier ininterrompu.

Le passage de la culture rudimentaire à la culture proprement dite demande une contrainte, analogue à celle qui a été nécessaire pour passer de la simple récolte à la culture rudimentaire. Si cette contrainte est exercée par un organisme patronal extérieur, elle prend la forme de l'esclavage ou du servage. Si elle

résulte de la force des choses, du cantonnement sur un sol limité, elle prend la forme des liens libres.

Les principaux types sont donc :

1° *Culture par esclaves :*
  a) Patronage de l'État-irrigateur (Égypte, Incas);
  b) Patronage privé (Grecs, Empire romain).
2° *Culture par servage :*
  Patronage sur une classe paysanne déjà dressée à la culture (Java, Inde, Japon, Sparte, Europe du moyen âge).
3° *Pasteurs-cultivateurs cantonnés dans un pays limité* (Bachkirs, Oasis, Pélasges, Sud-Slaves).

Il nous restera à étudier les peuples ayant définitivement évolué vers la culture, les Chinois communautaires d'une part, les Européens particularistes d'autre part.

J'espère, par ces leçons, montrer aux élèves comment chaque société se moule sur le travail qui la fait vivre, et leur démontrer ainsi l'inanité des réformes sociales ne tenant pas compte des nécessités de ce travail. En second lieu, elles leur feront connaître les groupements sociaux divers avec certains desquels ils auront plus tard à compter d'une façon ou l'autre. Enfin elles sont de nature à développer le sens d'analyse, et à habituer l'esprit de recherche des liens de cause à effet.

P. Descamps.

L'ART A L'ÉCOLE

L'École des Roches a été représentée, au premier congrès national de l' « Art à l'École », tenu, ce printemps même, à Lille. Et ce n'était là que justice! Notre place au Congrès n'était point usurpée : car, si nous avions l'impression de pouvoir apprendre passablement, par les discussions des comités et les visites, à portes ouvertes, aux établissements scolaires de l'État, nous avions conscience également d'avoir apporté dans notre domaine, à la question de l' « Art à l'École », un juste et nécessaire appoint. L'École nouvelle, fondée par M. Demolins, pour être un

champ d'essai à des méthodes d'éducation plus rationnelles, n'était pas restée en arrière, en tout ce qui concerne *l'éducation du goût*.

Ce sont nos efforts, en ce sens, en récapitulant tout ce qui fut tenté, depuis la fondation des Roches, que je voudrais condenser ici, brièvement, et comme en un sec memento, car dressant loyalement le bilan de notre ouvrage, dans tous les sentiers artis-



L'ATELIER DE PEINTURE DE M. DUPIRE.

tiques, nous n'en verrons que mieux l'état de nos progrès et le chemin qui nous reste à faire.

Et tout d'abord, il ne nous semble pas que l'Art doive se renfermer, en pédagogie, dans un domaine à part ; nous tendons, à l'École, à le mêler à tout.

Notre milieu de campagne n'est pas indifférent ; nous vivons en pleins champs, et bien que le pays n'ait pas été traité, il faut bien l'avouer, en fils privilégié par la nature, un petit Français élevé au milieu des sillons, des buissons et des prés, ne devient-il pas forcément, un peu participant de la beauté de la terre, du retour des saisons, des effets de lumière créés au

crépuscule et de l'immense féerie annuelle des haies en fleurs.

Et réciproquement, une œuvre d'art humaine prend infiniment plus de valeur, transportée pieusement dans une maison des champs, que dans l'entassement des musées et dans la satiété des villes.

Professeurs de l'École, nourris de science sociale, nous goûtons hautement l'influence du milieu, mais nous avons aussi trop souvent constaté l'influence du *home*, en terre anglo-saxonne, pour ne pas désirer que les maisons elles-mêmes, exhalent, autour des garçons, un familial et doux parfum d'intimité.

Il faut avouer, ici, que les premiers architectes de l'École auraient pu accomplir leur besogne plus élégamment et rendre la nôtre plus facile. Mais le temps bienfaisant amortit toutes choses, il donne un petit coup d'élégante patine fut-ce au « Casino de la Plage ». Les arbres chansonnés poussent des branches nouvelles et la vigne-vierge de l'infirmerie est en passe de faire de nous un petit Oxford.

Pénétrons maintenant dans le cœur des maisons. Les halls sont décorés. De grandes et belles estampes allemandes de Teubner, encadrées avec goût, ont animé le haut vestibule du Vallon et changé les salles d'étude. Les pièces originales ne manquent pas non plus; témoin les émouvants, les très mélancoliques fusains de M. Dupire, les vigoureuses et lumineuses peintures de M. Grunder. Quant à M. Storez, roi de nos élégances, non content de nous consoler des architectures précédentes par sa nouvelle chapelle que nous voyons surgir, et dont la moindre ligne, les moindres éléments ont été, je le sais, conçus avec amour, il a su imposer, à toutes choses de l'École, fût-ce à la simple typographie d'une carte d'invitation ou d'un programme, le cachet de son imagination charmante et de son bon goût.

Signalerai-je ici son aménagement de la salle de lecture des élèves, au Coteau, et l'arrangement des études : cadres mobiles, avec expositions roulantes ; estampes historiques chez M. Trocmé ; photographies de bustes anciens chez M. Bertier et, dans le salon du Coteau, des meubles de l'École moderne de Nancy et de belles eaux-fortes en couleur.

Les dortoirs ont, de même, leur décoration ; et là, nous devons réagir contre les fantaisies surchargées des élèves. Certaines affiches anglaises si amusantes, si claires, qui sont collées au mur peuvent excellemment, semble-t-il, les pousser vers la jolie simplicité décorative. Mais l'idéal serait, en de belles fresques calmes, évocatrices de paix et de sérénité.

Une mention toute spéciale pour le hall des Sablons. Ici nous avons un ensemble. Salon, salle à manger étaient déjà parfaits mais le trait d'union les achève. Le grand et modeste talent d'une amie de l'école, de passage, M[lle] Anna de Virgine, laissera un souvenir charmant : banderolles et sujet d'enfantine épopée, si délicatement traités nous feront dire d'elle, quand elle sera de retour en sa chère Suède natale, au pays des longs crépuscules : *transiit benefaciendo.*

Beauté de la nature, beauté de la maison, tels sont les premiers éléments auxquels nous voudrions rendre l'enfant sensible. Qu'est-il de plus doux pour ses yeux, au retour de ses jeux, courses ou promenades qu'une branche d'aubépine élégamment posée, dans un vase de grès chatoyant, en zig-zag, à la japonaise!

Je commente, d'autre part, l'arrangement de ma classe, mais je signale, ici, le très heureux parti que M. Ouinet a tiré de ses tableaux de cartes postales; le défilé d'histoire vivante et colorée dont M. Trocmé fut l'impresario précis, et l'art, très certainement s'alliant à la science, dans les aménagements dus à M. Fleury.

J'en viens à notre cours d'Histoire des Beaux-Arts.

Mounier, l'année dernière, en a dit quelques mots. Ce fut un cours vraiment libre et facultatif et s'adressant seulement aux plus hautes divisions, une sorte d'entrée en matière, de classification d'ensemble. Comme il avait atteint tous nos plus grands élèves, et comme ces tentatives tirent un grand attrait de leur intermittence même, nous avons jugé, cette année, opportun de ne pas nous imposer encore à la bienveillante attention de nos auditeurs. J'ajouterai, d'un mot, que nous avions tenté, M. Storez et moi, de l'illustrer, aussi abondamment que possible, par l'ap-

port de bibelots, d'ornements et photos qui nous appartenaient en propre. Des excursions en groupes, notamment à Versailles, un Versailles inconnu, dont M. l'abbé Gamble possède le « Sésame » en furent un commentaire parfait.

L'enseignement du dessin est intimement lié à ce cours d'histoire des Beaux-Arts, et je le considère comme d'autant plus brillant, à l'École des Roches, qu'il y est appuyé sur deux méthodes rivales : source continuelle de vive émulation. Que Zeuxis et Apelles me préservent, du haut de leur demeure dernière, de prendre parti dans cette lutte, de me ranger du côté du *caractère* et des *valeurs* ou du côté du *dessin libre*. J'admire, de toutes parts, d'excellents résultats et mon incompétence me préserve de prendre parti. D'ailleurs, je sens pointer à l'horizon des arts des prodromes de conciliation et surtout j'aime à voir ces deux « frères ennemis » plus heureux que ne furent Ingres et Delacroix se porter mutuellement une si vive sympathie : ils se sont insultés sans doute, mais ils s'adorent!

Le Salon de l'École, pour sa deuxième année, délicieusement compris et ouvert grandement aux habitants de Verneuil, a remporté un joli succès. Je n'ai pas à en faire ici le compte rendu, mais je veux exprimer un regret, celui-ci : c'est que nos grands garçons, trop défiants d'eux-mêmes, ne se soient pas lancés à donner davantage. N'importe, la bouture a pris de bonnes racines! Ils savent que le jury est des plus libéraux ; les organisateurs, bien français en cela, admettraient volontiers même leurs caricatures, pour peu qu'elles fussent spirituelles...

Notre « Salon » annuel pour être la plus jeune, est une de nos fêtes. Nous nous sommes efforcés de conserver à toutes un caractère bien net de tenue artistique ; et, si vous voulez un exemple, de réagir en particulier contre les déguisements, quelquefois trop vulgaires, que l'imagination des enfants peut leur suggérer à l'occasion des jours gras et de la mi-carême. Une fête, si joyeuse qu'elle soit, doit conserver son caractère de distinction et rester d'une utilité éducative. Je rappellerai, ici, les jolis cotillons et les réunions au Vallon et les expositions de la fête de l'École auxquelles l'art n'est pas étranger.

Quant aux Séances de comédie, nous les avons voulues plus rares et plus parfaites qu'au début de l'École, et je ne pense pas que nous ayons occasion de nous en repentir. M. Dupire a réalisé, sur notre petit théâtre, le véritable tour de force d'obtenir des changements quasi instantanés ; ses décors sont toujours d'un très puissant attrait et il nous a donné récemment une exposition de ses maquettes. Des déguisements charmants ont été établis par l'inépuisable obligeance de M[me] Labussière et, quant au choix des pièces, nous préférons maintenant interpréter des œuvres entières, des œuvres de tenue, des œuvres en costumes, évoquant un milieu. Nous renonçons ainsi, chaque jour de plus en plus, au Labiche et au Courteline qui, quand ils ne sont pas pleinement excellents, frisent parfois la niaiserie ou la vulgarité. Nous préférons monter avec quelques retouches : *Gringoire* ou *le Luthier de Crémone*, *les Plaideurs* ou *Fantasio*, voire *les Romanesques* ou, dans sa pureté, quelque belle tragédie grecque.

Nous ne sommes pas ennemis, pourtant, de la gaité et nous conservons le souvenir de ce feu d'artifice d'esprit que fut la *Revue de la Guiche* qui avait résolu ce merveilleux problème : nous faire rire, pendant une heure, de nous-mêmes et sans nous offenser.

Parmi nos plus glorieuses séances, évidemment, se placent les séances de Musique. La musique a toujours été, vous le savez, en très grand honneur à l'École. Comment en pourrait-il advenir autrement sous la direction émérite de M. Parent et de ses infatigables collaborateurs ?

Autant dans l'arrangement de son cabinet de travail que dans l'ordonnancement général des offices, notre aumônier, M. l'abbé Gamble, est un homme de goût. Ses très beaux ornements d'église, à la romaine, contribuent à donner, à nos cérémonies une simplicité de haut ton et, d'accord avec lui, le maître de chapelle tend à l'exécution intégrale du plain-chant. M[me] Demolins nous a toujours gâtés avant les tristesses de son deuil, en nous faisant entendre les maîtres classiques et modernes et la plus délicieuse des musiques de chambre, aux « Samedis » de la Guichardière ; l'orchestre mi-partie professeurs et élèves demeure à la hauteur de sa réputation en exécutant du Beethoven.

A tout cet ensemble artistique, se sont ajoutées, depuis deux ans, les Conférences-Concerts de M. Raugel. Heureuse innovation dont j'attends le retour, tendant à faire vibrer chez de petits auditeurs, au fond de leurs âmes enfantines, ce qui sommeille encore, de plus harmonieux, de plus mystérieux et de plus pur.

En ce qui me concerne je vise à fusionner poésie et musique, le plus intimement qu'il se peut, dans nos réunions artistiques et je rêve, pour l'hiver prochain, si c'est possible, des récitations poétiques sur le type de celles qui ont été données, cette saison dernière, au théâtre de l'Odéon...

Je fus y assister, comme je pars en voyage, avec cette pensée que pour être le bon professeur de l' « École », je dois me tenir au courant de toutes les manifestations intéressantes de vie, tenter d'en apporter le fruit à mes élèves, abeille intellectuelle répandue aux vacances sur la superficie du monde, butinant, exprimant des arômes nouveaux de toutes les fleurs étrangères. Lisons beaucoup, toujours, et sachons beaucoup voir! Nous n'avons pas « appris », jadis, une fois pour toutes; il faut assimiler bravement l'Univers! Songeons que, par rapport à ces jeunes esprits, maintenus très sainement dans l'éloignement des villes, nous sommes le point de contact avec la vaste Vie.

Faisons voir aux enfants, dans la vie coutumière, que toutes choses au monde, fussent-elles des plus simples, objet de chaque jour ou travail d'artisan, doivent être conçues, en France, avec bon goût; apprenons leur à jouir d'une harmonie qui passe; orientons leur esprit vers les arts de leur temps, vers les formes qui naissent, peu à peu dégagées des matériaux nouveaux et des nécessités nouvelles. Disons leur que le Beau peut s'allier à tout et qu'ingénieurs, plus tard, ou directeurs d'usines ils auront à créer des machines admirables aussi fines et logiques qu'un beau cheval de race et qu'ils ne devront pas, c'est un devoir social, s'ils construisent quelque jour pour leurs subordonnés, des cités ouvrières, proscrire de ces enceintes — et fût-ce même une dépense! — les formes esthétiques et l'Idée de Beauté.

René des Granges.

Le dessin à l'École des Roches.

Cours de M. Storez).

Cette année 1908 nous a permis d'affermir en profitant de l'expérience acquise, la méthode inaugurée par nous, il y a bientôt quatre ans.

De plus en plus persuadé que la meilleure manière d'apprendre quoi que ce soit à un enfant, consiste surtout à laisser faire le maximum d'efforts à l'enfant, nous lui avons donné plus de liberté qu'auparavant, surtout dans le mode d'exécution des travaux que nous exigions de lui : limitant seulement cette liberté dans le choix du sujet proposé; le généralisant autant que possible, pour ne pas perdre le bénéfice énorme de l'émulation.

Nous avons donc usé beaucoup du système des *compositions* avec récompenses à l'appui (surtout pour les petits) divisant à peu près le terme en trois parties.

1° Étude d'un objet usuel (bicyclette, brouette, ballon de foot-ball, ou feuilles, fleurs, fruits) préalablement étudié, disséqué par le professeur.

2° Sujet de pure imagination choisi aux voix par les élèves (conte, fable, courses de bicyclettes, etc.).

3° Composition décorative, où entre en jeu soit l'objet étudié dans une précédente composition ou le sujet d'imagination vu en second lieu, l'un ou l'autre étant seul obligatoire.

Ex. : Un vase à décorer avec la feuille de lierre étudiée au commencement du terme, puis, le reste de la décoration « ad libitum ».

De plus, pour forcer l'enfant à perfectionner sa vision, chacune de ces compositions est faite à deux degrés. Une première épreuve appelée *ébauche*. Correction de l'ébauche par les élèves et le professeur, vote et classement. 2e Épreuve finale, où il est possible de voir si l'enfant a profité des corrections faites par ses camarades et le professeur, nouvelle correction, vote et classement.

Grâce à ce système, nous profitons tous de cet enseignement mutuel. Ceux d'entre nous qui ne sont pas habiles dans l'exécution, peuvent cependant nous faire profiter de leurs observations. Tous ne naissent pas poètes ou artistes, mais tous doivent sentir et comprendre les poètes et les artistes; et comment apprendrons-nous mieux notre métier de véritable amateur, qu'en commençant dès l'enfance à critiquer l'œuvre de camarades plus habiles; critique d'ailleurs n'im-

pliquant pas obligatoirement blâme. Nous apprendrons ainsi à motiver notre critique, car, chez nous, il ne suffit pas de dire : « telle œuvre est une croûte », il faut encore dire pourquoi.

Nous ne reviendrons pas sur les avantages du « dessin libre » ; la lutte commencée par les Guérin, Quénioux, etc., contre la méthode Guillaume touche à sa fin. Les conversions se font nombreuses; nous serions donc bien heureux de sentir la victoire prochaine, si nous ne savions, hélas! que l'étranger nous devance encore de beaucoup. M. Bertier toujours à l'affût de ce qui peut intéresser chacun d'entre nous, me communiquait récemment un superbe livre publié en Allemagne, *Die Entwickelung der Zeichnerischen Begabung,* par le docteur Georg Kerschensteiner, professeur de la ville de Munich.

Résultat laborieux de sept années d'observations faites sur 500.000 dessins d'enfants. Ce professeur de l'Allemagne nouvelle nous indique dans sa préface le but qu'il s'est proposé, et vous me permettrez de terminer cet article en me mettant à l'abri de cette compétence incontestable..... puisqu'elle nous vient de la docte et sérieuse Allemagne.

Donc, M. Georg Kerschensteiner se demande au début de son livre comment se développera spontanément chez l'enfant, et sans influence de systèmes, la traduction graphique de sa pensée jusqu'à l'expression artistique? L'enfant peut-il, par sa propre imagination, produire une œuvre méritant d'être mentionnée, ou son expression graphique ne sera-t-elle que le résultat de sa mémoire? A quel âge l'enfant aura-t-il atteint la maturité nécessaire pour traiter certains sujets? Comment l'enfant s'imagine-t-il l'art décoratif, et comment se représente-t-il l'espace; enfin, la traduction de mémoire ou l'influence directe de la nature a-t-elle une plus grande importance à un certain âge?

J'ai indiqué sommairement le but que se propose d'atteindre l'auteur de ce livre fort intéressant: j'y renvoie ceux de nos lecteurs qui voudraient approfondir la question.

Ils feraient l'acquisition d'un fort joli livre qui ne manquerait pas d'intéresser vivement par ses illustrations, les petits enfants qui le regarderaient.

Passons donc aux conclusions qui ne peuvent manquer de nous éclairer ou de nous confirmer dans la voie poursuivie.

De multiples observations conduisent l'auteur à conclure que le pays d'origine, le milieu social, l'éducation, ne sont pas les seuls éléments à considérer; le caractère et le tempérament jouent un rôle important et accentuent encore les différences.

« Dans une classe de cinquante élèves, tous à peu près du même

âge, de la même éducation, du même milieu, quelles profondes différences !...

« Et à tous ces tempéraments divers, nous demanderions les mêmes efforts, les mêmes progrès? »

Et l'auteur conclut qu'il faut classer les enfants suivant leurs aptitudes.

« Il est certain qu'en faisant suivre à une masse d'enfants di-
« vers les mêmes méthodes d'enseignement on empêche les uns
« d'avancer comme ils le pourraient, tandis que les autres, se trai-
« nant péniblement en arrière, vont trop vite encore au gré de
« leurs capacités.

« Il paraît donc indispensable de faire des classements parmi
« les élèves et de mettre à part ceux qui, chaussant les bottes de
« sept lieues, pourront dévorer l'espace, et à part ceux dont l'intel-
« ligence plus lente a besoin de soutien et d'encouragements.

« Tels les éleveurs anglais qui ne mettront jamais dans le même
« pré et au même régime les purs-sangs de course et les chevaux de
« labour. »

L'auteur proclame aussi l'utilité de l'effort personnel de l'enfant.

« Nous connaissons beaucoup de livres dans lesquels, pendant
« deux cents pages on apprendra aux enfants la méthode pour
« compter convenablement de 1 à 20. Ces méthodes sont respec-
« tables, mais elles tuent chez l'enfant les forces productrices. Il ne
« doit y avoir *qu'une seule méthode*, celle tendant à développer *l'ex-*
« *périence personnelle et l'initiative particulière*, tandis que jusqu'à
« présent on a fait usage de méthodes faisant profiter l'enfant de
« l'expérience des générations précédentes.

« Le professeur *va de l'avant*, l'enfant *suit*, le professeur *expé-*
« *rimente*, l'enfant *regarde*, le professeur *cherche le chemin*, l'enfant
« *va par derrière*, ne vaudrait-il pas mieux développer la force chez
« l'enfant lui-même, afin qu'il puisse *chercher sa route seul* ? »

Pour cela l'auteur conclut qu'il faut des classes peu nombreuses, mais ceci ne fait pas question à l'école des Roches : cependant l'auteur ajoute :

« Il est certain que quelques maîtres plus dévoués ont déjà tenté
« le mouvement, mais on pourrait le faire dans bien d'autres cir-
« constances ; de même, on pourrait agir sur toutes les branches de
« l'instruction, laboratoires de physique et chimie, jardins d'élèves,
« aquariums etc. »

Ceci non plus ne peut faire question à l'École des Roches, mais n'est-il pas curieux qu'en Allemagne, pays si en avance sur beaucoup de points, un jeune professeur croie utile de demander des

efforts semblables à ceux que nous pourrions souhaiter voir réalisés dans notre pays?

« Avec une éducation semblable, reprend notre auteur, les enfants « *sauraient* peut-être moins, mais ils *pourraient* davantage, ils ne « seraient plus des *lexiques sur deux jambes* (Zweibeinige Conversa- « tionslexica), mais des hommes disant : « Je ne sais pas encore, « mais je vois le moyen de m'aider moi-même. »

Ces mots ne sont-ils pas dignes d'un disciple de Demolins, ne voit-on pas par là, que le dessin, si malheureusement considéré comme secondaire, peut, lui aussi, revendiquer une place dans l'éducation morale de nos enfants.

Oui, il faut habituer nos petits Français à penser par eux-mêmes, et cela le plus tôt possible. Le dessin est une langue, ne l'oublions pas, il ne doit pas faire de nous des « copistes ». Dessin s'écrivait autrefois comme dessein (intention), et je regrette pour ma part qu'on ait cru nécessaire d'en changer l'orthographe : d'abord, cela créait une occasion de moins de faire une faute, mais surtout il avait alors son véritable sens.

L'important est que l'enfant comprenne ce qu'il veut rendre par le dessin. Son dessin doit être le résultat d'une réflexion, d'une intention, autrement à quoi peut-il servir : la photographie ne sera-t-elle pas toujours supérieure au dessin, quant *à l'exactitude?*

Que dit encore notre professeur allemand? Bien des choses intéressantes, mais il faudrait traduire tout le volume, et je ne puis indéfiniment abuser de la complaisance des amis qui m'ont si aimablement aidé dans ce travail en traduisant de longs passages de ce gros livre.

En ce qui concerne le dessin, il y a danger à laisser l'enfant copier comme une machine.

Il faut étudier l'objet à dessiner, étudier les maîtres du passé, mais laisser entièrement l'initiative de l'enfant se développer;

Apprendre à économiser les matériaux : papier, fusains, etc.;

Donner à dessiner aux enfants des ensembles non des détails (la forêt et non un arbre, etc.);

Circonscrire le dessin dans un cadre donné (ceci est tout à fait exact : j'ai remarqué qu'il valait mieux donner aux enfants des feuilles de papier de dimension);

Donner une raison d'être au dessin. Que l'enfant ait un but en dessinant (assiette, couverture de livre, faire un projet de meuble, etc.).

Enfin, — et cela n'est pas sans intérêt à notre époque où quelques penseurs veulent faire de l'Art un idéal quasi religieux et morali-

sateur, — l'auteur émet quelques opinions qui nous éloignent un peu du sujet de cet article mais que je ne puis m'empêcher de citer.

« On prêche beaucoup à notre époque la nécessité de l'éducation artistique du peuple pour élever son esprit. Nous n'avons pas ici pour objet de dire dans quelle mesure cette élévation est possible, il est suffisant de dire qu'avant tout, il faut un don naturel. De plus, il n'est pas encore prouvé que l'éducation artistique ait une influence moralisatrice. Les artistes ne sont ni meilleurs ni pires que les autres hommes. Si, par hasard, l'un d'eux dépasse comme homme la moyenne générale, ce n'est pas l'influence de l'Art, mais que les Dieux se penchant sur son berceau lui ont départi des dons spéciaux pour d'autres vertus ou talents.

« Nous espérons cependant que l'éducation artistique ira se développant, et que l'on donnera la préférence aux arts ne pouvant produire qu'une bonne influence plutôt qu'à ceux *qui ne recherchent que la forme extérieure*.

« Avant tout, habituons nos élèves à chercher dans ce qu'ils produisent, l'expression de la loyauté avec les moyens les plus simples et, dans les écoles d'arts et métiers, obtenons que toutes les œuvres soient *sincères*, *logiques*, *exécutées en bons matériaux*. De cette façon, nous aiderons les retardataires à gravir quelques degrés de l'échelle, tandis que les plus avancés atteindront à la perfection artistique. Nous ferons ainsi non seulement l'éducation artistique, mais aussi l'éducation morale de notre peuple. »

Ainsi s'exprime, en terminant, ce jeune professeur allemand. Comment ne pas s'associer à cette belle conclusion? La France fut, avant la Renaissance, le pays de l'art probe et sincère, nous ne ferions que renouer la vraie tradition en faisant de nos enfants des artistes, oui, des « artistes », mais aussi des hommes mettant au-dessus de tout la sincérité et la loyauté dans la production artistique.

M. Storez.

LEÇONS DE PERSPECTIVE

Le but de l'enseignement du dessin est d'obliger l'enfant à bien observer ce qu'il voit et à se servir de ses yeux. Le dessin même est donc secondaire, il n'est que *le moyen* d'arriver à ce but; par conséquent, on n'y attachera que relativement peu d'importance; on n'aura pas le souci de faire faire de jolis petits

dessins que l'on puisse montrer à tout le monde, en demandant à l'enfant des corrections continuelles, qui finissent par le désintéresser à jamais du dessin. L'exactitude des dessins augmentera avec la pratique.

Pour habituer l'enfant à voir juste, il faut évidemment lui donner quelques notions de perspective élémentaire « populaire », qui sont à la portée même des plus petits. Quel enfant n'aurait pas trouvé par son observation spontanée que les objets, tout en restant identiques à eux-mêmes *semblent* changer si on les regarde de différents points de vue?

On dira donc aux élèves que la perspective apprend à dessiner les choses *telles qu'elles nous apparaissent et non telles qu'elles sont en réalité*.

Au moyen de questions bien choisies, les enfants pourront être amenés à faire les observations suivantes :

1) Les poteaux télégraphiques à droite et à gauche d'une route droite ou d'une ligne de chemin de fer, les personnes, les arbres de la même hauteur dans une allée, nous apparaissent de plus en plus petits à mesure qu'ils s'éloignent.

2) Les rails, les bords des routes, quoique parallèles, semblent se rapprocher de plus en plus et finalement se confondre avec les derniers poteaux télégraphiques réduits à de simples points.

3) Dans une rue étroite et longue, la ligne joignant les toits des maisons semble descendre, les bords de la rue au contraire, semblent monter, et tout paraît se rencontrer en un point plus ou moins éloigné de l'horizon.

Il reste à tirer profit de ces observations : La grande question est maintenant de trouver ce point merveilleux, où tout semble se concentrer.

Dans ce but, nous mettons une ficelle dans un livre dont le dos est parallèle au dessinateur, comme la figure 1 nous le montre. En fermant l'œil gauche et en appliquant les deux bouts sur AB et CD, nous constatons que les prolongements se rencontrent au point P, et en mettant le livre dans des positions différentes, un peu à droite, à gauche ou en avant, nous verrons

que le point P reste toujours à la même place, *vis-à-vis de l'œil droit du dessinateur*. C'est ce qu'on appelle le point de vue ou mieux : *le point principal de fuite*, en supposant toujours que

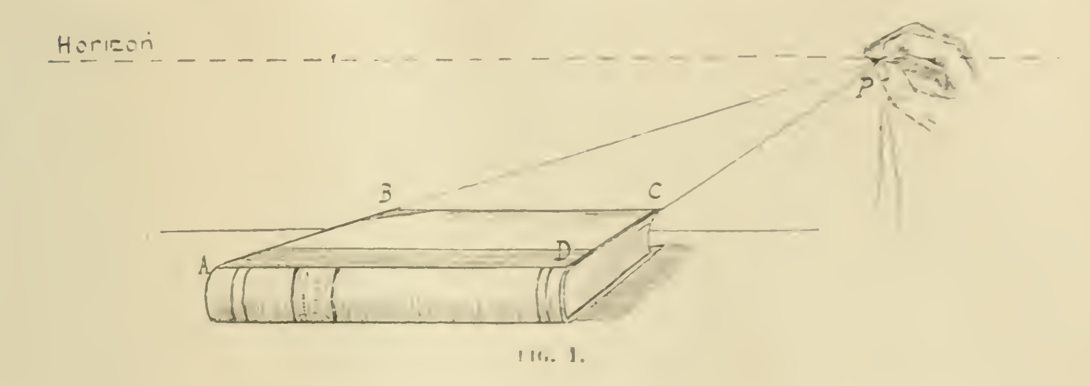


FIG. 1.

les lignes parallèles entre elles soient verticales par rapport au tableau, c'est-à-dire à un plan dressé devant le dessinateur. On fera remarquer aux enfants, que le point de fuite se trouve toujours sur l'horizon, c'est-à-dire sur la ligne qui sépare la

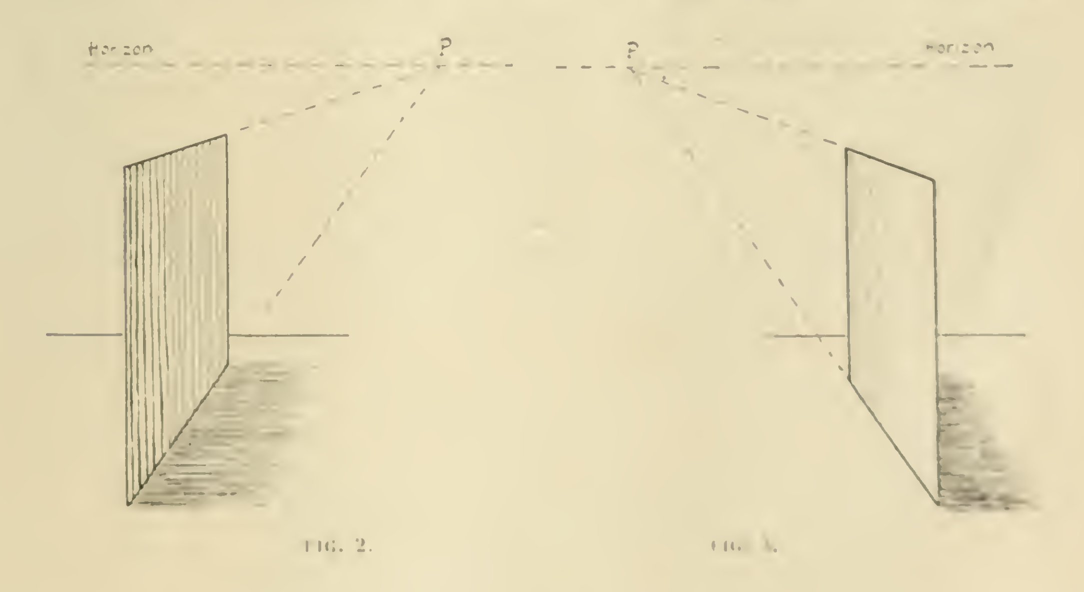


FIG. 2. FIG. 3.

terre du ciel et que l'horizon se lève et se baisse avec notre œil, ce que l'on peut constater facilement sur le carreau d'une fenêtre.

Maintenant, les enfants comprendront aisément qu'un carré de carton placé légèrement à gauche ou à droite du dessinateur, se présentera sous les formes indiquées par les figures 2 et 3.

de même un cube (un dé supposé en matière transparente), comme la figure 4 nous le montre :

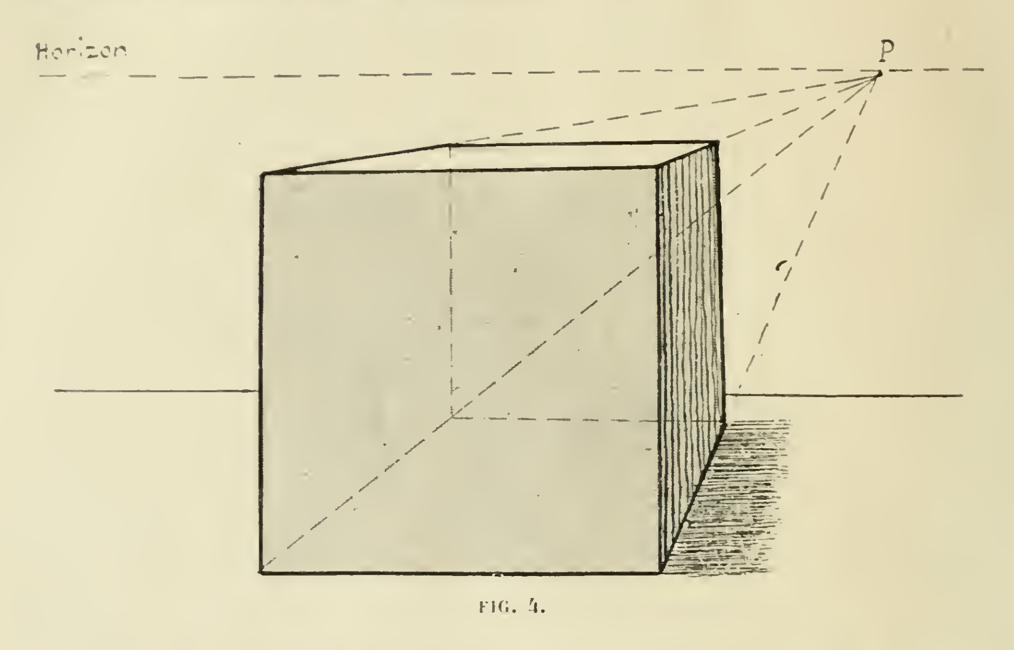


FIG. 4.

Ce cube ne nous offre rien de nouveau : Les carrés du cube parallèles au dessinateur ne changent pas de forme, seulement le plus éloigné nous paraît plus petit. Les autres carrés se présentent sous des aspects qui nous sont familiers d'après les figures précédentes.

La figure 5, un prisme en perspective, se présente comme deux cubes de mêmes dimensions juxtaposés.

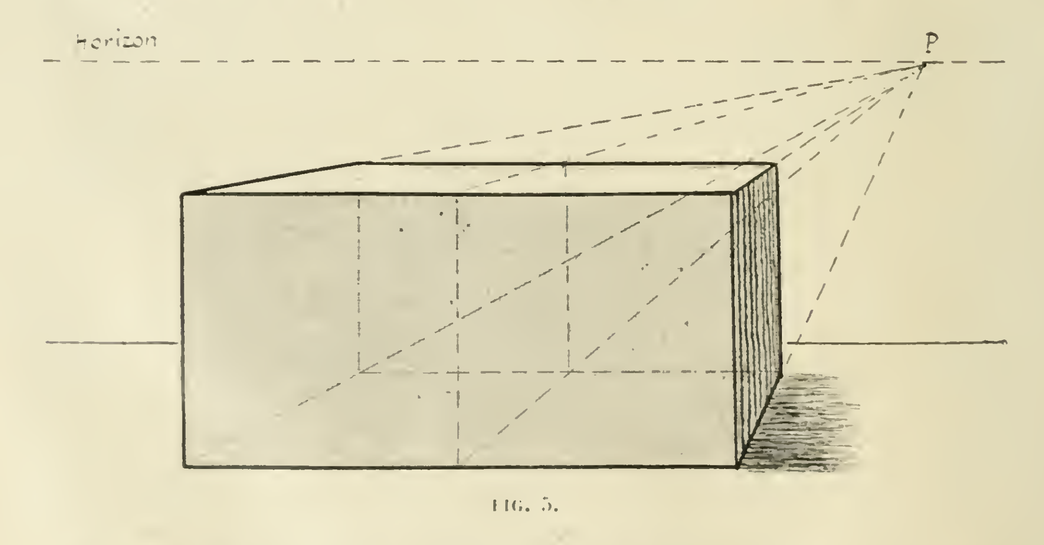


FIG. 5.

Nous pourrons déjà procéder à des découpages imaginaires,

ayant pour base le cube suivant les données des figures 6, 7, 8 et 9. Les élèves se débrouilleront, en général, tout seuls au tableau noir, et leurs camarades trouveront très vite ce qui manquera, une fois donnée cette introduction.

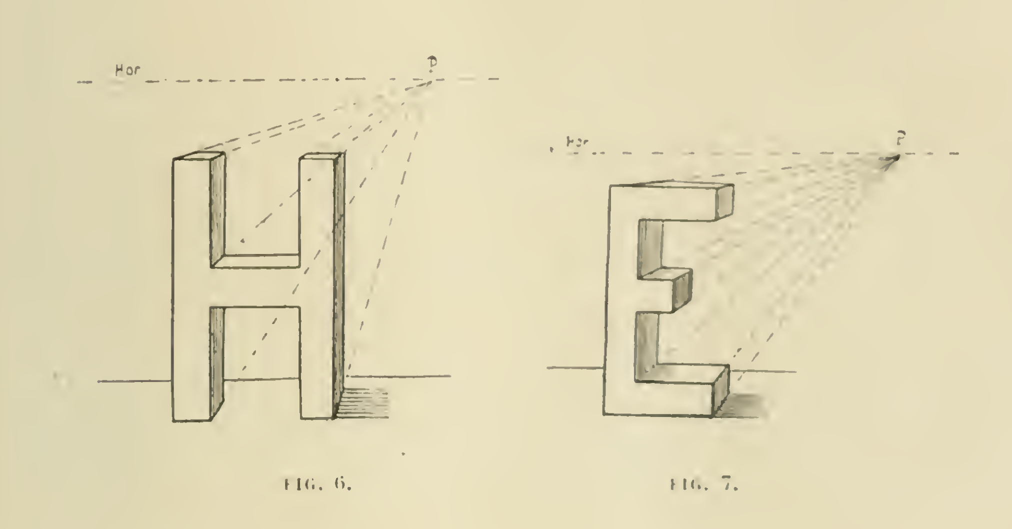


FIG. 6. FIG. 7.

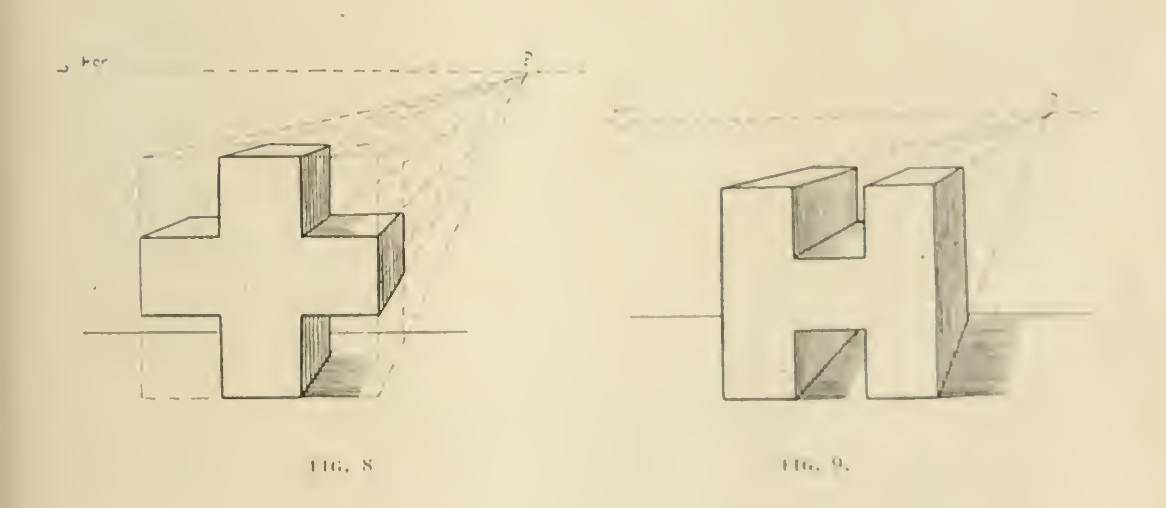


FIG. 8. FIG. 9.

Passons à l'application de ces principes dans des croquis rapides :

La figure 10, un long corridor de collège, nous introduit dans l'intérieur d'un prisme, où toutes les lignes verticales au tableau se dirigent vers le point P.

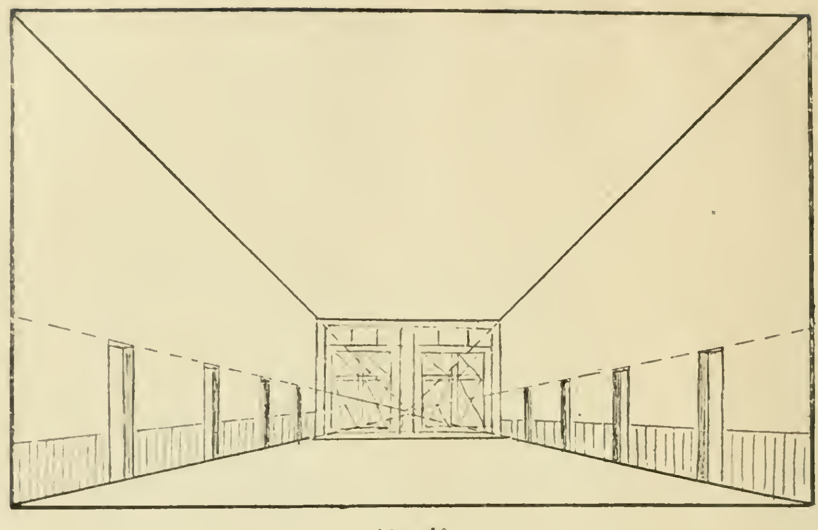


FIG. 10.

La figure 11 nous montre une autre application des lois déjà connues, qui seront encore constatées à l'aide de ce dessin fait rapidement sur le tableau noir.

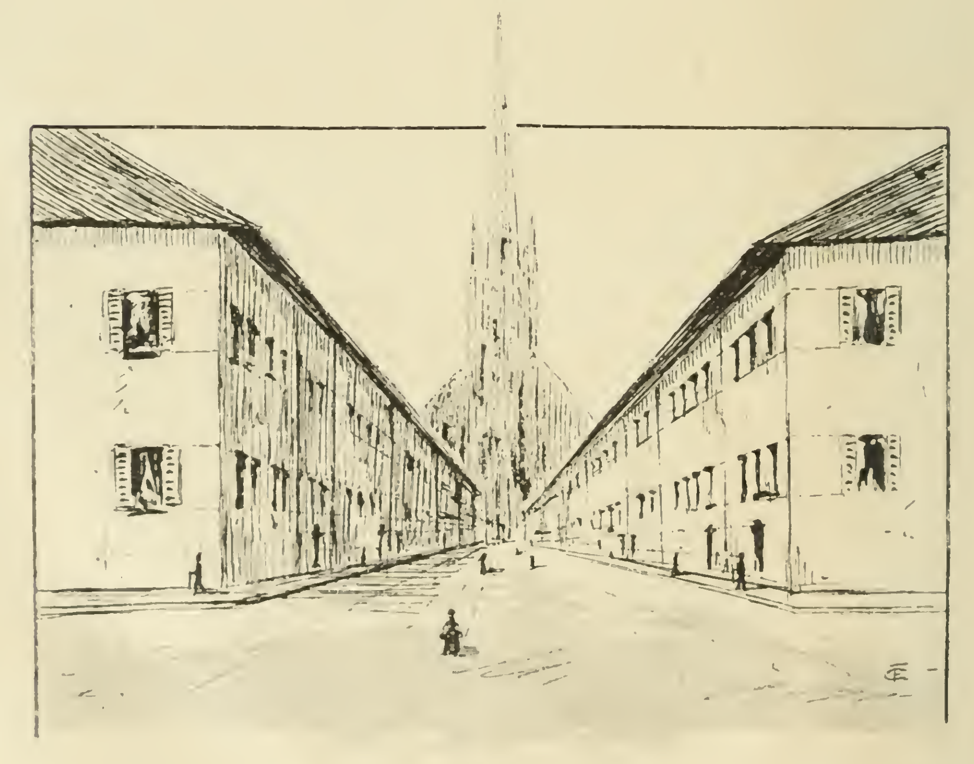


FIG. 11.

La figure 12 nous fournit l'occasion de trouver un fait nouveau :

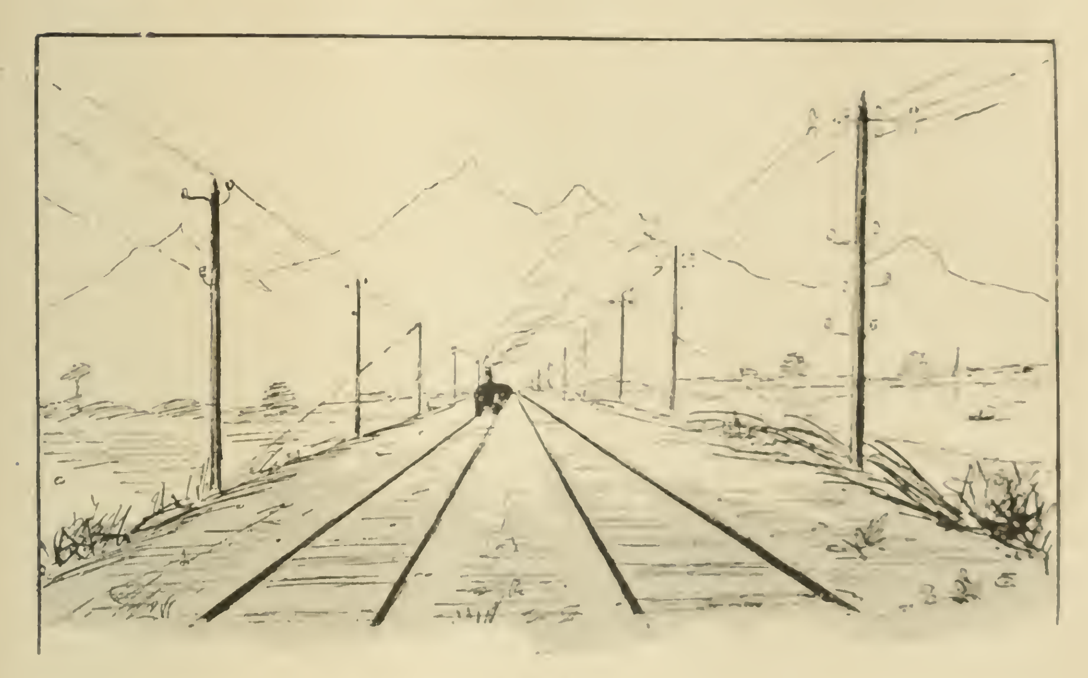


FIG. 12.

Comment constater, si les poteaux télégraphiques sont vraiment à égale distance les uns des autres?

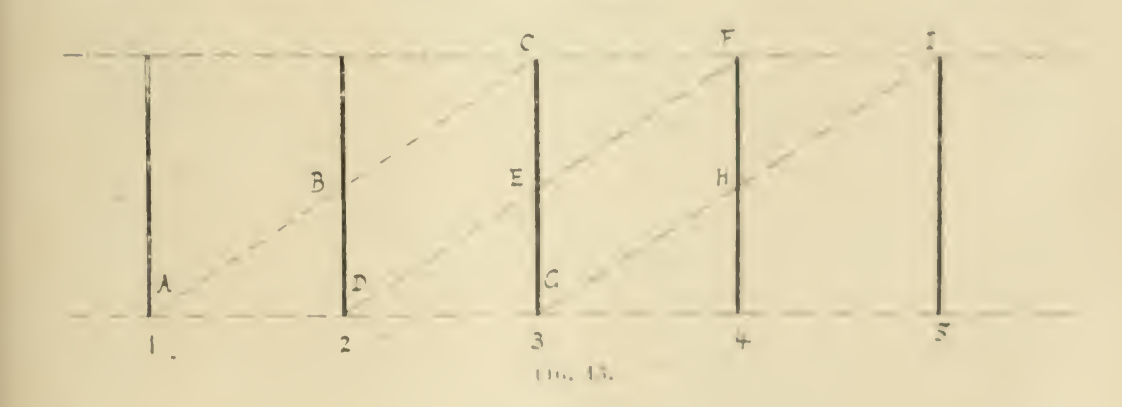


FIG. 13.

Dans le plan, c'est facile (fig. 13).

Soit B le milieu du poteau 2. Le prolongement de AB nous donne C, la place du troisième poteau, le prolongement de DE, le point F, etc., etc. Les mêmes règles s'appliquent à la perspective, parce que le milieu du poteau reste invariable, quoique

la hauteur diminue avec la distance la figure 14 représente la figure 13 en perspective :

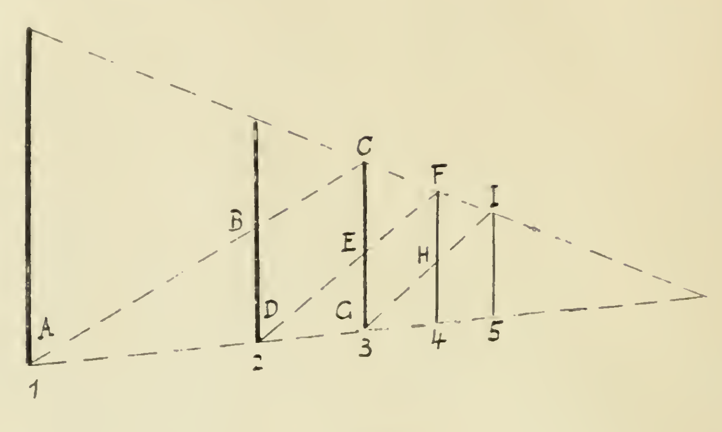


FIG. 14.

La figure 15 nous montre un cube, qui ne présente pas de carré parallèle au dessinateur; on aura donc deux points de

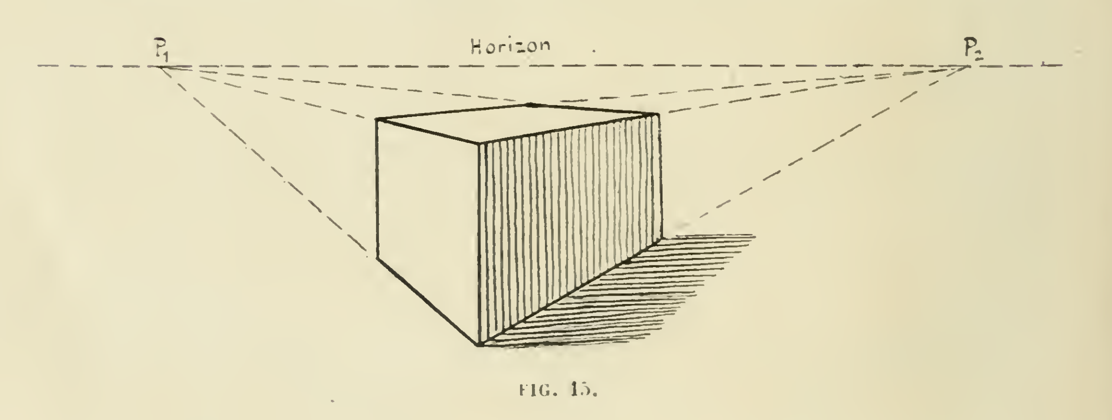


FIG. 15.

fuite, qu'on trouvera en appliquant une aiguille à tricoter aux côtés parallèles entre eux, P_1 et P_2 se trouvent naturellement sur l'horizon.

Reste encore à indiquer brièvement la perspective du cercle. Pour ne pas compliquer les choses, nous supposons que le cercle n'est ni trop à gauche ni trop à droite. En montrant aux élèves un cercle découpé en carton, qui est baissé ou haussé dans un sens toujours parallèle à lui-même, ils trouveront que ce cercle se rapproche de plus en plus de la ligne droite à mesure qu'il se rapproche de l'horizon, comme le montre la figure 16.

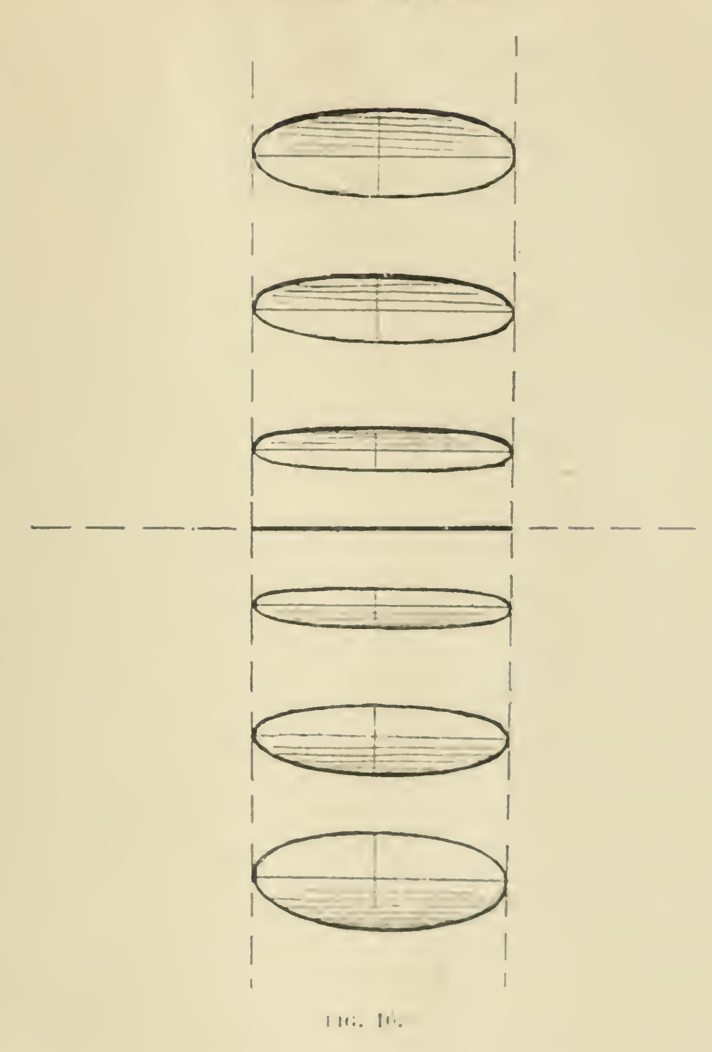


FIG. 16.

Si donc on veut dessiner des verres, des bouteilles, etc., il faut se rappeler que plus un cercle est au-dessus ou au-dessous de

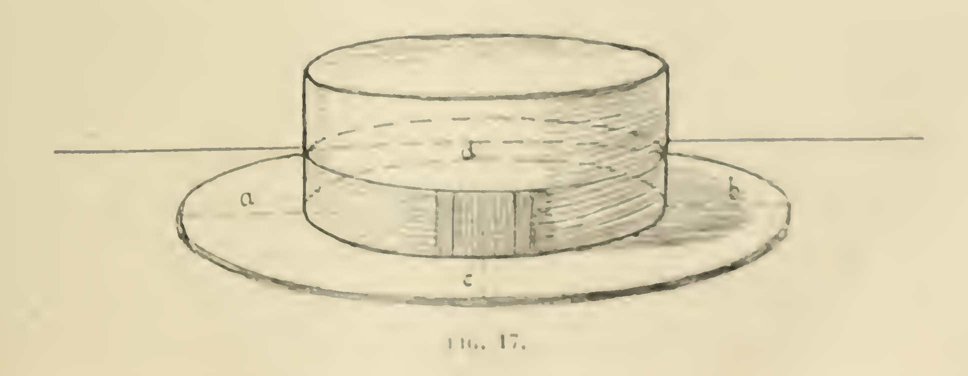


FIG. 17.

l'horizon, plus les lignes de l'ovale aperçu sont courbées ; et que

le cercle ne se présente jamais comme figure avec deux angles, mais toujours comme un ovale.

Imaginons un chapeau de paille tout à fait rond et transparent, parce qu'il sera plus instructif pour nous. Il apparaîtra comme la figure 17 nous le montre.

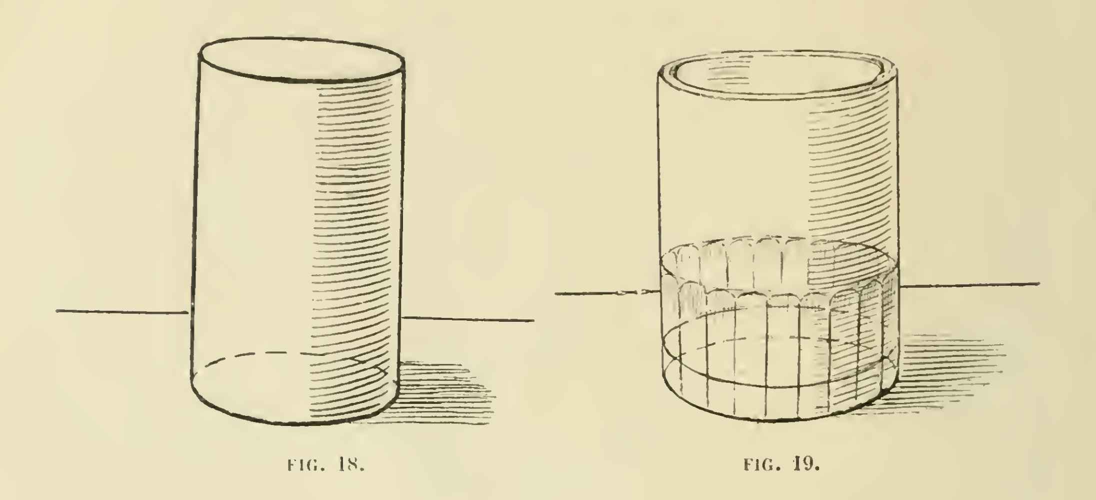


FIG. 18. FIG. 19.

Notez bien que *a* et *b* ne sont pas raccourcis, ce qui est le cas pour *c* et encore plus pour *d*, qui est plus éloigné. Le même fait présente dans le bord du verre, figure 19.

Il serait inutile d'encombrer la mémoire de l'enfant de notions plus détaillées. Celles qui viennent d'être exposées, suffisent à guider son observation, et elles se complètent par la pratique : des dessins de chaises, de tables, de portes, ouvertes et fermées, de maisons, etc., où les mêmes règles sont proposées jusqu'à ce qu'elles deviennent tout à fait familières.

A notre avis, ce n'est pas commettre une faute que d'enseigner cette perspective « populaire » dès le début des leçons de dessin et d'y revenir de temps en temps. En expliquant toutes sortes de gravures et de photographies au point de vue de la perspective, les enfants finiront par pouvoir dessiner sans commettre de très graves fautes de perspective. Si pourtant ils en faisaient, il n'y aurait pas lieu de le déplorer autrement : elles disparaîtront avec la pratique, car « c'est en forgeant qu'on devient forgeron ».

F. GRUNDER.

LES SÉANCES ARTISTIQUES ET LITTÉRAIRES ET LES CONFÉRENCES

Cette année, les Roches ont porté le deuil de leur fondateur. Aussi, les représentations dramatiques furent-elles réduites au minimum : il n'y en eut que deux, l'une au mardi gras, l'autre à la fête de l'École[1].

De la seconde, ne parlons point, puisque les *Plaideurs* de J. Racine n'affronteront la rampe que le 28 juin. Au mardi gras, nous eûmes *Fantasio* de A. de Musset. A signaler particulièrement les costumes dus aux doigts de fée de Mme Labussière, l'éclairage habilement ménagé par MM. Bodé et Moulins, et les charmants décors de M. Dupire. Cette fois, notre inlassable organisateur de fêtes avait brossé jusqu'à trois décors : une rue de Munich, le jardin du Roi, et une prison. Les changements de décor furent extrêmement rapides, et dans les courts entr'actes, nous ouïmes de la musique de scène de Mozart. Évidemment, il y a un progrès technique marqué sur les années précédentes.

La pièce même est spirituelle et pleine de fantaisie : un étudiant mélancolique, à la recherche d'inédit, entre comme bouffon chez le roi de Bavière, et brise par ses gamineries un mariage qui déplaisait à la fille de son prince. M. des Granges avait déployé toute son activité pour organiser la séance. Il fut récompensé de ses efforts spécialement par le jeu de P. Guiraud (la Princesse Elsbeth) et de R. de Seréville (le roi de Bavière). On vit apparaître aussi un gracieux page qui fit la révérence de l'air le plus naturel du monde : il avait nom Roger Labussière. Mais ce genre de pièces, tout en nuances, convient peu à nos acteurs qui ont décidément la vocation comique.

Si la scène chôma quelque peu, les conférenciers se succéde-

1. Cependant, on organisa dans les maisons des soirées récréatives : une maison en invitait une autre qui avait à cœur de rendre l'invitation. Ces échanges de bons procédés sont à recommander...

rent nombreux devant notre public mêlé, mais toujours avide d'apprendre et prêt à applaudir toute parole sincère. Comme il convenait, la séance d'ouverture fut grave, presque solennelle. Au lendemain de la rentrée, le 13 octobre, M. de Rousiers nous parla avec une émotion contenue, une grande élévation de pensée et une belle maîtrise de langage, de celui que nous avions quitté en pleine activité au mois de juillet et qui, quelques jours après, n'était plus. Dans son oraison funèbre, M. de Rousiers détacha de la vie d'Edmond Desmolins des leçons de générosité, d'amour du vrai, et d'infatigable énergie.

Ensuite, ce fut, à intervalles irréguliers, un défilé de conférenciers de tous pays et de tous âges, il y eut de longues causeries, et il y en eut de brèves, il y en eut de scientifiques et d'artistiques, il y en eut aussi de charité et de philanthropie et ce ne furent pas les moins goûtées : toutes furent intéressantes et nous laissèrent plus instruits ou plus vaillants. Comme nous aurions peine à assigner des rangs, suivons l'ordre chronologique.

C'est d'abord le Dr Magalhaès, de San Paolo, qui, le 15 octobre, vint nous entretenir de son immense et belle patrie, le Brésil. Il nous détaille ses aspects variés, ses ressources abondantes, et ses richesses inexploitées, son développement prodigieusement rapide, et il nous révèle en termes émus l'amour du Brésil pour la France. Notre grande sœur latine d'outre-mer attirera peut-être un de nos futurs colons : M. Magalhaès n'aura pas à regretter sa leçon de géographie illustrée par de vivantes projections.

Le 7 novembre, MM. Bonjean, père et fils, qui dirigent avec tant de dévouement l'orphelinat d'Orgeville entretinrent longuement nos jeunes amis de leur œuvre et de ses résultats. Depuis, nous parcourons quelquefois *le Fanion,* l'organe de M. Bonjean.

Notre collègue, M. des Granges, avait employé la fin de ses vacances, à visiter la Grèce, mère des sciences et des arts, dans une croisière organisée par la Revue Générale des Sciences. Il voulut faire profiter les Roches de ses impressions de touriste et

d'esthète. Après deux agréables causeries sur son itinéraire, il essaya, le 14 décembre, de présenter une sorte de synthèse de l'âme grecque envisagée sous ses différents aspects : musique, poésie, défilé de paysages, tout contribua à nous pénétrer de l'eurythmie hellénique. Songez que nous eûmes le régal de l'hymne à Apollon, le seul fragment authentique de musique grecque que nous possédions, récemment découvert et restitué. On nous lut des extraits de Sophocle, d'Euripide, de Théocrite : ah! cette divertissante procession des Panathénées! Matras et Guiraud surent nous redire les morceaux les plus grecs de notre poésie française : du Chénier et du Samain, du Leconte de Lisle et du J.-M. de Hérédia.

Les conférences du deuxième terme débutèrent comme celles du premier, par une causerie géographique. On nous parle généralement de pays neufs capables de tenter les jeunes appétits. Le 27 janvier, le P. Voisin, ancien professeur à Tinchebray, et missionnaire dans l'Alberta (Canada) depuis quelques années, nous dit tant de bien de sa seconde patrie, où règnent la sécurité, la vraie liberté, l'indépendance vis-à-vis du Gouvernement, que sur le moment plusieurs ont fait le projet de visiter un jour le Canada. Le P. Voisin, faisant défiler sous nos yeux de jolies vues, les commente avec simplicité, et il raconte sans orgueil ni fausse modestie ce qu'il a fait là-bas, ce que les autres et spécialement les Français y ont fait. Avec lui, nous vivons la rude et saine existence du ranch, nous nous apitoyons sur le sort des Peaux Rouges en train de disparaître devant l'invasion des civilisés. Nous apprenons comment une ville sort de terre comme un champignon, comment on construit une maison ou une chapelle. Finalement, il nous expose son dessein de fonder là-bas une sorte d'École des Roches pour développer l'initiative des jeunes gens.

Le 22 mars, M. G. Martin, un des militants les plus actifs et les plus ardents de l'antialcoolisme nous dit pourquoi et comment il fallait combattre l'alcool, ce fléau de la société contemporaine et de la France. Ce fut mieux qu'une conférence, car il sut faire passer en nous quelque chose de ses convictions, et il a formé à l'École de véritables apôtres.

Nous arrivons au mois de mai. Nous avons eu la bonne fortune d'entendre alors deux hommes dont nous ne perdrons pas de longtemps le souvenir : M. Matruchot, professeur à l'École normale supérieure, et M. Grard. M. Matruchot, directeur des fouilles d'Alésia, nous prouva qu'un homme de cœur sait surmonter toutes les difficultés pour arriver à ses fins. Il est parvenu à ressusciter une partie de la citadelle de Vercingétorix qui fut, comme on sait, l'âme de la résistance gauloise, et à faire d'Alésia une sorte de pèlerinage national. Quel plaisir de voir les monuments et les maisons, les ustensiles, les vêtements, les armes, tout le décor familier de nos pères avant l'ère chrétienne! A noter parmi les trouvailles une flûte de Pan qui est unique en son genre.

Le 31 mai, M. Grard, par une heureuse innovation, nous fit deux causeries distinctes sur la métallurgie, l'une plus technique, réservée aux grands garçons, l'autre qui s'adressait à toute l'École. Le matin, il parla des causes qui ont produit les centres métallurgiques, puis des fers, aciers et fontes étudiés selon la méthode micrographique. Quel merveilleux moyen pour s'enquérir sûrement de la valeur d'un acier : un examen au microscope décèle la contexture du métal et les lignes de faible résistance. Le soir, il nous entretint des principaux procédés de la métallurgie moderne, et à la sortie, un de nos grands élèves connu pour sa compétence en mécanique, disait qu'il avait beaucoup appris à écouter M. Grard.

Pour être complet, il faut ajouter à la liste des conférences les lectures du dimanche faites au salon du Coteau devant un public d'élite par M. des Granges dont on connaît le talent de diction. Quelle pièce délicieuse que *La Samaritaine* d'E. Rostand! Quelle pièce vigoureuse que *Les affaires sont les affaires* de O. Mirbeau! Quelle pièce magnifique que *Le Duel* de H. Lavedan! Les auditeurs n'ont eu qu'un regret, celui de voir se clore si tôt la série des lectures. Je ne sais si la *Science Sociale* me pardonnera de la faire entrer dans un compte rendu kaléidoscopique, mais jusqu'ici je n'ai encore pu appliquer sa nomenclature au récit de nos séances artistiques et littéraires.

Donc, je vais commettre l'hérésie de la présenter sans façon : aussi bien, elle a su revêtir cette année une forme attrayante pour venir à nous, M. de Rousiers a eu l'heureuse idée de faire traiter le dimanche, à peu près chaque 15 jours, devant les professeurs et les grands élèves quelques problèmes contemporains par des membres qualifiés de la science sociale. M. de Rousiers a tenu à ouvrir lui-même ces entretiens par une causerie sur les caractères de la science sociale, sur son histoire et sur la solution qu'elle fournit du problème de la liberté. Là-dessus, l'observation des émigrants du Far-West nous en apprend plus long que la recherche métaphysique. M. de Rousiers n'a pas étudié seulement l'Amérique; il veut relever notre marine marchande, et il s'est livré à une minutieuse enquête sur les grands ports. Le 1er décembre, il choisit Hambourg comme type du port de commerce. Il nous montra sur la carte sa merveilleuse position, nous conta les phases curieuses de son histoire; avant, pendant et après l'Acte de navigation, et analysa les éléments de ce vaste organisme qu'est un port moderne. Un grand port n'est pas seulement le point de jonction de lignes de commerce maritimes (ce qu'il était autrefois, par exemple sous la Ligue Hanséatique), il est aussi un carrefour de voies fluviales et terrestres, il dessert un arrière-pays. La discussion qui suivait quinze jours après, prouva combien maîtres et élèves avaient profité de ce suggestif exposé.

Le mois de janvier nous apporta une causerie de Monsieur Durieu sur la méthode de la Science Sociale comparée à celle de M. Durckheim. Il y a, dans les *Règles de la Méthode sociologique*, des remarques précieuses et justes; mais la Science Sociale dispose d'une méthode autrement rigoureuse et féconde.

Puis, ce fut le tour de M. R. Pinot qui, dans deux conférences successives (16 février et 1er mars), analysa méthodiquement l'organisme de la Cité. Comment se sont produits les centres urbains? Chaque ville a sa raison constitutive (phénomènes de travail, d'échange, de religion, etc.), mais une fois établie, elle donne naissance à des phénomènes généraux qui résultent de l'agglomération (voirie, paix publique, édilité, etc.). Les pro-

blèmes qu'ils soulèvent reçoivent des solutions différentes suivant le caractère de la race qui a créé la ville, ou qui l'occupe momentanément. M. Pinot a éclairé cette analyse par la comparaison de quatre types de cités : le type patriarcal (la Rome antique), le type particulariste (Londres), le type quasi-patriarcal (cité du moyen âge), et enfin une cité moderne instable (Paris).

La science sociale n'étudie pas seulement les groupements humains; elle s'occupe aussi des phénomènes qui résultent de ces groupements. M. P. Bureau a scruté avec prédilection les phénomènes moraux de notre société actuelle. L'auteur de la *Crise morale* croit qu'il y a actuellement une crise de la moralité reconnaissable à deux signes : d'une part, la société a subi de profondes transformations qui ont progressivement émancipé l'individu; d'autre part, les contemporains cherchent à tâtons la doctrine qui résoudra les problèmes moraux posés par ces nouvelles conditions sociales. Nous assistons à la démolition de tous les systèmes, et la société n'a pas encore trouvé son assiette morale, l'équilibre entre ses besoins et ses idées. Le 15 mars, M. Bureau, grâce à son merveilleux talent de conférencier, nous fit toucher du doigt la crise de la morale théorique. Le 17 mai, il montra les effets de cette crise sur le domaine pratique ou des devoirs. Les devoirs varient suivant les lieux et les temps, mais le devoir reste partout et toujours identique à lui-même. Parmi les devoirs que réclame notre société, il n'est pas de plus nécessaires et de plus opportuns que la sincérité, la sincérité qui réalise l'accord de la vie avec les idées, que la force seule capable de soutenir l'individu isolé, que le sens de la solidarité qui nous révèle la loi des destinées humaines. Ainsi, la science sociale a tour à tour meublé notre intelligence et enrichi notre cœur. Nous souhaitons que cet essai qui a fait ses preuves, soit continué l'an prochain.

Il nous resterait à parler des conférences-concerts et des leçons sur l'histoire des sciences; mais un autre chroniqueur s'en acquittera mieux que nous.

F. Mentré.

LA MUSIQUE.

Un des maîtres de la musique moderne, M. Vincent d'Indy, a bien voulu me dire, lors d'une conférence qu'il fit sur ma demande à l'École, il y a trois ans, que l'enseignement musical, chez nous, était compris d'une manière vraiment rationnelle.

J'espère que le maître reviendra bientôt parmi nous, et que non seulement son opinion sera ratifiée par les résultats, mais encore qu'il aura quelque fierté à constater qu'ici comme à notre chère Schola Cantorum de Paris, nous cherchons à faire quelque chose de ce qu'il a si bien su réaliser rue St-Jacques : c'est-à-dire faire des musiciens intelligents qui comprennent, aiment et raisonnent, et non des acrobates de la virtuosité.

Naturellement, nous devons avoir assez de technique pour exécuter toutes les œuvres écrites par nos grands musiciens, mais il faut avant tout que le mécanisme soit l'humble serviteur de la pensée du compositeur et non le but.

La virtuosité, c'est du métier accessible à la plupart des caractères tenaces.

L'interprétation seule est de l'art.

Cette année, beaucoup plus que les précédentes, la partie musicale a pris à l'École un développement du meilleur augure.

Il reste évidemment encore bien des lacunes que l'on pourrait combler; par exemple, à l'instar des écoles anglaises, pourquoi ne consacrerait-on pas trois fois par semaine dans chaque maison vingt minutes au chant? Les mélodies ou chœurs appris ainsi, seraient chantés par toute l'École une fois par mois et sous ma direction.

Il existe des chants populaires de tous les pays, qui seraient pour les élèves et les professeurs une source de renseignements sur les caractères des diverses nations, et qui leur inculqueraient le sentiment de la mélodie et celui du rythme.

Lorsque nos élèves seront en âge de suivre toutes les mani-

festations musicales, ils pourront par l'éducation qu'ils auront reçue, s'intéresser plus vivement aux œuvres fortes. Dans ce but, je n'ai jamais permis aux élèves de jouer de la « mauvaise musique ». Quant aux œuvres qu'ils entendent, elles ne peuvent que les encourager dans l'amour du beau. Pour arriver à cet idéal, nous avons cette année plus particulièrement apporté tous nos soins aux classes de solfège.

Voici ce que je propose pour l'année prochaine :

1° Conférences-concerts (suite).

2° Conférences sur l'histoire de la musique.

3° Chant général dans chaque maison trois fois par semaine.

4° Répétitions générales une fois par mois sous ma direction.

5° Faire exécuter en public et le plus souvent possible par les élèves les œuvres classiques (piano et violon) (piano et violoncelle) (piano, violon et violoncelle).

6° Donner quelques notions d'harmonie.

Les trois cycles de Conférences-concerts ont obtenu un réel succès.

Il était, en effet, très instructif d'apprendre aux jeunes gens l'histoire des instruments à archet et de leur faire connaître la littérature de chaque instrument depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours.

M. A. Raugel s'est acquitté de cette tâche tout à son honneur : je l'en remercie.

L'orchestre qui est très en progrès, a donné des programmes d'une tenue d'art toujours irréprochable. On peut en juger par les œuvres exécutées au concert du 25 mars :

Haydn : Symphonie en ré majeur.

Mozart : Symphonie en sol mineur.

Beethoven : Symphonie en ut mineur.

Nous donnons plus bas le programme des morceaux de musique exécutés le jour de la Première Communion, et nous nous permettons de penser que peu de collèges en France pourraient avec leurs propres éléments donner des œuvres aussi artistiques.

Armand Parent.

Première Communion 1908.

1. Entrée. Adagio du trio en ut mineur.
   Orchestre . . . . MENDELSOHN.
2. O saint autel, cantique à 4 voix.
3. Adagio, violon . . . . CORELLI.
4. Verbum caro, à 3 voix . . . . ROLAND DE LASSUS.
5. Adagio, violon . . . . CORELLI.
6. Sortie, allegro de la symphonie en ré majeur.
   Orchestre . . . . BEETHOVEN.

Orchestre.

1. Entrée. Adagio, de . . . . PH. EM. BACH.
2. Sacris Solemniis.
3. Magnificat.
4. Aria, orchestre . . . . G. S. BACH.
5. Adoremus te, à 4 voix . . . . COSTI.
6. Ave Maria, à 4 voix . . . . PIEL.
7. Oremus pro Pontifice.
8. Tantum ergo, à 4 voix . . . . PALESTRINA.
9. Te lucis ante terminum.
10. Sortie. Adagio de la symphonie.
    Orchestre . . . . SCHUMANN.

III

LA VIE PHYSIQUE

GAMES

Committee

Comaléras (captain), Cintra, Delmas, Gillet, Bouthillier, M. Bell, M. Coulthard.

Football

In reviewing the season, we cannot say that we have won all our matches, but we can say that we have only lost four. Out of seventeen matches we have won twelve, drawn one, and lost four. Our first defeat was against the " Collège de Normandie ". We were beaten, badly beaten, by 7 goals to 1. The better team certainly won, but we were to a certain extent taken by surprise; we expected to win and after having 2 goals scored against us, we lost hope and played badly. We had also been playing against too weak teams and winning too easily and so we thought that we were stronger than we actually were. This defeat was certainly good for the team, it showed us what a lot we still had to learn and made us train more seriously. In the 24th May, we played at Paris, at the Parc des Princes, against an English team from Hampshire, arranged by a master from Bedales near Petersfield. After a good game we lost by one goal (4-5).

Our team was, on the whole, good, and I think we are all satisfied with the results. Our forwards were rather light and often lost their heads in front of goal however they improved wery much at the end of the season. Comaléras, de Pourtalès played well as half

back, — Comaléras sometimes brilliantly — and Langer saved many good shots at goal.

In the house matches "La Guichardière" was again victorious, easily beating all the other houses.

		Winning house
Pins	v. Sablons	Pins
Guichardière	v. Pins	Guichardière
Sablons	v. Vallon	Sablons
Vallon	v. Pins	Pins
Coteau	v. Guichardière	Guichardière
Sablons	v. Guichardière	Guichardière

MATCHES 1st XI

20 Oct. — L'union vélocipédique de St-Maur	won	10-1
10 Nov. — Stade Français (3e B.)	won	16-2
17 Nov. — Union sportive de Dreux	won	8-0
1 Dec. — L'Union vélocipédique de Clichy	won	9-0
5 Dec. — Racing Club de France (1st-2nd)	won	3-2
8 Dec. — Collège de Normandie	lost	1-7
26 Jan. — Ass. d'éducation physique et morale	won	7-2
2 Feb. — Stade Français (1st)	lost	2-5
9 Feb. — Union sportive Argentillaise	won	5-3
23 Feb. — Collège de Normandie	drawn	5-5
1 March. — Union Sportive de Dreux	won	7-1
8 March. — Collège de Rotrou	won	8-1
26 March. — XIVe Arrondissement	lost	4-5
24 May. — Petersfield, England	lost	4-5

2nd XI

24 Nov. — Collège de Rotrou	won	8-1
1 Dec. — L'Union vélocipédique de St-Maur	won	4-3
2 Feb. — L'Étoile Vernolienne.	won	4-3

CHARACTERS

LANGER (goal) : Played brilliantly at times, at others weakly. He improved as the seasons went on. Kicks well.

FABRA (left back) : was a useful back. With more pace would be good.

DELMAS (right back) : Good kick and good tackler but too slow, fell off towards the end of the season.

BOUTHILLIER (left half) : Sometimes useful but very slow. A disappointing half.

COMALÉRAS (centre half) : The captain of the team, a hard working and energetic half, played really well several times, should keep his place more and not tire himself out too much during te first half.

DE POURTALÈS (right half) : A sound, useful half, has made more progress than any one else in the team.

CASTAN (outside right) : Fast and sometimes centres well, must learn to play more with his inside man.

PROCOPIO (inside right) : Has the making of a good player. Dribbles well, sometimes too much ; should try and improve his shooting.

CINTRA (centre forward) : Keen and energetic with plenty of "dash". Must learn to keep cooler on the field.

GILLET (inside left) : An erratic player ; easily discouraged, has shot some good goals and missed many easy ones.

GOMY (outside left) : Fast and keen, centres badly ; always plays up hard till the end of the game, will improve.

ATHLETIC SPORTS

The sports this year were held on Sunday March 22nd in wretched weather, and owing to this, some of the events had to be postponed. The two best races were perhaps the kilomètre and the 400 mètres, won by Comaléras and Gomy while both de Séréville and Cintra, distinguished themselves, the former in the long jump and the latter in the bundle race. I should like to see more boys enter for the different events. This year, boys would not enter unless they thought there was a good chance of winning a prize.

EVENTS

I. — 100 mètres (open).

1. De Séréville 2. Gomy

II. — 1 kilomètre (handicap).

1. Comaléras 2. Castan

III. — 100 mètres (under 12).

1. Mestchérine 2. H. de Labruyère

IV. — High jump.

1. De Pourtalès 2. Delmas

V. — Long jump.

1. De Séréville 2. Bouthillier

VI. — 400 mètres (under 14).

1. Vacher 2. C. Glaenzer

VII. — 400 mètres (handicap).

1. Gomy 2. Castan

VIII. — 100 mètres (under 10).

1. O'Neill 2. Pauthonier

IX. — 60 mètres (under 6).

1. Antoine Bertier 2. Bernard Bell

X. — 100 mètres (under 14).

1. Sprauel 2. Vacher

XI. — Throwing the cricket ball (open).

1. Krijanowsky 2. Castan

XII. — Hurdle race (under 14).

1. Thiébaut 2. Steiner.

XIII. — Hurdle race (open).

1. Cintra 2. Bouthillier

XIV. — Pole jump (open).

1. Comaléras 2. Forestier

XV. — 3 kilomètres (handicap).

1. Tassu 2. Waddington

XVI. — Tug of war (between the five houses).

Guichardière.

XVII. — Consolation race.

Gillet.

CRICKET

At present we have only played one match against "The United", which we won fairly easily; we still have to play against the Standard and probably against the "Collège de Normandie" and then there are the house matches wich we have not yet begun.

The ground is better this year and there seems more keenness on

the field than usual. Our batting is weak, but the boys seem to do their best and that, after all, is the great thing.

Castan is a very fair medium bowler and the team, on the whole, fields well, particulary Gillet.

The following is the only match we have played as yet.

School v. The United.

The United.

Walker	bowled H. Ferrand	5
Hamburger	lbw. b Sommervell	3
Mainwaring	b H. Ferrand	4
Mallett	b H. Ferrand	21
Windsor	run out —	3
Thorpe	ct Comaléras b H. Ferrand	2
Smiles	b Castan	0
Heading	b H. Ferrand	0
Barker	c and b H. Ferrand	2
Wynn	st b. Bell H. Ferrand	7
Parsons	not out —	2
Extras		5
	Total.	54

School.

M. Sommervell	ct Walker b Mainwaring	4	b Mallett	0
Gillet	ct Wynne b Mainwaring	1	Did not bat	0
M. Wilson	b Mallett	7	b Mainwaring	0
Comaléras	b Mainwaring	0	b lbw b Mallett	6
Castan	ct Heading Mainwaring	0	b Mainwaring	4
M. Bell	not out —	32	not out —	4
Dupas	ct Wynne Walker	6	b Mallet	2
Kirkley	b Walker	1	ct Mainwaring b Mallett	0
H. Ferrand	b Walker	3	lbw b Mainwaring	0
Washington	b Walker	6	b Mallett	8
A. Ferrand	b Thorpe	6	bld Mainwaring	0
Extras		12	Extras	0
	Total.	79	Total.	24

Bernard Bell.

Organisation et fonctionnement du service dentaire de l'infirmerie de l'École des Roches.

La Direction de l'École des Roches nous a fait l'honneur, au mois de décembre dernier, de nous charger du service dentaire à son infirmerie. Nous nous proposons, à la fin de l'année scolaire, d'examiner le fonctionnement de ce service et les résultats obtenus par son mode d'organisation.

Installation. — Notre confrère, le Dr Carcopino, a bien voulu nous céder aimablement une salle de son infirmerie. Cette pièce, bien éclairée par une large baie, convenait parfaitement à l'aménagement d'une salle d'opération dentaire. Convaincu de l'impossibilité de faire de bonne dentisterie sans une instrumentation suffisante, nous y avons placé un fauteuil dentaire muni de ses accessoires, crachoir, tablette, etc. Un tour à fraiser et un meuble spécial destiné à contenir les divers instruments et les médicaments nécessaires à notre spécialité, complètent, avec un bureau et un lavabo, l'installation de notre salle d'opération.

Fonctionnement. — D'accord avec M. le Directeur, nous avons pensé que notre rôle ne devait pas se borner à soulager les enfants qui se présentaient à notre consultation parce qu'ils souffraient. Il importe, en effet, de soigner une carie dentaire dès son début, sans attendre que, par son extension, elle ait occasionné des douleurs et des lésions parfois assez avancées pour entraîner la perte de la dent.

Dans ce but, au commencement de chaque trimestre, nous examinons systématiquement un certain nombre d'élèves, et nous établissons pour chacun d'eux une fiche dentaire sur laquelle nous indiquons le siège, le nombre et la nature des lésions que notre examen nous a révélées. La copie de cette fiche est adressée aux parents de l'élève avec la mention des frais que peut occasionner le traitement nécessaire. Lorsque les parents, informés de l'état de la bouche de leur fils, l'autorisent à se faire soigner, nous exécutons au cours des consultations suivantes, les opérations que nous avions indiquées au moment de notre premier examen. Avec cette méthode, nous n'intervenons jamais sans le consentement des parents, et nous évitons de laisser évoluer des caries pendant tout un trimestre sans qu'ils en soient prévenus. De plus, cet examen systématique nous permet de constater si chaque élève prend les soins d'hygiène nécessaires pour l'entretien de sa bouche, et nous signalons au Directeur les enfants qui nous paraissent user insuffisamment de la brosse à dents.

Statistique. — Le service dentaire de l'École des Roches fonctionne régulièrement depuis six mois; il a donné les résultats suivants : 68 élèves ont été examinés, 6 seulement possédaient des dents indemnes de toute carie, 14 n'ont pas été autorisés par leurs parents à se faire soigner. Nous avons donc traité 48 élèves auxquels nous avons fait diverses opérations dentaires. Parmi ces dernières, les obturations de caries simples, non compliquées, ont été de beaucoup les plus nombreuses (222 obturations simples). Les caries compliquées se sont rencontrées plus rarement (12 pulpectomies et 6 traitements de caries pénétrantes infectées dont 3 fistulisées). Nous n'avons fait aucune extraction de dent permanente et 3 extractions seulement de dents temporaires.

Enfin, grâce à nos examens du début de chaque trimestre, nous avons pu reconnaître un gros kyste radiculo-dentaire dont l'énucléation a pu être heureusement pratiquée.

En dehors des Élèves de l'École, nous avons eu l'occasion de donner nos soins à quelques membres du corps enseignant ou à leur famille (pour 10 malades, nous avons fait 19 obturations simples, 7 pulpectomies, 5 traitements de caries pénétrantes infectées et 16 extractions). Ces chiffres fournis par 10 adultes, sont intéressants à comparer avec ceux fournis par 48 élèves. Les premiers ne sont venus nous trouver que parce qu'ils souffraient; porteurs de lésions dentaires trop avancées, ils ont dû subir de nombreuses extractions. Les seconds, au contraire, soumis à une surveillance dentaire méthodique, n'ont présenté qu'un petit nombre de caries compliquées, et il a été toujours possible d'exécuter chez eux un traitement conservateur, puisqu'aucune extraction de dent permanente n'a été nécessaire.

Conclusions. — De cette petite étude nous croyons pouvoir tirer les conclusions suivantes : Un service dentaire organisé dans une École doit avoir pour objet, non pas de soulager seulement quelques accidents aigus, indices de lésions avancées, mais au contraire, d'éviter la formation de ces dernières. Il importe donc de dépister la carie dentaire avant qu'elle n'ait attiré l'attention par des phénomènes subjectifs.

Pour atteindre ce but, il est nécessaire d'examiner la bouche de tous les élèves de façon régulière afin de pouvoir signaler toute carie quel que soit le degré de son évolution.

Grâce à une surveillance dentaire assidue, il doit être possible dans une École, non seulement d'éviter des accidents nécessitant l'extraction, mais encore d'écarter la formation de caries compliquées dont, après traitement, le moindre inconvénient est de mutiler gravement la couronne des dents et d'en compromettre la durée.

Docteur GEORGES LEMERLE,
Professeur suppléant à l'École dentaire de Paris

IV

NOS ŒUVRES.

NOS COLONIES DE VACANCES

Les Colonies de Vacances restent l'*œuvre* de prédilection des élèves de l'École des Roches, l'occasion par excellence, pour ces privilégiés du grand air, de faire dès leur enfance acte de solidarité humaine. Voilà la sixième année [1] qu'ils répondent joyeusement à notre appel, pendant ce terme d'été où ils peuvent apprécier la vie aux champs, et qu'ils envoient un peu de leur argent de poche à l'*Association pour le développement des Colonies de Vacances*.

En 1907, ils ont établi leur record : 891 fr. 50. Cette somme a été affectée spécialement à l'œuvre de Versailles, que nous soutenons depuis trois ans, et a suffi à payer environ les deux tiers de ses frais.

« Les Colonies de Vacances de Versailles, dit le *Rapport* de l'Association, n'ont eu, cette année, que 31 pupilles, dont 6, il est juste de le rappeler, sont restés à la campagne pendant deux mois au lieu d'un. Les Versaillais se sont montrés moins généreux que l'année dernière, et plus de la moitié des ressources de l'œuvre Versaillaise lui ont été fournies par la générosité très large, de plus en plus large même, des élèves de l'École des Roches. Il est regrettable qu'en une ville riche comme Versailles, une œuvre de Colonies de Vacances n'arrive pas à trouver sur place des ressources suffisantes, car les neuf billets bleus de

1. V *Journal de l'École des Roches*, juillet 1906, p. 297, juillet 1907, p. 437.

l'École des Roches, répartis en trois groupes de vingt demi-bourses à 15 francs, auraient pu servir à mettre en train trois œuvres nouvelles : il ne faut pas souvent autre chose qu'une semblable offre de demi-bourses pour faire éclore des Colonies de Vacances dans une ville qui n'en possédait pas...

« Sur les 31 colons Versaillais, 7 ont été envoyés chez des parents habitant la campagne ; les 24 autres ont été confiés à l'œuvre parisienne de la Chaussée du Maine, qui les a placés, comme l'année dernière, dans le Loiret. Une fillette un peu souffrante, un garçon qui s'était légèrement blessé, ont été vite remis sur pied, et les enfants ont, dans l'ensemble, profité de leur séjour de la façon la plus satisfaisante... »

Henri Trocmé.

VISITE DES PAUVRES. — JARDINS OUVRIERS

Chaque dimanche, à l'issue de l'office du matin, aussi bien chez les protestants que chez les catholiques, des grands font la quête. L'argent ainsi recueilli sert à secourir quelques familles de braves gens de Verneuil qui n'ont pas les moyens de vivre, à cause de leur âge, ou de leur santé ou du nombre de leurs enfants. Ce sont aussi les grands qui vont les voir ; chaque famille est adoptée par un groupe de deux ou trois élèves qui s'inquiètent de ses besoins et se chargent de demander, s'ils le jugent nécessaire. un supplément de secours.

Deux ou trois fois par terme, ont lieu dans l'une des maisons de l'École des réunions, où chacun expose devant les autres l'état de la famille qu'il va visiter, et où est réglée la répartition des secours.

Il a été ainsi distribué dans le courant de l'année un peu plus de onze cents francs. Les visites ont été faites aussi fréquemment que l'ont permis les règles de l'École et l'état sanitaire de la ville.

Au mois de juillet 1907, comme les ressources avaient été plus abondantes et les besoins des familles pauvres moins

pressants, il restait au moment du départ en vacances trois cents francs disponibles. On décida de ne pas thésauriser. Alors on en fit trois parts. On donna cent francs à un ami, curé dans l'Oise, qui a adopté une vingtaine de petits orphelins. On remit cent francs au patronage d'écoliers et d'apprentis de Verneuil.

Enfin, on envoya cent francs à l'orphelinat de Villiez-Champ-Dominel, qui est à la charge de plusieurs personnes charitables d'Évreux et qui est situé à une trentaine de kilomètres des Roches. C'est là que dans le courant de l'hiver sont expédiés d'énormes ballots, contenant chaussures, linge et vêtements hors d'usage, que les bonnes sœurs, avec leurs doigts de fées, rajeunissent pour leurs pauvres petits.

Mais dans les réunions de cet hiver, il a été question aussi d'une œuvre très belle et qui donne, là où elle est établie, comme à Sedan et à Saint-Étienne, des résultats très remarquables pour le soutien moral des ouvriers et de leurs familles. C'est celle des jardins ouvriers.

Pierre Bouthillier, à la réunion du mois de décembre, fit sur ce sujet une conférence, à la suite de laquelle une douzaine des assistants décidèrent de créer à Verneuil un groupe de ces jardins, et s'engagèrent à verser pour cela une cotisation de vingt francs.

Dès la rentrée de janvier, on se mit donc à étudier la réalisation de ce projet, et l'on usa abondamment des conseils de ceux qui déjà, depuis plusieurs années, ont établi à Verneuil, dans d'excellentes conditions, un groupe d'une trentaine de jardins. Malheureusement, aux portes de Verneuil, le terrain est rare. Malgré plusieurs tentatives, le projet n'a pas encore abouti ; mais personne n'a perdu l'espoir de le voir aboutir bientôt.

M. G.

POUR LA CAISSE DES RETRAITES DES VIEUX PROFESSEURS. — FÊTE INTERSCOLAIRE DU 24 MAI 1908.

Quand on veut être « bien armé pour la vie », une épreuve sportive internationale en plein Paris n'est pas faite pour intimider. Nos garçons l'ont bien prouvé le 24 mai dernier.

L'idée de cette fête interscolaire avait été suggérée à notre Directeur par le Président de la Caisse Mutuelle des Professeurs de l'Enseignement libre. Proposer aux élèves des Roches de mettre au service de cette œuvre si éminemment opportune leur agilité et leur endurance sportives, leur formation artistique et leur bonne volonté, c'était simplement les inviter à faire preuve de reconnaissance et d'attachement vis-à-vis de leurs professeurs. Ils l'ont parfaitement compris, et l'entrain qu'ils ont mis à préparer cette fête le témoigne assez.

L'École des Roches fut chargée d'organiser la partie sportive de la fête : elle acceptait ainsi une tâche assez méritoire, car notre éloignement de Paris rendait certains arrangements assez malaisés.

Un certain nombre d'écoles libres, parmi lesquelles nous citerons l'École Sainte-Geneviève, l'École d'Électricité de la rue Violet, l'École des Travaux Publics d'Arcueil, l'École Massillon, l'École Saint-Joseph des Tuileries, avaient accepté de prendre part à notre fête interscolaire, et M. Bertier avait obtenu que l'équipe anglaise de Petersfield (Hants) vînt à Paris faire un match de foot ball Association avec l'équipe première des Roches.

Le dimanche 24 mai, dès dix heures du matin, une douzaine de nos professeurs se trouvaient au Vélodrome du Parc des Princes, avec cinquante élèves environ, reconnaissables au milieu de tous à leur culotte courte, leur costume beige foncé, leur col blanc et leur cravate rouge.

A midi, une série de victoires étaient inscrites déjà à notre actif. Étaient classés premiers : de Mareuil, boxe (poids extra-

légers); Schlumberger, boxe (poids lourds); Comaléras, fleuret (juniors); Gillet et Tassu (tennis).

Lorsque l'épreuve reprit, vers deux heures de l'après-midi, le public était nombreux; nous ajouterions « select » si nous ne craignions de paraître flatteur à l'égard des amis que nous comptions là. L'abondance des épreuves inscrites au programme obligea les organisateurs à partager la vaste piste du Vélodrome et à faire disputer simultanément un certain nombre d'épreuves différentes, « comme chez Barnum », dit un plaisant. Et c'était assez cela. On put voir ainsi dans le même moment dans les airs de prestigieux diabolos, sauter en hauteur et en longueur, jeter le disque et le poids, se disputer les finales de boxe et d'escrime : chaque spectateur put consacrer son attention à son sport favori, jusqu'au moment où, sur le tableau noir de la piste, s'étalèrent en lettres immenses les deux mots HANTS et ROCHES. Le match international de foot ball allait commencer, et, comme par enchantement, le silence se faisait dans les vastes tribunes, tandis que sur la piste complètement libre restaient seulement le team de Petersfield et celui des Roches. La partie était arbitrée par M. Bell. Elle s'engagea à fond dès les premières minutes, et les deux premiers goals furent marqués pour l'équipe anglaise, malgré l'admirable jeu de nos élèves, applaudis à chaque passe heureuse par les spectateurs des tribunes. L'entente cordiale n'empêchait pas tout ce public français de souhaiter ardemment, j'allais dire passionnément, la victoire française.

Nous n'eûmes pas la victoire : les Anglais l'emportèrent par cinq points contre quatre. Mais l'équipe de l'École s'était merveilleusement comportée, opposant un jeu admirablement souple et précis à des adversaires mieux entraînés, ayant plus de fond et sensiblement plus âgés.

Il est des défaites aussi honorables que des victoires : tous les spectateurs furent de cet avis, et les Roches bénéficièrent d'une véritable ovation.

A ce moment apparurent, du côté des tribunes, une suite de groupes gentiment costumés, parmi lesquels celui des élèves de l'École, en robes de couleurs délicieusement tendres, figuraient

les jeunes Israélites de chœurs d'Athalie. Tous les costumes étaient dus aux mains agiles de quelques dames de l'École. Et les couturiers parisiens n'auraient pas fait mieux...

Le défilé terminé, les chœurs d'Athalie furent exécutés sous la direction de M. Corbusier et soutenus par le piano de Mademoiselle des Rousseaux et l'harmonium de M. Raugel. On voulut bien louer les voix des élèves, dont nos professeurs de musique avaient su faire un ensemble vraiment plein de charme. D'aucuns remarquèrent une belle voix grave et prétendirent avoir reconnu, sous les traits d'un des « seniors », le sympathique M. Bonjean.

Puis la fête, déjà longue, se termina par un concours hippique très remarqué, dont le lauréat fut John Waddington.

L'École des Roches toute la journée avait été à l'honneur autant qu'à la peine : nos garçons sont rentrés heureux, contents d'eux-mêmes, très désireux de recommencer l'année prochaine.

Ils s'étaient montrés hardis et joyeux dans l'accomplissement d'une bonne œuvre sociale : ils avaient fait, avec bonne humeur et entrain, tout leur devoir.

J. Desfeuille.

V

NOS ANCIENS ÉLÈVES

SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉLÈVES

Serge ANDRÉ, École Fénelon et Lycée Condorcet (rue d'Aguesseau, 20, Paris).

Marcel AUBÉ, fait son service militaire à St-Mihiel (avenue Victor-Hugo, 81, Paris).

Henri BARBIER, dans l'industrie de son père (rue de Bretagne, 61, Paris).

André BESSAND, École Alsacienne (rue du Pont-Neuf, 2 *bis*, Paris).

Jean BESSAND, fait son service militaire au 2e hussards, Senlis (Oise) (rue du Pont-Neuf, 2 *bis*, Paris).

Philippe BINGER, va partir au Canada pour y faire de l'agriculture et s'y établir (av. de l'Ouest, 3, St-Maur, Seine).

André BOCHANOFF, étudie le droit à l'Université d'Odessa (Grande-Fontaine, villa Bochanoff, Odessa).

Jean de BOISANGER, élève de la section spéciale (agriculture) à l'École des Roches.

Maurice BOSQUET, à l'Institut électrotechnique de Nancy (rue du Bastion, 8, Nancy).

Henri BOUJARD, École de Guyenne (place de la Sous-Préfecture, à Villefranche, Rhône).

Maurice BOUTS (av. Ste-Foy, 24, Neuilly, Seine).

Pierre BOUTS, même adresse, se destine à l'agriculture.

Amalérie LOMBARD DE BUFFIÈRES, prépare l'École navale à Massillon (rue Bassano, 23, Paris).

Enguerrand de CAIX, Paris.

Paul CARON, agent de la Coopérative Vinicole générale (Libourne).

André Charpentier, stagiaire agricole, ferme de Beuzeville le Guérard par Ourville, Seine-Inférieure (avenue Herbillon, 64, St-Mandé, Seine).

Marcel Charpentier, élève de l'École des Arts décoratifs (même adressse), travaille en même temps chez un menuisier.

Jean Colle, à l'Institut agricole de Beauvais (boul. des Deux-Villes, Mézières-Charleville, Ardennes).

Abel Corbin de Mangoux, fait son service militaire à Bourges, à la 1re Cie d'artificiers.

Roger Corbin de Mangoux, stagiaire dans le commerce à Londres, Connaught Club, Connaught House, Marble Arch. W.

Armand Davel, Avenida Manuel, 356, Quintana, Buenos-Aires, Argentine.

Jules Demolins, licencié ès sciences, anc. profess. aux Roches, fait un stage d'études et d'enseignement aux États-Unis.

Robert Dervieu, diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales, à Bourges, Cher.

Jean Desplanches, stage de commerce à Londres.

Léon Despret, se prépare au diplôme d'ingénieur chimiste brasseur (Ath, Belgique).

Robert Didsbury, travaille sous la direction du peintre Karl Carlier (Chaussée-d'Antin, 2, Paris).

Henri Duval, fait son service militaire à Nantes (rue de Paris, 42, Asnières, Seine).

Maurice Duval, élève à l'École des Hautes Études Commerciales (même adresse).

Gaston Eysséric, élève à l'École des Beaux-Arts, section d'architecture (rue Censier, 29, Paris).

Georges Ferrand, agent à Moscou des Automobiles de Dietrich (rue Lalo, 18, Paris). Moscou, chez M. Brocart, usines Jacquot.

Henri Ferrand, étudiant (même adresse, Paris).

Robert Firmin-Didot, étudiant en droit (boul. St-Germain, 272, Paris).

Ernest Franzoni, étudiant à l'École industrielle de Lausanne (Pension de Bournisien, avenue Juste Olivier, Lausanne, Suisse).

Gaétan Gallieni, élève à l'Institut électromécanique Bréguet (Square Lagarde, 3, Paris).

Jean de Gasparin, étudiant en droit, licencié ès lettres, à Paris.

Jacques Gauthier-Villars, fait un stage en Angleterre (rue de Courcelles, 177 *bis*, Paris).

Jean-Jacques Gerin, étudiant (rue de Bassano, 37, Paris).

René Gerson, Janson de Sailly (rue de Marbeuf, 38, Paris).

Louis GLAENZER, brigadier au 39e d'artillerie, Toul (rue Daru, 13, Paris).

René GUILLON, étudiant (quai Flesselles, 3 *bis*, Nantes).

Franck HAVILAND, étudiant à la Schola Cantorum (av. de Villiers, 29, Paris).

Philippe d'HAUTEVILLE, sous-officier au 3e dragons, à Nantes.

Jacques HERVEY, étudiant à l'École d'Agriculture de Gembloux, Belgique (boul. Haussmann, 108, Paris).

Paul IZARN, prépare la section architecture aux Beaux-Arts (rue de Seine, 72, Paris).

Henri JÉQUIER, industriel, Carthagène, Espagne.

Léon KENSINGER, industriel, Villebœuf, St-Étienne, Loire.

Guillaume KRAFFT, 22, boul. St-Michel, Paris.

Louis LANDRU, lycée Carnot (boul. Malesherbes, 92, Paris).

Mario de LA ROCHA, étudiant (rue Pierre-Charron, 15, Paris).

Étienne LANDRIN, École nouvelle de la Suisse Romande, Chailly-sur-Lausanne, Suisse.

Georges LECOINTRE, prépare, à l'Institut Chimique de Nancy, le diplôme d'Ingénieur chimiste (rue Lepois, 19, Nancy).

Marcel L'ÉPINE, étudiant (rue Le Tasse, 7, Paris).

Bernard MALAN, négociant, Chalet Mérindol (boul. Guillemin, Pau).

Bernard MAROTTE, étudiant en droit à Nantes (Le Mont Hymette, Redon).

Henri MEAD, étudiant (6016 Jackson Park Avenue, Chicago, Ill. U. S. A.).

Octave MENTRÉ, étudiant à l'Institut électrotechnique de Nancy[1].

René MILLET, fait, comme officier, sa seconde année de service militaire à Épernay (boul. Flandrin, 14, Paris).

François MILLET, élève à l'École Centrale (même adresse).

Jacques MUNIER, élève à la Municipal School of technology, Manchester (« Woodhurst » 172, Wilmslow Road, Fallowfield, Manchester).

Jacques MUSNIER, prépare l'École Centrale (Faub. St-Honoré, 240, Paris).

Émile NOETINGER, prépare l'École Centrale (boul. St-Michel, 81, Paris).

Léonce PELLERAY, commerçant (av. du Prado, 60, Marseille).

Olivier PILLET, étudiant en médecine (La Benestière-Jarzé, Maine-et-Loire).

1. Vient d'être reçu 1er à la licence ès sciences (certificat de mathém. générales) avec la mention Très Bien. — N. D. L. D.

Marcel Planquette, employé au Crédit Lyonnais (rue Jeanne-d'Arc, 18, Arras).

André Plocque, fait son service militaire au 29e chasseurs à St-Mihiel, Meuse (rue d'Hauteville, 1, Paris).

André Pochet, élève à la Municipal School of technology, Manchester.

Jacques Pochet, élève de l'École Pigier à Paris (rue de la Gare, Dreux).

Pierre Pochet, en stage à l'Université Cornell, puis dans une ferme au Canada, actuellement en France, Dreux.

Francis Prieur, élève à l'Institut de Chimie appliquée, (rue d'Assas, 52, Paris).

André Pusinelli, élève de la « Höhere Handelsschule » Dresde, (77 *bis*, rue de Montivilliers, Le Havre).

Pierre Regraffe, industriel (fabrique de pressoirs), Bédarieux (Hérault).

Hubert de Rigaux, diplômé de *Pitman's School,* industriel (rue de Rivoli, 36 *bis*, Paris.)

Pierre de Rousiers, étudiant à l'Institut chimique de Nancy (rue Poirel, 4, Nancy).

Paul Saillard, élève de l'École Centrale (rue de Courcelles, 117, Paris).

St-Clair Delacroix, termine ses études (rue St-Jacques, 66, Châlons-sur-Marne).

René Saquet, étudiant en médecine (rue de la Poissonnerie, 25, Nantes.)

Maurice Silhol, licencié ès lettres, étudiant en droit (av. Velasquez, 3, Paris).

Albert Snyers, dans un *shipping office* (Louisville road, 27, Balham, Londres, S. W.).

Tony Snyers, élève de l'École de commerce de Liège[1] (même adresse).

Albert Ternynck, négociant (rue de Lille, 25, Roubaix).

Guy Thurneyssen, Institut électrotechnique, Nancy (rue de Monceau, 29, Paris).

Louis Tripet, élève à l'École des arts décoratifs (rue de Compiègne, 2, Paris).

Guy de Toytot, prépare sa licence ès sciences (cert. math. gén.) à l'École des Roches.

Guy de Vautibault, fait un stage en Allemagne (château de Chaine-de-Cœur, près Le Mans).

1. Où il a été reçu 1er l'an dernier. — N. D. L. D.

Jean Verdet, rue Claude-Bernard, 62, Paris.
Jean Vignard, fait son service militaire au 25e d'artillerie, Châlons-sur-Marne (passage St-Yves, 16, Nantes).
Jacques Vincent, lycée Janson de Sailly (rue Yvon-Villarceau, 3, Paris).
Paul Watel, fait son service militaire à Toul (avenue Hoche, 3, Paris).
Alexandre Zanné (rue des Valmeux, 6, Vernon, Eure).
Alfred Zindel, étudiant à l'Institut électrotechnique, rue Bailly, 8 *bis*, Nancy.

FÊTE DES ANCIENS ÉLÈVES

Les Anciens, en leur assemblée, ont décidé — parmi beaucoup d'autres choses — qu'ils n'auraient point d'organe où conter leurs exploits. C'est au Journal de l'École qu'ils veulent demander l'hospitalité, lorsqu'ils auront à dire quelque chose.

Il est permis de trouver bon ce rapprochement facile entre l'École et ses Anciens, et de croire que ceux qui lisent le Journal et s'intéressent aux élèves actuels des Roches, seront satisfaits d'entendre aussi parler des Anciens Élèves.

Je veux donc leur dire, comme à tous les vieux camarades qui n'ont pu venir, ce qu'a été notre première réunion.

Chacun sait qu'elle devait avoir lieu avant Pâques : le licenciement précipité de l'École, à l'apparition de la coqueluche, en fit reporter la date à la Pentecôte. Ce fut un grand désappointement pour notre excellent ami Jules Demolins, promoteur et organisateur, de partir au début de mai pour les États-Unis — où il va faire un stage d'enseignement — sans avoir vu le résultat de ses efforts.

Je ne pouvais mieux faire, me trouvant en séjour à l'École, sur une aimable invitation de M. Bertier, que de reprendre la tâche interrompue, et ceci vous explique pourquoi je vous en rends compte aujourd'hui.

Les vacances de Pentecôte ne permettaient pas plus de deux jours de réunion : presque tous sont restés du samedi soir au lundi soir (6, 7 et 8 juin)[1].

(1) Le jour de la Pentecôte nous étions vingt-six (A. Bessand de Boisanger,

Le samedi, il y eut petite soirée dans les maisons, chaque Ancien étant reçu dans la sienne, comme on le fera toutes les fois que ce sera possible.

Dimanche, après la messe, séance de travail. Nous y étions une vingtaine. L'Association n'avait encore jamais pris corps, ni confié à personne ses pouvoirs. D'où la première opération : élection d'un comité directeur composé de cinq membres, nommant eux-mêmes leur président.

Quelques votes m'avaient été envoyés par correspondance. Le dépouillement répartit les voix dans cet ordre : Jules Demolins, de Toytot, Eysséric, Jean Bessand, Pierre de Rousiers.

Jules Demolins est acclamé président.

Suit un bref aperçu des comptes de l'Association depuis trois ans : stupéfaction profonde sur divers bancs, puis murmure approbateur suivi d'une explosion joyeuse.

Vous ne voyez pas pourquoi? Oh! c'est assez simple. Mais ils peuvent se vanter d'être armés pour la vie, nos Anciens! Oyez plutôt.

Ils croyaient — d'une quasi-certitude — que les comptes n'existaient pas, et que les cotisations... ma foi... n'avaient pas dû arriver souvent jusqu'à la caisse. Voilà comme nous sommes... et nous nous en trouvons bien : on n'a ainsi que de bonnes surprises. Pour celle-ci, nous pouvons remercier M. Brédy.

On examine les dépenses. Le Journal de l'École, que tous doivent recevoir, est facturé bien cher. Nous demanderons une remise.

On décide la création d'un Annuaire, qui sera imprimé bientôt, et donnera brièvement toutes les indications recueillies sur chacun.

L'économie est posée en principe.

Si l'on peut, l'Annuaire ne sera pas refondu tous les ans, on se contentera d'envoyer une feuille de corrections et additions. De même est repoussée l'idée d'avoir un périodique à nous, qui

M. Bouts, P. Bouts, A. Charpentier, M. Charpentier, Davel, Eysséric, Firmin-Didot, H. Ferrand de Gasparin, F. Haviland, Kirckley, Landru, Lecointre, Lorillon, Musnier, Nœtinger, Planquette, O. Pillet, P. Pochet, Saquet, Silhol, de Toytot, Tripet, Watel.

coûterait cher et ne pourrait, à beaucoup près, valoir le Journal de l'École.

Ces importantes décisions, je les saisis au vol, lorsque Tripet, dont la voix puissante tour à tour soulève le tumulte et l'apaise, m'accorde une brève accalmie.

A mains levées est voté l'achat d'une sonnette pour le présisident de séance. Quel soulagement pour l'année prochaine !



UN GROUPE D'ANCIENS ÉLÈVES A LEUR PREMIÈRE FÊTE

Une photographie avant que l'on se sépare, et l'on va déjeuner.

L'après-midi se passe bien vite : voir le salon, si joliment organisé par M. Dupire et M. Storez, assister au match de cricket contre « The United » qui furent battus par 79 points à 54, jouer au tennis, fureter dans tous les vieux coins que l'on a connus, retrouver ses amis, causer de passé, de présent, d'avenir, c'est plus qu'on n'en peut faire en quelques heures. Mais quelle joie on y prend ! Et le soir, la plus franche gaieté règne, au dîner, où M. Bertier a voulu réunir tous ses Anciens et leurs chefs de maison.

Au champagne, en quelques mots, M. Bertier précise le sens

de notre fête, qui peut contribuer beaucoup à resserrer les liens de bonne camaraderie et d'amitié, si désirables et si faciles entre jeunes gens qui ont reçu la même formation, qui ont les mêmes aspirations élevées. Tous, avec lui, nous ressentons profondément le sentiment qu'il exprime à Madame Demolins : un regret ému que le fondateur de notre École ne soit plus parmi nous, qu'il ne soit pas là ce soir, donnant de sa parole entraînante, les conseils et les encouragements.

A 8 h. 1/2, il y a séance au Bâtiment des classes. Les petits, qui attendent, signalent bruyamment que l'heure est passée. Ils ont raison, nous courons les rejoindre, car le programme est très fourni. N'empêche que les applaudissements ont duré d'un bout à l'autre! Il n'est pas de meilleur éloge, et je n'y puis ajouter que mes remerciements sincères à toutes et à tous qui voulurent bien m'aider, en payant de leur personne.

Lundi, picknick à Bourth, bain, cela va sans dire, et notre troupe bizarre de cyclistes d'occasion se retrouve à 3 heures au Bâtiment. Une intéressante conférence-audition est faite par M. Raugel, avec le concours de Mlle Derousseau, de M. Bonjean et de M. Corbusier.

En surprise, R. Loubet chante « l'Avenir de l'École », et l'on entonne le couplet final de la Revue de la Guiche :

Nous sommes à l'École des Roches.
Nous sommes des types épatants.....

Et déjà on pense au départ et on fait ses adieux. Au train du soir, c'est une débandade générale. Que c'est vite fini! Pourquoi faut-il sitôt reprendre le collier? C'est le sort commun.

Mes chers amis, à l'année prochaine, revenez plus nombreux encore si c'est possible.

G. de Toytot.

NOS ANCIENS ÉLÈVES AUX INSTITUTS DE NANCY.

Depuis une vingtaine d'années, les Facultés de sciences subissent une bienfaisante évolution. Autrefois l'enseignement était presque exclusivement théorique : les étudiants étaient assez rares, et, tandis que leurs maîtres français édifiaient de superbes théories, les Allemands et les Anglais utilisaient leurs recherches abstraites par des inventions pratiques. De nos jours, les futurs ingénieurs et industriels viennent en grand nombre dans les Facultés de sciences pour y acquérir non seulement les connaissances théoriques, mais encore une sérieuse formation pratique.

La science et l'industrie, après s'être pendant longtemps défiées l'une de l'autre, se sont enfin prêté un mutuel appui : toutes deux ont déjà largement profité de cette union. La France se prépare à rivaliser au point de vue pratique avec ses voisins d'outre-Rhin et d'outre-Manche ; elle a déjà pu étonner le monde par ses automobiles et ses dirigeables.

C'est avec joie que l'École des Roches constate cette transformation de la science française, car elle applaudit à tout ce qui peut contribuer à préparer la supériorité du Français. C'est avec un intérêt tout particulier, nous le savons, qu'elle veut bien suivre les études de sa petite colonie de Nancy qui garde des Roches le meilleur souvenir.

La capitale de la Lorraine possède une Université des plus renommées. Placée au centre d'une région industrielle, la Faculté des Sciences devait de bonne heure y offrir son précieux concours à l'industrie. Dès 1888, on commença la construction de très vastes bâtiments et des nombreux laboratoires de l'Institut chimique. Les industriels répondirent alors généreusement au vibrant appel de M. Haller, premier directeur. Depuis ce moment la chimie et l'industrie lorraine ont continué de s'entr'aider. L'Institut chimique, grâce à l'activité et au dévouement

de son directeur actuel, M. Arth, jouit d'une renommée croissante non seulement en France, mais encore à l'étranger. Après trois années d'études, les anciens élèves, ingénieurs chimistes et souvent licenciés ès sciences, se placent dans les diverses industries du fer, de la soude, des explosifs et des matières colorantes...

Mais, dès 1896, le doyen d'alors, M. Bichat, sentit la nécessité de créer des cours de physique appliquée et organisa un enseignement complémentaire d'électrotechnique. Bientôt les mathématiques appliquées furent enseignées sous forme de mécanique. La Faculté fut dotée de plusieurs laboratoires d'électrotechnique et de mécanique où se font des essais de dynamos et de moteurs hydrauliques ou thermiques des industriels de la région. Grâce au zèle infatigable de M. Vogt, l'Institut d'Électrotechnique et de Mécanique appliquée peut rivaliser avec les écoles analogues de France, de Belgique ou de Suisse. Après avoir reçu, en première et seconde année, une excellente formation, surtout théorique, en mathématiques et physique pures, les élèves consacrent leur troisième année à compléter leur formation pratique et à devenir des ingénieurs tout à fait au courant des applications industrielles. Ils auront la science des élèves de nos grandes écoles jointe à l'habileté des meilleurs ouvriers.

Voilà, en quelques mots, l'excellent enseignement que reçoivent, d'une part, à l'Institut chimique, Lecointre et de Rousiers; d'autre part, à l'Institut électrotechnique, en deuxième année, Thurneyssen, de Toytot et Bosquet, et en première année, Mentré. Ces anciens élèves sont venus à Nancy en grande partie sur les conseils de M. Bertier : bien préparés à ce nouvel enseignement, ils espèrent faire honneur aux Roches par leurs succès.

Nous continuons à Nancy la bonne camaraderie née entre nous aux Roches; nous formons un petit groupe bien uni dont nous osons dire qu'il travaille et qu'il vit dès maintenant une vie énergique et pleine. Nous faisons appel à nos camarades plus jeunes : ils ne regretteront pas d'être venus travailler à Nancy.

O. Mentré.

Extraits de lettres adressées à M. Trocmé.

... Pardonnez-moi de ne pas vous avoir remercié plus tôt du bon accueil que vous et tous mes camarades m'avez fait dernièrement. Je ferai certainement l'impossible chaque année pour être de la réunion des Anciens Élèves et me trouver dans cette grande famille des Sablons dont j'ai fait partie pendant trois ans et dont je suis encore membre, au moins de pensée et de cœur.

Vous le savez, je pars définitivement pour la Bretagne. Après avoir passé les vacances avec ma famille, je deviendrai habitant de Saint-Pol-de-Léon pour faire mon apprentissage d'agriculteur. Chaque jour, j'irai travailler chez les meilleurs fermiers des environs. Vous savez qu'il y a deux sources de richesse dans ce pays. D'abord la culture intensive des légumes, notamment celle des pommes de terre, des oignons, des choux-fleurs et des artichauts. Voilà qui est bien prosaïque, direz-vous? Point du tout, cher Monsieur, et je vous assure que les braves gens qui élèvent leur famille, souvent nombreuse, avec le produit des pommes de terre, des artichauts et des choux-fleurs, finissent par trouver de la poésie à la culture de ces légumes savoureux qui leur procurent l'indépendance et quelquefois l'aisance. Aussi la terre est-elle devenue très chère aux environs de Saint-Pol. Il n'est plus rare de la voir louer 400 francs et même 500 francs l'hectare.

J'ai donc l'intention d'entreprendre la même industrie dans la région de Lannion, où les conditions du sol et du climat sont sensiblement les mêmes et où le loyer de la terre est meilleur marché.

La seconde source de richesse du pays est l'élevage du Norfolk Breton; cette race de chevaux, qui est encore jeune, possède de très grandes qualités de force et de rusticité: elle a, je crois, un bel avenir, si l'on en juge par les succès aux expositions hippiques de Paris. J'ajoute que si le type postier du Norfolk Breton est trouvé, celui du cheval de trait lannionnais a besoin encore de beaucoup d'améliorations.

Mon stage à Saint-Pol-de-Léon sera de trois ans; il suffira sans doute à m'apprendre mon métier. Puis je ferai mon service militaire, et enfin le jour sera arrivé pour moi de cultiver et d'élever pour mon propre compte. Alors ce sera la lutte pour la vie. Je pense que je vais prendre assez de forces pour la soutenir vaillamment. Ce jour-là me paraît encore bien loin, mais je suis sûr que, quand je l'aurai atteint, je trouverai que le temps aura passé trop vite.

J'espère bien n'avoir jamais à me repentir de m'être voué à l'agriculture. Cette vie-là n'est-elle pas plus saine et plus naturelle que celle de la ville, où il est d'usage de faire de la nuit le jour et du jour la nuit? Et puis, d'ailleurs, comme a dit J.-J. Rousseau, l'agriculture est le premier métier de l'homme, c'est le plus honnête, le plus utile et par conséquent le plus noble que l'on puisse exercer.

N'est-ce pas aussi celui où l'influence de l'instruction et l'exemple moral peuvent le plus utilement agir sur les moins heureux de ce monde? Mon ambition n'est pas seulement de faire pousser des choux-fleurs, mais aussi de cultiver les intelligences et les âmes que la Providence aura placées autour de moi. C'est là que le souvenir des Sablons et de mes maîtres me sera bien utile...

Pierre Bouts.

Après avoir passé mon examen de mathématiques, je pris quelques mois de repos, ignorant totalement à quel travail je me mettrais ensuite. Entrerais-je immédiatement dans le commerce? dans l'industrie? ferais-je une école? J'étais tout à fait indécis, vous le savez. Poursuivre des études ne me souriait guère; je préférais entrer tout de suite dans la vie active. Au mois d'octobre, un ami de mon père me propose une place au Crédit Lyonnais; j'accepte immédiatement, et au début de novembre je prenais le travail. La vie du bureau me fut assez pénible au début : toujours enfermé, toujours assis, toujours courbé sur les paperasses, et je me prenais à regretter ma bonne vie des Roches au grand air, ses exercices et ses sports... Je me trouvais d'ailleurs très tenu. Le directeur m'avait dit en arrivant : Désirez-vous entrer en amateur ou en employé? En amateur, on vous acceptera par complaisance, on vous laissera fureter un peu partout, mais on ne s'occupera pas de vous, et, je vous avertis, vous ne comprendrez pas grand'chose et vous n'apprendrez rien; si au contraire vous entrez régulièrement comme employé vous serez initié aux différents services, on vous en donnera même un à tenir; mais dans ce cas il faut naturellement que l'on puisse compter sur vous et que vous vous soumettiez au règlement des heures d'entrée et de sortie. C'est dans ces conditions que je suis entré, et c'était bien la bonne méthode. J'arrive le matin à 8 h. 1/2 et travaille jusqu'à midi ; le soir, de 1 h. 1/2 à... on m'avait dit : 6 heures mais je me suis aperçu que c'était plus souvent 7 et quelquefois 8 heures, les jours de fortes échéances. C'est un peu longtemps assis, et malgré le secourable *rond de cuir*, j'ai eu beaucoup de peine à en prendre l'habitude. On me mit au service des titres, où l'on me donna

un emploi à la comptabilité; la place était très bonne pour un débutant, car tous les titres qui entrent et sortent de la banque passent par nos mains; nous avions à les enregistrer sur des livres différents suivant leurs destinations (achat et vente, régularisation, etc...), à en prendre les numéros et la jouissance. Je me familiarisai rapidement avec les titres, et au bout de quelques mois, je reconnaissais à première vue à distance les titres les plus courants; j'en connaissais aussi de mémoire les jouissances. Le travail étant assez irrégulier, je profitais des moments de loisir pour jeter un coup d'œil sur les autres services et m'efforçais d'en comprendre le mécanisme; j'avais pour voisin un employé assez « flémard » qui s'occupait du service Bourse, je l'aidais de temps en temps, et il m'apprit beaucoup de choses.

Au mois de février, à la suite du départ de deux employés, je fus chargé d'un emploi important dans le service Bourse : inscription des ordres, réception des exécutions, leur application, établissement des bordereaux, report au grand-livre, chiffrier, virement aux comptes... enfin je devins très occupé; je montais en grade. Je me mis assez rapidement au courant, grâce aux connaissances que j'avais acquises ici et là en aidant mon voisin; si bien que le mois suivant on me chargea en plus d'un guichet.

Mon travail m'intéresse beaucoup. Je suis très bien placé pour me rendre compte des affaires, voir les valeurs sur lesquelles on se porte le plus, et puis je n'ai plus l'impression d'être la cinquième roue du char, j'ai la responsabilité d'un service, je me sens un organe utile au bon fonctionnement de la machine. Le contact avec les clients, tout nouveau pour moi, m'instruit beaucoup; il faut être souple, discuter souvent, répondre aux grincheux et, passez-moi l'expression, les remettre à leur place, donner parfois des conseils, ce qui oblige à travailler spécialement certaines valeurs qui vous semblent intéressantes.

Je pense cependant quitter le Lyonnais fin août, car je n'ai pas l'intention de rester dans la banque; je préfère le commerce, où la vie est plus active, plus libre, et aussi l'initiative plus grande. Je me félicite pourtant de cette année, car je crois qu'avant de se spécialiser il est utile d'acquerir une vue générale des affaires, et il me semble que pour cela on ne peut être mieux placé que dans la banque. J'ai l'intention d'aller en Angleterre et je reprends mes vieux projets d'apprentissage commercial à Londres. Je ne sais dans quelle branche j'entrerai mais peu importe : le principal est de devenir un « business man » et de mettre en pratique les bonnes leçons reçues aux Roches.

Je vais me mettre dès maintenant en quête d'une place, car c'est parfois long et difficile. Puisque vous avez toujours eu la bonté de vous intéresser à moi, je vous serais reconnaissant, dans le cas où vous trouveriez une occasion, de me la signaler.

Marcel PLANQUETTE.

Lettre d'Albert Snyers à Mme Demolins.

27, Louisville Road Balham, London. S. W.
11 juillet 1908.

Chère Madame,

J'ai rencontré hier Corbin dans la Cité, et il me dit que l'on réclame de mes nouvelles aux Roches. C'est avec le plus grand plaisir que je les donne, d'autant plus que, bien que j'aie quitté l'École depuis longtemps, je tiens à montrer que je ne l'oublie pas et que j'ai toujours un bon souvenir des jours passés à Verneuil ainsi que de mes anciens professeurs et amis. Je regrette que ma situation m'empêche de prendre les vacances nécessaires pour aller vous revoir.

Mais les affaires sont les affaires et Londres est loin des Roches et de Liège. Quand j'ai des vacances, mes parents me réclament en Belgique, et ainsi je dois toujours remettre mon voyage à l'École à plus tard. Aussi toutes les nouvelles que je reçois me font toujours le plus grand plaisir et me donnent le plus grand désir d'aller vous revoir.

Je commence à devenir tout à fait londonien. Il est vrai que voilà bientôt trois ans que je suis à Londres, et je vous avouerai que je ne m'y ennuie pas le moins du monde. Je suis toujours dans un bureau d'affaires maritimes et je m'y plais excessivement. Parfois la besogne est dure et le patron de mauvaise humeur, mais ce ne sont que des détails, et j'aime mon travail. Je connais maintenant l'affaire à fond et je ne peux que me féliciter d'être entré dans cette voie. C'est une excellente préparation aux affaires. Je me suis aussi créé beaucoup de relations, surtout par le Club belge. Je connais une grande partie des membres de la colonie, et je vous assure que j'ai trouvé parmi eux de bons camarades. Un jour je suis invité chez l'un, le dimanche suivant chez l'autre, je reçois mes amis chez moi, et tout ce réseau de relations atténue beaucoup l'éloignement du pays.

L'an dernier, je vous annonçais la création du Club belge. Cette année j'ai le plaisir de pouvoir dire que notre société a continué à bien aller et que nous allons sous peu disposer d'un local permanent. Ne nous contentant pas d'un but d'agrément, nous nous sommes occupés de poursuivre aussi un but utilitaire, et notre entreprise a été couronnée de succès. Nous avons des délégués dans les principales villes de Belgique, nous allons en avoir dans les grands centres du Royaume-Uni et j'espère bien aussi un jour dans les colonies anglaises. Nous sommes en outre en rapports avec d'autres sociétés belges qui ont des correspondants dans le monde entier. Si bien que nous allons pouvoir former une vaste union, mettant en quelque sorte en pratique notre devise belge « l'Union fait la force ». Ainsi nos compatriotes n'auront plus de difficultés pour sortir du pays et pour se *décommunautariser*, si cela leur est nécessaire.

Nous centralisons toutes les informations possibles et, par l'entremise de nos correspondants, les Belges qui désirent venir en Angleterre ou ailleurs, peuvent obtenir sur place toutes les indications qui leur sont utiles et trouver à leur arrivée quelqu'un qui peut s'occuper de les aider.

Tout cela donne beaucoup de travail et j'en ai une bonne part, car je suis, depuis la fondation du Club, secrétaire de la section utilitaire. Mais c'est un travail très intéressant, et je préfère cela, car je n'ai pas le temps de m'ennuyer à ne rien faire.

Mais je m'aperçois que j'allonge ma lettre et que j'oublie de vous parler d'une chose qui pourrait intéresser les dirigeants de notre Société d'Anciens Élèves. Je pense que l'on pourrait donner à notre groupement une grande extension. Voici. Depuis que l'École existe nombre d'élèves ont quitté Verneuil, et il y en a sans doute dans les quatre coins du monde. S'ils n'y sont pas encore, ils y arriveront. Nous pourrions profiter de cela pour nous rendre mutuellement service. Créons des correspondants partout où il y a un Ancien et que celui-ci soit à la disposition des Jeunes qui désirent se rendre à l'étranger. Les correspondants pourraient faire des rapports sur leurs sections et donner ainsi un intérêt nouveau au Bulletin des Anciens Élèves si l'on en crée un. Le Comité central, qu'il se trouve à Paris ou à Verneuil, centraliserait les nouvelles et communiqués que lui transmettraient les correspondants, et les intéressés pourraient donc facilement obtenir les informations qu'il désirent ainsi que de très utiles conseils. Avant de partir ils sauraient à qui s'adresser à leur arrivée, et je suppose que les correspondants, en leur qualité d'Anciens Élèves prendraient à cœur d'aider dans la mesure du possible les Anciens ou Jeunes qui arriveraient dans leur section.

Aussi le but nouveau que suivrait notre société d'Anciens Élèves aurait l'avantage de montrer clairement la route à suivre. et les parents sauraient au moins comment et dans quelles conditions ils peuvent envoyer leurs fils à l'étranger et sauraient que ceux-ci pourraient toujours trouver auprès du correspondant un ami qui ne peut que leur être utile.

Mais ma lettre s'allonge, s'allonge, et je dois, à mon grand regret, la terminer. Je vous demanderai de bien vouloir me rappeler au bon souvenir de mes anciens professeurs et amis et de me croire votre bien respectueusement dévoué.

A. Snyers.

Extraits des lettres de M. Jules Demolins.

M. Jules Demolins fait en ce moment, comme professeur, un stage en Amérique. Nos amis seront heureux de lire les extraits de ses lettres, si simples, si évidemment vraies, si pleines d'observations justes. Et je pensais, en les lisant, à la joie que M. Demolins eût éprouvée à les recevoir...

13 mai. Description de New-York. — Ici, tout le monde connaît l'œuvre de mon père et on a beaucoup lu ses ouvrages. Cela m'aide naturellement : je suis « quelqu'un ». Mes diplôme font, je crois, bon effet également, ainsi que ma connaissance de l'anglais.

Que vous dirai-je de New-York qui n'ait pas déjà été dit cent fois? Imaginez-vous une ville énorme en longueur et en hauteur, que parcourent tout le temps plusieurs lignes de chemins de fer aériens ; ces derniers sont quelquefois à une hauteur de sixième étage ; de très nombreuses lignes de tramways dans les rues, et, sous terre, un chemin de fer électrique ayant quatre voies, deux pour les express et deux pour les trains omnibus. Des trains partant toutes les trois minutes et des tramways à 10, 20 ou 30 mètres l'un de l'autre suivant les avenues. L'énorme pont suspendu de Brooklyn a 1.500 mètres de long ; il y a dessus un chemin pour les piétons, un pour les voitures, un pour les tramways et quatre lignes de chemin de fer : deux aller et deux retour. Aux heures de presse, tout cela est bondé et les trains se suivent tout près. Dans les rues, c'est un grouillement effarant. Au milieu de la ville, un parc avec des arbres superbes : il a 4 kilom. 800 de long sur 800 mètres de large. La population est très cosmopolite, les Français y sont en petit nombre, environ 18.000, et parmi eux il y a beaucoup de garçons de café. Ce sera ma dernière ressource...

23 mai. Description des Écoles. — En attendant, je passe mon temps à visiter les Écoles et à assister à des classes. M. Manny, très dévoué, me donne beaucoup de conseils et d'introductions, il va m'envoyer visiter des Écoles dans les environs de New-York et en Connecticut. Ce qui est merveilleux ici, c'est la splendeur des établissements scolaires, tant gratuits et appartenant à la ville, que payants. Il y a des Écoles fondées avec des dons et par des sociétés, mais il y en a aussi beaucoup qui sont fondées uniquement par la ville, entretenues par elle et absolument gratuites. Je n'ai pas encore la liste, mais il y en a pour garçons, pour filles et pour les deux ensemble. Les élèves sont instruits gratuitement et ont droit chacun à huit dollars de livres par an. Ici les filles suivent les mêmes cours que les garçons et sont peut-être plus nombreuses. Il y a plus de professeurs femmes que d'hommes ; les hommes sont dans les affaires. Il y a quelques Écoles dans le pays qui cherchent à faire des progrès dans le sens des Écoles nouvelles, mais le plus grand nombre ne s'occupe que d'enseignement, et surtout d'enseignement de classe. Au dire de tout le monde, il y a eu depuis longtemps une très forte influence allemande. On s'en aperçoit en visitant les classes, mais je vous rappellerai cela plus tard.

J'ai bon espoir pour l'année prochaine et j'aimerai beaucoup la vie à l'Université.

30 mai. Suite de la description des Écoles de New-York. — Les écoles sont absolument remarquables comme bâtiments et comme organisation. La ville de New-York possède une série de High-Schools ou Écoles secondaires, pour garçons et pour filles, qui sont de premier ordre comme installation, et gratuites. Chaque école possède une grande et belle salle de réunion et un grand gymnase, situé généralement en haut. La culture physique est très pratiquée ici.

Au-dessus des High-Schools, il y a le collège, qui est entre nos écoles secondaires et nos universités. Celui de la cité de New-York comprend une demi-douzaine d'énormes bâtiments distincts. Il est fréquenté par 6.000 étudiants, et on ne peut pas se faire idée de la richesse d'installation.

Les laboratoires sont tellement beaux qu'on ne doit pas pouvoir faire mieux. Un bâtiment spécial est affecté à la culture physique, avec gymnase, salles pour tous les exercices, bains, douches, et une grande piscine de natation. Dans un autre bâtiment, il y a une salle de réunion grande comme une église. Il y a là un orgue dont le clavier se transporte comme un piano et n'est relié à l'instrument que par un faisceau de fils électriques.

Bien entendu des ascenseurs, des restaurants au-dessus et au-des-

sous. Je ne parle pas du nombre des salles de classes qui est colossal. L'instruction est encore gratuite ici. Dans ce pays, tout homme peut donc faire des études complètes gratuitement, et possède tous les moyens de s'élever s'il le mérite.

Ajoutez à cela la grande facilité qu'il y a ensuite à gagner de l'argent et à changer de métier, à s'élever en un mot ; cela fait le pays le plus vraiment démocratique du monde. C'est tellement vrai, que lorsque des fils de riches hommes d'affaires ne sont pas à la hauteur de leur tâche, les journaux en parlent, et demandent ce qu'on pourra bien faire des fils de millionnaires.

31 mai. Visite à une École nouvelle et à une vieille École. — Comme je vous l'ai écrit, je suis allé en Connecticut, lundi dernier, et j'y ai passé deux journées, visitant deux Écoles avec M. Manny. Le pays est merveilleux de collines, de forêts, de puissante végétation ; il est d'ailleurs mauvais pour la culture, car le sol est trop rocheux. Autrefois les fermiers faisaient de l'engraissement, mais ils n'ont pas pu résister à la concurrence de Chicago. Ils se sont rejetés sur le lait. Il paraît que la culture ne rapporte pas en Nouvelle-Angleterre.

La première École que j'ai visitée, « the Sandford School, » existe depuis trois ans ; elle est située à la campagne, à six milles d'une gare ; on n'y arrive que par de mauvaises routes. Nous avons trouvé le Directeur à la gare, il nous attendait avec une sorte de « boghei ». Ce directeur a visité Bedales en 1898, après avoir lu les « Anglo-Saxons » et « l'Éducation nouvelle » *qu'il fait lire à ses professeurs.* C'est vous dire qu'il tient en grande estime ces deux livres et qu'il nous a bien reçus. Je me trouvais à Bedales lorsqu'il y est venu et je figure au milieu d'une photographie publiée par lui dans un article de Revue. Son École marche, lentement il est vrai, sur les traces des Écoles nouvelles qu'il admire beaucoup. On y fait des travaux pratiques et des sports l'après-midi ; les élèves travaillent aux champs et ont aidé à construire des parties de l'École. C'est d'ailleurs relativement simple, car il n'y a pas une seule maison en pierres ou en briques dans la campagne américaine que j'ai vue ; tout est en bois. Toutes les maisons ont une véranda qui en fait le tour et elles sont peintes très souvent de couleurs claires. Cette école me semble encore un peu inorganisée ; j'ai assisté à des classes et le Directeur n'a pas hésité à bouleverser son horaire à cause de notre visite. — L'après-midi du second jour, il a tenu à nous faire voir une autre École dans le voisinage. Nous sommes allés prendre le train avec la même petite voiture, et nous sommes arrivés à la Curtis School, une

vieille École, celle-là, d'une trentaine d'années d'existence et ne gardant les élèves qu'en dessous de quinze ans. Le Directeur m'a semblé un homme à poigne et très original. Il a inventé tout un système pour apprendre à ses élèves à gagner de l'argent, à tenir leurs comptes, à se servir de la banque, et tout cela avec l'argent de poche qu'on leur donne ou qu'ils gagnent. L'idée semble juste, car en Amérique on gagne beaucoup, il est vrai; mais M. Curtis déplore qu'on dépense à tort et à travers et qu'on gaspille son argent. Il va même beaucoup plus loin, en disant que le mode d'emploi de l'argent indique le caractère de l'homme. Il a été en correspondance avec M. Badley et le rencontrera cet été en Angleterre. Le mouvement des Écoles nouvelles est suivi avec intérêt ici; il est certainement en avance sur les Écoles d'Amérique, qui sont généralement des Écoles d'externes et sous l'influence allemande au point de vue des études. Ce dernier point m'a été confirmé par plusieurs personnes, et moi-même, sauf sur des points de détail, je n'ai pas trouvé autant de nouveautés que je le pensais.

8 juin. Description de Coney-Island. — J'ai été hier à Coney-Island en bateau, promenade de deux heures, la moitié sur l'Hudson, et j'ai eu une très belle vue de la ville et des sky scrapers qui vont jusqu'à 35 et 40 étages. Coney Island est une foire permanente, une fête de Neuilly, où tous les New-Yorkais vont se détendre le dimanche. Ils s'amusent d'assez peu de chose et préfèrent ce qui donne du mouvement, comme des montagnes russes d'un genre spécial inventé par eux où on vous découvre les paysages les plus connus de la Suisse, ou les plus sombres gorges de l'Enfer. En somme, ils semblent heureux et peu raffinés dans leurs goûts. Ce qu'on voit de plus, ce sont des jeunes gens par couples, qui passent toute la journée du dimanche ensemble. En dehors de cela, je remarque beaucoup de choses que je note; je vous en fais grâce, sans cela, je ne finirais pas.....

J'apprécie de plus en plus le livre de M. de Rousiers, il est aussi exact que je puis le remarquer, et c'est le seul ouvrage scientifique sur l'Amérique...

23 Juin. Camp d'été de West-Point. — La grosse et heureuse nouvelle de cette semaine, vous le saurez déjà quand vous recevrez cette lettre, c'est que je vais au camp d'été du Dr Henderson; j'y serai lundi prochain 29 juin, et je vous donne mon adresse. La chance m'est arrivée de plusieurs côtés, car j'ai reçu en même temps une proposition pour aller « passer de très agréables vacances » dans une

famille de Chicago; j'ai, bien entendu, préféré le camp d'été, où je serai, pendant juillet et août, nourri et logé : je recevrai 100 dollars.

De plus, je serai tout près de M. Gérin, que j'irai voir au commencement de septembre. Je vais peut-être m'acheter un appareil de photographie; je pourrai ainsi vous envoyer des photos du camp. Je vous donnerai des détails dès que j'y serai.

Mme Clément et Mrs Brooks sont très aimables pour moi. Nous sommes allés visiter jeudi, avec Mme Clément, l'école militaire de West-Point, sous la direction d'un professeur. West-Point se trouve sur la rive droite de l'Hudson, c'est l'affaire de deux heures et demie en bateau. Les bords du fleuve présentent un des paysages les plus grandioses et les plus variés que j'aie vus, et West-Point se trouve au plus bel endroit; le fleuve coule entre deux murailles de montagnes recouvertes de forêts qui semblent n'avoir pas encore été touchées. Je trouve cela supérieur au Rhin dont les coteaux sont maintenant recouverts de vignobles. Malheureusement dans ce pays on ne sait pas combien de temps cela durera; déjà il y a des entreprises qui exploitent la pierre... J'ai fait pas mal de musique avec Mrs Brooks; je dîne chez elle jeudi prochain. M. Brooks m'a emmené voir un match de base-ball, mercredi dernier. C'est le jeu national, le cricket des Américains. Personnellement, je préfère le cricket, qui a plus de style et de tenue, me semble-t-il; néanmoins le base-ball est un bon jeu. Je vais me mettre à travailler les méthodes d'enseignement du français; je n'aurai pas de difficulté, je crois. J'ai lu beaucoup de science sociale, ces derniers temps, et j'en ai parlé à plusieurs personnes. Je vais tâcher de faire la monographie d'un ouvrier suisse établi ici depuis une vingtaine d'années, et qui travaille dans une maison suisse de boîtes à musique.

29 Juin. Description d'un hôtel[1]. — Vous serez peut-être étonnée de me voir logé à l'enseigne ci-dessus. Je me rends au camp d'été du Dr Henderson, mais je suis obligé de passer la nuit ici pour avoir manqué une correspondance de train. La ville de Worcester, où je suis échoué, est à une heure de chemin de fer à l'ouest de Boston, et c'est la seconde ville de l'État de Massachusets; elle a plus de cent mille habitants. Elle n'a d'ailleurs rien de bien remarquable pour le touriste; toutes les villes d'ici se ressemblent. Il y a cependant une fort belle gare de chemin de fer, d'une architecture toute nouvelle et que je trouve originale. — L'hôtel où je suis descendu, sans être cher, est du dernier confortable, les chambres sont parfaites, eau froide et

1. The Warren. European Plan. Worcester Mass.

eau chaude aux robinets, téléphone partout, même dans les W. C., cela semble le comble. C'est encore dépassé à New-York, puisque dans beaucoup de restaurants il y a un appareil téléphonique par place; il y a même un coiffeur qui en a fait mettre un par fauteuil!

J'ai vu beaucoup de monde cette semaine et fait connaissance avec plusieurs personnes.

En somme, j'ai à peine eu un moment à moi, je suis sorti à peu près tous les soirs, j'ai même dû refuser certaines invitations, étant déjà retenu. J'ai fait plusieurs fois de la musique avec Mme B..., et lui ai confié mon violon pendant mes vacances. J'ai reçu plusieurs personnes déjà connues et j'ai fait la connaissance de plusieurs amis des familles C. et B., mais je ne vous parlerai que de ce qui m'a le plus intéressé.

J'ai entrepris cette semaine la monographie d'un ouvrier suisse et je crois avoir plusieurs choses intéressantes. Je suis allé trois fois chez lui, il m'a même invité à dîner (Mme B... le connaissait et m'avait fait introduire); il a été tout ce qu'il y a de plus aimable et de plus complaisant, répondant à mes questions avec intelligence. Il serait très intéressé par les *Anglo-Saxons* et je voudrais lui en donner un exemplaire. Pourriez-vous m'en faire envoyer un?

Je suis allé voir hier un professeur a la *Ethical Culture School* avec l'intention de lui parler de la science sociale. J'avais déjà fait sa connaissance et il m'avait prié d'aller le voir. Il a longuement discuté avec moi et, sans encore bien comprendre, a été très intéressé. Je dois retourner le voir à mon retour et il s'arrangera pour que je discute la chose avec les professeurs de son École. Je me suis surtout attaché à lui montrer qu'il y a là une science constituée; il ne peut d'ailleurs pas comprendre cela de suite. Cela ne pourra que me faire du bien, me faire connaître et m'ouvrir des portes.

J'ai reçu une réponse de M. Gérin à qui j'avais écrit et qui est encore à Ottawa; il me dit d'aller voir à Clairefontaine dès que je le voudrai, et même d'aller à Ottawa maintenant; je compte lui rendre visite après le camp, au commencement de septembre, y rester une semaine et revenir à New-York par Buffalo et les chutes du Niagara. Le camp d'été de Marienfeld n'est pas loin de la frontière canadienne; Coaticooke en est tout près, ce ne sera pas une grosse dépense. Je me suis acheté un bon kodak d'occasion réalisant une économie de six ou sept dollars. Cela me permettra de rapporter de précieux souvenirs.

... Hier matin, à neuf heures, j'ai pensé qu'il était deux heures aux Roches et qu'on devait commencer les premières notes de la

symphonie en *sol* mineur; j'étais à la messe. J'espère que vous aviez beau temps pour la fête de l'École. Il fait une chaleur torride depuis quinze jours; il y a heureusement des intermittences. Racontez-moi la fête de l'École ou faites-la écrire par quelqu'un. Comment étaient les travaux pratiques?

C'est demain le 30, bonne fête à Hélène; il n'y a rien de tel que d'être éloigné pour faire penser aux absents et rappeler les dates.

Je vous souhaite de finir le terme comme vous l'avez commencé et d'avoir d'excellentes vacances en Bretagne.

Quant à moi, je pense m'amuser et profiter beaucoup là-bas; mon petit voyage final au Canada sera une excellente clôture, même au point de vue du travail, car je compte causer avec M. Gérin.

L'Administrateur-Gérant : Léon GANGLOFF.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

SEPTEMBRE-OCTOBRE 1908 — 50e ET 51e LIVRAISONS

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Erratum. — Les réunions mensuelles de la Société de science sociale. — La science sociale à l'étranger. — Les idées politiques de Cournot. Bibliographie. — Livres reçus.

FASCICULES PARUS DANS LA NOUVELLE SÉRIE (Prix : 2 fr. *franco*)

No 1. — **La Méthode sociale**, ses procédés et ses applications, par E. DEMOLINS, ROBERT PINOT et PAUL DE ROUSIERS.

No 2. — **Le Conflit des races en Macédoine**, d'après une observation monographique, par G. D'AZAMBUJA.

No 3. — **Le Japon et son évolution sociale**, par A. DE PRÉVILLE.

No 4. — **L'Organisation du travail. Réglementation ou Liberté**, d'après l'enseignement des faits, par EDMOND DEMOLINS.

No 5. — **La Révolution agricole.** Nécessité de transformer les procédés de culture, par ALBERT DAUPRAT.

No 6. — **Journal de l'École des Roches** (année 1903-1904).

No 7. — **La Russie; le peuple et le gouvernement**, par LÉON POINSARD.

No 8. — **Pour développer notre commerce; Groupes d'expansion commerciale**, par EDMOND DEMOLINS.

No 9. — **L'ouverture du Thibet. Le Bouddhisme et le Lamaïsme**, par A. DE PRÉVILLE.

Nos 10 et 11. — **La Science sociale depuis F. Le Play. — Classification sociale** résultant des observations faites d'après la méthode de la Science sociale, par EDMOND DEMOLINS. (Fasc. double.)

No 12. — **La France au Maroc**, par LÉON POINSARD.

No 13. — **Le commerce franco-belge et sa signification sociale**, par PH. ROBERT.

No 14. — **Un type d'ouvrier anarchiste. Monographie d'une famille d'ouvriers parisiens**, par le Dr J. BAUBACHE.

No 15. — **Une expérience agricole de propriétaire résidant**, par ALBERT DAUPRAT.

No 16. — **Journal de l'École des Roches** (année 1904-1905).

No 17. — UN NOUVEAU TYPE PARTICULARISTE ÉBAUCHÉ : **Le Paysan basque du Labourd** à travers les âges, par M. G. OLPHE-GALLIARD.

No 18. — **La crise coloniale en Nouvelle-Calédonie**, par MARC LE GOUPILS, ancien Président du Conseil général de la Nouvelle-Calédonie.

Nos 19, 20 et 21. — **Le paysan des Fjords de Norvège**, par PAUL BUREAU. (Trois Fasc.)

No 22. — **Les trois formes essentielles de l'Éducation; leur évolution comparée**, par PAUL DESCAMPS.

No 23. — L'ÉVOLUTION AGRICOLE EN ALLEMAGNE. **Le « Bauer » de la lande du Lunebourg**, par PAUL ROUX.

No 24. — **Les problèmes sociaux de l'industrie minière. Comment les résoudre**, par EDMOND DEMOLINS.

No 25. — **La civilisation de l'étain. — Les industries de l'étain en Franconie**, par LOUIS ARQUÉ.

No 26. — **Les récents troubles agraires et la crise agricole**, par HENRI BRUN.

No 27. — **Journal de l'École des Roches** (année 1905-1906).

Nos 28 et 29. — L'HISTOIRE EXPLIQUÉE PAR LA SCIENCE SOCIALE : **La Grèce ancienne**, par G. D'AZAMBUJA.

No 30. — **L'humanité évolue-t-elle vers le socialisme?** par PAUL DESCAMPS.

La suite au verso.

FASCICULES PARUS DANS LA NOUVELLE SÉRIE (*suite*).

N° 31. — **L'École moderne**, par G. Clerc, Mme Hugh Bell et A. Pernotte.

N° 32. — Comment se prépare l'unité sociale du monde. **Le Droit international au XXe siècle**, par Léon Poinsard.

N° 33. — **Les exportations allemandes**, par Paul de Rousiers.

N° 34. — **Le type savoyard**, par C. Borlet, J. Poncier et P. Descamps.

N° 35. — **Le littoral de la Plaine saxonne; le type des Marschen**, par Paul Roux.

N° 36. — **Les origines de la science sociale. Frédéric Le Play; sa méthode et sa doctrine**, par E. Bouchié de Belle.

N° 37. — **Les populations viticoles**, par Paul Descamps.

N° 38. — **Journal de l'École des Roches** (année 1906-1907).

N° 39. — **Edmond Demolins**, par P. de Rousiers, G. Bertier et P. Descamps.

N° 40. — **Les populations forestières du centre de la France**, par A. Boyer, E. Demolins, le Cte de Damas d'Anlezy et P. Descamps.

Nos 41 et 42. — **Répertoire des répercussions sociales**, par Edmond Demolins.

N° 43. — **Les Faiseurs de jouets de Nuremberg**, par L. Arqué.

N° 44. — **Le type social du paysan juif à l'époque de Jésus-Christ**, par M.-B. Schwalm.

N° 45. — **La colonisation des tourbières dans les Pays-Bas et la Plaine saxonne**, par Paul Roux.

N° 46 et 47. — **Le type saintongeais**, par Maurice Bures.

N° 48. — **La Science sociale et sa méthode**, par Robert Pinot.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de Science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité: ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme, de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

Publications de la Société. — Tous les membres reçoivent la Revue *la Science sociale* et le *Bulletin* de la Société.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement quatre cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie*, à Paris; le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy; le cours de M. Paul Descamps, à l'Ecole des Roches, et le cours de M. J. Durieu, au collège des Sciences sociales à Paris. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, et celui de M. D. Alf. Agache, sur l'histoire des beaux-arts, fait au collège des Sciences sociales à Paris, s'inspirent directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Conditions d'admission. — La Société comprend trois catégories de membres, dont la cotisation annuelle est fixée ainsi :

1° Pour les *membres titulaires* : 20 fr. (25 fr. pour l'étranger);

2° Pour les *membres donateurs* : 100 fr.;

3° Pour les *membres fondateurs* : 300 à 500 fr.

BULLETIN

NOUVEAUX MEMBRES

MM.

Ex. Joaquim José Machado, colonel d'ingénieurs, rua dos Anjos, 213, Lisbonne (Portugal), présenté par M. José de Mattos Braamcamp.

Dr Alberto dos Reis, professeur à l'Université de Coïmbra (Portugal), présenté par M. le Dr Serras e Silva.

José Fernando de Souza, administrateur des chemins de fer de l'État, président de la Société de propagande du Portugal, rua S. Bernando, 114, Lisbonne, présenté par M. José de Mattos Braamcamp.

Georges Gautier, adjoint de 1re classe des affaires indigènes, Anjouan (Comores), présenté par M. Paul de Rousiers.

H. Couder, contrôleur des contributions directes, 5, rue St-Géry, Cahors (Lot), présenté par MM. Durieu et Descamps.

Alberto de Monsaras, rua des Militares, Coïmbra (Portugal), présenté par le Dr Serras e Silva.

ERRATUM

Dans le compte rendu du Congrès (*Bull.* n° 49), p. 420, à la 35e ligne de la seconde colonne, *au lieu de :* M. Bureau, débutant... *il faut lire :* M. Bureau, débutant...

LES RÉUNIONS MENSUELLES DE LA SOCIÉTÉ DE SCIENCE SOCIALE

Au cours du dernier Congrès de la Société de Science sociale plusieurs de nos adhérents ont exprimé le vœu que des occasions plus nombreuses de contact et de travail en commun leur soient offertes. Les réunions du Congrès leur révélaient, en effet, soit des observations nouvelles modifiant des résultats antérieurs, soit des interprétations nouvelles de la méthode, fruit d'enseignement récemment entrepris, soit des préoccupations ou des directions nouvelles. En d'autres termes, beaucoup de ceux de nos amis qui se rencontraient au Congrès éprouvaient le sentiment que la science sociale marchait, mais qu'ils restaient étrangers à sa marche. Les découvertes mêmes dont le Congrès se trouvait être l'occasion pour eux marquaient, par leur importance, le peu de part qu'ils avaient prise aux mouvements intellectuels d'où elles tiraient leur origine. La surprise eût été moindre et le profit plus grand pour tous si des échanges d'idées plus fréquents s'étaient produits.

Il y avait donc lieu d'organiser cet échange d'idées d'une façon régulière. Les membres de la Société qui habitent Paris forment un groupe assez nombreux et assez actif pour alimenter des réunions mensuelles de novembre à juin. D'autre part, les membres qui habitent la province peuvent parfois faire coïncider un voyage à Paris avec une de ces réunions, surtout s'ils savent d'avance à quelle date du mois elles doivent se tenir. Nous pensons donc être agréable aux uns et aux autres, en fixant provisoirement pour cette année au **troisième vendredi de chaque mois, à 8 h. 3/4 du soir** (de novembre inclus à juin inclus) la date de nos réunions mensuelles. L'an prochain, l'expérience nous dira s'il convient de consacrer cette date provisoire ou de la changer.

Chacune de ces réunions comportera une communication suivie d'une discussion. Le sujet de la communication sera annoncé avant la réunion par le *Bulletin* de la Société.

La première réunion aura lieu à la Société de géographie, 184, boulevard Saint-Germain, le vendredi 20 novembre, à 8 h. 3/4 du soir. Le sujet de la communication sera le suivant : *Le caractère dominant de l'évolution industrielle moderne d'après ses effets sociaux.*

Paul DE ROUSIERS.

LA SCIENCE SOCIALE A L'ÉTRANGER

Le nouveau groupe portugais.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos sociétaires la constitution d'un groupe de science sociale en Portugal. C'est à l'initiative de M. de Mattos Braamcamp que nous devons cette excellente mesure. A l'occasion de la naissance de ce nouveau groupe, notre secrétaire M. Durieu s'est rendu à Lisbonne pour y donner quelques conférences, sur la méthode et sur les principaux résultats qu'elle a permis d'obtenir. Ces entretiens ont eu lieu dans l'hôtel de la Société de géographie, qui avait été mis gracieusement à la disposition du groupe de science sociale.

Ils ont été suivis par un nombreux auditoire, qui du reste connaissait, pour la grande majorité, les études d'Edmond Demolins. Plusieurs étudiants et professeurs de l'université de Coïmbra y assistaient également : il est à noter que l'université de Coïmbra, qui possède dans sa bibliothèque une collection complète de la revue, se propose d'organiser aussi un groupe de Science sociale et de répandre la connaissance de nos études parmi les étudiants.

Voici les sujets des cinq conférences faites par M. Durieu :

1° *L'état actuel de la science sociale.*

Historique de la fondation de la science sociale. Le Play et la méthode des budgets. Perfectionnements apportés par Henri de Tourville ; notions générales sur la méthode tourvillienne. Application de la méthode à l'étude des pasteurs de steppes riches. Résultats des derniers travaux, la classification générale proposée par Edmond Demolins. Importance théorique et pratique de la science sociale.

2° *Un type de peuple communautaire. Le type arabe.*

Les types des steppes pauvres qui ont envahi la péninsule ibérique. Raison de leur supériorité politique sur les types de steppes riches. La caravane et les pouvoirs publics, l'Oasis et le matriarcat. Causes de l'infériorité de ces types par rapport à ceux de l'Occident ; leur inhabileté agricole, leur instabilité due au commerce.

3° *Le type particulariste.*

Le type norvégien : sa puissance d'expansion. Le type de la Plaine saxonne : son aptitude à organiser lui-même tous les services publics.

4° *Les Français d'aujourd'hui.*

Quelques types français comparables à certains types portugais.

Type auvergnat. Le bœuf et le commerce, type comparable au Galicien espagnol, ou à celui de la province portugaise de « Tras os Montes ».

Type du Rouergue. Le mouton et le caractère militaire et religieux du Caussenard. Type comparable à l'Aragonnais.

Type provençal. L'olivier et la politique alimentaire. L'olivier domine dans la vallée du Tage depuis Abrantes, où il couvre presque toute la surface du sol cultivable, jusqu'à la frontière espagnole. Il est, du reste, répandu sur tout le territoire portugais.

Type du vigneron tourangeau. La vigne et le caractère égalitaire et frondeur. la vigne domine dans tous le « Païs do Vinho » avec ce caractère particulier d'être une vigne montagnarde.

5° *Libre-échange et protection.*

Analyse du livre de M. Poinsard. Type de pays libre-échangiste par suite du développement industriel intense. Type de pays libre-échangiste par suite de production agricole prépondérante. Type de pays protectionniste par suite de son développement industriel. Type de pays protectionniste par suite du développement mixte de l'industrie et de la culture. Enfin type de pays dont la politique douanière ne correspond pas à l'état social.

Le nouveau groupe va du reste pour-

suivre son œuvre de propagande et déjà les mesures sont prises pour la traduction des conférences précédentes, ainsi que d'un certain nombre d'ouvrages de la science sociale à répandre dans le public portugais.

La carte sociale du Portugal sera ensuite entreprise sur le plan indiqué par Edmond Demolins. M. Durieu a du reste profité de son séjour en Portugal pour visiter le pays et essayer d'amorcer ce travail en déterminant les principales régions à étudier et leur caractère dominant.

LES IDÉES POLITIQUES DE COURNOT [1]

« La politique n'est qu'une affaire de mode, d'engouement, d'expédient, quoique tour à tour chaque parti politique y ait naturellement vu la chose principale. » (*Traité*, § 616).

Il faudrait tout un volume pour exposer les idées sociales de Cournot, dont la société fut la préoccupation essentielle : ces idées, souvent modestes dans leur forme, ont à l'épreuve une force que ne présentent pas les systèmes les plus prétentieux de sociologie contemporaine. Cournot a étudié tous les aspects de la vie sociale, ou, si l'on veut, tous les produits des hommes réunis en sociétés : langues, religions et institutions religieuses, mœurs et idées morales, droit et institutions juridiques, politique et institutions politiques, idées et institutions économiques, institutions pédagogiques, arts, sciences et industries. Sa philosophie du langage, de la religion, du droit, de l'économie politique, etc., est digne de sa philosophie des sciences et de l'attention des spécialistes. D'ailleurs, certaines de ses idées, surtout les idées juridiques et économiques, sont relativement connues, parce qu'elles ont eu leurs prolongements : des maîtres en la matière les ont appréciées et utilisées. Mais il ne semble pas qu'on ait jusqu'ici attribué aux idées politiques de Cournot toute l'importance qu'elles méritent. Serait-ce parce qu'elles offrent les plus grandes analogies avec celles de l'école de la science sociale, que l'on fait souvent profession d'ignorer? Quoi qu'il en soit, essayons de les exposer simplement.

Parmi les phénomènes sociaux, les plus éclatants ou les plus apparents sont les phénomènes politiques qui, jusqu'au XIX[e] siècle, ont été envisagés presque exclusivement par les historiens, et qui occupent ordinairement la première place dans leurs récits du passé : c'est la maîtresse roue qui conduit tout le reste! Ces phénomènes ont particulièrement attiré l'attention de Cournot, dont la jeunesse fut nourrie des souvenirs de la grande révolution, dont la famille fut divisée par les opinions politiques, et dont l'existence coïncida avec une période de notre histoire exceptionnellement féconde en changements de régimes. Les *Souvenirs* témoignent de l'intérêt avec lequel il suivait les péripéties de la politique française : nanti du droit de vote, il entendait voter en citoyen éclairé et libre : il songea même un moment à se lancer dans la politique active [1]. Mais, peu à peu, nous le voyons se détacher des questions purement politiques, sans se désintéresser des affaires publiques : la fréquence des crises l'a graduellement accoutumé aux changements, et lui a permis de constater le caractère superficiel de ces commotions qui n'agitent la nation qu'à la surface, et n'affectent que faiblement les organismes profonds de la société. Il a réfléchi en philosophe sur ce contraste, médité les idées de ses devanciers sur la politique, et laissé sur la question des vues originales, qu'il est bon de recueillir [2]. S'il fut toujours un

1. *Antoine Augustin Cournot*, mathématicien et philosophe français, né à Gray en 1801 et mort à Paris en 1877. Il a laissé une œuvre considérable : à la fois mathématique, économique, pédagogique et philosophique. Méconnu de son vivant, il commence à prendre dans l'histoire des idées la place qu'il mérite. L'auteur de cet article vient de lui consacrer un volume qui vient de paraître chez M. Rivière, 31, rue Jacob.

1. M. Moore a retracé brièvement l'évolution de ses idées politiques dans la biographie publiée par la *Revue de Métaphysique* (mai 190[illegible], p. [illegible]).

2. La source fondamentale est le *Traité*, chap. et XI du liv. IV. Cf. un court aperçu dans *Matérialisme*-

peu en retard ou en avance sur les événements, comme il l'avoue dans les *Souvenirs*, « par conséquent impropre à faire, même comme écrivain, de la politique pratique et actuelle », il fut « toujours adonné, dans ses rêveries, à la politique générale et spéculative ». Et s'il ne fut pas séduit par le mirage des grandeurs politiques, comme maint penseur contemporain, c'est parce qu'il découvrit bien vite que les forces vives de la nation étaient ailleurs. Les sociétés ne tirent pas leur vitalité intime des gouvernements accidentels qu'elles adoptent.

« Autre chose, en effet, est la forme politique, autre chose est l'organisation ou (pour employer des termes plus justes) la structure et le mécanisme du corps social. Une pièce de monnaie porte l'effigie du prince ou l'emblème de la liberté publique : voilà le signe de la forme politique que la nation s'est donnée ou qu'elle accepte, et ce signe pourra changer par les revirements de la politique; mais le poids, le titre de la monnaie, toutes les autres conditions légales de sa fabrication et de son cours sont des choses qui, dans une société bien ordonnée, doivent se régler pour la plus grande facilité du commerce et des transactions civiles, par des raisons tirées de l'état des arts, des sciences et du commerce, conformément à la quantité et au mode de production, de distribution et de circulation des richesses; toutes choses qui ne dépendent pas de la politique, au moins directement, ou qui en dépendent si peu, que souvent, après une révolution politique, il n'y aura rien de changé à la monnaie du pays que l'effigie[1] ». Cette distinction est d'une importance capitale : tandis que les organismes politiques sont soumis aux nécessités de la vie, à la loi des âges, et par suite à la décadence et à la ruine, le mécanisme social comporte un perfectionnement progressif et indéfini. C'est une machine de haute précision dont les rouages acquièrent toujours plus de sûreté et sont de plus en plus pénétrés de rationalisme : les trônes et les dynasties passent, les empires s'effondrent sans léguer à leurs successeurs le bénéfice de leur expérience; mais les institutions sociales profitent des tâtonnements de toutes les générations antérieures, et ne subissent pas les atteintes de la durée, qui les consolide sans cesse.

lisme, 3e section, § 6. — Les vues théoriques sont illustrées dans les *Souvenirs* et dans les *Considérations* (chapitres consacrés au mouvement politique).

1. *Traité*, § 454. Cf. *Matérialisme*, p. 227 : « L'effigie de la monnaie, la formule placée en tête des actes de la juridiction contentieuse ou volontaire, changent à chaque virement de la politique, sans que rien soit changé dans le régime monétaire ou judiciaire », et le § final des *Souvenirs*.

I

Il est incontestable que la politique est un art et un grand art : est-elle une science, peut-elle devenir une science? La réponse à cette question est implicitement contenue dans la distinction que Cournot vient d'établir : tout ce qui participe à la vie se meut dans les régions les plus obscures de la connaissance, et ne se laisse pas insérer dans les cadres de la raison. Cependant, le droit politique peut prendre une organisation scientifique, comme toute autre branche du droit; il est susceptible de revêtir une forme artificielle et abstraite, semblable à l'édifice géométrique ou juridique. Mais les docteurs en droit politique ne sont pas ceux qui gouvernent effectivement les peuples : « Ils tirent les conséquences logiques de certains principes établis; leur tâche n'est pas précisément de savoir d'où les principes sont venus et ce qui les fait durer. La science dont ils ont laborieusement construit l'édifice n'a de valeur que pour la nation qui s'est donné ou qui a accepté telles formes politiques, et tant qu'elle ne juge pas à propos d'en changer. A chaque révolution, il faut que le professeur de droit politique refasse ses cahiers[1]. »

L'étude de la politique comparée est bâtie sur un sol moins mouvant : les traités d'Aristote et de Montesquieu ne sont pas des livres surannés. « Il sera intéressant en tout temps et en tout pays de savoir en vertu de quels principes on peut

1. *Traité*, § 442. On pourrait en dire autant des histoires subordonnées à une conception politique.

gouverner les hommes et quelles sont les suites des principes admis. Il y aura une sagesse politique à tirer de l'analyse du cœur humain et des enseignements de l'histoire [1]. » Mais la question est de savoir si cette sagesse, condensée en maximes par les moralistes et en sentences par les hommes d'État, peut prendre le caractère d'un corps de doctrine scientifique ayant ses principes, sa méthode, ses définitions et ses classifications. Toute prétention de ce genre serait chimérique; car les ressorts de la politique sont les instincts et les passions qui mènent les individus ou les masses : c'est la vie avec toute sa complexité, son ondoyante souplesse et l'imprévu de ses caprices. Donc, ce qu'on peut appeler la *dynamique* ou la *physiologie* de la politique ne comporte pas la forme scientifique. Elle donne lieu tout au plus à quelques remarques empiriques.

Mais la science pourrait porter sur la *morphologie* politique, si ses formes étaient susceptibles d'une définition précise et d'un dénombrement exact. Or, malgré les tentatives réitérées des philosophes, il n'y a rien de moins avancé théoriquement que la description et la classification des formes politiques. En somme, on n'a rien ajouté aux analyses des Grecs, et la supériorité de notre érudition historique, comparée à la leur, est restée inefficace dans le champ de la politique : « Autant on a admiré dans les détails l'immortel ouvrage de Montesquieu, autant on s'est accordé à regarder comme une distinction purement scolastique et artificielle sa fameuse division tripartite, et la corrélation prétendue entre les trois formes principales de gouvernement et les trois ressorts moraux, la vertu, l'honneur, la crainte [2] ».

Résumons brièvement les principaux essais de classification des formes politiques [3], avant de présenter la classification entièrement neuve de Cournot. Platon, au VIIIe livre de sa *République*, imagine un cycle de cinq formes de gouvernement, s'engendrant les unes les autres, et correspondant à autant de tempéraments de l'âme humaine : l'*aristocratie* ou le gouvernement des gens vertueux, la *timocratie* ou le gouvernement des ambitieux, l'*oligarchie* ou le gouvernement des riches, la *démocratie* ou le gouvernement des mauvais sujets, et enfin la *tyrannie*. Aristote distingue trois formes de gouvernement : la *royauté*, l'*aristocratie* et la *timocratie* (non plus au sens platonicien — mais parce que le pouvoir y procède du cens). De ces trois formes normales de gouvernement, Aristote regarde la royauté comme la meilleure et la timocratie comme la pire. Les trois formes dégénérées qui leur correspondent sont la *tyrannie*, l'*oligarchie* et la *démocratie* : la tyrannie est la pire et la démocratie la moins mauvaise (V. de préférence à la *Politique*, la *Morale à Nicomaque*, liv. VIII, ch. X). Près de deux siècles après, Polybe, dans le VIe livre de son *Histoire*, reprend cette division tripartite et ce parallélisme, mais change la nomenclature. Il reconnaît trois formes de bon gouvernement, qui deviennent encore meilleures si on les combine : la *royauté*, l'*aristocratie* et la *démocratie* (gouvernement d'un seul, de quelques-uns, de tous); et il place en regard, comme formes primitives ou dégénérées, la *tyrannie*, l'*oligarchie* et l'*ochlocratie* (ce qu'on a appelé depuis la démagogie). Cicéron et les autres Romains ont répété la classification tripartite des Grecs. Depuis la Renaissance, les publicistes européens [1] ont brodé sur ce thème et vanté la forme mixte. Montesquieu distingue trois espèces de gouvernements auxquelles correspondent des formes corrompues : le *républicain*, le *monarchique* (auquel se rattache l'aristocratique), et le *despotique*.

La multiplicité de ces classifications indique à elle seule leur peu de solidité, et la facilité avec laquelle on adopte des gouvernements mixtes montre que ces distinctions manquent de netteté. D'autre part, les corrections proposées ne sont pas toujours heureuses. A la vérité, dans

1. *Traité*, § 442.
2. *Traité*, § 443.
3. En nous aidant de la longue note de la page [illegible], t. II du *Traité*.

1. V. notamment Machiavel, *Discours sur Tite-Live*.

tout pouvoir politique on trouve ou un chef qui agit, ou un conseil qui délibère ou la foule des intéressés qui tantôt approuve et tantôt se révolte. Mais ces conditions *formelles* ne sont pas spécifiques ; on les retrouve dans toutes les manifestations de la vie sociale : elles tiennent à l'essence même de l'association. Bien plus, c'est dans l'exercice du pouvoir politique qu'elles apparaissent le moins clairement. Le conseil privé ou public qui dirige un prince faible ressemble fort à un Sénat dirigeant. Il faut en dire autant de conditions formelles d'un autre ordre : durée fixe ou viagère des pouvoirs, hérédité, élection par plusieurs, nomination par un seul. Ces caractères se prêtent comme les autres à des complications et à des modifications sans nombre : « Un roi de Pologne était électif et viager comme un doge de Venise, mais les électeurs de l'un étaient des gentilshommes chassant et buvant sur leurs terres, tandis que les électeurs de l'autre étaient des sénateurs citadins ; cela suffisait pour que le gouvernement de Pologne fût l'antipode du gouvernement de Venise »[1].

Les formes politiques résistent donc, comme les langues et les religions, aux essais de coordination scientifique. Et, comme elles sont moins durables que ces dernières, elles ne peuvent pas aussi aisément se distribuer ethnologiquement et géographiquement. Cependant, les institutions politiques ont encore par là beaucoup de ressemblances avec les langues, puisque, de tout temps, on a adopté les mots indigènes pour désigner les idées et les institutions politiques des nations étrangères (vizir, pacha, mandarin, scheik, émir, czar, sultan, schah). Ces instincts et les idées politiques dépendent certainement du génie natif des races ainsi que des climats et du terroir, mais elles dépendent plus immédiatement encore du *genre de vie,* qui influe moins directement sur les langues et les religions : « Le genre de vie, nomade ou sédentaire, rustique ou citadin, voilà ce qui tend surtout à caractériser les institutions politiques : le passage d'un genre de vie à l'autre, voilà la cause la plus efficace des mutations qu'elles subissent »[2]. Le plus remarquable changement qu'aient éprouvé les institutions politiques est celui que les jurisconsultes signalent dans le passage des lois *personnelles* aux lois *territoriales*[3]. Dans une population nomade il n'y a que des clans, des tribus, des hordes distincts par les coutumes et les dialectes, à qui le lien du sang tient lieu de droit politique. Quand les populations s'enracinent dans le sol, l'idée de patrie apparaît, le droit civil devient territorial et l'unité politique se fixe dans la cité, dans la nation ou dans l'état. Cependant on peut observer des formes démocratiques, aristocratiques, monarchiques, mixtes, aussi bien chez des peuples pasteurs et nomades que chez des peuples agriculteurs et fixés au sol ou dans des cités commerçantes : « Cette communauté de formes ne saurait autoriser à confondre dans la même catégorie le gouvernement qu'exerce un chef de clan ou de horde avec les tyrannies de la Grèce antique ou de l'Italie du moyen âge, avec les grandes royautés de l'Asie ou le principat romain, avec la royauté de Philippe-Auguste ou celle de Louis XIV. Il y a loin du lien personnel entre le chef barbare et les hommes qui lui ont donné leur foi en s'attachant à sa personne, au lien féodal qui résulte de l'idée de seigneurie et de vassalité territoriale. La démocratie d'une tribu, telle que celles des Hébreux sous les juges, ne ressemble guère à la démocratie américaine. Une classification théorique qui grouperait des choses si disparates ne peut être qu'une classification scolastique et artificielle »[4].

Il vaut mieux rattacher les institutions politiques à trois phases de la vie sociale, selon qu'il s'agit de populations nomades, sédentaires ou urbaines, appuyées respectivement sur la tribu, le pays ou la cité. De là trois formes de gouvernements élémentaires ou primitifs, à savoir les gou-

1. *Traité*, § 443.

2. *Traité*, § 444. — Ce que Cournot appelle *genre de vie* est rangé par la science sociale dans la catégorie du *Travail*.

3. Ici Cournot devance Summer Maine

4. *Traité*, § 443.

vernements *patriarcal*, *seigneurial* et *municipal*.

Le gouvernement *patriarcal* est celui des peuples nomades ou pasteurs, qui n'occupent le sol que d'une façon passagère ou intermittente, au profit de la tribu et non des individus. Alors les hommes se gouvernent par l'idée du lien du sang et non par celle du domicile ou de la patrie: l'autorité du chef de tribu, de horde, de clan, de *gens* est constituée à l'image de l'autorité du chef de famille. Ces groupements de tribus non fixées au sol (donnant lieu quelquefois à des puissances formidables qu'on a mal à propos appelées des empires) n'auront qu'une existence éphémère et se dissoudront bientôt. Si des tribus assez homogènes se fondent en une seule et que la grande tribu ainsi formée se fixe sur le sol, s'adonne à l'agriculture, se trouve suffisamment isolée et cantonnée, les institutions politiques pourront se perfectionner, toujours sous l'influence du principe patriarcal. Dans une pareille tribu, l'idée de la paternité du gouvernement pourra devenir la base de la morale publique. Exemples : la Chine jusqu'aux conquêtes tartares, le Pérou avant la conquête espagnole.

Lorsque les populations nomades deviennent tout à fait sédentaires et agricoles, et que le servage de la glèbe s'est peu à peu substitué à l'esclavage domestique, un nouveau principe d'autorité politique se fait jour, celui de la *seigneurie territoriale*. La grande propriété collective précède naturellement la petite : il doit se passer bien des siècles avant que l'on songe à morceler des forêts, des pâturages. Le chef de clan a la propriété indivise du territoire, et celui qui en défriche une parcelle la défriche à titre de colon, sous la charge d'une redevance ou d'un service. Même dans nos colonies modernes, l'État, pour l'ordinaire, procède d'abord par grandes concessions, parce qu'ainsi le veut encore la bonne organisation de l'entreprise. Sous l'empire de ces faits, le droit tend à se mouler non plus sur l'organisation de la famille, mais sur le droit civil en tant qu'il règle la propriété des biens et la transmission des patrimoines. Une telle institution tend à réprimer l'esprit d'invasion et de conquête, et *civilise* le droit international, en même temps qu'elle entretient les sujets dans la soumission d'une autorité qu'on ne croirait pas pouvoir ébranler, sans ébranler du même coup tous les droits de propriété civile. L'idée de la seigneurie territoriale est donc éminemment favorable aux progrès d'une civilisation avancée : « là où elle finit par s'user complètement, il n'y a plus de place pour les institutions que façonne le temps, il n'y en a plus que pour les constitutions théoriques, faites de toutes pièces, de la solidité desquelles on peut juger par l'expérience [1] ».

Le gouvernement *municipal* naît dans les villes qui sont le centre d'un commerce d'échange et le siège d'une industrie développée : « La ville a ses murailles, ses temples, ses marchés, ses rues, ses ports, objets d'une utilité palpable, commune à tous, qu'il a fallu construire et qu'il faut entretenir à grands frais, à la construction et à l'entretien desquels tous sentent l'opportunité de concourir : rien n'est plus propre à donner d'abord l'idée d'une *chose publique*, de l'intérêt qu'elle fait naître, du droit de la surveiller [2] ». En temps de guerre, la communauté se gouvernera, s'administrera, se défendra elle-même, et étendra son empire sur la population rurale à laquelle la ville aura donné abri et protection. Dans les villes suffisamment riches et puissantes, nous verrons naître des institutions politiques calquées sur les institutions municipales, ou plutôt nous verrons les institutions municipales prendre le caractère d'institutions politiques ; nous avons ce phénomène que, dans l'histoire, on appelle une *république*. On peut concevoir des municipalités rurales, formées à l'instar des municipalités urbaines, là où la configuration du sol groupe naturellement entre eux les habitants d'une vallée, d'un canton, rend leurs intérêts solidaires et leur donne des remparts naturels comparables aux murailles d'une ville. L'essence du type municipal ne sera

1. *Traité*, § 116.
2. *Traité*, § 117.

pas détruite par l'élévation d'une tyrannie, d'un principat ou d'un stathoudérat, tant que le maintien du prince dépendra de l'influence d'un corps de bourgeois, d'un corps de métier ou de la populace de la ville. Mais, si la tyrannie dure assez, le gouvernement pourra devenir à la longue une seigneurie patrimoniale ou une monarchie militaire. En fait, les vraies républiques sont rares et relativement peu durables; car l'agglomération de populations urbaines est favorable aux agitations et aux révolutions intérieures; et, d'autre part, l'extension nécessaire de la puissance territoriale de la cité entraîne un déploiement de force militaire.

Voilà les trois formes *normales* d'organisation politique. Cournot signale seulement deux formes *anormales* procédant des deux principes *militaire* et *théocratique*, car aucun gouvernement ne peut se passer de la force des armes ou de l'autorité de la religion. Mais le gouvernement militaire se fonde essentiellement sur l'existence d'une *milice* professionnelle, soldée, enrôlée, sans distinction de naissance. C'est le véritable gouvernement de la force. Le gouvernement *théocratique*, qu'il ne faut pas confondre avec une seigneurie ecclésiastique accidentelle, est directement établi sur le principe sacerdotal : « les Hébreux et les Arabes, à certaines époques de leur histoire, ont offert les plus mémorables exemples d'un gouvernement à la fois guerrier et théocratique, sans être précisément sacerdotal. Une communauté de quakers américains ou une mission du Paraguay fournissent l'exemple de gouvernements essentiellement théocratiques et pacifiques [1] ».

Nous n'avons considéré, jusqu'ici, les trois types normaux qu'à l'état primitif ou élémentaire. Le cours des événements, les principes qui président à la composition et à la décomposition des corps politiques, la confédération, l'assujettissement, la conquête, doivent entraîner des complications sans nombre dans la distribution du pouvoir politique, et engendrer des bigarrures sur lesquelles la théorie n'a pas de prise. Quand l'agrandissement du corps politique a lieu par voie de confédération ou de colonisation, le principe d'un bon gouvernement, agissant dans l'intérêt commun, prévaut encore. Au contraire, dans les États issus de la conquête territoriale où la nécessité d'un pouvoir fort se fait sentir, cette idée se forme à la longue que les individus existent pour l'accroissement de la force sociale et non la société pour le bonheur des hommes; les conséquences du principe monarchique sont poussées jusqu'à l'extrême. La confédération des petites puissances politiques conduit naturellement à la formation d'une aristocratie de naissance et d'une aristocratie territoriale; mais les véritables aristocrates appartiennent essentiellement au régime municipal, fondé sur la distinction des *natifs* et des *métèques*, et sur l'élection des citoyens riches et influents. L'aristocratie patricienne met en général la sagesse et l'habileté au service du gouvernement, tandis que l'aristocratie nobiliaire ou seigneuriale favorise ordinairement par sa turbulence la cause des gouvernements absolus, à moins que, par suite de changement des habitudes sociales, elle ne prenne peu à peu le caractère d'un patriciat citadin : « Assurément la Chambre des lords, délibérant sur les intérêts du monde, ressemble plus au sénat romain qu'à une diète de gentilshommes polonais ou à un parlement de barons anglo-normands, du temps de Jean sans Terre, occupés surtout de défendre leurs droits de classe contre les officiers du suzerain [2] ».

En général, s'il y a un progrès incontestable, au point de vue de la stabilité des institutions politiques, dans la substitution du droit politique territorial au droit politique personnel, il y a un progrès rationnel dans le passage du droit politique fondé sur la seigneurie de la terre au droit politique dérivé du type municipal. De la même manière qu'on peut rapporter aux trois catégories politiques normales trois sortes d'aristocratie : la *Noblesse du sang*, la *Noblesse seigneuriale*, le *Patriciat*, on peut y rapporter trois sortes de monarchie :

1. *Traité*, § 449.

2. *Traité*, § 451.

l'*Autocratie*, la *Souveraineté territoriale*, le *Principat*. Les trois idées politiques fondamentales : la *Tribu*, le *Pays*, la *Cité*, « se trouvent représentées dans une sphère de civilisation supérieure, par trois idées corrélatives, la *Nation*, la *Patrie*, l'*État*, qui toutes trois tendent à se rapprocher et à se confondre, sans que pourtant l'identité soit complète. Même aujourd'hui, et chez les peuples les plus civilisés, il y a des séparations et des réunions qu'on proclame dans un intérêt de nationalité et qu'on repousse dans un intérêt d'État. Tel philosophe allemand peut éprouver parfois de l'embarras à définir et à mettre d'accord ce qu'il doit à la nation à laquelle il appartient, à la patrie qui lui a donné le jour et à l'État dont il est le sujet [1]. »

Les progrès de la civilisation générale ont modifié et modifieront encore plus les institutions politiques dans le sens de l'uniformité, en sorte que les gouvernements les plus différents originairement pourraient finir par se ressembler beaucoup, ou par ne différer que sur des points d'étiquette. Il n'importe donc pas tant de savoir quelle forme politique est destinée à prévaloir ou à devenir la règle commune, que de savoir quelle est la part d'influence réservée aux institutions politiques dans l'avenir, et quelle est la valeur des principes politiques.

II

L'idée et la passion politique tiennent à la nature même de l'homme, à ses instincts grossiers d'agression et de pillage. « Il n'est pas moins naturel aux hommes de combattre que de travailler : partout même l'organisation de la guerre entre peuplades a précédé l'organisation du travail. Les hommes ont peu à peu réformé, adouci leurs idées sur les conséquences du droit de la guerre : ils ne les ont jamais tout à fait abandonnées [2]. » Pour chasser la politique du monde, il faudrait que les peuples se dépouillassent de leurs passions et oubliassent tout à fait les traditions de leur histoire : conditions assurément irréalisables. Néanmoins, le mouvement progressif de la civilisation diminue peu à peu la part des passions et des souvenirs : « Plus la population s'accroît, plus l'industrie se développe, plus le commerce s'étend, plus les entreprises en tout genre se multiplient, et plus il devient difficile que l'entraînement de la passion prévale longtemps sur les besoins réels des peuples et sur le bon sens des masses... Sans doute) il faut bien encore s'attendre à des changements fréquents sur la scène politique : mais en revanche on peut se flatter que ces changements n'iront pas jusqu'à altérer profondément la constitution du corps social, et qu'il n'en résultera qu'un trouble passager dans le jeu de ses fonctions essentielles » [3]. Après les révolutions, la société marche à peu près de même (*il mondo va da se*). Les progrès de la civilisation s'accomplissent chez les différents peuples, dans des conditions politiques très diverses : ce qui incline à penser que si un ordre politique quelconque est nécessaire, telle ou telle forme politique est presque indifférente.

« Par les développements de la civilisation, par l'extrême division du travail, par l'accroissement de la population et la formation des grands États, surtout par le nivellement progressif des conditions, les

1. *Traité*, § 152.
2. *Traité*, § 111.

3. *Traité*, § 158. Cf. son jugement sur la grande révolution : « Il devait arriver qu'à la suite de la tourmente qui a agité l'Europe entière durant un quart de siècle, une longue paix permît aux sciences, à l'industrie, au commerce, à toutes les branches de la civilisation proprement dite de prendre partout à la fois une vigueur nouvelle, inouïe jusqu'alors... Les précédentes révolutions avaient brisé des formes politiques et extérieures, la plupart surannées : la marche ultérieure de la civilisation a modifié dans leurs profondeurs les conditions mêmes de la vie sociale. De là vient que *toutes les nouvelles agitations politiques dont nous avons été les témoins depuis quarante ans, ont très peu changé le train du monde, ont été toujours dominées par la rigueur de la situation sociale, par le mouvement général de la civilisation.* »

« On ne supprimera jamais tout à fait les révolutions, pas plus que les tremblements de terre et les épidémies : mais peut-être le temps n'est-il pas éloigné où les révolutions seront amenées, bien moins par la contagion des idées que par des effervescences populaires. » *Traité*, § 619.

peuples acquièrent des institutions militaires, financières, administratives, souvent plus compliquées, et en tous cas plus régulières et plus savantes; mais, en ce qui concerne la politique, ils reviennent par d'autres voies à la simplicité primitive[1]... » Quand la politique n'a plus d'autres bases que l'utilité générale, on arrive vite à des formules d'une extrême simplicité et les complications s'évanouissent. Autant la liberté civile est âprement défendue, autant la liberté politique et la foi politique perdent de leur prestige.

Cet affaiblissement peut-il aller jusqu'à entraîner la suppression de la politique, « en substituant partout des fonctions à des pouvoirs, l'administration au gouvernement, la sauvegarde des intérêts à la jalousie des prérogatives, l'état de paix et de concorde amicale à l'état de méfiance et de guerre[2] »? Autrement dit, la raison, non pas la raison individuelle qui subit des éclipses, mais la raison publique finira-t-elle par gouverner les sociétés humaines? La raison pénètre peu à peu l'organisation judiciaire, le fonctionnement de la police, la levée des impôts : doit-elle diriger en fin de compte le plus éminent des services publics, bref les divers services communs? Cournot ne le pense pas, bien qu'il le souhaite : « Cette singulière exception résulte, d'une part, de la nécessité de placer au-dessus de toutes les institutions sociales un pouvoir souverain, et, d'autre part, de l'impossibilité de donner une définition de la souveraineté, ou d'assigner au pouvoir souverain une origine et une forme qui résistent à la critique de la raison[3] ». La raison ne peut toucher à la question de la souveraineté sans affronter des contradictions insolubles : hérédité du pouvoir, théorie du contrat, principe du suffrage universel, autant de notions inacceptables pour la raison.

Rien de plus conforme aux instincts naturels que la transmission héréditaire du pouvoir souverain, mais aussi c'est ce qui répugne le plus à la raison : « Quoi de moins rationnel que de remettre le sort de l'État aux mains d'un enfant, d'une femme, d'un vieillard infirme, d'un insensé, d'un idiot, et de s'en rapporter au hasard de la naissance pour la magistrature suprême, là où on ne supporterait pas le droit héréditaire au moindre emploi, à la moindre profession! Que si, pour parer aux inconvénients de l'hérédité, les institutions du pays lient tellement les mains au monarque qu'il n'hérite plus en réalité que d'une représentation fastueuse, comment la raison s'accommodera-t-elle d'une royauté parasite et d'un fantôme de souverain[4] »?

La théorie du contrat est plus séduisante pour la raison. Or, rien de plus chimérique que ce prétendu contrat par lequel les hommes, las de se nuire, se seraient entendus pour fonder un gouvernement : l'histoire offre plusieurs exemples, non de contrat social au sens de quelques rêveurs, mais de contrat fédéral entre des peuplades, des cantons, des cités. Or, dans ce cas, si le lien fédéral ne se dissout pas, le pouvoir fédéral tend à s'arroger toute la souveraineté et le confédéré qui proteste est traité comme rebelle : « Mais si l'on conçoit qu'un contrat puisse intervenir entre des individualités politiques déjà constituées et en petit nombre, comment amener des millions d'hommes à négocier, à s'entendre, à contracter dans le vrai sens du mot? » On leur demandera un bulletin de vote et la majorité décidera; soit, mais qui fixera au préalable les formes et les conditions du vote, ne fût-ce que les conditions d'âge et de sexe? Et qu'appellera-t-on majorité? Une seule voix suffira-t-elle pour disposer du sort de ces millions d'hommes? « Au lieu du gouvernement d'un idiot, nous pourrons avoir un gouvernement dû au vote d'un idiot, ou de cent, ou de mille idiots : car les chiffres absolus ne font rien à l'affaire, tant que la majorité relative est faible et ne dépasse pas la proportion présumée de ceux qu'on peut assimiler à des idiots, pour la fonction dont il s'agit. Que si la majorité est forte, ce qu'elle indiquera le plus sûrement, c'est

1. *Traité*, § 461.
2. *Traité*, § 463.
3. *Traité*, § 465. — Cf. *Matérialisme*, p. 220.
4. *Matérialisme*, p. 222. *Traité*, § 466. — Cf. Pascal : « On ne choisit pas pour gouverner un vaisseau celui des voyageurs qui est de meilleure maison. »

la supériorité numérique d'une classe ou d'une catégorie de votants qui peut opprimer les autres, si elle y trouve ou si elle croit y trouver son compte[1] ». Et puis, de quel droit la majorité d'hier enchaînerait-elle la majorité d'aujourd'hui? « Ainsi le suffrage universel, cette idole devant laquelle on veut aujourd'hui que tout genou fléchisse, et que peut-être une autre génération baffouera, n'est pas plus rationnel que le droit héréditaire ».

Après avoir cherché en vain la base rationnelle du droit politique, veut-on résoudre rationnellement le problème de la pondération des pouvoirs et du mécanisme du gouvernement? Chacun sent la nécessité du contre-poids, et comprend que le gouvernement doit être mixte pour être modéré. Mais la logique conduit rapidement aux conflits, dont l'effet est d'arrêter le mouvement de la machine ou de la briser : « Pour gouverner les hommes, il faut autre chose qu'une procédure, un formulaire, un mécanisme bien ajusté sur le papier; il faut un organisme qui ait la souplesse et la spontanéité de la vie. Il faut que la société trouve dans les traditions, les mœurs, les croyances, de quoi prévenir ou résoudre les crises, modérer les écarts, guérir ou régénérer au besoin la partie lésée ou délabrée. Tel peuple possède un gouvernement vraiment mixte et modéré, non parce que le gouvernement se compose d'un roi, d'une chambre de seigneurs et d'une chambre élective, mais parce qu'il y a dans le tempérament du peuple trois instincts ou dispositions natives très reconnaissables : le culte de la royauté, le respect des supériorités sociales, l'amour de l'indépendance personnelle. Rien de plus faux par conséquent que cette idée de M[me] de Stael et de son école, que les Anglais, en façonnant leur constitution politique, ont trouvé une vérité valable en tout pays comme la gravitation newtonienne... On ne s'en est que trop aperçu aux tristes résultats des contrefaçons[2] ».

Ce pouvoir politique ne pouvant être fondé ni construit théoriquement, il faut qu'il s'appuie ou sur le droit divin, ou sur le droit national, ou sur la force actuelle, composée de tous les genres de force. Car on ne peut se passer de gouvernement : mais le rôle du gouvernement se restreint de plus en plus. « Le résultat des développements de la civilisation, de la population et de l'industrie doit être de substituer à une constitution hiérarchique de la société, fondée sur l'idée du droit... une classification tenant à des faits nécessaires et à des lois qui ont la plus grande ressemblance avec celles qui gouvernent le monde physique... La conséquence d'une pareille transformation sera certainement d'exposer la société à de fréquents conflits entre les classes intelligentes et dirigeantes, et les classes nécessiteuses, si facilement accessibles à des colères jalouses et à des appétences grossières[3]. » Ce qui effraie Cournot, ce ne sont pas les révolutions politiques (et il en a vu, Dieu merci), parce que, grâce aux progrès de l'organisation sociale, de la justice intérieure et de l'administration, les crises ont lieu sans interrompre notablement le mouvement de la vie sociale, et le jeu des rouages administratifs : ce qu'il redoute, ce sont les agitations socialistes. Il les prévoit dès 1861, il les annonce plus menaçantes après la guerre de 1870; il ne se laisse pas détourner du spectre socialiste par les graves secousses politiques que vient de traverser le pays, et il consacre un chapitre entier au socialisme dans ses *Considérations*[4]. Il constate la croissance simultanée du nivellement social et de l'âpreté des convoitises, de l'inégalité et de l'instabilité des fortunes, la transformation de la jalousie éternelle du riche par le pauvre en une lutte sans merci du capital et du travail. La société actuelle « met en présence, d'une part, ce qui se détruit par un souffle, et, d'autre part, ceux

1. *Matérialisme*, p. 224. On remarquera la sévérité des jugements de Cournot, qui va croissant du *Traité* à *Matérialisme*. — Cf. Pascal, éd. Havet, v, 7 : « La plus grande et la plus importante chose du monde (?) a pour fondement la faiblesse. »

2. *Matérialisme*, p. 225. Ce sens de la race anglaise est tout à fait remarquable; il semblerait que Cournot connaît les analyses de M. H. de Tourville.

3. *Traité*, § 470.

4. Publié en 1872, mais écrit plusieurs années auparavant.

dont la devise est « vivre en travaillant ou mourir en combattant [1] ». En 1875, le ton est encore plus énergique : « On doit craindre que les futures convulsions de la politique, en remuant les sociétés à de plus grandes profondeurs, ne provoquent de plus violents et de plus aveugles appétits, n'aboutissent à de plus terribles désastres. Aux orages de notre zone tempérée succéderaient les typhons des tropiques; au lieu de nos chétifs volcans nous aurions des Cordillères, ce qui n'empêcherait pas les philosophes de deviser dans les intervalles de calme sur la cause des ouragans, ni les voluptueux de s'ébattre sur la lave refroidie, ni même les sciences, l'industrie, le luxe d'aller leur train là où les sociétés seraient moins troublées, mais ce qui porterait un rude coup au mysticisme humanitaire. L'avenir en apprendra plus long à nos successeurs : nous savons seulement que le mal a ses bornes comme le bien, que l'excès du mal suggère souvent le remède, que tout expédient est bon quand il s'agit du salut de la société [2] ». Cournot ne croit pas, en effet, au triomphe final du socialisme, bien qu'il constate sa marche ascendante dans l'organisation des États modernes qui multiplient les monopoles et entreprennent de grands travaux d'utilité publique : « Chaque jour les esprits se familiarisent davantage avec la police légale du travail, avec les idées d'impôt sur le revenu, de suppression ou d'abonnement des octrois ou des taxes de consommation, de subvention de l'Etat aux caisses de secours et aux associations ouvrières, c'est-à-dire avec tout ce qu'il y a de plus substantiel dans les systèmes socialistes [3] ». Mais il n'y a pas lieu de s'alarmer outre mesure, parce que la raison prévaudra en fin de compte sur les passions collectives, et que les conditions de la science économique font échec aux prétentions socialistes : « Le socialisme ne comporte que des applications partielles, toujours contenues par une force supérieure [4] ».

1. *Considérations*, t. II, p. 243.

2. *Matérialisme*, p. 228. Cf. surtout la *Revue sommaire* (1877), dont la dernière section est consacrée à l'examen de la *question sociale*.

3. *Considérations*, p. 258.

De ces considérations générales sur la politique, il ressort qu'elle n'est pas et ne saurait devenir une science. Dans ce domaine, rien ne remplace l'instinct des masses et l'habileté des conducteurs. Les vues abstraites se brisent contre les faits, et la vitalité des organismes prévaut contre les utopies des théoriciens. Cependant on peut discerner un progrès lent vers l'équilibre, progrès qu'on pourrait traduire par cette formule : la politique nous causera de moins en moins de mal. Bien des problèmes politiques restent à résoudre : ce n'est pas la politique qui les tranchera.

Aucun des grands problèmes à l'ordre du jour n'échappe à l'examen de Cournot : ni le socialisme et l'anarchisme, ni l'internationalisme, ni la séparation de l'Eglise et de l'Etat [5]. Sur toutes ces questions, il répand la lumière d'un mot révélateur, il jette des formules denses et des indications suggestives. Il faut lire par exemple le chapitre des *Considérations* sur *l'avènement du principe des nationalités* [6]. Ce principe est apparu tardivement au cours de l'évolution historique et n'aura qu'un temps. Comme le socialisme, l'internationalisme monte : « Dans tout ce qui est compatible avec les intérêts vitaux des grandes puissances militaires, le progrès de l'Europe vers l'extinction des unités factices ne saurait être mis en doute. La seule action du temps doit faire disparaître

4. *Considérations*, p. 262. Cf. *Traité*, § 470 : « Les révoltes des classes inférieures, inhabiles à rien organiser, ne pourront produire que des perturbations passagères ».

Le *socialisme* est l'aboutissement logique de la réglementation : mais la réglementation n'est qu'un expédient passager, qui marche à rebours de l'histoire : « Les liens politiques, les liens de caste, les liens religieux, les liens mêmes de famille et de confraternité, toutes les institutions en un mot, qui cimentent la solidarité du corps social, sont allés sans cesse en se relâchant et *en laissant à l'activité individuelle un plus libre développement*. Concevrait-on une interversion soudaine de cette marche séculaire? » (*Traité*, § 482).

5. Ne voulant pas nous étendre sur les *applications* des idées politiques de Cournot, nous renvoyons le lecteur à l'article de M. Darlu (*Revue de Métaphysique*, mai 1905, p. 413-428).

6. L. V, ch. 9.

tout ce qui n'a plus de raison d'être ; et il ne se peut que des populations parlant la même langue, englobées dans la même confédération douanière, reliées par le même réseau de chemins de fer, soumises dans l'occasion aux mêmes excitations politiques et guerrières, unies de culte et de traditions, ayant les mêmes habitudes, les mêmes mœurs, les mêmes intérêts de production et d'échange, continuent de se regarder comme étrangères les unes aux autres, au point de se trouver d'un jour à l'autre en état d'hostilité, sans qu'il y ait à cela d'autre raison que quelques vieux titres de succession féodale ou quelques arrangements d'une diplomatie surannée [1] ». Les causes qui tendent à unifier les nations à l'intérieur, préparent les voies à une fusion plus intime des nations entre elles : les moyens de communications internationaux, les unions douanières, le progrès des sciences et de l'industrie, l'homogénéité de la classe ouvrière font autant de brèches aux frontières politiques [2]. Ce mouvement aboutira-t-il au cosmopolitisme? La logique commande de répondre d'une manière positive, de même qu'elle incline à la suppression finale de la politique. Mais, ce serait admettre que la raison prévaudra définitivement sur les autres impulsions de l'homme, que l'homme finira par ne voir dans son semblable que l'être raisonnable. Cet état souhaitable n'est ni à craindre ni à espérer [3]. « Si le cosmopolitisme avait un jour raison du patriotisme au point de réaliser ce que l'on conçoit sous le nom des Etats-Unis d'Europe, il est à croire que l'idée de patrie disparaîtrait comme elle avait disparu dans la chrétienté du moyen âge, devant les idées de fraternité religieuse et de fidélité féodale, ou que les patriotes obstinés seraient honnis, comme ils l'étaient encore à Paris, au temps de la Ligue, sous le nom de *politiques* ». Supposer ce déracinement de l'idée de patrie, ce serait supposer que l'homme en société se conduit plus sagement que l'homme seul : or, les sentiments collectifs sont inférieurs aux sentiments individuels. Il est impossible de s'opposer à la marche des choses ; les déclamations n'arrêteront pas le torrent des faits et l'élan des peuples : les lois économiques poursuivront sûrement leur action. Peu importe que nous reconnaissions dans ce mouvement l'effet des forces naturelles ou la marque de la Providence : la raison n'y peut rien. Le règne de la paix universelle, le désarmement général, le socialisme, le cosmopolitisme, sont des limites vers lesquelles l'humanité tendra, sans jamais les atteindre. Il est probable seulement que l'équilibre politique et international ira s'accentuant.

III

Nous n'avons pu tracer qu'une esquisse imparfaite des profondes analyses de Cournot sur la Politique. Les vues que nous avons dégagées ne donnent pas une idée de la richesse des détails et de la multiplicité des remarques qui les accompagnent, de l'art avec lequel elles débrouillent le chaos de l'histoire. Bien des vues partielles sont contestables. Un point est hors de doute, et il est capital. Cournot renverse définitivement la grande erreur des Politiques rationalistes du XVIII[e] siècle, qui s'imaginaient qu'il suffit de changer le gouvernement d'un peuple pour modifier la société dans ses profondeurs. Il sape à la base le préjugé de la politique rationaliste [1] en se plaçant sur le terrain de la

1. T. II, p. 287.

2. Cf. L. Benlœw : « Les lois de l'histoire ». Benlœw était professeur à la Faculté des lettres de Dijon, et Cournot avait certainement lu ses ouvrages. J'ai entre les mains un des livres de Cournot avec dédicace de l'auteur, et Cournot le cite à titre d'*humaniste distingué*.

3. La civilisation européenne marche contre l'idée d'une monarchie universelle :

« La civilisation (actuelle) s'accommode de la diversité aussi bien et encore mieux qu'elle ne s'accommodait de l'unité dans des conditions différentes. Elle ressemble en cela à ce capitaliste prudent qui, pour conserver et faire fructifier ses économies, divise les chances et ne s'adresse pas à une seule maison de banque, ni même à un seul gouvernement. » (*Traité*, § 603.

1. Nul au XVIII[e] siècle ne l'a exprimé avec une logique plus intrépide qu'Helvétius : cet auteur croit naïvement qu'un bon gouvernement, que de bonnes lois peuvent transformer les citoyens, et

science soiacle. Sans le savoir peut-être, Cournot raisonne comme le Play et ses disciples [1]. Il a le sentiment que les formes politiques sont des formes dérivées, qu'elles dépendent directement des conditions sociales des peuples (lieu, groupement, travail, genre de vie, qualités des individus). La Politique n'apparait que tardivement au cours de l'évolution sociale, et elle se manifeste comme la forme suprême de l'association. Partir de l'étude des gouvernements pour étudier les sociétés, c'est mettre la charrue avant les bœufs. La forme du gouvernement n'a pas d'efficace par elle-même, puisqu'elle est une résultante; peu importe l'étiquette : la similitude des noms ne doit pas masquer les différences profondes. Par exemple, le gouvernement que l'Angleterre s'est donné, qu'elle a élaboré petit à petit et qui est adapté aux mœurs des habitants comme la coquille à l'huître qu'elle protège, ne peut se transplanter tel quel ailleurs. Chaque pays s'est fait son gouvernement : de là la multiplicité et l'enchevêtrement infini des formes politiques. Il est faux de les étudier *in abstracto* comparativement en les détachant de leur milieu ; elles font partie d'un ensemble qui les explique, comme la patte du tigre est expliquée par toute sa structure.

La classification des formes politiques ébauchée par Cournot et qui découle de ce principe, est certainement supérieure à toutes les tentatives antérieures, et mérite d'être reprise et prolongée. A vrai dire, cette classification doit être précédée de celle des différents types de société. En attendant, celle-là peut rendre des services. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur la discussion ouverte récemment aux *Libres Entretiens* sur les idées de Nation, de Patrie et d'État, à propos de l'Internationalisme. Partis de points de vue différents, géographes, historiens, jurisconsultes, économistes ne parviennent pas à s'entendre sur les définitions : c'est l'anarchie et le chaos. Cournot qui possède de multiples compétences, eût peut-être réussi à les mettre d'accord : ses réflexions sur ce sujet sont trop oubliées.

Mais ce qui est sans doute le plus décisif dans cette analyse du mécanisme politique, c'est la distinction de la Politique et de l'Administration, distinction sur laquelle notre philosophe a insisté à maintes reprises. Je crois bien qu'on trouverait chez Taine des indications dans le même sens; Cournot est plus lumineux et plus convaincant. L'administration dont on médit tant dans notre pays est une machine merveilleusement montée, qui a bénéficié de l'expérience des siècles et qui continue à progresser sans cesse. En fait, ce mécanisme progressif est indépendant de l'organisation politique; mais il doit tendre à une indépendance toujours plus grande. Un peuple uni par un réseau serré de liens économiques, juridiques, financiers, défie les révolutions. Il faut que la Politique s'immisce de moins en moins dans les grands services publics et n'influe pas sur le choix des magistrats, des professeurs, des soldats [2]. Certains services, comme la police, ont forcément plus de points de contact avec le gouvernement; mais là encore il est possible de marquer des zones respectives. La Politique est décevante : elle irrite le philosophe et décourage l'homme d'action. Ce n'est pas en elle que gît la force des États et ce n'est pas d'elle qu'il faut attendre le remède aux maux dont souffre un pays. Soyons des unités sociales utiles, et des hommes indépendants, des cellules actives de la ruche sociale : tel est le conseil qui se

produire le talent, le génie et la vertu d'une façon presque mécanique. Le postulat est latent chez Montesquieu, Voltaire et Rousseau. La Révolution est la mise en pratique de cette idée. *Contra* Cournot : « Il faut qu'en politique la raison confesse son impuissance à créer de toutes pièces, à faire vivre ce qui ne possède pas déjà en soi un principe de vie, et qu'elle se contente d'un droit de remontrance, d'amendement, parfois même de *veto*, à condition de n'en user qu'avec une grande modération. Il faut peu écouter ces docteurs qui mettent toujours en avant la logique et la théorie quand on ne devrait parler que d'expérience et d'*expédients*. » (P. 220). Après tout, des cotes mal taillées valent mieux qu'une refonte complète et subite (*Vitalisme et Rationalisme*, p. 220).

1. Cf. E. Demolins : *A-t-on intérêt à s'emparer du pouvoir ?*

2. Cf. *Traité ;* le § 333 expose l'idée d'une administration des intérêts sociaux, indépendante des formes politiques.

dégage des enseignements de Cournot comme de sa vie ; on n'en saurait proposer de meilleur. Les philosophes grecs conseillaient également au Sage de se détourner de la politique ; mais c'était dédain du bruit et amour de la tranquillité ! Les raisons de Cournot sont tout autres : d'un coup d'œil méthodique il a exploré le mécanisme des sociétés et vérifié la solidité de leurs rouages, qui est à l'abri des secousses politiques. Car, loin d'être la maîtresse roue, la politique n'est souvent qu'un rouage secondaire. Elle est un accessoire : il faut aller à l'essentiel.

En terminant cette étude, insistons un peu sur la parenté de certaines idées de Cournot avec celles des maîtres de la science sociale, parenté que nous avons signalée au début.

Cournot qui avait tant réfléchi sur les problèmes sociaux et qui lisait attentivement toutes les publications sérieuses, sans se soucier des engouementsou des dédains du public, a dû connaître, au moins sur le tard, les travaux de Le Play dont l'existence se poursuit parallèlement à la sienne et dont il cite plusieurs fois le nom [1]. Il a fait çà et là des remarques qui tendraient à prouver l'influence directe de la science sociale sur son esprit, à moins qu'on ne préfère y voir une nouvelle preuve de sa pénétration coutumière. Les documents que nous possédons ne permettent pas de trancher la question ; mais il sera curieux de signaler quelques rapprochements.

Le grand mérite de l'école issue de Le Play est d'avoir abouti à une nomenclature des faits ou facteurs sociaux selon l'ordre de leur complexité croissante, de leur influence décroissante et de leur subordination naturelle. Le nom d'H. de Tourville restera attaché à cette œuvre éminemment utile, qui fournit au chercheur un instrument de précision et un guide sûr dans le dédale des phénomènes sociaux. Inspiré à son insu par le même principe que la classification des sciences d'A. Comte et d'A. Cournot [2], la classification sociale d'H. de Tourville, moins connue actuellement, le sera un jour davantage, parce qu'elle est autrement précieuse et féconde. Certes, on peut lui contester plusieurs points de détail, regretter une symétrie exagérée, une suite unilinéaire où tous les faits apparaissent sur le même plan, au détriment de quelques faits dominants [3] ; mais les premiers chaînons de la série (lieu-travail-propriété-famille) semblent rivés définitivement, parce que leur succession répond à l'enchaînement naturel des phénomènes. On trouve chez Cournot plusieurs essais de classification des facteurs sociaux. Par exemple, dans le *Traité*, il passe successivement en revue les races, les langues, les religions, la morale, la jurisprudence, la politique, l'art, la science et l'industrie. Parmi les institutions sociales, il distingue : les institutions religieuses, politiques, militaires, civiles, administratives, économiques. Mais tout ceci n'est pas bien net, et ne constitue pas une série uniforme. Cournot a noté finement que l'influence des races et des milieux physiques, surtout prépondérante au début des sociétés humaines, va s'affaiblissant avec le progrès de la civilisation, et que le milieu social tend à prendre le pas sur les influences ethniques et géographiques ; il a essayé de définir le milieu social, et montré que la science en fournit la charpente la plus solide dans les sociétés avancées : il se produit peu à peu un renversement dans

1. *La Réforme sociale en France*, à propos de l'héritage. V. *Considérations*, t. II, p. [illegible]. *Revue sommaire*, etc.

2. Le principe qui guide A. Comte dans sa classification des sciences est celui de la subordination rationnelle des différentes sciences. Il place en premier lieu la science qui ne dépend d'aucune autre et dont dépendent toutes les autres ; puis vient la science qui est sous la dépendance directe des mathématiques, etc. Cet ordre correspond à la complexité croissante des phénomènes et à l'évolution historique.

3. Dans le classement des faits sociaux d'Henri de Tourville, chaque fait apparaît sur le même plan en tant que quantité analytique. Dans la réalité des choses, chaque fait social a une importance variable, selon le genre de société que l'on analyse. L'importance d'un fait, dans une société donnée, est indiquée par le nombre de répercussions auquel ce fait donne lieu dans cette société particulière. Ainsi, en chimie, dans la liste des corps simples, l'osmium et le fer apparaissent sur le même plan, quoique leur importance ne soit pas la même dans la nature (N. D. L. R.).

l'ordre de préséance des facteurs sociaux. Cette remarque nous paraît juste; et peut-être M. de Tourville aurait-il gagné à s'en inspirer : sa nomenclature est commode surtout pour l'étude des sociétés simples et primitives [1].

Mais arrivons aux considérations qui semblent impliquer la connaissance de quelques résultats fondamentaux de la science sociale. Nous n'insisterons pas sur les passages où Cournot marque l'influence du climat, des circonstances locales et des accidents historiques sur la formation des peuples : ceci est d'observation banale, et peut dériver de Montesquieu ou de Bodin. Cournot écrit notamment : « En ce qui concerne la plus ancienne et la plus étonnante des civilisations primitives, celle de l'Ethiopie et de l'Egypte, la singularité des conditions physiques et l'étrangeté du climat ont déterminé, *de l'aveu de tout le monde*, la singularité des institutions religieuses et civiles, et imprimé pour toujours à cette civilisation le cachet qui lui est propre » [2]. Cette phrase pourrait être signée d'un membre de la science sociale, mais aussi d'observateurs indépendants.

Voici qui est plus significatif. Dans les *Considérations* [3], Cournot signale qu'« il y a de grandes ressemblances physiques et géographiques entre le groupe des Iles Britanniques et le groupe des péninsules et des îles scandinaves ». Dans ces deux pays, la Nature a réuni tout ce qui exerce l'homme aux rudes labeurs et le convie aux entreprises périlleuses; de plus, tout ce qui peut forger l'homme d'initiative, qui compte surtout sur lui-même. Ethnographiquement, le rameau scandinave et le rameau anglo-saxon ont les plus grandes affinités naturelles. La race anglo-saxonne est une race singulièrement libre et hardie qui a, au plus haut point, l'amour de l'indépendance personnelle : « L'histoire nous fait assister à la formation d'une race anglo-saxonne, tour à tour conquérante et subjuguée, puis recouvrant avec son autonomie une nouvelle vigueur d'expansion et de conquête, et prenant, à travers ses phases diverses, une *trempe particulière* qui ne permet pas de la confondre avec les autres fractions de la même race qui, en gardant leur habitation continentale, n'ont pas couru les mêmes aventures. Enfin, de nos jours, on commence à s'apercevoir que l'Anglo-Américain ne ressemble pas exactement à l'Anglo-Saxon resté sur l'autre bord de l'Atlantique, et sans doute la suite des événements et des siècles amènera de plus grandes diversités entre ces deux rameaux séparés d'une même famille » [4]. Voilà, esquissé en quelques lignes, le programme de l'*Histoire de la formation particulariste* qu'exécutera H. de Tourville. Et ce rapprochement nous fait involontairement songer à l'ébauche du *Discours sur l'histoire universelle*, qu'on rencontre dans les *Pensées* de Pascal.

Poursuivons nos coups de sonde. Dans le chapitre des *Considérations* consacré au socialisme, Cournot remarque qu' « un vif sentiment de l'indépendance personnelle n'a pas cessé d'animer les plus fidèles représentants du vieil esprit germanique » [5]; et, plus loin, il ajoute : « On ne doit pas perdre de vue que tout recours à la protection est un symptôme de faiblesse relative. Ainsi il y a lieu de croire que les populations les plus disposées à souffrir ou à réclamer en toutes choses l'intervention de l'Etat, n'ont pas, au même degré que d'autres, la conscience de cette énergie individuelle qui, en définitive, est la source de l'énergie nationale; et il serait peu vraisemblable qu'elles exerçassent sur l'avenir de la civilisation la principale influence » [6]. Ici, Cournot donne la main à la science sociale. On pouvait regretter que son analyse de la race anglo-saxonne manquât de précision, qu'elle ne fût qu'une intuition isolée; maintenant elle prend

1. La nomenclature n'est pas incommode pour l'étude des sociétés complexes, car elle y conserve toute sa valeur pour l'analyse de la vie privée. Elle n'est incomplète que pour la vie publique (N. D. L. R.).

2. *Traité*, § 549 — Cf. § 555. « L'Europe a des caractères physiques qui lui sont particuliers et qui doivent expliquer (en partie du moins) son rôle historique. » Cette remarque est empruntée à Heeren.

3. *Considérations*, t. I, p. 272, 273.

4. *Traité*, § 349.

5. *Considérations*, t. II, p. 253 et 254. Cf. p. 259.

6. *Considérations*, t. II, p. 260.

corps, et se relie à ses vues générales sur la politique, ce qui nous inclinerait à penser qu'elle est indépendante des recherches effectuées par la science sociale, auxquelles elle apporte une confirmation remarquable.

Indiquons encore un trait commun. Cournot n'est pas étonné par ce fait « considérable » que les populations du Nord de l'Europe ont adhéré en masse au protestantisme[1]. « N'est-ce pas dans les pays protestants et depuis l'avènement du protestantisme que le type des peuples de race germanique est le plus fortement accusé, a le plus énergiquement influé sur le mouvement des idées et sur le gouvernement du monde[2] ? » Preuve évidente que la nouvelle discipline morale et la nouvelle direction donnée à l'enthousiasme religieux « étaient particulièrement appropriés au génie des nations germaniques[3] » ! Une religion essentiellement personnelle et autonome devait réussir auprès des hommes qui possédaient à un degré éminent le sentiment de leur indépendance. Dans les *Considérations*, le chapitre très suggestif qui concerne le protestantisme et sa zone d'influence, donne des précisions multiples à cette assertion du *Traité* : « Que l'on parcoure, écrit Cournot, la liste des hommes supérieurs en tout genre que l'Allemagne a produits et qui ont fortement agi sur le monde : à quelle portion du sol germanique trouvera-t-on qu'ils appartiennent en immense majorité[4] » ? La réponse est facile : à l'Allemagne protestante du Nord. Est-ce à dire que le catholicisme ne convienne pas à une race entreprenante et fière, et que le monopole de la vigueur appartienne aux protestants ? Cournot qui, en bon Franc-Comtois, avait vraiment le caractère « particulariste », et qui, néanmoins, était resté fidèle à la religion de ses ancêtres, ne pouvait le croire, et il eût volontiers conseillé d'infuser à la religion catholique un sang nouveau, celui des races particularistes.

F. Mentré.

1. Cela ne veut pas dire que la vigueur des peuples du Nord découle de leur religion. Le protestantisme a profité naturellement de la formation privilégiée des peuples qui l'ont adopté.

2. *Traité*, § 612.

3. *Traité*, § 611.

4. *Considérations*, t. I, p. 202 sq.

LES COURS DE SCIENCE SOCIALE

Nous donnons ci-dessous le programme des cours professés cette année au Collège libre des sciences sociales, par MM. J. Durieu et D. Alf. Agache :

La méthode d'observation en science sociale, par M. J. Durieu, secrétaire adjoint de la Société de science sociale.

Application de la méthode d'observation sociale à l'étude des populations de l'Ile-de-France.

Détermination de l'influence d'un grand centre urbain sur les types sociaux de la région où il est situé.

Conformément à la nomenclature tourvillienne, étude successive des métiers de simple récolte, d'extraction, de fabrication, de transport et de commerce :

I. Les types des métiers de simple récolte à Paris. — Le chiffonnier, le marchand de mouron, le ramasseur de bouts de cigares..., etc. — Similitudes nombreuses entre le type du chasseur sauvage des forêts de l'Amazone et ces types de « civilisés sauvages ». (*Projections.*)

II. Les types des métiers d'extraction.

a) Le petit cultivateur des vallées de l'Ile-de-France. — Spécialisation intense de la culture due au voisinage de Paris. — Identité entre l'influence déjà séculaire de la grande ville sur sa banlieue et celle que le développement des transports tend à exercer actuellement sur le monde entier. — Prévision par analogie du résultat final de cette dernière sur la culture. (*Projections.*)

b) Le grand cultivateur des plaines de l'Ile de France. — Raison de la séparation de la population en deux classes, employeurs et employés. — Premier conflit entre ces deux classes. — Étude de la grève agricole de 1906 et des causes de l'animosité réciproque qui s'est développée entre les deux parties au cours de cette grève. (*Projections.*)

c) Le bûcheron des forêts de l'Ile-de-France. — Stabilité du métier primitif, et, par voie de conséquence, excellence des rapports entre employeurs et employés. — Perturbations, grèves et coopératives engendrées par l'industrialisation de ce métier. (*Projections.*)

d) Le carrier. — Influence du voisinage de Paris sur le mode d'appropriation collective ou individuelle des carrières. (*Projections.*)

Histoire sociale des beaux-arts, par M. D.-Alf. Agache, architecte diplômé du gouvernement.

La Critique d'art renouvelée par la Science sociale.

Les étapes de la critique. — (*a*) Les théories générales et le plan métaphysique. — (*b*) La critique esthétique. — (*c*) La critique d'érudition (archéologie et documentation). — (*d*) Critique psychologique et sociale.

Science sociale et critique d'art. — La justification de l'œuvre d'art : (*a*) dans ses effets (Mme de Staël, Proudhon, Aug. Comte, etc.); (*b*) dans ses causes (Taine, Guyau, Hennequin, Séailles, etc.). — Le phénoménisme artistique dans ses rapports avec les faits sociaux. — Intervention d'une méthode analytique basée sur l'observation.

Une histoire sociale des beaux-arts. — Légitimité d'une histoire de l'art reposant sur l'observation sociale. — La signification des styles. — Exemples empruntés aux différentes époques de floraison artistique. (*Projections.*)

BIBLIOGRAPHIE

Voyage en Portugal, par G. de Beauregard et L. de Fouchier. — Hachette, Paris.

Ce livre est l'œuvre aimable de deux touristes qui ont surtout vu dans le Portugal le côté pittoresque. C'est l'œuvre aussi de deux galants hommes qui, ayant été cordialement reçus par certains Portugais, ont eu à cœur d'être gentils dans leurs appréciations pour faire plaisir à leurs hôtes. C'est dire que le volume brille par la bienveillance et la belle humeur, malgré quelques critiques éparses. Il y a d'ailleurs plus de descriptions que de réflexions. Au point de vue économique, l'impression fondamentale est plutôt favorable : « Le sol est d'une admirable fécondité; la population, agriculteurs et pêcheurs, est laborieuse et économe; les voies de communication (chemins de fer et routes) sont dans un état très normal de développement; le port de Lisbonne est un des plus beaux du monde. » De ces ressources, les Portugais ne tirent pas suffisamment parti. Les auteurs du livre semblent en accuser les institutions politiques et en appeler aux initiatives de l'Etat. Peut-être est-ce aux particuliers qu'il faut reprocher le manque d'initiative, et, ce qui le prouve, c'est le rôle des étrangers dans l'organisation de toutes les entreprises un peu importantes. En fait, on peut croire à l'avenir du Portugal, malgré les crises politiques récentes : mais il n'est pas dit que les indigènes retirent les plus gros bénéfices de cet épanouissement futur.

LIVRES REÇUS

The new encyclopedia of social reform, édité sous la direction de William D. P. Bliss, 1 vol. gr. in-8° de 1325 pages, $ 7.50 (Funk et Wagnalls Co, New-York et Londres).

La Science et la Civilisation, par Erasme de Majewski, 1 vol. in-8, 6 fr. (Félix Alcan, éditeur).

La Hollande sociale, par Henri Joly, 1 brochure (J. Gabalda et Cie, librairie Victor Lecoffre).

Patrie ou matrie, par Isidore Nègre, 1 brochure, 0 fr. 25 (imprimerie Carayol, à Mazamet, Tarn).

Les Méthodes de la Raison, par P. Froument, 1 vol. in-8°, 2 fr. (Vigot frères, éditeurs, Paris).

BIBLIOTHÈQUE DE LA SCIENCE SOCIALE
FONDATEUR
EDMOND DEMOLINS

LE NOIR DE GUINÉE

PAR

L. TAUXIER

PARIS
BUREAUX DE LA SCIENCE SOCIALE
56, RUE JACOB, 56
Septembre-Octobre 1908

SOMMAIRE

I. **Le Travail dans la Haute Guinée.** P. 3.

La culture (riz de montagne, riz d'eau, mil, fonio, arachide, maïs, manioc, igname, patate, haricots, haricots du Kissi, coton, tabac, arboriculture). — L'art pastoral. — La chasse. — La pêche. — La cueillette. — Extraction des métaux. — Fabrication (l'outillage ; les métiers). — Le commerce. — Conclusions sur le travail du noir de Haute Guinée.

II. **La Propriété chez le noir de Haute Guinée.** P. 51.

Immeubles (sols de cueillette, de pêche et de chasse, de pâturage, d'arboriculture, de culture, habitation). — Biens mobiliers (animaux domestiques, instruments de travail, mobiliers meublant et personnel, les femmes et les esclaves). — Familles de Karfa Kamara ; — de Sayon Kamara ; — de Mamadi Mara. — L'Épargne.

III. **La Famille et l'Héritage dans la Haute Guinée en particulier et dans l'Afrique occidentale en général.** P. 88.

L'héritage chez les Malinkés, les Guerzés, les Bambaras, les Mandés-Dnoulas, les Kroumen, les Koniankés, les Diarankés, les Foulahs, les Yolofs, les Landoumans. — Exemples de familles malinkée, dialonkée, bambara. — La famille chez les Habès. — Résumé.

IV. **Les Pouvoirs publics dans la Guinée française.** P. 117.
Le village. — Le royaume. — L'Etat.

V. **Les Races de la Guinée française.** P. 156.

Les Primitifs. — Les Pré-Mandingues inférieurs et supérieurs. — Les Mandingues. — Les Foulahs.

LE NOIR DE GUINÉE

I

LE TRAVAIL DANS LA HAUTE GUINÉE

En général, la culture et l'arboriculture dominent à la côte, la culture et la pâture dans le Fouta-Djallon, la culture presque pure dans la Haute Guinée. C'est dans cette dernière région que nous avons étudié le travail du noir quand nous étions sur place. Aussi les notes qui suivent ne valent-elles strictement que pour la Haute Guinée.

La Culture. — C'est le riz qui est la culture dominante du noir de Haute Guinée, et non seulement du noir de Haute Guinée, mais encore du noir de Guinée française en général, du noir du Sierra-Leone, de noir de Libéria et du noir de la Côte d'Ivoire. Au contraire, dans le Sénégal, chez les Yolofs, et dans le Soudan, chez les Bambaras, c'est le mil qui domine. Le mil domine encore dans tout le Congo français depuis le lac Tchad, au nord, jusqu'à la zone montagneuse qui précède la forêt équatoriale, au sud, zone où commence le manioc. On peut donc dire que le mil et le riz se partagent la domination dans l'Afrique occidentale, le mil régnant au Sénégal (chez les Yolofs, les Sérères, les Toucouleurs, etc.), au Soudan (chez les Bambaras), dans la région du Tchad et tout le nord du Congo français. Le riz domine, en revanche, dans la Casamance, la Guinée portugaise, la Guinée française, la Sierra-

Leone, le Liberia, la Côte d'Ivoire occidentale, etc. Pourtant, il faut ajouter que l'igname semble régner sur la côte, depuis la Côte d'Ivoire orientale jusqu'au Dahomey, et que le maïs domine dans ce dernier pays. Ainsi, suivant les régions, telle ou telle culture domine. Dans la Guinée en général, et dans la Haute Guinée en particulier, c'est le riz. Voyons donc d'abord cette culture, puisqu'elle est la plus importante.

Le riz de montagne. — Il y a deux espèces de riz cultivées en Guinée française. Le riz d'eau et le riz de montagne. Le riz de montagne est le plus répandu (sauf sur la côte même), pour la bonne raison que, dans l'ensemble de la Guinée, les rizières naturelles qui se trouvent le long des fleuves et des marigots, sans être précisément rares, n'ont pas naturellement l'étendue qu'offrent les autres terrains de brousse, soit en plat, soit le long des collines. C'est donc le riz de montagne qui est le plus répandu.

C'est en février qu'on commence les travaux préparatoires à sa culture. Ou bien le terrain sur lequel on va le semer a été cultivé les années d'avant, ou bien c'est un terrain nouveau choisi dans la brousse. Dans ce cas il a été désigné par les chasseurs du village qui, tout en poursuivant les bêtes, remarquent les bons terrains et les désignent aux chefs de carrée. Ils indiquent ceux où les arbres sont gros et forts et où l'herbe pousse dru. Le chef de carrée qui a choisi le terrain y envoie pour débroussailler tout ce qu'il a de monde dans sa carrée, hommes libres et esclaves. (La *carrée* est l'ensemble des cases entourée d'une palissade où habite une famille entière. Cette famille est patriarcale, comme nous le verrons, et comprend généralement plusieurs ménages.) — Si c'est un petit chef de carrée, il surveille lui-même le travail; si c'est un gros chef de carrée qui possède de nombreux parents et de nombreux esclaves, il fait surveiller par son chef de village de culture, sorte d'intendant choisi parmi les esclaves. Tous, parents et captifs, travaillent sous le commandement de celui-ci au débroussaillement. Quelquefois le travail se fait en musique.

Donc, pour le riz de montagne, on a choisi, en général, un

emplacement en pente sur une colline. Les herbes du terrain sont couchées et foulées aux pieds, à l'aide d'un système de bâtons liés avec des cordes, sur lesquels le pied appuie comme sur une pédale. Quant aux arbres, on les coupe à environ 50 centimètres du sol avec des matchettes et des haches. Autrefois, c'étaient les forgerons qui avaient le tâche exclusive de couper les arbres, probablement pour des raisons religieuses, mais maintement on les fait couper par les travailleurs de la carrée.

Une fois les arbres jetés à terre on les brûle peu à peu et on débarrasse ainsi le terrain. Quant aux souches, s'élevant jusqu'à 50 et 60 centimètres de hauteur, on les laisse là telles quelles. Il vaudrait mieux évidemment les déterrer, mais ce serait un ouvrage trop dur pour le noir de Guinée.

Tout ce travail d'arrangement du terrain se poursuit pendant environ deux mois (février, mars). Le travail commence à 7 heures du matin et finit à 4 heures de l'après-midi. On travaille tous les jours de la semaine, sauf le lundi. Cela fait, on attend que deux pluies soient tombées (ce qui nous met à avril). Quand elles sont survenues, on sème. Le riz à semer est apporté dans des pagnes (grandes pièces d'étoffe servant de vêtement aux femmes) et est jeté sur le sol. Alors on prend le *daba* (sorte de petite pioche à manche court, à fer oblique et rond, le seul et unique instrument agricole que connaissent les noirs et qui remplace à la fois la charrue, la pioche, la bêche) et l'on retourne la terre. Ces graines de riz se trouvent ainsi mélangées au sol. Ce travail dure environ treize jours, me dit le chef de carrée Dialonké qui me donne ces renseignements.

Le riz une fois semé, on fait surveiller les champs par les *bilakoros* (garçons, enfants, jeunes gens) pour que les oiseaux ne mangent pas le riz nouveau, cela jusqu'à ce qu'il ait atteint 20 centimètres (c'est trois jours après les semailles que le riz sort de terre s'il a plu). Au bout d'un mois environ, il a 25 centimètres de haut. Alors on envoie les femmes, de temps en temps, dans le champ pour arracher les mauvaises herbes. Aucun autre travail pour le moment. Il n'y a qu'à laisser faire les pluies qui tombent dru en août, septembre, octobre.

En novembre, la tige de riz a atteint sa taille la plus haute (environ 50 centimètres) et le grain est formé. Il est mûr vers le 20 novembre et c'est à partir de ce moment qu'on commence la récolte, qui se poursuit pendant tout le cours de décembre et de janvier. En général, toute la carrée y prend part, hommes, femmes et esclaves. On coupe le riz avec des couteaux recourbés, on l'attache par poignées, puis on le met sécher sur de grands échafaudages en bois qu'on dirait faits pour faire sécher des grappes de raisin et on l'y laisse deux mois (n'oublions pas que nous sommes en ce moment-ci dans la saison sèche). Cela fait, on détache le riz, on le bat à coups de bâtons et on brûle la paille. Quant au grain, il est mis soit dans de grandes jattes de terre cuite qui sont dans les cases d'habitation, soit dans des cases minuscules *ad hoc* portées sur pilotis et construites à côté des cases d'habitation. C'est de là que l'intendant le tirera tous les jours, pendant la saison qui vient, pour le distribuer aux femmes qui le prépareront. Mais nous reviendrons plus loin sur cette préparation culinaire.

Le riz d'eau. — On le sème auprès des marigots ou des fleuves, les premières pluies tombées, après avoir fait subir au terrain, s'il est vierge, la même opération que pour le riz de montagne. On prend exactement les mêmes soins pour le riz d'eau que pour l'autre, mais on ne le récolte qu'un mois après celui-ci (fin décembre au lieu de fin novembre).

Le mil. — On sème celui-ci généralement dans les champs de riz. On en met un peu avec le riz. Mais on fait aussi des champs de mil à part. Dans ce dernier cas, on sème environ dix jours avant le riz. Si le terrain est vierge, on le débroussaille, comme il a été dit plus haut, on sème et on remue la terre avec les dabas. Mais, en plus de ce qu'on fait pour le riz, on fait des monticules de terre pour le mil. On laisse lever le grain et on fait arracher les mauvaises herbes par les femmes. On récolte au bout de trois mois : on coupe les tiges du mil avec les couteaux du pays, on les rassemble et on les entasse telles quelles dans les petits magasins spéciaux construits sur pilotis à côté des cases d'habitation. Quand on veut manger le mil, on sort

les tiges séchées du magasin, et on les met telles quelles dans les auges à piler le riz où les femmes les battent de leurs lourds pilons de bois. Puis on vanne le produit et le grain reste. Alors on les prépare pour la consommation, nous verrons plus loin comment. En résumé, le mil pousse plus vite que le riz et on n'en opère le battage (c'est-à-dire la séparation du grain et de la tige) qu'au moment de le consommer.

Le fonio. — Le fonio est ainsi décrit par M. Auguste Chevalier (*Une mission au Sénégal*, 1900. Partie botanique) : « Le fonio (mot bambara, malinké et dialonké), *Paspalum longiflorum*, Retz, *Panicum longiflorum*, Hooker (Franchet), est une petite graminée à tiges s'élevant à peine à deux ou trois décimètres de hauteur et terminées chacune par deux ou trois épis longs et grêles couverts de petites graines grisâtres. On le rencontre à l'état spontané dans la bouche du Niger, mais on le cultive en grand dans presque tout le Soudan, dans la Haute Gambie, la Haute Casamance et le Fouta-Djallon. Son rendement est faible, mais le couscous qu'il donne est agréable, et les Européens eux-mêmes mangent le fonio en semoule. »

Ajoutons que le fonio se cultive dans toute la Guinée française.

Il est d'une grande utilité pour les indigènes. Tandis que le mil (*kendé*) forme pour ainsi dire double emploi avec le riz et se récolte généralement avec lui, puisque, la plupart du temps, on le sème dans les champs de riz, le fonio a une récolte tout à fait à part, bien antérieure à celle du riz (juillet, août). Il est du plus grand secours pour les noirs de Guinée qui, souvent, n'ayant pas semé assez de riz l'année précédente ou ayant fait une mauvaise récolte en décembre, janvier, se trouvent souffrir de la famine au milieu de l'année.

Le fonio se sème en avril dès les premières pluies. On le met généralement dans les terrains à riz la troisième année, c'est-à-dire quand ces terrains ont déjà donné deux récoltes de riz. Il est mûr vers le 15 juillet et on le récolte dès ce moment-là fin juillet, août et première quinzaine de septembre.

On coupe et on fait sécher les tiges de fonio comme les tiges

de riz. Quant au battage, on l'opère en écrasant les tiges de fonio sous les pieds. On ramasse les grains et l'on jette la paille.

L'arachide. — Passons maintenant à l'arachide, culture très importante, puisqu'elle fournit l'assaisonnement, si le riz, le mil, le fonio forment le fond de la nourriture. Tout le monde sait ce que c'est que l'arachide. Qui n'en a mangé les graines fraîches ou sèches sous le nom bien parisien de cacahouettes? On tire de l'arachide une huile qui peut servir à de nombreux usages (on en fait même à Bordeaux du fromage de gruyère ou de Hollande à l'usage des coloniaux).

On sème l'arachide au moment des premières pluies (avril ou mai). Il y a deux manières d'arranger les champs d'arachides : ou bien on fait des monticules de terre, plats au sommet, de forme ronde ou quadrangulaire, et on sème l'arachide sur ces rangées de monticules séparés par de très larges rigoles, ou bien on n'arrange aucunement le terrain et on retourne seulement le sol avec le daba, comme pour le riz. Cette manière-ci est plus rapide et moins fatigante, mais la première est meilleure pour obtenir une riche récolte d'arachides. Un mois après les semailles, on arrache les herbes; puis, au bout de trois mois, on opère la récolte, avec les dabas on déterre les pieds d'arachide.

Les graines sont séchées au soleil, puis mises dans des jarres de terre ou dans les petites cases surélevées habituelles. On les en sort pour les écraser et extraire l'huile qu'elles contiennent.

Avec l'arachide, nous en finissons avec les cultures principales, mais il en reste un certain nombre d'accessoires qu'il nous faut aussi examiner.

Le maïs. — Le noir aime beaucoup les têtes de maïs qu'il consomme, soit vertes et grillées, soit mûres et séchées et réduites en farine. Il le cultive tout autour de ses cases, si bien qu'aux mois de juillet, août, septembre, octobre, les énormes tiges de maïs forment de hautes masses vertes autour des carrées, et comme des ceintures et des remparts autour des villages. Mais inutile de dire que le maïs ne forme pas le fond de la nourriture du noir de Guinée. La tête de maïs n'est pour lui

qu'une friandise, du reste très prisée, un dessert ou un goûter. On sait qu'au Dahomey, au contraire, le maïs est le fond de la nourriture de la population, « le soutien du peuple ».

C'est aux premières pluies qu'on s'occupe du maïs. Une fois le sol débroussaillé, on creuse des trous à 50 centimètres environ les uns des autres. On met deux graines dans chaque trou, puis on rebouche. Au bout de trois jours, la tige naissante sort de terre; au bout de trois mois, on peut commencer à récolter le maïs, mais on attend généralement davantage et souvent on ne fait la récolte qu'en décembre. On coupe les grandes tiges du maïs avec des couteaux et on les fait sécher, puis on coupe les têtes ou épis et on les fait sécher encore au soleil. Cela fait, on pend ces épis par bottes à la toiture intérieure des cases, ou bien on les attache aux argamases, sortes de planchers suspendus dans les cases à 1m,70 du sol. Le feu qu'on fait journellement dans la case sèche ces bottes et les jaunit. Une fois la tête de maïs bien sèche, on enlève les grains, on les met tremper dans l'eau, on les pile dans les auges à riz et on les réduit en farine. Enfin, on délaie cette farine dans l'eau bouillie, de façon à en faire des gâteaux qu'on mange avec une sauce d'arachides.

Comme je l'ai dit plus haut, on mange aussi quelquefois les têtes de maïs aussitôt cueillies, vertes. En ce cas, on les fait griller sur des charbons et on en croque les grains. Mais c'est en gâteaux de farine qu'on consomme le plus usuellement le maïs.

Le manioc. — Le manioc non plus n'est pas inconnu des noirs de la Guinée française. On le sème aux premières pluies sur des monticules de terre arrondis, dressés artistement comme ceux que l'on fait pour les arachides. On met en terre des morceaux de tige de manioc coupée. On laisse pousser pendant deux mois, puis on arrache les mauvaises herbes. Au bout de quatre mois le manioc est mûr. On arrache de terre les tubercules à l'aide des dabas, puis on les gratte avec le couteau; ensuite on les met sécher. Une fois secs, on les range dans les petites cases habituelles, et on ne les en retire qu'au fur et à mesure des besoins.

On écrase ces tubercules pour les réduire en farine et avec cette farine délayée dans de l'eau bouillante, on fait des gâteaux mous qu'on consomme.

L'igname. — Le noir de Guinée sème l'igname (diabéré) aux premières pluies, sur des monticules de terre faits comme ceux des arachides ou du manioc. Quand l'igname a poussé, on arrache les mauvaises herbes. Au bout de quatre mois, on peut récolter. On arrache de terre les tubercules et on les nettoie. Cela fait, ils sont empilés dans les cases *ad hoc*. Quand on veut manger l'igname, on pile le tubercule et on le fait bouillir dans l'eau. On le mange ainsi.

Notons que les noirs cueillent souvent les feuilles des ignames avant la récolte des tubercules. Ils emploient ces feuilles à faire des sauces diverses.

La patate (en malinké : *ousson*; en dialonké : *larabina*). — On sème la patate de deux manières différentes : ou bien sur des monticules de terre arrondis, ou bien sur de longs quadrilatères surélevés. On y sème les feuilles prises dans un autre champ de patates. Au bout d'un mois et demi, on enlève les mauvaises herbes. Le troisième mois achevé, on retire les patates de terre, à la main ou à coups de daba. On gratte la patate avec un couteau pour la nettoyer de la terre qui y adhère et on la coupe en tranches qu'on fait sécher au soleil. Une fois séchées, on mange ces tranches telles quelles ou bien on les écrase. Dans ce dernier cas, on les pile soigneusement dans les auges à riz. On prend la farine on la fait bouillir dans l'eau et on en fait des gâteaux mous et chauds qui doivent être consommés immédiatement.

Les haricots. — Ils sont gros et ont une saveur sucrée qui leur est donnée par l'humidité du sol. On les sème dans les champs de riz. Tandis que la tige de celui-ci s'élève, la tige du haricot rampe à terre et ne gène pas l'autre. Le riz récolté, on attend dix ou quinze jours encore avant de récolter les haricots. Une fois cueillis, on fait sécher les gousses au soleil, puis on les enferme dans les cases à grains. Quand on veut consommer les haricots, on les mange bouillis et salés, ou bien on les fait

cuire avec du beurre de karité, ou encore on les consomme avec de la viande.

Les haricots du Kissi. — Ces haricots sont, comme le montre leur nom, cultivés surtout par les Kissiens, peuplade de race mandingue habitant au sud-est de la Guinée (cercle de Kissidougou). Mais de là cette culture a passé chez les Malinkés et les Dialonkés qui ne l'exercent, du reste, qu'en petit. Ils se contentent de semer les haricots kissiens à côté des arbres, de façon que la tige puisse grimper le long et ils font le semis à l'époque des premières pluies. Au bout de trois mois, le haricot arrive à maturité. Dans le Kissi, on fait de vrais champs de haricots.

Les Kissiens plantent dans la terre des morceaux de bois de 3 ou 4 mètres de haut, et très gros. La tige du haricot s'enroule autour du morceau de bois et monte jusqu'au haut. Les haricots mûrissent en trois mois.

Ce sont les enfants, les jeunes gens qui font la cueillette des gousses mûres. Ils grimpent après les morceaux de bois, cueillent les gousses et les mettent dans la musette qu'ils portent en bandoulière.

Ensuite on écosse les haricots et on les fait bouillir deux fois, à cause de leur goût naturel amer, puis on les mange.

Nous venons de passer en revue les cultures alimentaires du noir de Guinée. Mais celui-ci n'a pas que des cultures alimentaires. Il lui faut se vêtir comme se nourrir, et il aime aussi à fumer. De là les cultures du coton (*koroni* ou *korondi*) et celle du tabac (*yamba*).

Le coton. — Autrefois, avant l'arrivée des commerçants européens, la culture du coton était une des grandes cultures de la Guinée et ne le cédait en importance qu'à celle du riz. Mais, depuis l'installation dans le pays des commerçants blancs vendant à vil prix des cotonnades anglaises, la culture du coton a beaucoup reculé et s'est anéantie en bien des points. On ne la trouve plus guère que dans le sud-est (chez les Tomas, par exemple), dans les pays où les Européens n'ont pas encore pénétré en nombre et où, par conséquent, la cotonnade

anglaise n'a pas pu venir encore faire une concurrence désastreuse et écrasante à la cotonnade indigène. Celle-ci est très bonne et très solide, quoique simple, mais elle revient bien plus cher que la cotonnade européenne : de là son recul fatal devant celle-ci et, en conséquence, la destruction progressive de la culture du coton en Guinée. Cependant les gens riches et attachés aux vieux usages préfèrent encore la cotonnade qui est la leur, et, en conséquence, on fait encore, ici et là, de rares, de très rares champs de coton. Voici comment on cultive ou plutôt comment on cultivait le coton. C'était dans les champs de fonio qu'on le semait. Aussitôt le fonio coupé (juillet-août), on arrangeait le sol, on formait des carrés de terre élevés, et, avec les deux doigts écartés, on y faisait des trous deux par deux. On mettait deux grains de coton dans chaque trou, puis on rebouchait. Au bout de trois jours, la plante sortait de terre; au bout d'un mois, on procédait à l'arrachage des mauvaises herbes. Au bout de trois mois, le coton avait poussé et la gousse se fendillait. On cueillait les gousses, on en retirait les graines et le coton, qu'on mettait chacun de son côté. C'étaient les femmes qui accomplissaient cette besogne en s'aidant d'un petit instrument de fer appelé *néri*. Le coton amassé, les femmes le passaient sur des cardes de fer et obtenaient des fils qu'on donnait à la fileuse. Chaque carrée, chaque famille avait sa fileuse. Celle-ci étirait les fils, les allongeait sur des piquets, puis les tordait ensemble et remettait le tout au tisserand pour qu'il fabriquât l'étoffe.

J'ai dit plus haut qu'on semait le coton dans les champs de fonio, parce qu'on avait remarqué qu'il y poussait mieux. L'année suivante, dans le même champ, on faisait de l'arachide.

Le tabac. — Le noir l'aime extrêmement, mais pour le chiquer ou le priser surtout. Néanmoins il ne dédaigne pas de le fumer aussi et, sous l'influence européenne, cette dernière habitude s'étend de plus en plus.

Les noirs font cette culture autour de leurs cases, à l'endroit où l'on jette les cendres et les ordures. Ils sèment là leurs graines de tabac; puis, quand celui-ci est en herbe, ils

préparent plus loin un autre petit champ avec des monticules de terre : on repique les pieds de tabac sur ces monticules, on arrose chaque matin et chaque soir. Au bout d'un mois, la tige a un mètre de haut et, au bout d'un mois et demi, on peut récolter. J'ai oublié de dire qu'on fait les semailles pour le tabac, non pas au commencement, mais à la fin de la saison des pluies, c'est-à-dire en novembre.

On le récolte en janvier, pendant la saison sèche et froide. On commence par enlever les feuilles les plus basses, puis on remonte peu à peu vers le haut de la tige.

Les feuilles récoltées, on les laisse sécher en tas dans les cases, puis on les lie par 25 ou 30 et on les met au soleil. Cela fait, on les fait griller sur le feu et on les pile dans de petites auges. On ajoute du beurre et on remue le mélange. On ajoute aussi les cendres d'un certain bois qu'on découvre dans la brousse et qui sont, au dire des indigènes, « fortes comme du piment ». On met de ces cendres dans l'auge et on remue encore. Quand le tout, bien séché, est devenu poudre, une poudre d'un blond jaunâtre, on le met dans la tabatière. Le chef de carrée en distribue à toute sa familia.

Souvent ce sont les vieilles femmes qui fabriquent le tabac pour se procurer un peu d'argent. Elles achètent des grappes de feuilles de tabac et fabriquent le tabac. Puis, elles vont le vendre sur le marché où une grande cuiller de tabac vaut deux sous.

A Faranah, c'est le chef de carrée Lansina Kamara qui fait le plus de tabac. Il conserve ce qu'il lui faut pour sa consommation personnelle, c'est-à-dire pour la sienne propre et celle de toute sa carrée et en vend, de plus, pour 50 francs par an, en feuilles, aux dioulas (colporteurs, commerçants du pays) et aux vieilles femmes.

Les boules ou grappes de feuilles de tabac valent 50 centimes pendant la saison sèche, un franc pendant la saison des pluies.

Nous en avons fini avec la culture du tabac et avec les cultures non alimentaires (coton, tabac) comme avec les cultures

alimentaires (riz, mil, arachides, etc.). Celles-ci constituent de beaucoup le plus important des travaux nourriciers du noir de Guinée française, mais pas le seul. Aussi maintenant nous faut-il voir les autres (arboriculture, pâture, chasse, pêche, cueillette).

L'arboriculture. — Il est probable qu'anciennement, c'est l'arboriculture qui a mené le noir à la culture proprement dite. D'autre part l'arboriculture se rattache étroitement à la cueillette : le noir et l'homme primitif, en général, ont dû commencer par la simple cueillette des fruits naturels, puis ils ont dû passer de là aux soins à donner aux arbres, à la replantation, somme toute à une arboriculture plus ou moins scientifique qui, elle-même, les a préparés et menés à la culture.

Nous savons déjà que le noir de Haute Guinée se livre à peine à l'arboriculture, ce pays n'étant pas propice au palmier à huile et au kolatier (sauf dans l'extrême sud). C'est à peine s'il possède quelques papayers dans sa carrée, quelques kolatiers au dehors, quelques bouquets de bananiers çà et là. Mais sur la côte de Guinée, l'arboriculture fleurit. Ces palmiers à huile ou éloeis y ont été plantés par les ancêtres des noirs qui recueillent maintenant leurs fruits, et c'est pour cela que leurs possesseurs, tout en laissant perdre des amandes de palme en quantité, font les plus grandes difficultés pour permettre aux étrangers établis dans le pays de profiter de celles-ci. De même les kolatiers du pays baga sont dus à l'arboriculture.

Voici comment on procède si on veut planter un kolatier : on fait un trou, on y met un kola et on rebouche avec de la terre. Cela fait, on arrose à intervalles réguliers jusqu'à ce que la tige sorte de terre. Il faut attendre sept ans pour qu'un kolatier produise; il peut alors donner jusqu'à un millier de cosses par an, et chaque cosse contient neuf ou dix noix de kola. En moyenne pourtant, il ne faut guère compter que deux cents cosses annuelles, ce qui, à un sou la noix, représente encore une valeur d'une centaine de francs par an.

L'ART PASTORAL. — L'art pastoral est certainement un tra-

vail plus ancien pour les noirs de la Guinée française que la culture. Les Foulahs particulièrement étaient presque de purs pasteurs encore, quand ils vinrent, dans le courant du XVIIIe siècle, s'installer dans le Fouta-Djallon. Je dis presque, car ils avaient déjà sans doute des esclaves noirs pour leur faire une culture primitive, mais néanmoins, c'est l'art pastoral qui l'emportait chez eux sur l'art cultural. Depuis qu'ils se sont établis dans le Fouta-Djallon, c'est le contraire qui s'est produit à cause de la multiplication sur place de la population et la culture chez eux l'emporte maintenant et tend de plus en plus à l'emporter sur la pâture. Néanmoins la pâture tient toujours une place considérable dans leur existence. Si la culture, par exemple, comme nous l'avons dit plus haut, représente ici 45 p. 100 de l'art nourricier total, la pâture représente bien 40 p. 100.

Quant aux Mandingues, pour être bien plus engagés actuellement dans la culture que les Foulahs, ils n'en sont pas moins venus également en Guinée et au Soudan, de l'est, à une époque plus ancienne que ces derniers, mais qu'on peut fixer : ainsi les Soussous et les Dialonkés ont envahi la Guinée au XIIIe et au XIVe siècle, les Malinkés au XVe siècle. Les premiers étaient des pasteurs cavaliers venus, croit-on, du sud de l'Égypte, terribles aux populations sédentaires et dévastateurs de la boucle nigérienne. Ils s'établirent dans le Fouta-Djallon, beau champ de pâturage pour leurs troupeaux. Quant aux seconds, ils étaient sans doute au XVe siècle, mi-pasteurs, mi-cultivateurs déjà. Les uns et les autres une fois cantonnés en Guinée, devenus sédentaires, maintenus de toutes parts par la résistance des populations environnantes, augmentant en nombre sur place, durent se mettre, les uns à la culture, les autres à une culture plus intense. Ainsi l'art pastoral a perdu de plus en plus de son importance chez eux, mais actuellement encore, ils ont des restes de leur état primitif dans la possession de beaux troupeaux et dans l'attachement très grand qu'ils leur portent.

Ce sont évidemment les Foulahs, derniers cantonnés, qui

possèdent les plus beaux troupeaux de la Guinée française et ceux-ci donnent lieu, comme nous le verrons, à un commerce avec le sud, et à une exportation d'animaux vivants et de peaux brutes qui est importante pour la colonie, mais les Malinkés, c'est-à-dire la Haute Guinée, possèdent aussi de nombreux animaux, quoique leurs troupeaux, en voie de reconstitution actuellement, aient été dévastés par Samory. — Les noirs du sud-est (Kissiens, Tomas, Guerzés, etc.) n'en sont pas privés non plus, et même ces Manons anthropophages, situés encore plus au sud, dans la forêt équatoriale même du Liberia et de la Côte d'ivoire, qui ne veulent pas, du reste, toucher à leurs bêtes et aiment mieux manger la chair de l'homme que la chair de leurs bœufs. Quant aux Soussous de la Basse Guinée (les Soussous furent chassés au XVIIIe siècle du Fouta-Djallon par les Foulahs et refoulés vers la côte), ils possèdent, eux aussi, des troupeaux, qui alimentent en viande Konakry, Boké et tous les petits centres européens de la côte. Ainsi partout il y a du bétail en Guinée.

Donnons maintenant quelques détails précis sur l'art pastoral tel qu'il se pratique en Haute Guinée, chez les Malinkés et les Dialonkés. Ce sont les bilakoros (c'est-à-dire les enfants et les jeunes gens, esclaves ou libres) qui gardent les bestiaux. A Faranah, chaque chef de carrée fait garder son troupeau par un gardien particulier. A Kankan, au contraire, les chefs de carrée se réunissent pour payer un vacher. Ils lui donnent 15 francs par mois et sa ration de riz pour la nourriture journalière. Ils se partagent les dépenses au prorata du nombre de bêtes gardées. Chaque vacher choisit son endroit dans la brousse autour du village pour faire pâturer son troupeau. Il n'y a jamais de disputes à ce sujet, puisqu'il y a surabondance de terrains de pâture.

Les vaches sont détachées le matin de leurs piquets dans la la cour de la carrée, assez tard pour éviter le brouillard matinal qui rend le pâturage humide et qui le fait mauvais aux bêtes. A 8 ou 9 heures, quand le soleil a pompé toute l'humidité, elles gagnent les environs du village sous la conduite de leurs

petits bergers et y restent jusqu'à 5 ou 6 heures du soir. A ce moment-là, les vaches et les bœufs regagnent le village, toujours sous la conduite des jeunes bilakoros. Parmi ceux-ci, les uns marchent gravement derrière le troupeau, nus, une musette en bandoulière et jouant de la flûte. Les autres courent derrière les bêtes en les faisant galoper et en leur jetant leurs bâtons à travers les jambes. C'est un assez joli spectacle au soleil déclinant que celui-là. La flûte résonne en airs mélancoliques dans la splendeur et la grande tristesse du soleil couchant.

Une fois dans le village, les vaches et les bœufs, poursuivis au galop, rentrent en courant dans leur carrée qu'ils connaissent bien. Les bilakoros les attrapent par surprise par le col, leur passent un lacet aux cornes et les attachent chacune à leur piquet. Quand l'ombre tombe, les bêtes se couchent à terre et passent ainsi la nuit en plein air, exposées à toutes les intempéries. Le noir ne connaît pas l'étable et n'en construit pas pour ses bêtes. Pourtant, dans les villages, il y a quelquefois des cases non habitées et non entretenues appartenant au chef ou à quelque riche propriétaire. Ces cases sont alors abandonnées aux bêtes qui viennent s'y coucher le soir. Ce sont des étables primitives et mal nettoyées.

Dans certains pays de Haute Guinée, il y a des parcs à bœufs et à vaches aux environs des villages. J'en ai vu dans le Djenné, province du cercle de Kankan située au sud-est de cette ville. Ces parcs sont carrés et assez grands. On y renferme le soir les bêtes, qui y passent la nuit.

Le noir de Guinée ne tue jamais une bête jeune, c'est-à-dire un veau ou une génisse. Quant à ses bœufs mêmes, il les tue rarement, pour quelque circonstance solennelle seulement : mariage, sacrifice, offrande à un grand chef, à un Européen. Mais depuis que les Français sont installés dans le pays, ceux-ci font tuer à jour fixe dans les centres où ils sont installés, pour avoir de la viande fraîche, soit tous les jours (à Kankan), ou trois fois par semaine (à Faranah). Ici ce sont les chefs de province qui sont chargés, chacun à leur tour, d'amener la bête

à tuer. A Kankan où il y a vingt-cinq Européens et une agglomération de dix mille noirs, il y a un boucher indigène qui achète lui-même et tue tous les jours. Mais avant que les Européens fussent là, on tuait beaucoup moins de bêtes et elles servaient surtout d'épargne familiale employée à acheter des femmes aux garçons, à marier et à faire des munificences dans les cas exceptionnels.

Actuellement une vache vaut 100 francs dans la Haute Guinée, une vache pleine 120 francs, un taureau ou un bœuf 75 francs. Un grand commerce s'en fait vers le Sierra-Leone qui est privé de bêtes à cornes (le noir y étant surtout cultivateur et arboriculteur) et où l'administration française a interdit l'exportation des vaches de Guinée pour que ce pays reste toujours tributaire de nos troupeaux. Les dioulas vont donc acheter des bœufs au Fouta-Djallon et les emmènent par le cercle de Faranah en pays anglais. En revanche, ils reviennent avec des objets manufacturés et des cotonnades anglaises ou même avec des cotonnades indigènes que le Sierra-Leone fabrique encore en grande quantité. Quant aux peaux de bœufs, elles sont exportées en grand nombre du Fouta vers l'Europe par le Sierra-Leone et surtout par Konakry.

J'ai déjà dit que la vache de Guinée française, petite et jolie dans sa robe café au lait, douce, les mamelles exiguës, ne donnait pas plus de deux litres de lait par jour. Les indigènes consomment ce lait frais ou caillé, mais ne savent pas faire de fromage. En revanche ils savent faire du beurre, mais ils le font mal et mauvais. Si l'Européen veut avoir du beurre frais mangeable, il faut qu'il le fasse fabriquer par son cuisinier. Notons pourtant que les Foulahs savent mieux le faire que les autres indigènes.

En dehors des bœufs et vaches, nous avons dit aussi que le noir de Guinée possède des moutons, d'une chair d'ailleurs exécrable pour l'Européen, mais très estimée par le noir lui-même. Un des grands plaisirs que peut faire un Européen en voyage à ses porteurs est de leur acheter un mouton. Celui-ci vaut de 5 francs à 12 francs d'après sa grosseur.

En résumé, c'est l'art pastoral qui est, en Guinée française, le grand adjuvant de la culture, et qui tient, après celle-ci, la première place dans l'art nourricier total. L'arboriculture lui fait concurrence, mais n'existant guère que dans la Basse Guinée et assez peu autre part, elle n'a pas tout à fait la même importance. — Pour la Haute Guinée dont nous nous occupons principalement ici, nous avons évalué l'importance de l'art pastoral à 15 p. 100 de l'art nourricier total et l'arboriculture à 5 p. 100 seulement.

Venons-en maintenant aux arts nourriciers primitifs (chasse, pêche, cueillette) et commençons par le plus important : la chasse.

La Chasse. — Le métier de chasseur n'est pas rare en Guinée française, mais il y a deux espèces de chasseurs à distinguer : le chasseur indépendant qui ne relève que de lui-même, et le chasseur dépendant d'un chef de province, d'un chef de village ou simplement d'un gros chef de carrée.

Voici un exemple du premier type de chasseur. C'est *Salou Kamara*, chef de carrée, demeurant à Souleymania (cercle de Faranah). Il est marié, possède trois femmes, cinq enfants, et un esclave chasseur comme lui, marié comme lui et ayant aussi des enfants. En tout une quinzaine de personnes dans la carrée.

Salou Kamara, accompagné de son esclave, chasse surtout l'éléphant. Il va le chercher du côté de Sansanbou (vallée du Niger). Lorsqu'il en a abattu un, il appelle tous les gens des environs pour prendre la viande. Il se réserve les deux pieds de la bête qui se trouvent ne pas toucher le sol. Quant à l'ivoire, une dent revient de droit au chef de la province où l'éléphant a été tué et l'autre est pour Salou. La trompe, la queue, les oreilles sont également pour ce dernier. En résumé, le chasseur peut avoir pour 50 à 75 francs de viande et pour 400 ou 500 francs d'ivoire.

Il chasse aussi l'hippopotame dans le Niger, le Balé, etc. Quand il en a tué un, il prend pour lui les testicules considérés comme un morceau de choix, le cœur, les deux jambes de

devant, les quatre pieds, les défenses. Le reste est pour les gens des environs. Il chasse aussi le buffle. Quand il en a abattu un, il coupe une cuisse pour l'offrir au chef de son village. Quant au reste il est à lui seul et il le vend. On peut évaluer à 65 francs ce que lui rapporte la bête.

Il chasse aussi la biche et l'antilope, l'antilope son, par exemple. Il en offre une cuisse au chef de son village et le reste est pour lui. De même pour l'antilope tsine-tsine, grosse comme un cheval. Celle-ci peut lui rapporter de 55 à 60 francs. Pour la biche mina, qui peut lui rapporter 10 francs, il en est encore de même.

Si le chasseur tue un porc-épic, il lui appartient entièrement. Le porc-épic vaut de 5 à 10 francs, d'après sa grosseur.

Pour les cochons sauvages et les phacochères, le chasseur donne le pied de derrière de la bête tuée à son chef de village. Un cochon sauvage vaut 20 francs, un sanglier 25 francs.

Quant au petit gibier qu'il peut tuer (outardes, canards, pintades, perdrix, etc.) le chasseur le garde entièrement pour lui.

Notons que Sanoy Kamara fait aussi des champs comme les autres noirs, ou plutôt en fait faire par ses femmes et ses enfants. Mais son métier de chasse lui rapporte beaucoup plus que son métier de culture.

Dans tous les villages, il y a des chasseurs indépendants : à Souleymania, par exemple, qui a 1.200 habitants, il y en a une vingtaine. A Faranah, sur les 900 habitants dialonkés (il y a aussi des Malinkés) il y a une dizaine de chasseurs indépendants (qui avec leur famille représentent environ 150 habitants sur 900). Tous font des lougans (champs), mais la chasse est leur métier principal.

Voyons maintenant les chasseurs dépendants. Karfa Kamara, chef de la province dialonkée du Firia (cercle de Faranah), en possède cinq à son compte :

1° Moussa Mansaré, qui est un de ses esclaves ;

2° Maka Kamara, qui est un homme libre ;

3° Ouali Kamara, neveu de Karfa ;

4° Bokari Kamara, autre neveu ;

5° Yanko Mara, esclave.

Ils sont tous jeunes et non mariés encore. Karfa les nourrit et leur fournit à chacun un fusil. Ils chassent l'hippopotame, le buffle, les diverses espèces d'antilopes et de biches, petites ou grosses, les diverses espèces d'oiseaux comestibles, enfin les singes, les pythons, les poissons (pour ces derniers, les indigènes les tirent en effet souvent avec l'arc).

Pour se procurer de la poudre, ces chasseurs vont dans la brousse récolter du caoutchouc qu'ils vendent aux commerçants européens : avec le produit de la vente, ils achètent leur poudre. Quand ils tuent une bête quelconque, ils donnent l'épaule et la cuisse à Karfa et conservent le reste pour le consommer ou le vendre. Quant à Karfa, il fait couper les morceaux qui lui reviennent et, après s'en être réservé une part, les fait distribuer aux personnes de sa carrée.

Notons que ces chasseurs de Karfa n'ont dans la chasse qu'un métier annexe : ils ne chassent que le lundi et le jeudi ; les autres jours, ils travaillent pour Karfa aux travaux ordinaires des champs. De plus, ils font du caoutchouc dans la brousse, non seulement pour s'acheter de la poudre, mais encore comme métier indépendant. En ce cas, ils doivent à Karfa la moitié du caoutchouc qu'ils récoltent.

Au cas où ces chasseurs voudraient se marier, c'est Karfa Kamara qui doit leur procurer une femme et payer la dot. Karfa, quand le moment en sera venu, leur achètera une femme, dans les 200 ou 250 francs. Quant aux vêtements, ce sont eux-mêmes, chasseurs, qui doivent se les procurer. Pour les grigris de chasse, c'est Karfa qui leur paye le premier, mais les autres, c'est à eux de les acheter. Quant aux bijoux, bagues, cela ne regarde qu'eux.

Quand ils chassent les poissons à la flèche, ils donnent les gros à Karfa et ne conservent pour eux que les petits.

La Pêche. — Les pêcheurs sont infiniment moins nombreux que les chasseurs en Guinée française. Nous venons de voir que pour le chasseur, il existait deux types : celui du chasseur indé-

pendant et celui du chasseur dépendant ; pour la pêche, il n'existe qu'un seul type, celui du pêcheur indépendant.

Prenons comme exemple *Tessa Bokary*, marié, ayant deux femmes, trois enfants, pas d'esclaves. Trois de ses parents, non mariés, vivent avec lui, ce qui fait neuf personnes dans la carrée.

Tessa construit des barrages avec des bambous dans les marigots. Il laisse une ouverture étroite à chaque extrémité et en face de chacune il place une longue nasse en rotin où viennent se prendre les poissons.

Tous les matins et tous les soirs, Tessa va visiter ses nasses. Il emplit deux grands paniers de poissons attrapés, donne le plus gros des poissons au chef du village, met de côté ce qu'il lui faut pour sa nourriture et celle de sa carrée et vend le reste. Tessa attrape certains jours pour jusqu'à 40 francs de poisson. En revanche, d'autres jours il n'attrape rien. En moyenne, il se fait de 15 à 20 francs par jour. C'est beaucoup plus que la chasse ne rapporte à aucun chasseur. Aussi Tessa est-il riche et ne fait-il pas faire de champs à sa famille. La pêche lui rapporte suffisamment pour qu'il puisse se passer de tout travail accessoire. Le revers de la médaille est que son métier est, paraît-il, dangereux, difficile et fatigant.

Quant aux grigris et aux recettes pour la pêche, c'est aux anciens pêcheurs que les nouveaux les demandent.

La Cueillette. — La cueillette existe pour ainsi dire à peine en Guinée française, actuellement. Pourtant il faut dire un mot des embryons de cueillette que nous pouvons y trouver.

Nous connaissons déjà le néré dont nous avons parlé au chapitre précédent. C'est une grande ressource pour les noirs au moment des famines. Il y a aussi dans la brousse des tubercules poussant à l'état sauvage et que les vieilles femmes vont chercher et déterrer, toujours à cette époque critique qui précède la récolte du fonio, c'est-à-dire juin et la première quinzaine de juillet.

Nous ne parlerons pas ici du palmier à huile, du kolatier et

du bananier. En effet, ces arbres étant plantés ou soignés par les noirs, leur récolte relève non de la cueillette, mais de l'arboriculture. Il n'y a cueillette que d'éléments produits par des plantes poussant spontanément dans la brousse et ni cultivées, ni soignées, ni plantées. C'est le cas du néré en Guinée française, du nénuphar dans le Moyen Niger, et de bien d'autres produits de pure cueillette dans toute l'Afrique ; mais ce n'est pas le cas ni du palmier à huile, ni du kolatier, ni du bananier, ni du papayer, ni de bien d'autres arbres utiles, au moins maintenant.

Je dis : au moins maintenant, car ce n'est pas l'homme qui a créé ces arbres utiles et il a dû jadis les trouver à l'état spontané. Il les a sans doute exploités d'abord par la pure cueillette et ce n'est qu'ensuite et peu à peu qu'il a passé de là à leur donner des soins, à les replanter, etc. Cette évolution a dû être lente, mais enfin le noir d'Afrique l'a accomplie pour les plus précieux de ces arbres utiles.

Résumé pour le travail nourricier. — En résumé, la culture est, pour conclure, le grand art nourricier de la Guinée française et surtout de la Haute Guinée. Puis viennent, par ordre d'importance, pour l'ensemble de la Guinée française : la pâture, l'arboriculture, la chasse, la pêche et enfin la cueillette. Pour la Haute Guinée dont nous nous occupons proprement ici, cet ordre doit être ainsi modifié : la pâture, la chasse, la pêche, l'arboriculture et enfin la cueillette.

TRAVAUX NON NOURRICIERS. — Après avoir passé en revue les travaux nourriciers, il nous reste à voir les travaux non nourriciers que nous rangerons en trois catégories :

1° L'art des mines ;

2° L'industrie ou fabrication ;

3° Le commerce et les transports.

EXTRACTION DES MÉTAUX. — Commençons par *l'extraction des métaux*. Les noirs de Guinée ne connaissaient ni l'argent, ni le cuivre avant l'arrivée des Européens. Ce sont les pièces anglaises

du Sierra-Leone qui leur ont fait connaître l'argent ; mais ils ont connu et extrait de tout temps l'or et le fer. L'extraction et le travail du fer se font un peu partout en Guinée française. Quant à l'extraction de l'or, elle ne se fait que dans les parties privilégiées du pays où l'or existe, et en fait, il ne se trouve que dans le Bouré (nord-est de la Guinée française, cercle de Siguiri). L'extraction de l'or est donc l'occupation spéciale de certains noirs d'une province unique. Quant à l'extraction du fer qui se fait partout, nous allons commencer par elle.

Extraction du fer. — Ce sont les forgerons du pays qui se réunissent pour la faire. Ils cherchent la terre rouge spéciale qui contient le minerai, construisent un four en terre d'un mètre et demi de haut et d'autant de diamètre. Ils entassent le charbon au fond du four, puis posent des blocs de minerai, empilent une nouvelle couche de charbon, puis encore du minerai, etc. Quand c'est fini, ils ferment le haut du four, mettent le feu à l'intérieur et font brûler pendant trois jours. Le minerai en fusion coule par les portes ménagées le long du four, dans les fosses creusées au bas, et on jette de l'eau dessus.

Quand le fer est refroidi, on le casse, à l'aide de gros marteaux, en morceaux de la grosseur du poing ; puis on remet ces morceaux dans le four et on les fait fondre de nouveau. On casse pour la seconde fois le fer obtenu et les forgerons présents s'en partagent les morceaux.

Pour activer le feu, les forgerons pendant la cuisson du minerai soufflent à l'intérieur, à l'aide de soufflets en peau de chèvre ou de mouton. Ces soufflets ont été fabriqués mi-partie par les cordonniers, mi-partie par les forgerons eux-mêmes.

Les forgerons traitent ainsi le minerai de fer trois ou quatre fois par an. Pour cette opération ils se mettent au moins quatre, au plus trente, formant une *association ouvrière momentanée*.

Extraction de l'or (*sani* en malinké, *kémana* en dialonké). — C'est dans le Bouré, comme je l'ai dit, qu'on se livre à cette extraction.

Dans 40 ou 50 villages, c'est le travail dominant. Par exemple, dans chacun, sur 100 familles 70 se consacrent à l'or, 30 seule-

ment font des champs, et ce sont les familles qui extraient l'or qui deviennent les plus riches.

Les gens de ces villages creusent donc des puits dans la brousse avec leurs dabas. Ils les creusent n'importe où, jusqu'à une profondeur de 5 à 6 mètres, puis font des galeries dans la terre. Tout cela constitue un dur métier. Quand ils ont trouvé une veine d'or, c'est-à-dire une veine de terre mélangée d'or, ils lavent cette terre et la passent dans des étoffes, dans leurs pagnes. Souvent ils recueillent ainsi de petits morceaux d'or. Ce sont les femmes qui sont chargées spécialement de l'opération du lavage, ce qui ne les empêche pas de manier aussi le daba pour creuser les puits.

Une fois l'or recueilli, on le donne au forgeron pour qu'il en fasse de grosses bagues tournées. Pour chaque bague d'or faite, le forgeron reçoit 1 franc. Quant à la bague, elle vaut de 70 à 75 francs. Un chercheur d'or peut gagner en moyenne, dit-on, 175 francs par mois, plus sa nourriture et celle de sa famille. Il peut mettre une centaine de francs de côté par mois.

Notons que les femmes des villages à or du Bouré, après avoir balayé et nettoyé leurs cases, lavent les saletés et les passent à la passoire pour y trouver de l'or. L'or, une fois mis sous forme d'anneaux, est vendu, soit aux commerçants européens, soit aux dioulas indigènes qui le revendent avec gros bénéfice dans le reste de la Guinée française. L'indigène aime beaucoup l'or et n'hésite pas à le payer jusqu'à 4 francs le gramme, alors que le commerçant européen l'achète à 2 fr. 90 sur place. Aussi le commerçant français acheteur d'or peut-il réaliser de gros bénéfices en le revendant dans le reste de la Guinée. De même le dioula indigène.

La Fabrication. — Passons maintenant à l'industrie du noir de Guinée française. Cette industrie, est-il besoin de le dire, est rudimentaire et ne compte qu'un petit nombre de métiers, ceux de forgeron, de cordonnier, de tisserand principalement. Néanmoins elle doit être examinée avec d'autant plus de soin que le type est plus primitif (ce sont les types primitifs qui sont

en science les plus intéressants et les plus instructifs). Pour cet examen, nous procéderons de deux manières :

1° Nous déterminerons toute la série des objets à fabriquer et nous les passerons en revue dans leur ordre naturel, en disant qui les fabrique ;

2° Nous ferons la monographie de tous les métiers industriels existant en Guinée, celui du forgeron, celui du cordonnier, etc.

Nomenclature des objets fabriqués. — Au premier point de vue nous distinguerons les objets fabriqués concernant :

1° *Le travail* (*arts nourriciers :* pêche, chasse, pâture, culture, *arts non nourriciers :* extraction des métaux, industrie, commerce) ;

2° *Le mode d'existence* (nourriture, habillement, parure, habitation, mobilier, chauffage et éclairage) ;

3° *Les pouvoirs publics* (guerre).

Outillage de la pêche. — Voyons d'abord les objets fabriqués concernant le travail, et commençons par ceux concernant la pêche. Ce sont :

1° Les filets. Ils sont faits par le pêcheur lui-même ;

2° L'arc et les flèches. L'arc est fait par le pêcheur ainsi que le corps de la flèche qui est en jonc. Quant aux pointes des flèches qui sont en fer, elles sont faites par le forgeron ;

3° Les nasses, paniers, etc. Ils sont faits par le pêcheur avec des joncs ;

4° Les barrages (établis dans les marigots, les rivières). Ils sont faits par le pêcheur lui-même.

Outillage de la chasse. — 1° Les fusils. Ceux-ci sont de fabrication européenne. Les forgerons peuvent les réparer et même, au besoin, transformer un fusil à pierre non rayé en un fusil à piston, mais ils ne peuvent pas les fabriquer ;

2° Les couteaux de chasse. Ce sont de longs couteaux fabriqués par les forgerons ;

3° Les grigris pour la chasse. Ils peuvent être comptés au nombre des instruments pour prendre le gibier, puisque les chasseurs prétendent que, sans eux, ils n'en prendraient pas. Les grigris des chasseurs sont coupés dans les racines d'arbres qui

traversent souvent les sentiers. On prend une de ces racines, on la coupe en petits morceaux et on enroule autour de chacun de ces morceaux des fils de coton de fabrication indigène. Le chasseur offre chaque matin du kola à son grigri. Il le met par terre en face de lui, prend un kola, le partage en deux morceaux, en offre un au grigri et mange l'autre. Cela fait, il reprend celui qu'il a offert au grigri, le mange aussi, mais crache sur le grigri un peu de ce kola. Le chasseur accomplit cette cérémonie tous les jours où il va à la chasse.

Les grigris sont fabriqués par les vieux chasseurs qui les vendent aux jeunes et les leur font payer 3 francs, 4 francs, 7 fr. 50, 15 francs, etc. Le jeune chasseur, avant d'entrer en possession du grigri, doit en outre travailler un peu pour le vieux. Il va lui chercher dans la brousse du bois pour se chauffer, lui offre des kolas, etc.

4° Les hamacs que les chasseurs emportent dans la forêt et attachent aux arbres. Ils se couchent dedans pour attendre à l'affût les bêtes qu'ils guettent, les biches par exemple. C'est le chasseur lui-même qui fabrique ce hamac.

5° Le bonnet de chasseur. C'est un bonnet spécial généralement fait en peau de bête. Il y en a parfois de très curieux en peau de buffle et en forme de dôme, ou bien avec des ailes par-devant rappelant les casques en fer des cavaliers gaulois. La plupart sont ornés sur tout leur pourtour de petites glaces d'un sou, ou deux sous, européennes. D'autres portent des cornes, des oreilles de biches, etc. Ces glaces, ces oreilles sont destinées, comme la plupart des grigris que le chasseur a sur lui, à le rendre invisible au gibier. Naturellement les bonnets de chasseur sont fabriqués par le chasseur lui-même.

Outillage de l'art pastoral. — Il est très réduit : il y a les pieux auxquels on attache les bestiaux pendant la nuit dans la cour des carrées, il y a les calebasses dans lesquelles on trait les vaches. La calebasse, du reste, joue un rôle de premier ordre chez les noirs comme instrument domestique, et nous la retrouverons tout à l'heure.

Pour faire le beurre, on remue le lait recueilli dans une

grande calebasse avec une calebasse plus petite. Tout ceci, pieux, calebasse, est de fabrication domestique.

Outillage de la culture. — Le grand instrument, l'unique du reste, est le daba. Nous en avons déjà parlé. C'est une petite pioche dont le manche peut avoir 60 centimètres de long et dont le fer est relevé, arrondi et évasé. C'est avec le daba que le noir fait toute sa culture. Il est fabriqué par le forgeron.

Notons encore des couteaux spéciaux, recourbés, pour couper le riz, le fonio, le maïs, etc. Ces couteaux sont également fabriqués par le forgeron.

Enfin signalons des matchettes (*nounaka* en malinké, *kabouna* en dialonké) pour couper le bois, les arbres. Matchettes et haches sont fabriquées par le forgeron.

Outillage de l'extraction des métaux. — Nous en avons parlé plus haut au sujet de l'extraction elle-même.

Outillage de la fabrication ou industrie. Nous passerons en revue les instruments :

1° Du forgeron;

2° Du cordonnier;

3° Du tisserand, etc., etc.

Outillage du forgeron. — L'outillage du forgeron se compose en gros :

1° D'une masse de fer servant d'enclume;

2° D'un gros morceau de fer servant de marteau;

3° De soufflets en peau de chèvre;

4° De pelles en fer primitives;

5° De tenailles en fer;

6° De ciseaux pour couper le fer;

7° D'une machine primitive à percer le bois ou le fer;

8° De couteaux de fer de différentes tailles;

9° De couteaux en fer pour travailler le bois.

Tous ces instruments, c'est le forgeron qui les fabrique lui-même, sauf les soufflets qui sont faits par le cordonnier, étant en peau de chèvre. *Du reste, tout ce qui est peau est travail du cordonnier, tout ce qui est métal et bois est travail du forgeron.*

Outillage du cordonnier. — Les cordonniers ont d'abord des

couteaux spéciaux qui sont fabriqués par le forgeron, des poinçons, des alènes en fer également fabriqués par celui-ci. Ils ont des instruments de bois pour travailler le cuir, des tables en bois pour étendre les peaux, des vaisseaux en bois pour les mettre tremper. Tout cela est fabriqué par le forgeron.

Outillage du tisserand. — Les peignes en bois pour faire passer les fils de coton sont de fabrication du forgeron. Quant à l'appareil à tramer avec sa pédale, il est fait par le tisserand lui-même.

Outillage des fileurs et fileuses. — Nous avons vu que c'est là une industrie domestique. L'outillage est également de fabrication domestique.

Outillage des tailleurs. — Leurs ciseaux, leurs aiguilles grandes et petites en fer sont de la fabrication du forgeron. Ils ont, en outre, des dés en peau fabriqués par le cordonnier.

Outillage des faiseurs de chapeaux de paille. — Ils n'ont besoin que de poinçons en fer qui leur sont fabriqués par le forgeron. Leurs chapeaux, fabriqués en fibres de feuilles de ban, valent 1 franc ou 1 fr. 50. Avec les ornements en cuir ajoutés par le cordonnier, ces mêmes chapeaux valent de 7 à 10 francs.

Outillage des fabricants de nattes. — Ceux-ci n'ont besoin que de petits couteaux spéciaux pour enlever les saletés de la paille. Ces petits couteaux sont fabriqués par le forgeron.

Outillage des fabricants de hamacs. — Ils se servent de couteaux pour couper les lianes (*bama*) avec lesquelles ils font leurs hamacs : donc fabrication du forgeron.

Voilà pour l'outillage de la fabrication.

Outillage du commerce. — Il nous reste à dire un mot de l'outillage du commerce : il consiste en paniers allongés ou plutôt en vaisseaux allongés faits de rotin que les dioulas portent sur leur tête après y avoir empilé les objets qu'ils transportent. Ils les fabriquent eux-mêmes. Il en est également ainsi des hottes portées sur les épaules et sur le cou, qui sont en usage parmi les dioulas du Kissi et du pays toma.

Passons maintenant à l'outillage du mode d'existence et d'abord à l'outillage de l'alimentation.

Outillage de l'alimentation. — Il y a d'abord les auges et les pilons à riz qui sont aussi importants, aussi indispensables au noir pour son alimentation que les dabas pour sa culture. Les auges à riz sont de grands vases en bois, allongés, verticaux, massifs, d'une hauteur de 50 centimètres environ. Dans ces lourds vases, d'une solidité et d'une massivité à toute épreuve, qu'on laisse traîner devant les cases, dans les carrées, les femmes font jouer le pilon, grand morceau de bois de deux mètres de long, gros comme le poing. A coups de pilon soulevé à deux mains, elles écrasent dans l'auge le riz et les autres grains. C'est là un exercice fatigant et bruyant dont retentissent les villages de Guinée et du Soudan matin et soir. Auges et pilons sont fabriqués par le forgeron. L'auge s'appelle *kaulo* en malinké, et *oulla* en dialonké.

Mais il faut des marmites pour faire cuire la nourriture. Les marmites sont de grands pots noirs en terre fabriqués par les femmes des forgerons : celles-ci ont la spécialité de la fabrication de la poterie. Elles la font avec une terre spéciale, la mettent sécher au soleil pendant une journée, puis la cuisent dans de grands feux de paille pendant vingt-quatre heures consécutives.

Signalons aussi les « canaris », énormes vases en terre, noirs, destinés à contenir l'eau pour qu'elle rafraîchisse. Ces « canaris » (ainsi appelés parce qu'ils sont sans doute originaires des îles) sont fabriqués de la même manière et sont surtout employés par les Européens installés dans le pays.

N'oublions pas les calebasses, aussi importantes que les auges, les pilons et les marmites. Si on pile les grains dans les premières, si on les fait cuire dans les secondes, c'est dans les calebasses qu'on les sert pour la consommation. La calebasse, en tant que plante, se sème dans les champs de riz. Une fois la courge parvenue à maturité, on la cueille, on la fend en deux, on creuse ces moitiés et on obtient ainsi la calebasse, instrument domestique où l'on mange, où l'on sert le riz, les grains, les sauces, avec lequel on va chercher de l'eau, dans lequel on lave le linge, on trait les vaches, etc., etc. C'est donc une pièce de premier ordre dans l'outillage domestique.

Comme outils accessoires, signalons les vans faits par les vanniers, certaines calebasses en bois, plus solides que les calebasses ordinaires et fabriquées par les forgerons, des plats pour griller le riz avant de le piler, quand on n'a pas eu le temps de le faire sécher au soleil, et aussi pour griller les arachides, des cuillers en bois longues de 30 à 40 centimètres et fabriquées par les forgerons. Elles servent à remuer le riz dans la marmite où il cuit et à le transférer de là dans les calebasses où il est mangé.

Quant aux cuillers ordinaires pour chaque personne, elles n'existent pas ici, pas plus que les fourchettes. Le noir mange avec ses doigts ou plutôt avec ses mains, comme nous le verrons plus loin.

Enfin n'oublions pas le couteau ordinaire en fer, que le noir de condition inférieure porte attaché à sa ceinture, dans une large gaine de cuir orné d'un pompon de petites lanières de cuir. Le couteau est fabriqué par le forgeron, l'étui et le pompon par le cordonnier.

Habillement. — Nous aurons à revenir plus loin au mode et phases de l'existence sur les objets d'habillement. Nous les décrirons alors en détail. Pour le moment, nous nous bornerons à les énumérer, en disant qui les fabrique. La culotte (*koursi*) est faite par le tailleur. Le boubou (vêtement de l'homme pour la partie supérieure du corps) également. Les bonnets d'homme, *idem*. Remarquons que la plupart du temps, les noirs se passent de tailleurs pour tous ces objets, et alors ceux-ci rentrent dans la fabrication domestique. Il en est de même des vêtements de femmes ou pagnes.

Quant aux sandales ou samaras, elles sont faites par le cordonnier. Les chapeaux de paille pointus et tombant bas sur le visage, chapeaux de voyage et de guerre, ne sont pas non plus de fabrication domestique ; ils sont faits par des fabricants spéciaux appelés *nimita-sorona* (fabricants de chapeaux).

Objets de parure. — Les bracelets pour les mains ou les chevilles, les bagues, les colliers, les épingles à cheveux, les bijoux de toute sorte en un mot, sont faits par le forgeron. Quant aux

ceintures, bandeaux de perles, ils sont faits par les femmes elles-mêmes avec les perles de verre que procure le commerçant européen.

Habitation. — Pour construire une case, les noirs se servent de leurs dabas pour faire le mortier, de leurs matchettes et haches pour couper le bois nécessaire, de grosses calebasses en bois pour apporter l'eau. Tout cela, nous le savons, est de la fabrication du forgeron. Il en est de même des baramines, longues barres de fer, lourdes, terminées en pointe, de la grosseur du poing à peu près, qui servent à faire des trous dans la terre. De même le forgeron fabrique les boumbolas, qui sont de grosses claquettes en bois faites pour frapper sur le mortier, sur la terre, sur le sol, pour égaliser.

Mobilier meublant. — Voici d'abord les taras ou lits primitifs en bambou. Ils sont fabriqués par n'importe qui, c'est-à-dire rentrent dans la fabrication domestique. Voici ensuite les chaises. Elles sont assez originales, les quatre pieds écartés, basses, le dos large et arrondi, en bois noir brillant, souvent incrustées de cuivre. C'est une des œuvres d'art du pays. Ce sont les forgerons qui les fabriquent et les vendent 10 francs pièce.

Les tabourets sont des cubes, formés de petites planches carrées, légères, clouées les unes par-dessus les autres. Les forgerons les fabriquent aussi et les vendent 1 ou 2 francs.

Les nattes sont fabriquées par des artisans spéciaux. Chaque noir en possède au moins une. C'est sur cette natte qu'il couche ou bien sur une peau de bœuf, car le tara ou lit primitif dont nous avons parlé plus haut, n'est possédé que par les gens très riches.

La natte de paille ou la peau de bœuf est donc le vrai lit du noir. Les hamacs sont assez répandus, du moins chez les riches, chez les chasseurs, chez les porteurs permanents. Ils sont faits par des fabricants spéciaux qui les vendent 5 francs pièce.

Les malles en bois (*kankéras*) sont fabriquées par le forgeron. Elles sont en bois noir poli, brillant, souvent incrustées de

cuivre et présentent une certaine beauté artistique. Les petites valent 5 francs, les moyennes 8 francs, les grandes 15 francs.

Il y a souvent encore dans les cases des paniers : grands paniers en bambou avec couvercle qu'on suspend au plafond, après y avoir mis de petits objets et qui sont de fabrication domestique — paniers pour la viande qu'on veut faire sécher, qu'on suspend au plafond, exposés à la fumée, toujours de fabrication domestique.

Les serrures des portes qui sont grandes et en bois et se composent d'un loquet jouant sur une pièce de bois — souvent de bois noir travaillé et représentant grossièrement un crocodile, un lézard — sont de la fabrication du forgeron. Ce sont des pièces, souvent curieuses, de l'art du pays.

Outillage de chauffage. — Il n'existe pas. Les femmes, les esclaves ou les enfants, vont chercher du bois dans la brousse et on le brûle au milieu de la case, au centre, là où un rond ou deux ronds concentriques, tracés dans la terre séchée, battue et durcie et ayant pris l'apparence de la pierre, indiquent l'endroit du foyer.

Outillage de l'éclairage. — Les noirs riches ont de petites lampes en fer fabriquées par le forgeron et dans lesquelles ils mettent du beurre de Karité avec une mèche de coton. Ces lampes valent 1 franc la pièce. Les gens peu fortunés qui n'ont pas de lampe, font simplement du feu la nuit pour s'éclairer.

Outillage de guerre. Les fusils. — Ils sont d'importation européenne. Comme nous l'avons vu plus haut, les forgerons noirs ne savent pas les faire, mais seulement les réparer.

Les arcs et les flèches. — Actuellement les noirs ne s'en servent plus que pour la pêche à l'arc et ce sont les enfants qui la font. Les pointes des flèches en fer sont faites par le forgeron. L'arc lui-même et le corps de la flèche, en roseau, sont de fabrication domestique.

Les lances. — Elles sont fabriquées par le forgeron et valent 5 francs pièce. Le cordonnier peut les enjoliver de peau de panthère et de pompons de cuir, ce qui les rend plus belles et plus chères.

Du reste, elles ne sont plus depuis longtemps qu'un objet ornemental destiné, soit aux chefs qui les tiennent en main dans les grandes cérémonies, soit aux Européens amateurs.

Les sabres (sélékas). — Les lames recourbées et la tige de la poignée en sont fabriquées par le forgeron, mais le fourreau en cuir, orné de multiples pompons de cuir et la peau de crocodile ou de python qui souvent recouvre la poignée sont de l'industrie du cordonnier — Un sabre ainsi orné peut valoir de 15 à 20 francs.

Les *poignards* souvent jolis avec leur poignée en bois noir ornée de cuivre, valent 1 franc la pièce. Ils sont fabriqués par le forgeron.

Les haches de guerre. — Il n'y en a plus actuellement dans le pays, sauf les haches de fantaisie faites avec des manches de bois cerclés de cuivre et la lame en fer et en cuivre, par les forgerons pour les Européens qui en demandent.

Les boucliers. — Ils existaient jadis, mais ils ont disparu maintenant, au point qu'on n'en voit plus. Ils étaient faits, paraît-il, en peau de bœuf par le cordonnier. Ils ont disparu quand le fusil a pénétré en abondance.

Il faut en dire autant des cuirasses en peau. Il n'en reste même plus d'anciennes maintenant : c'étaient les cordonniers qui les fabriquaient. Ainsi des casques en peau de bœuf, que l'on ne trouve plus non plus.

Les selles des chevaux. — Elles sont fabriquées moitié par le forgeron qui fait la partie en bois, moitié par le cordonnier qui fait la partie en cuir, et valent 15 francs. Les mors sont fabriqués par le forgeron, les brides par le cordonnier.

Les métiers. — Nous venons de passer en revue toute la série des objets à fabriquer, en disant qui les fabrique. Ce faisant, nous avons vu que les métiers les plus importants en Guinée française sont ceux de forgeron, de cordonnier, de tisserand. Même il faut ajouter que, dans la plus grande partie de la Guinée, ce sont là les métiers uniques. Les tailleurs, les fabricants de chapeaux n'existent que dans la partie nord-est (vers Kankan, Siguiri), chez les Malinkés voisins des Bambaras du Soudan.

Pour les fabricants de nattes ou de hamacs on peut en rencontrer un peu partout, mais très rares, et leur industrie ne constitue pour eux qu'un métier accessoire. Il ne reste donc, comme métiers irremplaçables et émergeant tout à fait au-dessus de la fabrication familiale, que celui du forgeron (métal et bois), celui du cordonnier (peau) et celui du tisserand (coton). Et encore ce dernier est-il en train de disparaître devant l'invasion des commerçants français et de la cotonnade européenne. Finalement le métier primordial me semble être celui du forgeron, car il est encore plus facile de travailler les peaux de bête dans le cercle familial que d'y extraire le minerai de fer, de fondre le fer et de travailler le métal. Le second métier qui a dû apparaître comme métier distinct, a été sans doute celui du peaussier ou cordonnier et enfin, en dernier lieu, celui du tisserand.

Le forgeron. — Nous allons donner d'abord une monographie rapide du forgeron noir. Voici, par exemple, *Fodé Kamara*, forgeron indépendant habitant à Faranah. Il a deux femmes, deux fils, cinq filles, un esclave qui est marié et père de famille : en tout une quinzaine de personnes dans sa carrée. Il n'exerce pas du reste que le métier de forgeron. Il a des bœufs, des vaches, des taureaux, des moutons. Il a également des champs pour la culture desquels il se fait aider par ses voisins. Il les paye en outils de sa fabrication. Ajoutons que ses femmes font de la poterie, comme nous l'avons déjà indiqué pour les femmes de forgerons en général. Mais c'est son métier de forgeron qui lui rapporte le plus : 150 ou 200 francs par mois, paraît-il.

Fodé Kamara travaille d'abord l'or, et l'or principalement. Les clients lui apportent le métal : il prend 5 francs pour une valeur d'or de 100 francs quand il fait un bijou. Quand il s'agit simplement de fabriquer une de ces bagues grossières sous la forme desquelles on met dans le pays l'or marchand, il ne prend qu'un franc pour une valeur de 100 francs. Il travaille aussi l'argent : il prend 3 francs pour faire une bague ordinaire valant 20 francs, 5 francs pour faire une bague mosquée valant la même somme, 1 franc pour faire des épingles à cheveux valant 6 francs.

Comme on le voit, c'est le travail à façon qui est pratiqué ici. Le client fournit la matière première, le forgeron la travaille.

Pour le cuivre (*coporo*) il en est de même : Fodé prendra 10 francs de façon pour 100 francs de cuivre, 0 fr. 50 pour faire une bague de 1 franc. Quant au fer, le travail est tantôt à façon, tantôt non. Ainsi, Fodé a des dabas tout faits qu'il vendra 1 franc pièce. Cela ne l'empêchera pas, si on lui apporte un morceau de fer pour faire un daba, de le prendre et de le travailler, et il fera payer 0 fr. 50 pour cette fabrication. C'est là, du reste, le cas le plus rare et si l'or, l'argent, le cuivre sont surtout travaillés à façon par lui, pour le fer, en revanche, il fournit presque toujours la matière première et cela se comprend du reste puisque nous avons vu que c'étaient les forgerons qui extrayaient le minerai, le fondaient et fabriquaient le fer.

Autrefois il existait des forgerons qui ne travaillaient que celui-ci : ils le coulaient en morceaux ronds pesant environ 2 kilos et le vendaient aux autres forgerons et à toute personne qui en voulaient, moyennant 1 franc le morceau. Ces morceaux de fer servaient même de monnaie, avant l'arrivée des Européens dans le pays. On les appelait poumpourous. Les forgerons faisaient aussi de longues flèches de fer appelées guenzés et valant 0 fr. 10 chacune. Le guenzé est d'ailleurs encore en usage ou l'était, il y a encore très peu de temps, dans l'extrême sud de la Guinée française (chez les Kissiens, les Tomas, les Guerzés). J'ai eu un guenzé entre les mains et il n'est pas difficile de s'en procurer. Quant au poumpourou, c'est autre chose : les forgerons qui travaillaient exclusivement le fer ont disparu avec l'établissement des Européens dans le pays. Nos pièces d'argent ont tué le poumpourou et on ne peut plus en trouver.

Fodé Kamara, pour en revenir à lui, donne de temps en temps des dabas, des haches au chef du village. En revanche, celui-ci lui donne des culottes, des boubous. Ces échanges de cadeaux n'ont rien de fixe et se font tout à fait de bonne volonté. Fodé Kamara travaille dans une case spéciale qu'il a

dans sa carrée. Le toit s'y appuie non sur un mur plein comme dans les autres cases, mais sur de gros pieux qui sont fixés eux-mêmes dans un petit mur de 20 centimètres de haut qui fait le tour de la case. Ainsi la case est ouverte sur tout son pourtour et le jour y entre de partout entre le petit mur de soutènement et le toit assez abaissé. Il y a deux portes naturellement aux deux extrémités. Là, le forgeron travaille avec toute sa maisonnée mâle, fils, frères, neveux, esclaves, etc. En nomenclature tourvillienne, c'est de *la fabrication à la main en industrie domestique principale*.

Si un forgeron a beaucoup de travail, plus qu'il n'en peut faire lui-même, il demande aux forgerons les plus voisins de vouloir bien venir travailler avec lui pour un jour, jamais pour plus. Il leur fait fête, leur donne largement nourriture et boisson, mais ne les paie pas : c'est, du reste, à charge de revanche.

A côté du type du forgeron indépendant, nous avons maintenant le type du forgeron dépendant qu'il faut examiner à son tour. Prenons, par exemple, *Kekouta Kamara*, habitant le village de Faranah.

C'est un ancien captif de case du chef de province Karfa Kamara. Il est libre maintenant, étant forgeron, mais n'en reste pas moins l'homme, l'affranchi de son ancien maître, auquel le tiennent encore les rapports que nous allons voir.

Kekouta Kamara a quarante ans environ : il a une femme, deux garçons, une fille. Un frère qui a femme et enfant habite avec lui : en tout huit personnes.

Kekouta est surtout forgeron, mais il possède aussi des ressources accessoires : ainsi il possède un petit troupeau (un taureau, deux vaches, treize chèvres). Il envoie un de ses garçons le garder.

Il fait aussi des champs, avec l'aide de ses voisins qu'il paie en produits de son métier : ainsi le jour du débroussaillement d'un nouveau champ, il fait à ses voisins une distribution générale de dabas, de haches, de calebasses de bois. Chacun des voisins reçoit un de ces objets, d'une valeur de un franc, et en

revanche lui doit une journée de travail payée sur-le-champ : aussi le même jour, le forgeron, sa famille, ses voisins vont-ils tous ensemble débroussailler l'endroit choisi pour y faire un champ. Pour l'ensemencement et les travaux subséquents jusqu'à la récolte, la famille du forgeron suffit. Mais pour cette dernière, Kekouta distribue deux faucilles à chacun de ses voisins et ils vont tous faire la récolte ensemble en un seul jour. — Pour rentrer le riz, Kekouta donne trois paniers à chacun de ceux qui l'aident et tous ensemble rentrent le riz et font le battage.

Mais c'est surtout son métier principal qui rapporte à Kekouta Kamara. Karfa estime qu'il peut se faire 150 francs par mois. Chaque fois que Kekouta va dans la brousse avec d'autres forgerons pour extraire le minerai de fer et le faire fondre au fourneau, Karfa, en qualité de patron, lui donne un mouton ou une chèvre, trois calebasses de riz préparé et cuit, trois paniers de riz non décortiqué, cent kolas, du tabac en poudre plein une tabatière. C'est là une première allocation.

Ensuite Karfa loge Kekouta Kamara et sa famille et lui fait prendre sa part de toutes les distributions extraordinaires qu'il fait aux personnes de sa carrée. En revanche, Kekouta a des devoirs envers Karfa ; d'abord il fournit des dabas à toutes les personnes de Karfa Kamara qui travaillent aux champs. Ensuite il doit lui faire dix haches par an pour remplacer les usées. Enfin, si Karfa fait construire une nouvelle case, c'est Kekouta qui doit lui faire les portes. En dehors de ces prestations diverses, celui-ci travaille à son profit exclusif.

Il travaille le fer, l'or, l'argent, le cuivre comme le forgeron indépendant que nous avons vu plus haut, de la même manière et aux mêmes conditions.

Le cordonnier. — Le mot cordonnier est évidemment un mot impropre pour désigner ce métier et nous ne le désignons ainsi que faute d'un terme plus approprié. En Europe, le cordonnier fait des chaussures et pas autre chose. En Guinée, le cordonnier fait aussi des chaussures, au moins des sandales,

mais ce n'est là qu'une infime partie de sa tâche. En fait il travaille tout ce qui est peau, comme le forgeron travaille tout ce qui est bois ou métal. C'est donc en réalité un peaussier dont le métier va de la tannerie à la cordonnerie; somme toute, le métier le plus important et le plus étendu chez le noir de Guinée, après celui de forgeron.

Prenons, par exemple, *Dieli Mori Kourouma* demeurant à Faranah. Il a dans sa carrée quatre femmes, dix enfants, deux neveux pas mariés et deux esclaves mâles.

Il n'est pas exclusivement cordonnier. D'abord il possède un troupeau (sept bœufs et vaches, quinze chèvres). Il fait ensuite des champs avec sa famille (riz, fonio, arachides, patates). Mais c'est son métier principal qui lui rapporte le plus : généralement il ne travaille pas à façon, mais se procure directement la matière première qu'il met en œuvre. Il achète aux gens du village les peaux disponibles au prix de 2 francs pour la peau de bœuf, 1 franc pour la peau de mouton, 1 franc pour la peau de chèvre. Quant aux objets qu'il fabrique, ce sont, par ordre d'importance : les sandales ou samaras; les unes primitives, faites pour les porteurs ou les gens de peu, se composent d'une mince lame de peau de bœuf et d'un système de cordons de cuir qui s'emboîtent entre le pouce et le doigt suivant du pied. Elles valent 50 centimes la paire. Les autres, plus belles, épaisses, riches, ornées d'un gros bouton de cuir peint où se relient les cordonnets, valent de 1 à 5 francs la paire et même quelquefois 10 et 15 francs.

Le cordonnier fait aussi des fourreaux pour sabres, fourreaux ornés de houppettes de cuir et les vend 12 fr. 50 la pièce. Il fait des musettes de cuir, soit simples, soit coloriées et ornées, et les vend de 2 à 5 francs. Il fait des sacs en peau de bouc pour le transport du riz, dont quelques-uns valent jusqu'à 5 francs. Il fait aussi les sachets carrés en cuir qui servent de grigris, les colliers qui groupent ces sachets autour du cou, les bracelets en cuir semblables à des ronds de serviettes que les noirs portent aux bras et qui leur servent aussi de grigris. Mais, pour ces dernières choses, ce qui est le plus cher, ce n'est

pas le travail du cordonnier, c'est ce que le marabout met dans le sachet ou dans le bracelet pour le rendre fétiche. Du reste, nous reviendrons plus loin là-dessus. Le cordonnier fait encore des malibolo (mot à mot : peau d'hippopotame, cravaches en peau d'hippopotame). La peau de cet animal, du reste, et la peau de l'éléphant aussi, ne coûtent rien au cordonnier, le chasseur qui a tué une de ces bêtes distribuant la peau gratuitement à tous ceux qui lui en demandent. Au contraire, pour la peau d'antilope ou de biche, comme pour la peau de bœuf et de mouton, le cordonnier l'achète et la paye 5 francs s'il s'agit de celle d'une antilope tsin-tsin, 2 francs s'il s'agit de celle d'un antilope son, 2 francs s'il s'agit d'une biche filanisi, etc.

Le cordonnier ne doit rien au chef de village, mais par déférence il lui fait payer moins cher qu'à un client ordinaire. Le chef, de son côté, pour reconnaître ce bon procédé, quand il fait tuer un bœuf ou un mouton, en donne la peau pour rien au cordonnier.

Diéli Mori Kourouma peut gagner 50 francs par mois avec son métier de cordonnier. Il n'est pas, du reste, le seul cordonnier du village de Faranah ; il y en a deux autres, donc trois en tout pour un population de 1.200 habitants. Ces deux autres cordonniers sont : Manké Kamara et Fanfodé Doumbouya. Ce dernier, le plus achalandé, peut se faire des mensualités d'une centaine de francs.

Le tisserand. — Le métier de tisserand, très important jadis, est actuellement un métier qui s'en va, tué par les Européens. Aussi le tisserand indépendant n'existe-t-il presque plus maintenant et, pour le trouver, il faut aller dans le nord-est de la Guinée française, à Kankan par exemple, où il y a une agglomération exceptionnelle de 10 à 12.000 noirs, la plus forte de toute la Guinée française.

Jadis un tisserand indépendant pouvait gagner 75 francs par mois. Quelques-uns avaient des troupeaux et tous faisaient des champs. Mais la culture était pour eux accessoire, et c'était leur métier de tisserand qui leur rapportait le plus.

Ils travaillaient à façon : le client apportait le fil de coton que ses femmes lui avaient filé dans sa carrée et qu'elles avaient roulé autour de morceaux de bambou. Une fois en possession du fil, le tisserand le tramait en bandes larges d'une dizaine de centimètres.

A Kankan, il y a toujours des tisserands indépendants, mais ils achètent leur fil aux commerçants européens et font de l'étoffe avec. Du reste, le fil européen est meilleur que le fil indigène. Cette étoffe faite, ils la vendent à leurs compatriotes. Ainsi les tisserands indépendants, qui existent encore, sont passés du travail à façon au travail qui ne dépend plus du client pour la matière première.

Le type du tisserand dépendant a mieux résisté, mais le métier est devenu ici accessoire. Prenons par exemple *Keman Kamara,* âgé de trente-sept ans, habitant dans la carrée de Karfa Kamara, chef du Firia, à Faranah. Il a deux femmes, trois enfants, trois frères célibataires, en tout une dizaine de personnes.

Il fait d'abord des champs, lui et sa famille, et ces champs lui rapportent plus que son métier de tisserand qu'il n'exerce que deux ou trois fois par an et qui ne lui rapporte guère plus de 3 francs par mois. Il est vrai qu'il est payé bien plus en nourriture qu'en argent, comme nous allons le voir.

Il travaille à façon : on lui apporte les fils de coton qu'il doit tramer. De plus, l'étoffe faite, il confectionne le vêtement qu'on lui demande et joint ainsi la profession de tailleur à celle de tisserand. Pour la confection d'un boubou, on lui donnera 2 francs; pour celle d'une culotte ou pour celle d'un pagne, on lui donnera seulement la nourriture pendant tout le temps qu'il travaillera. Avant l'invasion des cotonnades européennes, le tisserand dépendant pouvait se faire une dizaine de francs par mois, sans compter la nourriture. Le tisserand dépendant a certaines obligations envers son patron : il lui transforme en étoffe son fil de coton sans recevoir d'espèces. Mais le patron lui doit une nourriture abondante, pendant tout le temps qu'il travaille pour lui : il lui donnera, par exemple, dix kolas quand

le travail commencera, puis du riz, des poulets, des œufs, du lait, etc.

Nous en avons fini avec les métiers les plus importants chez le noir de Guinée, ceux de forgeron, cordonnier, tisserand; mais il nous reste maintenant à passer en revue quelques métiers accessoires qui n'existent pas du reste dans la plus grande partie de la Guinée française, mais qui émergent cependant ici et là de l'industrie domestique. Ils continuent donc à faire partie de celle-ci dans la plus grande partie du pays, mais pas partout (ainsi le métier de tailleur, ainsi le faiseur de chapeaux). Quant aux fabricants de nattes et de hamacs, leur industrie plus difficile, semble-t-il, est plus répandue et existe dans presque toute la Guinée, mais elle ne constitue qu'un métier accessoire, et même très accessoire, pour celui qui l'exerce.

Le fabricant de nattes. — Prenons, par exemple, le fabricant de nattes ou plutôt le faiseur de nattes, le mot fabricant étant trop ambitieux ici. Il y en a un à Faranah, *Ansou Kourouma,* homme de quarante ans, pauvre, n'ayant qu'une femme, sans enfants et sans esclaves. — C'est un homme libre, mais il est sous le patronage de Karfa Kamara et habite dans le village de culture de celui-ci aux environs de Faranah. Il fait des champs, et ses champs lui rapportent plus que son métier de nattier. Il donne du riz et du miel à Karfa et celui-ci lui donne, en revanche, des boubous de temps en temps. Ansou Kourouma, en dehors de son travail des champs, fait des nattes qu'il vend 50 centimes la pièce. Il travaille dix jours par mois à celles-ci et fabrique dix nattes en ses dix jours. Sa fabrication lui rapporte donc 5 francs par mois.

Voici un autre type de fabricant de nattes, de Kankan celui-ci, *Moriké Kondé.* Au commencement de la saison sèche, il vient du Kouradougou (province du cercle de Kankan) s'installer à la ville pour y exercer son métier et, en mai, au moment de la saison des pluies, il retourne chez lui faire de la culture. Il loge chez un chef de quartier, qui ne lui fait payer aucun loyer en espèces, le loyer étant du reste totalement inconnu chez le noir. Moriké offre seulement une natte, comme cadeau,

à son logeur. Il fabrique des nattes de qualité supérieure, qu'il vend de 2 à 10 francs. Il peut gagner ainsi 40 francs par mois. Pendant tout son séjour à Kankan, il ne fait que cela, mais aux premières pluies, comme je l'ai dit, retourne chez lui et y reste de mai à novembre. Ainsi il consacre cinq mois par an aux nattes, et sept mois aux champs. Le métier est donc ici encore accessoire.

Le faiseur de hamacs. — Passons au faiseur de hamacs. Il y en a un à Souleymania (province du Firia, cercle de Faranah). C'est *Makan Konaté*, âgé de quarante-sept ans, qui a deux femmes, trois enfants, ni frères, ni neveux, ni esclaves. Il n'a pas de troupeau, mais fait des champs, et ceux-ci lui rapportent bien plus que sa fabrication de hamacs. Il n'en fait du reste que sur commande ou bien en vue d'offrir un hamac digne de lui, à tel chef généreux qui l'en récompensera largement. Makan vend 5 francs un hamac ordinaire et 10 francs un beau hamac. Il peut gagner ainsi 10 francs par mois au plus.

Les autres fabricants de hamacs offrent le même type que lui. Leurs champs leur rapportent plus que leur fabrication.

C'est avec des lianes qu'il va chercher dans la brousse que le fabricant de hamacs fait sa ficelle ; il fend ces lianes en menus brins, puis tresse ceux-ci et obtient ainsi la ficelle. Quand il en a assez, il commence le hamac et en deux jours, paraît-il, peut le parfaire. Il tresse celui-ci à la main, sans le secours d'aucun instrument.

Disons maintenant un mot des tailleurs et des fabricants de chapeaux.

Le tailleur. — Le tailleur (cela se dit *karella* en malinké, *dougoudéléna* en dialonké) existe à Kankan et, en général, dans le nord-est de la Guinée française, dans la Guinée soudanaise.

Ceux de Kankan ne font pas de champs et n'ont pas de métier accessoire. Ils achètent l'étoffe européenne ou indigène et la transforment en vêtements. Souvent aussi ils reçoivent l'étoffe du client et travaillent à façon. Ils ornent les boubous (vêtement de dessus des hommes) avec des fils de couleurs européens, achetés aux commerçants français. Autrefois ils ache-

taient des fils indigènes blancs et les teignaient eux-mêmes en bleu, en noir ou en jaune (ils ne connaissaient ni la teinture verte, ni la rouge). Pour faire leur teinture, ils allaient dans la brousse prendre les feuilles d'un certain arbre connu d'eux ; ces feuilles étaient mises dans l'eau, pilées et remuées, puis on mettait les fils tremper plus ou moins longtemps dans cette mixture, suivant la couleur bleue ou noire qu'on voulait obtenir ; il fallait laisser tremper deux semaines pour obtenir la couleur noire. Pour avoir du jaune, on pilait des kolas et on ajoutait de l'eau. Mais maintenant les tailleurs préfèrent acheter des fils tout teints aux commerçants européens.

Les tailleurs font tous les objets d'habillement : pagnes et mouchoirs des femmes, culottes, bonnets, boubous des hommes. Ils font pour les gens riches et pour les chefs ces grands boubous blancs musulmans, si aimés des Foulahs, qui tombent jusqu'à terre et ont une poche en travers sur la poitrine. Ces grands boubous sont d'un blanc de neige et ont de l'allure. Les tailleurs fabriquent aussi des caftans généralement jaune d'or, avec de larges bords très ornés, qui peuvent valoir de 75 à 150 francs. Le métier de tailleur est donc un bon métier, là du moins où il peut exister, et les tailleurs de Kankan se font jusqu'à des mensualités de 200 francs, ce qui est énorme ici.

En résumé, *l'industrie du tailleur est restée familiale dans la plus grande partie de la Guinée française, mais elle est devenue un métier distinct dans les pays riches et populeux du Soudan guinéen*, chez les Bas Malinkés comme chez les Bambaras, à Kankan et à Siguiri comme à Bammako. Autre part, ce sont les femmes qui font les vêtements, dans la famille.

Le fabricant de chapeaux de paille. — Il n'y en a pas dans le sud et l'ouest de la Guinée française, mais, comme les tailleurs, on en trouve dans le Soudan guinéen.

En voici un de Kankan qui a trois femmes et trois enfants, pas d'esclaves. — Son installation familiale est, du reste, aux environs de Bammako, mais au commencement de la saison sèche, il vient s'installer, seul, à Kankan. Il demande à un riche chef de carrée la permission d'habiter une de ses cases libres, ce qui

lui est accordé sans difficulté et sans loyer. Cependant, si le chef de carrée a besoin de chapeaux de paille, le fabricant lui en fera pour rien, pour reconnaître l'hospitalité qu'on lui donne.

Le faiseur de chapeaux les fait avec du roseau, des fibres de feuille de ban. Il les vend de 1 à 3 francs. Dans une journée il peut en fabriquer trois, mais à la condition d'avoir sous la main la matière première qu'il va chercher d'abord lui-même dans la brousse. Il peut gagner 100 francs par mois en moyenne, ce qui est beaucoup. Aux premières pluies (avril ou mai), il retournera chez lui pour travailler à ses champs.

Conclusion sur l'industrie. — Nous en avons fini avec la fabrication guinéenne : en gros, elle est généralement familiale et il n'y a spécialisation sérieuse et absolue que pour l'art du forgeron, du peaussier et du tisserand. Pour le reste, la fabrication familiale subsiste généralement et il n'y a spécialisation qu'ici et là, dans les parties les plus riches et les plus peuplées du pays. Maintenant si nous voulons définir, en termes de la nomenclature, ce qu'est la fabrication du forgeron, du cordonnier et du tisserand guinéens, nous dirons que c'est une fabrication à la main, en industrie domestique principale. Quant à la fabrication du fabricant de nattes et du fabricant de hamacs, elle est également à la main, en industrie domestique accessoire. Le tailleur, quand il existe, est en industrie domestique principale (et même unique puisqu'il ne fait que cela) et le fabricant de chapeaux est en industrie domestique accessoire. Du reste, tout cela est à la main et la main est l'unique moteur connu en Guinée.

On le voit, *l'atelier patronal n'existe pas ici*, même le plus petit, même le petit atelier patronal, car cet atelier suppose, sous les ordres du patron, des ouvriers qui n'appartiennent pas à sa famille. Or, le noir de Guinée ne connaît comme ouvriers que les membres de sa famille et jamais une personne du dehors. C'est pour cela que la nomenclature appelle cette industrie : industrie domestique, et suivant qu'elle constitue la plus forte partie ou la moins forte partie du travail nourricier de la famille, industrie domestique principale ou industrie

domestique accessoire. L'industrie guinéenne, en résumé, est donc surtout restée non spécialisée et conservée dans le cercle de la famille, donc familiale, spécialisée seulement pour un petit nombre de métiers et, même en ce cas, à la main, domestique, et ne constituant jamais d'atelier patronal.

Le commerce. — Il nous reste maintenant à examiner la dernière branche du travail : à savoir le commerce et les transports.

Nous allons faire d'abord la monographie d'une famille commerçante et pour cela nous choisirons, à Faranah. celle de *Sérifouké Touré.* C'est un homme riche, âgé de trente-six ans, qui a cinq femmes, trois enfants, des esclaves, plus un frère cadet et toute la famille de celui-ci (quatre femmes, six fils et six esclaves). La carrée de Sérifouké comprend donc en tout trente six personnes.

Serifouké possède un petit troupeau (quatre taureaux et trois vaches). Sa famille fait un peu de culture, mais pas beaucoup. Le travail principal est ici le commerce, et de beaucoup.

Serifouké *fait d'abord chercher dans la brousse du caoutchouc* par sa famille et ses esclaves. Quand il en a réuni un nombre respectable de boules (500 par exemple), il s'en va à Konakry avec ses esclaves et ses parents, portant des charges de 30 ou 35 kilogrammes, souvent plus. Lui-même porte aussi. Souvent il prend des porteurs étrangers, des gens qui ne sont pas de sa famille et auxquels il alloue 25 francs une fois donnés, plus la nourriture journalière, pour faire le voyage de Faranah à Konakry et retour. A Konakry, Serifouké vend son caoutchouc aux maisons européennes et avec le produit de cette vente *achète des cotonnades*, *des fusils à pierre*, *de la poudre*, *de l'ambre faux*, *des perles de verre, du pétrole,* etc. Il revient vers Faranah avec ce chargement, tâchant de l'écouler en route et se faisant payer en caoutchouc. Revenu à Faranah, il envoie ses porteurs dans les environs, surtout dans le sud, vendre le reste, toujours contre du caoutchouc. Lui-même tient boutique ouverte à Faranah. Avec ce commerce Serifouké peut gagner jusqu'à

300 francs par mois. Il doit acquitter à l'administration française une patente de 30 francs par semestre ou 60 francs par an.

Le commerce de Serifouké est basé, nous venons de le voir, sur le caoutchouc et les produits d'importation européens. Mais il pourrait le baser aussi sur les kolas dont on va faire commerce dans le sud. En ce cas, le dioula prend avec lui des étoffes, des fusils, de la poudre, des perles, de l'absinthe, etc. Il va vers Boola ou vers Gouecké et échange à ces grands marchés, contre des kolas, tout son chargement. Cela fait, il remonte vers le nord et va vendre ceux-ci à Kankan par exemple. A Boola il a eu 150 kolas pour 1 franc. A Kankan, il les revend 20 pour 1 franc, c'est-à-dire sept ou huit fois plus cher qu'il ne les a achetés. Ces kolas du reste, ne restent pas à Kankan, au moins la plus grande quantité. D'autres dioulas les transportent de là jusqu'au Sénégal où le kola, dit-on, se vend excessivement cher. On voit l'énorme bénéfice qui peut se faire sur ce commerce. Du reste, ce bénéfice se trouve réparti en fait sur bien des intermédiaires, de la forêt de la Côte d'Ivoire au Maroc, aucun commerçant noir, même le plus riche, n'osant accomplir de longs voyages.

Avec le caoutchouc et les kolas, un autre commerce rémunérateur est celui qui se fait du Fouta-Djallon au Sierra-Leone et qui consiste à *conduire des bestiaux* du premier pays dans le second. Le Sierra-Leone, pays de culture et d'arboriculture, manque de bestiaux et, l'exportation des vaches y étant défendue, semble devoir en manquer toujours. C'est donc un métier lucratif que d'y conduire des bœufs, des taureaux ou des veaux, et bien des dioulas après avoir été de la Haute Guinée à la côte, ne manquent jamais en revenant d'acheter, en passant dans le Fouta-Djallon, des bêtes à cornes qu'ils iront revendre en Sierra-Leone. Ils en ramèneront, en revanche, des produits industriels anglais (cotonnades, marmites de fonte) ou des tissus indigènes (car le Sierra-Leone produit beaucoup de coton) et ils les écoulent dans leur pays.

En résumé, caoutchouc, kolas, bestiaux, produits européens, voilà sur quoi se base le commerce indigène de la Guinée fran-

çaise. Nous ne parlerons pas ici du commerce très important du sel et des moutons du Soudan, ce commerce étant entre les mains des Maures.

En résumé, *le commerce du noir de Guinée se fait généralement en famille, quelquefois pour les plus riches commerçants — ainsi Serifouké — avec des porteurs salariés.* Le salariat, qui n'existe pas dans l'industrie guinéenne, apparaît donc dans le commerce guinéen. Quant à la façon dont se fait le transport, il se fait à tête d'homme, à tête de femme, à tête d'enfant, les noirs n'ayant su ou n'ayant pu domestiquer le bœuf de façon à le rendre porteur pas plus qu'ils n'ont su ou pu le domestiquer de façon à le rendre propre à la culture. Aussi à chaque instant dans la brousse, sur les routes ou plutôt dans les sentiers de la Guinée française, rencontre-t-on des dioulas avec leur berceau d'osier sur la tête, tenu en équilibre par deux ficelles, l'une attachée à droite du vaisseau, l'autre à gauche et tombant de chaque côté. Le porteur tient ces deux ficelles l'une de la main droite, l'autre de la main gauche et les manœuvre de façon à tenir sa charge en bonne position. Souvent aussi il a un grand bâton à la main, sur lequel il s'appuie en marchant. Quand il est fatigué, il choisit un arbre dont les branches font fourche à hauteur de sa tête et il va y appuyer l'extrémité de sa charge ou bien l'y poser tout entière, s'il le peut. S'il ne le peut pas, il calera l'autre extrémité de la charge avec son bâton et sera ainsi libre de s'asseoir quelques instants. Le dioula, du reste, aime beaucoup les haltes fréquentes et prolongées. Il veut marcher à son heure, capricieusement, et s'arrêter quand cela lui fait plaisir. Du reste, tout porteur noir est dans ce cas et il est difficile de lui imposer une discipline régulière de la marche. Les vaisseaux d'osier allongés dans lesquels les dioulas portent leurs marchandises s'appellent *kalas* ou *naras* et sont fabriqués par les dioulas eux-mêmes. Dans le pays toma les dioulas aiment mieux porter sur le dos et sur le cou que sur la tête et ont à cet effet des hottes longues qu'ils nomment *kokalas*.

Les charges que portent les noirs sur leur tête sont quelque-

fois énormes. Un commandant de cercle qui s'est amusé à en peser, en a trouvé fréquemment de 40 kilogrammes, quelquefois de 60. Avec cela le noir fait 30 kilomètres par jour. Les femmes, les enfants portent. Rien de plus fréquent que de rencontrer dans la brousse un dioula avec sa charge sur la tête et sa longue robe serrée à la ceinture, devant lequel une femme, le torse nu et la tête rejetée en arrière par le poids de la charge, marche. Devant la femme est souvent une petite fille, portant, elle aussi, un petit garçon.

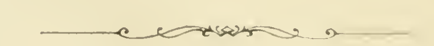
Si nous faisions ici un tableau général du commerce de la Guinée française, nous devrions parler : 1° du commerce européen ; 2° du commerce maure dans le pays, mais nous n'avons à voir pour le moment que le commerce du noir de Guinée, *son travail commercial*. Nous retrouverons plus loin le commerce européen et maure et nous n'avons pas à nous en préoccuper pour l'instant. Notons seulement que c'est la présence des Européens et de leurs stocks de marchandises qui a surexcité le commerce du noir, dans le pays. Jadis celui-ci ne faisait guère le colporteur et laissait ce soin aux Maures, aux Sarakholés du nord, aux dioulas de la Côte d'Ivoire. Mais, depuis que la présence des Européens à la côte a amené dans le pays des quantités de marchandises recherchées du noir, certains de ceux-ci naturellement, préférant au travail pénible et assujettissant de la culture le travail moins dur et plus libre des transports, se sont fait dioulas, d'autant que les bénéfices sont très grands (ainsi une bouteille d'absinthe Pernod, achetée 6 francs à Konakry par le dioula, est revendue par lui 15 ou 20 francs dans l'extrême sud, au pays toma par exemple). On peut donc dire que si le colportage du noir de Guinée a toujours existé, au moins en petit, la présence des Européens l'a au moins considérablement augmenté et surexcité. Du reste, il ne me semble pas que ce soit une bonne chose : il vaudrait mieux que le noir s'enfonçât profondément dans la culture que de faire un métier qui développe infiniment moins l'aptitude au travail intense.

CONCLUSION SUR LE TRAVAIL DU NOIR DE HAUTE GUINÉE. — Nous

voici à la fin de notre analyse du travail du noir de Haute Guinée, travail nourricier ou travail annexe. Nous avons vu que ce noir est avant tout un cultivateur et un cultivateur de riz. Il est devenu tel après avoir été peut-être un pasteur, et à la suite d'un cantonnement forcé vers les sources du Niger, au bout de la route des invasions, dans le cul-de-sac que forme la concavité de l'Afrique occidentale.

Ancien pasteur ou arboriculteur, devenu cultivateur de riz, telle me semble donc être la formule essentielle qui caractérise le noir de Haute Guinée au point de vue du travail de la race.

Passons maintenant à la propriété.



II

LA PROPRIÉTÉ CHEZ LE NOIR DE HAUTE GUINÉE

Il y a beaucoup d'objets très différents qui sont susceptibles d'appropriation. Il s'agit de mettre un peu d'ordre dans ce chaos et de distinguer des classes d'objets appropriables, suivant l'ordre le plus naturel possible. La nomenclature tourvillienne nous donne un ordre qu'on peut suivre : elle distingue d'abord deux sortes de propriétés, la propriété immobilière qu'elle classe sous la rubrique C, et à laquelle elle donne le nom propre de Propriété sans épithète ; et la propriété mobilière qu'elle classe sous la rubrique D et à laquelle elle donne le nom de Biens mobiliers. En lisant le contenu de la première rubrique, on voit que la propriété immobilière comprend la maison, le jardin, le champ cultivé, l'atelier, le pâturage, etc. Quant à la propriété mobilière, elle comprend les animaux domestiques, les instruments de travail, le mobilier meublant, le mobilier personnel.

On pourrait, à mon avis, établir une autre classification des propriétés. Ce serait une classification historique ou chronologique qui rangerait les objets susceptibles d'appropriation dans l'ordre probable où l'homme les a appropriés : ainsi, on sait en science sociale que la maison s'approprie toujours avant la terre cultivée et la terre cultivée avant le pâturage. De même la propriété des vêtements et des objets personnels que l'on porte sur soi a dû précéder celle de la maison et du mobilier meublant

Un pauvre sans feu ni lieu, un chemineau, possède au moins quelques nippes qu'il a sur le corps et les objets qu'il peut porter sur lui. Ainsi on pourrait, à côté du classement des propriétés que donne la nomenclature tourvillienne, concevoir un autre classement fondé sur l'histoire sociale. Mais, pour le moment, nous nous constenterons de la première en ajoutant simplement aux espèces de biens mobiliers que donne la nomenclature ces deux espèces qu'elle a oubliés : 1° la femme, 2° les esclaves. — La femme peut être considérée comme une propriété, et en est certainement une pour le noir qui l'achète en l'épousant, et quant à l'esclave, inutile de démontrer qu'il est bien une propriété pour son maître.

Nous allons donc passer en revue les différentes espèces de propriétés, au regard de la façon dont se les approprie le noir de Haute Guinée et nous allons commencer par les immeubles.

Immeubles. — Nous les examinerons dans l'ordre qui va de la non-appropriation à l'appropriation, ou plutôt du moins d'appropriation et de l'appropriation la plus générale au plus d'appropriation et à l'appropriation la plus particulière.

Sols de cueillette et objets producteurs de cueillette. — Les sols et ces objets ne sont pas appropriés par la famille ni par l'individu isolé, mais *ils sont appropriés par le village et par la tribu.* Le sol de la Haute Guinée française est actuellement divisé en cercles. Ces cercles contiennent un certain nombre de provinces qui contiennent elles-mêmes un grand nombre de villages. Autrefois, il y avait de petits royaumes qui contenaient un certain nombre de cantons, lesquels contenaient eux-mêmes un certain nombre de villages : d'où propriété de tribu ou de royaume indépendant, propriété de cantons et propriété de villages. Le territoire du petit état était divisé entre les cantons, et le territoire de chaque canton était divisé entre les villages. Chaque village avait donc son territoire naturel (et du reste l'a encore) aux limites indiquées par la configuration même du lieu, montagnes, vallées, fleuves, marigots, etc. Il y avait donc, et il y a encore, une appropriation de la brousse et des sols de cueillette et des

objets producteurs de cueillette qu'elle contient, par la tribu, le canton, le village. Mais dans le territoire du village la brousse n'est appropriée ni par la famille ni par l'individu isolé. Ainsi cueille qui veut le néré, cet arbre qui produit la pousse comestible dont nous avons parlé.

Sols et objets producteurs de pêche et de chasse. — Les sols de pêche ce sont les eaux (marigots, rivières, fleuves, mares, etc.). Les sols de chasse, c'est toute la brousse. Tout cela est approprié ou *était approprié par la tribu, le canton, le village,* mais ne l'est pas par la famille ni par l'individu isolé. Le chasseur, il est vrai, a le droit d'aller chasser partout où il veut, même sur les territoires des autres villages, des autres cantons, des autres tribus, mais s'il tue un gros animal, un éléphant par exemple, il doit une partie de la proie au chef du pays (une défense pour l'éléphant). L'usage veut aussi qu'il abandonne une grosse partie de la viande aux habitants des environs. Il y a une reconnaissance du droit de propriété collective du village, du canton et de la tribu. Cette appropriation ne va pas jusqu'à repousser le chasseur étranger, mais va jusqu'à lui faire payer une redevance pour la chasse dans le pays.

Sols de pâturage. — Ceux-ci sont *appropriés, comme les précédents, par tribus, cantons et villages.* Ils ne sont pas appropriés par familles, mais il y a une sorte de coutume qui fait que chaque chef de carrée envoie toujours ses bestiaux paître au même endroit et n'empiète pas sur l'endroit du voisin. Quand il y a des associations de chefs de carrée pour faire surveiller leur bétail par un même pâtre, il en est de même, et les différentes associations n'empiètent pas sur les sols de pâturage les unes des autres. En résumé, il y a des lieux d'usage de pâturage pour chaque famille ou pour chaque association, et il ne s'élève jamais aucune contestation à ce sujet. Du reste, la brousse inoccupée est vaste et offre bien plus de pâturages qu'il n'en est besoin. Donc pas d'appropriation définitive, mais une sorte de possession usagère, commençant et finissant avec l'usage.

Arboriculture. — Ici, nous entrons dans la *possession familiale.* Ainsi les petits bois de kolas qui existent dans le Kouranko,

le Sankaran, le Soliman français, sont la possession de certaines familles de chefs. Dougoutigui, chef de la province du Sankaran, dans le cercle de Faranah, possède aussi quelques bois de kolatiers qu'il a fait visiter à différents fonctionnaires. De même le chef du Soliman français. Les bouquets de bananiers qui existent souvent auprès des villages de la Haute Guinée sont, soit la possession d'une famille, soit celle du village. — Ici, il faut du reste *distinguer entre le sol même, propriété collective du village, et les arbres qui le couvrent, ces derniers seuls étant propriété familiale.*

Champs cultivés, sol arable. — Pour les champs cultivés, nous arrivons à la *possession même du sol par la famille, mais à une possession simplement temporaire.* En effet, quand un chef de carrée veut se faire un champ, de deux choses l'une : ou bien, et c'est ce qu'il fait communément, il débroussaille dans le territoire du village auquel il appartient un endroit vierge et cet endroit lui appartiendra désormais (ou plutôt à la famille qu'il représente) tant qu'il le cultivera, tant que celle-ci le cultivera. Ce champ, tant qu'il sera cultivé, restera donc dans la famille et passera par héritage du chef de famille, quand il mourra, à son successeur, nouveau représentant de la famille. Ou bien — et ceci du reste ne se produit presque jamais à cause de l'abondance de terrains vierges dans le territoire communal — il choisit un champ cultivé jadis, mais maintenant abandonné. En ce cas, il lui faut, pour le cultiver, l'autorisation de celui qui l'exploitait auparavant. Le chef dialonké du cercle de Faranah, qui me donne ces renseignements, ajoute du reste que cette autorisation ne se refuse jamais et que la demander est une simple formalité.

Ainsi, sur le terrain communal, la terre est à la famille qui la défriche et qui la cultive, tant qu'elle la cultive (généralement pendant huit ou neuf ans). La culture cessée, la famille conserve un vague droit théorique sur cette terre, sans doute parce que c'est elle qui l'a défrichée jadis (ce que les noirs considèrent comme très important à cause de la difficulté du défrichement), mais ce droit se cède aisément, sur demande, quand une autre

famille veut prendre la suite de la culture sur cette terre maintenant abandonnée.

En résumé, on pourrait dire que la nue propriété du sol cultivé reste au village, la propriété usufruitière à la famille qui cultive, tant qu'elle cultive et rien de plus. Insistons du reste sur la *surabondance du sol vierge cultivable*, en Haute Guinée, surabondance qui domine toute la question.

Il faut ajouter qu'*avec la culture commence non seulement la possession usagère du sol par la famille, mais la possession usagère du sol par l'individu même*. En effet, dans chaque famille, il y a d'abord les champs de la famille, puis il y a des lopins de terrain cultivés, qui par une femme de la famille, qui par une autre femme, qui par un frère, qui par un esclave. Les femmes choisissent généralement de petits terrains autour de la carrée, à proximité des cases, dans les sols vagues du village qui ont été débroussaillés jadis quand le village s'est établi et où on jette les ordures. Quant aux esclaves, aux frères, aux neveux qui veulent se créer des revenus indépendants, un petit pécule en foncier, ils débroussaillent et défrichent, pendant le jour libre qu'ils ont par semaine, quelques petits champs autour des grands champs familiaux. Chacun a la possession individuelle de ce champ tant qu'il le cultive. Ainsi s'établit la possession culturale du sol, non seulement par la famille, mais encore par l'individu, la possession proprement individuelle du sol cultivé, comme la possession du sol cultivé par la communauté de famille. *C'est le défrichement qui crée le titre de possession, et c'est l'exploitation qui le conserve, en l'un et l'autre cas.*

J'ajouterai que dans le Fouta-Djallon et dans la Basse Guinée, la propriété semble autrement assise. Quoique nous ne nous occupions ici que de la Haute Guinée, je vais citer à ce sujet quelques lignes d'André Arcin, tirées de son copieux et excellent livre sur la Guinée française : « Supposons, dit-il, page 359, une famille arrivant dans le pays et s'y installant soit de force, soit avec l'autorisation des aborigènes. La terre du village est divisée par le patriarche en un nombre de lots égal au nombre, plus un, d'années nécessaires pour l'assolement du terrain ; s'il doit rester

quatre ans en jachères, cinq lots sont désignés et ils sont défrichés à tour de rôle. Ensuite, dans ces lots, chacun des chefs de famille secondaires reçoit sa part. Au début surtout, lorsque le clan avait toute sa cohésion, il est possible que le partage n'ait pas été stable. Le chef politique et religieux de la tribu donnait à ses enfants ce qu'il lui plaisait et il pouvait faire des divisions nouvelles après chaque récolte, comme le chef des communautés germaines et grecques. Mais, peu à peu, les chefs des familles partielles devenaient plus indépendantes. Chaque partage amenait des discussions et des luttes, si bien que cette opération devint de plus en plus rare et que les familles partielles considérèrent le terrain primitivement désigné comme leur étant acquis définitivement à titre particulier. Ce n'est plus que dans les cas de force majeure que l'on fait aujourd'hui un nouveau partage. Chaque famille a ses fétiches protecteurs dans sa parcelle et elle leur sacrifie tous les ans avant d'ensemencer et de récolter. » André Arcin devrait dire : *dans ses parcelles,* puisque chaque famille a une parcelle dans chacun des cinq lots du terrain communal établis primitivement; en résumé, là, le sol cultivé semble être devenu la propriété définitive de chaque famille, et la propriété familiale absolue du sol cultivé s'être créée aux dépens de la propriété communale. Pourtant il y a le cas de force majeure qui peut amener quelque nouvelle répartition. André Arcin dit autre part (page 325) au sujet du chef de village dans la Basse Guinée : « *Quelquefois il préside au partage des terres de la communauté, jouant le rôle de l'agrimensor romain.* — Il porte alors en soso le nom de Sétakhounyi (celui qui partage les terres). C'est encore lui qui désigne chaque année quelle partie de la terre communale sera défrichée (c'est une formalité, car toutes les familles savent dans quel ordre les lots se succèdent. Cet ordre ne peut être changé que pour de graves motifs). En effet, par suite du mode de culture en jachères, le périmètre cantonal (communal) est divisé en un certain nombre de lots où chaque famille a sa propriété désignée d'avance. Le nombre de ces lots est proportionnel au nombre d'années pendant lesquelles chacun d'eux restera inculte. »

En résumé, ici la terre semble ne pas surabonder, sans doute à cause de la densité de la population, plus grande qu'en Haute Guinée. C'est dans cette direction, je crois, qu'il faudrait chercher la différence du régime d'appropriation foncière familiale en Haute et en Basse Guinée.

Signalons qu'encore plus à l'ouest, sur la côte même de Guinée, chez les Bagaforé, il n'y a de propriété familiale que la case, le jardin qui l'entoure, et le produit des palmiers récoltés par chaque famille. Toutes les cultures se font en communauté de village et, par conséquent, le sol cultivé est la propriété commune, indivise de tout le village. Le riz est la principale culture et la récolte en est partagée entre les familles, au prorata du nombre des membres de chaque famille.

Pour en revenir à la Haute Guinée, quand un champ est approprié soit par le défrichement du sol vierge, soit par l'autorisation de l'ancien possesseur, on le cultive généralement pendant neuf ans. Ainsi, la première année, on y sèmera du riz, la seconde aussi, la troisième du fonio, la quatrième du riz, la cinquième du riz, la sixième des arachides, la septième et la huitième du fonio, la neuvième du riz, puis le champ sera abandonné et son possesseur ira choisir un autre endroit pour remplacer par un sol vierge un sol épuisé.

L'habitation. — Chaque chef de carrée possède sa carrée composée de cases généralement rangées en cercle autour de la cour et entourées d'un enclos, en bambou et en nattes, appelé tapade. Chaque carrée est ainsi isolée des autres et d'autant plus que deux tapades ne doivent jamais se toucher. Dans ces cases, le chef de carrée loge toute sa famille et tout son personnel et généralement il dispose de ses cases comme il veut et à son gré. Cependant, quelquefois, telle case peut appartenir en particulier à tel membre de la famille : ainsi nous verrons plus loin que Karfa Kamara, grand chef de carrée, possède un très grand nombre de cases dans sa carrée et dans son village de culture. Mais à côté des cases qui sont à lui et à lui seul, il y en a quelques-unes qui appartiennent proprement à des membres de sa famille ou même à des esclaves parce que ce sont ces derniers qui les ont construites.

tandis que les cases familiales ont été construites à l'origine de la carrée par toute la famille sous la direction de son chef. Ainsi les cases sont généralement propriété du chef de carrée (c'est-à-dire propriété familiale puisqu'il possède pour toute la famille), mais elles peuvent être aussi quelquefois pécule d'un individu membre de la carrée, propriété particulière de cet individu. — Quant à la cour qui est au centre des cases, elle est propriété de toute la carrée, propriété familiale, cela va sans dire.

Biens mobiliers. — Nous avons fini avec les biens immeubles. Passons maintenant aux biens mobiliers.

Animaux domestiques. — Ils sont, pour la plus grande part, propriété du chef de famille, co-propriété familiale, mais ils sont susceptibles, et encore mieux que les cases et plus généralement, d'appropriation péculiaire ou individuelle. Ainsi Karfa Kamara, comme nous le verrons plus loin, a un troupeau, mais quelques-unes de ses nombreuses femmes possèdent aussi, qui une vache, qui un mouton, qui quelques têtes de bétail données par le mari lui-même par exemple. Notons que le chef de carrée peut posséder lui-même péculiairement du bétail en tant qu'individu privé et c'est sur ce bétail qui est particulièrement à lui qu'il peut faire des dons à ses femmes ou à d'autres. Quant au bétail familial, il ne le possède qu'en tant que représentant de la famille et ne peut en disposer de la même manière, ne devant l'employer que dans l'intérêt de la famille tout entière et non dans son intérêt propre, ainsi pour acheter des femmes aux garçons en âge d'être mariés. — Ainsi le bétail est absolument approprié et de deux manières : par propriété familiale, c'est-à-dire de toute la famille, et par propriété péculiaire de tel ou tel membre de la famille. Notons que *c'est avec le bétail que commence la propriété absolue et définitive pour la famille et pour l'individu*. Elle n'existait pas pour les terres, comme nous l'avons vu, puisque le sol revient à la communauté de village quand ces terres sont abandonnées. Elle n'existait pas non plus pour les cases, puisque le sol sur lequel elles sont bâties revient, si la carrée est abandonnée et les cases détruites, au territoire

commun du village, mais elle existe pour le bétail qui ne soutient aucun rapport avec le sol.

Instruments de travail. — Ils sont propriété du chef de carrée, c'est-à-dire propriété familiale, ou propriété particulière des membres de la famille et des esclaves. C'est ici que les deux propriétés s'équilibrent en importance, car *il y a autant d'instruments de travail possédés péculiairement que d'instruments de travail possédés familialement,* ce qui n'était pas encore le cas ni pour le troupeau dont la plus grande quantité appartient le plus souvent à la famille. Quant au détail de la possession des instruments de travail, nous le verrons plus loin.

Mobilier meublant. — Il y a encore ici *partage entre la propriété de la famille et la propriété péculiaire,* soit du chef de la famille lui-même en tant que membre individuel de la famille, soit de ses autres membres. Les femmes d'un chef de carrée riche ont souvent chacune leur malle. Elles peuvent avoir un hamac, une chaise, un tara, etc. Nous verrons le détail plus loin.

Mobilier personnel. — Le mobilier personnel, ce sont les vêtements, bijoux, grigris, amulettes, etc., toutes choses que l'on porte sur soi. Évidemment ici la *propriété péculiaire* l'emporte sur la propriété familiale ou même reste seule debout, car les vêtements, les bijoux que possède le chef de famille lui-même, il les possède péculiairement, c'est-à-dire pour son utilité ou son agrément personnels et non plus pour l'utilité ou pour l'agrément de toute la famille. Ainsi la propriété péculiaire subsiste seule.

C'est donc le mobilier personnel qui est le plus approprié, le plus absolument approprié pourrait-on dire, et c'est pour cela que, dans un classement historique des propriétés, il devrait figurer en première ligne ou plutôt tout de suite après les objets immédiatement consommables. En effet, la première chose que l'homme ait possédé en propre, c'est d'abord le fruit qu'il vient de cueillir et qu'il porte à sa bouche, le poisson qu'il vient de pêcher et qu'il va dévorer, le gibier qu'il vient d'attraper, mais ensuite et tout de suite après, la seconde propriété bien à lui

qu'il ait eue, c'est l'embryon de costume qu'il porte, le grigri qui le préserve des esprits, la pierre pour lui précieuse qui constitue sa richesse, en un mot le mobilier personnel, tout cela est antérieur comme appropriation à la case, au mobilier meublant, aux animaux domestiques, aux esclaves, aux sols de culture et de pâturage, etc.

N'oublions pas, pour finir cette revue des propriétés, deux catégories de biens qui ne figurent pas dans la nomenclature tourvillienne et qui semblent devoir être rangées parmi les biens meubles : les femmes et les esclaves.

1° *Les femmes.* — Les femmes sont *propriété péculiaire.* Le chef de famille a les siennes, mais pour son usage à lui et non pas pour l'usage de toute sa famille, et ses parents et ses esclaves ont les leurs, toujours comme propriété péculiaire. Du reste, historiquement, il n'en a probablement pas été toujours ainsi. Dans la bande primitive, les femmes devaient être communes, puis les chefs ont dû s'en approprier certaines, puis le droit à la propriété individuelle de la femme a dû passer des chefs à tous. Ce qui semble le prouver, outre de nombreux textes historiques notant des survivances d'un état de choses antérieur analogue, c'est, par exemple, ce que racontent MM. d'Hostaine et d'Ollone dans le livre relatant leur voyage de la Côte d'Ivoire à la Guinée. Si vous avez des relations avec une fille non mariée de certains villages de la forêt, ce n'est pas le père qui a le droit de venir vous demander une indemnité, mais tous les hommes du village. Si elle est mariée, c'est le mari seul. Ainsi il semble que la jeune fille soit, ou plutôt ait été jadis ici, propriété commune du village et qu'elle ne devienne propriété individuelle qu'une fois mariée. Quoi qu'il en soit, la femme, actuellement, est devenue universellement propriété individuelle et péculiaire.

2° *Les esclaves.* — Les esclaves appartiennent généralement au chef de famille, c'est-à-dire à la famille qu'il représente, mais il n'est pas rare aussi qu'ils soient propriété péculiaire, puisque chaque membre de la famille et même chaque esclave peut avoir ses esclaves à lui. Sous ce rapport, il en est des esclaves comme

des bestiaux qui sont généralement propriété familiale, mais qui sont quelquefois à telle femme, à tel neveu, à tel esclave.

En résumé, *l'esclave est le plus souvent propriété familiale, mais il est parfois aussi propriété péculiaire.*

Famille de Karfa Kamara au point de vue de la propriété. — Nous avons fini maintenant de passer en revue, théoriquement, les différentes espèces de propriété, mais pour mieux faire saisir ce qui est propriété absolue et propriété temporaire, propriété familiale et propriété péculiaire, nous allons prendre un exemple concret et passer en revue ce que possède un riche chef de carrée, ainsi que ce que possèdent toutes les personnes qui font partie de sa carrée. Prenons, par exemple, Karfa Kamara, dialonké, chef de la province du Fria, dans le cercle de Faranah. Nous allons le prendre en tant que chef de carrée et propriétaire et énumérer, dans l'ordre suivi plus haut, tout ce qu'il possède et tout ce que possèdent les membres de sa carrée. Ce sera un peu long sans doute, mais ce ne sera pas sans utilité.

Cueillette. — Karfa ne possède rien de ce chef puisque les sols de cueillette et les objets producteurs de cueillette sont seulement appropriés par tribus, cantons et villages.

Pêche et chasse. — *Idem.* Notons que Karfa, mais alors en tant que chef de province, a un certain droit sur tout ce qui se tue dans sa province, particulièrement sur l'ivoire des éléphants.

Sols de pâturage. — Karfa Kamara a un endroit déterminé où il fait conduire son troupeau, et cet endroit, quoiqu'il n'en soit pas proprement propriétaire, ne lui est jamais disputé par les autres chefs de carrée qui ont chacun le leur.

Sol et objets d'arboriculture. — Karfa Kamara possède seulement trois kolatiers, au bord du Niger. Il n'en replante pas et par conséquent ne fait pas d'arboriculture. Un kolatier vaut en moyenne 150 ou 200 francs, c'est-à-dire le prix d'un captif. Du reste, un kolatier ne se vend jamais, mais quand on a une dette et qu'on ne peut la payer autrement, on peut donner un kolatier en paiement. Quant aux dots de mariage, on peut les

payer en kolas si l'on veut, mais jamais en kolatiers. Karfa ne possède ni bananiers, ni palmiers à huile.

Champs cultivés. — Karfa en possède un premier tout près de Faranah : c'est un champ de fonio et d'arachides. Karfa le fait cultiver depuis sept ans et le fera cultiver encore pendant trois ans, puis il prendra une autre place. Quand le champ sera abandonné, n'importe qui pourra s'y installer après permission demandée à Karfa.

Il en possède un deuxième auprès du village de Koudébou. C'est un champ de riz. Il est cultivé depuis six ans et le sera encore pendant trois ans. La première année, Karfa y a semé du riz, la deuxième encore du riz, la troisième du fonio, la quatrième du riz, la cinquième du riz, la sixième des arachides. La septième, il y sèmera des patates ou du fonio, la huitième du mil ou du fonio, la neuvième du riz.

Le troisième champ de Karfa est situé sur le bord du Niger, derrière Koudébou. C'est un champ de riz d'eau que Karfa fait cultiver depuis quatre ans. Cette année-ci, il ne le sèmera pas et, l'année prochaine, choisira un autre endroit à la place de celui-là. Pendant les quatre années où il l'a cultivé, Karfa n'y a fait que du riz d'eau (1903, 1904, 1905 et 1906).

Karfa possède un quatrième champ, de riz de montagne, auprès de Koudébou. Il le cultive depuis sept ans, l'ensemencera encore une année, puis l'abandonnera. Cela fera donc en tout huit ans de culture. Voici ce qu'il y a semé depuis le commencement : la première année, du riz de montagne, la deuxième du riz de montagne, la troisième du fonio, la quatrième du riz de montagne, la cinquième du fonio, la sixième des arachides et du manioc, la septième du riz de montagne.

Cette année (1907), il y sèmera du fonio. L'année prochaine, il abandonnera ce champ et ira choisir un autre endroit.

Habitation. — Karfa Kamara a sa carrée d'habitation à Faranah. Elle comprend 25 cases.

La première case, grande et large, est à lui seul. La seconde lui sert d'habitation pour lui et sa femme préférée. Les deux cases suivantes sont à la première femme épousée par Karfa qui, en

cette qualité, a le pas sur les autres. Quatorze cases servent à loger les autres femmes de Karfa et leurs enfants. La dix-neuvième et la vingtième servent de logement à deux neveux de Karfa que nous retrouverons plus loin, et à leur famille. La vingt et unieme sert de cuisine, la vingt-deuxième aux palabres, la vingt-troisième de magasin. Karfa y met son riz, ses arachides, son sel, son néré, etc. La vingt-quatrième et la vingt-cinquième sont les cases d'entrée et de sortie de la carrée. On a agrandi leurs portes pour en faire des sortes de petites poternes donnant accès à l'intérieur de la cour. Karfa Kamara possède encore une carrée à Souleymania, village du Firia, situé à peu de distance de Faranah, et un village de culture.

La carrée de Souleymania, Karfa ne la possède guère que théoriquement. Elle est composée de deux cases seulement, dans l'une desquelles vit la mère de Karfa, encore existante avec un de ses petits-enfants qu'elle élève. Dans l'autre logent deux femmes de Karfa et leurs quatre enfants. Or, la première case appartient spécialement à la mère de Karfa et la seconde aux deux femmes.

Quant au village de culture de Karfa, il s'appelle Koudébou-Karfa et est situé au nord-ouest de Faranah, à 13 kilomètres. Il contient en tout neuf carrées. Parmi ces carrées il y en a qui appartiennent en pleine propriété à Karfa Kamara, tandis que d'autres, au contraire, ayant été construites par ses neveux et par ses esclaves, appartiennent en fait à ceux-ci. Alors Karfa Kamara n'a plus que la propriété du sol sur lequel sont construites ses cases.

La première carrée contient neuf cases. Là-dessus deux sont réservées à Karfa pour ses passages à son village de culture. Elles servent aussi à loger les Européens de passage.

La troisième case est le logement d'une femme de Karfa et de ses deux enfants. Les six autres servent à loger des esclaves de Karfa.

La deuxième carrée comprend trois cases, une qui appartient à un neveu de Karfa qui a sa principale habitation à Faranah, mais qui vient quelquefois au village de culture, les deux au-

tres servant à loger cinq esclaves de Karfa. La case du neveu appartient spécialement à celui-ci qui pourrait la détruire s'il le voulait sans que Karfa pût y trouver quelque chose à redire.

La troisième carrée a trois cases qui servent à loger un neveu de Karfa et sa famille, neveu habitant exclusivement ce village. Toute la carrée appartient péculiairement au neveu.

La quatrième carrée a quatre cases. Elle est, comme la troisième, habitée par un neveu de Karfa qui la possède en propre et y loge sa famille : ses deux femmes, ses trois enfants, son frère et ses six esclaves.

La cinquième carrée a cinq cases : dix-neuf esclaves de Karfa y habitent, dont cinq hommes, six femmes, deux garçons et six filles. Cette carrée appartient en propre aux esclaves qui l'habitent.

La sixième carrée a quatre cases. C'est le forgeron de Karfa, nommé Krekoura Kamara, qui y habite et qui la possède. Il y loge sa femme, ses trois enfants, son frère, la femme et l'enfant de celui-ci.

La septième carrée a deux cases où logent des personnes libres qui sont de la clientèle de Karfa : deux hommes, deux femmes, un garçon et trois filles. Cette carrée appartient en propre à ces personnes.

La huitième carrée a cinq cases où habitent d'autres personnes libres de la clientèle de Karfa : deux hommes, quatre femmes, quinze garçons et filles. La carrée leur appartient. La neuvième carrée comprend deux cases et est habitée par Kéman Kamara, un neveu de Karfa, qui y loge avec sa famille, c'est-à-dire ses deux femmes et trois frères non mariés. La carrée lui appartient.

En résumé, Karfa Kamara possède théoriquement onze carrées et un nombre énorme de cases. Mais on voit qu'en fait, pas mal de ces carrées et de ces cases sont la propriété péculiaire de ceux qui les habitent et ne relèvent de Karfa qu'indirectement. En revanche, il y en a aussi pas mal qui lui appartiennent directement, surtout les cases de sa principale carrée, celle de Faranah.

Animaux domestiques. — Karfa possède seize bêtes à corne (quatre taureaux, sept vaches, cinq génisses) et neuf moutons, pas de chèvres, une vingtaine de poules et une dizaine de canards.

Instruments de travail. — Karfa donne des dabas aux personnes qui travaillent pour lui, membres de sa famille, esclaves, clients, etc. Il donne un daba par an à chaque membre mâle de sa famille, la même chose à chacun de ses esclaves mâles, un daba par an pour deux ou trois hommes libres de sa clientèle travaillant pour lui. Mais ceux-ci, parents, esclaves clients, possèdent aussi des dabas à eux pour travailler spécialement pour eux. Ceux que Karfa leur donne pour travailler pour lui, sont à lui, donc propriété familiale.

Les instruments pour faire la cuisine (auges, pilons à riz, marmites, calebasses, etc.) sont donnés par Karfa à ses femmes pour qu'elles puissent faire la cuisine ; mais une fois donnés, ils sont possédés en propre par chaque femme et deviennent ainsi propriété péculiaire et non plus familiale : ceci sans doute pour qu'il y ait non pas responsabilité collective des femmes vis-à-vis de l'attirail de cuisine, mais responsabilité particulière de telle ou telle femme vis-à-vis de chaque pièce de cet attirail.

Mobilier meublant. — Karfa Kamara possède un tapis valant 15 francs; deux malles, une de 40 fr., l'autre de 25 fr., huit chaises européennes, un fauteuil européen, un hamac, deux nattes, quatre couvertures. Les chaises valent 10 francs, le fauteuil 15 francs, le hamac 10 francs, les deux nattes 12 fr. 50 chacune, et les quatre couvertures 12 francs l'une.

Remarquons que ce mobilier meublant est à l'usage exclusif de Karfa et ne constitue pas, en somme, une propriété familiale, mais bien une propriété péculiaire du chef de famille. Il pourrait en être autrement en théorie, mais en fait ce n'est pas le cas ici.

Mobilier personnel. — Karfa Kamara possède un paire de bottes valant 10 francs, cinq culottes d'une valeur de 2 fr. 50 chacune, cinq boubous valant de 20 à 50 fr. pièce, trois caftans dont deux de 15 francs et le troisième de 200 francs, trois bonnets de

5 francs chacun, deux paires de pantoufles de 5 francs chacune ; deux paires de sandales, l'une de 15 francs, l'autre de 20 francs. Il possède de nombreux grigris très chers et des bijoux.

Avec le mobilier personnel nous sommes naturellement en plein dans la propriété péculiaire.

Instruments d'attaque et de défense. — Nous entrons là dans une catégorie de biens mobiliers oubliés par la nomenclature (*instruments d'attaque et de défense, femme, esclaves, espèces*).

Karfa possède deux sabres, l'un valant 10 fr., l'autre 5 fr., un fusil à piston qu'il estime 120 francs, une lance qui vaut 15 francs.

Je mettrai dans la même catégorie, un cheval que Karfa estime 600 francs, deux selles, dont l'une vaut 15 francs, l'autre 100 francs, deux mors et bridons valant ensemble 25 francs, un collier de cheval valant 50 francs, etc.

Tout cela est propriété péculiaire du chef de famille.

Femmes. — Karfa en possède trente-quatre, qui lui ont donné à elles toutes quarante enfants. Je n'ai pas besoin de dire que c'est là de la propriété péculiaire, au premier chef.

Esclaves. — Karfa en possède une quarantaine, mais il ne les possède pas péculiairement. Ici, c'est en tant que représentant de la famille qu'il a ces esclaves : *ils sont donc propriété familiale.* Nous verrons plus loin, en plus de ceux-ci, ceux qui sont à côté d'eux, propriété péculiaire de tel membre de la famille.

Espèces. — Karfa Kamara possède environ 200 francs d'argent, en espèces monnayées françaises.

Divers. — Enfin il faut noter la clientèle de Karfa Kamara : d'abord deux familles d'hommes libres, cultivateurs habitant son village de Koudébou et faisant trente personnes, puis le griot (espèce de musicien bouffon) et le forgeron de Karfa Kamara. Griot et forgeron sont des hommes libres, mais Karfa est leur patron, et eux sont ses clients. La famille du griot compte quatre personnes, celle du forgeron huit, ce qui fait en tout une clientèle de quarantre-deux personnes.

La clientèle peut être considérée comme une espèce de pro-

priété pour le patron et sa famille. En ce cas, *c'est une propriété familiale* et non une propriété péculiaire du chef de famille.

Nous venons de passer en revue les biens immobiliers et les biens mobiliers de Karfa Kamara en notant ce qui est d'un côté propriété familiale et de l'autre propriété péculiaire du chef de famille : il nous reste à voir ce que possèdent les membres de la familia ou plutôt de la familia tout entière de Karfa, en commençant par sa mère et en finissant par ses esclaves.

Nous allons donc passer en revue les biens de toute espèce :

1° De sa mère;

2° De ses femmes;

3° De ses fils;

4° De ses filles;

5° De ses frères;

6° De ses neveux;

7° De ses cousins;

8° De ses esclaves;

9° De ses clients.

Biens de la mère. — Elle s'appelle Toromba Oularé et demeure à Souleymania dans la carrée qui, dans son ensemble, est nominalement à son fils; elle y possède les deux cases qui forment son habitation. Elle a de plus deux esclaves, un homme et un femme, valant 400 francs à eux deux, un petit troupeau qui se compose de deux vaches (255 fr. la paire), un veau (25 fr.), une brebis (15 francs). Elle a, en plus, dix poules et coqs.

Elle possède encore dix pagnes valant 65 francs à eux tous, une couverture valant 25 francs, trois petites chaises, un hamac, trois malles, trois marmites, deux chaudrons et quatre calebasses. Tout ce qu'elle possède peut s'évaluer 878 francs.

Biens des femmes. — La première femme de Karfa, Manau Farimau Kondé, possède trois vaches qui lui ont été données par son fils aîné (300 francs), trois chèvres qu'elle s'est achetées (45 francs), deux anneaux d'or donnés par son fils revenant d'être tirailleur (150 francs), quarante pagnes qui lui ont été donnés par Karfa (400 francs), deux bracelets en argent (100 francs), un collier de perles (15 francs), trois nattes (15 francs),

cinq malles (75 francs), six marmites (22 francs), et six calebasses (18 francs). Tout cela fait une valeur de 1.140 francs.

Boudian Kondé, deuxième femme de Karfa, ne possède pas de troupeau. Elle a huit pagnes (55 francs), qui lui ont été donnés par Karfa, deux anneaux d'or (60 francs) également donnés par celui-ci, deux bracelets d'argent (80 francs) *idem*, un collier de perles (10 francs) *idem*. Elle a en plus trois nattes (9 francs), une malle (10 francs), trois marmites (15 francs), cinq calebasses (5 francs). Tout cela lui a été donné par son mari, sauf les calebasses qu'elle a achetées elle-même.

Latau Kamara possède cinq pagnes (35 francs), une ceinture de perles (7 fr. 50), une malle (15 francs), deux marmites (12 fr. 50), et un chaudron (10 francs). Tout cela lui a été donné par Karfa, sauf deux pagnes et la ceinture de perles qu'elle a achetés elle-même.

Marama Oularé possède trois pagnes (15 francs), une ceinture de perles (3 francs), une marmite et un chaudron (10 francs). Karfa a donné le tout, sauf la ceinture de perles.

Mantané Mara a six pagnes (30 francs), une marmite et trois calebasses valant 8 francs. Tout a été donné par le mari, sauf un pagne acheté par la femme et trois calebasses.

Koumba Kissi possède quatre pagne (20 francs), une marmite et quatre calebasses (7 francs). Tout a été donné par Karfa sauf un pagne et les quatre calebasses achetées par la femme.

Tenin Kamara possède cinq pagnes (25 francs), deux marmites et trois calebasses (8 francs). Les calebasses ont été achetées par la femme, le reste donné par Karfa Kamara.

Kalou Kanko Kera possède six pagnes (30 francs), deux anneaux d'or (95 francs), un bracelet d'argent (30 francs), un chaudron (10 francs). Tout cela a été donné par Karfa.

Bomba Kamara possède trois pagnes (8 francs) donnés par Karfa et une ceinture de perles (1 franc) qu'elle s'est achetée.

Deloba Yora possède quatre pagnes (20 francs) et deux anneaux d'or (100 francs). Tout cela donné par Karfa.

Koria Koudé possède six pagnes (30 francs) et quatre anneaux d'or (100 francs), donnés par Karfa.

Boulou Yaï Mansaré possède une vache et un veau (185 francs), sept pagnes (35 francs), deux anneaux d'or (60 francs), une ceinture de perles (3 francs), deux bracelets d'argent (40 francs), deux marmites (8 francs). Tout cela a été donné par Karfa, sauf la ceinture de perles et les bestiaux. Boulou Yaï Mansaré s'est procurée ceux-ci en faisant un petit champ de riz pour elle-même, en dehors du temps de travail qu'elle doit à son mari, et en en vendant le produit. Avec ce produit, elle s'est achetée une vache qui lui a donné un veau.

Finada Oularé possède cinq pagnes (25 francs), un anneau d'or (45 francs), un chaudron et un marmite (15 francs). Les pagnes ont été achetés par la femme, le reste donné par Karfa.

Manti Samoura possède quatre pagnes (26 francs), une ceinture de perles (3 francs), un chaudron et une marmite (13 francs). Tout cela a été donné par Karfa, sauf deux pagnes et la ceinture de perles achetés par la femme.

Madina Samoura possède six pagnes valant 30 francs, une épingle d'argent (5 francs), une ceinture de perles (5 francs), un bandeau de perles (4 francs). Tout cela a été donné par Karfa, sauf les perles.

Foré Kondé possède d'abord un troupeau : deux vaches, un veau, un bouc, une brebis (en tout 320 francs) qui lui ont été donnés par sa mère. Ensuite elle a huit pagnes (40 francs), deux anneaux d'or (60 francs), quatre bracelets d'argent (100 francs), une ceinture et un bandeau de perles (7 francs), une épingle d'argent (5 francs), trois marmites et huit calebasses (qui font 31 francs), enfin elle possède aussi un petit esclave qui lui a été donné par sa mère, valant 200 francs.

L'esclave et les bestiaux proviennent donc de la mère de Foré Kondé; les bijoux d'or et d'argent de Karfa. La femme, elle, s'est acheté cinq pagnes (25 francs), les perles (7 francs) et les calebasses (8 francs), soit une propriété totale de 763 francs.

Tacouba Yora possède cinq pagnes (17 fr. 50), deux anneaux d'or (60 francs), une filière d'ambre (40 francs), une ceinture et un bandeau de perles (7 francs), une marmite, un chaudron et six calebasses (20 francs). Tout a été donné par Karfa, sauf trois

pagnes achetés par la femme (7 fr. 50), ainsi que les perles (7 francs) et les calebasses (6 francs). Valeur totale des biens de Tacouba Yora : 144 fr. 50.

Ariéné Daramé est la fille du chef de village de Médina (c'est un homme riche, et sa fille est une des plus riches femmes de Karfa). Elle possède deux petits esclaves, valant chacun 200 francs. Ils avaient été donnés dans la dot par Karfa au père de la jeune fille, et celui-ci les a donnés à sa fille. Elle possède ensuite vingt pagnes valant 120 francs, huit ont été donnés par Karfa et douze achetés par la femme. Elle a quatre anneaux d'or valant en tout 170 francs, deux ont été donnés par Karfa, deux achetés par Ariéné Daramé elle même, deux bracelets d'argent (100 francs) donnés par Karfa, trois bagues d'argent (15 francs) dont une donnée par Karfa et les deux autres achetées par la femme ; une paire de chaînettes en argent se mettant à la cheville et valant 60 francs ; une de ces chaînettes a été donnée par Karfa, l'autre achetée par la femme ; un bandeau de perles (5 francs) acheté par la femme, une ceinture de perles (5 francs) achetée par la femme, cinq mouchoirs de soie (25 francs), dont deux donnés par Karfa et achetés par la femme, une somme de 150 francs en espèces que la femme s'est procurée (déshonnêtement) pendant une absence de Karfa, quatre malles valant 70 francs données par Karfa, cinq marmites (20 francs) données par Karfa, trois calebasses (9 francs) dont une donnée par Karfa et deux achetées par la femme. Cela fait en tout une valeur de 1.150 francs.

Patouma Touré est pauvre. Elle possède trois pagnes (15 francs), un bandeau de perles (4 francs) et un chaudron (10 francs), tout cela donné par Karfa.

Kali Kamara possède cinq pagnes (17 fr. 50), deux anneaux d'or (80 francs), une ceinture de perles (1 franc). Là-dessus, elle a acheté un pagne (2 fr. 50), un des anneaux d'or (20 francs) et la ceinture de perles (1 franc). Le reste lui a été donné par Karfa.

Fatouma Kamara possède cinq pagnes (25 francs), deux anneaux d'or (60 francs), trois bagues en argent (15 francs),

un bandeau de perles (4 francs), une ceinture de perles (1 franc) et une malle (5 francs). Sur les cinq pagnes, trois ont été donnés par Karfa et deux par le père de Fatouma Kamara à sa fille. Sur les deux anneaux d'or, un a été donné par Karfa et un par le père. Les bagues en argent et le bandeau de perles ont été donnés par Karfa, la malle par le père. Enfin la ceinture de perles (1 franc) a été achetée par la femme.

Tenin Kamara possède trois pagnes (15 francs), deux bracelets d'argent (30 francs), une bandeau de perles (4 francs), une ceinture de perles (1 franc), un chaudron (10 francs), deux marmites (8 francs), cinq calebasses (5 francs). Cela fait une valeur totale de 73 francs sur laquelle 15 francs d'objets ont été achetés par la femme et le reste donné par Karfa.

Dalafi Kamara est actuellement la femme favorite de Karfa. Elle possède un petit troupeau : deux vaches (575 francs), une génisse (50 francs), un veau (25 francs) et neuf moutons (95 francs). Tout cela lui a été donné par son premier mari qui était un Européen. Après le départ de celui-ci, elle épousa Karfa Kamara. Elle possède neuf pagnes (45 francs) dont cinq donnés par le premier mari et quatre par Karfa, deux anneaux d'or, dont un de 60 francs, donné par le premier mari et un de 40 francs donné par le second, quatre bracelets en argent (80 francs) donnés par le premier mari, un collier en argent (30 francs) *idem*, deux bagues d'argent et deux épingles d'argent (22 francs) données par Karfa, un collier de perles (10 francs) et un bandeau de perles (4 francs) donnés par Karfa, une malle (15 francs) donnée par le premier mari, une chaudron (10 francs) donné par Karfa.

Tout cela fait une valeur totale de 761 francs.

Nous voici au bout de l'analyse de ce que possèdent, comme propriété particulière, les femmes de Karfa. Il en résulte que les *femmes peuvent posséder en pécule des esclaves, du bétail, des objets meublants, des bijoux, sans compter leurs ustensiles de cuisine et leurs vêtements*. Les plus riches femmes de Karfa possèdent tout cela, les plus pauvres ont au moins leurs vêtements, quelques malheureux bijoux en perles de verre par exemple

et leurs outils pour faire la cuisine. Quant à la façon dont elles se procurent ces divers objets, nous avons vu que c'est le mari qui leur en donne la plus grande partie, objets chers ou objets usuels. *La famille de la femme, quand elle est riche, la dote aussi parfois au moment du mariage, mais généralement en prenant cela sur ce qu'a payé le futur*, si bien que c'est encore le mari qui, en définitive, a donné ici. Enfin quelques femmes, plus courageuses que les autres, prennent de temps en temps sur leur repos pour faire un petit champ de riz ou de tabac et, avec le produit, elles s'achètent des bestiaux ou de l'or. Quelques autres doivent une richesse relative à une cause accidentelle, à un premier mariage par exemple, ou bien même à une conduite déshonnête pendant l'absence du mari, conduite qui leur permet d'amasser de l'argent. Mais finalement les deux sources principales du pécule pour la femme mariée sont, par ordre d'importance : 1° les cadeaux du mari ; 2° le travail qu'opère la femme par elle-même à ses moments perdus. Quant à la conduite déshonnête de la femme pour se procurer de l'argent, elle est rare, car le mari trompé a le droit de battre sa femme et de la renvoyer à sa famille, en se faisant restituer la dot qu'il a payée pour l'épouser. Néanmoins le cas se produit quelquefois sans que le mari punisse la femme.

Il nous faudrait maintenant examiner le pécule des enfants, fils et filles de Karfa Kamara, du moins des plus âgés qui, seuls, sont en mesure d'en posséder : ainsi un des fils de Karfa a été tirailleur et s'est enrichi puisqu'il a pu faire cadeau à sa mère de têtes de bétail et de bijoux, mais cette énumération deviendrait fastidieuse, et il suffit de dire que fils et filles peuvent posséder tout ce qui constitue un pécule.

Passons aux frères et aux neveux : Karfa Kamara ne possède plus de frères, ils sont tous morts, mais il a des neveux qui habitent dans sa carrée de Faranah et dans son village de culture et font partie de sa communauté familiale, pas tous ses neveux du reste, — car quelques-uns se sont établis à part et vivent indépendants, — mais la plupart. Examinons la propriété péculiaire de ces derniers.

Faisons d'abord cette remarque, c'est que ces neveux, s'ils font partie de la communauté familiale de Karfa, ne font pas partie de la communauté de travail de la famille. En effet, nous allons voir qu'ils ont leurs ressources indépendantes de Karfa et ne doivent sur ses champs que dix-huit jours de travail par an. C'est là la différence, très importante, qui sépare les Dialonkés (Karfa est un Dialonké) des Malinkés et des Kissiens. Tandis que chez ces derniers tous ceux qui font partie du cercle familial (frères, fils, neveux, femmes esclaves), en un mot tous, *sauf les clients*, doivent cinq jours sur six de travail à la famille, aux champs familiaux et, en revanche, sont nourris et entretenus par celle-ci ; chez les Dialonkés, le lien qui lie les neveux et les esclaves à la famille semble beaucoup plus relâché. Les neveux, par exemple, devront dix-huit jours de travail seulement par an à Karfa et à la famille, mais, d'autre part, devront se procurer eux-mêmes leur nourriture et leur entretien. Les esclaves ne devront que trois jours de travail par semaine à Karfa, mais en revanche vaqueront eux-mêmes à l'obtention de leur nourriture et à leur entretien. En un mot, neveux et esclaves chez les Dialonkés sont traités comme les Malinkés et les Kissiens ne traitent que leurs clients qui se rattachent à la famille par le lien de la clientèle, mais doivent se nourrir et s'entretenir eux-mêmes. Les neveux de Karfa sont donc placés plutôt sous le régime de la clientèle que sous celui de la famille, tandis que ses femmes et ses fils, eux, lui doivent leur cinq jours de travail sur six, comme chez les Malinkés et les Kissiens.

Voici d'abord *Kanda Kamara* qui occupe au village de culture de Karfa une case qui lui a été prêtée, mais non donnée par celui-ci. Kanda Kamara fait le métier de dioula. Actuellement il est parti pour Konakry avec six cents boules de caoutchouc. Il a deux femmes, trois enfants et un esclave homme.

Samba Kamara habite à Faranah, dans la carrée principale de Karfa et il occupe une case qui appartient à celui-ci. C'est un cultivateur. Il va au village de culture de Karfa pour travailler la terre, il travaille ses propres champs et aussi ceux de Karfa sur lesquels il doit dix-huit jours de travail par an en six fois.

c'est-à-dire trois jours chaque fois. Les dix-huit jours de travail, c'est sa redevance au chef de famille qui le loge. Samba Kamara a quatre enfants, quatre femmes, trois esclaves hommes, un esclave femme et deux esclaves enfants. Malgré cela, Karfa dit qu'il est obligé de le nourrir souvent, lui et sa famille, car il n'arrive pas à se suffire et quand ils n'ont plus de riz ils viennent lui en demander et il est obligé de leur en donner (voilà les avantages de la clientèle). Ce Samba Kamara est le fils d'un frère aîné de Karfa et de la première femme de Karfa qui a d'abord été la femme de son frère aîné.

Moussa Kamara, troisième neveu, habite dans la carrée de Karfa à Faranah. Sa femme est morte. Il a quatre enfants dont un malade et pas d'esclaves. Il n'est pas riche. C'est un cultivateur. Il travaille pour se nourrir. Il travaille quelquefois pour Karfa, qui alors lui donne la nourriture pendant tout le temps que dure ce travail.

Keman Kamara, quatrième neveu, habite le village de culture de Karfa à Koudébou. Il y occupe trois cases qui sont à lui. Il a trois femmes et trois enfants, pas d'esclaves. C'est un cultivateur et il travaille la plupart du temps pour lui. Pourtant il doit à Karfa dix-huit jours de travail par an en six fois. Keman Kamara, en revanche, participe à la distribution générale de riz et de viande de bœuf que fait Karfa, quand il fait commencer annuellement le travail aux champs. De plus, il est nourri lui et sa famille pendant les dix-huit jours qu'il travaille avec celle-ci pour Karfa.

Karfa Kamara, cinquième neveu, portant le même nom que son oncle, habite le village de Koudébou, où il occupe quatre cases qui lui appartiennent. Il a deux femmes, quatre enfants, deux esclaves hommes, deux esclaves femmes, deux jeunes filles esclaves. Il possède un cheval. C'est un cultivateur qui fait ses champs, à part ceux de Karfa, sauf les dix-huit jours de travail qu'il doit à celui-ci par an avec sa famille et ses esclaves. Pendant ces jours-là, ils sont tous nourris par Karfa et reçoivent même des kolas et du tabac.

Baudiongou Kamara, sixième neveu, habite le village de Kou-

débou où il occupe une case qui lui appartient en propre. Il a une femme et une fille, pas d'esclaves. C'est un cultivateur qui doit à Karfa les dix-huit jours de travail par an, aux mêmes conditions que les autres neveux.

Binti Kali Mara, fils d'une sœur de Karfa, a quatre femmes, deux filles, deux frères dont l'un est célibataire et dont l'autre a une femme et une fille. — Il possède aussi deux esclaves femmes : en tout treize personnes dans sa carrée. C'est un cultivateur qui habite à Koudébou et y occupe trois cases qui sont à lui. Il doit à Karfa le travail six fois par an, avec toute sa famille, mais seulement un jour chaque fois, *soit six jours en tout et non plus dix-huit jours*. Cela vient de ce qu'étant seulement fils de sœur de Karfa et non pas fils de frère, il n'est pas considéré comme un parent, mais comme un simple client. Dès lors, il rentre dans le droit de ceux-ci. Du reste, pendant ses six jours de travail avec toute sa familia sur les terres de Karfa, celui-ci le nourrit, lui et ses travailleurs.

Passons maintenant aux esclaves de Karfa et à leur propriété péculiaire. — Nous serons amenés, en traitant cette propriété, à traiter aussi de la question du salaire. Du reste, cette question a commencé à être traitée avec la famille même de Karfa, avec ses neveux, dont nous venons de voir les obligations et les droits. Elle va se poser plus fortement encore avec les esclaves.

Karfa possède une quarantaine d'esclaves en trois familles : la première est celle de *Manti Karfa* qui est un captif de case. — Il faut dire tout de suite que, chez le noir de Guinée, il y a deux espèces d'esclaves, *le captif dit de case* et *le captif dit de guerre ou de traite*. Le captif de traite est le captif nouveau, le captif qu'on vient d'acheter. Il peut être revendu par son maître, tandis que le captif de case qui est fils du captif de traite ou d'un captif de case ne peut être vendu. — A la première génération le captif de traite devient donc captif de case. C'est là un point important. Ajoutons que le captif de case est considéré comme faisant partie de la famille et, comme tel, est généralement très bien traité. Il vit du reste, quand son maître n'est pas un gros chef, absolument de la même vie que celui-ci.

Donc Manti Karfa est un captif de case, ou esclave de premier rang. Il demeure dans le village de culture de Karfa à Koudébou et y occupe six cases qui sont à lui.

Sa famille comprend huit personnes, deux femmes, trois enfants, sa mère, un esclave homme. Ainsi, comme nous l'avions déjà dit, un esclave peut posséder lui-même des esclaves, comme il possède un troupeau, des champs, de l'argent, etc. — De plus, Karfa lui a confié pour les faire travailler sept esclaves nouveaux de traite ou captifs que nous retrouverons tout à l'heure.

Manti Karfa est un cultivateur. Il possède d'abord un petit troupeau (deux bœufs, une vache, cinq chèvres), puis ses champs.

Il travaille trois jours par semaine pour Karfa. C'est là sa redevance d'esclave (cent cinquante-six jours par an). Naturellement, ces jours-là, il travaille pour Karfa avec toute sa familia. Les quatre autres jours de la semaine, il travaille pour lui-même, pour se procurer sa nourriture et celle de ses gens. Karfa Kamara ne lui doit rien pour celle-ci, puisqu'il lui laisse le temps de travailler pour se nourrir. Mais il lui donne de temps en temps un vêtement.

La condition des esclaves cultivateurs, on le voit, n'est donc pas dure, pas plus que celle des captifs de case non cultivateurs. C'est du reste parmi ses captifs de case et non parmi les membres de sa famille que Karfa choisit son intendant général.

Nous avons dit plus haut que les captifs de case ne peuvent être vendus et ainsi rejetés hors de la famille qui les possède. En revanche, la loi indigène ne permet ni aux captifs de traite ni aux captifs de case, — c'est-à-dire en général à aucun esclave — de se racheter, quel que soit le degré de richesse auquel il puisse être parvenu. Mais les Français ont changé cela et désormais tout captif peut quitter son maître avec ou sans rachat. Cependant la jurisprudence actuelle des commandants de cercle admet généralement que l'esclave qui veut quitter son maître sans en être maltraité et sans avoir aucune raison spéciale à fournir, doit indemniser celui-ci et lui verser sa valeur (150 ou 200 francs). Ainsi les Français, en même temps qu'ils ont pro-

hibé par les peines les plus sévères le trafic des esclaves (vente ou achat), ont fait passer dans les mœurs indigènes le droit pour celui-ci de se racheter — et ont même en fait imposé souvent aux maîtres la libération de leurs esclaves sur simple demande de ceux-ci, sans aucune indemnité.

La deuxième famille d'esclaves que possède Karfa Kamara est celle de *Négué Limba*. — C'est un captif de case qui demeure au village de culture de Karfa et y occupe deux cases qui sont à lui. Il a une femme, un fils et un frère marié mais sans enfants — en tout une carrée de cinq personnes. Il ne possède pas de bétail, mais fait des champs. Il travaille trois jours par semaine pour son maître et quatre jours pour lui-même, comme le précédent, et doit subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille.

La troisième famille d'esclaves que possède Karfa est celle de *Biana 'Moussa* qui habite à Koudébou et y occupe cinq cases qui sont à elle. Biana Moussa a deux femmes, deux fils, six filles, deux frères mariés, mais sans enfants. Enfin quatre autres esclaves de Karfa, dont deux vieilles femmes, habitent avec lui, ce qui fait dix-neuf personnes.

Biana Moussa est un cultivateur. Il n'a pas de bétail. Il doit à Karfa ses trois jours de travail par semaine avec toute sa famille. C'est du reste, dit Karfa Kamara, un paresseux.

Nous avons dit plus haut que Karfa Kamara possédait sept captifs de traite ou esclaves nouveaux acquis par lui avant l'arrivée des Français dans le pays (c'est-à-dire avant 1893) et qu'il les avait confiés pour les faire travailler à un captif de case, Manti Karfa. Ils font partie de la carrée de celui-ci et comme tels travaillent trois jours par semaine pour Karfa Kamara avec Manti Karfa et sa famille. Les quatre autres jours, ils travaillent pour Manti Karfa, qui en revanche doit les nourrir et les habiller et peut les marier entre eux.

Ces captifs de traite ont à eux péculiairement :

1° Les habits qu'on leur a donnés ;

2° Leurs grigris, bracelets en cuir, bagues en cuivre, couteaux, ceintures, musettes, sacs, etc. ;

3° Leurs femmes, quand ils sont mariés.

Quant aux cases où ils habitent, elles appartiennent à Manti Karfa. Il y a parmi ces esclaves un couple marié sans enfants et cinq hommes célibataires.

De même, parmi les quatre esclaves de Karfa qui habitent avec Biana Moussa, il y en a deux qui sont des captifs de traite : ce sont deux hommes âgés, un veuf et un célibataire. Ils font partie de la carrée de Biana Moussa, travaillent avec celui-ci trois jours par semaine pour Karfa Kamara et trois jours pour Biana Moussa et sont entretenus par celui-ci.

J'ai dit plus haut que, d'après la coutume indigène, les captifs de traite pouvaient être revendus. Mais les Français, en prohibant la vente et l'achat des esclaves, ont mis en fait les captifs de traite sur le même pied que les captifs de case qui, eux, ne peuvent être revendus.

Nous en avons fini avec les esclaves et leur propriété, mais il nous reste à voir celle des hommes libres qui sont sous la clientèle de Karfa Kamara. Karfa possède, dans son village de culture de Koudebou, deux familles d'hommes libres, ses clients, qui y habitent.

Il y a d'abord celle de *Soulé Diakite,* cultivateur. Il occupe cinq cases et a vingt personnes avec lui. *Bokary,* chef de la deuxième, a trois femmes et cinq fils. C'est un cultivateur. Il occupe trois cases; il n'a ni esclaves, ni bétail.

Les cases occupées par ces familles sont à elles et non à Karfa, car elles les ont construites. Soulé Diakité et Bokary doivent à Karfa le travail sur ses champs avec toute leur carrée six fois par an, mais un jour seulement chaque fois, ce qui ne fait que six jours en tout. Karfa les nourrit pendant ces jours de travail, leur donnant du riz, de la viande, du sel, des kolas, du tabac, etc. En dehors de cela, ils travaillent pour eux-mêmes et ne doivent rien d'autre à Karfa.

Notons que Binti Kali Mara, fils de sœur de Karfa, que nous avons vu plus haut, considéré non comme un parent de celui-ci, mais comme un simple client, prend place à côté de Soulé Diakoté et de Bokary.

En résumé, la carrée de Karfa offre, au point de vue du travail

sur les champs familiaux, trois catégories de personnes : 1° les femmes et les enfants de Karfa qui doivent cinq jours de travail sur six au chef de famille et sont, en revanche, complètement entretenus par celui-ci ; 2° les esclaves, qui doivent trois jours de travail sur six aux champs familiaux, mais se nourrissent et s'entretiennent eux-mêmes, grâce à leur travail des trois autres jours ; 3° les proches parents ou neveux, fils de frères qui travaillent seulement dix-huit jours par an pour lui et ne sont nourris que pendant ces dix-huit jours ; 4° les clients, parents éloignés ou étrangers, qui ne travaillent que six jours par an pour Karfa et ne sont nourris que pendant ces six jours.

En réalité, il n'y a que la première catégorie qui fasse partie de la carrée aussi bien au point de vue travail qu'au point de vue familial. Les trois autres catégories (esclaves, neveux, clients) ont leur travail principal et leurs ressources alimentaires en dehors de la carrée et en font partie au point de vue familial seulement.

Nous avons déjà dit qu'il n'en était pas de même chez les Malinkés et les Kissiens et nous les verrons en détail plus loin. Là, les femmes, les fils, les frères, les neveux, les esclaves travaillent cinq jours sur six sur les champs familiaux et, en revanche, sont complètement entretenus par la famille. Les clients seuls, tout en en faisant partie au point de vue familial, ont leurs ressources alimentaires en dehors d'elle.

Avant de quitter la carrée de Karfa Kamara, ajoutons encore qu'il a dans sa clientèle un forgeron et un griot. Pour le forgeron nous avons analysé sa situation, au chapitre Travail, comme forgeron dépendant, et nous n'avons pas à y revenir. Quant au griot, il s'appelle *Mamadi Keli*. Il habite à Faranah dans une carrée indépendante. Célibataire, il vit avec sa mère et deux frères également non mariés. Il possède un petit troupeau (deux bœufs, une vache) et ne fait pas de champs. Il n'exerce donc que son métier de griot qu'il fait avec ses frères.

Karfa leur donne la nourriture et l'habillement. Tous les jours ils viennent manger chez lui à ses côtés. En revanche, ils lui font de la musique toutes les fois qu'il le désire et quand il

est en voyage, l'accompagnent en jouant du balafon ou de la guitare.

En dehors de ces rapports avec Karfa, ils vont faire ce qu'ils appellent des salutations aux gens riches du pays, aux gros chefs de carrées. Celui qui est ainsi salué accepte la musique, donne un mouton et des kolas. Quelquefois il se récuse. Le métier, paraît-il, rapporte beaucoup.

Les griots servent aussi aux commissions de leur patron, comme le forgeron.

Nous avons fini de passer en revue les personnes dépendant de Karfa Kamara, faisant partie de sa carrée, avec leur propriété particulière. Mais nous savons déjà que tous les parents de Karfa ne dépendent pas de lui : ainsi un de ses neveux, fils de frère, *Zoumani Kamara,* a quitté Karfa, l'année dernière, pour fonder une carrée à part à Faranah et y vivre indépendant. Il a avec lui cinq femmes, trois fils, deux filles, un frère célibataire qui l'a suivi, une esclave femme, soit en tout treize personnes. Le seul désir de l'indépendance, le seul vouloir d'être chef de carrée à son tour, a poussé Zoumani Kamara à cet établissement. D'autres parents de Karfa Kamara, proches ou éloignés, sont dans le même cas. Néanmoins la carrée de Karfa Kamara groupe encore deux cent dix-sept personnes. Il est vrai que c'est celle d'un chef de province.

Famille de Sayon Kamara, au point de vue de la propriété. — Nous allons maintenant examiner, au même point de vue de la propriété, quelques familles autres que celles de Karfa Kamara. Cet examen, en effet, nous donnera quelques détails nouveaux sur la situation des choses et des gens en Guinée française. Prenons, par exemple, la carrée de Sayon Kamara. Sayon Kamara est un Dialonké comme Karfa Kamara, chef de carrée à Faranah. Nous allons examiner ses propriétés et celles des personnes de sa carrée.

Sayon Kamara a sept femmes, cinq enfants, deux esclaves (un homme âgé et une jeune fille), enfin un frère marié sans enfants.

Sayon ne possède ni kolatiers, ni orangers. Il avait un troupeau, mais il l'a donné à sa mère qui ne demeure pas avec lui, appartenant à une autre carrée. Il fait des champs. Il en possède deux au bord du Niger, un où il sème cette année du fonio, un autre où il sème du riz. Sayon Kamara fait travailler à ces champs toutes ses femmes (moins sa favorite) et ses deux esclaves. Quand tout le monde est aux champs, c'est Sayon Kamara qui dirige lui-même et surveille le travail, mais quand il n'est pas là, c'est le vieil esclave Samba Kourouma qui le remplace; notons ce trait de mœurs : Sayon ne se fait pas remplacer comme directeur du travail par la plus âgée de ses femmes, mais par le plus ancien de ses esclaves. De même, chez Karfa Kamara nous avons vu que l'intendant, surveillant de la culture et distributeur des grains, était un esclave.

Sayon Kamara a des ressources accessoires : d'abord il sert de représentant au chef de province, Karfa Kamara, dont il n'est du reste pas parent et cette fonction lui rapporte de beaux cadeaux. Ensuite, au moment du paiement, de l'impôt à l'administration française (février, mars), il envoie son frère et ses esclaves recueillir du caoutchouc dans la brousse. Il les y envoie même encore une autre fois dans l'année, cela pendant vingt jours de suite chaque fois. Cette cueillette lui rapporte 65 francs chaque fois, soit 130 francs annuellement. Du reste, presque tous les indigènes s'y livrent au moment de l'impôt. Ils ne le faisaient pas jadis, mais depuis que le caoutchouc est recherché avec une telle avidité et payé à si haut prix par les commerçants européens, on va le récolter usuellement dans la brousse pour payer l'impôt.

Voilà les ressources de Sayon Kamara et ses propriétés. Examinons maintenant celles de chaque personne de sa carrée.

Teni Tatara la première femme de Sayon Kamara, possède cinq pagnes (50 francs), des bijoux d'or (25 francs) et d'argent (20 francs), une filière d'ambre (45 francs), un bandeau de perles (3 francs), une malle (15 francs), une marmite et un chaudron (25 francs), trois poules (3 francs).

Les pagnes, le bracelet d'argent, la filière d'ambre, le ban-

deau de perles, la marmite et le chaudron lui ont été donnés par son mari, mais c'est elle-même qui a acheté son anneau d'or, sa malle et ses poules (en tout 43 francs). Elle l'a fait en cultivant pour elle un petit champ d'arachides, non loin de la carrée et en allant vendre au marché sa récolte. Elle a fait aussi un petit champ de coton dont elle a fait filer le produit par le tisserand et elle a donné l'étoffe à son mari, pour qu'il s'en fasse un boubou. D'après Sayon, les femmes dialonkées doivent à leur mari cinq jours de travail sur six. Le sixième jour, elles peuvent, à leur choix, se reposer ou travailler pour leur compte.

Au sujet des pagnes (grandes pièces d'étoffe qui servent de vêtement aux femmes) Sayon Kamara en fait une distribution à ses femmes aux trois grandes fêtes de l'année, au Ramadan, à la fête Douki et à la fête Dioubendé. A chacune de ces fêtes, il donne quatre pagnes à chaque femme. Chacune de celles-ci en reçoit donc 12 par an. Les pagnes de Teni Iatara proviennent de ces distributions.

Poré Samoura, seconde femme de Sayon, possède cinq pagnes (55 francs), dont trois donnés par le mari et deux acquis par elle, un bracelet d'argent (15 francs), une filière d'ambre de 35 francs, un grosse perle ronde de 5 francs, un collier et un bandeau de perles faisant 7 francs, un mouchoir de tête de 2 francs, une malle de 10 francs, une marmite et un chaudron (15 francs), cinq calebasses (10 francs), quatre poules (4 francs). Tout cela fait une valeur de 158 francs. Là-dessus elle a acheté pour 32 francs et son mari lui a fait cadeau du reste. Poré Samoura travaille un peu pour elle : elle fait quelques arachides et un peu de riz à part.

Koria Oulari possède à peu près la même chose que les femmes précédentes : des pagnes pour 35 francs, des bijoux pour 69 francs, une malle de 15 francs, des ustensiles de cuisine pour 15 francs, deux poules (2 francs), en tout 139 francs. Là-dessus elle a acheté elle-même pour 49 francs de ces objets. Elle fait de petits champs de patates, de riz d'eau, d'arachides et presque toutes les femmes dialonkées, dit Sayon, font comme

elles. Quant aux femmes malinkées, elles ont la spécialité de faire de petits jardins où elles font pousser des oignons et des épinards qu'elles vendent au marché.

Minata Samoura possède pour 86 francs d'objets.

Moussokoura Samoura en possède pour 236 francs. Elle a été la femme d'un Européen avant d'être celle de Sayon Kamara et son premier mari lui a laissé pour 160 francs de bijoux d'or et d'argent. Elle fait aussi de petits champs pour elle-même.

Minata Oulari possède pour 201 francs d'objets. Elle en a acheté pour 45 francs, avec son argent.

Diendi Samoura n'en possède que pour 76 francs. Elle aussi fait de petits champs.

Passons aux esclaves. *Samba Kourouma*, le vieil esclave, possède à lui les deux cases où il loge et qu'il a construites auprès des champs de son maître. Il a des vêtements dont Sayon évalue la valeur à 25 francs. Parmi ces vêtements, les uns lui ont été donnés par son maître, les autres ont été achetés par lui-même. Il possède en outre quelques poules qu'il s'est achetées, un petit champ de manioc, un petit champ de riz et un petit champ de foins qu'il s'est fait. La récolte de ces trois champs peut valoir annuellement 35 francs

Samba Kourouma travaille cinq jours sur six pour Sayon. Le sixième jour il se repose ou travaille pour lui-même. En revanche, c'est Sayon qui nourrit Samba : celui-ci vient deux fois par jour à Faranah pour manger avec son maître. Quant à l'habillement, Sayon en fournit la moitié. En plus, si Sayon tue un bœuf, il doit en donner la tête à Samba ; — il lui doit encore un fusil à pierre pour surveiller et protéger ses champs, chasser les voleurs et les singes, un sabre, une hache, une matchette, un daba par an. Mais tous ces objets fournis par le maître doivent servir seulement pour les cultures du maître. Pour ses cultures à lui, Samba Kourouma doit se procurer ses outils.

Enfin Sayon doit fournir une femme à son esclave et payer sa dot. Généralement on achète une captive de 150 ou 200 francs qu'on donne à l'esclave. Les enfants qui peuvent survenir seront captifs de case et appartiendront à Sayon.

En revanche, Samba Kourouma doit apporter le bois sec qui est nécessaire à la carrée de son maître pour faire la cuisine et chauffer. Si Sayon fait une construction, Samba est tenu de venir y travailler. Il fait les commissions de Sayon. S'il tue une bête, il en donne une cuisse à son maître. S'il tue un éléphant, il lui doit les deux défenses.

En résumé, la différence qu'il y a entre l'esclave de Sayon et ceux de Karfa Kamara, c'est que ceux-ci ne doivent à leur maître que trois jours de travail sur six, ont trois jours de travail à eux, mais doivent se procurer leur nourriture. L'esclave de Sayon doit cinq jours de travail sur six, n'a qu'un jour libre à lui, mais est nourri par son maître. C'est donc la coutume malinkée qui domine chez Sayon Kamara quoiqu'il soit lui-même Dialonké.

Quant à la jeune fille esclave, Fatouma Kamara, Sayon l'a donnée à sa mère, mais elle lui reviendra à la mort de celle-ci. En attendant, Fatouma sert la mère qui l'habille et la nourrit.

Voyons maintenant la situation du frère que Sayon Kamara a chez lui. Ce *Solémani Kamara* est cultivateur, il travaille pour lui-même : il fait du riz, des arachides, du fonio, du manioc, des patates, ce qui lui permet de se nourrir avec sa femme. Sayon ne lui donne que le logement et quelques habits. Tout ce que Solémani Kamara et sa femme doivent à Sayon, c'est d'aller lui chercher du caoutchouc dans la brousse une fois par an. Ils lui en rapportent pour 30 ou 35 francs. Sayon leur donne de la viande quand il tue un bœuf. Il prête un fusil à son frère pour que celui-ci apprenne à chasser.

En résumé, Sayon ne donne guère à son frère que l'habitation et celui-ci le paye en caoutchouc recueilli dans la brousse. Ce sont là des relations de travail encore moins étroites que celles de Karfa Kamara et de ses neveux qui au moins travaillent dix-huit jours par an sur ses champs.

Famille de Mamadi Mara. — Examinons encore, toujours au point de vue de la propriété, une dernière famille, celle de Mamadi Mara chef du petit village de liberté de Confluent, et Kis-

sien d'origine. Mamadi Mara a trois femmes, trois fils, trois frères mariés, trois clients hommes libres, pas d'esclaves.

Les frères de Mamadi Mara sont Mamadi Kourenna qui a une femme et un fils, Kaléfa Bérésé qui a une femme et trois enfants, Moussa Amara qui a une femme et pas d'enfants. Mamadi Mara me dit que chez les Kissiens la règle est que les frères et les neveux travaillent cinq jours sur six pour le frère aîné, le chef de la carrée et de la famille, et en revanche sont nourris par celui-ci. Mais quant à lui, Mamadi Mara, il laisse, dit-il, ses frères travailler comme et quand ils veulent sur ses champs. Il reconnait cependant que le travail qu'ils lui donnent constitue bien en fait leur principal travail. Les jours où ils ne travaillent pas pour lui, les frères de Mamadi Mara font de petits champs à côté des siens. Le produit de ces champs leur sert à s'habiller, à acheter des fusils, à acheter des bijoux pour leurs femmes, etc. Quant à leur nourriture et à celle de leur famille, elle est assurée, nous l'avons vu, par le chef de la carrée.

Mamadi Mara a également trois hommes libres chez lui comme clients. Ce sont Varfa Kandé qui a une femme et un fils, Mamadou Si, marié, sans enfants, Violadia Kourouna idem. Ces trois hommes, qui ne sont pas riches, travaillent pour eux-mêmes et doivent se nourrir. Mamadi Mara ne leur donne que le logement et eux ne lui doivent que de petits services, comme de l'aider s'il vient un passager, d'aller couper de la paille quand il veut recouvrir ses cases, de lui apporter du bois etc. Si le commandant du cercle demande des porteurs à Mamadi Mara, en tant que chef de village, il choisira pour sa part personnelle, familiale, parmi ces clients.

Il est à noter pourtant qu'ils lui doivent un jour de travail par an, mais comme le reste du village. En effet, en qualité de chef de village, Mamadi Mara a droit à ce qu'un jour par an tous les habitants du village viennent travailler sur ses champs. Ce jour-là, du reste, Mamadi Mara nourrit bien ces travailleurs : il tue un bœuf, une chèvre ou un mouton et distribue du riz

Quant aux femmes, celle des frères de Mamadi Mara, comme

les siennes propres, ce sont elles qui font les arachides, car Mamadi Mara, de son côté, et ses frères, de l'autre, ne cultivent que le riz et le fonio. Les femmes de Mamadi Mara cultivent ses arachides et font la sauce et les femmes de ses frères cultivent les arachides de ceux-ci et font leur sauce. De même, quand Mamadi Mara veut des graines d'arachides à manger, il en demande à ses femmes qui doivent lui en fournir et quand ses frères en veulent, ils en demandent aussi à leurs femmes. Ces femmes, ici, doivent donc fournir tout ce qui est assaisonnement.

Résumé. — En résumé, nous venons de voir d'autres conditions des parents, des esclaves en Haute Guinée. Le principe le plus général, celui des Malinkés, des Kissiens, c'est que les frères, les neveux, les esclaves fassent partie de la famille au point de vue travail; ils doivent à celle-ci tout leur temps, sauf le jour de repos général et, en revanche, sont complètement entretenus par elle. Le principe dialonké, au contraire, semble être de traiter les frères, les neveux comme de simples clients, rattachés au travail de la famille par un lien très lâche (dix-huit jours de travail par an). De même ici les esclaves sont de simples clients, mais doivent un assez lourd prélèvement de travail à la famille à laquelle ils appartiennent (trois jours de travail sur six, c'est-à-dire la moitié de leur temps). En un mot, on observe chez les Dialonkés une sorte de relâchement des liens de la famille, qui n'existe pas plus à l'est chez les Malinkés.

Nous avons passé en revue toute la propriété du noir de Haute Guinée, la propriété immobilière et la propriété mobilière, la propriété familiale et la propriété péculiaire, le salaire, etc., et nous avons vu en même temps, et par conséquence, la situation des différentes classes de gens au point de vue du travail et au point de vue de la propriété, femmes, frères, neveux, esclaves, clients, etc. Nous en avons donc fini avec la propriété entière et toutes ses conséquences. Nous terminerons le chapitre en disant quelques mots de l'épargne.

L'ÉPARGNE. — C'est en bestiaux que le noir aime surtout à mettre ses économies. Quand il a un excès de produit ou qu'il

s'est procuré de l'argent par la vente de l'ivoire provenant de la chasse, il achète immédiatement des têtes de bétail et on comprend qu'il aime ce genre d'épargne, puisque c'est de l'épargne qui fructifie et se reproduit d'elle-même. C'est grâce à ce bétail que le chef de famille pourra acheter des femmes à ses fils et qu'il pourra distribuer de la viande à toute sa carrée les jours de grande fête. Quelquefois l'argent disponible est mis en or. Le noir aime beaucoup en effet ces anneaux d'or grossièrement tordus, sous la forme desquels ce métal est, ici, mis dans le commerce, et en achète volontiers même à des prix très élevés. Néanmoins le grand placement de l'épargne du noir de Haute Guinée en particulier et de Guinée française en général, est encore, par-dessus toutes choses, le bétail.

Maintenant que nous avons vu la propriété, passons à sa transmission et à la famille.

III

LA FAMILLE ET L'HÉRITAGE DANS LA HAUTE GUINÉE EN PARTICULIER ET DANS L'AFRIQUE OCCIDENTALE EN GÉNÉRAL.

Nous mettons ensemble la transmission de la propriété et la famille, parce que la transmission de la propriété la plus importante, en Guinée française comme partout ailleurs, est l'héritage, et parce que l'héritage est une des caractéristiques les plus essentielles du genre de famille. Elle est si essentielle que c'est d'après elle que Le Play a distingué ses trois espèces de familles. Actuellement la science sociale cherche dans le mode d'éducation une autre caractéristique fondamentale pour le classement des familles et des sociétés, mais l'héritage n'en reste pas moins une caractéristique de tout premier ordre pour ce classement, et c'est pour cela que nous allons traiter dans le même chapitre de l'Héritage et de la Famille.

On a déjà pu s'apercevoir, d'après ce qui a été dit en passant aux chapitres précédents (frères vivant ensemble avec leurs familles respectives sous la direction de l'aîné, neveux vivant avec l'oncle paternel), que *la famille du noir de Guinée française est patriarcale.* Il nous faut insister sur ce point justement parce qu'un collaborateur du plus grand mérite de la science sociale, M. Armand de Préville, a, dans ses belles études sur les populations africaines, rangé la famille noire

dans le genre instable. Certes les études de M. Armand de Préville sur l'Afrique sont magistrales et restent un solide point de départ à quiconque voudra étudier l'ensemble géographico-social du continent africain, mais le défaut en est que M. Armand de Préville a travaillé sur les récits des voyageurs, sans aller lui-même en Afrique. Une base d'études aussi fragile ne donne que plus de mérite aux résultats obtenus, mais explique aussi l'erreur dans laquelle est tombé l'éminent sociologue au sujet du classement de la famille noire. Comme l'opinion de M. Armand de Préville sur ce point a été adoptée par la science sociale, à défaut d'affirmations contradictoires et d'études sur place, il importe d'autant plus d'insister sur la patriarcalité de la famille du noir de Haute Guinée en particulier, de Guinée française et d'Afrique occidentale en général.

Parlons d'abord de l'héritage, et voyons comment il est réglé chez le noir de Haute Guinée. Nous allons passer en revue à ce sujet les différentes races de la Haute Guinée, plus quelques-unes du reste de la Guinée française et même de l'Afrique occidentale sur lesquelles nous avons des renseignements.

L'héritage chez le Malinké. — Chez le Malinké, qui occupe toute la Haute Guinée, l'héritage familial va au premier frère puîné du défunt : donc à l'homme le plus âgé de la carrée après lui. S'il n'y a pas de frères, l'héritage familial va au fils aîné du défunt. S'il n'y a pas de fils, il passe aux neveux fils de frères. S'il n'y a pas de neveux, l'héritage va au plus proche des parents éloignés du défunt. S'il n'y en a pas, il passe au chef de village.

Quant aux biens péculiaires et particuliers du défunt, ils vont par parts égales à chacun de ses fils.

En résumé, l'héritage familial, les biens patrimoniaux passent au plus âgé de la carrée. Quant aux biens péculiaires, infiniment moins importants, ils passent par parts égales aux fils.

Telle est la règle. Il faut ajouter toutefois qu'il y a quelquefois dispute entre le frère héritier légitime et le fils aîné du défunt, surtout si celui-ci est en âge de s'établir et trop autori-

taire pour vivre sous le commandement de son oncle. En ce cas, le fils aîné se sépare de la carrée. Il emmène ses frères et avec eux les bestiaux, les esclaves, les espèces. Pour l'oncle, il reste dans la carrée en possession de celle-ci, des cases, du mobilier meublant, des femmes du défunt et de ses armes. S'il y a des chevaux, on les partage également entre l'oncle et le neveu. S'il n'y en a qu'un, c'est le fils aîné qui l'emmène. Ajoutons, du reste, que cette séparation de la famille en deux est rare chez le Malinké et que, la plupart du temps, elle reste unie sous l'autorité du frère puîné du défunt.

L'héritage chez les Kissiens. — Les Kissiens occupent, au sud de la Guinée française, le cercle de Kissidagou (mot à mot : ville, forteresse des Kissiens), le secteur militaire de Bamba et aussi la province du Séradou, au sud-est du cercle de Faranah. Ils sont environ 100.000 dans le cercle de Kissidougou, 125.000 dans le secteur de Bamba, 3.000 dans le cercle de Faranah. Ce sont d'excellents cultivateurs comme les Malinkés et les Bambaras. Ils font principalement du riz et cultivent aussi le coton pour leur habillement. Chez eux, c'est le frère puîné du défunt, l'aîné de tous les frères qu'il laisse, qui hérite de tout le bien patrimonial. A défaut de frères, le fils aîné du défunt hérite de ce bien, comme chez les Malinkés. A défaut de fils, les neveux.

L'héritage chez les Guerzés. — Les Guerzés occupent le sud-est du cercle de Beyla, donc l'extrême sud-est de toute la Guinée française. Ce sont des cultivateurs qui font surtout du riz et du coton. Mais ils ne font pas d'arachides, parce qu'ils ont chez eux et surtout dans la grande forêt du Liberia et de la Côte d'Ivoire, au sud de leur territoire, de l'huile de palme en quantité. Pour l'héritage, c'est le premier frère puîné du défunt qui hérite du bien patrimonial. Quand il n'y a pas de frères, c'est le fils aîné; quand il n'y a pas de fils, c'est l'aîné des neveux. Quand il n'y a ni frères, ni fils, ni neveux, le gargara (roi du pays) fait appeler le plus proche des parents éloignés et lui remet l'héritage. S'il n'y en a pas, c'est lui qui hérite.

Quant aux biens péculiaires du défunt (qu'il faut toujours

distinguer avec soin des biens patrimoniaux, du bien familial), ils vont à ses fils, mais non par parts égales : l'aîné a le plus, puis le suivant, puis cela descend ainsi jusqu'au dernier.

Ainsi les biens patrimoniaux au frère puîné, les bien péculiaires aux fils.

Quelquefois, à la mort du chef de famille, si son fils aîné est grand, il ne peut s'entendre avec son oncle qui hérite. Alors il va fonder une carrée à part et s'y établir avec ses frères, emmenant une partie de l'héritage (bestiaux, esclaves, etc.). Mais c'est rare, car les Guerzés ont le sentiment familial et l'esprit de discipline familial très développé.

L'héritage chez les Bambaras. — Les Bambaras sont une population de race mandé plus connue que les Malinkés et depuis plus longtemps. Il y en a très peu en Haute Guinée française. Leur masse habite le Soudan français, qui forme actuellement la colonie du Haut Sénégal-Niger. Les Bambaras ou Bamanas sont importants comme représentants significatifs de la famille mandé, et quoiqu'ils n'intéressent pas territorialement la Guinée française, nous allons dire un mot de la façon dont se fait chez eux l'héritage.

Notons d'abord que les Bambaras sont des cultivateurs presque purs, comme les Malinkés. Ils font surtout du mil, du gros mil (*bimbiri*) et du petit mil (*sanion*). Ce mil est supérieur à celui qu'on cultive en Guinée française et qu'on appelle kendé. Les Bambaras font aussi un peu de riz et en outre du maïs, du manioc et des patates. Ils font aussi beaucoup d'arachides dont ils extraient l'huile avec laquelle ils confectionnent leurs sauces.

Quant à l'héritage, voici ce qui en est : quand un chef de carrée meurt, c'est le frère puîné qui hérite du bien patrimonial, qu'il doit gérer du reste comme représentant de la famille et dans l'intérêt de tous.

Quand il n'y a pas de frères, le fils aîné hérite : il hérite de tout le bien patrimonial, sauf des bestiaux et des espèces qui sont divisés également entre tous les fils et viennent grossir la propriété péculiaire de chacun. Du reste, cela revient au même que si bestiaux et espèces restaient au fils aîné en sa qualité de chef

de famille. En effet, s'ils lui restaient, il les emploierait à acheter des femmes à ses frères. Comme ils ne lui restent pas et vont directement à ceux-ci, ce sont eux aussi qui paient directement leurs femmes.

Quant aux femmes du défunt, elles sont également partagées, théoriquement, entre tous les fils. Mais comme il serait déshonnête qu'elles allassent réellement aux fils, c'est-à-dire à leurs fils, on les partage entre les petits-fils de la carrée (fils du fils aîné et fils des fils cadets).

Ajoutons que si, avant sa mort, le chef de carrée veut qu'une de ces jeunes femmes passe à son fils aîné, il emploie le moyen de la vente pour la lui donner.

Enfin quand c'est, faute d'un frère du défunt, le fils aîné qui hérite, les fils cadets, s'ils sont en âge de s'établir, se séparent souvent de lui et vont fonder chacun une carrée indépendante. Ils les établissent non loin de la carrée quittée et même généralement se groupent autour, si c'est possible, mais ils sont indépendants. En revanche, cela ne se produit pas quand il y a un frère puîné du défunt et qu'il prend le commandement : alors on reste dans la carrée sous son autorité. En résumé, il résulte de ceci que l'essaimage de la famille se fait seulement quand il n'y a plus de frères du défunt et quand, en conséquence, c'est le fils aîné qui hérite.

Ainsi chez les Malinkés, Kissiens, Guerzés et Bambaras, nous trouvons le même système successoral : la transmission totale des biens familiaux de frère aîné à frère puîné et, à défaut de frères, à fils aîné. Du reste, ce système successoral n'est pas particulier à la Haute Guinée française. Nous le retrouvons dans tout le nord et l'ouest de la Côte d'Ivoire.

L'héritage chez les Mandés-Dyoulas de Séguéla. — Chez les Mandés-Dyoulas de Séguéla c'est le frère le plus âgé parmi les frères puînés du défunt qui hérite; à défaut de frères, ce sont les fils en commençant par le plus âgé. Mais ce qu'il y a de plus curieux ici, c'est que, s'il n'y a ni frère, ni fils, ce n'est pas le neveu fils de frère le plus âgé qui hérite. Il y a division de l'héritage : les biens péculiaires du défunt vont à ses filles par

parts égales et les biens patrimoniaux sont partagés entre les neveux.

L'héritage au pays de Kong et de Djimini. — Chez les Mandé-Dyoula du pays de Kong et de Djimini, « à la mort du chef de famille, dit le capitaine Delacou, c'est l'aîné de ses frères (c'est-à-dire le plus âgé) qui lui succède comme chef de famille, et tous lui doivent obéissance. Cette autorité passe ensuite au second frère, puis, à la mort du dernier des frères au plus âgé des fils du premier frère, et ainsi de suite. Tous ceux qui restent compris dans ce groupe sont parents; ceux qui en sortent perdent cette qualité et forment une nouvelle famille ». — Quand il n'y a pas d'héritiers, les biens reviennent au chef du pays. — Notons que l'héritier du défunt, son frère puîné, laisse aux enfants de celui-ci la plus grande partie des biens mobiliers, c'est-à-dire des biens *péculiaires du défunt.*

L'héritage chez les Mandé-Dyoula de Bouna. — Chez les Mandés-Dyoulas de Bouna, c'est l'aîné des frères du défunt qui hérite des biens de la famille et du commandement de celle-ci, c'est-à-dire le premier de ses frères puînés. Il hérite, entre autres choses, de toutes les femmes du défunt dont il devient le mari.

Au cas où il n'y a pas de frères, c'est le fils aîné de la première femme du défunt qui hérite. Les enfants de cette première femme ont la priorité, quel que soit l'âge des enfants des autres femmes.

Les femmes n'héritent jamais des biens patrimoniaux (comme du reste dans toutes les populations vues précédemment). Elles disposent simplement de leur bien péculiaire.

« A défaut d'enfants légitimes, dit le lieutenant Greigert, l'héritage revient aux non légitimes; dans ce cas, il peut y avoir partage des biens. Enfin, à défaut d'enfants illégitimes, l'héritage peut être partagé entre les maris des filles du défunt. »

Les Mandés-Dyoulas de Boudoukou. — Chez les Mandés-Dyoulas de Boudoukou, dit le capitaine Benquey, la famille est patriarcale. Le commandement de celle-ci se transmet de frère aîné à frère puîné. Le plus vieux commande.

C'est l'aîné des frères du défunt qui hérite, c'est-à-dire le plus

âgé de ses frères puînés. S'il n'y a plus de frères, c'est l'aîné des fils de tous les frères qui hérite, c'est-à-dire le plus âgé encore. Les femmes n'héritent pas.

Les biens péculiaires du défunt vont à ses fils, suivant la distinction que nous retrouvons presque partout entre les biens de la famille et les biens péculiaires de chaque membre de la famille.

Si nous passons du nord de la Côte d'Ivoire, habité par les Dyoulas de race mandé, à l'ouest de cette colonie nous retrouvons encore la même famille et la même transmission héréditaire.

Les Kroumen de la Passandra. — Chez les Kroumen de la Passandra, dit M. Thomann, administrateur des colonies, les individus issus d'un même père habitent un même village. L'aïeul a autour de lui ses frères, ses fils et ses neveux.

L'héritier est le plus âgé des frères du défunt. A défaut de frères, le fils aîné hérite s'il est majeur, sinon c'est l'aîné des neveux (fils des frères du défunt). Enfin, s'il n'y a aucun héritier majeur, l'usufruit appartient de droit au chef de la tribu. Les femmes ne peuvent pas hériter des biens familiaux.

Les Kroumen du Cavally. — « Chez les Kroumen du Cavally, dit le lieutenant Richard, le chef de la famille est le plus âgé. A sa mort, son autorité passe à ses frères par ordre de primogéniture ; puis aux fils dans le même ordre.

« S'il n'y a ni frères, ni fils, ni neveux, l'héritage passe à la famille de la mère, ou l'on remarie la veuve du défunt dans le village même, et la succession passe au nouveau mari. »

« Chez les Cavalliens, dit à son tour M. Villamur, administrateur des colonies, d'après des renseignements fournis par un travail de M. Penal, administrateur en chef, les successions ont lieu dans la ligne collatérale de frère en frère. L'aîné chef de la communauté des frères et de leurs familles a pour héritier le frère le plus ancien après lui. La ligne des frères épuisée, la succession est recueillie par l'aîné des fils qu'ils ont laissés. Celui qui devient ainsi chef de la communauté n'a droit cependant *qu'aux biens restés indivis dans la famille et, sur la succession personnelle du défunt, qu'à la plus forte part* (c'est-à

dire il a la direction et la gestion de tous les biens familiaux sans exception et, de plus, il hérite, péculiairement, de la plus grande partie des biens péculiaires et particuliers du défunt). Le surplus de ces biens péculiaires est partagé entre les fils du *de cujus*. Les captifs sont exclus du partage, c'est-à-dire qu'ils sont biens familiaux et que même ceux possédés à titre individuel par le défunt sont considérés, à sa mort, comme passant dans les biens familiaux et devenant tels. S'ils sont nombreux le nouveau chef de famille en donne un au frère venant après lui. Les femmes du décédé sont réparties entre les héritiers, suivant le choix qu'elles ont fait, à l'exception de la première qui reste avec l'héritier principal, mais sans devenir son épouse. Elle seule reçoit quelques objets provenant de la succession du défunt de ses biens péculiaires. Les autres sont écartées du partage des biens héréditaires, non seulement du partage des biens héréditaires qui, n'existe pas, mais même du partage des biens péculiaires, qui lui, existe. Seule la première femme, comme nous venons de le voir, est admise au partage des biens péculiaires. »

La façon dont on dispose ici des femmes appelle quelques réflexions. En principe, chez les noirs, les femmes du défunt sont propriété péculiaire et non propriété familiale et, comme telles, doivent passer par parts égales au fils du défunt et non en totalité au frère successeur et nouveau chef de famille. Seulement une difficulté existe, une difficulté morale : il n'est pas décent que les femmes d'un père passent à ses fils, c'est-à-dire à leurs fils. On aura beau tourner la difficulté en donnant à chaque fils la femme qui n'est pas sa mère, et chaque femme au fils dont elle n'est pas la mère, il y a là quelque chose qui, en général, choque l'esprit du noir. — Aussi, bien des noirs, comme nous l'avons vu précédemment, font passer toutes les femmes au frère du défunt, en bloc, comme si elles étaient propriété familiale. — Elles ne le sont pas réellement, mais ils les font telles par décence. Mais ce n'est pas la seule solution adoptée. Nous avons vu que, chez les Bambaras, on donne les femmes aux petits-fils pour ne pas les donner aux fils. Ici le principe que la femme est bien péculiaire prévaut, mais, par décence, ce ne sont pas les fils qu'on

fait bénéficiaires, mais les petits-fils. Enfin chez les Cavalliens dont nous parlent MM. Villamur et Penel, on adopte une autre solution. Les femmes sont partagées entre les fils héritiers légitimes (sauf la première femme du défunt qui suit le frère, barotier et chef). Mais ces femmes choisissent le fils avec lequel elles iront et il est bien certain évidemment qu'elles choisissent pour époux les fils de leurs compagnes et non leurs propres fils. Ici c'est le chassé-croisé dont je parlais plus haut qui résout la difficulté.

Les Kroumen du Bas Cavally. — Enfin, et pour en finir avec la succession à la Côte d'Ivoire, M. Jules Repiquet, dans le *Bulletin du Comité de l'Afrique française* de novembre 1903, dit des Kroumen du Bas Cavally : « La famille est l'élément constitutif de la Société indigène dans le Bas Cavally français. Le paterfamilias est ici, comme dans la Rome antique, maître absolu de ses femmes et de ses descendants. Son autorité s'étend sur ses frères plus jeunes et sur les enfants de ceux-ci. Il doit à tous assistance et protection et c'est à lui qu'incombe l'administration des biens familiaux.

« *Meurt-il? La puissance paternelle échoit à ses frères puînés par ordre de primogéniture et, à la mort de ceux-ci, à ses fils dans le même ordre.*

« A défaut de tuteur naturel, la tutelle légale est attribuée par le chef de village à un chef de famille qui doit prendre soin des orphelins en bas âge, jusqu'à ce que l'aîné des enfants mâles ait atteint sa majorité. S'il n'y a que des filles, elles sont remises à la famille de la mère.

« Les règles qui président à la dévolution héréditaire sont scrupuleusement observées, et ne donnent jamais lieu à difficulté. »

M. Repiquet fait plus loin la distinction des biens patrimoniaux appartenant à toute la famille, mais gérés et administrés en pleine autorité par son chef, et des biens péculiaires de celui-ci ou de tel autre membre de la famille. Mais ce qu'il y a de curieux dans le Bas Cavally, c'est que les biens péculiaires du défunt passent à son frère, nouveau chef de famille, et non à ses fils. C'est là évidemment la coutume la plus patriarcale que

nous ayons rencontrée jusqu'ici puisque les biens péculiaires eux-mêmes du défunt sont traités comme les biens familiaux. Il y a là, dit M. Repiquet « *les biens patrimoniaux* dont le chef de famille a l'administration et qui passent à sa mort de ses mains dans celles du nouveau chef de famille. Ces biens consistent surtout (sans compter la carrée et les champs) en bœufs, vaches, cabris et captifs destinés à former l'apport total des jeunes hommes à marier.

« 2° *Les biens personnels*, qui comprennent la ou les femmes, les objets mobiliers, et le pécule appartenant en propre à l'indigène adulte du sexe masculin. *En cas de mort, ces biens vont, par dévolution, au frère du défunt.* »

M. Repiquet ajoute que la femme n'hérite jamais.

En résumé, dans toute la Côte d'Ivoire septentrionale (Mandés-Dyoulas) comme dans la Côte d'Ivoire occidentale (Kroumen, Répos, peuplades du Cavally, de la Sassandra, noirs de la côte et de la forêt), la famille et le mode d'héritage sont absolument semblables à ce qu'ils sont dans la Haute Guinée : la famille est patriarcale, basée sur la tige paternelle, et l'héritage se fait de frère à frère tant qu'il y en a. Quand il n'y en a plus, les fils héritent.

L'héritage sur le Plateau central nigérien. — Du reste, la même famille et le même *mode d'héritage* se rencontrent aussi sur une partie du Plateau central nigérien. Le lieutenant Desplagnes, dans son beau livre récent (1907) sur le Plateau central nigérien, distingue à ce sujet deux régions : « Dans les régions montagneuses de l'est, le Tombo, le Tingue, Oualo, *le fils aîné du chef de famille reste l'héritier incontesté des terres de la communauté* avec le devoir de nourrir et d'habiller les vieillards, les femmes et les enfants, de diriger le travail et d'assurer l'existence de tous. *Dans l'ouest, pays nonouké, l'héritier de la communauté est l'homme le plus âgé, frère, fils ou neveu du défunt* ». Ainsi dans l'ouest du Plateau central nigerien, il en est comme en Haute Guinée, comme dans le Soudan bambara, comme dans la Côte d'Ivoire septentrionale, comme dans la Côte d'Ivoire occidentale.

« Chaque hameau (ajoute le lieutenant Desplagnes, ouvrage cité, page 209) n'est formé le plus souvent que par les membres d'une même famille, exploitant une propriété commune. Le chef, *en général le plus âgé*, répartit les tâches, distribue le pain, la viande, le lait et préside avec les vieillards aux travaux des champs.

« Chaque membre (de la famille) doit dans sa jeunesse, s'il veut profiter des bienfaits et des produits de la communauté (familiale), cinq jours de travail sur six pendant la saison des cultures (c'est-à-dire de mai à décembre). Toutes les autres périodes de l'année (c'est-à-dire de janvier à avril), ainsi que la journée laissée libre pendant la semaine, restent à la disposition de chacun, hommes, enfants, femmes ou captifs pour l'employer à leur profit personnel, soit pour cultiver un champ particulier, soit pour aller à la chasse, à la pêche, faire de l'élevage, du tissage, de l'exploitation du fer, de l'industrie ou du commerce avec le secours des associations. Tous les bénéfices de ces travaux exécutés en dehors de la communauté sont personnels et avec eux l'indigène se procure les vêtements, objets de luxe, parures, chevaux, etc. »

Ainsi nous retrouvons encore ici la distinction, du reste commune chez le noir, du travail familial et du travail péculiaire et, en conséquence, de la propriété familiale et de la propriété péculiaire.

Le lieutenant Desplagnes donne d'autres renseignements intéressants sur la famille du plateau central nigérien, ainsi que sur son essaimage : « Quand une des jeunes filles se marie (page 209) et quitte définitivement la maison paternelle, son père lui fait cadeau de têtes de bétail ou d'arbres fruitiers, comme l'usage en existe aux environs de Bandiagara, chez les Ndogom, Kambé, Nonouké. De même, lorsqu'un des jeunes garçons *quitte la communauté pour aller s'établir* dans la plaine, ce qui arrive fréquemment de nos jours, il reçoit un cadeau proportionné au travail qu'il a fourni dans la maison paternelle. » Ainsi subventions sérieuses au jeune homme et même à la jeune fille qui s'établissent en dehors de la famille.

« Si la justice est rendue — ajoute le lieutenant Desplagnes, page 210 — dans le village et dans le canton par le hlogon (chef religieux des villages et des cantons sur le Plateau central nigérien), responsable de l'ordre et chargé de trancher les différends, le chef de la communauté (familiale) a pour devoir de régler les dissentiments et discussions de la famille. *Toutefois il perd tout droit sur ses membres, même sur ses fils habitant le même village qui ne travaillent pas aux champs communs et ne profitent pas des récoltes.* » Ainsi font partie de la famille ceux qui travaillent pour elle et en conséquence sont nourris par elle, et n'en font plus partie ceux qui travaillent pour eux et en conséquence se nourrissent eux-mêmes. Il en va de même du reste dans tout le pays noir.

Nous venons de passer en revue la famille et le mode d'héritage tels qu'ils se présentent dans la plus grande partie de la Haute Guinée française et aussi dans les pays adjacents (Soudan, Côte d'Ivoire, ouest du Plateau central nigérien, etc.), mais il existe aussi dans une petite partie de la Haute Guinée (Dialonkés du cercle de Faranah, Kouiankés du cercle de Beyla, etc.) et dans les régions voisines (Fouta-Djallon guinéen, Sénégal, etc.) un autre mode d'héritage. Ce n'est pas l'héritage tel que nous venons de le voir dans l'est du Plateau central nigérien où tous les biens patrimoniaux passent au fils aîné du défunt, en écartant les frères de celui-ci (c'est-à-dire les plus âgés de la famille), pour mettre celle-ci du reste, dans toute son extension patriarcale, sous le commandement d'un homme plus jeune et plus vigoureux. Ce genre de famille n'est pas rare du reste en pays noir et se rencontre au Dahomey, concurremment avec la famille où l'héritage passe en premier lieu aux frères puînés (Voir à ce sujet, Brunet et Giekilen, *Dahomey et dépendances*, 1900, p. 327, 328 et 330), mais ce n'est pas de celui-là que nous avons à parler ici. C'est d'une autre combinaison, très répandue aussi en Afrique occidentale et où l'héritage se partage entre le frère puîné du défunt et le fils aîné de celui-ci. Nous le trouvons chez les Dialonkés et les Kouiankés en Haute Guinée, chez les Diarankés et les Foulahs dans le Fouta Djallon,

chez les Yolofs au Sénégal. Commençons par les Dialonkés.

Les Dialonkés. — Chez les Dialonkés, si le fils aîné du défunt est encore petit, c'est le frère puîné qui a tout l'héritage, au moins pour le moment, car trois ans après la circoncision du fils aîné, on partagera l'héritage entre les deux. Si le fils aîné est grand, on partage tout de suite. Le frère puîné hérite de la carrée, des cases, du mobilier meublant, des champs, des kolatiers et des orangers, des femmes du défunt. Il a également dans sa part l'habillement de celui-ci, ses armes, ses chevaux, la moitié de l'or et des bijoux, les 2/5 des espèces. Quant au fils aîné, il a le bétail, les esclaves, la moitié de l'or et des bijoux, les 3/5 des espèces. S'il y a du riz et des grains en magasin, on les partage par parties égales. Une fois le partage fait, on se sépare. Le fils aîné s'en va avec sa part de l'héritage, emmenant ses frères, et construit une autre carrée. Si ces frères sont petits, ils restent avec lui. S'ils sont grands, ou bien ils restent avec lui, ou bien, souvent, se construisent, eux aussi, des carrées indépendantes.

Dans le cas qui se présente parfois où le frère puîné du défunt qui est resté comme chef dans la grande carrée familiale, meurt à son tour sans frère héritier, le fils aîné abandonne la carrée qu'il a fondée pour revenir prendre le commandement de la carrée familiale dont il est alors le légitime héritier. S'il ne le fait pas, c'est le fils aîné du frère puîné qui vient de mourir qui hérite.

On voit que, chez les Dialonkés, l'héritage ne va plus à une seule personne, comme chez les Malinkés, les Kissiens, les Guerzés, les Bambaras etc., mais à deux à la fois, au frère puîné et au fils aîné du défunt, ce qui ne se passe qu'exceptionnellement chez les premiers, grand-oncle et neveu ne peuvent pas s'entendre, devient ici la règle. Néanmoins il faut remarquer que même ici, c'est encore le frère puîné qui reste le maître de la carrée familiale.

Les Koniankés. — Les Konians ou Koniankés ou Koniankas habitent tout le cercle de Beyla, sauf trois provinces. Ce sont des cultivateurs. Ils font surtout du riz, ensuite du fonio, du manioc,

des ignames, des patates, un peu de maïs. Ils font très peu de milet, quand ils en font, le sèment avec le riz. Ils ont des bestiaux, mais assez peu.

Si le fils aîné du défunt est en bas âge, c'est le frère puîné qui hérite de tout, mais une fois le premier arrivé à majorité, on fera le partage. Si le fils aîné est grand au moment de la mort de son père, on partage immédiatement. Le frère puîné a la carrée, les champs, les femmes. Le fils aîné a les bestiaux, les bijoux, les espèces. Quant aux esclaves, ils sont partagés également entre le frère puîné et le fils aîné. Une fois le partage fait, ce dernier, emmenant avec lui ses frères, va fonder une carrée à part. Celui qui me donne ces renseignements ajoute qu'il y a souvent des difficultés pour l'héritage.

Passons au Fouta-Djallon.

Diarankés. — Chez les Diarankés ou Diakankés, Diarankas ou Diakankas, qui habitent le nord-ouest du cercle de Timbo, on partage l'héritage comme chez les Dialonkés, entre le frère puîné et le fils aîné. Ce frère puîné a la carrée, les cases, les champs, les femmes. Le fils aîné a le bétail, les esclaves, les bijoux, les espèces. Si par hasard le fils aîné veut rester dans la carrée familiale, il est sous le commandement de son oncle, mais cela arrive rarement et presque toujours on partage. Après le partage, le fils aîné va s'établir à part avec ce qui lui revient.

Les Diarankés font très peu de riz. Ils font surtout du mil et encore plus du fonio (*foudo*). Ils font beaucoup d'arachides et en vendent. Ils ont du reste des bestiaux comme tous les autres noirs de Guinée française. Ils parlent la même langue que les Malinkés et la prononciation seule varie.

Les Diarankés sont un îlot mandé resté dans le Fouta-Djallon au milieu des Foulahs conquérants.

Les Foulahs. — Nous savons déjà que ceux-ci présentent une différence ethnique et une différence sociale sérieuse avec les Mandés. D'une part, ils sont d'origine nubio-éthiopienne; d'autre part, l'art pastoral est bien plus important chez les Mandés.

Ceci dit, examinons leur mode d'héritage.

Chez les Foulahs on partage entre le frère puîné et le fils aîné

du défunt. Le frère puîné a l'habitation, le mobilier meublant, les champs, les femmes du défunt, son habillement, ses armes, ses chevaux, ses bijoux. Il a également les arbres fruitiers (orangers, etc.) qui, du reste, ne se distinguent pas de l'habitation dans la cour de laquelle ils sont plantés. Le fils aîné a le bétail, les esclaves, les espèces, mais tout parmi ceci n'est pas pour lui, car on partage entre lui et ses frères cadets, en tenant compte de l'âge. Ainsi sur les captifs, lui, fils aîné, en aura trois, le second fils deux, le troisième et les autres un seul. De même pour le troupeau : le fils aîné aura trois vaches, le second deux, les autres chacun une. De même pour l'argent : le fils aîné aura trois parts, le second fils deux, les autres fils une part.

Le partage fait, le fils aîné, s'il est jeune, restera ainsi que ses autres frères dans la carrée familiale, sous le commandement de son oncle. Mais arrive l'âge du mariage. L'oncle arrange le mariage, en qualité de chef de carrée, après avoir consulté le goût de son neveu et lui avoir fait verser la dot. Une fois le mariage fait, le fils aîné va généralement fonder une carrée à part, emmenant avec lui ses frères et ce qu'il possède. — Mais il a le droit de rester, s'il lui plaît, dans la carrée familiale, sous l'autorité de son oncle, et quelquefois il le fait. S'il a quitté la carrée et fondé une carrée à part, ses frères, à mesure qu'ils arrivent à majorité et se marient, quittent à leur tour ou peuvent quitter la nouvelle carrée et vont fonder, avec leur part d'héritage, des carrées indépendantes.

En résumé, nous trouvons chez les Foulahs le partage ordinaire entre le frère puîné et le fils aîné, avec pourtant une nouvelle complication provenant d'une part faite aux fils cadets sur la portion d'héritage de l'aîné.

A noter un fait intéressant : j'ai dit plus haut que, dans le partage entre le frère du défunt et le fils aîné, les bestiaux allaient à ce dernier. Pourtant ce n'est pas absolument vrai, car si le bétail est depuis longtemps dans la famille, il reste au frère puîné ; ce n'est que si c'est le défunt lui-même qui l'a gagné qu'il revient à son fils aîné. En un mot, le bétail familial reste au frère puîné ; le bétail, propriété péculiaire du défunt,

va seul à son fils ou plutôt à ses fils. Cela diffère de ce que nous avons vu chez les Dialonkés, les Dianankés et les Diarankés où tout le bétail (qu'il soit bien familial ou bien propriété particulière du défunt) passe à son fils. D'où vient donc la différence? Nous verrons plus loin que la raison qui fait donner le bétail au fils est qu'il emmène avec lui ses frères et qu'il a besoin du bétail pour leur acheter des femmes, pour les marier, tandis que le frère puiné qui reste dans la carrée avec les femmes, les filles, n'a pas besoin de bétail pour doter ces dernières, mais au contraire en recevra quand il les donnera en mariage et se reconstituera ainsi un troupeau. Cette raison, qui semble l'explication la plus plausible du fait que le bétail va au fils, étant donnée, pourquoi chez les Foulahs le bétail péculiaire seul du défunt va-t-il à son fils ou plutôt à ses fils? La seule raison que je voie, c'est que le bétail est très abondant chez les Foulahs et en conséquence le bétail péculiaire du défunt doit pouvoir généralement à lui seul suffire à acheter des femmes à tous ses fils. Dans ces conditions, on a laissé le bétail familial au frère puiné. Du reste, pour l'argent, il en est de même, et cela prouverait l'abondance de l'argent (fruit du commerce du bétail) dans le Fouta-Djallon : l'argent familial reste à la famille en la personne du frère du défunt et l'argent péculiaire du défunt va à son fils aîné et à ses autres fils, suivant la règle de partage que nous avons dite. Les armes sont aussi partagées entre le frère puiné et le fils aîné, probablement toujours selon la même distinction de ce qui est bien familial et propriété péculiaire du défunt. Nous sortons maintenant du Fouta-Djallon et passons en Basse Guinée.

Soussous. — Les Soussous sont des Mandés installés au sud du Fouta-Djallon, de la mer jusqu'au territoire dialonké. L'héritage se fait, paraît-il, chez eux comme chez les Foulahs, par lesquels ils ont été influencés. Passons maintenant aux Yolofs.

Yolofs. — Avec les Yolofs ou Oualofs nous sortons de nouveau de la Guinée française puisqu'ils habitent le Sénégal. Ils ne sont pas très différents des Mandingues, au point de vue social. Ce sont comme eux de grands cultivateurs, faisant surtout du

mil et des arachides. Chez les Yolofs, on partage l'héritage entre le frère puîné du défunt et son fils aîné. Le premier a l'habitation, les champs, les femmes. Le second a le bétail, les esclaves, les bijoux, les espèces, exactement comme chez les Dialonkés, Diarankés, etc.

Nous avons gardé pour la fin les Tomas qui habitent la Haute Guinée, comme les Dialonkés, Koniankés, etc., mais nous les avons mis en queue parce que leur mode d'héritage diffère, quoiqu'ils partagent entre le frère puîné et le fils aîné, de tout ce que nous avons vu jusqu'ici. En effet, c'est ici le fils aîné et non le frère puîné qui prend la carrée, les champs, les femmes de son père (ce qui est une monstruosité pour les Malinkés, les Bambaras, les Kissiens, etc.). C'est le frère puîné, en revanche, qui hérite des bestiaux, de l'argent, des armes. Une fois le partage fait, le fils aîné distribue quelques-unes des femmes de son père aux autres fils, c'est-à-dire à ses frères cadets.

L'héritage en Basse Guinée. — Il serait intéressant de savoir comment se fait l'héritage dans la Basse Guinée ; ainsi chez les Teudas, Tolas, Bagas, Bagaforès, etc. Malheureusement je n'ai pas de renseignements à ce sujet.

Les Landoumans. — Tout ce que je sais, c'est que, chez les Landoumans, la parenté s'établit par la tige maternelle au contraire de tout ce que nous venons de voir jusqu'ici. — L'héritier n'est ni le frère de père du défunt, le plus âgé après lui, ni le fils aîné du défunt, ni l'un et l'autre, c'est le fils aîné de la sœur aînée. Ce n'est pas là, évidemment, la pure famille matriarcale et polyandrique où la femme est tout et commande, comme nous la trouvons chez certaines tribus très curieuses de l'Inde, mais c'est la famille matriarcale comme elle existe chez les Touareg (comme le savent les lecteurs de la *Science sociale*) et comme elle existe dans une grande partie de l'Afrique nègre, ce qui est généralement moins connu. On retrouve, en effet, ce type de famille chez les Sérères du Sénégal, les Balantes de la Casamance, les Landoumans de Guinée française, les Agnis et les peuplades des lagunes de la Côte d'Ivoire, les Achantis de la Côte-de-l'Or, les populations du Bas Congo français ou Gabon.

C'est donc un type excessivement répandu. André Arcin dit (ouvrage cité, page 367) qu'il existe aussi chez certains Foulahs pasteurs. Il appelle népotisme ce genre d'héritage.

André Arcin signale aussi dans la Basse Guinée française, malheureusement sans préciser et sans attribuer ces coutumes successorales à telle tribu donnée, que chez certains noirs le frère *de mère* le plus âgé hérite du défunt, à son défaut les fils ou les neveux. Nous retrouvons là encore la préférence donnée à la tige maternelle, puisque c'est le frère puîné *de mère* qui hérite en premier lieu et non le *frère puîné* de père comme chez les patriarcaux. Dans une autre partie du pays, l'héritage revient au fils aîné du défunt s'il est pubère, sinon au frère puîné de *même mère* du défunt, et ainsi de suite en prenant les parents les plus proches et les plus âgés jusqu'au troisième ou quatrième degré au plus. C'est tout ce que nous pouvons dire pour la Basse Guinée, qui mériterait une étude spéciale à ce sujet.

Pour en revenir au noir de la Haute Guinée française qui fait spécialement le sujet de cette monographie, ces deux types d'héritage que nous avons rencontrés chez lui sont ceux-ci : ou bien le frère puîné du défunt (frère puîné du père bien entendu) hérite de tous les biens patrimoniaux (c'est ce que nous avons vu chez les Malinkés, Kissiens, Guerzés, Bambaras, etc.) ou bien l'héritage est partagé entre le frère puîné et le fils aîné (c'est ce que nous avons vu chez les Dialonkés, Diarankés, Koniankés, Yolofs, etc.).

Ces deux modes d'héritage sont patriarcaux. Le premier l'est essentiellement et profondément. Le second l'est aussi, quoique moins. Il n'y a pas en tout cas d'instabilité familiale, même en ce second cas. La famille primitive se divise en deux nouvelles familles, mais le partage égal qui s'applique à tout et qui dissout les patrimoines et les exploitations, n'existe pas ici.

On ne peut nier pourtant qu'il n'y ait un progrès de l'individualisme et de l'instabilisme, si l'on me permet ce mot, du premier mode d'héritage au second. L'esprit individualiste commence à faire son apparition au sein de la famille patriarcale, avec la séparation en deux de cette famille.

On peut se demander pourquoi, dans le cas où le frère puîné et le fils aîné du défunt héritent également tous deux, le fils aîné, en s'en allant, emmène avec lui le bétail et les esclaves. La raison paraît être celle-ci : Le fils aîné en s'en allant emmène avec lui ses frères et non ses sœurs qui restent avec leurs mères et avec le frère puîné du défunt. Il aura donc des dots à payer pour acheter des femmes à ses frères et aucune dot à recevoir n'ayant pas avec lui de filles. Au contraire, le frère puîné resté avec les femmes et les filles du défunt n'aura que des dots à percevoir et aucune à fournir. Or, le bétail familial est destiné principalement à l'achat des femmes pour les jeunes gens de la famille à pourvoir d'épouses. Comme c'est le fils aîné du défunt qui, s'en allant avec ses frères, a à acheter des femmes et non à en vendre, c'est à lui, en bonne justice, que doit aller le bétail familial. Telle paraît être la raison du fait qu'il emmène ce bétail avec lui. Quant au frère puîné du défunt et à la carrée familiale, elle ne sera pas longtemps privée de bétail, le mariage des filles devant en faire rentrer en quantité à brève échéance.

Quant aux esclaves, le fils aîné les emmène pour une raison analogue : la vieille carrée qu'il quitte a des champs tout défrichés et en pleine activité d'exploitation. Au contraire, la nouvelle carrée n'a pas encore de champs et va être obligée de se les créer en défrichant une portion de la brousse. Or, pour ce défrichement, il faut être aussi nombreux que possible et les esclaves sont d'un grand secours. Les esclaves sont donc la part du fils aîné à cause de la nécessité de création de nouveaux champs. Ajoutons, du reste, que les esclaves comme le bétail s'acquièrent en vendant les filles et se perdent en les achetant. La vieille carrée recouvrera donc des esclaves, comme du bétail, en mariant les filles qu'elle a toutes conservées, tandis que la nouvelle carrée, au contraire, est plutôt exposée à les aliéner pour se procurer des femmes : nouvelle raison pour que le fils aîné emmène les esclaves.

Exemples de familles. — Nous en avons fini avec le mode

d'héritage en Haute Guinée française et dans les pays adjacents. Maintenant nous allons prendre au hasard et examiner diverses familles noires appartenant à des populations de la Haute Guinée et nous verrons le caractère patriarcal de cette famille noire ressortir plus encore de cet examen.

Type de famille malinkée. — Prenons d'abord une famille malinkée de Kouroussa, celle des Konyaté. Elle comprend :

1° Mfali Konyaté, le chef de la carrée, qui a sa mère, trois femmes et dix enfants ; 2° Salia Konyaté, son frère, qui a sa mère, un femme et un enfant.

Cela fait en tout dix-neuf personnes réunies dans la même carrée, sous l'autorité du fils aîné. De plus, cette famille compte deux autres frères, l'un Mamadou Konyaté, actuellement milicien à Faranah, qui a trois femmes et deux enfants. Mamadou Konyaté, quand il ne sera plus milicien, a l'intention de revenir s'établir dans la carrée de son frère aîné Mfali Konyaté, ce qui portera cette carrée à vingt-quatre personnes. Le dernier frère, Kamba Konyaté, est boutiquier à Kankan : il a deux femmes et deux enfants. Quand il ne sera plus boutiquier, il reviendra dans la carrée familiale, ce qui portera le nombre des habitants de celle-ci à trente.

Nous avons donc là une famille patriarcale au premier chef, avec ces ménages de frères groupés sous l'autorité du frère aîné. De plus, notons cet esprit patriarcal qui fait que les frères qui ont dû se séparer de la famille pour gagner leur vie, ne songent qu'à y revenir, une fois fortune faite et quand ils pourront y faire figure. Du reste, en général, le noir quittera bien la carrée familiale pour aller gagner sa vie au dehors, mais très souvent il ne s'en va qu'avec l'idée d'y revenir une fois que, suivant son expression pittoresque, il « aura gagné femmes », « il aura gagné bœufs », il « aura gagné argent ».

Type de famille dialonkée. — Prenons maintenant une famille dialonkée, par exemple une dont nous nous sommes déjà occupés, à propos de la propriété, celle de *Sayon Kamara*, demeurant à Faranah.

Sayon Kamara a sept femmes, cinq enfants, deux esclaves. De plus, il a avec lui un frère, Sulémani Kamara, marié, sans enfants. La famille dont faisait partie Sayon Kamara demeure à Kébéléya (cercle de Faranah). Sayon Kamara y a demeuré pendant son enfance et son adolescence, jusqu'au jour où Kéman Kamara, le chef de la famille, a ordonné à Sayon, son jeune frère, de quitter la carrée familiale et d'aller s'établir à Faranah, en carrée indépendante, à côté du chef de province Karfa Kamara, pour servir à celui-ci d'homme de confiance. Sayon a obéi à son grand frère et est devenu ainsi chef de carrée à Faranah. Kéman, du reste, avant de lui prescrire cette installation, lui avait acheté trois femmes : la première Téné Tatara, payée 550 francs (un captif : 150 francs, et quatre vaches : 400 francs) ; la seconde, Poré Samoura, payée 600 francs (six vaches) ; la troisième, Koria Oularé, payée 300 francs (deux vaches, un taureau et des petits cadeaux). Ainsi Sayon Kamara tient ses trois premières femmes de son frère aîné, son ancien chef de famille, qui a payé leur dot.

D'autre part, Karfa Kamara, dont Sayon Kamara venait pour être l'homme de confiance, lui a fait construire une carrée comprenant cinq cases. Sayon a augmenté depuis celles ci de deux cases.

Mais Kéman Kamara ne s'est pas contenté des allocations précédentes à son frère : il lui a encore acheté une quatrième femme, Minata Samoura, qu'il a payée 550 fr. (trois vaches = 300 francs, espèces = 150 francs, trois moutons = 45 francs, deux sacs de sel = 30 francs, et quelques pagnes en étoffe du pays).

Il lui a également payé la cinquième, Diendi Samoura, fille d'un chef de village d'Amanian (province du Solmian, cercle de Faranah). Kéman Kamara a payé pour celle-ci cinq vaches (500 francs), quatre taureaux à 75 francs l'un, soit 300 francs, 100 francs en espèces, cinq marmites européennes en fonte, à 10 francs l'une, soit 50 francs pour les cinq, des étoffes, etc., soit environ un millier de francs.

Enfin, quand Kéman Kamara est mort, la carrée de Kabéléya est passée à Kabélé Kamara, frère puîné de Kéman et frère aîné

de Sayon, mais on a donné quelque chose en pécule, sur l'héritage, à Sayon, à savoir deux jeunes femmes de Kéman Kamara, Moussokoura Samara et Minata Oularé.

Quant aux deux esclaves que possède Sayon, il a eu l'un par achat (quatre taureaux = 300 francs) ; quant à l'autre, il lui a été donné par Karfa Kamara, le chef de province dont il est le représentant.

On voit quel rôle a joué ici, dans l'installation de Sayon Kamara en carrée séparée, la carrée familiale et son représentant, le frère aîné de Sayon, Kéman Kamara. Celui-ci a acheté à son jeune frère toutes ses femmes et lui a proprement constitué ainsi son installation. Nous sommes donc bien en présence de familles patriarcales au premier chef où l'entr'aide est énorme.

Type de famille bambara. — Prenons maintenant une famille bambara, celle à laquelle appartient Baïo Kouloubaly, boy à mon service en Guinée. Le père de Baïo habitait à Nioro, dans la carrée dirigée par son frère aîné *Demba Kouloubaly*. Il se maria avec une Toucouleur et en eut deux fils, Boïan et Baïo Kouloubaly. Il aurait dû succéder à Demba Kouloubaly dans le commandement de la famille, mais il mourut avant celui-ci. A sa mort, ses deux fils réclamèrent le partage de l'héritage, contrairement du reste à tout droit. Naturellement Demba Kouloubaly refusa tout partage, et eux, de dépit, abandonnèrent la carrée. Notons qu'ils le firent volontairement et qu'ils auraient pu, malgré leur dissentiment avec leur oncle, continuer à vivre dans la carrée, s'il leur eût plu : le chef de famille, malgré leur prétention injustifiée, ne pouvait les en chasser, n'en avait pas le droit. Actuellement encore, ils pourraient y retourner sans autre explication. Mais Baïo ne veut pas le faire avant d'avoir ramassé quelques économies (femmes, bétail), car ce serait une honte pour lui, pense-t-il, ayant quitté la carrée familiale par dépit, d'y rentrer pauvre. Du reste, il a bien l'intention formelle d'y rentrer, mais quand il aura gagné deux ou trois femmes et cinq ou six têtes de bétail. Alors il pourra y revenir la tête haute. En attendant, il exerce le métier de boy. Quant à son frère, Boïan Kouloubaly, il est dans les mêmes inten-

tions que lui : à son départ de la carrée familiale, il a été s'établir dans le cercle de Kayes avec sa mère, sa femme et ses deux enfants. Il est cultivateur. Quand il se sera enrichi, il retournera dans la carrée qu'il a quittée. Ajoutons que cette dernière, la carrée familiale dirigée par Demba Kouloubaly, comprend les huit femmes de celui-ci, ses treize enfants, puis vingt esclaves hommes, treize esclaves femmes, seize esclaves garçons et filles, en tout soixante et onze personnes. C'est donc une riche carrée, et l'on comprend le désir des deux neveux de partager avec leur oncle.

On voit que la patriarcalité de la famille noire se marque encore ici, en ce que des neveux qui ont fui la famille, n'ont qu'une intention, celle d'y rentrer, quand ils pourront le faire décemment.

Type de famille du Kissi. — Voici maintenant une famille kissienne, celle de *Mamadi Mara,* chef du petit village de liberté de Confluent. On appelle village de liberté, en Guinée française, un village peuplé d'anciens captifs auxquels les Français ont donné la liberté et qu'ils ont réuni en groupe en un endroit. Mamadi Mara, lui-même, est un ancien captif kissien, délivré par nous en 1893, et amené à Confluent avec sa famille qui se composait alors de trois femmes sans enfants et de trois frères dont deux mariés, mais sans enfants. Cela faisait donc neuf personnes.

Actuellement, Mamadi Mara a chez lui ses trois femmes et trois fils qu'elles lui ont donné. Il a toujours ses frères : le premier, Mamadi Kourouma, a une femme et un fils; le deuxième, Kalifa Bérésé, a une femme et trois enfants; le troisième, Moussa Amara, a une femme, mais pas d'enfants. Cela fait en tout dix-sept personnes et quatre ménages groupés sous le commandement du frère aîné. En plus, Mamadi Mara a trois clients qui habitent dans sa carrée : Karfa Kondé qui a une femme et un fils, Mamadou Si marié, sans enfants, et Kobadia Kourouma, *idem.* Avec ces clients, la carrée est de vingt-quatre personnes.

Voici maintenant une famille soussou, celle de *Bokary Mansaré* ou Bokary Souma. Elle habite le village de Tonkéré, dans

la Basse Guinée, sur la côte, non loin de Konakry. Bokary Mansaré est un cultivateur qui a quatre femmes, quatre fils et trois filles. Sa mère vit avec lui. Il y a trente-neuf esclaves dont dix-huit hommes, six femmes, huit garçons et sept filles. Cela fait donc une carrée de cinquante-deux personnes. Il a en outre six frères, dont cinq habitent avec lui actuellement. Le premier, Bokary Souma, est un cultivateur qui a deux femmes et un fils. C'est son grand frère qui lui a acheté sa première femme. Le second Momo Souma, est laptot (piroguier, passeur de bac) dans le village. Il a une femme qui lui a été achetée par le chef de famille et un fils. Le troisième, Kedi Souma, est un cultivateur non marié. Le quatrième, Ali Souma, est cultivateur; il a deux femmes et deux enfants; sa première femme lui a été donnée par le chef de famille. Le cinquième, Tomassi Souma, est menuisier et possède une femme et une fille. Son grand frère doit lui acheter une autre femme, car celle que possède actuellement Tomassi Souma, il se l'est procurée lui-même et a toujours droit à celle que doit donner chez les Soussous, à ses frères puînés, le chef de famille. Enfin le sixième est Amara Souma, cuisinier à Faranah. Celui-ci a quitté sa famille pour aller tenter fortune au dehors. Mais il y retournera pour que son grand-père lui donne la femme à laquelle il a droit. Là, la tendance patriarcale se manifeste donc particulièrement dans l'octroi d'une femme par le chef de famille à tous ses frères cadets. Au fond, c'est la carrée familiale qui forme tous les jeunes mariages, les conserve chez elle ou les installe au dehors.

Il est inutile de pousser plus loin ces analyses de familles, que je pourrais multiplier. Ce qui en ressort, c'est l'intense patriarcalité des familles noires de la Haute Guinée française en particulier et de l'Afrique occidentale en général (Sénégal, Soudan, Guinée, Sierra-Leone, Liberia, Côte d'Ivoire, Dahomey, etc.). Tous les traits caractéristiques de la famille patriarcale se trouvent ici : succession au plus âgé, au frère puîné, de tout l'héritage, ou bien partage de cet héritage entre le frère puîné et le fils aîné seulement. Vie en commun des frères, le plus

généralement, sous l'autorité du frère aîné, donc nombreux ménages groupés dans la même carrée; désir de retourner dans la carrée familiale de ceux qui l'ont quittée de leur propre volonté; soutien donné par la famille-mère à ceux qui doivent légitimement fonder des carrées indépendantes et même à ceux qui restent chez elle : tous les traits que l'on peut désirer y sont.

Quant à savoir si cette famille patriarcale forme le fond de la population noire africaine en général, ou bien n'est qu'une exception limitée à l'Afrique occidentale, la question ne pourra être complètement résolue que par des observations sur place, portant notamment sur le Congo. Je me permets donc ici de faire appel à toutes les personnes au courant de la science sociale qui se trouvent en Afrique. Rien ne leur est plus facile que d'observer la famille noire autour d'eux et de dire ce qu'elle est.

J'ajouterai cependant que, d'après tous les renseignements que j'ai pu avoir jusqu'ici, la famille noire semble, dans l'Afrique entière, être patriarcale ou matriarcale, c'est-à-dire toujours communautaire et nullement instable.

La famille chez les Habès du Macina. — Cependant le capitaine Meuvielle (*Notice générale sur le Soudan français*, publiée par ordre du colonel de Trensinian, 1899. Partie ethnologique) croit avoir découvert la famille instable chez les Habès du Macina. « Quant aux Habès, dit-il, la question de leur origine mandée est plus douteuse. Si on les interroge, ils se disent Mandés, mais n'ont aucune tradition se rapportant à leur origine et à leur arrivée dans le Macina dont ils ignorent l'époque même approximative. Ni leur langage, ni leurs noms de famille ne se rapprochent de ceux des Bambaras.

« Ils sont, comme ces derniers, fétichistes et grands buveurs de dolo, mais leurs coutumes sont différentes, surtout dans l'organisation de la famille. Tandis que, chez les Bambaras, il n'y a qu'un seul héritier, le frère puîné du défunt, ou, à défaut de frère, son fils aîné, chez les Habès les fils, à la mort du père, se partagent sa fortune par parts égales. »

Ainsi chez les Habès, il y aurait partage et par conséquent

famille instable. Si cela est vrai, la famille patriarcale chez certains noirs se serait décomposée, et de patriarcale serait devenue instable. Mais cette observation demanderait à être bien confirmée, car le lieutenant Desplagnes, qui vient de consacrer un gros volume aux Habès du Plateau central nigérien, ignore chez eux la famille instable et ne parle que de la famille patriarcale, comme nous l'avons vu plus haut, soit que l'héritage passe au frère puîné du défunt (Manonkés ouest du Plateau central nigérien) soit qu'il passe à son fils aîné (Habès de l'est). Ainsi, sans nier *a priori* que les Habès du Macina (ouest du Plateau central nigérien) soient en famille instable et sans vouloir affirmer à toute force que le capitaine Meuvielle s'est trompé et qu'il a pris la dévolution des biens péculiaires du défunt pour la dévolution des biens de la famille, il serait prudent d'attendre confirmation de son observation pour faire fond sur elle et pour affirmer absolument que la famille instable existe dans la partie occidentale du Plateau central nigérien.

En résumé, la famille noire de la Haute Guinée française et des contrées adjacentes est patriarcale, cela ne peut plus faire de doute pour le lecteur maintenant. Toutefois, cette famille patriarcale diffère par un certain côté des familles patriarcales décrites jusqu'ici par la *Science sociale*.

Nous avons vu, en effet, que chez le noir de Guinée, la propriété péculiaire *foncière* existe ou peut exister pour chacun des membres de la famille. Au contraire, chez les paysans patriarcaux de Europe, la propriété péculiaire foncière n'existe généralement pas, mais seulement la propriété péculiaire *mobilière*. La différence tient à ceci qu'il est relativement facile pour le noir de Haute Guinée de créer un petit champ à côté du champ familial. Il n'a besoin pour cela que de son daba. Au contraire, en Europe, où l'on cultive à l'aide d'un outillage compliqué et difficile à manier (charrue, bœufs, etc.), il est pour ainsi dire impossible à un individu de se créer un champ, à lui, à côté du champ familial.

Nous pouvons nous demander, en terminant, qu'est-ce qui

maintient le noir en famille patriarcale en Haute Guinée et dans les contrées adjacentes, et nous pouvons répondre que, très probablement, c'est la difficulté du défrichement, *qui se fait partout en Afrique par les hommes et non par les femmes, et en groupe familial et non par individus isolés* (même chez les populations les moins avancées, comme par exemple chez les Balantes de la Casamance). A ce sujet, nous livrons aux lecteurs les considérations suivantes :

Le noir demande pour travailler vigoureusement (autant qu'il le peut) à être entouré, encadré, soutenu moralement, dirigé. Sa vanité, d'autre part, fait qu'il travaille bien plus sous les yeux des autres, que tout seul. Un noir en simple ménage ou complètement isolé pourra à la rigueur défricher, mais il le fera mal et peu, et tout juste pour ne pas mourir de faim. Les noirs, en grand nombre, défricheront facilement et joyeusement et feront largement ce qu'il faut. En réalité, malgré l'arithmétique, si le travail d'un noir isolé vaut dix, le travail de dix noirs groupés ne vaudra pas 100, mais 125 ou 150. Cela explique que les carrées nombreuses soient les seules riches chez les noirs. Remarquez qu'il n'y a aucune raison mathématique pour qu'il en soit ainsi, car une carrée de vingt travailleurs et de soixante bouches à nourrir ne devrait pas, mathématiquement parlant, être plus riche qu'une carrée de deux travailleurs et de six bouches à nourrir. La proportion, dans le premier cas, est dix fois plus grande pour les travailleurs, elle est aussi dix fois plus grande pour les bouches à nourrir, et ceci évidemment compense cela. Mais en fait pourtant, les carrées les plus nombreuses sont les plus riches, parce que la difficulté du travail cultural du noir en général et *surtout celle du défrichement qui est le plus dur de ce travail cultural* diminue en raison plus que mathématique de l'accroissement numérique du groupe qui défriche. Le défrichement, en un mot, demande une collectivité d'individus travaillant ensemble (et aussi d'individus forts, puisque la femme ne le fait pas).

De là l'utilité, pour le noir, de la famille patriarcale : elle donne la culture en commun, le défrichement en commun.

qui n'est pas, si l'on veut, strictement et absolument indispensable, mais qui facilite énormément ce défrichement, fait donner son rendement maximum au travail du noir, créée seule les belles cultures, les cultures plus que suffisantes, et en conséquence les familles riches. La communauté, en un mot, fait le noir prospère et c'est cet intérêt de prospérité, de vie large et de richesse qui maintient la communauté. Il y a, chez les noirs, de simples ménages, des individus isolés, des instables sortis par mauvais caractère de la communauté, mais ils tirent toujours le diable par la queue, si l'on me passe cette expression vulgaire, et n'ont rien de plus pressé, pour sortir de leur misère chronique, que d'aller s'agréger à une famille riche, de devenir ses clients, pour participer tant soit peu à sa vie large. L'esclavage volontaire existe même en certaines parties de l'Afrique occidentale, ainsi chez les N'goulangos ou Rakhallas de la Côte d'Ivoire. Ainsi ces isolés (individus ou ménages) tâchent de rentrer dans la communauté. Qu'est-ce qui les y pousse? La misère chronique, la faim toujours menaçante. A la rigueur, ils pourraient continuer de vivre isolés comme ils le font depuis plus ou moins longtemps, mais ils continueraient à pâtir. Pour éviter cela, ils recourent à une communauté extra-familiale, celle de la clientèle, ou même à celle créée par l'esclavage.

En résumé, c'est la difficulté du défrichement qui maintient la famille communautaire. Elle n'est pas suffisante pour empêcher toute sécession, mais elle est suffisante pour empêcher toute sécession heureuse.

La propriété *péculiaire foncière*, qui existe chez le noir, n'est pas une objection. Les femmes qui font un petit champ de tabac ou d'oignons en travail particulier, le font autour des carrées, sur les terrains vagues du village qui ont été défrichés par tous au moment de l'établissement de celui-ci. Les cultures péculiaires des frères, des neveux ou des esclaves, nourris par la famille, ne sont que de petites annexes des champs familiaux. Quant aux clients, quant aux parents proches traités comme des clients, quant à ces esclaves qui se nourrissent eux-mêmes et ont leurs champs et la liberté d'y travailler la moitié

de la semaine, tous ces gens-là ont, il est vrai, une importante propriété et des cultures assez étendues à eux, mais ce n'est plus là de la propriété péculiaire, mais de la propriété principale.

Il ne faut pas oublier non plus, au sujet de ce qui maintient le noir de Haute Guinée en famille patriarcale, que le patronage du groupe permet à l'individu qui en fait partie de surmonter plus facilement les phases de l'existence. Enfin, avec le mode de succession, chacun peut espérer arriver chef de famille à son tour et avoir les bénéfices et le prestige moral qui résultent de cette situation.

En résumé, *en même temps qu'elle facilite l'opération laborieuse du défrichement, la communauté familiale patronne les individus qui en font partie.* Là sans doute est la cause de son maintien sur tous les points où nous venons de la rencontrer.

IV

LES POUVOIRS PUBLICS DANS LA GUINÉE FRANÇAISE

Avant d'aborder les pouvoirs publics eux-mêmes, il nous faut dire un mot des relations de voisinage et des associations chez le noir de Guinée française.

Nous savons déjà que l'unité de foyer chez celui-ci est non pas la case, mais la carrée : la carrée, c'est-à-dire une certaine étendue de terrains sur laquelle sont construites plusieurs cases et qui est délimitée par une tapade, c'est-à-dire par un mur en nattes de 2 mètres de haut environ. Chaque carrée est donc cachée aux regards voisins d'une façon absolument stricte dans les gros et les riches villages. Dans les petits villages pauvres, la tapade est toujours indiquée et à tout le moins à moitié existante, mais elle n'est pas entretenue soigneusement.

Les carrées dans les villages malinkés, dialonkés, kissiens, soussiens, etc., bref dans les villages mandés sont donc placées les unes à côté des autres. Seul un étroit espace de 1 mètre ou 2 les sépare (car le noir n'admet pas le mur mitoyen ou plutôt la tapade mitoyenne. Il faut que les carrées ne se touchent pas et qu'un espace, si petit soit-il, les sépare les unes des autres). Ce sont ces distances entre les carrées qui forment les étroites rues du village, rues qui, en général, suffisent juste au passage d'un individu, quelquefois à celui d'un hamac. Ces ruelles courent entre les carrées, dominées de chaque côté par les

papayers qui s'élèvent le long des tapades, à l'intérieur de chacune de celles-ci. Au centre du village est une place plantée ordinairement de deux énormes fromagers qui opposent leurs branches étendues et leur masse prodigieuse de verdure aux rayons du soleil. A l'ombre de ces fromagers est construit très souvent une sorte de grand tréteau porté sur pieux : les gens du village qui n'ont rien à faire viennent s'y asseoir les jambes pendantes pour y farnienter à l'ombre et y causer à leur aise. C'est une sorte de lieu de réunion. Généralement la carrée du chef du village est non loin de cette grande place et donne sur une place plus petite au milieu de laquelle est fixé, entre deux pieux, le gros tambour qui sert à convoquer les habitants. Telle est l'organisation générale des villages de Guinée, du moins chez les Mandingues.

Les Foulahs, eux, n'ont pas de villages agglomérés de cette sorte, sauf la missidi ou village paroisse qui groupe autour de sa mosquée des cases ou de petites carrées appartenant à toutes les familles libres de la campagne environnante, mais ces cases ou ces carrées sont seulement des habitations de passage, des maisons de ville où l'on vient le vendredi pour assister au service à la mosquée et régler les affaires politiques et où l'on ne reste que la journée.

Le Foulah, en effet, n'habite pas la missidi : il habite sa marga ou sa maison de campagne ou bien il est à son roundé, c'est-à-dire au village de culture habité par ses esclaves. Or, la marga des Foulahs ou carrés d'habitation habituelle ne forment pas des villages comme les carrées mandingues. Elles sont dispersées çà et là dans la campagne, l'une au fond d'une vallée, l'autre à flanc de colline, l'autre plus loin. Chacune est entourée soigneusement non d'une tapade en nattes, mais d'une haie épaisse et touffue, et les cases elles-mêmes, dans ces carrées, ne sont pas les unes à côté des autres, mais dispersées aux quatre coins de la carrée, aucun obstacle du reste ne les séparant. Quand on est en pays foulah, le spectacle de ces habitations est très joli et très pittoresque. On en aperçoit une à mi-hauteur de la petite colline verdoyante en bas de laquelle on passe, puis on

en aperçoit une autre en portant ses regards plus loin et il y en a ainsi de dispersées à travers toute la campagne, donnant l'impression que nul coin n'est absolument inhabité et inculte, mais que partout se cachent, dans une solitude et une indépendance presque parfaites, des hommes et leur famille.

Quant aux villages de culture foulah, ce ne sont pas non plus des villages au sens exact du mot, ce sont des carrées habitées par les esclaves et dispersées aussi, loin les unes des autres, à travers la campagne. Somme toute, le village n'existe pas en pays foulah, sauf la missidi dont nous avons parlé plus haut.

Tout ceci semble en contradiction avec une observation de la *Science sociale* d'après laquelle les pasteurs qui se mettent à la culture se grouperaient tout de suite en villages, observation faite à propos des populations orientales d'Europe. Le phénomène s'est passé autrement dans le Fouta-Djallon. Notre Foulah cherche d'abord à conserver son indépendance complète et à habiter seul avec sa famille, loin des autres familles, comme il le faisait quand il était nomade.

Puis, plus tard, la culture devient plus intense; la nécessité de se rapprocher a raison peu à peu de la répugnance qu'on a à le faire et c'est alors que les carrées se rapprochent, se groupent et finissent par former des villages. C'est là le stade où en sont les Mandingues en Guinée et en Afrique occidentale.

En résumé, le groupement en villages agglomérés, caractéristique de la culture en famille patriarcale, n'est pas forcément le premier stade. Il n'est quelquefois que le second, et définitif du reste, qui a été précédé par l'établissement en carrées dispersées et indépendantes. C'est ce que les Foulahs nous font toucher, pour ainsi dire, du doigt.

Quels sont les rapports de voisinage entre les noirs de Guinée française? Ils sont très intenses, comme nous avons déjà pu le voir plus haut en analysant le travail. Nous avons dit, par exemple, que les forgerons pour cultiver leurs champs recouraient à leurs voisins, moyennant une distribution d'outils fabriqués par eux. Ces échanges de services mutuels entre carrées sont nombreux. Les noirs se donnent de perpétuels coups de main les uns

aux autres, pour la culture, moyennant la nourriture. Un chef dialonké intelligent me disait un jour que le noir travaillait beaucoup mieux sur les terres du voisin que sur les siennes propres, et comme je lui demandais pourquoi, il me répondit que le noir, quand il est chez un autre, pour montrer de quoi il est capable, par vanité, se donne beaucoup de mal et abat force ouvrage (ou fait les contorsions de celui qui l'abat). Du reste, ce n'est qu'un jour à travailler dur, et le noir est capable d'un coup de chien, tandis qu'il est incapable d'un effort intensif soutenu. Le lendemain donc, il se reposera, sur ses champs à lui, de la fatigue qu'il s'est donnée la veille, et paressera à l'aise sur son langan. Tout cela, aide fréquente donnée au voisin, amour du travail en commun, tendance à exagérer par la mimique l'effort réellement donné, inaptitude au travail long et soutenu, effort par saccades, dénote l'intensité de la formation communautaire. Un fait que je n'ai pas signalé au chapitre Travail, mais qui peut prendre sa place ici, le dénote encore : *le noir aime beaucoup à travailler en musique,* et, en fait, travaille souvent au son des instruments. Aussi, quand je montai en Guinée, en avril 1905, par le chemin de fer Konakry-Niger, je vis à une des stations des noirs qui rempierraient la voie. A côté d'eux, une flûte et un tambour jouaient incessamment et mélancoliquement et soutenaient ainsi le travail. Une autre fois, me promenant aux environs de Faranah, j'entends une musique un peu lointaine, venant de la brousse, où se mêlaient les sons du tamtam et du balafo. C'était un riche chef de famille qui avait réuni sa carrée et ses voisins pour le débroussaillement d'un champ et qui faisait travailler tout ce monde en musique, au son d'une musique monotone, frénétique et sans fin, mais non dépourvue de charme. Au fond, le travail en musique est le seul moyen d'obtenir du noir (à défaut de la trique) un travail relativement intense et soutenu. On voit donc que l'idée préconisée par Fourier pour le travail en harmonie n'est pas nouvelle. Seulement ce que Fourier ne dit pas et ne sait pas, c'est que ce travail en musique est le fait de populations qui sont parmi les plus indolentes et les moins

travailleuses du globe et ne convient qu'à elles. Le paysan anglo-saxon n'a pas besoin de musique, et c'est lui qui représente le vrai progrès. Le travail en musique, c'est le travail primitif, le travail du primitif, depuis longtemps laissé en arrière par l'Europe occidentale. C'est donc, en fin de compte, de la régression. Il en est de même, disons-le, en passant, du frugivorisme de Fourier qui semble à quelques esprits une si belle découverte. Le frugivorisme, c'est l'état de populations qui vivraient exclusivement de la cueillette ou de l'arboriculture. Or, ces stades sociaux sont parmi les plus bas de tous ; nous y ramener serait un recul énorme en arrière, du reste impossible. Tout cela donne la note générale du système de Fourier qui, comme toute autre socialisme du reste, constitue un simple mécanisme de régression morale.

Pour en revenir au noir de Guinée, nous voyons que chez lui les rapports de voisinage sont très importants ; mais, en revanche, l'association proprement dite (c'est-à-dire le groupement qui réunit individuellement sur une grande surface de territoire des individus appartenant à des familles différentes et à des groupes sociaux différents), n'existe pas du tout, ce qui, du reste, se comprend facilement. Chez le noir de Guinée, la famille patriarcale est très nombreuse et très forte. D'autre part, les rapports de voisinage sont importants, comme nous venons de le voir. Famille et voisinage suffisent donc à des services auxquels ne suffira pas la famille, dans les sociétés particularistes ou instables. En outre, le noir, avec sa famille et ses voisins, n'a pas besoin d'associations, c'est-à-dire de groupements extrinsèques à la famille et au voisinage, tandis que le particulariste ou l'instable, avec leurs familles réduites et leurs rapports de voisinage plutôt maigres, ont besoin de l'aide de l'association. En définitive, on peut établir cette loi sociale : plus dans une société la famille est étendue et les rapports de voisinage sont forts, moins elle a besoin de l'association ; plus la famille est réduite et plus les rapports du voisinage sont faibles, plus elle a besoin de l'association.

Et, en fait, celle-ci est pratiquée surtout dans l'Europe septen-

trionale et occidentale chez des particularistes et des instables (Angleterre, Scandinavie, Allemagne, France) et infiniment moins chez les communautaires de l'Europe orientale ou méridionale. Il faut ajouter que, si les instables ont autant besoin de l'association que les particularistes, ceux-ci savent s'associer, tandis que les instables ne le savent pas ou le savent beaucoup moins.

Pour en finir avec les rapports de voisinage, il faut dire un mot de l'hospitalité noire. Elle est, comme on peut s'y attendre de la part d'une race communautaire, très généreuse et très large. Quand un étranger se présente dans la carrée, il est non seulement logé de droit, mais prend part aux repas comme un membre de la famille, cela sans aucune espèce de rétribution. Cette hospitalité est donc tout à fait « écossaise » et a du reste les mêmes causes que cette dernière, l'intense formation communautaire. De même l'hospitalité orientale ou antique.

Pourtant il faut noter que cette tendance hospitalière a ses bornes, et quelquefois la haine de race l'emportera sur elle. Ainsi tout noir de Guinée recevra admirablement tout Mandingue ou tout Foulah, mais il laissera mourir de faim sur la route, plutôt que de lui donner une poignée de riz, un Toma ou un Guerzé du sud. Le cas s'est produit quelquefois, et tout récemment encore.

En résumé, large et généreuse hospitalité en règle générale, mais dans la limite des races parentes ou connues. Au delà l'hostilité naturelle pour les étrangers prend le dessus.

Disons, en finissant, que c'est par l'hospitalité que les noirs résolvent, au moins en partie, la question de l'assistance publique. Du reste cette question ne se pose pas d'une façon pressante chez eux avec leur vie pauvre, simple, patriarcale, où le riche vit à peu près comme celui qui ne l'est pas, et où le captif de case s'habille et se nourrit à peu près comme son maître.

Notons, d'autre part, que la vie hygiénique des noirs, leur nourriture qui consiste en riz, leur boisson qui consiste en eau, leur vie au grand air, tout cela les préserve d'infirmités qu'on

rencontre fréquemment en Europe. Ils n'ont pas, pour ainsi dire, de bossus, d'estropiés, de boiteux, de culs-de-jatte. De même chez le noir, les individus gras, obèses, n'existent pas. Cette déformation humaine, causée par les nécessités de vie artificielle de nos civilisations compliquées, l'abus des nerfs, une trop grande sédentarité, n'existe pas ici. En résumé, la question de l'assistance publique ne se pose pas d'une façon intense et les noirs la solutionnent sans difficulté, d'abord par le développement de la famille patriarcale qui retient dans son sein un très grand nombre de personnes parmi lesquelles les faibles, les incapables, les impotents; ensuite par l'institution de la clientèle ou du patronage que nous connaissons déjà et qui groupe, autour des riches chefs de carrée, les ménages pauvres qui ont besoin d'un soutien et de petites subventions, enfin par cette hospitalité intensive qui fait que l'hôte est considéré comme de la famille et logé et nourri comme tel. En un mot, c'est la formation patriarcale qui solutionne chez le noir la question de l'assistance publique.

Passons maintenant aux pouvoirs publics et disons tout de suite que le noir ne connait guère, au-dessus de la famille, que deux étages de pouvoirs publics :

1° Le village ;

2° La province ou le petit royaume.

Quant à l'état, au grand état, nous verrons que les noirs sont incapables de le former.

LE VILLAGE. — Le grand groupement ici, c'est le village. Il constitue la cellule sociale dans l'ordre public, comme la famille patriarcale constitue la cellule sociale dans l'ordre privé. Le village est plus ou moins important : il y a des villages de 50, 100 personnes. Il y en a de 500, de 1.000 de 1.200 âmes. Mais ces derniers sont déjà de gros villages, et par exemple, dans le cercle de Faranah qui comptait 51.000 habitants en 1906, le plus fort village en avait 1.700 seulement. Ainsi on peut dire que le village noir de Guinée française groupe de 50 à 2.000 habitants. Je n'en connais que deux dans toute la Guinée qui

dépassent ce chiffre : Konakry qui a de 6.000 à 8.000 noirs, et Kankan qui en a de 10.000 à 12.000.

Le village est gouverné par le chef de village, mais non avec un pouvoir absolu. D'abord le chef est soumis à l'élection et est nommé par les habitants du village. Sont exclus du droit de vote les esclaves naturellement. Tous les hommes libres, en revanche, prennent part à l'élection, mais parmi ceux-ci il n'y a de véritables électeurs que les chefs de carrées, car les fils, frères, neveux, votent toujours comme le chef de famille et ne forment en fait qu'une voix avec lui. Ainsi, ce qui nomme le chef, ce sont en fait les chefs de carrée. Du reste, les plus riches d'entre eux, ceux qui ont derrière eux la parenté la plus nombreuse, la familia la plus étendue, ont plus d'influence que ceux qui sont pauvres et à la tête seulement d'une chétive carrée. En résumé, ce sont les gros chefs de famille qui ont en main l'élection du chef de village.

D'ailleurs il y a deux limites à ce droit de vote : d'abord, il faut que le chef de village soit reconnu par le chef de province ou bien par le roi (cela autrefois, maintenant par le commandant de cercle), et, d'autre part, en principe, c'est l'héritier du chef défunt, c'est-à-dire son frère puîné ou, à défaut, son fils aîné qui a droit au poste de chef de village.

En résumé il y a trois conditions qui sont à remplir et pour que quelqu'un devienne chef de village d'une façon parfaite, inattaquable, il faudrait qu'il les remplisse toutes les trois : qu'il soit d'abord l'héritier légitime du chef défunt, ensuite qu'il soit nommé par le village, enfin que le chef de province ou le roi (jadis), l'administrateur (maintenant), ratifient son élection. En fait, ces trois conditions ne peuvent pas toujours être remplies ensemble et le plus souvent une transaction s'établit entre les forces qui les représentent.

Une fois nommé, le chef de village commande, mais pas d'une façon absolue, car il consulte toujours quand il y a quelque décision importante à prendre, les anciens du village, les chefs de carrée. Au fond, c'est presque autant un pouvoir aristocratique (les anciens) qui gouverne les villages noirs qu'un

pouvoir monarchique, ou, si l'on veut, c'est une monarchie aristocratique. Le gouvernement est tout patriarcal du reste et s'exerce par persuasion plutôt que par force. Le noir en effet n'est ni énergique, ni dur. Il aime beaucoup le partage, le palabre, respecte les vieillards, aime la tradition. Le gouvernement des chefs de village est donc, en général, excessivement patriarcal.

La paix publique est assurée par le chef de village, aidé des chefs de carrée. Dans chaque carrée ces derniers assurent la paix. Dans l'ensemble du village, c'est le chef de village. L'organe de la paix publique, ce sont les hommes mêmes du village convoqués par le tambour du chef. Il y a quelquefois aussi des sortes d'agents de police coiffés de chapeaux de paille pointu et bas et ayant au côté le sabre large et recourbé du pays. Ils appartiennent sans doute à la parenté ou à la familia du chef.

Enfin le chef de village est juge ou plutôt était juge, assisté par son tribunal d'anciens, de toutes les contestations importantes. On pouvait en appeler, du reste, de ses décisions au chef de province ou au roi. Aujourd'hui, c'est à l'administrateur qu'on en appelle, et, seules, les contestations de très minime importance sont restées au jugement du chef de village.

L'homicide est rare chez le noir de Guinée. Aussi en quinze mois, dans le cercle de Faranah, qui comprend 51.000 habitants, il n'y a eu qu'un homicide et, encore par imprudence. Les viols de petites filles sont un peu moins rares, sans être pour cela très fréquents. Les crimes et délits de beaucoup les plus nombreux sont les vols : vols de bestiaux, vols de femmes mariées. Ces derniers sont plutôt d'ailleurs des détournements, car ils se font généralement avec la complicité de la femme et ne s'opèrent que par son consentement. Restent les vols ordinaires, qui sont le grand délit du noir.

Avant l'arrivée des Français dans le pays, l'homicide était puni, soit de la peine de mort, soit du paiement d'une forte amende à la famille de l'assassiné. Les noirs ont toujours admis, comme les barbares du v[e] siècle, le principe de la composition en cas d'homicide. La famille du défunt, pensaient-ils, quand

elle a été désintéressée par des dommages et intérêts convenables, n'a plus rien à réclamer.

Quant au vol, bien plus fréquent, les noirs le punissaient très sévèrement. Je ne sais pas au juste les peines exactes qui étaient portées contre lui en Guinée française, mais chez les Yolofs du Sénégal, par exemple, on coupait le poing gauche du voleur à son premier vol, le poing droit au second. On s'explique la dureté de ces peines en réfléchissant à la propension au vol de ces populations indolentes et peu travailleuses. La dureté de la peine était proportionnée à la force de la tendance et s'était assez sagement arrangée.

Les noirs appliquaient, avant l'arrivée des Français, des châtiments corporels, les coups de corde ou de rotins donnés, soit le coude au corps, soit à toute volée, la mise aux fers ou la barre du coupable, et aussi la torture pour obtenir l'aveu.

Aujourd'hui, comme je l'ai dit, les chefs de village n'ont plus le jugement des crimes, ni des vols, ni même des instances en divorce ou des procès en contestation d'héritage, tout cela est porté devant le commandant de cercle qui le juge, comme nous le verrons plus loin. Mais les chefs de village ont encore la police du village et le jugement des cas que les parties veulent bien porter devant eux et pour lequel elles ne font pas appel. Il faut ajouter que c'était l'habitude, chez les noirs en instance de procès, de donner des cadeaux aux juges pour les disposer favorablement. De là souvent des injustices.

En résumé, avant notre arrivée, le chef de village, assisté des anciens, rendait la justice dans le village, comme il en avait la police. Cette justice avait des qualités (efficacité), mais de graves défauts (la vénalité et l'habitude des jugements de Dieu).

Au sujet de ces jugements de Dieu, je renvoie au livre très documenté de M. Arcin et, en général, à tous les livres publiés sur l'Afrique occidentale. On faisait boire au prévenu un poison, le tali, extrait de l'arbre du même nom. Si le poison était rejeté, c'est que l'accusé était innocent. S'il ne l'était pas, c'est qu'il était coupable. L'esprit du tali, en effet, dans la croyance du noir, savait distinguer le coupable de l'innocent; il accablait

le premier et se laissait au contraire mettre dehors sans résistance par l'esprit de l'homme innocent. Ajoutez que les noirs, surtout les primitifs de la côte, ne s'expliquaient pas la mort naturelle au mal et souvent ne se l'expliquent même pas encore. De là la tendance à attribuer toute mort, même de vieillard, même de malade, à un crime, et l'habitude de faire boire le tali aux gens soupçonnés pour une cause ou pour une autre de l'avoir provoquée. Cette difficulté à comprendre la mort comme une loi naturelle a été la cause de bien des hécatombes de gens parfaitement innocents. Mais notons, je le répète, qu'on ne trouve cette tendance, comme vraiment forte et ayant des effets désastreux, que chez certaines peuplades du Sénégal, de la Guinée portugaise et de la Guinée française habitant la côte, inférieures et primitives.

Ceci dit sur la justice noire, revenons aux attributions du chef de village, à celles qu'il avait avant notre mainmise sur la Guinée française : il percevait les impôts pour lui, pour le chef de province et pour le roi. Nous énumérerons plus loin ces impôts. Contentons-nous, pour le moment, de dire un mot des corvées auxquelles étaient astreints les hommes du village. Il y avait d'abord celle pour la construction du mur d'enceinte et de défense qui autrefois entourait la plupart des villages de Guinée française. Il existe encore des débris de ces murs d'enceinte autour des villages du sud de la Haute Guinée française.

Ils entouraient tout le village, hauts de 2m,50 environ et épais de 0m,50. Ils étaient faits, comme les cases, en banque, c'est-à-dire en terre spéciale battue et séchée, et percés de meurtrières. On trouve encore de ces enceintes debout, généralement par morceaux, rarement en entier dans la région que je viens d'indiquer et qui a été dévastée par Samory. Il est évident que ces fortifications primitives qui n'arrêtèrent pas le conquérant noir étaient construites par tout le village, sous la direction du chef, et par conséquent par corvées. Chaque corvée était sans doute taxée à tant de travailleurs d'après le nombre de ses hommes et ces travailleurs réunis construisaient l'enceinte. Ces corvées pour fortifier le village ont dû exister un peu

partout, par exemple dans le Séradou (province prussienne du cercle de Faranah) où les villages sont perchés sur le haut des petites montagnes du pays. Avant d'arriver au village, il y a une énorme porte de bois et de pierre qu'on a placée sur la pente, dans les bois, auprès d'un torrent, dans un endroit particulièrement étroit, resserré entre les rocs, facile à défendre. Ces portes-fortifications ont évidemment été construites par tout le village sous la direction du chef.

En résumé, le chef noir gouvernait le village avec l'aide des anciens et des chefs de carrée. Il avait la police, rendait la justice, faisait rentrer l'impôt, ordonnait et dirigeait les corvées, etc.

Avant de quitter le village noir, insistons encore sur ce qu'il est la plus importante unité sociale publique chez le noir de Guinée. Le village noir forme un tout complet qui se suffit à lui-même, qui est quelquefois cité indépendante, qui n'a pas beaucoup de relations avec les villages voisins, qui a ses marigots, ses vallées, ses collines, ses montagnes, son organisation sociale primitive, il est vrai, mais complète. Au delà du village le noir n'a pu créer qu'une seule chose, et encore pas toujours : la province ou le petit royaume.

Ajoutons que, même dans ce cadre restreint du village, l'organisation publique noire n'est pas sans rencontrer des obstacles et des difficultés. Le noir est individualiste, sécessioniste dans l'âme. Une des principales difficultés qu'éprouvent en Guinée et sans doute dans toute l'Afrique les administrateurs européens est celle-ci : ils reçoivent souvent des demandes instantes de la part de familles ou de groupes de famille de tel ou tel village, pour qu'on les autorise à le quitter et à aller s'établir dans la brousse, autre part. Souvent aussi, ils ne demandent pas l'autorisation, mais s'en vont. Quand on leur demande pourquoi ils veulent s'en aller, ils allèguent généralement des raisons peu convaincantes, se plaignent de l'injustice du chef, disent que celui-ci leur en veut, qu'il a été nommé irrégulièrement, qu'il commet des exactions, qu'il les bat, etc. — La vérité est la plupart du temps que ces gens forment un parti hostile au chef de

village actuel et en raison de leur hostilité, en butte aussi à l'hostilité de ce dernier. De là des griefs qui souvent sont exacts, souvent aussi exagérés par le parti pris ou inventés. De là, les demandes d'aller habiter ailleurs, d'aller former un village dans la brousse. On comprend, quand on a vu cela de près, les difficultés qu'avaient jadis les Espagnols aux Philippines, à retenir les noirs dans les gros bourgs fermés où ils voulaient les maintenir : l'instinct sécessionniste et fuyard de ceux-ci s'exerçait là comme en Afrique.

Ajoutons les dissensions causées souvent dans les villages par l'ambition, quelquefois dans la famille même du chef, quand celui-ci est vieux et faible et quand un de ses neveux, par exemple, veut s'emparer du pouvoir et est à la tête d'un parti puissant qu'il allèche par ses promesses et qu'il soudoie.

En général, les administrateurs répugnent à accorder ces autorisations de quitter le village et de s'en aller ailleurs. La raison en est aisée à comprendre : la transmission rapide des ordres, leur exécution prompte, la facilité du recensement, du recouvrement de l'impôt, tout cela s'accommode beaucoup mieux de gros villages importants que d'une quantité de petits villages dispersés à travers la brousse. Cependant, quoique décidés en principe à tenir la main à ce qu'il n'y ait pas de sécession, les administrateurs sont bien obligés parfois de céder à la force des choses et à laisser un village se dédoubler en deux. C'est dire que, capables de former le village, de s'élever jusqu'à lui, les noirs ne sont pas capables d'éviter les dissensions intestines à l'intérieur de celui-ci et les sécessions qui en découlent. — Le noir arrive à créer le village, mais il n'arrive pas à créer le village partout paisible, ordonné et uni.

Mais, dira-t-on, comment se fait-il que le noir si profondément patriarcal, communautaire, soit en même temps ainsi individualiste, sécessionniste? Les deux tendances ne sont-elles pas contradictoires? Non et, à mon avis, ces deux tendances, pour peu qu'on y réfléchisse, se concilient parfaitement. Notons d'abord ceci : en Europe, ce sont les pays à formation le plus profondément communautaire qui sont en même temps les plus individualistes.

au même sens du mot) les plus indisciplinés, les plus anarchiques, ceux qui demandent la police la plus nombreuse et la plus dure. Voyez l'Espagne et l'Italie. Leur formation communautaire est plus profonde assurément que celle de la France ou de l'Allemagne (l'une qui a été particulariste jadis, l'autre qui l'est encore maintenant dans le nord). Or, l'Espagne et l'Italie sont en même temps plus indisciplinées, plus anarchiques, moins capables de discipline sociale naturelle que ces deux derniers pays. Ainsi, en Europe, une profonde formation communautaire va de pair avec une tendance plus accentuée à l'indiscipline et à l'anarchie. Cela explique que, chez le noir de Guinée française, la formation communautaire s'allie à une tendance individualiste, sécessionniste.

L'explication, du reste, n'est pas difficile à trouver : ce qui caractérise la formation patriarcale, c'est la faiblesse du travail, l'inaptitude au travail intense, l'absence de cette discipline rude et forte que donne le contact brutal avec la vie et la nécessité de trouver sa nourriture sans aucun soutien, parmi une âpre concurrence. En un mot, la formation communautaire, malgré toutes ses apparences autoritaires, discipline faiblement les individus et laisse subsister fortement en eux l'individualisme inné cœur de l'homme, comme de tout être. Au contraire, la formation sociale particulariste discipline bien plus fortement et bien plus à fond les gens, avec son âpre lutte pour la vie. A la discipline extérieure de la famille et des vieillards, elle substitue la discipline bien plus efficace de la vie dure et âpre. Elle semble moins autoritaire, et elle l'est moins à l'extérieur, mais au fond elle donne à l'homme un maître plus rude et plus dur que la discipline patriarcale. De là son efficacité civilisatrice ; de là son aptitude à faire vivre dans la paix sociale d'immenses populations travailleuses et énergiques, comme en Angleterre, aux États-Unis, en Scandinavie, en Hollande et dans l'Allemagne du Nord.

En résumé, le communautarisme du noir n'empêche pas l'individualisme, individualisme qui, d'une part, trouble les villages, de l'autre empêche de former de grands états et des pouvoirs

publics puissants, et ainsi livre le noir pieds et poings liés à l'exploitation des négriers koushites et sémites.

Le Royaume. — Passons maintenant à la province et au petit royaume. Le noir de Guinée, étant comme tout autre noir, incapable de former un grand État (sauf le Foulah que nous verrons plus loin et qu'il faut mettre tout à fait en dehors de cette analyse), a toujours formé une multitude de provinces ou de petits royaumes indépendants.

Les Malinkés appellent ou plutôt appelaient leurs rois Annasa ou Anassa et Fama. Les Soussous et les Dialonkés les appelaient Maugné. Les Koniaguis les appellent Tchikaré, Sokaf, enfin les Bassari les appellent Mounelli (André Arcin, *la Guinée française*, 1907, page 326). Comment les rois étaient-ils nommés?

En droit, c'est l'héritier du roi défunt qui devait lui succéder, et comme cet héritier est généralement le frère puîné, ou, à son défaut, le fils aîné, c'est le frère puîné ou le fils aîné du roi défunt qui lui succédaient. Mais il y avait en même temps élection par l'assemblée générale des chefs de village du petit royaume, ou des chefs de village et de province quand le royaume comportait des provinces. Cette élection représentait les droits du peuple ou plutôt de l'aristocratie qui venaient se heurter à la coutume d'héréditarité. « La règle s'établit de plus en plus, dit M. André Arcin, » *opere citato*, p. 328, que le fils aîné ait la saisine de la succession, mais le frère aîné utérin (c'est-à-dire le frère puîné du défunt qui devient, par la mort de son aîné, frères aîné des autres frères du défunt) en a l'administration, est le tuteur. C'est donc ce dernier qui est presque toujours nommé par l'assemblée, la coutume étant rarement enfreinte. A l'origine surtout, cette élection avait pour but de faire sentir au nouveau chef qu'il n'avait pas une autorité sans limite et qu'il n'était que le représentant des patriciens. Il était rare

1. *Utérin* dans les pays où la parenté s'établit par la tige maternelle en Basse Guinée, mais frère puîné *de père* dans les pays où la parenté s'établit par la tige paternelle, c'est-à-dire en Haute Guinée

cependant que l'assemblée dérogeât aux usages s'il ne se produisait un coup de force; il n'était pas possible qu'elle portât sur le pavois un homme qui ne fût pas de la famille royale. Remarquons en passant que, dans les pays où l'usage des boissons alcooliques est autorisé ou toléré (comme chez presque tous les fétichistes et surtout les Malinkés, les Bagas et certains Soussous) cet ordre de succession, loin d'être favorable aux intérêts du peuple en mettant sur le trône un homme d'expérience, donne le pouvoir à « des vieillards abrutis, ivrognes et sans énergie » (Dr Ranzon). Aussi l'élection est-elle devenue dans certains pays plus sérieuse que jadis. S'il y a des charges contre la moralité de l'héritier présomptif qui le fassent qualifier d'indigne, le pouvoir peut être donné à un autre des frères ou à l'un des neveux ou fils du décédé. On peut même lui préférer un des membres de sa famille pour la seule raison que son intelligence n'est pas suffisante pour exercer convenablement le pouvoir. C'est ainsi que, peu à peu dans beaucoup d'états, *l'autorité se transmet de père en fils.* Mais nous retrouvons encore ici les principes de la tradition familiale : le roi nommé dans ces conditions, bien que paraissant seul en public et portant la parole dans les assemblées, ne peut rien faire, aussi bien pour l'administration du bien public que pour celle du patrimoine familial, sans avoir consulté celui qui est resté malgré tout le chef de sa famille. Rarement refuse-t-il de s'incliner devant un veto absolu. Il est même obligé d'obéir lorsqu'il s'agit des biens familiaux. Enfin lorsqu'un roi ou chef est reconnu incapable ou perd la raison, on lui laisse le titre, mais on lui adjoint un coadjuteur, un régent généralement héritier présomptif qui gouverne réellement. Ainsi, en principe pur, c'est bien l'hérédité familiale qui prévaut ici, le frère puîné du défunt lui succède ou doit lui succéder. Mais souvent, pour éviter un chef trop âgé et incapable, on le remplace par le fils aîné du défunt, l'oncle conservant cependant la direction des biens familiaux et une sorte de suprématie honorifique. Enfin quelquefois, pour cause grave, l'assemblée générale du petit royaume écarte le fils aîné comme le frère puîné, mais est obligée de leur choisir

un remplaçant exclusivement dans la famille royale parmi les frères, fils et neveux du défunt.

M. André Arcin donne également des détails curieux sur la façon dont se fait l'élection. « Il y a toujours, dit-il, page 327, interrègne plus ou moins long avant cette élection. C'est alors le premier ministre, le confident, généralement un parent du roi défunt, qui administre d'abord au nom du potentat décédé, puis au nom du roi futur. Il est en effet d'usage de n'annoncer la mort du souverain que plusieurs jours, quelquefois plusieurs semaines après le décès. Souvent cette déclaration est faite dans une assemblée plénière des chefs, qui se réunissent pour constater le décès et échanger des vues préliminaires pour l'élection. La déclaration faite au peuple est le signal de lamentations et de rites publics. Les hommes, armés en guerre, tirent des coups de fusils ; les femmes se lamentent. Un repas funèbre, le sadaka, termine la cérémonie.

« Les frais sont supportés par l'héritier présomptif. Noblesse oblige. D'ailleurs, celui-ci espère bien rentrer ultérieurement dans ses fonds. La deuxième assemblée pour procéder à l'élection n'a lieu que longtemps après. La décision relative à la date est remise au bon vouloir des chefs, et au bon plaisir du ministre qui travaille à faire triompher ses vues, s'il s'est aperçu dans le premier meeting qu'il y avait dissentiment.

« Interrègne de troubles, de luttes intestines...

« L'élection se fait à la majorité des voix et chaque chef a le droit d'expliquer son vote, droit dont il ne manque jamais d'user, ce qui prolonge indéfiniment ces réunions. Chacun demande une faveur au prétendant qui doit en outre nourrir, pendant tout le temps que dure la conférence, la suite toujours très nombreuse de ses futurs vassaux. C'est un tissu d'intrigues, de ruses, dans lesquelles les noirs sont passés maîtres. L'élection terminée, a lieu le couronnement, suivant des rites particuliers à chaque région. Ils sont très variés : au Saloum, le roi est placé tout nu sur un tas de sable, au milieu de ses notables qui l'habillent ensuite.

« Chez les Landoumans, le couronnement est fait à Ouakaria,

par une femme prêtresse des Smio ; chez les Bambaras, le roi est porté en triomphe sur une peau de bœuf par des forgerons (usage similaire à celui du pavois chez les Germains). »

Il est inutile d'insister, après ce que nous venons de dire, sur ce fait que le roi ou plutôt le roitelet noir n'a pas un pouvoir absolu. Il n'a pas plus un pouvoir absolu dans son petit état que le chef de village n'a un pouvoir absolu dans son village. La royauté nègre est monarchico-aristocratique (du moins en Guinée), et l'aristocratie des chefs de village et des chefs de province, en un mot l'aristocratie du pays, contre-balance son pouvoir. Du reste, le souverain, s'il est énergique, intelligent et despote, peut, quelquefois par un coup de force, établir un pouvoir dictatorial. Mais c'est très peu fréquent et en contradiction avec la coutume.

Le roi ne nomme pas les chefs de village, il les agrée seulement, comme nous l'avons vu. Cependant quelquefois, c'est lui qui les nomme, mais alors ce sont les villages qui les agréent. « Il est impossible au souverain, dit André Arcin, *op. cit.*, p. 323, d'imposer de vive force un protégé que n'agréerait pas le village. De nombreux exodes n'ont pas eu d'autre motif... Ils (les chefs de village) reçoivent, le jour où ils sont agréés du monarque, le tabélé (ou tabala), tambour dont ils restent dépositaires, tant que durent leurs fonctions, et à l'aide duquel ils réunissent les hommes du village dispersés dans les champs. C'est l'insigne de leur autorité et ils doivent toujours en être accompagés, quand ils sortent de leur village pour aller au devant d'un de leurs suzerains. » En résumé, le roi agrée, mais ne nomme pas, ou, s'il nomme, les villages agréent.

C'est le roi qui convoque les assemblées plénières et qui les préside. « Le roi... dit André Arcin, page 334, prend rarement la parole dans une assemblée plénière. Après l'avoir consulté, ses ministres parlent pour lui, ce qui lui permet de se tenir en dehors des luttes oratoires ; de leur côté, les notables répondent par l'intermédiaire du plus ancien d'entre eux, porte-parole (*feiñs*), qui accepte et rejette, au nom de tous, les propositions du souverain. Dans les états noirs, l'honneur de présider l'as-

semblée est toujours dévolue au roi qui réunit l'assemblée et trône en grand apparat : turban en tête, vêtu de ses plus beaux costumes brodés d'or et soutachés, assis sur une chaise spéciale, une canne singulièrement ornementée ou une queue d'éléphant à la main. Près de lui, le tabélé pour appeler les retardataires; les feiüs ou orateurs, les hérauts pour imposer silence; les sofa ou koroba (soldats); les ministres... Devant lui, en hémicycle, se groupent les *patriciens* et les hommes libres. Ils se tiennent tous accroupis sur la peau de mouton servant au Salam, pressés étroitement les uns contre les autres, leurs longues cannes dressées. Les feiüs ne doivent jamais s'emporter. Ils se répondent point par point avec une précision étonnante. Le public approuve ou désapprouve par des mots sacramentels comme « a noudi », « fomié », en soussou; et le roi met fin au palabre par la formule « A to » (fini), en peulh « modji » (c'est bien) ».

Voici maintenant comment M. Arcin décrit les fonctions du roi : « Il donne des ordres conformes à la coutume. Ils doivent être exécutés sans retard, sous peine d'amende ou de châtiment corporel. Il répartit l'impôt, chaque village ayant à fournir un contingent, et leurs chefs étant chargés de la perception; c'est lui qui fixe les prestations, donne les droits d'usufruit, d'usage ou de location sur les terres du royaume aux étrangers; mais seulement lorsqu'il s'agit de superficies empiétant sur les terrains de plusieurs villages et encore à condition qu'il y ait consentement unanime des notables. Agissant au contentieux, il veille à ce que les coutumes soient respectées par les chefs, sert d'arbitre dans les différends de village à village ou de province à province; enfin il règle les principales questions commerciales, fixe la place des marchés, assure la sécurité des routes et rend la justice en dernier ressort » (*op. cit.*, pages 335 et 336).

C'est cette dernière fonction qui était la principale. « Le roi, dit André Arcin page 340, jugeait aux jours et lieux déterminés par l'usage avec le concours de quelques vieux conseillers. Dans certains pays, et si le roi n'exige pas qu'il en soit autrement, on peut plaider par procureur membre de la même gent

que la partie représentée. Le souverain, juge suprême, peut frapper d'amende le non comparant ou le faire saisir de force. Les juges noirs connaissent les renvois à longue échéance et en usent, surtout lorsque les plaideurs ont quelque fortune. Quand le jugement sera rendu, ce sera la ruine : outre les cadeaux au roi ou au chef, son entourage se charge de dépouiller les parties sous le prétexte de recommandation. » En tout cas, l'usage des épices faisait que la justice était la principale source de revenu du roi.

La maison était assez importante. « La suite d'un roi puissant, dit André Arcin, page 336, est considérable. A côté des membres de sa famille, de ses ministres, de ces marabouts et secrétaires, de ses émissaires et courriers, de ses artisans, de ses nombreuses femmes, il a encore ses guerriers, sofas ou bien mercenaires, dont le chef a une grande influence, ses griots et ses esclaves, sans compter les corporations ouvrières qui ne travaillent que pour sa famille. Tout ce monde est entretenu par lui ou plutôt par ses sujets, car le travail que ses seuls serviteurs peuvent lui donner, est loin d'être suffisant pour subvenir à ses dépenses. D'autant qu'en arrivant au pouvoir, il se trouve presque ruiné par les frais énormes qu'il a dû faire pour son élection. »

Les impôts pouvaient se ramener à six chefs différents : il y avait d'abord la *dîme* de tous les produits du sol, payée au chef du village qui en remettait une partie au chef de province (quand il y en avait) et au roi.

Il y avait ensuite la *corvée de culture*. Tous les habitants devaient travailler une fois par semaine sur les terres du chef de village. Le chef de canton ou de province désignait les villages les uns après les autres pour remplir cette corvée sur ses propres terres. Chaque village devait trois jours par an au chef, un pour semer, un pour sarcler, un pour moissonner. Le roi faisait de même.

Ensuite venait le *droit sur les successions*. Nous avons déjà vu que, quand il n'y a pas d'héritiers du tout, la succession revient au chef du village ou au roi du pays (ainsi, pour ce der-

nier cas, chez les Guerzés). En dehors de cela, il y avait le droit du chef sur toute succession. D'après André Arcin, chez les Soussous, la part du chef était du dixième de la succession, mais quand il n'y avait que des parents éloignés, elle s'élevait au quart (*op. cit.*, page 338).

Il y avait aussi les *droits des chefs sur les produits de la chasse*. Du reste, ces droits existent encore et la coutume s'en est conservée. Quand un éléphant était abattu sur son territoire, le chef avait droit, et a encore droit, à une des défenses de la bête. Ce sont actuellement les chefs de province qui perçoivent ce droit de chasse. Jadis il revenait aux roitelets du pays.

Un autre impôt, c'était les *épices de justice* dont nous avons déjà parlé. C'était la principale source de revenu des rois, dit André Arcin. Du reste, les épices qui étaient un usage admis, ne signifiaient pas absolument par elles-mêmes prévarication et fausse justice ; cependant elles poussaient à cela, et l'homme étant ce qu'il est, les abus devaient être nombreux.

Enfin, il y avait les *réquisitions forcées* dont nous parlerons plus amplement quand nous en serons à l'État foulah. Les parents du prince allaient parfois vivre sur l'habitant et le pillaient. Quant aux exactions des soldats du roi, elles devaient être continuelles, puisque c'est à peine si, à l'heure actuelle, nous pouvons, nous-mêmes, empêcher les exactions de nos tirailleurs.

L'État. — Nous venons de voir les provinces et les petits royaume noirs. Venons-en maintenant à l'État.

L'État, le véritable État, a toujours été importé du dehors chez les noirs. Actuellement, qu'est-ce qui forme l'État en Guinée? En Guinée française, c'est la France ; en Guinée portugaise, c'est le Portugal, et il en est ainsi dans toute l'Afrique occidentale et même dans toute l'Afrique actuellement : là, ce sont les Anglais; là, ce sont les Français; là, ce sont les Allemands; là, ce sont les Belges ; là, ce sont les Portugais ; là, ce sont les Espagnols qui dominent, mais nulle part nous ne trouvons de grand royaume noir indépendant.

Mais, dira-t-on peut-être, si nous n'étions pas venus en Guinée, un noir, Samory, allait conquérir le pays et y fonder un grand royaume : c'est vrai, mais Samory était un noir sémitisé moralement. Il avait, pour accomplir sa conquête, un point d'appui extérieur au monde noir qui lui était fourni par la civilisation sémitique. Ce point d'appui, sans lequel il eût été impuissant, était le fanatisme musulman, l'idée d'un seul Dieu, le prétexte de le faire reconnaître par le fer et par le feu à tous les fétichistes noirs. Quant aux royaumes importants, foulahs, toucouleurs, que nous avons rencontrés devant nous lors de notre action au Soudan et en Guinée, ils ont été constitués par des métis de Foulbés et de Mandingues chez lesquels le sang foulbé dominait. Or, les Foulbés sont, non pas une race noire, mais une race rouge, non pas une race nigritienne, mais une race éthiopio-nubienne ou koushite. Ainsi le grand État chez les noirs a toujours été une importation du dehors.

Du reste, les grands royaumes noirs (ainsi ceux fondés au commencement du moyen âge sur le Moyen Niger) ne durèrent généralement pas. Fondés par une race supérieure (par exemple les Songhaï), sous la conduite d'un homme de génie, maintenus par une aristocratie inférieure en nombre, ils se morcellent vite quand cette aristocratie a été absorbée par la race inférieure et quand l'instinct sécessioniste du noir peut reprendre le dessus. C'eût été probablement le sort des empires fondés par les Toucouleurs, les Foulahs et Samory si nous ne les avions pas écrasés de notre choc dans leur pleine vigueur entre 1875 et 1900. Sans cette destruction inattendue et rapide, ils seraient retournés lentement, après une époque plus ou moins glorieuse, au morcellement noir.

Actuellement, dans la Guinée française, c'est la France ou plutôt une administration française qui forme l'État. Nous allons examiner cet État, mais auparavant il nous faut dire un mot des Foulahs, qui seuls avaient pu former un État en Guinée française avant notre arrivée.

C'est dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle que cet État fut formé, nous verrons plus tard (au chap. : « Races de la Guinée »)

comment les Foulahs vainquirent les Dialonkés et les Soussous établis avant eux dans le Fouta-Djallon et les chassèrent ou les réduisirent en servitude. Nous savons déjà comment ils sont installés dans le pays par margas (maisons de campagne), roundis (villages de culture) et missidis (paroisses). C'est la missidi qui est la première circonscription politique de l'État foulah. Il y a un chef de missidi qui correspond à l'ordinaire chef de village noir et il y a aussi un corps de notables qui correspond à l'assemblée des chefs de carrée des villages mandingues ou pré-mandingues. Au-dessus de la missidi est la province ou dinal. La province possède un chef et aussi une assemblée des principaux habitants, patriciens, notables, etc. Au-dessus des diwals qui étaient, au moment de la conquête (1785), au nombre de neuf, et lors de l'occupation française (1890) étaient montés à dix-sept, il y a la royauté foulah, organisée d'une façon assez compliquée, comme nous l'allons voir, dans le but de la contenir et de laisser le pouvoir réel à l'aristocratie foulah.

Il y a deux rois et deux familles royales, celles des Alfaya et celle des Soya. Chaque famille fournit son roi, qui, tous les deux ans, remplace le roi de l'autre à la tête du peuple foulah. Ainsi, tous les deux ans, le roi Alfaya prend la place du roi Sorya (et réciproquement) et quitte Timbo, capitale politique du Fouta, pour se retirer dans ses terres, à sa maison de campagne. Le roi Sorya le remplace et, deux ans après, lui cédera à son tour la royauté. En plus, en dehors des familles Alfaya et Sorya, il y a une troisième famille prépondérante qui réside à Foukoumba. Cette famille ne peut pas fournir de rois, mais elle fournit la première puissance spirituelle du pays, le grand-prêtre et grand juge sans la confirmation religieuse duquel nul roi du Fouta, nul almamy n'est légitime (Almamy est le terme qui désigne les rois des Foulahs. Il vient de l'arabe *Al Meumenim* et signifie par conséquent commandeur des croyants).

Ainsi le pouvoir suprême est pour ainsi dire partagé entre trois personnes : les deux almamys Alfaïa et Sorya et le grand-prêtre de Foukoumba. De plus, il y a l'assemblée générale des Foulahs qui représente l'aristocratie et la bourgeoisie du pays

tout entier et qui détient en principe le pouvoir suprême. Cette assemblée se tient à Foukoumba et non à Timbo, c'est-à-dire à la capitale religieuse des Foulahs et non à leur capitale politique, et elle est présidée généralement par le grand-prêtre. Ce n'est que dans les moments critiques que l'almamy qui règne à ce moment-là, préside l'assemblée.

Comment se fait la succession au trône dans les familles Alfaïa et Sorya? Elle se fait de père en fils aîné et non pas de frère aîné à frère puîné : cela vient sans doute de ce que, pour commander et pour faire la guerre, les Foulahs préfèrent ou plutôt préféraient un homme jeune à un vieillard. Quant aux biens patrimoniaux de la famille royale, ils se partagent suivant la règle ordinaire des Foulahs, entre l'oncle et le neveu. Du reste, le principe d'hérédité royale n'empêche pas l'élection, comme chez les autres noirs de Guinée française, ou du moins une cérémonie élective. Cette cérémonie est destinée à montrer qu'en principe le peuple foulah (entendez l'aristocratie) est au-dessus de ses rois et peut les faire et les défaire, et quoique, en général, la coutume familiale soit respectée par l'assemblée, il n'y en a pas moins tenue solennelle et élection en règle. Après l'élection, on procède au sacre solennel du roi, dans la mosquée de Foukoumba.

Dès qu'un almamy a pris ou repris le pouvoir, après les deux ans d'exercice de son confrère, la première chose qu'il fait généralement est de révoquer dans les diwals tous les chefs existants et de créer de nouveaux chefs de province pris dans des familles attachées à son parti. A leur tour, ces nouveaux chefs de province révoquent les chefs de missidi et en nomment d'autres pris dans les familles qui leur sont dévouées. Ainsi il y a épuration de fonctionnaires de bas en haut, depuis le diwal jusqu'au tékou et à la missidi. Notons ici que chez les Foulahs, le chef de village n'est pas, comme chez les autres noirs de la Guinée, nommé par les habitants, mais par le chef de province et que celui-ci n'est pas nommé par les habitants de la province, mais par l'almamy. C'est donc une organisation centralisée et despotique.

Du reste, il y a souvent lutte entre les deux almamys au moment où l'un d'eux, à l'expiration de ses deux années d'exercice, doit quitter le pouvoir et se retirer dans ses terres. Quelquefois il ne veut pas résigner ses fonctions et il fait appel à la force des armes. De là des luttes sanglantes entre l'usurpateur et l'autre almamy soutenu par le grand-prêtre de Foukoumba. Ajoutez à cela que dans les provinces il y a souvent lutte (ou plutôt il y avait souvent lutte) entre l'assemblée de la province et son chef, nommé ou imposé par l'almamy. L'assemblée de la province portait ses doléances à l'assemblée générale des Foulahs à Foukoumba et aussi à l'almamy, auprès duquel elle était toujours représentée. L'almamy soutenait son chef de province, l'assemblée générale de Foukoumba soutenait l'assemblée de la province, de telle façon qu'il y avait conflit. Ajoutez encore les conflits dans le missidi, entre le chef nommé par le chef de province et l'assemblée de la missidi et l'on se rendra compte que cette organisation politique foulah, si bien arrangée et si bien balancée en principe pour établir un pouvoir exécutif fort, tout en limitant le pouvoir royal et tout en laissant le pouvoir suprême au peuple foulah représenté par son aristocratie, n'aboutissait souvent en fait qu'à la lutte et à l'anarchie. Deux cas se produisaient généralement : ou un des almamys était un homme énergique, intelligent, despote, et alors il exerçait son despotisme sur tous, sur l'autre almamy, sur le grand-prêtre, sur l'assemblée générale, sur les chefs de province, etc., et profitait de son droit de nommer ceux-ci, qui à leur tour nommaient ses créatures dans les missidis pour tenir tout le pays dans sa main, puis il prorogeait outrageusement son temps de commandement en empêchant par la force l'autre almamy de prendre le gouvernement à l'époque légale. Ou bien les deux almamys étaient également faibles et alors les chefs de province devenaient tout-puissants, terrorisaient les missidi, résistaient à l'almamy, dominaient dans l'assemblée générale de Foukoumba et formaient une sorte d'oligarchie absolutiste. C'est ce dernier cas qui se trouvait réalisé au moment où nous-mêmes mettions la main sur le pays. M. André Arcin, dans son bel ouvrage com-

pact et copieux sur la Guinée française que nous avons déjà cité (Paris, Challemel, 1907), dit à ce sujet : « Au Fouta, devenus indépendants de l'almamy, les chefs de diwal n'avaient comme conseillers que des marabouts étrangers, et les chefs de village étaient brisés sur un simple caprice. Ils faisaient de certains chefs de missidi de véritables chefs de sous-diwal. Ils nommaient lamdo-tékou leurs favoris qui surveillaient ainsi plusieurs missidi et étaient les instruments de leurs exactions. D'autre part, leur responsabilité vis-à-vis de l'almamy était nominale lorsque les Français survinrent, et ils ne craignirent pas de prendre les armes contre lui » (p. 326).

Donnons une explication en passant sur ces lamdo-tékou dont parle ici M. André Arcin. Lamdo veut dire chef et lamdo-tékou chef de tékou. Le tékou est une circonscription foulah qui était exclusivement financière à l'origine et faite pour le recouvrement des impôts. Elle groupait plusieurs missidi. Nous voyons que les chefs de province avaient fini par en faire une sorte de division politique, *de sous-préfecture*, dont ils nommaient le chef et qui leur servait à mieux tenir en main les missidi de leur diwal.

Il est vrai que le cas contraire se produisait aussi, comme je l'ai dit plus haut, et la constitution foulah aboutissait encore plus souvent à l'absolutisme de l'almamy qu'à l'oligarchie des chefs de province. C'est ce qu'indique André Arcin, dans une note, page 333. « Les almamys du Fouta, dit-il, avaient fini par exaspérer leurs sujets. Boker Biro mit le comble à leur colère. C'est ainsi qu'il reçut à Bouria une maîtresse volée et n'eut que le temps de s'enfuir, les Dialdials accusant ses sofas (soldats) d'avoir détruit des cultures. » André Arcin dit encore, page 335 : « Nous avons dit que le souverain avait comme premier privilège la nomination des chefs de village de son diwal ou de sa province. Le roi ne peut en principe imposer sa créature, mais il peut se refuser à accepter le candidat des notables. Cette pratique amena de nombreux abus, les notables s'inclinant devant la volonté d'un despote et celui-ci désignant qui payait le plus ou satisfaisait ses désirs. Ce n'est un mystère pour personne que

la haine des chefs de diwal contre l'almamy Boker Biro venait de ses exigences inouïes. Il avait mis en vigueur le droit de jambage. Ses luttes avec les vassaux et principalement la haine que lui voue le chef de Foukoumba n'eurent pas une autre origine. »

Ainsi la constitution monarchico-aristocratique des Foulahs aboutissait en fait soit au despotisme de l'almany, soit à l'oligarchie absolutiste des chefs de province, soit à l'anarchie des luttes intestines. Il y avait bien un État foulah et, tel qu'il était, il progressait tous les jours sur les petits royaumes noirs qui l'entouraient et qu'il écrasait — parce que tout de même il était un État et non un royaume-province — mais il n'était pas cependant bien organisé et n'assurait pas la sécurité des personnes comme il aurait dû le faire.

De plus, l'État foulah, qui oscillait du despotisme à l'anarchie et de l'anarchie au despotisme, était très fiscal, comme on peut s'y attendre, et les impôts y étaient nombreux et lourds. Il y avait d'abord l'impôt de succession. André Arcin dit, page 338, et sans doute avec exagération : « Au Fouta l'impôt [de succession], qui était en principe de un quart ou un demi, n'avait en fait aucune fixité. Le chef, si les héritiers lui déplaisaient ou n'osaient se défendre, prenait, sinon la terre, du moins la totalité des meubles et des captifs. » Il dit plus loin (page 339) : « Le houdia était encore un impôt de succession. Il consistait en un droit de 25 p. 100 environ sur les biens du défunt et était dévolu au marabout qui sanctionnait la division entre les chefs de famille co-héritiers. Il recevait en outre un captif ou un bœuf, sacrifice pour le repos du décédé. On lui donnait aussi tout ce qui ne pouvait être divisé en parties égales. » — Tout cela est très probablement exagéré, car on ne voit pas, en ajoutant l'un à l'autre ces deux impôts de succession, ce qui aurait pu rester aux héritiers, mais il faut en retenir que l'impôt sur les successions était lourd au Fouta. Cet impôt ou *coumbabite* a été supprimé par les Français, les abus des chefs ayant jeté sur lui une grande défaveur. « La coumbabité était exigible cinq mois après le décès et perçu par les chefs [de province ou diwal] ou les lamdo-tekou [chefs de tékou] » (p. 338).

Il y avait ensuite les dîmes ou cadeaux religieux tels que l'assaka ou plutôt saka ou farila. Le farila était un don au chef de village comme aumône (Arcin, page 337).

Il y avait aussi des taxes sur les transactions commerciales (*oussourou*). « 1/10 sur toutes les marchandises en transit. Souvent c'était, au Fouta, une pièce de Guinée (c'est-à-dire de cotonnade) par charge d'âne et une demi-pièce par charge d'homme, soit 20 francs et 10 francs. Pour être plus sûrs de ne rien laisser échapper, les chefs faisaient déposer les marchandises chez eux et les délivraient à l'acheteur, si elles étaient vendues sur place, après entente sur le prix » (Arcin, page 337, en note).

Il y avait aussi une taxe sur les funérailles, puis les contributions des provinces. Les habitants de chaque missidi donnaient au chef de missidi la dîme de tous les produits du sol. Ce dernier en remettait une partie au chef de diwal. « De plus, tous les habitants devaient une fois par semaine travailler sur les terres du chef de village. Le chef de canton ou de province désigne les villages les uns après les autres pour remplir cette corvée sur ses propres terres. Chaque village doit trois jours par an au chef [de province], un pour semer, un pour sarcler, un pour moissonner » (Arcin, page 338).

Enfin il y avait les réquisitions forcées ou « paule ». Voici comment André Arcin décrit celles-ci : «... Tout était prétexte à fiscalité avant notre intervention ; le pillage était quelquefois organisé par des bandes démusclées, sortes de grandes compagnies vivant sur le pays. C'était souvent les fils et les neveux du prince qui les conduisaient, des « Kelé Massa » pressurant les habitants, pillant les caravanes. Cela faisait partie du noble métier des armes. Le roi accueillait les réclamations, admonestait *pro forma* ses parents, payait pour eux quand il ne pouvait faire autrement. Mais il ne gardait pas rancune aux coupables. Il se souvenait que lui-même en avait fait autant dans sa jeunesse : ce sont jeux de princes! D'ailleurs, le roi lui-même, lorsque le trésor était en baisse, organisait une « promenade », charmant euphémisme! C'était la mise en coupe réglée du pays traversé. Pour n'en donner qu'un exemple, le droit réservé aux chefs de

missidi, au Fouta, d'enlever les sandales de l'almamy qui, en voyage, entrait, à la mosquée, coûtait le prix fixe de 300 francs. A son départ, on lui donnait un fonda ou cadeau d'adieu. » (Arcin, page 337.

Ajoutez les revenus tirés de la justice qui étaient sans contredit les plus gros, puis le butin de guerre et les tributs payés aux Foulahs par les peuples de la côte de Guinée (Soussous et autres). «... Un des gros revenus des chefs du Fouta, dit André Arcin, page 339, était le 1/5 de tout butin de guerre et les tributs, ou sakhalé, des peuples côtiers leurs vasseaux. Une importante députation peuhl se rendait, chaque année, dans les rizières pour les percevoir. Elle se faisait entretenir le plus longtemps possible, recevait les cadeaux des commerçants européens pour obtenir l'ouverture de routes commerciales, etc., des « Mangué », elle touchait les redevances fixées à l'avance ou des cadeaux. Les chefs des Timbi, du Labé et de Foukoumba étaient chargés de razzier les fétichistes de la côte ».

On voit combien l'État foulah était fiscal. Si nous nous rappelons en outre combien il parvenait peu à faire vivre en paix ses divers pouvoirs et assurer la sécurité à ses sujets, nous en conclurons que c'était bien un État, mais peu sain et peu solide. En fait, il n'a pas offert la moindre résistance aux Français et nous avons fait la conquête du pays sans coup férir.

Il faut donc en venir à l'État français qui a brisé en Guinée l'État de Samory, l'État foulah et les petits royaumes ou provinces mandingues ou pré-mandingues, et qui maintenant règne sur toute la Guinée française. Nous dirons comment il est organisé après avoir dit un mot de la façon dont il s'est établi.

Longtemps la France ne posséda en Guinée que la côte qui s'étend au sud de la Guinée portugaise jusqu'au Sierra-Leone et qu'on désignait sous le nom de Rivière du Sud. Ce fut en 1850 qu'elle fonda ses droits sur cette côte, qui dépendit dès lors du Sénégal et fut administrée par le gouverneur de cette colonie. En 1881, la France songea à mettre le Fouta-Djallon sous notre protectorat et y envoya la mission Bayol-Noiraud. Les Foulahs acceptèrent notre protectorat qui fut renouvelé en 1888 et de-

vait être transformé quelques années plus tard en administration directe. En 1889, la colonie de la Guinée française fut constituée, comprenant la côte et le Fouta-Djallon.

Cependant, d'autre part, dès 1878, le Sénégal commençait sa poussée militaire vers le Haut Sénégal, le Niger et Tombouctou. En 1878, nous prenions Sabouciré, en 1880 nous nous établissions à Kita, en 1883 nous arrivions à Bammako sur le Niger. En 1885, nous occupions Niagassola, en remontant vers la Haute Guinée et en 1886, nous nous heurtions à Samory, en train de se tailler un empire dans ce qui constitue actuellement la Guinée orientale, le nord du Sierra-Leone, du Liberia et de la Côte d'Ivoire. Ce premier choc se termina par le traité de Bissoudougou (1887), qui faisait reculer le conquérant noir. — En 1888, nous nous établissions à Siguiri et par conséquent entamions décidément ce qui est maintenant la Haute Guinée française. En 1890, le lieutenant-colonel Archinard se heurtait à l'empire toucouleur d'Ahmadou et le brisait. Le 1er janvier 1891, il entrait à Nioro, en février il était à Nyamina, puis à Diena. — En même temps, il faisait reprendre à nos colonnes la lutte contre Samory. Kankan tombait entre nos mains le 7 avril 1891 et le Dinguiraye était annexé le 23 mai de la même année. — En 1892, nous occupions Bissoudougou, Kérouané, Kouroussa, etc. En 1893, nous occupions Faranah, Hérimakono, les sources du Niger, Guéléba, sur la limite actuelle du cercle Kankan et de la Côte d'Ivoire — c'est-à-dire le Sankaran, le Kouranko, le Kissi. Samory était rejeté dans le sud, hors de la Guinée française actuelle.

En résumé, à la fin de 1893, la Haute Guinée était conquise. Elle fit d'abord partie du Soudan français, mais celui-ci ayant été disloqué en 1899, elle fut rattachée à la Guinée française constituée ainsi définitivement par elle, par les rivières du Sud et par le Fouta-Djallon. — Samory avait été pris en 1898 dans la Haute Côte d'Ivoire et la tranquillité de la colonie assurée dans le sud-est. D'autre part, nous avions, entre 1891 et 1899, substitué dans le Fouta notre administration directe au protectorat. On peut donc dire que la colonie de la Guinée française a été,

en résumé, formée de 1850 à 1899 de trois morceaux différents au point de vue géographique, comme aussi au point de vue ethnologique, et au point de vue de l'acquisition : la Côte ou les rivières du Sud, le Fouta-Djallon, et la Haute Guinée ou Guinée orientale.

La Guinée a, à sa tête, un lieutenant-gouverneur qui relève du gouverneur général de l'Afrique occidentale française. Il réside à Konakry, ville fondée en 1890, port situé sur la côte, dans une ancienne île transformée en presqu'île. Konakry groupe 6.000 noirs et 300 Européens environ, dont la plupart sont des Français; il y a aussi des Anglais et des Allemands. — Le lieutenant-gouverneur est assisté d'un secrétaire général et de différents chefs de service, chacun à la tête d'une direction particulière, et de bureaux qui les aident. — Quant à l'intérieur du pays, il est divisé en circonscriptions administratives appelées cercles, dont voici la liste :

Il y a d'abord les cercles de la Côte qui sont ceux du Rio-Nunez, du Rio-Pongo, de Dubréka, de Konakry et de Mellacorée.

Il y a ensuite ceux du Fouta-Djallon qui sont ceux de Kindia, de Timbo, de Labé, de Ditinn, de Koïn, de Kadé ou de Touba, des Timbi ou de Pita, des Koniagui et de Yambéring.

Ensuite il y a les cercles de la Haute Guinée qui sont ceux de Dinguiraye, de Kouroussa, de Siguiri, de Kankan, de Beyla, de Faranah, de Kissidougou et de Sampouyara (ce dernier est un secteur militaire commandé par un capitaine), en tout vingt-deux circonscriptions territoriales, groupant 1.400.000 habitants, soit 64.000 âmes par cercle.

A la tête de chacun de ces cercles est placé un commandant de cercle qui est, suivant l'importance de celui-ci, soit un administrateur en chef, soit un administrateur adjoint, soit même simplement un fonctionnaire des affaires indigènes. Le commandant de cercle gouverne son cercle sous la surveillance du lieutenant-gouverneur avec lequel il est en rapport par les courriers mensuels et par le télégraphe. Il a généralement auprès de lui, pour l'aider, un adjoint au cercle, un agent spécial chargé de la caisse, du maniement de l'argent, de la comptabilité en

deniers, et un magasinier chargé des vivres et du magasin. Enfin chaque chef-lieu de cercle comporte en outre la présence d'un agent des postes et télégraphes et d'un instituteur. Quelquefois, quand le cercle est important, il y a, en plus, un médecin de l'assistance publique indigène et un agent de culture. Tous ces fonctionnaires sont des Européens. Ajoutez un interprète noir, quelquefois deux, attachés au cercle et vous aurez l'ensemble du personnel administratif.

Dans les secteurs militaires, c'est un capitaine qui commande; il a sous ses ordres des lieutenants pour commander les secteurs annexes, un lieutenant comme adjoint et des sous-officiers qui sont magasiniers, comptables, employés aux écritures, etc.

Le commandant de cercle réunit en sa personne à peu près tous les pouvoirs. D'abord, il est administrateur du cercle divisé en un certain nombre de provinces à la tête de chacune desquelles il y a un chef de province; ce chef de province qui est un indigène, est désigné ou accepté par le commandant de cercle qui tient compte et de la coutume familiale, et de l'avis des principaux de la province et de la capacité de la personne, pour l'agréer et le présenter au lieutenant-gouverneur qui le nomme définitivement.

Au-dessous des chefs de province, sont les chefs de village. Ceux-ci sont choisis, en tenant compte de la coutume familiale, par les habitants du village, mais doivent être agréés par le commandant de cercle qui les nomme définitivement. Celui-ci doit tenir compte, comme pour les chefs de province, de leur capacité aussi bien que de la coutume et de l'agrément du village. Ainsi le cercle est divisé en provinces et la province en villages. Le commandant de cercle a sous ses ordres les chefs de province; et ceux-ci ont sous leurs ordres les chefs de village.

Le commandant de cercle a comme première attribution la police et le commandement de la force armée du cercle. Celle-ci se compose généralement d'une vingtaine de miliciens indigènes commandés par un caporal ou un sergent indigènes. Les attributions de police du commandant de cercle lui donnent droit à quinze jours de prison et à 100 francs d'amende au maxi-

mum sur tout indigène, pour contravention à un certain nombre de prescriptions soigneusement fixées regardant la voirie, l'hygiène, la rentrée des impôts, l'exécution des ordres donnés, etc.

Le commandant de cercle a comme seconde attribution la justice. Il est de droit, président du tribunal de cercle, formé par lui et par deux assesseurs indigènes. Le secrétaire de ce tribunal est l'adjoint au cercle. Le tribunal de cercle connait des crimes (homicides, viols, rapts de femmes ou d'enfants, vente ou achat de captifs, etc.) qui sont commis dans le cercle. Il connaît aussi des appels qui peuvent être faits des jugements des tribunaux de province. Le tribunal de cercle peut mettre jusqu'à cinq ans de prison sans appel. Au delà les jugements vont au tribunal d'homologation de Dakar, cour de cassation pour l'Afrique occidentale française. Là, le jugement est examiné au point de vue forme et est homologué (c'est-à-dire approuvé, rendu définitif) ou cassé. A la troisième cassation le tribunal d'homologation peut évoquer l'affaire devant lui et juger au fond.

Au-dessous du tribunal de cercle sont, dans chaque cercle, des tribunaux de province composés du chef de province et d'assesseurs. Ces tribunaux connaissent des délits : vols de toutes sortes, coups et blessures, instances en divorce, procès pour héritage, etc. Il peut être fait appel de leur jugement devant le tribunal de cercle.

Bien entendu, cette organisation judiciaire ne regarde que les conflits des indigènes entre eux. Quand l'affaire est entre Européens ou même entre un Européen et un indigène, elle échappe à la juridiction des commandants de cercle et est portée devant la justice de paix à compétence étendue. En Guinée, il y avait récemment deux justices de paix de cette sorte, l'une à Kankan, l'autre à Kindia. C'étaient les commandants de cercle de ces deux villes qui étaient chargés de remplir les fonctions de juges de paix à compétence étendue. Comme tels, ils touchaient une indemnité particulière, avaient un ministère public, un greffier, un huissier, toutes charges exercées par les fonctionnaires ordinaires du cercle touchant une indemnité spéciale. Ainsi l'adjoint au cercle était ministère public, l'agent spécial

greffier, le magasinier huissier, etc. On peut faire appel des décisions de ces justices de paix à compétence étendue à un tribunal d'appel qui siège à Konakry.

Voilà en gros l'organisation de la justice en Guinée française. Ce sont les commandants de cercle qui ont en main la justice criminelle, sauf homologation de la cour de Dakar qui se montre en général très sévère pour les décisions de ceux-ci. Au-dessous des commandants de cercle, les tribunaux de province jugent les délits et les affaires civiles. Enfin il y a une juridiction spéciale pour les Européens et pour les affaires entre Européens et indigènes.

Le commandant de cercle a pour troisième fonction le recouvrement de l'impôt. Les Français en arrivant en Guinée, ont supprimé tous les anciens impôts du pays, toutes les anciennes redevances aux chefs, en laissant à ceux-ci en revanche une certaine part sur l'impôt nouveau, comme nous le verrons plus loin. Il ne subsiste donc des anciennes prestations que les corvées de culture sur les terres des chefs, qui sont restées dans la coutume et les droits de chasse. En remplacement des impôts détruits, nous avons établi un *impôt de capitation* qui était d'abord de 10 francs par case (quel que fût le nombre d'habitants qu'abritât cette case), puis que nous avons porté à 3 francs par tête. Cet impôt est perçu actuellement en argent, sauf dans le sud (cercle de Kissidougou, secteur militaire de Sampouyara) où il est moindre et où on le perçoit encore en nature. Là il varie de 0 fr. 50 à 3 francs par tête et est acquitté en bandes de coton du pays, en kolas, en riz, en fonio, en mil, en bestiaux, etc.

Pour recueillir l'impôt, les commandants de cercle font un recensement des habitants du cercle, recensement qu'ils renouvellent tous les ans, soit totalement, soit partiellement. Le recensement d'une année sert de base à l'impôt de l'année suivante, et ainsi de suite.

L'impôt est généralement perçu au commencement de chaque année, de février à juillet. Quand il est recouvré, on donne aux chefs de village et aux chefs de province la part qui leur revient. Cela se fait par exemple au 14 juillet. Les chefs de village tou-

chent 5 p. 100 de l'impôt de leur village. Quant aux chefs de province, ils ne touchent que comme chefs de village, comme chefs du village où ils sont établis. Dans d'autres cercles, le chef de village touche 5 p. 100 de l'impôt de son village et le chef de province 5 p. 100 de l'impôt de sa province.

En dehors de cet impôt direct, nous avons établi des *impôts indirects*. Les commerçants européens payent une patente qui varie suivant l'importance de leur maison de 200 à 600 francs par an. Les dioulas indigènes payent, soit une patente de 60 francs par an, soit un droit de caravane de 2 francs par charge de 30 kilos, c'est-à-dire de 2 francs par porteur.

Enfin il y a les *droits de douane*. Nous avons, en effet, établi une ligne de douanes le long de la frontière sud de la Guinée, le long du Sierra-Leone et du Liberia. Ces postes de douane sont commandés par des douaniers français qui ont sous leurs ordres des préposés indigènes.

Le commandant de cercle a encore dans ses attributions les routes et immeubles de son cercle.

Avant l'arrivée des Français en Guinée, il n'y avait pas de routes proprement dites, il n'y avait que des sentiers tracés à travers la brousse, établis par le passage des piétons. — Il est à remarquer que les indigènes marchent toujours en file indienne, les uns derrière les autres, et jamais les uns à côté des autres, de telle façon que les sentiers établis par ce mode de marche sont très étroits et juste suffisants pour une seule personne. C'est pour remédier à cet inconvénient que les Allemands, dans l'Afrique orientale, forcent actuellement les indigènes à marcher plusieurs de front dans la brousse.

Ce qui s'impose donc aux commandants de cercle en Guinée française, c'est d'élargir ces sentiers au moins au point que le hamac européen qui est presque le seul mode de transport usité dans la colonie, puisse y passer librement avec ses quatre porteurs noirs. Pour faire ces travaux de transformation de sentiers en routes plus ou moins régulières, chaque commandant de cercle dispose de crédits (environ 200 francs par an et par cercle) qui sont destinés à rétribuer le travail des indigènes réquisi-

tionnés pour ces travaux. Cette rétribution consiste en la nourriture, plus un salaire de 0 fr. 50 par jour, ce qui est le taux habituel du travail noir en Guinée. On rétribue donc quand il s'agit d'une transformation de sentier en route, mais en dehors de cela, les chefs des villages du cercle sont chargés d'entretenir, par corvée, les routes une fois faites et les sentiers, et de les nettoyer de la végétation qu'y font pousser les pluies d'hivernage.

De même les commandants de cercle font construire (ou entretenir) des ponts, soit en bois, soit en lianes, sur les fleuves, les rivières et les marigots. Ils rétribuent des passeurs de bacs (là où on ne peut pas établir de pont, le fleuve étant large) sur les fonds administratifs, font nettoyer les pistes télégraphiques, etc., en un mot veillent aux moyens de communication.

Ils ont ensuite à prendre soin des immeubles du poste du cercle, à faire construire ou réparer les grandes cases quadrangulaires où logent les Européens, où sont les bureaux, les magasins, la prison, etc.

Tous les ans, pendant la saison sèche, il faut faire remplacer l'épaisse toiture de paille de ces cases et faire mettre de la paille neuve. Pour ces travaux, un crédit de 2.000 francs environ par an est alloué à chaque cercle et sert à rétribuer les travailleurs indigènes réquisitionnés pour les effectuer. Ces immeubles de la côte ou des postes de l'intérieur de la Guinée augmentent de plus en plus chaque année avec l'accroissement même du personnel administratif, et leur entretien ou leur construction est un des soucis du commandant de cercle.

Enfin celui-ci a encore une autre fonction importante : assurer les transports à travers son cercle, et ce n'est pas peu de chose.

Il y a d'abord le transport du courrier qui, à l'heure actuelle, fait en chemin de fer la route de Konakry à Souguéta (220 kilomètres). De là il s'en va à tête d'homme, et rapidement, de Souguéta à Faranah, puis de Faranah à Kouroussa, à Kankan, à Siguiri. Des embranchements relient Timbo à Souguéta, Kissidougou et Sampouyara à Faranah, etc. Il y a trois courriers montants par mois et trois descendants.

Mais le transport du courrier n'est rien : il y a le transport du personnel administratif et militaire, le transport du matériel administratif et militaire, le transport des commerçants et de leurs marchandises. En théorie, ce dernier transport devrait être assuré par les commerçants eux-mêmes, mais la mauvaise volonté des indigènes fait que l'administration est obligée, en fait, de s'en charger, moyennant remboursement des frais par les commerçants.

Tous ces transports constituent une lourde charge pour l'indigène et une source de soucis pour le commandant de cercle. Ce sont des indigènes réquisitionnés dans chaque cercle qui assurent ces transports : ils transportent 25 ou 30 kilogrammes chacun et font en moyenne une trentaine de kilomètres par jour. En revanche, ils touchent la nourriture et 50 centimes par jour, quand ils sont chargés, la nourriture et 30 centimes par jour quand ils reviennent à vide.

Ces derniers temps, on tend à remplacer en Guinée française les porteurs fournis par réquisition par des porteurs de métier, enrégimentés, ne faisant que cela d'un bout de l'année à l'autre, et qu'on tâche le plus possible de se procurer de bonne volonté. Ces porteurs sont nourris et touchent de hautes payes : 1 franc par jour quand ils sont chargés, 50 centimes quand ils reviennent à vide. En fait, quelques-uns en effet sont des volontaires, mais c'est l'intime minorité. En gros, ils sont réquisitionnés dans les cercles et font leur métier comme ils iraient au service militaire. Ces équipes permanentes sont formées en novembre, fonctionnent pendant toute la saison sèche (qui est la saison de traite ou saison commerciale) jusqu'au 15 juin environ. A cette date la saison commerciale finit, les pluies commencent à se faire fréquentes, le stock des charges du commerce commence à désencombrer les postes. On réduit donc les équipes et on renvoie chez eux une bonne moitié des porteurs.

Voilà pour les transports.

La dernière fonction du commandant de cercle est de veiller à l'approvisionnement en grains de son magasin. On conçoit qu'avec les transports que nous venons de voir, le passage

incessant de porteurs dans les postes, chacun de ceux-ci ait besoin d'être amplement muni du riz, du mil, du fonio, du sel qui est nécessaire à la nourriture de ces caravanes. Généralement le ravitaillement de chaque poste est assuré (sauf pour le sel) par les cultures mêmes du cercle. Chaque province, par exemple, fournit en janvier tant de riz, en août tant de fonio au magasin du poste.

Le riz est payé 5 ou 6 sous le kilogramme aux indigènes et le fonio 3 sous. Il faut remarquer que c'est un véritable prix de vainqueurs que nous avons fixé là et qu'il ne paie pas la valeur véritable des grains fournis. Pour que cette valeur fût payée à son vrai taux, il faudrait que nous donnions au moins 12 sous du kilogramme de riz et 6 sous du kilogramme de fonio. Quand la famine viendra au printemps (comme elle vient presque chaque année), les indigènes s'achèteront les uns aux autres le kilogramme de riz 1 franc ou 75 centimes ou devront l'acheter ce prix-là chez les commerçants européens. Alors le riz qu'ils nous ont cédé quelques mois auparavant à 30 centimes leur fera quelque peu défaut. En réalité, cette réquisition de grains, pour garnir les magasins des postes, est un véritable impôt indirect.

Du reste, la Guinée ne suffit pas à approvisionner tous ses postes, et d'année en année l'administration fait venir d'Indo-Chine des quantités de riz de plus en plus considérable, des cinq cents tonnes qui lui reviennent à 0 fr. 30 le kilogramme rendu en port de Konakry. Ce riz sert à approvisionner les postes démunis et principalement ceux situés sur la grande artère commerciale Konakry-Kankan par Kindia, Souguéta, Timbo, Toumania et Kouroussa. Ce sont surtout Kindia, Souguéta, Timbo, Toumania qui, à l'heure actuelle, « mangent » une énorme quantité de riz.

Voilà les principales fonctions des commandants de cercle guinéens (administration, police, justice, impôts, recensement, routes, immeubles, transports, approvisionnements). Ils en ont bien d'autres encore, mais moins importantes et qu'on peut passer sous silence (réservistes indigènes, état civil des Européens, réglementation du port des armes à feu, etc.). Disons en

terminant que le commandant de cercle adresse tous les mois au lieutenant-gouverneur, outre sa comptabilité en deniers et sa comptabilité-vivres, un rapport politique sur l'état du cercle et un rapport sur les travaux (routes, immeubles) et tous les trois mois, un rapport agricole et un rapport commercial. Enfin il envoie au chef-lieu, soit mensuellement, soit trimestriellement, soit semestriellement, toutes pièces concernant la police, la justice, l'impôt, le recensement, etc. Du reste, il a, pour l'aider en tout cela, les fonctionnaires qui sont sous ses ordres et dont j'ai donné la liste plus haut. Ces fonctionnaires lui sont assez largement départis et, somme toute, il y en aurait plutôt trop que pas assez, suivant la coutume française.

En résumé, l'État en Guinée française est représenté par un lieutenant-gouverneur, aidé d'une vingtaine de commandants de cercle. Le territoire guinéen est ainsi administré, en détail, par administration directe. Les rouages indigènes ont été en partie conservés et se composent des chefs de province et des chefs de village soumis du reste, en tout et pour tout, au commandant de cercle. Finalement, administration directe et non pas protectorat, nombreux personnel administratif, superstructure gouvernementale assez lourde, voilà l'État que les hasards de la conquête ont instauré en Guinée.

V

LES RACES DE LA GUINÉE FRANÇAISE

Nous abordons maintenant l'étude de la race ou plutôt des races de la Guinée française. Nous donnerons d'abord une classification de ces populations avec leurs principales caractéristiques, puis nous examinerons le problème de leur origine. Mais, tout d'abord, il nous est nécessaire de dire quelques mots de l'antiquité de l'homme en Guinée. Celle-ci a sa préhistoire.

« On a trouvé dans la grotte de Kakimbo (exploration de MM. Mouth et Roux), dit André Arcin page 413, une grande quantité de pierres taillées et polies et des polissoirs, etc., d'un travail surprenant. Depuis, l'on a procédé à l'exploration de quelques-unes des innombrables grottes qui bordent le mur du plateau Foutadialonké et on y a fait des découvertes intéressantes... A Inkiliso ou Inglisi, près de Maoba Sana (Kébou), M. Noirot a remarqué des entassements de rocs que le hasard n'a certainement pas rassemblés de la sorte... Le lieutenant Desplagnes signale au-dessus de la grotte de Pétié Bounoudié, sur un plateau rocheux, les vestiges d'un ancien mur de défense... Au Fouta, M. Guébhardt a étudié l'atelier du bowal de Oualia, sur la route de Maoba Sana à Télimélé. Les éclats ou instruments observés sont tirés d'une roche bleu-verdâtre qui se trouve dans les vallées inférieures, et tranche vivement avec le rouge-brun de la latérité du bowal. L'outil caractéristique est un instrument discoïde, rappelant assez bien une huitre. On a trouvé aussi « d'admirables couteaux incurvés en croissant, taillés sur les deux faces et rappelant les instruments de sacrifice égyptiens ». Dans les grandes grottes et abris de Pétié Bou-

noudié, « pierres de la hyène » (Kébou)... on trouve de nombreux instruments et des poteries... Sur le haut plateau, dans les abris de Pétié Tomité, il y a des outils remarquables et des poteries très décorées, ce qui prouve que le plateau a toujours été habité par des races plus civilisées qui rejetaient les barbares au delà des contreforts. » (Rapport du lieutenant Desplagnes.)

J'ai vu moi-même en passant à Konakry, en fin septembre 1907, les collections de haches préhistoriques, recueillies dans les grottes du Fouta, de M. Guébhardt, administrateur adjoint. Il y aurait là matière d'étude pour un spécialiste.

Ainsi la Guinée a été habitée, à des époques très reculées, par des races possédant une civilisation relativement avancée. Ces statuettes du Kissi dont j'ai déjà parlé, en sont encore une preuve. Du reste, pour le moment, c'est tout ce que nous savons à ce sujet. Espérons qu'un jour ou l'autre une étude sérieuse de la préhistoire de la Guinée verra le jour.

Venons-en donc aux races actuelles du pays et disons tout de suite que la question de leur classification est encore un peu la bouteille à l'encre : on est d'accord, il est vrai, au sujet des races supérieures des pays (Foulahs et Mandingues), mais la difficulté est grande pour tous les Pré-Mandingues et Primitifs.

Pour donner une idée de ces difficultés, nous allons donner quelques-unes de classifications les plus récentes et montrer leurs oppositions.

Voici, par exemple, la classification proposée par M. Madrolle dans son livre : *En Guinée*. Il distingue cinq bans de populations :

Le premier ban comprendrait : les Jolas et les Bagas, auxquels il ajoute des populations qui n'habitent pas la Guinée française ; ainsi les Sérères du Sénégal et les Bijougots des îles Bissagos.

Le deuxième ban comprendrait : les Volofs du Sénégal, les Balantes de la Guinée portugaise, les Biafades du même pays, les Limbas ou Limbans de la Guinée française et du Sierra Leone.

Le troisième ban comprendrait : les Landoumans et les Khassoubés de Guinée française, les Timenés du Sierra-Leone.

Le quatrième ban serait composé des Mandingues et le cinquième des Foulahs.

J'ajouterai tout de suite que cette classification est à la fois très incomplète et très rudimentaire.

Voici maintenant celle de M. Machat (*Les rivières du Sud et le Fouta-Djallon*, 1906).

Celui-ci distingue cinq groupes :

1° *Les nigritiens primitifs* comprenant : les Balantes, les Biafades (Guinée portugaise); les Teudas, les Iolas, les Tiapys, les Koniaguis et Bassaris (Guinée française); les Bulloms (Sierra-Leone).

2° *Les nigritiens probablement apparentés aux Mandés :* Bagas (Guinée française); Nalous (Guinée portugaise et Guinée française); Landoumans (Guinée française); Timénés (nord du Sierra-Leone).

3° *Les Mandés ou Mandingues:* Bambaras (Soudan français); Malinkés (Guinée française); Soninkés (Soudan et Guinée); Dialonkés, Soussous (Guinée française).

4° *Rameau sémito-nubien*, Foulbés.

5° *Métis de Foulbés et de noirs*, Foulahs (Foulbés et Mandingues); Toucouleurs (Foulbés et Ouoloffs); Khassonkés (Foulbés et Mandingues).

Cette classification est déjà plus sérieuse, mais elle ne fait pas entrer en ligne de compte les populations du sud-est, c'est-à-dire celle de la forêt du Liberia et de la Côte d'Ivoire. La classification de M. André Arcin nous fait faire ce nouveau progrès. Voici ce classement :

1° *Races aborigènes :* Nalous, Yolas (côte de Guinée française); Guérés, Guios, Bérés, Manons, Guandis, Guénés, Falonkos et Lélés (peuples de la forêt du sud-est).

2° *Races autochtones :* les Landoumans, les Baga-Foré, les Bagas proprement dits, les Mandingues (côte de Guinée française); les Timénés (Sierra-Leone); les Waélé, les Teudas, les Badiavraukés, les Koniaguis, les Bassaris (Guinée française).

3° *La race mandée*, qui se divise en deux branches, *la branche de So* comprenant : les Soninkés ou Sarakholés (Soudan et Guinée); les Losos ou Soussous, les Dialonkés (Guinée française); les Dioulas (Guinée et Côte d'Ivoire); les Vei et les Lokos (Sierra-Leone), et *la branche de Ma* comprenant : les Malinkés, les Maniankas, les Koniankas (Guinée française); les Bamanas ou Bambaras (Soudan); les Ouassouloukés, les Kissiens et les Tomas (Guinée française).

4° *Les Foulahs* qui se divisent : en Foutadialonkés ou Foulahs proprement dits, Houbbous ou Foulahs dissidents, Toucouleurs (Soudan français).

Enfin M. Arcin ajoute une cinquième division comprenant les mulâtres, ainsi que ceux de Portugais et de noirs.

Parmi toutes ces classifications, quelle est la définitive? Aucune, encore qu'il faille faire surtout état des deux dernières, celles

de MM. Machat et Arcin. Je suis d'ailleurs d'avis qu'on ne pourra arriver à cette classification que le jour où les savants en science sociale d'une part, les anthropologistes de l'autre, auront été étudier sur place les peuples de la côte guinéenne et ceux de la forêt équatoriale pour en donner, les uns, l'échelle anthropologico-zoologique, les autres l'échelle sociale. Je vais pourtant proposer à mon tour une classification qui sera sans doute meilleure que celle de mes devanciers, puisque je profite de leurs travaux, mais qui n'est évidemment nullement définitive. Je me baserai du reste pour l'établir, non sur les données anthropologiques, mais sur les données sociales que je puis recueillir. Ces données ne sont pas aussi nombreuses que je le désirerais, car je n'ai pas résidé moi-même sur la côte guinéenne ou dans la forêt de la Côte d'Ivoire, et je les emprunte aux livres de mes devanciers qui, n'étant pas instruits de la méthode de la science sociale, n'ont pu observer à ce point de vue avec la précision et la profondeur désirables. Pourtant elles existent çà et là, ces données, ou du moins quelques-unes d'entre elles et leurs indications peuvent servir au classement social. Ainsi, par exemple, les populations où on indique que le stade de la famille n'a pas été dépassé et qui n'atteignent même pas au village sont inférieures à celles qui sont parvenues à ce groupement. De même celles qui n'ont pas constitué de pouvoirs publics supérieurs au village sont inférieures à celles-ci qui ont constitué ces pouvoirs publics supérieurs. La résistance aux ennemis du dehors est ici un critérium de force et de supériorité sociale.

Du reste, il se ramène au précédent puisqu'il n'y a que les sociétés qui ont pu constituer des pouvoirs publics solides et vigoureux qui sont en mesure de tenir tête à leurs voisins.

En résumé, nous avons dans l'examen des groupements publics et dans l'examen de l'histoire des populations noires de Guinée un critérium qui peut nous guider dans un essai de classification sociale. Les éléments de classement ne sont pas suffisants, à vrai dire, pour arriver à quelque chose de définitif; mais, tels qu'ils sont, ils peuvent permettre un classement provisoire.

Je distinguerai donc cinq groupes de population en Guinée

française : d'abord les *primitifs*, ou les relativement primitifs, car les primitifs absolus, où sont-ils? Je mettrai dans cette catégorie : les Teudas, les Iolas, les Tiapys (Guinée française); les Balantes, les Biafades (Guinée portugaise); les Bérés, etc. (forêt équatoriale).

Dans ma seconde division je comprendrai les *Pré-Mandingues inférieurs,* c'est-à-dire ces races dont certains auteurs font un ban de Mandingues, en choisissant parmi elles les inférieures, les vaincues, celles qui, à cause de leur manque d'organisation politique et d'entente sociale, ont été sans cesse écrasées et refoulées par les autres.

Parmi ces Pré-Mandingues inférieurs je mettrai : les Baga-Foré, les Bagas (côte de Guinée française); les Timénés (Sierra-Leone); les Mendés ou Mendényi, les Waëte, etc. (côte de Guinée française).

Ma troisième division comprendra les *Pré-Mandingues supérieurs,* parmi lesquels je mettrai : les Nalous, les Landoumans (côte de Guinée française); les Koniaguis, les Bassaris, les Badiaroukés (intérieur de la Guinée française); les Manons, les Guérés ou Gons, les Guandi, les Lélés (forêt équatoriale); les Guerzés, les Tomas (au nord de la forêt).

Je range les Nalous et les Landoumans dans les Pré-Mandingues supérieurs parce qu'ils ont été influencés fortement par les Mandingues et les Foulahs, ce dont leur constitution politique s'est ressentie. Les Koniaguis et les Bassaris figurent de droit dans cette classe, puisque malgré leur nombre ridiculement dérisoire et, enclavés dans le territoire foulah, ils ont résisté victorieusement à toutes les attaques des almamys et ont conservé leur indépendance jusqu'à notre arrivée en Guinée française.

Enfin les Tomas et les Guerzés et les peuplades de la forêt sont des populations vigoureuses et relativement bien constitués : aussi figurent-ils dans les Pré-Mandingues supérieurs à plus juste titre que parmi les Pré-Mandingues inférieurs.

Ma quatrième division comprendra les *Mandés* ou *Mandingues* parmi lesquels je distinguerai : les Bambaras (Soudan français); les Malinkés, les Dialonkés, les Soussous, les Kissiens (Guinée française), les Khassonkés (Soudan français).

Enfin ma cinquième division comprendra les *Foulahs* qui se divisent :

1° En Foulbés ou Foulahs purs;

2° En Foulahs proprement dits qui sont des métis de Foulbés et de Mandingues;

3° En Toucouleurs, métis de Foulbés et de Yolofs;

4° En Sarakholés, métis de Foulbés et de Mandingues.

Après ces cinq divisions nous pourrions en faire une sixième, qui comprendrait les *Maures*, qui sont, eux, des blancs et des Sémito-Berbères : ils n'habitent pas, il est vrai, la Guinée française, mais ils viennent y commercer si souvent que nous serons forcés d'en dire un mot à propos de la Guinée.

Ceci dit, passons maintenant en revue, en détail, les populations que nous avons déjà distinguées. Nous caractériserons socialement, du mieux que nous pourrons, chacun de ces groupes et chacune des populations qu'ils contiennent.

Les Primitifs. — Nous ne dirons qu'un mot des *Balantes* qui appartiennent à la Casamance française et non à la Guinée française et sur lesquels, du reste, les renseignements donnés par les auteurs sont contradictoires. D'après le docteur Lasnet (*Une mission au Sénégal*, 1900), les Balantes se livreraient :

1° *A la culture*;

2° *Au pâturage*;

3° *A l'arboriculture ou plutôt à la cueillette*;

4° *A la chasse*;

5° *Au vol* chez leurs voisins Mandés ou Koniaukas ;

6° *A la pêche*.

C'est la pêche qui aurait le moins d'importance parmi ces arts nourriciers. — Pour la culture, voici ce que dit le docteur Lasnet (page 182) : « Ils cultivent peu. Quand la saison est arrivée, ils préparent les longans pour le mil et les sillons pour les rizières. Ce sont les femmes qui font le reste. » Aussi le défrichement et la préparation des champs sont le fait des hommes, les semailles, l'entretien des champs et la récolte incombent aux femmes.

Les plus grandes occupations des Balantes, ajoute le docteur Lasnet (même page) sont la chasse, la rapine, et la récolte de vin de palme. « *A la chasse* ils sont assez habiles et ne craignent pas d'attaquer le fauve et l'éléphant. Tous possèdent des fusils qu'ils décorent avec des cauris ou des boutons de porcelaine. *Le matin, ils quittent leur case et vont dans la brousse récolter le vin de palme* ou chasser; ils se réunissent pour boire et manger le gibier qu'ils ont tué; jamais ils ne se préoccupent des leurs; ils rentrent seulement le soir, souvent ivres, pour manger et dormir. » Le docteur Lasnet dit encore (page 181) : « Les Balantes sont pillards et voleurs, toujours disposés à la rapine, profitant des nuits obscures ou des cornades d'hivernage pour dévaster et piller les villages mandingues et koniankas du voisinage. Ils ne font pas de captifs. Ce sont les bœufs qu'ils enlèvent le plus volontiers. D'ordinaire ils opèrent par groupes de quatre : deux armés de fusil montent la garde et deux autres, le corps enduit d'huile de palme, complètement nus, un couteau entre les dents, pénètrent dans la case et enlèvent le butin. Le comble de l'habileté pour un Balante est de s'introduire dans une case et d'enlever à une chienne ses petits sans faire le moindre bruit ni réveiller personne. » Ajoutons que, pour qu'un jeune homme puisse se marier (page 186), il faut qu'il ait montré son habileté dans le vol et, s'il n'a déjà eu l'occasion de se distinguer dans quelque expédition nocturne, il doit subir une véritable épreuve : par une nuit obscure et accompagné de deux témoins, il va dans un village étranger, pénètre dans une case et commet un vol; les deux témoins assistent, mais n'interviennent jamais, pas même s'il y a danger de mort.

Quant au pâturage, les Balantes possédaient autrefois de nombreux troupeaux, mais depuis qu'une épizootie a sévi sur ceux-ci, il ne leur reste plus que quelques bœufs.

Au point de vue politique, ajoutons que les Balantes n'ont pas de captifs. Quant aux villages, ils ont deux chefs, celui des jeunes et celui des vieux. C'est ce dernier qui a en réalité la direction des affaires, mais dans tous les cas les jeunes doivent être consultés. Le chef des vieux est le plus âgé, celui des jeunes

le plus habile au vol et le plus audacieux. Les villages sont indépendants les uns des autres et, souvent hostiles, ne se réunissent guère que dans un but de pillage.

Au fond, ce qui caractérise les Balantes, c'est l'importance chez eux — au moins relative — de la chasse et du vol. Cela influe sur la famille et sur l'organisation politique. Pourtant ce sont au fond des communautaires comme les populations de la Guinée française, connaissant la culture, la pâture, l'arboriculture ou la cueillette, etc.

Passons au *Teuda* (Guinée française). Voici ce qu'en dit M. André Arcin (page 190) : « Les Teudas sont des cultivateurs et d'habiles chasseurs aussi bien sur les bords du Compony qu'au nord de Consagui où ils parcourent les terres désertes de Ouli. Leurs villages sont sales et puants. Ils s'enivrent trop fréquemment et vivent dans l'abrutissement. La femme y est assez libre, mais elle est chargée de tout le travail. Leur costume est des plus sommaires et les jeunes filles sont nues jusqu'au moment du mariage. Il y a des chefs, mais sans autorité : tout le monde commande. Ils ne reconnaissent d'autorité politique que dans les pays où ils se trouvent soumis aux Foulahs ».

Quant aux *Yolas*, voici ce qu'en dit le même auteur (page 174) : « Les Yolas se sont réfugiés, au nombre de 2 à 3.000, sur les rives du Compony, aux environs de Bassia, venant de Foréa... Ils forment trois villages : N'Tinquandé, résidence du chef, M'Tioula, et Compony qui donne son nom à l'estuaire sur lequel il est situé ».

Quant aux *Tiapys*, « ils vivent, dit M. Machat, ouvrage cité, page 236, comme les noirs du Teuda, dans des huttes de paille, sans presque faire de cultures et réduits à une organisation politique rudimentaire ».

Passons aux primitifs de la forêt équatoriale. « Les *Bérés* seraient des hommes très petits, atteignant à peine 1^{m},50, ayant une forte carrure et devenant très gros parfois. » (Arcin, page 175.) On peut se demander s'il ne faudrait pas voir dans ces Bérés des restes de ces Pygmées qui occupaient jadis en Afrique une aire beaucoup plus étendue que maintenant.

Nous en avons fini avec le groupe des primitifs qui est *caractérisé par l'importance que la chasse occupe chez eux* parmi les différents arts nourriciers. *Ils vivent généralement en villages anarchiques, n'ont pas d'esclaves et peu de bétail. Ils font faire la culture par leurs femmes, et ne font que le défrichement* (qui est, il est vrai, le travail le plus dur) et préfèrent évidemment la cueillette et la chasse.

Les Pré-Mandingues. — Quelle est l'origine des Pré-Mandingues? Les uns en font un premier ban de Mandingues venus de l'est comme le dernier ban. Les autres en font une race à part : les « Guinéens ». Ce dernier avis est celui de l'Anglais Matthews, (dont les observations remontent à 1788). C'est aussi celui du Dr Lièvre (1888), de M. Vigné d'Octon (1890), du Dr Maclaud (1903). L'opinion qui en fait des Mandingues primitifs est celle du Dr Carra, de M. Binger (*Du Niger au golfe de Guinée*), du Dr Drevon (1894).

Pré-Mandingues inférieurs. — Quoiqu'il en soit, parlons d'abord des Pré-Mandingues inférieurs et commençons par les Baga-Foré ou Baga noirs, dits encore Stein Baga ou Vieux Baga. Ces Baga-Foré sont environ dix mille qui habitent la côte, entre le Rio-Compony et le Rio-Pongo.

Les *Baga-Foré* ont de très nombreux palmiers et kolatiers. Ils font aussi du riz. Ils font donc de la culture, mais autant d'arboriculture-cueillette, ce qui est plus facile et moins fatigant.

« Les hommes, dit André Arcin, sont grands buveurs et parleurs. Ce sont en outre de grands guerriers (quoique toujours battus). Aussi, ayant conscience de leur valeur, ils s'arrogent le droit d'être paresseux. Ils ne se chargent que de bâtir les cases, de *préparer le sol des rizières*, de couper les palmistes (amandes de palme), de tirer le vin de palme et de récolter les kolas. C'est la femme qui fait tout le reste et elle s'acquitte avec une activité surprenante de son écrasante tâche : semer, repiquer, récolter le riz, pagayer, pêcher, fabriquer la poterie, faire le portage, s'occuper des enfants et de tous les soins du ménage.

Le soir, tandis que son mari s'étend dans un lit orné d'un moustiquaire, la femme s'oint d'huile de palme pour éloigner les insectes et couche sur le sol de la case enveloppée d'une natte (page 183). »

Ainsi l'homme fait le défrichement du sol en fait de culture, et s'occupe de l'arboriculture-cueillette. La femme sème, soigne les champs, récolte et pêche, sans compter les soins proprement féminins.

Naturellement ce travail de la femme, supérieur à celui de l'homme, amène là ses résultats ordinaires : « la femme est très libre, dit André Arcin, page 182, et commande souvent dans la maison. Bien qu'elle soit presque toujours nue, on peut dire qu'elle porte culotte. Elle passe pour avoir un très mauvais caractère ».

Du reste ces Baga-Foré sont exploités par des étrangers, des Baga insulaires qui sont venus s'établir chez eux, au nombre de 1.600. « Ces traitants, dit André Arcin (page 182), ne sont accueillis cependant que sous certaines restrictions : ainsi on ne leur laisse récolter les palmistes que pendant l'hivernage, c'est-à-dire après que les Bagas ont pris leur part. Les élæis étant très nombreux, une grande quantité de régimes se perd quand l'hivernage est arrivé. Les étrangers ont fortement protesté en 1903, maintenant qu'ils nous sentent derrière eux. Ils se vengent, d'ailleurs, en exploitant les malheureux Bagas, leur revendant très cher à la fin de la saison sèche, le riz qu'ils leur ont acheté pour rien quelques mois avant. »

Quant aux pouvoirs publics, ils sont vraiment médiocres. « Ils sont très indépendants et n'ont aucune solidarité, » dit André Arcin, page 181, des Baga-Foré. « Quelques villages qui ont des traditions communes marchent d'accord : tels Katako et Katongoro. D'autres villages, comme Maré, sont partagés entre trois familles qui se considèrent comme indépendantes les unes des autres. Il en est de même pour Taibé. » Ainsi, à peine les Baga-Foré réalisent-ils ici et là une union de villages. Quelquefois même, ils n'arrivent pas seulement à l'unité de commandement dans un seul et même village.

Au physique « les Baga-Foré sont grands, bien bâtis, musclés. Ils se taillent les dents en pointe » (André Arcin, page 183).

Après les Baga Foré, les *Baga* proprement dits. Ils sont actuellement fortement mélangés de Soussous, c'est-à-dire de Mandingues.

« Le Baga, dit André Arcin, page 185, est devenu par nécessité marin et *pêcheur*. A l'époque des grandes marées, tous les villages d'un même district se réunissent pour faire une grande pêche. Le poisson recueilli est desséché ensuite au soleil. Mais ce peuple est avant tout cultivateur ou plutôt *arboriculteur*... Les kolas bagas sont très estimés et il se produit beaucoup d'huile de palme dans le pays. Les Bagas étaient autrefois de grands *chasseurs* qui pourvoyaient d'ivoire les traitants européens, mais ils n'ont plus l'occasion d'exercer leur adresse, les éléphants étant devenus très rares dans la région côtière ».

M. Machat dit, de son côté (ouvrage cité, page 240). « Les Bagas, quoique allant naguère encore presque nus, paraissent avoir beaucoup dépassé le niveau où ils se seraient trouvés quand René Caillié constata qu'ils se nourrissaient surtout de poissons secs, de serpents, de lézards, de singes et de vin de palme. *Déjà à cette époque* ils étaient bons pêcheurs et navigateurs, *possédaient des animaux domestiques, travaillaient ou plutôt faisaient travailler la terre* par leurs femmes, avec une certaine méthode. Ils savent maintenant obtenir le sel en évaporant l'eau de mer et s'en servent pour conserver le poisson; ils fabriquent « l'huile de palme, des poteries, des objets de vannerie, des pirogues assez remarquables. La culture a atteint chez eux une importance attestée par le soin qu'ils mettent à édifier, au centre de leurs cases, des gares-magasins pour le riz. Ils pourvoient même les Landoumans et une partie des Nalous moins avancés qu'eux, de sel, de riz et d'huile. »

Ce qui résulte de tous ces renseignements, c'est que les Bagas étaient déjà, à l'époque de René Caillié (1828), à la fois chasseurs, pêcheurs, pratiqueurs de cueillette et arboriculteurs, pasteurs et cultivateurs. Pour la culture, il est probable que, comme chez les Baga-Foré, les hommes font le défrichement et

la préparation du terrain et les femmes le reste. Actuellement, c'est la chasse qui est de tous les arts nourriciers des Baga-Foré celui qui a le moins d'importance, celui qui a le plus diminué, à cause de la disparition même de l'objet de cette chasse, les éléphants. En revanche, la culture semble avoir pris de plus en plus d'importance et actuellement les Bagas sont surtout cultivateurs et arboriculteurs (riz et palmier à huile).

Quant aux pouvoirs publics, ils sont très médiocrement constitués chez eux. De là l'écrasement incessant des Bagas par les Soussous dans les luttes pour la possession du Fouta-Djallon où les Bagas furent établis jadis (avant le XIIIe siècle de notre ère), bien avant les Soussous qui les chassèrent et à fortiori bien avant les Foulahs qui chassèrent à leur tour ceux-ci.

Les Soussous, pasteurs cavaliers, mieux organisés politiquement et plus disciplinés, les battirent sans cesse et les expulsèrent du Fouta au XIIIe ou XIVe siècle.

On peut se demander ce qu'étaient à cette époque les Bagas : ils n'étaient sans doute pas encore cultivateurs, ni arboriculteurs, ni pêcheurs non plus, puisque le Fouta-Djallon ne se prête pas à ces deux derniers arts nourriciers. En revanche, ces étendues se prêtent merveilleusement à la pâture et aussi à la chasse. D'autre part, nous avons vu que les Bagas se livrent encore actuellement sur la côte à l'art pastoral, au moins à un art pastoral diminué (puisqu'ils possèdent du gros bétail). C'étaient donc probablement des chasseurs et des pasteurs quand ils reçurent le choc des Soussous. Ils furent rejetés du Fouta-Djallon, refoulés sur la côte où ils habitent actuellement. Mais là même ils ne trouvèrent pas la tranquillité désirée, car quand les Soussous eurent été expulsés à leur tour du Fouta, ils vinrent de nouveau presser à la côte les Bagas. Notre arrivée a mis fin à ces luttes.

Les Timénés habitent le nord-est du Sierra-Leone ; il n'y en a plus actuellement en Guinée française.

Ce sont des arboriculteurs (les kolas timénés sont très renommés, comme ceux des Bagas) et des cultivateurs.

Voici le portrait qu'en fait André Arcin, page 187 : « Comme

le Baga, le Timéné est de moyenne taille, fortement charpenté. Il a face large et, somme toute, est plutôt laid. C'est un travailleur renommé dans toutes les rivières où il vient louer ses bras. Mais chez lui il suit les habitudes de ses pères et laisse presque toute la besogne à la femme, véritable bête de somme. Comme le Baga, il aime immodérément la boisson, est hâbleur et expansif. Les villages, semblables à ceux des Bagas, sont indépendants les uns des autres; cependant ils reconnaissent des rois, auxquels ils donnent le nom de « Beï ». L'autorité de ces monarques est d'ailleurs à peu près nulle, chaque chef de village agissant à sa guise. Guerriers intrépides, ils ont formé de nombreuses cohortes de mercenaires à la solde des Sosos qui venaient les recruter chez eux et l'histoire de la Basse Guinée retentit de leur nom. »

Les Mendényi. — Les Mendés ou Mendényi, dit André Arcin, page 186, occupaient tout le versant sud-ouest du Fouta-Djalon d'où ils furent en partie expulsés à la suite du refoulement général des Bagas du nord vers la mer. Luttant éperdûment contre les Sosos pour leur indépendance, ils se firent finalement repousser par les Limibanyi qui s'emparèrent du Tanusso, puis par les Sosos de l'est qui leur enlevèrent successivement le Benna et la Mellacorée actuelle. — Une partie des Mendés se mélangea aux vainqueurs, mais une fraction resta irréductible. Rejetée dans les terres basses du Lamo où elle se maintenait victorieusement, elle fut enfin soumise, grâce à l'appui moral prêté aux Sosos par les Français. Il y eut là des massacres effroyables. A la suite de ces exécutions sommaires, les habitants affolés s'enfuirent dans les îles vaseuses où ils se laissaient encore récemment enlever comme captifs par les Sosos, sans essayer désormais de résister. Ils vivent terrorisés dans de petites cases misérables, perdues dans la tourbe et les palmeraies des marécages. On les trouve surtout dans l'île Kabak où ils ont établi de magnifiques cultures. Au Samo, ils ont pu se maintenir encore en groupe assez compact, surtout vers la frontière anglaise où ils étaient soutenus par les Timénés. » Là s'élève le village de Compa, qui est le chef-lieu de ce district, tandis que Benty est le chef-lieu du

Samo septentrional. » André Arcin ajoute (page 187) : « Nous n'avons que des renseignements très vagues sur les Mendényi au point de vue ethnographique. Nous savons seulement que ce sont des parents des Bagas et que leur langage est dérivé du dialecte de cette famille. Nous savons aussi qu'ils sont arrivés des mêmes points que les Bagas, c'est-à-dire du Soulima actuel ».

Les Waëlés (au singulier Baïlo) seraient de petits groupes bagas restés dans le Foutah après l'expulsion de la masse par les Dialonkés et les Soussous. Les Waëlés sont planteurs de palmiers et bons forgerons et potiers. On les trouve également dans la Dinguiraye, c'est-à-dire au nord-est du Fouta-Djallon. — Voir à leur sujet André Arcin, ouvrage cité, pages 188 et 189.

Pré-Mandingues supérieurs. — Nous en avons fini avec les Pré-Mandingues inférieurs. Passons maintenant aux Pré-Mandingues supérieurs et parlons d'abord des Landoumans et des Nalous qui semblent proches parents des Bagas au point de vue ethnologique, mais qui, influencés par les Mandingues et les Foulahs, sont arrivés à une organisation politique supérieure.

Les *Landoumans* ou Landoumanis habitent entre les Foulahs du Fouta-Djallon et les Bagas de la côte. La ville principale du pays est actuellement Boké, grande place de commerce, fondée par les Européens. Les Landoumans sont fortement mélangés de Soussous et ont aussi subi l'influence foulah. Ils se sont même approprié des traditions et des prétentions foulah en même temps que les coutumes politiques de ceux-ci.

M. André Arcin dit à ce sujet, ouvrage cité, page 180 : « C'est à Ouakaria que réside le roi Landouma. C'est là que sont enterrés les souverains et où se faisaient les exécutions capitales. »

La forme monarchique de gouvernement avec des vassaux chefs de province ou de districts, les noms Mandi que prennent les familles de cette peuplade, l'appellation de Missira donnée à l'un de leurs villages et la legende qui les fait venir de Missira Médina, près de Maka (textuellement Médine d'Egypte, près de la Mecque) permettent de constater qu'ils sont mélangés dans de fortes proportions aux Sosos dont la langue se répand de plus en

plus dans tout le pays. Cependant, bien que reconnaissant la suzeraineté des Foutauké (gens du Foutah, Foulahs), et quoique payant tribu au chef du Labé, ils ont conservé une partie de leurs antiques coutumes... » — Ils ont conservé surtout leur organisation religieuse des Simo, que trouva intacte M. Noviot, quand il passa en 1881 dans le pays et que nous avons décrite plus haut.

Les Landoumans font à la fois de la culture et de l'arboriculture (palmiers et kolatiers). Ce sont de grands buveurs de taré ou vin de palme.

Les Nalous. — Ils habitent surtout la Guinée portugaise et ne sont pas plus de 4 à 5.000 en Guinée française. Ils ont été fortement influencés par les Mandingues et les Foulahs et cette influence avait amené chez eux l'organisation d'un gouvernement despotique et centralisé, celui de Dinah Salifou, qui se faisait appeler avec aplomb Roi des Rois, Commandeur des croyants! Dinah Salifou était de sang mandé et fit en France, il y a une vingtaine d'années, un voyage retentissant. Depuis, il a été déposé et exilé par nous.

Les Badiarankés, dit André Arcin, page 190, ont été brièvement étudiés par le capitaine Bouchez (*Revue coloniale*, janvier 1903). Ils sont « de taille moyenne, d'un noir foncé, sans tatouages... ». « Leur idiome guttural ne ressemble pas au malinké qu'ils apprennent cependant facilement. Leurs villages sont importants. Les cases ressemblent aux huttes malinkées et sont « pressées les unes contre les autres. » Chaque soir, un chef de case offre le dolo à la population et l'on s'enivre toute la nuit au bruit du tama (tambour à deux peaux). Ils ne connaissent que deux choses : boire du dolo et cultiver. « Les champs sont bien soignés. On y remarque presque exclusivement du gros mil. »

Après les Landoumans, les Nalous, les Badiarankés, je mettrai parmi les Mandingues supérieurs les peuplades de la grande forêt de la Côte d'Ivoire et du Libéria qu'on appelle Guérés ou Gous en Côte d'Ivoire et Manous en Liberia.

Les Manons (je tiens ces renseignements de M. le comman-

dant Mourrin qui a enlevé la position fortifiée de Boussédou aux Tomas en 1907). — Les Manons, qu'on appelle encore Mano, Mana, Manous ou Man, vivent surtout de la culture du riz et font aussi du coton en abondance. Ce sont donc des agriculteurs. Pourtant ils ne font pas d'arachides, ayant chez eux des palmiers dont ils extraient l'huile (arboriculture-cueillette) et remplaçant par celle-ci l'huile d'arachide pour l'assaisonnement de la nourriture.

Ils ont aussi des bestiaux, mais ne les mangent pas pour ainsi dire, préférant la chair humaine et du reste s'en servant pour acheter des femmes à leurs garçons. Une curieuse coutume donne chez eux trois jours pour guérir à tout malade atteint grièvement. S'il n'est pas guéri au bout de ces trois jours, on le tue et on le passe à la moitié adverse du village. De son côté, cette moitié adverse fait la même chose. Cette division de tout village manon en deux parties est faite pour éviter l'impiété de manger des morts, parents ou amis : grâce à elle, on peut consommer de la chair humaine sans irréligion. Du reste, les Guerzés et les Tomas qui sont au nord des Manons, quand ils ont des femmes rétives ou des esclaves dont ils ne peuvent rien faire, les vendent à leurs voisins du sud. Ceux-ci mettent l'homme ou la femme achetées à la culture, mais s'ils voient qu'ils sont trop difficiles à mener, ils les tuent et les mangent.

Il ne faudrait pas croire que cette anthropophagie des Manons, qui se concilie du reste avec une grande douceur de mœurs habituelle, soit une exception dans la forêt et même dans les régions adjacentes. Il n'y a pas si longtemps que les Guerzes et les Tomas étaient anthropophages. C'est notre établissement dans le pays, seul, qui a détruit cette habitude. Il n'y a pas de doute qu'elle ne cesse aussi quand nous serons établis chez les Manons.

Quant aux *Guérés* ou Gons, je n'ai pas de renseignements personnels sur eux. Voici ce qu'en dit M. André Arcin, page 1750 : Les Guérés ou N'Guérés ou Gons sont divisés en nombreux groupes dont les plus rapprochés de la région soudanaise sont les Bonni et les Bhoné qui occupent le district du N'zo. Ils sont situés au nord des Vaya. Leurs coutumes, la construction de leurs villages souvent importants, entourés de haies de bananiers et de ver-

gers de kolatiers, leurs vêtements, les différencient des peuples soudanais. Le commandant de Lartigue note que « ces gens-là marchent toujours courbés, avec une vitesse rare malgré cette position et leurs sentiers n'ont guère plus de 1m,30 de haut ». La brousse compacte, de nombreux marigots, rendent les routes de ce pays presque impraticables. Cependant ils sont anthropophages, à ce qu'assure le capitaine d'Allanc : villages principaux : Danané, Blon, Honné, Doulomnou.

Les Guandi et les Lélés : M. André Arcin dit aussi quelques mots des Guandi (page 176) : « Les Guandi, village principal Kabaorala, important marché de captifs où certaines tribus s'approvisionnent de chair humaine. Une colonne anglaise y fut envoyée sans succès. » Quant aux Lélés, ils « forment une enclave dans le Kissi et ont adopté les mœurs des Kissiens. Ils ont conservé leur langue très mêlée cependant de mandé » (Arcin, page 176). M. Arcin ajoute (même page) au sujet de l'origine des Manons, Guérés, Guandi, Lélés, etc. : « Nous n'avons que quelques vocabulaires, assez restreints d'ailleurs, qui permettent de faire dériver ces dialectes de la langue mandé. On y trouve les mêmes racines, mais les mots deviennent monosyllabiques. Faut-il voir en ces peuplades des Mandés primitifs ou des dégénérés? L'avenir nous l'apprendra peut-être ».

En résumé, les Manons, les Guérés, les Guandi, les Lélés, semblent, tant au point de vue linguistique qu'au point de vue social, des Mandingues primitifs, des Proto-Mandingues. — Il ne faut pas que leurs coutumes anthropophagiques nous fassent illusion et nous poussent à les reléguer aux derniers degrés de l'échelle sociale. Ces affreuses pratiques proviennent, dit très bien le capitaine d'Allanc, « de coutumes immémoriales et sans qu'on y voie rien de mal; elles n'empêchent pas les gens d'être entre eux très humains, ni d'avoir une bonne foi qui permet aux dioulas de venir sans danger dans quelques lieux déterminés pour acheter les kolas « apporter les étoffes, le sel, les bœufs, les captifs. On peut tout espérer d'hommes intelligents et capables de tenir leur parole ».

Avant d'en finir avec ces populations de la forêt de la Côte

d'Ivoire et du Liberia (partie nord de la forêt), notons les relations de race qui semblent les unir aux populations de la Côte guinéenne (Bagas, etc.). Les traditions des Bagas, rapporte André Arcin, page 178, les font venir primitivement de la forêt équatoriale. De là ils seraient passés dans le Souliman (au sud-est du Fouta-Djallon), puis de là dans le Fouta même. C'est là qu'ils furent attaqués au XIIIe siècle par les Soussous et les Dialonkés et rejetés à la côte. « L'on trouve parmi les peuplades de la forêt, dit André Arcin, page 179, de nombreuses dénominations rappelant le nom des Bagas, des Baïlo, puis les Vagas, les Baéjo, les Babés, les « Bao, les Boo. De plus, il est au moins curieux de noter que les mots : toi, vous, il, se disent Manou en baga, mot qui désigne également une peuplade de la forêt dense... Les anciens navigateurs qui les ont trouvés sur la côte (les Bagas) les appelaient Vagres ou Bagos. Ils les divisaient en tribu... Sapé, Zapa ou Soumba. Comparer Zapa au district de N'Zapa dans le pays toma. N'oublions pas de dire qu'il existe, au dire des Bagas, beaucoup de descendants de Toma parmi eux. »

Il résulte de ceci que les rapports les plus étroits relient les peuplades de la forêt et même du nord de la forêt (Tomas) aux Bagas de la Côte. — Comme ces peuplades de la forêt sont non seulement des Pré-Mandingues, mais encore des Proto-Mandingues, comme nous venons de le voir plus haut au sujet des Guandi et des Lélés, il est probable que les Bagas de la côte, leurs parents, sont aussi des Proto-Mandingues, des Proto-Mandés, et c'est un argument très sérieux en faveur de ceux qui font des gens que j'ai classés sous le nom de Pré-Mandingues (inférieurs ou supérieurs) non pas des « Guinéens », non pas une race détruite anthropologiquement et ethnologiquement des Mandés, mais simplement des Mandés primitifs, un premier ban antique de Mandés.

Quoi qu'il en soit exactement des Bagas, il n'est pas niable en tout cas qu'une grande partie des Pré-Mandés soit bien des Proto-Mandés : ainsi les Manons, les Guérés, les Guandi, les Leles de la forêt que nous venons de voir, ainsi les Guerzés et les Tomas dont nous allons parler, ainsi les Koniaguis et les Bassaris, dont

il va être question après eux — et il y a de grandes chances qu'il soit ainsi des Bagas, des Baga-Foré de la côte.

Venons-en maintenant aux Guerzés et aux Tomas.

Les Guerzés habitent à l'est des Tomas, à l'extrême sud-est de la Haute Guinée et de toute la Guinée française. Ils occupent Guéasso, Gouécké et Boola qui est le plus gros marché de kolas de l'Afrique orientale, au débouché de la Côte d'Ivoire et du Libéria. — Ce sont des cultivateurs qui font du riz et du coton. A leur tête est un roi non encore dépouillé actuellement de son autorité par nous et qui traite presque de puissance à puissance avec l'administrateur du cercle de Beyla.

Les Tomas ou Lomas, dit André Arcin, page 222, semblent être des Mandés primitifs.

Ils ont été soumis, à un moment donné, par les Dialonkés dont il reste de nombreux « représentants dans le pays ».

Ces Tomas sont de grands cultivateurs de riz et de coton. Leurs villages sont très rapprochés et installés en pleine forêt, à 3 ou 4 kilomètres les uns des autres seulement. Tout autour ils font de magnifiques cultures après avoir défriché par le feu, et, de l'avis de tous ceux qui viennent de parcourir ce pays, il est bien plus riche en hommes et en riz, en population dense et en belles cultures que les pays dialonkés ou haut malinkés même, que les cercles de Faranah et de Kouroussa (qui ont été, il est vrai, dévastés il y a vingt ans par Samory). A ces aptitudes agricoles remarquables, les Tomas joignent le courage guerrier et le souci de leur indépendance. De là les luttes que nous venons de soutenir contre eux et qui se termineront prochainement par le rattachement de tout le pays toma à la Guinée française. Ce sera là une excellente acquisition pour celle-ci, le Toma étant discipliné, travailleur, courageux, devant nous fournir, une fois soumis, une excellente main-d'œuvre.

Le costume toma de travail consiste en un caleçon pour les hommes. Au-dessus on met le boubou, pour être bien habillé. Les Tomas ignorent donc la large culotte à coulisse, le koursi des Mandingues. Quant aux femmes, elles ont le pagne ordinaire des négresses.

Les *Koniaguis* et les *Bassaris* sont deux petits peuples restés indépendants au milieu des Foulahs du Fouta septentrional. Ils ont résisté successivement à toutes les attaques de ceux-ci et des Mandingues pour les soumettre, quoique très inférieurs en nombre à leurs agresseurs. En 1903, ils mettaient à mort le lieutenant français Moncorgé. Il fallut une colonne pour les écraser. « Ils se défendirent sauvagement en nous infligeant des pertes sérieuses, et encore une partie de ce petit peuple s'était-elle ralliée à nous avant l'action. »

« Les Koniaguis, dit André Arcin, page 191, sont divisés en deux familles : les Sokoli Counda et les Biaye Counda. Les premiers sont commandés par un sokaf, les autres par un tchikaré, deux termes qui veulent dire roi. Le sokaf semblait être plus influent que le Tchikaré, au temps de Ranzon. Ce dernier aurait reconnu son autorité.

« Les Bassari sont divisés en quatre groupes : les Kurottis alliés des Koniaguis, les Koté, les Akoul et les Terrien, amis du Labé. A leur tête est un monnelli (roi) qui réside à Kéniéri Sara.

« Chez ces deux peuplades nous trouvons des coutumes absolument identiques, et l'on pourrait les confondre si leur langage n'était pas absolument différent. Le problème linguistique dont le docteur Ranzon demandait la solution en 1894 n'a pas encore été étudié...

« Dans l'une comme dans l'autre confédération, nous voyons des rois dont l'autorité est très limitée et qui sont plutôt des chefs de guerre. Ils ne reçoivent aucun impôt, mais sont cependant nourris par les jeunes gens non mariés qui composent leur garde. Il n'y a pas de captifs. La femme y est libre et a même le choix de son époux. Enfin leur costume, si j'ose dire, est le même ou à peu de chose près; pour l'homme un simple étui en roseau, pour la femme un petit tablier carré qui pend à la ceinture et que l'on fait tourner pour s'asseoir dessus ».

D'après M. Arcin, les Koniaguis et les Bassaris représenteraient l'ancienne race malinkée ou bambara, c'est-à-dire l'ancienne race mandingue. « Cette hypothèse est confirmée, dit-il, par l'examen de leurs caractères anthropologiques, bien que cet examen soit

très superficiel. D'autre part, elle concorde avec l'origine orientale que se donnent les indigènes et avec les traditions que nous rapporte Ranzon. »

Nous en avons fini avec les Pré-Mandingues supérieurs. *Ces Pré-Mandingues supérieurs sont caractérisés, en face des Pré-Mandingues inférieurs, par la formation de petits États bien constitués ou de confédérations solides,* comme nous en trouvons chez les Tomas, les Koniaguis, les Bassaris, les Manons, etc. Chez les Landoumans et les Nalous, l'état est également fort, quoique petit, mais chez ces deux derniers peuples, c'est sans nul doute l'influence foulah qui a produit ce résultat.

Les Mandingues. — Nous en arrivons maintenant aux Mandingues ou Mandés. C'est là une immense race allant de Tombouctou et de la boucle du Niger, jusqu'au Sénégal, à l'Océan Atlantique, à la forêt de la Côte d'Ivoire et du Liberia. Je diviserai ce groupe puissant en deux sous-groupes : celui de l'ouest et celui de l'est.

Dans le groupe de l'ouest, il faut mettre les Soussous et les Dialonkés; dans le groupe de l'est les Malonkés, les Kissiens, les Krousankés, les Bambaras, les Mandés-Dyoulas de la Côte d'Ivoire, les Mandingues du Manding, etc. Commençons par les Mandés de l'ouest.

Soussous et Dialonkés. — Quelle est l'origine des Soussous et des Dialonkés? La question est obscure et nous n'y insisterons pas. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au XIIIe et au XIVe siècle de notre ère, les Soussous semblent des envahisseurs dans l'Afrique occidentale. Au XIIIe siècle, on les voit déjà sur le Haut Sénégal et de là ils descendirent sur le Fouta-Djallon et le Haut Niger. Ils firent la conquête du Fouta-Djallon sur les Bagas qu'ils rejetèrent à la côte et s'établirent aussi dans le Dinguiraye, le Sankaran, même dans le pays toma. En fin de compte, ils couvrirent un moment presque toute la Guinée française. Mais, après avoir été des envahisseurs, ils furent à leur tour victimes de nouvelles invasions. Ainsi ils durent abandonner le Haut Sénégal d'où les chassèrent les nomades déniankés (sans doute

des Foulbés ou des métis de Foulbés), cela au xve siècle. Puis ils furent chassés du Dinguiraye et du Sankaran au xvie siècle, par les premières bandes envahissantes des Malinkés. Ces Tomas à leur tour les expulsèrent de leurs pays ou du moins rendirent leur domination nominale. Finalement ils conservèrent seulement le Fouta-Djallon dont ils prirent le nom ou auquel ils donnèrent le leur (Djallon, Djallonkés : hommes du Djallon).

Cependant dans la première moitié du xviiie siècle, les Foulahs s'établissaient d'abord pacifiquement dans le Fouta, en y payant tribut aux maîtres des pays soussous et dialonkés. Mais quand l'empire foulah fut constitué (vers 1750), les Foulahs entreprirent leur grande croisade guerrière et religieuse contre les fétichistes. Les Soussous et les Dialonkés furent chassés du Fouta et rejetés au sud et au sud-ouest du massif montagneux, les Dialonkés dans le Firia et le Soliman (cercle de Faranah), les Soussous vers la côte où ils se retrouvèrent en contact avec leurs anciens ennemis, les Bagas. Les Dialonkés s'établirent solidement dans leur nouvelle position et formèrent entre eux une légère défensive sérieuse dont le centre était Falaba (nord-est du Sierra-Leone actuel), pour éviter un nouvel écrasement. Les Foulahs, au commencement du xixe siècle, les poursuivirent jusque-là, mais ayant subi une grosse défaite, ne renouvelèrent pas leur tentative.

Notons que les Soussous et les Dialonkés eurent aussi à souffrir des Malinkés. Nous avons vu ceux-ci les chasser de la Haute-Guinée au xvie siècle, mais ils ne s'en tinrent pas là et, descendant vers la côte, renouvelèrent leurs attaques au cours du xixe siècle. M. Machat, ouvrage déjà cité, page 244, dit à ce sujet : « Sans l'intervention des Français en 1878-1882 et en 1887, lors des guerres du Moréah et du Kaloum, les Soussous auraient dû céder la place aux sofas (soldats) timénès conduits par des chefs mandingues (Malinkés), comme ils l'avaient déjà fait en 1850 dans le Kissi et dans une partie du Moréah, quand étaient arrivés les « Tourélakaï ».

Au point de vue physique, « le Soussou-Dialonké, dit M. André Arcin, page 208, est assez maigre, de taille moyenne, souvent

grand (1m,72 à 1m,74 environ), adroit et alerte ; il est bien proportionné avec cependant des membres un peu longs ; il a les attaches fines, les pieds et les mains petits, les os menus. Il est sous-dolichocéphale ; les bosses frontales sont moins développées que chez le Malinké ou le Bamana ; la nuque est proéminente. La forme de la figure est d'un bel ovale qui la rend très agréable. Cependant le Soso du nord, très métissé de Baga, est moins grand et plus trapu, quelquefois gras. Il est dolichocéphale, sa face est moins large, ses bosses frontales moins saillantes. Le menton est peu accusé et le prognathisme est très modéré, tandis que le nez est souvent bien dessiné. Les pommettes sont assez saillantes ainsi que les arcades sourcilières. Le docteur Drevon qui nous en a donné une excellente description, ajoute :

« L'œil est vif, de couleur marron foncé, aux sclérotiques toujours jaunâtres, paraissant plus petit que chez nous parce qu'il est légèrement bridé à l'angle externe, ce qui donne au faciès de quelques-uns un cachet asiatique marqué. »

« Les cheveux sont laineux, le front découvert et surtout dans l'angle fronto-temporal. La barbe est assez fournie chez les hommes d'âge mûr. La peau a une couleur marron peu foncée, à reflets cuivrés. »

Quant à ce qui est de la civilisation soussou ou dialonkée, je n'en dirai rien ici : je renvoie à tous mes chapitres antérieurs sur le noir de Guinée française, chapitres où j'ai étudié spécialement le Malinké et le Dialonké, tout au long.

Passons maintenant aux Mandés de l'est et voyons d'abord les Bambaras.

Les Bambaras sont bien connus ; M. Armand de Préville en a parlé dans ses études sur le noir d'Afrique. A l'encontre des Malinkés qui font surtout du riz, eux font surtout du mil. Ils utilisent le petit mil pour leur nourriture et le gros mil pour celle de leurs chevaux. Ils font aussi du coton, tandis que les Malinkés n'en font plus. Ce sont d'excellents cultivateurs. Ils possèdent aussi des bestiaux.

Au point de vue historique, les Bambaras semblent avoir été

soumis à l'empire de Mali pendant le moyen âge. Puis entre 1600 et 1650, ils quittèrent leur habitat dans la Haute Guinée (le Toron, le Torodougou, dans le sud du cercle de Kankan), et s'ébranlèrent vers le nord. Ils firent la conquête de l'endroit où ils habitent actuellement (Soudan méridional). Au XIX[e] siècle, les Toucouleurs leur firent une guerre à mort, mais ne parvinrent pas à les chasser du pays.

« Les Bambaras, dit André Arcin, ouvrage cité, p. 220, peuvent être classés entre les So (Soussous, Dialonkés, etc.) et les Malinkés comme race et comme langage. Mais le dialecte bamana indique un degré de civilisation moins avancé que celui des deux autres divisions. Il est plus sourd, plus dur et tend au monosyllabisme. » Il est difficile de décrire les Bamanas. « Il n'y a en effet aucun type national » (capitaine Pérignon). La vérité est qu'il y a eu de tels métissages entre eux et les autres races mandé ou autochtones qu'il est impossible de les distinguer. La confusion » est d'autant plus grande que le terme de Bamana ou Bambara a été appliqué à quantité de peuplades non bamanas. Mais on peut dire que le vrai Bamana est en général plus grand, plus fortement charpenté que les autres Mandés. On trouve chez lui des mollets bien faits, ce qui est rare chez le nègre. Comme chez le Malinké, on peut distinguer deux races, l'une supérieure, aux traits asiatiques presque fins, à la taille élancée, l'autre plus petite, à la physionomie stupide et bestiale.

Les Malinkés se nomment eux-mêmes Malinnkas et non Malinkés, ce qui est leur nom déformé par les Européens. De même, les Dialonkés se nomment eux-mêmes Dialonnkas et non Dialonkés.

Les Malinkés occupent presque toute la Haute Guinée. Ils forment la majeure partie de la population dans les cercles de Siguiri, Kankan, Kouroussa et Faranah. Dans ce dernier cercle, ils peuplent les provinces du Sankaran, du Kouranko et du Houré. Notons d'ailleurs que le Sankaran et le Kouranko ne se trouvent pas seulement dans le cercle de Faranah. Ces provinces s'étendent aussi au sud du cercle de Kouroussa et le sud-ouest du cercle de Kankan. On pourrait du reste appeler les Malinkés du

Sankaran et du Kouranko. Haut Malinkés par opposition aux Malinkés du milieu et du nord des cercles de Kouroussa et de Kankan et de tout le cercle de Siguiri qui seraient les Bas Malinkés.

Quant au Ouassoulou qui forme l'est du cercle de Kankan, il est aussi peuplé, sinon de Malinkés, tout au moins de Mandés, parmi lesquels il y a peut-être quelques Foulahs. Mais c'est une grande erreur que de faire des habitants du Ouassoulou des Foulahs, comme l'ont fait certains auteurs. Le Ouassoulouké, comme l'habitant du Bambouk, est un vrai Mandé et pas autre chose. Si l'on veut s'en convaincre, il n'y a qu'à aller dans le pays et à ouvrir les yeux.

Nous ne dirons rien sur les Malinkés sinon que ce sont surtout des cultivateurs et des cultivateurs de riz, pacifiques, travailleurs et soumis, du moins actuellement. Autrefois ils devaient être batailleurs et guerriers sans pouvoir s'élever au-dessus du groupement en provinces ou en petits royaumes. Comme nous les avons étudiés longuement dans toute notre étude, basée sur eux et les Dialonkés particulièrement, nous n'ajouterons rien ici à tout ce que nous en avons dit déjà.

Nous donnerons seulement le portrait ethnologique qu'en fait André Arcin, p. 216 : « Le Malinké de race supérieure est grand, bien fait, maigre. Les jambes, généralement grêles, laissent à désirer. La figure, d'un bel ovale, est intelligente. Mais les traits sont plus heurtés que chez les hommes de So. Le teint peut être comparé à celui du tabac en feuilles. Le front est relativement large, le crâne dolichocéphale ou sous-dolichocéphale. Les yeux grands et à fleur de tête, plissés dans les angles, leur donnent parfois le cachet asiatique de toutes les races supérieures de l'Afrique occidentale. Au contraire, le Malinké inférieur que l'on trouve répandu un peu partout, mais surtout au sud, est de taille peu élevée, mal proportionnée; le front est étroit, la tête petite et dolichocéphale très allongée, les cheveux crépus. Les os de la face sont projetés en avant et le prognathisme de la bouche est très accusé (incisives obliques), tandis que le nez est aplati entre les pommettes et que le menton fuit.

Le front est souvent sillonné de rides profondes. Les lèvres sont épaisses, les yeux sans expression, bien que fréquemment assez grands. »

Avant de quitter les Malinkés, il faut dire un mot de leur histoire. Au XVI[e] siècle, ils vinrent s'établir, en remontant le cours du fleuve, sur le Haut Niger. Ils trouvèrent là des Dialonkés et des Soussous établis depuis le XIV[e] siècle et les refoulèrent vers l'ouest, au sud du Fouta-Djallon. Quand les Foulahs eurent chassé les Soussous et les Dialonkés du Fouta (1750-1780), les Malinkés ne furent pas atteints par l'expansion foulah qui ne se dirigeait pas vers l'est, vers eux, mais vers l'ouest, vers la côte. Leur mouvement, à eux Malinkés, vers celle-ci ne fut donc pas ralenti. « Ils parurent certainement sur les Scarcies, en 1800, ayant contourné le Solima par le Kouranko. C'est à cette date de 1800, dit Th. Winterbottons (1803), qu'une pauvre nation, appelée mandingue » s'établit sur la rivière Vrissi entre les Soussous et les Bulloms.

En 1800 encore, un chef malinké venu de Kouroussa avec les Tourélakaï attaqua les Soussous de Benna, inaugurant ainsi, dans le sud des Rivières, ces guerres incessantes dans lesquelles les Timénés figurèrent comme sofas (comme soldats, à la solde des Malinkés) et qui n'ont pris fin qu'avec notre domination. D'un autre côté, les Sonniankés, arrivés à la Casamance avant 1825, y sont suivis aussitôt et soumis par les Malinkés, avec l'appui des Foulbés déjà établis dans la Guinée portugaise à l'état de tribus plus ou moins pures (Foulah-Pretes, etc.). Enfin Brosselard-Faidherbe a écrit que l'expansion des Mandés dans cette région n'a pris fin qu'en 1860, arrêtée par les Balantes et les Peuls du Firdou » (Machat, ouvrage cité, p. 253 et 254). On voit donc que les Malinkés, après leur établissement dans la Haute Guinée, ont essayé, du moins de petits groupes d'entre eux, de gagner la côte guinéenne par le sud du Fouta-Djallon. Ce n'est que l'occupation française qui a mis fin complètement à ces tentatives guerrières.

Après les Malinkés, il faut parler des *Konians* ou Koniankés qui forment la majeure partie de la population dans le cercle

de Beyla et qui sont probablement des Dialonkés. Ils font du coton et parlent un dialecte mandé.

« Ils sont disséminés, dit André Arcin, ouvrage cité, page 218, le long de la frontière sud-est de la Guinée et pénètrent dans le Libéria où ils touchent les Véï. Ils se disent Dialonkés, originaires du Fouta et leur domination sur les Tomas n'est plus que nominale. » Les Maniankés sont proches parents des Koniankés.

Les Kissiens doivent être rangés aussi parmi les Mandés de l'est, les Kissiens qui possèdent des coutumes familiales tout à fait semblables, nous l'avons vu, à celles des Malinkés. Ces Kissiens occupent le cercle de Kissidougou où ils ont leur centre. Au nord ils habitent encore le Seradou, petite province du cercle de Faranah, où ils sont 3.000 environ et au sud le secteur militaire de Bamba où ils seraient 120.000. Cela ferait 200.000 Kissiens en tout. Les Kissiens sont des cultivateurs de riz comme les Malinkés. Ils sont travailleurs et soumis. Jadis ils devaient être cultivateurs et guerriers, comme le sont en général les Mandés. André Arcin dit à leur sujet : « Les Kissiens semblent être d'une origine voisine de celle des Tomas. Néanmoins ils ont un dialecte particulier et on les assimile assez souvent aux Malinkés. Ils seraient installés dans leur pays depuis environ deux cents ans, venant, disent-il, du Fouta. Ils sont de taille moyenne, robustes. Leur caractère est plutôt doux et ils ressemblent en tous points aux Malinkés » (page 224).

Les Diarankés ou Diarankas, Diakankés ou Diakankas, sont des Mandés qui habitent une partie du Fouta-Djallon avec les Foulahs. Ils semblent être venus du nord avec ceux-ci. M. André Arcin en fait des Mandés-Dioulas, grands commerçants comme ceux-ci. « Vers le nord, dit-il (page 214), répandus dans le Niocolo, le Dentilia, le Koïn, le Kita, le Zabé sont des hommes venus du Diaka sénégambien qu'ils avaient quitté à la suite de la conquête de leur pays par l'almamy du Boundou. Ils ont reçu de ce fait le nom de Diakankés [Hommes (Ké) du Diaka]. En réalité, ce sont des Dioulas qui sont, comme eux, musulmans pratiquants et marchands rusés. Réputés grands

marabouts. ils ont été partout exemptés du service de la guerre. Ils ont créé en Guinée des centres importants et prospères. Riches, possédant de nombreux esclaves qu'ils mènent durement, ils ont une réputation de cultivateurs émérites [grâce justement à ces nombreux esclaves qu'ils mènent durement]. Aussi les Diakankés Toubakaï (hommes de Toula) ont-ils obtenu des Landoumans l'autorisation de cultiver les terres qu'ils laissaient en friche. Touba, fondé par un Diabi Gassama nommé Diako-Lay, est actuellement un gros village enclavé dans la province de Binani avec sa dépendance Toubaudi. Le chef est un marabout réputé qui attire autour de lui de nombreux adeptes, ce qui sert à la fois sa réputation de sainteté et le mercantilisme de sa famille. Medina Kouta (le nouveau Médine) est un autre grand centre musulman et commerçant dans le nord du Labé. Enfin, dans le Koïn, ils occupent de nombreux villages, Kakoun, Kélila, etc. On en trouve même dans le cercle de Timbo (N'Diré Fadama) et dans le N'Gabou (le Doumbouïa). »

Les Dioulas ou *Youlès* paraissent se rattacher étroitement aux Dialonkés et aux Soussous. C'est aussi l'avis de M. André Arcin qui dit, page 212 : « Remarquons... que les Dioulas, d'après leurs noms de famille et leurs traditions, semblent être (Soussou, Dialonkés, etc.) plus fortement métissés de Malinkés que leurs frères ». Ils formeraient donc la transition ethnologique entre les Dialonkés et les Malinkés.

Actuellement le mot dioula signifie dans toute la Guinée française : *commerçant, colporteur*. Cela vient de ce que nos Dioulas de race ont montré des aptitudes spéciales et extraordinaires pour le commerce, au moins relativement aux autres Mandingues. Peut-être au moment où les Soussous-Dialonkés, encore pasteurs ou peu cultivateurs, débordaient sur la Guinée (XIIIe-XIVe siècle), puis ayant conquis la terre, se mettaient à la culture, les Dioulas se sont-ils mis au commerce, exploitant commercialement les populations du sud-ouest et du sud-est. Ils auraient gagné ainsi cette renommée de commerçants par excellence qui fait que désormais le terme de dioula est synonyme en Guinée de celui de traitant, colporteur. Je propose, du moins, cette explication.

Voyons où habitent actuellement les Dioulas de race. « On les rencontre en groupes compacts, dit André Arcin, page 212, dans le Diéni, à San, le Macina, le Mossi, le Kouroudougou, le Ouorodougou, le pays de Kong, etc. En Guinée, ils sont représentés par une fraction assez nombreuse dans la Mellacorée où ils sont appelés Youla (pluriel : Youlé). Vers les frontières du nord, chez les Koniaguis, Bassaris, etc., ils forment, d'après Ranzon, un cinquième de la population, dite malinkée, de ces régions. » « Les Youlè de Mellacorée, ajoute André Arcin, page 213, se disent à l'heure actuelle Soso. Ils en ont pris toutes les habitudes, d'ailleurs très voisines de celles qu'ils avaient eux-mêmes. Mais ils semblent avoir perdu, à la suite des luttes terribles qu'ils ont eu à soutenir, une partie des qualités de leur race. L'insécurité du pays, les alertes constantes ont atténué les aptitudes commerciales que nous leur voyons par ailleurs. En certains endroits, ils sont devenus apathiques comme d'ailleurs leurs voisins dialonkés. Leurs villages sont à demi ruinés, les cultures à peine suffisantes pour les besoins, et quelquefois il règne famine dans le pays. Néanmoins, dans les parties les plus rapprochées de la côte, on les retrouve avec leurs qualités natives, et c'est à eux que l'on doit la fondation des gros villages commerçants de Farécaria, de Malikouré (qui devient par suite Farmoréa), de Béreiré... »

On trouve aussi des Dioulas dans la forêt équatoriale. Ce sont sans doute un premier ban, antique, de la race. Ils s'appellent ici Dioulas, Guio ou Mahou. « Ces Dioulas ou Guio ou Mahou, dit André Arcin, page 175, qui peuplaient le Mahou, ont conservé au cœur de ce pays un groupe peu important dans le massif de Gouan. Refoulés par les Métés dont l'origine nous est inconnue (probablement des Mandés), puis par les Diomandés, ils se sont réfugiés dans la forêt. Une de leurs familles, les Ouabés, est dans la zone d'influence du cercle de Touba (Côte d'Ivoire). Les Gouro forme une autre de leurs familles. D'où le nom de Gouro-Dioula qu'on leur donne parfois. La route de Doué à Man où se trouvent les Diomandés est la seule fréquentée. Le reste du pays est inexploré. » « Les Dioulas, ajoute André Arcin, page 213, sont dits

anthropophages. Ce qui est certain, c'est qu'ils parlent un dialecte mandé appelé Guio (comparer au mot Guioula par lequel les Dioulas se désignent entre eux). Les Dioulas les appellent Koro ou Gouro Dioula, les vieux Dioulas ».

Enfin les Véï du Sierra-Leone sont aussi des Dioulas. « Les Véï, dit André Arcin, page 212, sont en effet des Dioulas qui se sont séparés depuis longtemps de la souche principale. On les appelle parfois Térébé Ugyicla, Dioulas de l'Occident, du couchant... Il est très facile de se rendre compte qu'il y a une étroite parenté entre les langues soso, soninké, dioula et véï, sans parler des ressemblances ethnographiques. Mais les Veï accuseraient dans ce groupe les dissemblances les plus marquées... Les Veï qui sont répandus dans le sud de la colonie de Sierra-Leone, se distinguent par une intelligence vive et de grandes aptitudes commerciales. On sait que c'est le seul peuple nègre qui ait à l'heure actuelle une écriture spéciale imaginée par lui. »

Enfin « les Nigouy de la région de Touba (Côte d'Ivoire) et les Ligbi (Kari dioula ou dioula de la lune) de la Volta noire, seraient apparentés aux Veï » (André Arcin, page 213). Ils complètent le cycle des populations dioulas dont la grande extension géographique est sans doute due au commerce.

N'oublions pas que ce sont les Dioulas qui ont fondé Kong dans le nord de la Côte d'Ivoire, dans la partie soudanaise du pays, au dessus de la forêt. Ils en firent une grande ville commerciale qui tirait l'or du pays des Achantis (côte de l'Or), les kolas de la forêt et les esclaves d'un peu partout. Aujourd'hui Kong a encore une grande importance commerciale.

Avec les Dioulas nous en avons fini avec les Mandingues orientaux. Ce n'est pas qu'il n'existe des Mandés encore plus loin vers l'est, ainsi ceux du Macina et de la partie occidentale du Plateau central nigérien. « Les Mandingues, dit le lieutenant Gatelet (*Histoire de la conquête du Soudan français*, 1901) se tiennent dans la contrée montagneuse du Manding, au sud du Birgo, entre le Gadougou et le Niger; cultivateurs d'un caractère ombrageux et rapace, ils détestent les Européens...

« Sur la rive droite du Niger ils couvrent de vastes espaces

et prennent, suivant les lieux, des dénominations différentes : Sénoufos dans les États de Tiéba, Mandés au Macina et au Mossi. »

Nous en avons fini avec les Mandés de l'est, et ayant vu auparavant les Mandés de l'ouest, avec toutes les populations mandingues par conséquent.

Au point de vue social, les Mandés ne sont guère à mettre au-dessus des Pré-Mandingues supérieurs que nous avons vus plus haut. M. Machat, après avoir parlé de quelques États mandés assez étendus et assez bien organisés (et où du reste l'élément foulbé et métis est très important à côté de l'élément mandé), aussi le royaume de Bondon, ajoute : « Mais un type d'état inférieur aux précédents et fréquent en pays mandé est celui offert par les petits royaumes formés seulement de quelques villages que la mission Oberdorf-Plat a traversés dans son itinéraire de Bafoulabé à Dinguiraye; confédérations minuscules à liens très lâches et dont chacune correspond peut-être à un essaim de la migration. Tels, à peu près, se présentent encore les groupements mandingues de la Casamance et ceux du Bambouk. Les premiers sont « divisés en plusieurs royaumes, quelques-uns sans chef principal » ou en petites républiques avec un almamy et un alcati. Et quant au Bambouk, Lamarting y comptait plusieurs états malinkés; ces états, au nombre de neuf au temps des missions Galliéni, conservent, même les plus petits, une autonomie jalouse.

« Ces petites confédérations peuvent n'être que temporaires et se désagrègent facilement. Au Bambouk, Pascal avait constaté avant Lamarting que chaque village mandé, entouré de palissades ou de murs en pisé, constitue un véritable « tata » et forme une république indépendante; et quand les colonnes du colonel Galliéni parcoururent la contrée, la guerre était à l'état permanent de village à village dans le même royaume. Il semble même (*et ce serait là leur infériorité par rapport aux Toucouleurs et aux Foulahs*) que les Mandés retombent facilement ou se maintiennent dans cette situation d'anarchie quand n'agit pas une cause quelconque de groupement, présence des métis

guidés par les marabouts, péril commun ou nécessité d'exploiter les voisins. Aussi beaucoup de villages mandingues, entre le Baoulé et le Falémé, n'entrent dans aucune organisation. Ainsi encore les Malinkés du Niocolo offrent au point de vue politique « le gâchis par excellence » (Ranzon).

Ainsi *nous retrouvons chez le Mandé l'inaptitude générale et endémique du noir à former de grands États bien constitués.*

Les Foulahs. — Nous voici maintenant arrivés à la race foulah si importante en Afrique occidentale.

Les Foulahs proprement dits ne sont pas une race pure. Ils sont le produit d'un métissage des Foulbés pasteurs avec les noirs sédentaires et cultivateurs. De ce métissage sont sortis :

1° Les Foulahs;

2° Les Toucouleurs ;

3° Les Sarracolets.

Notons que les Toucouleurs sont un mélange de Yolofs et de Foulbés et non de Mandés et de Foulbés comme les Foulahs. Mais comme les Yolofs sont une forte race noire cultivatrice égale aux Bambaras et aux Malinkés, les Toucouleurs ne sont pas inférieurs aux Foulahs, au contraire.

Nous parlerons successivement :

1° Des Foulbés qui sont la race pure, mère de tous ces métissages, la souche d'où elles proviennent ;

2° Des Foulahs, des Sarracolets et des Toucouleurs qui sont sortis du métissage des Foulbés et des purs noirs.

Les Foulbés. — C'est, de tous les auteurs que j'ai consultés, M. Machat qui a le mieux étudié les Foulbés dans son ouvrage déjà cité (*Les rivières du sud et le Fouta-Djallon*, pages 267 à 275).

« Aujourd'hui, dit-il, page 268, il n'est pas un canton de la Guinée au nord du 10°, où les explorateurs n'aient l'occasion de rencontrer ces nomades épars au milieu des noirs. Ils y sont même beaucoup plus accessibles que leurs frères du Soudan central dépeints naguère encore par Passarge, comme des bergers mystérieux qui gardent leurs troupeaux à l'écart, armés d'arcs et de flèches...

« Les cartes et les récits de voyage du XVII[e] siècle portent déjà de nombreuses mentions de groupes foulbés sur la Casamance et sur la Gambie, de ces foulacoundas (établissements de Foulahs) de Nubi-Berbères que l'on peut voir aujourd'hui « en longue traînée » du Darfour au Bas Sénégal et de ce pays au Bas Niger et au Cameroun » (page 270).

M. Machat note toutes les transformations des Foulbés depuis ceux restés pasteurs purs jusqu'à ceux qui ajoutent au travail pastoral soit le commerce, soit l'industrie, soit une culture rapide. C'est un intéressant chapitre de science sociale que celui de ces transformations successives.

Voici d'abord les pasteurs purs, décrits ainsi par M. Mizon (*Annales de géographie*, 1894-1895) : « Au milieu des noirs errent les Foulbés pasteurs, poussant devant eux leurs troupeaux de zébus, plantant leurs tentes partout où croît l'herbe, sur les plateaux pendant les pluies, sur le bord des rivières quand le vent d'harmattan a desséché les prairies. Ils payent aux maîtres de la terre la dîme de leurs troupeaux et échangent le surplus de leur lait et de leur beurre contre les produits de l'industrie des Haoussas. » M. Machat dit, à son tour, page 271 : « Dochard parle des Foulbés « errants » de la Basse Gambie, Mollien de ceux rencontrés près de Kadé, village mandé ; René Caillié des diverses bandes avec lesquelles il entra en rapport entre le Rio-Nunez et le Haut Loyon (vers Oréoussa par exemple), comme d'indigènes presque exclusivement pasteurs. » « Ils vivent, dit René Caillié, loin de toute société, se nourrissant de riz et de lait et s'abritant dans des huttes. » Thomson a rencontré aussi des campements de Foulbés pasteurs dans le Tamisso, Bertrand-Bocandé dans la Guinée portugaise, la « Basse Gambie, Hecquard dans l'ouest du Foulah, près du Tominé, M. Boucher (1903) dans le Badias. Enfin M. le D[r] Maclaud a caractérisé les campements des « Pouls-Bourouré » (de la brousse), chasseurs et bergers, visités par lui près de Touba et dans le Bauvé ».

Voici maintenant des Foulbés joignant le commerce à l'art pastoral. « Dès 1800, dit M. Machat, p. 271, M. Winterbottom décrivit des marchands foulbés descendus des environs de

Timbo aux rivières du sud : ils trafiquent, dit-il, des esclaves, des dents d'éléphants, du riz, du bétail, contre du poivre, des kolas, des armes, des vêtements et du tabac. Ils forment des groupes qui ne se mêlent pas avec les noirs, qui séjournent dans des huttes élevées à l'arrivée : un chef traite au nom de tous. »

D'autres fabriquent une partie des objets qu'ils échangent, ou plus exactement font fabriquer ces objets par leurs laobés ou forgerons. Là la fabrication s'ajoute au commerce.

Enfin les Foulbés en viennent même à l'agriculture et à une demi-sédentarité. « Mungo-Park, dit Machat, page 274, le premier Européen qui vit de près les Foulbés du Soudan occidental (dans le Boudou), note que ce sont des demi-nomades attachés à la fois à la vie pastorale et agricole. « Ils se sont répandus, dit-il, dans plusieurs royaumes de la côte, où ils payent tribut pour être bergers et laboureurs. » Dans certains pays du Fouta-Djallon ils ne vivent pas seulement comme ceux vus par F. Dubois, au sud du Tamisso, des produits de leurs troupeaux et de la vente des objets fabriqués par les laobés; mais ce sont eux encore, comme au commencement du siècle dernier, « qui cultivent la plus grande partie du grain qui se recueille ». Sans doute, les détails que l'on trouve, à leur sujet, dans la plupart des récits de voyages, se rapportent surtout à la vie pastorale. On nous les montre experts à soigner les troupeaux, à conserver et à traiter le lait. On indique qu'ils ont propagé les zébus au Soudan, qu'ils n'ont d'autres relations avec les noirs que pour leur vendre du lait, du beurre, des peaux, qu'ils possèdent assez souvent de bons chevaux. Mais voici les Foulbés de la Casamance, par exemple, qui non seulement élèvent des bœufs et cultivent la terre, mais encore chassent l'éléphant et travaillent le coton : « C'est à proportion du nombre des Foulbés établis que le chef du village mandé a puissance, richesses et considération ». Si ces indigènes se déplacent souvent, cela tient à la nécessité de changer de pâturage, à l'habitude de vivre isolé, à l'oppression qui pèse sur eux. »

En résumé, nous voyons les Foulbés, répandus de la Nubie au Sénégal, passer de la pâture pure à la pâture soutenue par le

commerce et l'industrie, et de la pâture soutenue par le commerce et l'industrie à tout ceci soutenu par la culture. Au point d'arrivée, les Foulbés de nomades purs sont devenus à demi sédentaires. Un pas de plus encore, et du mélange de ces demi-sédentaires avec les Mandingues, cultivateurs et sédentaires, naîtront les Foulahs et les Toucouleurs dont nous allons nous occuper maintenant. Donnons, en terminant, la description anthropologique que M. Machat fait des Foulbés, ouvrage cité, p. 272. « Seuls les Foulbés, nomades ou demi-nomades, présentent en Guinée, dit-il, des colorations claires de la peau distinctes des noirs mats ou cuivrés que l'on rencontre chez les Mandés et chez les métis, « teint café légèrement brûlé », « couleur jaune tirant sur le rouge », parfois des tons presque blancs. La sveltesse, la finesse des membres, la régularité des traits et même leur beauté, les cheveux lisses et tressés en nattes (chez les hommes comme chez les femmes), la barbe au menton, sont des caractères moins spéciaux qu'offrent par exemple aussi les Toucouleurs, les Kassonkhés et même les Sonninkés. »

Passons maintenant aux Foulahs.

Les Foulahs. — Nous avons distingué soigneusement les Foulahs des Foulbés purs, mais il ne faudrait pas confondre, comme on tend trop à le faire maintenant, les Foulahs avec les Mandingues. La vérité est que Foulahs et Mandingues sont très différents et physiquement et moralement. Chez les uns on retrouve très fortement imprimée une influence pastorale et nomadique encore récente; chez les autres, cette influence ancestrale nomadique et pastorale, si elle a jamais existé, est tout à fait effacée maintenant. Les uns ont les caractères physiques et moraux de gens qui étaient — il y a encore peu de générations — des pasteurs et des nomades, tandis que les Mandés ont les caractères physiques et moraux de gens qui sont devenus depuis longtemps tout à fait cultivateurs et sédentaires. Joignez à cela les différences anthropologiques sur lesquelles nous aurons à revenir plus loin et nous conclurons qu'il y a encore plus de différences entre les Foulahs et les Mandés qu'entre les Foulbés et les Foulahs.

J'ai été à même, dans le cercle de Faranah, en 1906-07, de comparer longuement les Mandés du cercle avec les Foulahs-Houbbous qui occupent, dans le nord de celui-ci, la province du Fitaba. Or, le Foulah-Houbbou est physiquement petit, malingre, chétif, avec des membres grêles. Un Mandé en vaut bien deux comme force musculaire. Tandis que les porteurs malinkés ou dialonkés, soussous ou kissiens portent facilement sur leur tête 25 ou 30 kilos pendant des étapes journalières de 30 kilomètres, les Foulahs peuvent à peine en porter 12 ou 15 dans les mêmes conditions. Aussi, si on les fait porter, ils s'enfuient ; si on pouvait parvenir par la force à les empêcher de s'enfuir (ce qui d'ailleurs est impossible), ils mourraient. Du reste, ils ont la même horreur et la même inaptitude pour le travail de terrassement que pour le portage : tandis que le Mandé fait un bon terrassier pour les travaux du chemin de fer Konakry-Niger et tandis qu'on n'a pas plus de 10 p. 100 de déserteurs à compter chez lui, on a 100 p. 100 de déserteurs à compter chez les Foulahs, quand on les envoie à ces travaux. J'en ai fait moi-même l'expérience. Et cette inaptitude à tout travail dur est la même chez tous les Foulahs, chez le Houbbou du cercle de Faranah, comme chez le Foulah ordinaire du cercle de Timbo. Seulement il faut noter ici une différence physique : le Foulah de Timbo est plus grand que le Foulah du Fitaba. Il est long et maigre, tandis que le Houbbou est petit et maigre ; mais, en définitive, il n'est pas, je crois, beaucoup plus fort.

Même différence morale entre le Foulah et le Mandé. Le Foulah est rusé et double : à l'extérieur il montrera une soumission déférente, obséquieuse même, à l'autorité française, mais au dedans il aura la résolution bien arrêtée de ne rien faire de ce qu'on lui commande. Il promettra toujours et ne tiendra jamais. Au contraire, le noir ordinaire obéit et, une fois qu'il a promis, tiendra plus facilement parole. S'il ne le fait pas, ce sera par indolence et paresse, plutôt que par mauvaise volonté et désir bien arrêté de ne pas obéir. En un mot, le Mandé supporte mieux notre autorité que le Foulah et nous rend plus de services.

Il faut ajouter aussi que, si le Mandé est plus travailleur, plus fort physiquement, plus courageux moralement et enfin plus soumis à nous que le Foulah, à certains autres égards ce dernier l'emporte de beaucoup sur le Mandingue : il est plus intelligent et plus lettré d'abord, ce qui vient, à mon avis, de la supériorité du sang et de l'influence nordique. Ensuite il est plus autoritaire et sait commander dans sa famille et dans l'état : ce Foulah, en effet, qui supporte si mal notre autorité à nous Français, est très autoritaire chez lui, aime l'apparat et la règle rigide, et sait mener durement ses femmes et ses esclaves, voire ses administrés. C'est cette qualité qui a rendu les Foulahs capables de fonder un petit empire dans le Fouta-Djallon et qui les a fait dominer guerrièrement et politiquement sur les Mandés voisins. Les Mandés, eux, sont bons cultivateurs et même bons guerriers, mais ils ont trop de laisser-aller, trop de tendance à l'individualisme pour bien commander et bien obéir. Ne sachant pas commander et ne sachant pas non plus obéir ou plutôt n'obéissant pas à des chefs qui ne savent pas le commander, il devient la proie des Foulahs ou des Toucouleurs.

Remarquons que ce qui manque au Mandé, comme du reste au Pré-Mandé, au primitif, ce « n'est pas tant de savoir obéir que de savoir commander. Ce qui le prouve, c'est que le noir obéit admirablement aux gens de race blanche : témoin les tirailleurs sénégalais, bambaras, malinkés qui, bien encadrés, sont soumis, disciplinés, courageux, excellents ». Le noir sait donc obéir quand on sait le commander, mais il n'obéit pas quand on ne sait pas le commander. Or, c'est généralement ce que le chef noir ne sait pas faire. Le noir offre matière au commandement, mais il n'a pas en lui-même de quoi constituer un sérieux commandement politique.

En résumé, le Mandé et le Foulah diffèrent d'une façon très sérieuse et au point de vue physique et au point de vue moral, et on aurait tort de trop assimiler le Foulah au Mandé par réaction contre la vieille tendance qu'on pouvait avoir en 1840 de faire des Foulahs un peuple très supérieur à tous les noirs, d'o-

rigine tout à fait autre et les dominant de loin. La vérité n'est, à mon avis, dans aucun de ces deux extrêmes.

Ceci dit, nous pouvons nous demander où a eu lieu cette fusion des Foulbés et des Mandés qui a donné le Foulah.

D'abord, il y a eu, semble-t-il, une descente de métis de Foulbés et de Mandés ou de Foulbés et de Yolofs du nord sénégalien vers le Fouta-Djallon guinéen. Puis il y a eu beaucoup plus récemment une invasion de Foulbés, non absolument purs, du moins beaucoup plus purs, qui est venue de l'est, de la boucle du Niger, du Macina. Cette invasion dernière, qui a déterminé la création de l'empire foulah, s'est faite en plusieurs fois pendant la seconde moitié du XVIIe siècle et le XVIIIe siècle.

Sur le premier point, voici les principaux témoignages : « Mollien, dit M. Machat, page 277, se prononce pour une pénétration de Toucouleurs partis du nord. » « Il n'est pas douteux, dit encore M. le Dr Toutain, d'après ses propres observations et sur l'autorité de Faidherbe et de Barth, que c'est de la Sénégambie que sont partis les Foulbés, ou mieux leur métis Khassonkés, Foulahs-Sénégalais, Toucouleurs, qui dominent les deux tiers du Soudan ». Il faut d'ailleurs supposer par cela, comme le fait M. Madrolle, (poursuit M. Machat), que le Fouta sénégalais a été le point extrême d'aboutissement des émigrations peules, le centre où le métissage s'est opéré entre Foulbés (venus de l'est ou du nord) et les Ouolofs et les Mandés, et duquel les Foulahs sont ensuite repartis en sens inverse pour soumettre le Boundou, le Fouta-Djallon, puis le pays de la boucle (Macina et autres). Récemment M. Lasnet s'est rangé à cette opinion. Pour lui, la migration des Foulbés, très ancienne, antérieure à l'Islam, s'est d'abord faite de l'est à l'ouest et continue dans ce sens; mais elle a abouti d'abord à la fondation des États du Fouta sénégalais, d'où sont partis les émigrants venus au Boundou et au Fouta-Djallon. »

Le second point est certainement encore mieux établi. Des Foulbés pasteurs sont venus au Fouta-Djallon des pays de la boucle du Niger et principalement du Macina. « C'est notamment, dit M. Machat, page 277, la manière de voir de M. Bayol et Noi-

rot, et le premier fixe même à la fin du XVIIe siècle l'exode des bergers et des troupeaux du Macina, conduits par deux ou trois puissantes familles (Seri, Saïdi, etc.) ».

Du reste les deux théories ne sont pas contradictoires, quoique les tenants de chacune d'elles semblent les considérer généralement comme telles. Elles peuvent se concilier au contraire sans difficulté. « M. Famechon (dit Manchat, page 278), dont la notice sur la Guinée Française s'inspire peut-être de documents inédits, admet que l'invasion post-mandée s'est faite en deux fois dans la colonie : des Foulacoundas (Foulbés, Khassonkés, Tarodos) fétichistes se sont établis, sous un certain Colipouli, dans le Labé, *venus du nord, et, d'autre part, des Foulbés du Macina* (métis), déjà « en relation avec les musulmans », ont pénétré dans la région de Timbo, précédés par des marabouts et conduits par quelques familles (Séri, Saïdi). Ils sont arrivés par le Tinkisso et, « tolérés par les Dialonkés », se sont vus assigner un district... ».

C'est à cette opinion mixte que semble se ranger M. Machat lui-même. Au contraire, M. Arcin ne veut pas entendre parler de l'envahissement du Fouta-Djallon par les Foulahs autrement que par le nord et le nord-ouest. Pour moi, je me rallie à l'opinion mixte, mais si on peut admettre que des métis de Foulbés et de noirs se sont établis antérieurement dans le Fouta-Djallon, venus du nord et du *nord-ouest*, il n'en est pas moins vrai que la fondation même de l'empire foulah que nous connaissons, vers 1750, fut due à l'arrivée de colonnes foulbées venant de l'est en droite ligne. Elles trouvèrent probablement un terrain déjà préparé par des infiltrations de métis venus du nord-ouest sénégalien, mais, *sans elles*, ces métis n'auraient formé aucun empire et n'eussent pas expulsé du Fouta-Djallon les Soussous dominateurs.

Les premiers Foulahs que nous connaissons qui s'établirent au Fouta le firent entre 1650 et 1694 (MM. Madrolle et Noirot). Venaient-ils du nord-ouest ou au contraire de l'est? On ne sait. En 1700, plusieurs milliers de Foulahs (d'après Gordon Laing, cité par M. Machat, page 282), conduits par un nommé Malima-

dou Saïdi, arrivèrent au Fouta et demandèrent aux Dialonkés la permission de s'y établir; ceux-ci y consentirent, sous condition de la reconnaissance de leur suzeraineté. « Gordon Laing, dit Machat, p. 282 (en note), expose les rapports entre les almamys et les rois de Falaca (Dialonkés) de 1730 à 1754, notamment les expéditions en commun pour les razzias dans le Limba et dans le Sankaran, puis les première guerres entre les vassaux foulahs et leurs suzerains. » En effet, la situation de vassalité ne pouvait pas durer longtemps. M. Binger signale un important mouvement de Foulbés qui eut lieu de 1754 à 1787 de la boucle du Niger jusque dans les pays bambaras, puis au sud. Le mouvement renforça sans doute l'élément pasteur et musulman dans le Fouta-Djallon, comme aussi au Sénégal dans le Fouta-Toron.

En effet, au Fouta-Toron, l'empire des Toucouleurs semble s'être constitué de même et au même moment qu'au Fouta-Djallon l'empire foulah. Dans le Fouta-Toron qui avait aussi reçu sans doute auparavant des métis du Sénégal, une colonne, *venue de l'est,* s'était fait donner des terres en 1709 par le roi des Sonninkés (infidèles). Renforcée sans doute par le grand mouvement des Foulbés (1751 à 1787), elle établit en 1770 sa suprématie et organisa l'empire toucouleur. La chose venait de se passer de même au Fouta-Djallon. En effet *Ibrahimo-Karamokho* fonde Timbo en 1754 ou 1755. Il fait l'unité religieuse du pays foulah et prêche la guerre sainte contre les infidèles : entre 1755 et 1763, les Dialonkés, souverains depuis le XIV[e] siècle du Fouta-Djallon, sont battus et mis sous le joug. Mais une importante coalition, comprenant les Dialonkés du sud (Soliman, etc.), se forme contre les vainqueurs et Timbo est pris et détruit par les coalisés (1763). Ce désastre n'abattit pas cependant les Foulahs et Ibrahimo-Karamokho reprit l'avantage et rejeta les Dialonkés au sud et les Malinkés à l'est. Il devint fou au mont Dantégué après sa victoire de Talansan et ce fut, semble-t-il, le conseil des marabouts de Foukoumba qui hérita de son pouvoir. Mais ce conseil se rendit intolérable et Ibrahimo-Sory qui représentait l'élément laïque et guerrier, les chefs, « profita d'une citation devant ce conseil (à propos d'une guerre contre les

Tiapys) pour en mettre à mort les membres. Une assemblée de guerriers lui donna le titre d'almamy; il augmenta le conseil (recruté désormais sans doute parmi les chefs) et s'établit avec lui à Timbo » (Machat, page 284). C'est de cette époque que date l'alternance royale des Soryas et des Alphayas, les Soryas étant les descendants d'Ibrahimo-Sory, et les Alphayas les descendants de Karamokho-Alphas qui était le principal marabout au moment où le conseil des Treize de Foukoumba fut dépossédé de son pouvoir. Cette révolution d'Ibrahimo-Sory ou d'Ibrahim-Seuris eut lieu entre 1780 et 1789. M. Famechon place cet événement en 1780, Lambert en 1787, Madrolle en 1788, Bayol en 1789. Nous pouvons prendre la date intermédiaire de 1785 pour fixer le moment qui fondait la grandeur définitive de l'empire foulah.

Nous avons déjà dit qu'en 1770, le Fouta-Toron ou empire des Toucouleurs s'était organisé au nord contre les purs nomades d'une part (Déniankés), contre les Mandés infidèles de l'autre, grâce au grand marabout Abdou-el-Kader. Et en même temps encore, l'ancien royaume mandé de Boundou se réorganisait de la même manière par la conversion forcée de son roi sous la pression d'un certain Ibrahima, Toucouleur ou Foulah de race, venu du Fouta-Djallon.

Pour en revenir aux Foulahs, la révolution de 1785 donna un nouvel élan à leur œuvre victorieuse. Mais, au sud, ils se heurtaient à la confédération Dialonké-Soussou du Solivian, qui avait fait de Falaba une redoutable place de guerre fortifiée contre eux. A l'est ils se heurtaient à l'expansion malinkée, moins forte que la leur, parce que pas organisée, mais encore redoutable. C'est donc à l'ouest surtout, vers la côte qu'ils tournèrent leur soif de conquête.

« On sait (dit Machat, page 285), d'après les témoignages directs de Mollien et de R. Caillié, que vers 1830 le Labé (beaucoup moins étendu qu'aujourd'hui), les Timbi, les Niocolo, le Baudeïa, le Koïu, le Kolladé obéissaient à l'Almamy. Son pouvoir s'étendait vers le sud jusqu'au Rio-Nunez supérieur, au Timbo, au Solmia. Sans doute plusieurs des pays gouvernés par lui étaient plutôt vassaux ou protégés que sujets; ils étaient proba-

blement dans la situation décrite un peu plus tard par Hecquard pour le Kautora, l'almamy nommant le chef et protégeant les caravanes moyennant redevance. Mais les Foulahs avaient déjà émigré dans toutes ces régions. L'almamy avait en outre comme tributaires, selon R. Caillié, les Landoumans et les Nalous.

Chacune des relations de voyage postérieures jusqu'à l'établissement du protectorat français au Fouta-Djallon (1888 et définitivement 1896-1897) permet d'enregistrer de nouvelles étapes de la conquête foulahne... D'après Hecquard, c'est en 1840 que les Foulahs, aidés par les Mandés musulmans, commencent à soumettre les « Sonniquais » fétichistes de la Casamance. Et lors de sa mission (1851), il constata que les Bauvés étaient « devenus des provinces » du Fouta-Djallon, que l'almamy « avait des représentants » auprès des chefs tiapys (dont le pays était pour lui un terrain de razzia et un lieu de passage) que les Foulahs « protégeaient » les villages mandingues entre les rivières Mana et Koli, que Kade était devenue tributaire, que l'Almamy avait même des résidences dans les foulacoundas fondées sur la Gambie et sur la Casamance, à côté des écoles tenues par les marabouts foulahs. Vers la même époque (1842), Cooper-Thomson, venu à Timbo par le sud, englobe dans le Fouta-Djallon certains pays soussous, le Tamisso, le Kinsam, et fait aller le royaume de Timbo jusqu'au Benna.

Aimé Olivier trouve en 1879-1880 le Foréah compris et les Foulahs déjà installés au Rio-Nunez et M. le docteur Bayol (1881) présente tous les pays soussous comme tributaires. D'un autre côté, le Dinguiraye où beaucoup de Foulahs avaient émigré de la Haute Faleiné (Firia) fut cédé en partie à l'almamy par El-Hady-Omo (le grand souverain toucouleur).

Ainsi l'expansion de l'empire foulah, représentant de l'Islam, se continuait encore en 1880, plus d'un siècle après le début de cette expansion. Malheureusement pour ce royaume, les Français survinrent. C'est en 1881 qu'eut lieu le voyage de MM. Bayol et Mirot, qui obtinrent un premier traité de protectorat. En 1888, il fut renouvelé et rendu effectif. Enfin, en 1896-97, l'administration directe était substituée au protectorat, sans secousse et sans

aucune résistance de la part des Foulahs, et depuis cette époque, le Fouta n'est qu'une partie, la plus grande et la plus peuplée, mais une partie seulement de la colonie de la Guinée française. L'empire toucouleur du Fouta-Toron, lui, nous avait au moins offert une résistance armée.

Avant de quitter les Foulahs, il nous faut dire un mot de leur caractère anthropologique. Nous les avons décrits, du moins les Foulahs ordinaires, les Foulahs « noirs », aussi noirs de peau que les Mandés ou les Pré-Mandés, mais plus longs, plus faibles, plus frêles, d'apparence plus féminine avec leurs longues cadenettes de cheveux tressés leur tombant autour de la tête. Mais à côté des Foulahs noirs qui sont l'immense majorité, il y a quelques Foulahs rouges qui eux sont des métis au premier degré seulement de Foulbés et de Mandés, tandis que le Foulah ordinaire est métis au deuxième degré. M. Machat dit à ce sujet (ouvrage cité, page 292) : « Doelter... sépare du Foulbé : 1° les Foulahs rouges (Fouta-Fouls, etc. des Portugais) à la peau rouge brun, qui sont, dit-il, des métis au premier degré ; 2° les Foulahs noirs... métis de Foulahs rouges et de Mandés, de Biafades, « dont je ne doute pas, écrit-il, qu'ils sont de purs nègres très semblables aux Mandés... » Lambert... fut reçu à Timbo par les deux chefs Sorga et Alphaïa et il les présente comme tout à fait différents l'un de l'autre : l'almamy au pouvoir Sory-Ibrahimo, « de sang peul presque pur a le teint rouge comme celui de certaines statues égyptiennes », les cheveux lisses et nattés ; il est obèse. Omar, fils et petit-fils de Dialonkés, est au contraire noir et svelte comme les Mandés ».

Il faut retenir de ceci qu'en mettant même à part les Foulbés, il y a quelques Foulahs rouges au milieu de l'ordinaire masse foulah.

La langue parlée par les Foulahs est celle des Foulbés, avec quelques particularités.

Nous ne dirons rien de la civilisation générale des Foulahs, ni de leur organisation politique : nous avons déjà vu tout cela en son lieu. Nous en avons fini avec eux. Passons maintenant aux Houbbous, qui sont des Foulahs dissidents.

Les Houbbous. — Les Houbbous habitent le Fitaba qui est une province au nord du cercle de Faranah, ayant pour capitale Boketto. Ce sont des dissidents religieux qui furent détachés de la croyance foulah, commence vers 1847-1848 par la prédication du conquérant toucouleur El-Hadj-Omar qui était venu prêcher dans le Dinguiraye (appartenant alors aux Toucouleurs). Un certain nombre de Foulahs adoptèrent donc les idées religieuses de ceux-ci, firent sécession, se révoltèrent et pillèrent Timbo en 1850. L'almamy Omar les établit dans le Fitaba en 1852. Là, ils eurent, vers 1875, à combattre une expédition dirigée contre eux par l'almamy Ibrahimo. Ils écrasèrent son armée à la bataille de Boketto et tuèrent l'almamy à coups de bâton, par crainte de ne pouvoir le tuer à coups de sabre, ou à coups de fusil. Mais une vingtaine d'années après (vers 1893), quand Samory, refoulé par nous essaya de se frayer une route vers le Sierra-Leone, il rencontra les Houbbous sur son passage et sur l'invite de l'almamy de Timbo, brûla leur capitale Boketto et fit couper en morceaux leur chef Abal.

Depuis, Boketto a été reconstruit et le nombre des Houbbous augmente rapidement. Ils étaient 3.500 en 1906. En 1907, ils sont 4.500. Comme les autres Foulahs, ils font à la fois de la culture et de l'élevage. Ce sont eux qui fabriquent le meilleur beurre de tout le cercle de Faranah et qui savent le mieux soigner le bétail. Ils sont petits et maigres, comme je l'ai déjà dit, faibles de membres au point qu'on dirait des garçonnets. Leur chef actuel Moktar Kaba, petit et bien pris, avec de beaux yeux noirs d'enfant sérieux, musulman convaincu et rigide, est très intelligent et instruit d'une façon peu commune pour un noir. Il écrit l'arabe et compte remarquablement. Il tient ses Houbbous d'une main ferme et sérieuse. Je me demande où M. Machat a pris les renseignements d'après lesquels il represente (page 290, ouvrage cité) les Houbbous comme retombés au fétichisme, au nomadisme et au banditisme. Il est vrai qu'il y a quelques bandits un peu plus bas que le Fitaka, mais ce sont des indigènes sierra-leonais qui viennent voler des bestiaux et des femmes en territoire français, où les Malinkes dégénérés

du Houré (d'ailleurs nullement nomades, mais islamisés, paresseux et pillards) et les Houbbous n'ont aucun rapport avec eux.

Passons maintenant aux Sarracolets qui habitent pour la plupart le Sénégal et le Soudan, mais dont il y a quelques représentants en Guinée française, par exemple dans le cercle de Faranah.

Les Sarracolets. — Je fais des Sarracolets des métis de Foulbés et de noirs comme les Foulahs et les Toucouleurs, et non des Mandés purs, comme le fait M. André Arcin. J'estime, en effet, que les Sarracolets ont les caractères 1° physiques, 2° sociaux, des métis de Foulbés. Du reste, la plupart des auteurs se rendent compte que ce ne sont pas des Mandés et se gardent de les identifier à ceux-ci.

Les Sarracolets, me dit quelqu'un qui les a vus, sont plus petits et encore plus maigres que les Foulahs. Ils cultivent, ou plutôt *font cultiver par leurs esclaves*, le riz et surtout le mil.

Ils ont plus de troupeaux (bœufs, vaches, moutons, chèvres, etc.) que les Mandés, un peu moins que les Foulahs. En revanche, ils ont beaucoup de chevaux, beaucoup plus que ces derniers, et les nourrissent de gros mil. Ils se livrent donc à l'élevage et surtout à l'élevage du cheval que les lecteurs de la *Science sociale* savent être l'élevage commercial par excellence.

Mais surtout ils font du commerce. C'est là leur grand art nourricier, leur grande renommée extérieure. On les appelle aussi les Juifs de l'Afrique, et on prétend que ce sont eux qui ont appris aux noirs à faire les dioulas. Ce serait vrai, si le peuple dioula, de race mandé, dont nous avons parlé plus haut, ne les avait pas précédés dans cette voie, mais les Sarracolets venus plus tard ont éclipsé leurs prédécesseurs par le développement qu'ils ont donné à leurs opérations commerciales. Du reste, les Maures les dépassent à leur tour dans cette voie.

En résumé, tandis que les Foulbés restaient pasteurs, tandis que les Toucouleurs et les Foulahs choisissaient la conquête et la culture, leurs frères, les Sarracolets, choisissaient surtout le

commerce comme moyen d'existence et l'élevage le plus commercial qu'il y ait, celui du cheval. Cela complète le cycle des aptitudes des Foulbés et de leurs métis.

Les Sarracolets faisaient surtout jadis la traite des esclaves. Les Français, en empêchant celle-ci, ont porté un coup sensible à leur commerce. Les Maures ont pu résister, employant l'âne pour leurs transports, mais non les Sarracolets, qui n'emploient que le porteur humain. De plus, la présence des Européens dans les pays du sud (Guinée, etc.) a excité au commerce les noirs de ces pays (Soussous, Dialonkés, etc.), si bien qu'une concurrence très forte est née là pour les Sarracolets. De là la décadence actuelle de leur commerce, décadence qui ne peut que s'accentuer à cause de la concurrence européenne, maure et de celle des dioulas locaux. Les Sarracolets seront donc forcés de se réfugier dans l'élevage et la culture, comme les Foulahs et les Toucouleurs.

Nous allons dire un mot des Khassonkés et des Toucouleurs quoiqu'ils n'habitent pas la Guinée française, mais cela complétera les notions du lecteur de cette étude sur les populations métisses de Foulbés.

Les Khassonkés sont des métis de Foulbés et de Mandés : du moins c'est ainsi que les considèrent la plupart des auteurs. D'autres en font des Mandés purs.

Les Khassonkés font du riz et du coton, me dit quelqu'un qui les a vus, parlent un dialecte malinké et vivent comme les Malinkés. En ce cas, ce seraient plutôt des Mandés purs qu'un mélange de Foulbés et de Mandés.

Les Toucouleurs. — Les Toucouleurs sont les Foulahs du Fouta-Toron, comme les Foulahs sont les Toucouleurs du Fouta-Djallon, en un mot les uns (Toucouleurs) sont les Foulahs orientaux, les autres (Foulahs) sont les Foulahs occidentaux. N'oublions pas pourtant que les Toucouleurs proviennent d'un croisement de Foulbés et de Yolofs, tandis que les Foulahs proviennent d'un croisement de Foulbés et de Mandés. Nous avons vu plus haut, en parlant de l'établissement de l'empire foulah comment s'était établi à la même époque l'empire toucouleur (1709-

1770). Cet empire fut augmenté par le grand conquérant toucouleur El-Hadj-Omar, du Macina (1861), mais à la mort de El-Hadj-Omar, l'empire toucouleur et le Macina formèrent deux royaumes séparés. C'est en 1889 que nous nous heurtâmes au premier dans notre marche conquérante vers l'est. Ségou est pris en 1890, Konakry la même année, Nioro en 1891 par le colonel Archinard. L'empire toucouleur tombait donc entre nos mains et Ahmadou, son chef, se réfugiait au Macina. En 1893, nous l'y suivons. Djenné est pris le 12 avril, Mopti le 17 avril, Bandiagara le 28 avril. En mai 1893, tout le Macina était conquis et Ahmadou reprenait sa fuite vers l'est. En un mot, de 1889 à 1893, tout l'empire toucouleur, y compris le Macina, conquis par El-Hadj-Omar, tombait entre nos mains sous l'effort du colonel Archinard.

Les Toucouleurs se sont en tout cas défendus plus sérieusement contre nous que ne l'ont fait les Foulahs. Du reste, ils étaient musulmans plus fanatiques et surtout guerriers plus enragés. Avant que nous ne brisions leur puissance, c'étaient les exploiteurs par excellence des Nègres et des Mandés. On peut croire que si les Européens n'étaient pas intervenus en Afrique occidentale, ç'aurait été l'empire toucouleur qui aurait pris le dessus sur tous les autres et nul plus que lui n'avait de force d'expansion.

Nous en avons fini maintenant avec les Foulbés et leurs métis Foulahs, Toucouleurs, Sarracolets, etc., avec tous ces peuples que M. de Préville a désignés sous le nom de pasteurs vachers et qui sont les Koushites de l'ancienne histoire, ces Koushites qui formèrent les premières civilisations des bords occidentaux de l'Inde aux bords orientaux de l'Ethiopie, à une époque où les civilisations égyptiennes et chaldéennes n'étaient pas encore nées, c'est-à-dire plus de 5.000 ans avant Jésus-Christ.

Il nous reste à dire un mot maintenant, pour relier cette étude aux résultats déjà acquis en science sociale, des populations qui sont au nord de ces pasteurs vachers, c'est-à-dire des Maures et des Touareg. Pour les Maures, nous devons encore en parler pour une autre raison : c'est qu'ils commercent en Guinée fran-

çaise et que les passer sous silence serait rendre incomplètement la physionomie de ce dernier pays.

Les Maures. — Au point de vue anthropologique, ce sont des blancs de race sémito-berbère. Le fond du peuple maure est berbère, mais son aristocratie est arabe, c'est-à-dire tout à fait sémite. Nous sortons donc avec lui des races noires ou rouges, nègres, négroïdes ou koushites. Ce n'est pas à dire du reste que les Maures n'aient pas du tout de sang noir dans les veines. Quelques-uns, fils de femmes noires, sont vraiment des noirs ou du moins sont très métissés de sang noir, mais c'est une petite minorité et des gens de la basse classe seulement. Il en est de même du reste chez les Touareg.

Au point de vue social, les Maures appartiennent à cette classe que M. Armand de Préville a appelée, à tort, à mon avis, *pasteurs chevriers*, et qu'il place géographiquement au nord des pasteurs vachers et au sud des pasteurs chameliers (Touareg), ce qui n'est pas non plus très exact. En effet, les Maures ne sont pas au sud des Touareg, mais aussi à l'ouest de ceux-ci. Au nord, ils atteignent le Maroc, à l'est les Touareg, à l'ouest l'Atlantique, et au sud les Yolofs, les Toucouleurs et les Foulahs. Quant à la désignation de pasteurs chevriers, je la trouve mal choisie parce que, si on veut désigner ces populations par l'animal qui est le plus nombreux dans leurs troupeaux, il faut les appeler pasteurs de moutons, étant donné qu'ils ont, en moyenne, 150 moutons pour 70 ou 80 chèvres. Si, au contraire, on veut les caractériser, non par l'animal qui tient le plus de place dans leurs troupeaux, mais par celui qui leur sert le mieux d'aide et d'instrument dans leur travail (comme Armand de Préville appelle pasteurs cavaliers les Arabes nomades qui gardent d'immenses troupeaux de moutons avec leurs chevaux, ou pasteurs chameliers les Touareg qui font des chameaux leur instrument de transports, de commerce, de guerre et qui ont du reste dans leurs troupeaux beaucoup d'autres espèces d'animaux souvent plus nombreux que leurs chameaux), il faudra appeler les Maures *pasteurs âniers* parce que c'est l'âne qui est leur grand instrument de transport et de commerce. Je propose donc cette rec-

tification, et demande qu'on appelle les Maures de l'Afrique occidentale et les groupes sociaux analogues qui se trouvent dans l'Afrique orientale, pasteurs âniers et non pas pasteurs chevriers. Ce mot de pasteurs âniers les caractérisera à fond comme celui de pasteurs chameliers caractérise à fond les Touareg.

Les Maures font deux choses, au point de vue du travail nourricier : ce sont d'abord des pasteurs nomades allant des rives du Sénégal, au nord et à l'est du pays, à la recherche de pâturages frais. Au pâturage les Maures ajoutent la cueillette : ils ont, en effet, des dattiers et la datte constitue une partie importante de leur alimentation. Ils cueillent aussi la gomme qui est un produit commercial qu'ils iront revendre sur la côte aux Européens.

L'autre grande ressource des Maures est le commerce : ils le font soit à la côte sénégalaise ou sur le fleuve avec les Européens, soit dans le sud avec les Mandingues. Pour faire ce dernier commerce, ils s'aident de leurs ânes qu'ils chargent jusqu'à 80 kilogrammes de marchandises et sur la croupe duquel ils se hissent souvent en surplus, assis tout à fait sur l'arrière de la bête et brandissant une branche d'arbre. Ces caravanes de Maures, ne comprenant que des hommes, on les rencontre à chaque instant en Guinée. Elles se composent de sept ou huit individus et d'une douzaine d'ânes généralement chargés de barres de sel gemme : chaque âne en porte deux, l'une à droite, l'autre à gauche, les Maures sont venus ainsi, de la rive droite du Sénégal à travers le Soudan. De Bammako ils gagnent Siguiri, Kankan, Kouroussa et de là remontent à Konakry. Quelques-uns même se risquent dans le sud, à Beyla, Faranah, Hérimakono, sur la frontière sierra-leonaise.

En dehors du sel, les Maures amènent en Guinée de grands troupeaux de moutons et quelquefois aussi des troupeaux de bœufs à bosse du Soudan. Les moutons maures sont grands, maigres, hauts sur pattes, avec une grosse tête forte, maigre et bête. Les Maures les vendent de 5 à 15 francs pièce. La viande en est détestable, au moins pour un Européen, mais les indigènes, moins difficiles que nous, les achètent et en font même quelquefois la revente.

Quant aux bœufs à bosse, j'en ai vu des troupeaux à Kankan. Les bêtes arrivent de leur traversée du Soudan, exténuées, saignantes, couvertes de blessures et de plaies, dans le plus piteux état. On commence par les faire reposer, puis on les vend aux Malinkés.

En résumé, commerce du sel, commerce des moutons, commerce des bœufs à bosse, voilà en quoi consiste le commerce maure en Guinée.

Quant au commerce maure au Sénégal avec les Européens, le colonel Frey nous donne sur lui des renseignements intéressants dans son livre : *la Côte occidentale d'Afrique*, 1890. « Sur la rive droite du Sénégal habitent, dit-il (pages 99 et suivantes), les Maures qui occupent la partie du Sahara comprise *entre le fleuve au sud, les Touareg à l'est, le Maroc au nord.*

« De race berbère, présentant parfois des types remarquables par leur beauté, les Maures ne nous semblent posséder que de bien rares qualités. Par contre, leurs défauts sont nombreux. Rebelle à toute conciliation, possédant à un degré inouï la haine du chrétien et de l'infidèle, le Maure est d'ordinaire profondément immoral, fourbe, astucieux, pillard, voleur, cruel à l'occasion et peu hospitalier. Il sait supporter la faim, sauf à se montrer d'une gloutonnerie inimaginable lorsqu'il rencontre de quoi satisfaire son appétit. En général, les Maures sont braves, infatigables et cavaliers émérites.

Essentiellement nomades, les Maures vivent sous leurs tentes en tissu de poils de chèvre et de chameau. Vagabondant à travers les espaces immenses où ils règnent en maîtres, on les voit, pendant la saison sèche, amener aux pacages des bords du fleuve leurs innombrables troupeaux. Ils campent, décampent, allant d'un pâturage à l'autre, selon les ressources que présentent les contrées dans lesquelles ils se trouvent.

« Ce sont les Maures qui fournissent les caravanes, qui, chaque année, apportent à nos escales la gomme qu'elles recueillent dans de vastes bois d'acacias situés à huit ou dix jours de marche du fleuve. Les Maures emploient à ce travail, réputé très pénible, des captifs qui sont, pour la plupart, le produit des

rapines incessantes exercées par eux contre les malheureuses populations indigènes qu'ils pillent et rançonnent à toute occasion... »

Le docteur Bérenger-Féraud, dans son ouvrage sur les peuples de la Sénégambie, dit à son tour : « Rien n'est intéressant comme d'observer la manière dont le Maure est traité à l'escale par le marchand avant ou après la vente de sa gomme ; et, en effet, au début, le traitant envoie au loin un ou plusieurs émissaires appelés maîtres de langue, qui tâchent de décider le Maure à venir chez son patron. Le Maure, interpellé par le maître de langue, est hautain, fier, grossier même, mais ses boutades ne parviennent pas à éloigner l'intéressé, qui est généralement vêtu d'un beau coussabe (manteau) et porte divers objets voyants sur lui. Le Maure regarde-t-il le coussabe, le maître de langue le lui offre; manifeste-t-il un désir, le maître de langue s'empresse de le satisfaire, et ils arrivent ainsi jusque chez le traitant qui a mille amabilités pour l'étranger. C'est de la mélasse mise à profusion dans l'eau de sa boisson ; c'est un énorme plat de couscous qui lui est offert; bref, on va au-devant de ses désirs de la manière la plus empressée. Pendant ce temps, le marché se conclut, les boulons de gomme sont pesés et enfin enfermés dans l'arrière-magasin. Alors la scène change tout à coup : le Maure veut-il une pierre à fusil, on la lui refuse brutalement.

« Demande-t-il à boire, on lui répond d'aller à la rivière ; et s'il ne se hâte pas de vider les lieux, il est violemment expulsé de la demeure où il avait été reçu primitivement avec tant de démonstrations d'amitié. »

En résumé, le Maure est donc :

1° Un pasteur;

2° Un commerçant.

Autrefois il ajoutait, au commerce de la gomme, du sel, des moutons et des bœufs à bosse, celui des esclaves, mais l'occupation française lui a supprimé cette ressource.

Actuellement le gouvernement français de l'Afrique occidentale a mis la main sur la Mauritanie, et cela nous a mis en

guerre avec les tribus maures les plus guerrières et les plus éloignées; aussi, après avoir usé sans succès du gouvernement civil en ces régions, avons-nous dû installer le gouvernement militaire, ceci tout récemment (1907).

Les Touareg. — Nous ne parlerons pas ici des Touareg que les noirs appellent Bourdames ou Gourames, d'une part parce qu'ils sont bien en dehors de la Guinée française et ne soutiennent avec celle-ci aucun rapport, et d'autre part parce que la *Science sociale* les a copieusement étudiés.

Tandis que les Maures représentent les pasteurs chevriers de M. Armand de Préville, les Touareg représentent les pasteurs chameliers. Au-dessus il y a les Arabes nomades ou pasteurs de moutons (qu'Armand de Préville appelle pasteurs cavaliers) et enfin, au nord encore, les Arabes « de l'argile » ou Arabes sédentaires et cultivateurs, ceux qui ont sinon fondé, du moins été le vrai soutien et le fondement réel de l'empire arabe du moyen âge, aussi bien que des anciens empires sémites de Chaldée et d'Assyrie.

Telle est la gamme des populations qui s'étagent du nord de la Guinée française jusqu'à la Méditerranée.

Origine de ces races. — Nous venons de passer en revue toutes les races qui habitent la Guinée et toutes celles même qui l'intéressent plus ou moins. Maintenant, il nous reste une grosse question à traiter : celle de l'origine de ces races.

Nous allons l'examiner en commençant par le nord, c'est-à-dire par les Foulbés, Toucouleurs, Foulahs, etc., à cause de la moindre difficulté du problème de l'origine ici; puis nous passerons à celle des Mandingues et des Pré-Mandingues qui est évidemment plus difficile et plus obscure.

Commençons donc par les *Foulbés*.

M. Machat (ouvrage déjà cité, page 273), dit à ce sujet : « M. le Dr Toutain avait déjà fait quelques mensurations sur des Foulbés vivants, sur des crânes de provenance authentique, et indiqué scientifiquement, le premier, un rapport avec les populations de la Haute Egypte et de la Nubie, constatation d'ailleurs

d'accord avec les légendes foulahnes reproduites par Hecquard et Olivier de Sanderval.

Ce résultat a récemment été confirmé. M. le Dr Verneau, étudiant des crânes rapportés du Fouta-Djallon par MM. Miquel et Machaud, a pu reconnaître en eux les deux mêmes types que ceux que présentent *ceux des Éthiopiens et des anciens Égyptiens, ancêtres des Fellahs actuels;* c'est bien par l'est, selon lui, que les Foulbés sont venus peu à peu jusqu'au Sénégal. Le linguiste Müller a, de son côté, rattaché la langue des Foulbés (le foulfouldé) au nouba que parlent les habitants du Kordofan. Et ainsi se trouve fermée la porte aux hypothèses souvent gratuites émises sur l'origine de ces tribus. Du Moyen Nil à la Sénégambie, puis à la Guinée et dans les pays de la boucle du Niger, on peut, au reste, suivre la migration des Foulbés à la trace... »

Ainsi les Foulbés seraient des Éthiopiens, des Nubiens, des Koushites. Mais qu'est-ce au juste que ces Éthiopiens-Koushites?

Maspéro (*Histoire ancienne des peuples de l'Orient* 1878, page 145) en fait le portrait suivant : « Les Koushites avaient la taille petite, le corps élancé et bien fait, la chevelure abondante, souvent frisée, mais jamais crépue comme celle du nègre, le teint foncé variant du brun clair au noir, les traits, réguliers, parfois délicats; le front droit, étroit, suffisamment élevé; le nez long, mince et fin, d'une saillie moins accusée que le nez d'un Arien; seule la bouche était défectueuse, munie de lèvres épaisses et charnues. »

Maspéro nous présente ici la race koushite comme une race à part, différente à la fois des nègres et des Sémites, mais, par la suite, il semble moins affirmatif et semble tantôt présenter les Koushites comme une race proto-sémite, tantôt au contraire comme une race négroïde.

Actuellement on fait généralement des Koushites une race rouge, la race nubio-éthiopienne, tout à fait distincte à la fois des blancs sémites et des noirs (pygmées, nègres, etc.). M. Arcin (ouvrage cité, page 159), dit de cette race rouge : « C'est l'antique race égyptienne, celle des enfants de Misr. C'est la

race koushite, les Éthiopiens orientaux et occidentaux qui vinrent se superposer en Europe, en Asie et en Afrique à la race nègre ». Anthropologiquement cette race serait donc bien distincte des Sémites et des noirs, au moins originairement.

Je dis « au moins originairement », car il est plus que probable que les Koushites, au contact d'un côté au sud avec les noirs qu'ils exploitaient, de l'autre avec les Sémites qui les pressaient au nord, ne vont pas aller de l'Afrique orientale à l'Afrique occidentale, sans se mêler plus ou moins avec ces dernières races.

Au sujet du mélange avec les Sémito-Berbères d'abord, M. Machat dit, ouvrage cité (page 273, en note) : « D'après F. Dubois (*Tombouctou la mystérieuse*, page 152), les Foulbés n'auraient, contrairement aux Sourhaï, aucun rapport avec les Fellahs : il faudrait les regarder, conformément au Tarik-es-Soudan, comme des Arabo-Berbères, très analogues aux Touareg et venus du Sahara occidental. C'est aussi la théorie de Passarge, adoptée par Constantin Meyer; ils ont, dit-il, un caractère berbère « atténué... ». Il y a certainement dans cette doctrine une part de vrai, car la migration s'est faite d'abord d'est en ouest, dans les pays de la lisière du Sahara, puis du nord-ouest au sud-est à travers le Soudan...

« M. Deniker concilie les deux opinions en disant : que les Peuls *sont des métis d'Ethiopiens pénétrés de sang arabo-berbère.* » En résumé, les Foulbés contiennent une certaine quantité de sang sémito-berbère à côté de leur sang fondamental rouge.

Mais il est plus que probable aussi que ces Foulbés ont du sang noir (nègre ou pygmée) en assez grande quantité dans les veines. En effet, quand on réfléchit que les Maures et les Touareg, qui sont eux des Sémito-Berbères purs, ont pourtant quelque sang noir dans les veines, à cause de leurs femmes noires et de leurs négresses esclaves, il faut bien conclure qu'à plus forte raison les Koushites qui ont vécu à travers les siècles de l'exploitation des noirs et perpétuellement mêlé leur sang à celui des femmes noires, en ont aussi et encore plus. Ils en ont

probablement autant que de sang arabo-berbère. Ainsi, pour fixer les idées et sans donner aucune valeur absolue à ces chiffres, nous pouvons admettre que les Koushites ont 50 p. 100 de sang rouge, d'origine, dans les veines, 30 p. 100 de sang arabo-berbère, et 20 p. 100 de sang noir.

Quant aux Foulahs et aux Toucouleurs qui sont des métis de Foulbés et de Mandés, il faut, pour fixer ce qu'ils sont au point de vue ethnologique, voir d'abord ce que sont les Mandés eux-mêmes.

Mais ici nous sommes en présence des plus graves difficultés. D'une part, les Mandés ne sont pas des nègres purs et pourtant se rattachent plutôt au type nigritien. D'autre part, quelle est l'origine des Mandés? Viennent-ils de l'est et seraient-ils d'anciens pasteurs transformés en cultivateurs, des Foulahs plus avancés dans leur évolution sociale par exemple, mais où le sang noir aurait pris définitivement le dessus? Cette opinion suppose du reste des nègres autochtones avec lesquels se seraient mélangés les pasteurs venus de l'est. Ou bien sont-ils un mélange de nègres, d'une part, de tribus nègres originaires du sud, et de Garamantes, d'autre part, venus du nord-est, ces Garamantes qui eux-mêmes sont un mélange de nègres, de rouges et d'Argano-Lybiens? C'est l'opinion de M. André Arcin.

Enfin les Mandés viennent-ils de la forêt de la Côte d'Ivoire et du Libéria, comme le lieutenant Desplagnes le soutient dans son livre tout récent sur le Plateau central nigérien? — Le lieutenant Desplagnes montre que les populations garamantiques ou influencées par les Garamantes (celles mêmes du Plateau central nigérien, les Habès), ont une architecture en pierre très curieuse et bien au-dessus de la construction nègre. Il montre également que ces populations se servent de meules dormantes *en pierre* pour l'écrasement des graviers, tandis que le nègre ordinaire venu de la forêt se sert de l'auge en bois cylindrique (dans laquelle joue le pilon), commune à toutes les populations de la forêt, de la Guinée et du Soudan, primitives, Pré-Mandingues ou Mandingues. — Ainsi les Bambaras viendraient de la forêt de la Côte d'Ivoire et du Liberia et n'auraient guère été

influencés par des invasions venues du nord. Mais, ceci s'applique aux Malinkés et à tous les autres Mandés; leur origine serait donc à chercher dans le sud. Au reste, ce qui confirmerait cette vue, c'est que les Pré-Mandés (ainsi les Bagas), se disent venus de la forêt de la Côte d'Ivoire.

En résumé, les trois opinions ont quelque chose de commun : le fond de la population mandé viendrait du sud et appartiendrait au type nigritien. Mais ces Mandés ont fait partie d'empires plus au nord (ainsi l'empire de Mali) qui les ont plus ou moins soumis et qui leur ont donné leur nom ; les empires du nord non seulement ont soumis les tribus nigritiennes du sud et leur ont imposé leur nom, mais encore ont probablement modifié un peu le type noir pur. De là vient que le Mandé n'est pas un pur nègre, tout en appartenant surtout au type nigritien.

Naturellement les Pré-Mandés se rapprochent encore plus du type nègre pur que les Mandés et les primitifs que les Pré-Mandés.

Nous pouvons nous demander maintenant ce que sont, au point de vue ethnologique, les Foulahs et les Toucouleurs et autres métis de Foulbés et de Mandés, puisque nous venons d'examiner les deux races composantes.

Dans ce mélange, le Mandingue a donné sa couleur foncée noire ou chocolat, mais non sa force de corps. Le Foulah est long et mince, le Foulbé petit et mince et il en est de même, dit-on, des Toucouleurs.

Moralement aussi le Foulah, le Toucouleur, ressemblent plus au Foulbé qu'au Mandé ou qu'au Pré-Mandé. Ainsi il semble que le sang rouge renforcé de quelque sang arabo-berbère l'ait emporté ici sur le sang noir. On pourrait donc dire, pour fixer les idées, que le Foulah a 45 p. 100 de sang rouge dans les veines, 40 p. 100 de sang nègre et 15 p. 100 de sang arabo-berbère.

Il nous reste à nous demander s'il n'y a pas en Guinée française de noirs purs, sans métissage, c'est-à-dire soit des nègres, soit des Pygmées. Pour les nègres purs, s'il y en a, ils sont bien peu. Le nègre pur n'est fourni ni par le Mandé, ni par le Pré-Mandé et pour les primitifs de la Guinée française, je n'affir-

merai rien à leur sujet. « Le domaine des vrais nègres, écrit M. André Arcin, p. 157, est de plus en plus restreint. On les découvre disséminés dans quelques parties de la forêt vierge ou dans les vases de la côte. » Quant aux Pygmées, il n'y en a plus en Guinée française, mais il en existait probablement jadis. Hérodote rapporte en effet qu'au dire des Nasamons, des peuples de Pygmées habitaient près des rives du Niger. Ils ont dû être refoulés peu à peu au sud par les invasions venues de l'est et du nord. Peut-être en reste-t-il quelques débris dans la forêt de la Côte d'Ivoire et du Liberia. Ainsi ces Bérés dont j'ai parlé plus haut, « qui seraient des hommes très petits, atteignant à peine 1m,50, ayant une forte carrure et devenant très gros parfois » (André Arcin, ouvrage cité, p. 175), mais c'est là tout ce que je vois à ce sujet.

Je rejoins avec les Pygmées les belles études publiées en 1899, dans la *Science sociale*, par M. Picard, de même que j'avais rejoint, en étudiant les Foulahs, les Foulbés et les Maures, les belles études publiées par M. Armand de Préville sur le nord de l'Afrique. Mon travail se raccorde donc de toutes parts avec des études antérieures publiées par la *Science sociale* et se range naturellement parmi celles-ci.

L. Tauxier.

L'Administrateur-Gérant : Léon Gangloff.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

NOVEMBRE 1908 — 52e LIVRAISON

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Les réunions mensuelles. — L'avenir des eaux-de-vie d'Armagnac, par J. Garas. — L'École anglaise : ses qualités et ses défauts ; son influence sur la nation anglaise, par G. Clerc. — L'exploitation agricole par métayer, J. Couillard. — Bibliographie. — Livres reçus.

FASCICULES PARUS DANS LA NOUVELLE SÉRIE (*suite*).

N° 31. — **L'École moderne**, par G. Clerc, Mme Hugh Bell et A. Pernotte.

N° 32. — Comment se prépare l'unité sociale du monde. **Le Droit international au XXe siècle**, par Léon Poinsard.

N° 33. — **Les exportations allemandes**, par Paul de Rousiers.

N° 34. — **Le type savoyard**, par C. Borlet, J. Poncier et P. Descamps.

N° 35. — **Le littoral de la Plaine saxonne; le type des Marschen**, par Paul Roux.

N° 36. — **Les origines de la science sociale. Frédéric Le Play; sa méthode et sa doctrine**, par E. Bouchié de Belle.

N° 37. — **Les populations viticoles**, par Paul Descamps.

N° 38. — **Journal de l'École des Roches** (année 1906-1907).

N° 39. — **Edmond Demolins**, par P. de Rousiers, G. Bertier et P. Descamps.

N° 40. — **Les populations forestières du centre de la France**, par A. Boyer, E. Demolins, le Cte de Damas d'Anlezy et P. Descamps.

N°s 41 et 42. — **Répertoire des répercussions sociales**, par Edmond Demolins.

N° 43. — **Les Faiseurs de jouets de Nuremberg**, par L. Arqué.

N° 44. — **Le type social du paysan juif à l'époque de Jésus-Christ**, par M.-B. Schwalm.

N° 45. — **La colonisation des tourbières dans les Pays-Bas et la Plaine saxonne**, par Paul Roux.

N° 46 et 47. — **Le type saintongeais**, par Maurice Bures.

N° 48. — **La Science sociale et sa méthode**, par Robert Pinot.

N° 49. — **Journal de l'École des Roches** (année 1907-1908).

N° 50 et 51. — **Le Noir de Guinée**, par L. Tauxier.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de Science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme, de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement quatre cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie*, à Paris; le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy; le cours de M. Paul Descamps, à l'Ecole des Roches, et le cours de M. J. Durieu, au collège des Sciences sociales à Paris. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, et celui de M. D. Alf. Agache, sur l'histoire des beaux-arts, fait au collège des Sciences-sociales à Paris, s'inspirent directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Conditions d'admission. — La Société comprend trois catégories de membres, dont la cotisation annuelle est fixée ainsi :

1° Pour les *membres titulaires* : 20 fr. (25 fr. pour l'étranger);

2° Pour les *membres donateurs* : 100 fr.;

3° Pour les *membres fondateurs* : 300 à 500 fr.

BULLETIN

NOUVEAUX MEMBRES

M. Gelin, rue Malakoff, Coulommiers (S.-et-M.), présenté par M. Paul de Rousiers.

M. le conseiller Ressano Garcia, Lisbonne (Portugal), présenté par M. Paul de Rousiers.

Mme la baronne Nina de Neumann, villa Lotus, Monte-Carlo (Monaco), présentée par M. G. Bertier.

M. C. Fructuoso da Costa, professeur au séminaire, Vizeu (Portugal), présenté par M. le Dr Serras e Silva.

M. José de Figueirado, rua Victoria, 27, S.-Paulo (Brésil), présenté par M. Paul Descamps.

M. Patrocinio Figueroa, Tuquerres, département de Nariño (Colombie), présenté par M. Paul de Rousiers.

LES RÉUNIONS MENSUELLES

Contrairement à ce que nous avions annoncé dans le dernier *Bulletin*, les réunions mensuelles auront lieu à l'**Hôtel des Sociétés Savantes, rue Serpente, 28** (près la place St-Michel).

La date des réunions reste fixée au *troisième vendredi de chaque mois, à 8 h. 3/4 du soir*.

Chacune de ces réunions comportera une communication suivie d'une discussion. Le sujet de la communication sera annoncé avant la réunion dans le *Bulletin*.

La première réunion aura lieu *le vendredi 20 novembre*. La communication sera faite par M. Paul de Rousiers, et portera sur le sujet suivant : *Le caractère dominant de l'évolution industrielle moderne d'après ses effets sociaux*.

La seconde séance aura lieu *le vendredi 18 décembre*. La communication, qui sera faite par M. Paul Descamps, aura pour sujet : *Comment on étudie une région sociale*.

L'AVENIR DES EAUX-DE-VIE D'ARMAGNAC

L'écoulement des eaux-de-vie de l'Armagnac a une influence de tout premier ordre sur les destinées de la Gascogne viticole. Si ces eaux-de-vie peuvent être assurées de débouchés larges et faciles, il en résultera une grande richesse pour l'Armagnac, tandis que sera d'autant mieux facilité l'écoulement des vins des autres parties de la région, des vins qui peuvent être classés comme bons vins de table, mais qui, distillés, ne donnent que des eaux-de-vie peu recherchées.

Il semble que le commerce des eaux-de-vie d'Armagnac se présente dans des conditions de complication moindres que le commerce des eaux-de-vie des Charentes.

La superficie de l'Armagnac viticole est beaucoup moins étendue que la zone charentaise de production des eaux-de-vie.

L'eau-de-vie d'Armagnac peut avoir des consommateurs à un âge où le cognac est encore peu apprécié. Beaucoup de personnes ajoutent à leur café de l'armagnac distillé depuis moins d'une année. Dans toute une partie de la France, tout le long des Pyrénées, dans la région garonnaise, dans le haut Languedoc jusqu'après Carcassonne, l'armagnac est préféré au cognac.

Les appareils ambulants donnent de meilleurs résultats en Armagnac que dans les Charentes. On éprouve beaucoup moins le besoin de distilleries à poste fixe.

L'art des coupages savants a été poussé moins loin que dans les Charentes. On pratique le mélange de la Ténarèze et du bas Armagnac: la première eau-de-vie donne du velouté, la seconde de la finesse. Par le coupage avec les eaux-de-vie du haut Armagnac, on obtient des produits meilleur marché. On mélange aussi des eaux-de-vie vieilles avec des jeunes.

Une notable quantité d'armagnac est vendue chaque année par le producteur directement au consommateur. Certains propriétaires ont une clientèle bourgeoise qui leur prend une partie de leur récolte.

Il est donc permis de penser que le fonctionnement de coopératives bien constituées soit relativement facile.

L'œuvre à accomplir consisterait à faire connaître l'armagnac dans des parties de la France et dans des pays étrangers où il était apprécié autrefois, et où le souvenir en a été presque perdu[1].

Les coopératives seraient-elles à la hauteur d'une telle tâche? Tout au moins jusqu'à un certain point. Une condition essentielle serait qu'elles aient à leur tête ou parmi leurs principaux agents des personnes intelligentes, zélées et capables d'initiative. Il serait également nécessaire qu'elles puissent conclure entre elles des ententes, dans le but de créer des œuvres de publicité et aussi des agences sérieuses pour la vente et le placement. C'est là une œuvre qui n'est pas impossible à accomplir, mais qui présente de grosses difficultés pour des organisations collectives[2].

Il est incontestable que, pour la recherche des débouchés, le concours de négociants professionnels, agissant en vue d'un profit personnel, serait extrêmement utile. Un négociant serait plus libre d'allures, il pourrait avoir plus d'audace prévoyante que le conseil d'administration ou le directeur salarié d'une coopérative.

1. Tout récemment, des personnes de Rouen à qui on faisait goûter de l'armagnac naturel trouvaient cette liqueur tout à fait à leur goût. Des Français établis en Algérie et au Sénégal seraient très désireux d'avoir de l'eau-de-vie d'Armagnac pure.

2. Les Gascons établis dans les grandes villes (et ils sont nombreux) peuvent être d'utiles auxiliaires. Toutefois leur action, pour être efficace, sera toujours trop restreinte.

Il serait donc à souhaiter qu'on établit un *modus vivendi* équitable et durable entre le commerce et la propriété.

Si les négociants consentent à adopter les procédés du commerce qui semble de plus en plus s'imposer comme le commerce de l'avenir, c'est-à-dire à ne vendre que des produits absolument purs, on pourrait quand même créer des coopératives de vente; de telles institutions auraient leur utilité pour contrecarrer les coalitions de commerçants[1]; mais les gens qui seraient à leur tête devraient comprendre que leur intérêt n'est pas de gêner les initiatives des commerçants honnêtes, et ils devraient faire à ces commerçants des conditions de faveur en leur livrant des eaux-de-vie.

Si, au contraire, les commerçants s'obstinaient à faire des mélanges avec du trois-six, les coopératives, appuyées sur le syndicat général de défense, devraient leur faire une guerre sans merci. Elles devraient redoubler d'efforts pour faire connaître leurs produits naturels aux clientèles lointaines.

Au cours de cette lutte, des gens intelligents et avisés pourraient comprendre l'intérêt qu'ils auraient à tenter eux-mêmes, et pour leur profit personnel, les besognes qu'ils verraient pratiquer pour les coopératives, avec toutes les difficultés inhérentes aux organisations collectives. Ils se soumettraient à certaines conditions imposées par les syndicats de défense pour donner à leurs clients la certitude de la pureté de leurs produits. Ces gens-là arriveraient à constituer le commerce honnête qui est un facteur puissant de progrès, et qui a pour lui l'avenir.

J. Garas.

L'ÉCOLE ANGLAISE, SES QUALITÉS ET SES DÉFAUTS; SON INFLUENCE SUR LA NATION ANGLAISE.

Dans une précédente étude[2] j'ai essayé de faire ressortir les motifs pour lesquels

1. Voir ce que dit M. Roux dans les féculeries hollandaises, fasc. 45, p. 76-77.

2. *Science sociale*, fascicule de décembre 1906.

presque tous les essais faits jusqu'à présent dans les écoles françaises pour améliorer le régime physique de la jeunesse, pour engager celle-ci dans la voie des exercices du corps, étaient restés infructueux. On dit à un jeune homme : « Faites de l'exercice, prenez de l'air » ; mais on lui met en main le programme d'un examen d'où dépend son avenir et dans lequel il n'est pas question du développement corporel. Ce candidat s'adonnera d'abord à la préparation de son examen : s'il est nécessaire qu'il lui consacre tout son temps, il n'hésitera pas à éliminer de sa vie tout travail à l'extérieur. Quoi qu'on fasse, l'intérêt particulier et immédiat l'emportera toujours sur les conseils, même les plus justes, s'ils n'ont pas une sanction tangible.

Si, au contraire, le jeune homme trouve dans le programme de l'examen qu'il prépare une note pour la taille et pour le développement de la poitrine, une autre pour la force, une troisième pour l'agilité, il consacrera de lui-même à cette partie physique de l'épreuve un temps proportionnel à l'importance même que lui donnent ses coefficients.

Le nombre des jeunes Français qui visent un des examens donnant accès aux carrières administratives est considérable. C'est le fonctionnarisme, mal que tout le monde constate et reconnaît ; il disparaîtra peu à peu, ainsi qu'il est déjà permis de l'espérer sous l'influence des idées nouvelles sur l'éducation et des conditions de la lutte moderne pour la vie, mais des générations s'épuiseront certainement encore pour obtenir les diplômes si recherchés et si peu rémunérateurs. Les mœurs d'une nation ne se transforment pas aussi rapidement que ses institutions ; la race française résistera-t-elle assez longtemps au surmenage intellectuel de ses enfants pour attendre que l'évolution soit accomplie?

C'est ce point d'interrogation qui m'a amené à chercher le remède dans l'excès même du mal. Puisqu'une partie importante de la nation recherche les situations de l'État, pourquoi celui i ne dirait-il pas à ceux qui tendent vers lui des mains suppliantes : « Soyez forts » Par le fait que beaucoup de jeunes gens briguent ces emplois, nous agirons sur beaucoup de Français en subordonnant leur obtention à une épreuve physique.

Ma conclusion a donc été la suivante : Nous agissons sans succès sur les moyens : agissons sur le but.

Lorsqu'on étudie les questions d'éducation, il est impossible de ne pas faire intervenir les écoles anglaises. Celles-ci suivaient encore, au milieu du siècle dernier, les errements que nous essayons d'abandonner. Mais un peuple doué de sens pratique, dont l'initiative n'était entravée par aucun rouage administratif, dont toutes les institutions, loin d'être coercitives, tendaient, au contraire, au développement d'un particularisme préexistant, un pareil peuple, auquel un homme venait de montrer le danger des méthodes d'éducation en usage, ne pouvait se contenter de réunir des commissions destinées à émettre des vœux platoniques et à provoquer de vagues circulaires. Chaque Anglais suivait Spencer individuellement, et fit pour son propre compte et à ses frais les réformes qui lui permettaient d'échapper au danger signalé.

Dans ces conditions l'évolution fut rapide. En 1873, nous consacrions, grands et petits, deux après-midi par semaine, le mercredi et le samedi, aux matches à l'extérieur. Tous les soirs, il y avait grand lavage, et nous prenions des habitudes de propreté qu'il était difficile, et même impossible, de conserver dans les Universités française et allemande. Nos heures de classes étaient peu nombreuses, mais bien employées ; nos récréations avaient une animation que les écoliers français ignorent encore et que nos chefs d'institutions interdiraient certainement pour ne pas en subir les conséquences. Cette dernière assertion peut paraître exagérée ; voici pourtant ce que m'a dit à ce sujet le proviseur d'un lycée français : « Quelques élèves m'ont demandé l'autorisation d'aller au gymnase isolément, en dehors des heures officiellement consacrées à la gymnastique faite sous la direction du maître. J'ai dû, pour éviter tout ennui ultérieur, exiger que chacun d'eux m'apportât un certificat

par lequel ses parents s'engageaient à n'exercer contre moi aucune poursuite en cas d'accident lui survenant au cours de ces exercices *non réglementaires*. Ceux qui ont déposé cet engagement entre mes mains sont seuls autorisés à faire de la gymnastique en dehors des heures prévues à l'emploi du temps ». *Ab uno disce omnes*. On ne peut d'ailleurs qu'approuver la conduite prudente, en cette circonstance, d'un chef d'institution pris entre la menace d'un procès et son désir, même sincère, d'encourager les exercices physiques.

Un autre proviseur, cherchant une solution au problème de l'éducation au grand air, n'a trouvé que la suivante : il s'est adressé à une compagnie d'assurances qui a garanti les risques d'accident moyennant une prime qu'il a généreusement prélevée sur son traitement. Tous ne peuvent pas employer des moyens aussi coûteux. C'est pourquoi beaucoup renoncent à la lutte; ils affichent un règlement idéal bien en évidence, au parloir, à la salle d'honneur ou ailleurs, et ils « rendent compte », en des rapports scrupuleusement apostillés par toutes les autorités successives, que toutes les prescriptions relatives à l'hygiène sont observées. J'en ai cité deux exemples dans ma précédente étude. L'un affichait à la porte de la classe enfantine, sombre, humide et mal aérée : Ne crachez pas à terre. L'autre avait tout simplement supprimé les matches parce que ses élèves échouaient au baccalauréat dans une proportion inquiétante pour sa situation elle-même. Et ces hommes étaient des partisans de l'école du plein air!

Ces exemples montrent suffisamment quel est l'état actuel, en France, de l'évolution dans l'éducation physique. Les rares matches qui commencent à se jouer entre les établissements publics d'instruction secondaire et auxquels prend part la minorité des élèves, ne suffisent pas à corriger le mal. Nous n'avons aucun intérêt à nous tromper nous-mêmes; nous avons, au contraire, tout bénéfice à cesser de nous faire des illusions.

Non seulement les jeux de plein air développent physiquement les Anglais, mais ils influent en outre sur le moral de la nation entière. Ils lui infusent *pratiquement* la discipline intelligente, raisonnée et librement consentie qui est une des caractéristiques du peuple anglais; les Français la recherchent par des moyens *théoriques*, principalement par des conférences et des cours. En Angleterre, on obtient le résultat cherché par des actes; en France, on compte sur des paroles. Il suffit d'avoir constaté l'autorité et l'ascendant dont jouit un chef d'équipe anglais, lequel n'a pourtant à sa disposition ni consigne ni salle de police, pour comprendre la supériorité sous ce rapport de l'éducation morale anglaise.

Il est donc naturel que l'on se soit tourné vers les écoles anglaises lorsqu'on a cherché des nouvelles méthodes d'éducation, lorsqu'on a voulu trouver des modèles pour réformer nos mœurs scolaires, c'est-à-dire lorsque quelques hommes de progrès, regardant l'avenir au lieu de s'accrocher au passé, ont compris que les lycées-casernes, répondant aux besoins de l'époque napoléonienne, n'étaient pas plus adaptés aux conditions de la lutte moderne pour la vie, que les fusils à pierre du Premier Empire ne pourraient l'être aux exigences des guerres actuelles.

Les écoles anglaises ont donc été étudiées sérieusement par des hommes compétents; leurs nombreuses qualités nous ont été dévoilées et exposées. De là, le tempérament français aidant, à les trouver parfaites il n'y avait qu'un pas; il fut franchi.

Il est très difficile de découvrir les défauts d'une société quelconque lorsqu'on n'y a pas séjourné longtemps, car chacun dissimule les siens. Or les Français de notre génération, ceux qui sont aujourd'hui du mauvais côté de la quarantaine, ont presque tous été élevés en France; l'éducation à l'étranger était peu pratiquée il y a trente ans. Ainsi les défauts, les points faibles de l'école anglaise n'ont pas toujours été suffisamment mis en lumière pour que nous les évitions; cette école étant dès lors considérée comme parfaite, certains en sont arrivés à regarder l'Anglais lui-même comme l'homme parfait, comme l'homme-type. Ils ont considéré la

supériorité des Anglo-Saxons comme un fait contre lequel les Français ne pouvaient lutter, et ils se sont fait Anglais des pieds à la tête.

L'auteur de *l'Éducation nouvelle* leur dévoilait un danger, la déchéance[1] de notre race : il les conviait à la lutte pour éviter l'écrasement de notre pays par un voisin admirablement armé pour la vie, et il leur indiquait les armes à employer. Ils ont préféré considérer la bataille comme perdue d'avance sans se rendre compte qu'ils allaient absolument à l'encontre des intentions de celui dont quelques-uns se disaient les disciples.

Telle est l'origine de l'anglomanie qui est l'application fausse et exagérée, faite par des hommes peu instruits, d'une idée juste et pondérée émise par des savants. L'anglomanie caractérise également, comme l'hygiène scolaire française, notre disposition à nous contenter des apparences, plus faciles à atteindre que la réalité. Je vais sous ce rapport la définir par un exemple tiré de mes souvenirs personnels. Un jeune homme se trouvait un jour au concours hippique. Dans un milieu où l'on s'occupe de chevaux il est de bon ton de parler en anglais. Passe encore pour les courses qui sont d'importation anglaise ; mais lorsqu'il s'agit d'équitation pure, on pourrait se contenter de la langue des d'Abzac et autres écuyers dont la perfection n'a jamais été atteinte par les cavaliers des autres pays. Quoi qu'il en soit, notre jeune homme, qui ne savait pas un mot d'anglais mais qui était anglomane, voulant désigner une amazone, n'hésita pas à l'appeler une sportman ; il féminisait ainsi sans hésiter le mot « man » qui est absolument réfractaire à cet honneur.

J'ai écrit, dans ma première étude, que l'école anglaise était excellente, j'ai indiqué les motifs pour lesquels elle était supérieure à l'école franco-allemande ; mais j'ai ajouté qu'elle n'était pas parfaite. Je vais essayer de démontrer aujourd'hui que l'Anglo-Saxon, malgré sa supériorité actuelle sur le Latin et sur le Germain, n'est pas le type de la perfection humaine. J'espère que tous les lecteurs de la *Science sociale* en tireront la conclusion qui était celle de Demolins lui-même : « Le jour où l'éducation nouvelle, répandue, propagée sur tous les points du territoire, aura donné les résultats qu'elle porte en elle, ce jour-là, Messieurs, c'est nous qui serons supérieurs aux Anglo-Saxons..... Il y a une forme (de patriotisme), — c'est la bonne, — qui consiste à emprunter aux autres ce qu'ils ont de meilleur et à devenir ainsi supérieurs à eux[1] ».

L'école anglaise donne le culte de la vigueur physique, mais elle n'enseigne pas la générosité, l'emploi généreux de la force qui protège la faiblesse ; elle ne développe pas suffisamment le désintéressement qui, dans tout groupement humain, particulariste ou communautaire, engendre les grands sentiments, les sentiments appelés précisément généreux ; elle paraît ignorer l'abnégation. La France, aux heures tragiques de son histoire, a toujours été sauvée par le dévouement de ses enfants ; elle a pu, grâce à des élans de générosité sans exemple chez les autres peuples, supporter des épreuves qui ont étonné le monde. L'Angleterre est-elle certaine de ne jamais éprouver de désastre et de toujours avoir ses caisses pleines d'or ? Alors, si le malheur s'abat sur elle, trouvera-t-elle des hommes prêts à sacrifier tous leurs intérêts pour la défense de son territoire, de son indépendance et peut-être de son honneur ?

L'école anglaise enseigne, non pas théoriquement bien entendu, mais pratiquement, à toujours « profiter » de sa force. J'étais dans les « petits » en Angleterre, et j'ai été suffisamment victime des brimades des « grands » pour pouvoir en parler en connaissance de cause. Mais mon expérience personnelle remonte déjà à trente-cinq ans, et, dans son étude sur les écoles anglaises[1], Mme Bell nous dit que les

1. Je me permets d'employer ce mot, quelque dur qu'il soit pour notre amour-propre national, parce qu'il figure dans le compte rendu de la commission interministérielle de gymnastique fait le 23 juillet 1906, par le général Mercier-Milon au Ministre de la guerre. Ce compte rendu a été publié [par] le *Gymnaste*, fascicule de janvier 1907.

1. *Science sociale*, 30e fascicule, p. 66-67.

1. L'Éducation anglaise, son esprit, son but (*Science sociale*, fascicule de décembre [illegible]).

brutalités poussées à l'excès sont choses du passé. Il est fort heureux, pour les Anglais, que cette évolution se soit produite dans leurs mœurs scolaires. Elle aura une bienfaisante répercussion et l'on ne verra probablement plus, à l'avenir, les brimades se prolonger jusque dans le corps d'officiers, ainsi que cela nous a été révélé il y a quelques années. A quoi peut-on attribuer le fait, incompréhensible pour des Français, d'un homme portant un sabre qui accepte de ses pairs un châtiment corporel sans faire aussitôt usage de son arme?

N'y faut-il pas voir l'indice d'une longue accoutumance, développée dès l'enfance, à subir sans révolte possible la loi du plus fort? Le mal ne doit d'ailleurs pas avoir disparu complètement puisque, d'après l'étude si précise de Mme Bell, il se produit encore quelques abus d'autorité, c'est-à-dire, entre enfants d'âges différents, des abus de la force.

Cette mentalité a sa répercussion sur l'ensemble de la nation, qui n'admet pas qu'il existe un droit des faibles. Son histoire le prouve; aussi n'a-t-elle pas toujours su attirer à elle les sympathies, même dans les moments où l'on était obligé de reconnaître l'habileté de sa conduite. C'est généralement par sa politique adroite qu'elle s'est débarrassée de ses adversaires, en leur suscitant des ennemis. A-t-elle fait autre chose contre la France, sous la première République et le premier Empire? Tandis que les Russes envoyaient du fond de leurs steppes jusqu'en Suisse, des armées se faire écraser pour la cause commune, on ne trouve pas un seul habit rouge sur la longue route sanglante qui passe par Valmy, Zurich, Austerlitz, Friedland et Moscou.

Le Transvaal gênait l'expansion territoriale et économique de l'Angleterre. Sa perte était décidée dès le jour où le projet de la gigantesque voie ferrée transafricaine était adopté pour assurer un écoulement au trop-plein des aciers et pour procurer des « new markets » aux cotonnades de la Grande-Bretagne.

La voie est-elle maintenant libre du Cap au Caire? Non; il reste encore une zone située entre le lac Tanganyika et le lac Albert-Édouard où l'État indépendant du Congo et la colonie de l'Est africain allemand arrêtent, par leur contact, la locomotive anglaise. En 1894, l'Angleterre espérait déjà avoir vaincu la difficulté lorsque, par la convention du 12 mai, elle obtint de l'État indépendant la cession d'une bande de terrain, ayant 25 kilomètres de largeur, qui permettait de passer en territoire anglais de la pointe Sud du lac Albert-Édouard à la pointe Nord du Tanganyika. Mais devant les protestations de la France et de l'Allemagne, la convention du 12 mai dut être revisée et l'Angleterre vit se refermer le passage qui s'était entr'ouvert un instant. Or, elle n'oublie jamais; sa politique est immuable. Des deux puissances qui l'ont empêchée, en 1894, d'atteindre son but, quelle est la plus hostile à la réalisation de son plan? C'est évidemment l'Allemagne, qui est directement intéressée à ce que son expansion éventuelle vers l'Ouest ne soit pas à tout jamais compromise par la présence d'un territoire anglais.

L'Angleterre et l'Allemagne, déjà en lutte aiguë sur le terrain économique, seraient donc fort exposées à se trouver en opposition d'intérêts, si des cessions territoriales venaient à se produire dans le haut Congo.

Dans ce cas, la France serait l'arbitre de la situation, grâce au droit de préemption que lui donne la convention de 1884, conclue avec l'Association internationale du Congo et confirmée par la convention du 5 février 1895 avec la Belgique. Ainsi aucune cession de territoire ne peut être faite à une puissance autre que la Belgique, sans donner ouverture au droit de préemption de la France [1].

Ces considérations suffisent pour expliquer, sans qu'il soit besoin d'insister et en appliquant le principe des compensations, certains faits d'actualité.

Si, du général nous revenons au particu-

1. Par esprit de justice, le gouvernement français n'a pas protesté lorsqu'en 1889, le souverain de l'État indépendant céda à la Belgique le droit de s'annexer son territoire, malgré le droit de préemption de la France; c'est pour reconnaître ce procédé amical que la Belgique, de son côté, a confirmé la situation de la France en 1895.

lier, nous pouvons remarquer qu'en Angleterre l'amitié est généralement remplacée par l'association. Ce n'est pas la sympathie réciproque et désintéressée qui unit les hommes, c'est la communauté d'intérêts qui les réunit : — *Business is business* — aussi est-il souvent plus difficile de se « lier » avec un Anglais d'une façon durable que de « s'entendre » avec lui.

Cet état d'esprit anglo-saxon est préjudiciable à la nation anglaise : il éloigne d'elle des sympathies et nous devons éviter de l'importer en France. Il a son origine dans l'école et il suffit à expliquer le rôle que l'Angleterre a joué dans certains événements mondiaux : — aux petites causes les grands effets.

L'école anglaise n'est donc pas parfaite. J'ai suffisamment fait l'éloge de ses qualités pour ne pas être accusé de parti-pris, résultant d'un patriotisme aveugle, lorsque je critique ses défauts. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que, d'une part, tous ceux qui ont mis en évidence la supériorité des Anglo-Saxons, ont eu pour but de faire disparaître l'infériorité des Latins, et que, d'autre part,

« Quand sur une personne on prétend se régler
C'est par les beaux côtés qu'il faut lui ressembler. »

Au point de vue du développement physique, l'école anglaise est excellente ; elle est souvent trop faible au point de vue intellectuel. En ce qui concerne l'éducation morale, elle a de très bons côtés : elle développe par les jeux de plein air l'initiative, la hardiesse réfléchie et la discipline intelligente ; la franchise y est de règle. Nous retrouvons ces qualités poussées à un haut degré dans l'Anglais moderne et nous devons essayer, pour notre plus grand bien, de les lui emprunter. La crainte des responsabilités, mal administratif français, qui conduit à la dissimulation, y est inconnu.

Par contre, l'école anglaise enseigne l'emploi de la force, non pour soutenir ses droits, encore moins ceux des faibles, mais pour servir ses intérêts. « La force prime le droit, » ce mot est allemand, la chose est anglaise.

Prenons donc à l'école anglaise ce qu'elle a de meilleur, comme le voulait Demolins ; prenons lui même ce qu'elle a de bon, tout ce qu'elle a de bon, mais agissons avec discernement. Vouloir transplanter telle quelle l'éducation anglaise en France est un problème insoluble. La seule question pratique qui puisse se poser est celle-ci : greffer, sur les vieilles qualités héréditaires de la race française, les qualités anglo-saxonnes qui nous manquent et qu'il est désirable d'acquérir.

G. Clerc,
Capitaine d'artillerie breveté
à l'État-Major du 1er corps d'armée.

L'EXPLOITATION AGRICOLE PAR MÉTAYER

Lorsque l'agriculture est prospère, le maître valet se fait métayer, celui-ci se fait fermier et le fermier se risque à devenir propriétaire, même en empruntant une partie du fonds d'acquisition, parce qu'il espère se libérer. Au contraire, si l'agriculture est en souffrance, le mouvement se fait en sens inverse : le fermier devient métayer et le métayer maître valet, car chacun fuit les risques de perte, les aléas, préférant sacrifier tout ou partie de sa liberté. On ne peut d'ailleurs affirmer d'avance que l'un des modes d'exploitation est en soi, et nécessairement, supérieur aux autres sous le rapport du rendement ou du progrès agricole. Là, comme partout, il faut toujours en revenir à ce qu'on appelle les conditions d'espèce, c'est-à-dire aux choses prises en elles-mêmes, sur place, dans leur réalité, avec les ressources offertes ou les difficultés présentées. Nous avons affaire à des hommes pouvant avoir des différences de capacité et opérant dans des milieux dissemblables.

Par exemple, le métayage donne d'excellents résultats dans le département de la Mayenne et ils sont généralement médiocres dans le Tarn-et-Garonne et les départements voisins. Si l'on veut apporter des remèdes à la situation de ces derniers, il importe de connaître les causes

de cette différence. C'est ce que je voudrais rechercher sans parti pris, dans l'unique but d'être utile à l'agriculture et aux agriculteurs.

Je commence par déclarer qu'il y a de nombreuses et heureuses exceptions au tableau, peut-être un peu sombre que je vais tracer, mais c'est surtout le mal qu'il faut envisager, diagnostiquer, suivant l'expression consacrée, afin de le guérir, s'il est possible. Il est d'ailleurs assez étendu pour mériter toute notre attention.

Dans le Sud-Ouest, le propriétaire ne retire presque rien de sa terre et le métayer, tout en restreignant ses dépenses, n'arrive pas à épargner ou à accroître son aisance. Pourtant, le sol est généralement fertile, le climat favorable, les routes, chemins de fer et tous les moyens de transport ou de communication ne laissent à peu près rien à désirer; les débouchés sont rarement encombrés. Il semble donc, tout d'abord, que la culture et le cultivateur sont favorisés. Il y a pourtant un état de souffrance; essayons d'en préciser les causes en regardant gens et choses de près.

A l'entrée d'un métayer, il n'est fait aucun état de lieu, et il n'adresse lui-même aucune réclamation, ne demande aucune indemnité si les terres sont infestées de mauvaises herbes, les clôtures, les fossés mal entretenus, les hangars et les bâtiments de servitude ou d'exploitation en mauvais état. Il sait d'avance que, si le tout est en pire ou en meilleure condition à sa sortie, il n'en sera tenu, non plus, aucun compte. Il a donc bien vite calculé ce qu'il gagnerait à améliorer toutes choses pendant la faible durée de son bail.

Le métayer a peu de ressources et, le plus souvent, il s'est fait métayer au lieu de maître valet pour satisfaire ses goûts d'indépendance plutôt que parce que ses moyens lui permettaient de courir des risques. Ce n'est d'ailleurs pas le seul cas où les défauts de caractère portent préjudice à la bourse et à l'aisance. Comme conséquence, le métayer est généralement mal monté en outils, machines, charrues, herses, voitures, tombereaux, charrettes, harnais, etc. Tous les travaux de culture s'en ressentiront, laisseront à désirer ou ne seront pas faits en temps convenable. On empruntera les machines et outils aux voisins, qui, avec raison, ne les prêteront qu'après s'en être servis eux-mêmes au moment favorable. Dans de pareilles conditions, — car la main-d'œuvre est insuffisante pour la même cause, — les récoltes sont mal préparées et, par suite, peu productives, peu rémunératrices.

Si le métayer néglige tant de choses et reste au-dessous de sa tâche faute de ressources, le propriétaire se refuse à faire des avances qui ne lui rentreraient pas, parce qu'il juge sa terre improductive dans ces conditions. Les cultures fourragères sont peu étendues et les bestiaux généralement en nombre insuffisant. On ne tient que les animaux nécessaires aux travaux. Le métayer veut avoir avant tout sa provision de blé et de maïs; aussi cultive-t-on surtout des céréales; mais, pour la surface ensemencée, les récoltes sont faibles en paille et en grains, parce que la fumure a été insuffisante et qu'on n'a pu acheter d'engrais minéraux. De cette façon, en toutes choses, la disette d'une année prépare la disette de l'année suivante. Si une bonne récolte survient, elle sert à boucher les trous produits par les récoltes déficitaires antérieures et non à mieux préparer l'avenir. Par quel miracle serait-il possible de se relever de cette situation?

Qu'on me pardonne la citation d'un dicton vulgaire : « Quand il n'y a plus de foin dans le râtelier, les chevaux se battent ».

Ainsi, propriétaire et métayer, étant mécontents de leur sort, ont trop souvent entre eux des rapports peu bienveillants, chacun attribuant à l'autre la cause du mal.

Le propriétaire rural du Midi, soit par découragement, soit par un goût que les siècles ont enraciné, abandonne la terre à son malheureux sort et consomme ses revenus dans les villes, car sa formation sociale en a fait un urbain. Si dans la belle saison, il aime les champs, c'est pour y respirer un air plus pur et s'y reposer. A aucune époque de l'année, il ne prend part au travail agricole ou même à sa direction. Non par dédain ou indifférence,

mais par habitude, souvent par incompétence, il s'entretient rarement avec les cultivateurs sur leurs façons d'agir, leurs procédés de culture, leurs projets, leurs plans d'économie rurale. C'est ainsi qu'entre propriétaires ruraux et métayers, et même entre les propriétaires et tous les ouvriers agricoles, les conversations sur toutes les questions qui peuvent intéresser la société en général sont fort rares. Dans la crainte d'un désaccord probable ou seulement possible, le propriétaire interroge peu son métayer et celui-ci se cantonne, se fortifie de plus en plus dans son esprit d'indépendance ou d'insubordination. L'exploitation est ainsi entièrement abandonnée aux mains d'un métayer dénué de tout et souvent de capacité.

En résumé, le propriétaire restreint sa mise ou son concours parce qu'il craint de faire des sacrifices inutiles; le métayer se plaint de ne pas être favorisé ou secondé par le propriétaire; tous les deux se lamentent de ne pas avoir la main-d'œuvre nécessaire; la main-d'œuvre fuit ou fait défaut, parce qu'elle estime qu'elle n'est pas assez rétribuée ou qu'elle trouve trop difficilement des engagements pour l'année entière. Si elle pouvait parler à son tour, la terre reprocherait à tous qu'on ne peut extraire de son sein les divers produits dont on a besoin sans s'imposer les moyens nécessaires à ce résultat et qu'il est rare que le travail de simple récolte soit suffisant.

Comment rompre ce cercle vicieux où chacun se croit prisonnier et compte sur le voisin pour le délivrer? Si le mal a mis beaucoup de temps pour en arriver à cet état de gravité, un remède ne peut le guérir subitement et il y faudra le concours de tous, peut-être pendant bien des années. Ce n'est pas là un motif pour se décourager, car le métayage donne ailleurs d'excellents résultats. Voyons donc ce qui s'y passe, car un commencement de solution surgira peut-être de la comparaison.

Dans la Mayenne, les *Usages ruraux* sont d'une application constante et forment la base de tous les baux. A l'entrée d'un métayer, il est procédé généralement à un état de lieu, ce qui est une garantie pour le colon et le propriétaire au moment de leur séparation : les experts agricoles y ont un rôle fort apprécié de toutes les parties.

J'appelle l'attention du lecteur sur les extraits suivants des usages applicables à la colonie partiaire dans l'arrondissement de Château-Gontier :

« Le colon partiaire fournit la moitié des bestiaux et des semences de toute nature, et la totalité des instruments et ustensiles aratoires nécessaires à l'exploitation.

« Les bestiaux restent en totalité sur le lieu, au compte du propriétaire ou métayer successeur, qui rembourse au métayer sortant la part à laquelle celui-ci a droit, sur estimation faite au cours du moment.

« Le colon exécute à ses frais, et convenablement, tous les travaux de culture et d'exploitation.

« Les bestiaux qui garnissent la ferme, ne peuvent être employés à aucun travail étranger sans le consentement du propriétaire.

« Le propriétaire a le droit de diriger les opérations en général de la ferme à colonie partiaire. Le choix des animaux à vendre, à acheter ou à échanger, lui appartient donc exclusivement; et, dans aucun cas, le colon ne peut, sans le consentement de celui-ci, vendre ni acheter aucun bétail.

« Le colon doit également se conformer à la volonté du propriétaire pour le choix des races et la quantité des élèves de toute nature, la castration des mâles et l'époque de la saillie des génisses;

« Pour le choix des semences, pour la grandeur et le genre des diverses cultures et pour la forme des labours.

« Néanmoins, si le propriétaire exige pour ces labours l'emploi d'instruments perfectionnés, il les fournit au colon, qui les entretient, les répare convenablement et les rend à sa sortie. »

Les exploitations à colonie partiaire ont une étendue moyenne de 20 à 25 hectares.

Le métayer entrant achète généralement au métayer sortant sa part des animaux qui sont dans la ferme, c'est-à-dire la moitié, et parfois ses instruments agricoles. Le tout est évalué par les experts

choisis par les parties. Le propriétaire n'a donc pas à s'occuper de l'achat du cheptel quand il change de métayer, à moins que l'entrant n'ait pas assez de ressources pour payer sa moitié. Lorsque ce cas se présente, le propriétaire en fait l'avance à son nouveau métayer, mais les animaux sont estimés de telle sorte que le propriétaire est toujours assuré de rentrer dans ses fonds.

Pendant la marche de l'exploitation, les ventes et les achats, les bénéfices et les pertes sont réglés par moitié au fur et à mesure qu'ils se produisent.

Le propriétaire participe généralement à la direction et au choix des cultures et décide par lui-même ou d'accord avec son métayer de l'achat et de la vente des bestiaux. Rien d'important ne se fait sans son ordre ou son consentement. Si le métayer se refusait à la direction ou à l'immixtion du propriétaire, il y aurait immédiatement rupture du contrat et les deux parties se sépareraient. Le colon réfléchit avant d'en venir à cette extrémité, car les déménagements sont fort coûteux.

On constate que par tradition, par suite des habitudes et des mœurs du pays, la subordination est généralement acceptée par le métayer, qui, d'ailleurs, rencontrerait les mêmes conditions dans une autre métairie. Le métayer intelligent et laborieux voit croître son aisance, et le propriétaire s'assure de gros revenus lorsqu'il sait diriger l'exploitation avec compétence, convaincu que qui veut la fin doit vouloir les moyens.

Mais qu'advient-il, pensera-t-on, si le propriétaire ne peut ou ne veut s'occuper de la gestion de sa propriété, s'il reconnaît qu'il n'a pas les connaissances suffisantes ou que, les possédant, il est trop éloigné ou ne peut fréquenter les foires et marchés?

Alors survient un rouage agricole particulier, un intermédiaire entre le propriétaire et le métayer, parfois même entre le propriétaire et le fermier, et à qui le propriétaire délègue tous ses droits et toute son autorité dans la direction de l'exploitation, les décisions à prendre. Cet intermédiaire est le régisseur dont les émoluments sont fixés, car ils sont le plus souvent variables, à tant pour cent sur les revenus nets, 5 p. 100 pour les colonies partiaires et 3 p. 100 pour les fermes à prix d'argent, par exemple.

Chaque régisseur exerce souvent son action sur plusieurs exploitations, dont l'ensemble, si elles ne sont pas trop écartées, peut atteindre 300 hectares. Bien qu'ils sortent rarement des écoles d'agriculture, ces régisseurs ont des connaissances pratiques sérieuses qui en font des hommes très entendus aux affaires agricoles. Aussi, grâce au bon agencement de ces trois rouages, à la bonne entente qui existe entre eux, propriétaire, régisseur et métayer se montrent généralement satisfaits de leur sort. La population de cette région, qui est surtout agricole, n'a, d'ailleurs, pas pris l'habitude de compter sur les pouvoirs publics pour assurer ses moyens d'existence.

Les agriculteurs les plus capables, qu'ils soient propriétaires, régisseurs, fermiers ou métayers, sont imités et suivis par ceux qui sont moins favorisés, et, de la part de tous, il y a une sorte d'entraînement, lent mais sûr, vers une agriculture de plus en plus progressive.

J. Couillard.

BIBLIOGRAPHIE

L'Assurance patronale contre la grève, par M. P. Saint-Girons, docteur en droit, diplômé de l'École des Sciences politiques, avocat à la Cour d'appel (Paris, Larose et Tenin, 1908).

Les récents conflits du travail, dont la violence a ému tous ceux qui se préoccupent de l'ordre social, donnent un intérêt d'actualité à l'ouvrage de M. Saint-Girons, qui, à aucun moment d'ailleurs, ne pouvait passer inaperçu. « L'assurance patronale contre la grève, » plus qu'aucune autre application de l'assurance, exerce un rôle social, puisqu'elle intervient non plus à propos d'un risque objectif et impersonnel, mais dans un conflit social : elle constitue une union défensive des industriels en face des syndicats ouvriers.

Institution toute nouvelle, elle est, comme les autres formes d'assurance, née spontanément du milieu où son besoin se faisait sentir, si bien qu'elle n'a pas encore de législation propre. L'idée s'en est formée d'abord en Allemagne, où la nouvelle combinaison devait se trouver favorisée par la pratique courante de l'association et l'habitude de demander à des principes scientifiques tels que celui de l'assurance, tous les résultats qu'ils peuvent donner. Aussi M. Saint-Girons est-il allé à plusieurs reprises étudier dans les régions industrielles d'outre-Rhin le fonctionnement des assurances contre la grève.

Après avoir fait le récit de ses premières observations dans deux articles du correspondant (10 mai 1906 et 25 mai 1907), il donne dans son récent ouvrage une analyse détaillée des organismes qu'il a eus sous les yeux. Elle montre combien l'assurance contre la grève s'est développée depuis le jour où, en 1890, l'Union patronale de Hambourg-Altona se constitua en vue de réaliser, aux termes de ses statuts, « le maintien durable de rapports pacifiques entre patrons et ouvriers par la prise en considération des demandes légitimes et la lutte contre les demandes injustifiées et les attaques illégales de la part des ouvriers et de leurs organisations »; but en vue duquel on créait une caisse devant faire des prêts aux victimes de la grève. En 1903, pendant la grève de Crimmitschau, les patrons attaqués reçurent des subsides d'industriels appartenant à des districts fort différents. On pense alors à substituer aux essais locaux d'entente entre les patrons une union générale du patronat allemand, et deux organes centraux ayant à peu près le même programme furent fondés en 1904 : *Hauptstelle deutscher Arbeitgeberverbände* et *Verein deutscher Arbeitgeberverbände*. L'assurance pouvait se constituer solidement, grâce à cette centralisation qui permettait de répartir les risques sur un grand nombre d'intéressés

M. St-Girons décrit les diverses modalités allemandes d'assurances contre la grève : d'une part, *l'assurance proprement dite*, caractérisée par le droit ferme de l'assuré à une indemnité, système peu répandu en Allemagne, à cause du régime légal des entreprises d'assurance dans ce pays : d'autre part, *l'assistance patronale*. De cette dernière forme sont deux groupes de sociétés : les *sociétés d'indemnisation*, reconnaissant à leurs affiliés un droit à réparation dans tous les cas de grève injuste et se rapprochant ainsi, dans la pratique, sinon dans les statuts, de l'assurance proprement dite ; et les *sociétés de protection*, n'accordant de secours que dans les cas assez rares où l'intérêt général leur paraît en jeu. M. St-Girons expose les détails techniques d'organisation de tous ces groupements, les résultats auxquels ils sont parvenus, et les principes généraux par lesquels ils sont régis. Il montre que les diverses sociétés se sont hiérarchisées, de manière à étendre les bases de la mutualité, tout en respectant les particularismes régionaux et les conditions propres à chaque industrie. On constate ici, comme dans beaucoup d'institutions allemandes, un remarquable mélange d'empirisme et d'esprit systématique. L'industrie de la brasserie, par exemple, s'est créé des organes d'assurance indépendants des autres industries, et ne les a créés que lorsque le boycott de ses produits l'y a contrainte ; mais aussitôt ces organes se sont développés méthodiquement; ils ont pris force en s'unissant et se subordonnant les uns aux autres.

En France, les mesures prises par le patronat pour remédier aux dommages de la grève sont plus récentes et moins généralement appliquées. Le Syndicat des mécaniciens, chaudronniers et fondeurs fut le premier à proposer l'idée de l'assurance dans une réunion de mai 1906. L'Union des industries métallurgiques ne tarda pas à passer à l'exécution. M. St-Girons fait la monographie de chaque institution créée dans ce but et en donne les statuts. Chez elles, comme chez leurs sœurs allemandes, il montre une hiérarchie en société centrale, élargissant les bases de l'assurance, et sociétés primaires. Mais la variété est moins grande qu'en Allemagne, soit en raison de nos instincts d'unité, soit parce que le nombre des industries

assurées est encore restreint. On hésite encore un peu chez nous sur les principes juridiques qui doivent servir de base à ce genre d'assurance. Au point de vue technique, M. St-Girons serait disposé à préconiser la mutualité ; M. Bellom, d'autre part (*Economiste français*, 27 juin 1908), paraît séduit par le régime des compagnies à primes fixes. En tout cas, le patronat français ne dissimule pas son arme défensive : c'est à l'assurance proprement dite qu'il a recours, non à une combinaison qui permettrait de réparer, en partie et dans certains cas, les dommages causés par la grève injustifiée, sans prendre nettement et définitivement position contre celle-ci. Il est peut-être permis de se demander si cette attitude, qui a le mérite de la loyauté, ne risque pas d'irriter la nervosité des populations ouvrières françaises et d'équivaloir pour elles à une déclaration de guerre. Actuellement, il est trop tôt pour juger de l'effet produit chez nous. En Allemagne, les socialistes déclarent préférer la lutte ouverte à une résistance occulte. Mais un de leurs chefs, le député Legien a avoué à M. St-Girons qu'il considérait l'organisation patronale comme un obstacle réel aux conquêtes partielles du socialisme.

L'ouvrage très documenté de M. St-Girons constitue une source intéressante pour l'histoire des conflits qui s'élèvent dans le monde du travail et sera particulièrement apprécié par les personnes qui s'efforcent de rendre ces conflits moins préjudiciables.

Eug. BOISLANDRY DUBERN.

Les Origines de l'ancienne France (X^e^ *et* XIe *siècles*), par Jacques Flach, professeur au Collège de France et à l'Ecole des sciences politiques. T. I, *Le Régime seigneurial;* T. II, *Les Origines communales. La Féodalité et la Chevalerie;* T. III, *La Renaissance de l'Etat. La Royauté et le Principat.* — Larose et Tenin, édit. Paris, 1886-1904.

Tous ceux qui ont étudié personnellement les anciennes institutions de notre pays, qui, par exemple, ont voulu suivre l'évolution de la condition des personnes et de la condition des biens fonciers depuis l'arrivée des envahisseurs francs jusqu'à l'époque de la guerre de Cent ans, où la société qui devait prédominer chez nous jusqu'à 1789 est définitivement constituée, tous ceux-là savent quelles difficultés on rencontre dans l'étude du haut moyen âge. Il est assez facile d'acquérir une idée suffisamment nette de l'état des personnes et des terres à l'époque franque, c'est-à-dire sous les Mérovingiens et les premiers Carolingiens. Les savants ouvrages de Benjamin Guérard, pour ne citer qu'un seul nom, sont pour cela d'un précieux secours, à condition de ne pas généraliser les conclusions particulières qu'il a tirées de l'étude de Cartulaires se rapportant chacun à une portion de territoire distincte. De même, quand on arrive à la fin du XIIIe siècle, on trouve en place un état social bien déterminé, qui, au point de vue de la condition des personnes et des terres comme à tous les autres points de vue, n'a plus la moindre ressemblance avec l'état social du temps de Charlemagne. Mais, quand on veut envisager les formes de transition entre ces deux états sociaux, et rechercher pourquoi et comment le point d'arrivée diffère tant du point du départ, le problème devient très ardu.

Or, c'est précisément cette époque du haut moyen âge, où la société franque a achevé de se dissoudre, et où peu à peu a fini d'émerger de son sein une société bien différente, la société féodale, encore inactive, que M. Jacques Flach a étudiée dans son ouvrage, sur *les Origines de l'ancienne France*. Et bien qu'il s'agisse, comme on le dit expressément, d'un livre d'histoire du droit français, cet ouvrage est d'un puissant intérêt pour les lecteurs de cette revue, si peu juristes qu'ils soient, parce qu'il repose tout entier sur l'examen de faits corrects, et que l'auteur, selon ses propres paroles, n'a pas « sacrifié la méthode historique à l'exégèse et à la dialectique ».

Dans toute société, si rudimentaire soit-elle, il existe, à défauts de lois écrites, des coutumes et des usages, divers et

mobiles selon les lieux et selon les temps, mais qui n'en fixent pas moins, pour des lieux et des temps donnés, les rapports de toute sorte existant entre les individus. Ce sont ces coutumes et ces usages qui constituent alors le droit, ou plutôt les *droits ;* et comme ces *droits* ne sont pas identiques, qu'ils trouvent souvent leur raison d'être dans les conditions naturelles du *lieu*, imposant par exemple un genre particulier de travail, une forme spéciale de propriété, il importe pour celui qui veut les étudier dans leurs causes et dans leurs effets, de se garder de la confusion toujours si facile entre des régions limitrophes et des époques parfois rapprochées. L'examen des sources réclame alors un soin extrême.

La société des xe et xie siècles, en France comme dans toute l'Europe occidentale, était de celles qui ne sont pas régies par des lois fixes. « Le contrat d'homme à homme avec la force comme principale sanction, la coutume locale non écrite et essentiellement mobile au gré de l'arbitraire, ce sont là les déterminantes essentielles qui règlent la marche de la société. » Aussi c'est à ces contrats que M. Flach est remonté, et il les a étudiés « un à un et région par région ». Et comme des contrats, même innombrables, sont impuissants à nous rendre les aspects divers d'une société, comme l'auteur voulait « reconstituer l'homme tout entier, ses besoins, ses intérêts, sa condition économique, sa vie », il a fait appel « à des documents contemporains d'une autre nature, aux chroniques, aux vues des saints, aux compositions littéraires, et jusqu'aux productions de l'industrie et de l'art ».

Aussi la documentation de cet ouvrage est-elle énorme. Rien que pour les chartes des xe et xie siècles, le nombre des pièces consultées par l'auteur dépasse, nous dit-il, le chiffre de cent mille.

Un ouvrage de cette envergure ne pouvait manquer de susciter le très vif intérêt de tous ceux qui étudient la société et les institutions de cette époque si curieuse. Pour notre part, nous avons tout particulièrement goûté cette partie du second volume où M. Flach, dépeignant ce qu'il nomme la reconstruction de la société, expose les origines de la commune rurale. Le livre Ier qui traite de la protection et de son rôle, spécialement dans la société franque, est également très important : car, habitués comme nous le sommes à vivre sous la loi, dans une société où tout est réglé, plutôt trop que trop peu, nous avons quelque peine à nous représenter un état social instable, où le faible cherche avant tout un appui, et, pour l'obtenir, accepte de sacrifier ses biens et jusqu'à sa liberté. Aussi s'explique-t-on sans peine que de ce livre sur le rôle de la protection, l'auteur ait fait en quelque sorte le préambule de son ouvrage.

Cette étude des origines de l'ancienne France mérite donc une sérieuse attention, et nous la signalons avec insistance aux lecteurs de la *Science sociale*. Il vaut la peine de la confronter avec l'*Histoire de la formation particulariste* d'Henri de Tourville, qu'elle aide souvent à mieux comprendre. Espérons que M. Flach ne s'arrêtera pas à mi-chemin, et que nous aurons bientôt le plaisir de saluer l'apparition d'un nouveau volume de son remarquable ouvrage.

J. Baillhache.

Le Travail sociologique (La Méthode), par Pierre Méline (Bloud et Cie, Paris).

Dans une étude précédente (*De la Science à l'Action*, Bloud et Cie), l'auteur avait essayé de délimiter le domaine des sciences sociales de celui de l'action sociale. Aujourd'hui, il tente l'exploration de l'un de ces domaines, — celui de la science pure — en se proposant surtout d'examiner les différentes méthodes employées.

L'étude des groupements humains a certainement toujours intéressé l'homme, mais ce n'est que dans ces derniers temps que cette étude est devenue scientifique. Comme toutes les sciences, elle a traversé d'abord une longue période d'enfantement pendant laquelle, elle n'est, de la part du commun, qu'une suite d'observations anarchiques sans liens, et, de la part des pen-

seurs, qu'une jonglerie d'esprit ayant la prétention de créer, en imagination, l'état social idéal où tout le monde sera heureux.

Ce n'est guère qu'au XIXe siècle que l'on comprit la nécessité et la possibilité de l'observation scientifique des faits sociaux. Mais plusieurs voies divergentes furent créées, et plusieurs écoles virent le jour.

L'une des premières fut l'école historique qui s'égara dans l'étude des faits anciens sans les relier aux faits actuels, ce qui ne lui permit pas de dépasser le stade de l'érudition. A l'extrémité opposée, l'école statistique ne put dépasser ce même stade de l'accumulation des faits, puisque l'analyse manque.

Seule pourra être réellement scientifique, l'école s'efforçant d'observer et d'analyser les groupements humains de façon à connaître à la fois les faits sociaux dont ils sont composés, et les liens nécessaires qui unissent ces faits entre eux.

Y a-t-il, à l'heure actuelle, une école dont la méthode d'étude répond à ces *desiderata?*

Nous regrettons que l'auteur ne le dise pas. « A dessein, dit-il, l'exposition l'emportera sur la critique; elle voudrait être lue, comme elle a été écrite, dans un haut esprit de conciliation. » Il se contente donc d'exposer le point de vue de chacune des trois écoles les plus importantes en France. Ces trois écoles sont représentées par Tarde, Durckheim, et enfin par la *Science sociale*.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans la description des méthodes de ces trois écoles. Nous nous contenterons de dire qu'il l'a faite d'une façon toute objective et la plus impartiale.

P. DESCAMPS.

La Bulgarie d'hier et de demain, par L. de Launay. — Hachette, Paris.

M. de Launay, qui a exploré la Bulgarie à plusieurs reprises, nous donne sur ce pays un ouvrage sérieux, et même touffu. Les descriptions géographiques et géologiques y occupent une large place, mais le côté social n'y est pas oublié. On voudrait seulement un peu moins de dispersion et de monotonie dans la façon de présenter les choses. Le Bulgare nous apparaît avec les qualités que lui connaissent nos lecteurs. C'est avant tout un paysan fruste, robuste, doué d'énergie et de bon sens, inférieur au Grec pour les aptitudes commerciales et intellectuelles, mais sachant mieux que lui mettre le sol en valeur, dédaigneux du panache qui sourit à ses voisins le Roumain et le Serbe, patriote d'ailleurs et même ambitieux, ayant l'œil ouvert sur les perspectives d'agrandissement futur, et prêt à conquérir quand l'heure de la conquête sera venue.

On remarquera dans l'ouvrage de M. de Launay des considérations curieuses et dignes d'attention sur la position géographique de Sofia, qui semble excellemment située pour être un jour la capitale d'un grand peuple. D'autres pages, relatives à la configuration et aux richesses minières des Balkans, sont à certains égards révélatrices. Bref, c'est un ouvrage très nourri de faits, à qui l'on peut reprocher de ne pas être attrayant à la lecture, faute de méthode et de groupement habile des faits.

G. D'AZAMBUJA.

LIVRES REÇUS

Les Forces productives de la France (conférences à la Société des anciens élèves de l'École libre des Sciences politiques), par MM. P. Boudin, P. Leroy-Beaulieu, Millerand, Roume, J. Thierry, E. Allix, J.-C. Charpentier, H. de Peyerimboff, P. de Rousiers, Daniel Zolla. — 1 vol. 3 fr. 50 (Félix Alcan, édit.).

Le Travail sociologique, par P. Méline (Bloud et Cie, édit. Paris).

BIBLIOTHÈQUE DE LA SCIENCE SOCIALE

FONDATEUR

EDMOND DEMOLINS

LA FORMATION PARTICULARISTE PAR LE COMMERCE

LE TYPE FRISON

PAR

Paul ROUX

PARIS

BUREAUX DE LA SCIENCE SOCIALE

56, RUE JACOB, 56

Novembre 1908

SOMMAIRE

Avant-Propos.

I. — **Le Lieu.** P. 8.

1° *Le lieu primitif.*

2° *Le lieu actuel.* — Le sol et les eaux. — Les travaux hydrauliques. — Les productions naturelles.

II. — **Le Bétail et le Lait.** P. 20.

La Frise.

1° *Le pâturage pur.* — Le « greidstreek ». — Une ferme à pâturage. — Les laiteries. — Le fermage et le propriétaire absentéiste. — Les associations. — La famille et le mode d'existence. — Les cultures intellectuelles et la religion. — Les organismes de la vie publique.

2° *La culture associée au pâturage.* — Le « Kleiboden ». L'industrie laitière et la culture. — La main-d'œuvre. — Le propriétaire cultivateur. — Le développement de l'instruction agricole. — La commercialisation de la culture.

3° *Le petit paysan de la région sablonneuse.* — Le colportage. — Les influences extérieures. — La petite propriété. — Saxons et Frisons.

III. — **La culture spécialisée.** P. 74.

Les fermes à céréales. — La spécialisation commerciale. Le « beklemrecht ». — L'évolution de l'agriculture en Groningue. — La ville de Groningue.

IV. — **La culture maraîchère.** P. 92.

La Frise occidentale. — Les choux de Brœk-op-Langendijk. — Les groseilles de Zwaag. — L'organisation commerciale.

V. — **Conclusions.** P. 103.

Les variétés et l'évolution du type frison. — Les origines. — La formation particulariste par le commerce.

LA FORMATION PARTICULARISTE PAR LE COMMERCE

LE TYPE FRISON

Il n'est peut-être pas inutile, au début de cette étude, d'expliquer comment j'ai été amené à faire une enquête sur le type frison et pourquoi la Société internationale de Science sociale a bien voulu me confier une mission dans les Pays-Bas.

Dès sa constitution, en 1904, la Société de Science sociale eut la pensée de faire entreprendre l'étude méthodique des populations particularistes de l'Allemagne et de la Scandinavie sur lesquelles nous n'avions que des observations anciennes antérieures à la nomenclature sociale. M. Paul Bureau fut chargé d'une enquête sur la Norvège, d'où il rapporta sa remarquable étude : *Le paysan des Fjords de Norvège*. Vers la même époque, je profitai d'un séjour en Allemagne pour recueillir des observations sur le type saxon du Lunebourg. Entre autres faits, je remarquai que, grâce au développement des transports et à l'intensification de la culture qui en résulte, la population s'accroît actuellement sur place. Aussitôt une question se posait : où s'était faite jadis l'expansion de la race qui peuple encore aujourd'hui les parties sablonneuses du Hanovre et la Westphalie? N'avait-elle pas peuplé la région littorale, les fertiles terres d'alluvions qui bordent la mer du Nord? Je le croyais, et c'est pour vérifier cette hypothèse, et voir ce qu'était devenu le type saxon dans ce milieu nouveau et différent de l'ancien à bien des points de vue, que je fis un séjour dans les Marschen du littoral en juillet-août 1905. Tout d'abord, je crus mon hypothèse

confirmée : dans le pays de Hadeln, près de Cuxhaven, je trouvai bien des Saxons modifiés, il est vrai, mais parfaitement reconnaissables. Je voulus avoir d'autres preuves : de nouveaux sondages sur les bords de la Weser et dans la province de la Frise orientale me démontrèrent qu'il existait là un type différent du Saxon, peut-être le type frison, plus probablement un type mixte dû à des mélanges ou à des influences réciproques. Il était difficile de noter la part des deux types fondamentaux dans le type observé, car nous ne connaissions pas le type frison pur. L'idée me vint donc, tout naturellement, d'aller étudier ce dernier dans le pays où il est resté le plus à l'abri des mélanges et des influences étrangères, c'est-à-dire dans la Frise néerlandaise.

Je fus confirmé dans mon dessein par un autre fait. Ne trouvant pas sur le littoral une expansion caractérisée du type saxon, je pensai la trouver peut-être dans les tourbières; mais là, nouvelle déconvenue : je constatai partout que les nouveaux colons viennent presque tous des anciennes colonies, et que celles-ci ont été peuplées à l'origine par des Hollandais. Un petit pays, jadis marécageux, le Sagterland, qui s'enfonce comme un coin en pays de langue saxonne, est habité par une population de langue frisonne qui a mis le terrain en culture. Il semble bien que l'influence frisonne soit prépondérante dans le peuplement des tourbières. Il était donc indiqué d'aller voir comment les Frisons s'y sont pris dans leur pays d'origine[1].

Voilà comment une étude méthodique de la Plaine saxonne m'a conduit des landes du Lunebourg aux vastes prairies de la Frise. Je n'ai pas toujours trouvé ce que je cherchais; bien au contraire, j'ai dû généralement réformer mes hypothèses primitives. Cela prouve que l'enquête entreprise n'était pas inutile.

En m'acheminant vers la Hollande à la fin de mai 1907, j'avais l'intention d'étudier le type frison par opposition avec le type saxon. J'ai reconnu très vite que le Frison des Pays-Bas et le

1. Cf. *Sc. Ssoc.*, 45e fasc.

Saxon du Lunebourg étaient à deux stades trop différents de leur évolution pour qu'une comparaison entre eux fût instructive. Il existe aussi des Saxons dans les Pays-Bas, dans la Twenthe, mais ils sont au même point que les Bauern du Lunebourg, avec qui ils ont des ressemblances nombreuses et profondes.

La différence de développement du type frison et du type saxon tient à la situation géographique du lieu occupé par chacune de ces deux races. La seconde peuple des landes sablonneuses isolées où les transports ne se sont développés que dans le dernier tiers du XIX[e] siècle. La première, au contraire, établie sur les rivages de la mer et du Zuiderzée, dans un pays coupé et recoupé par les voies d'eau navigables, a été très fortement touchée par les transports et *soumise de bonne heure à l'influence du commerce*. Les caractères primitifs de la race se sont donc profondément modifiés; à certains égards même ils ont perdu de leur originalité. On ne peut donc pas plus comparer le Saxon du Lunebourg ou de la Twenthe au Frison de Frise que le dialecte du paysan à la langue de l'homme cultivé; nous laisserons donc de côté les Saxons pour ne nous occuper que des populations frisonnes.

D'après ce que nous venons de dire, il faut s'attendre à rencontrer en Frise l'*influence des transports et du commerce à un haut degré*. E. de Laveleye écrivait en 1865 que la Hollande, jadis pays commercial, était devenu un pays agricole : « La Néerlande, ajoutait-il, qui ne vivait jadis que par le trafic, est devenue une des nations agricoles les plus avancées de l'Europe, et celle qui relativement exporte le plus de produits de son sol ». Cette phrase précise la vérité : l'agriculture hollandaise a une allure tout à fait commerciale, elle est une des formes sous lesquelles le Hollandais manifeste ses aptitudes commerciales. Si elle a pris, au XIX[e] siècle, un grand essor, c'est que l'instrument du commerce, les transports se sont perfectionnés, sont devenus nombreux, économiques et rapides.

Tant que les transports sont compliqués, longs et coûteux, le commerce ne porte que sur des denrées de grande valeur : étoffes de luxe, épices, objets précieux. C'est l'époque des disettes

et des famines parce qu'il n'est pas économiquement possible de transporter du blé d'une province à l'autre, d'un pays dans le pays voisin. C'est le règne de la culture intégrale et ménagère : l'agriculteur vit sur sa terre, tout au plus alimente-t-il le marché voisin.

Dès que les transports deviennent peu dispendieux, on échange d'un bout du monde à l'autre des matières lourdes, encombrantes, de faible valeur : charbon, bois, blé, etc... Lorsque les transports se perfectionnent et s'accélèrent, on peut exporter des produits périssables, mais de valeur élevée : viande, légumes, fruits, beurre, etc... Aujourd'hui les œufs et les beurres de Sibérie envahissent le marché anglais, et les primeurs de Provence et d'Algérie arrivent facilement aux halles de Londres et de Berlin. C'est l'époque de la spécialisation agricole : l'agriculteur se soucie peu de satisfaire à sa propre consommation ; il songe surtout à obtenir des produits excellents, qui se vendent cher sur des marchés souvent très éloignés. La connaissance de ces marchés, la bonne utilisation des transports ont pour lui autant d'importance que la science des procédés techniques.

Un commerçant, un peuple à aptitudes commerciales sont donc très aptes à profiter des nouvelles conditions économiques que le développement des transports fait à l'agriculture. C'est pourquoi la Hollande occupe maintenant un des premiers rangs dans l'agriculture européenne ; c'est pourquoi aussi, dans les Pays-Bas, *l'essor agricole a commencé dans la zone littorale plus fortement influencée par la formation commerciale*. Et dans la zone littorale, c'est en Frise qu'est née, *sous l'influence du lieu*, la spécialisation agricole qui caractérise aujourd'hui la Néerlande, à savoir *la production du lait*. C'est de la Frise que l'industrie beurrière s'est répandue peu à peu dans toutes les autres provinces. On peut donc dire que, dans les conditions actuelles du travail, c'est le Frison qui est le type social dominant dans les Pays-Bas. C'est aussi en Frise que nous trouvons deux autres spécialisations qui ne sont pas sans importance : la culture intensive des céréales et de certaines plantes industrielles, et la culture maraîchère.

Nous étudierons donc successivement :

1° Le lieu ;

2° Les conditions générales du travail : industrie laitière, cultures spécialisées, cultures maraîchères, et leurs répercussions sur le type social [1].

1. Je dois faire remarquer ici que je n'ai pas pu pousser mon enquête aussi à fond que je l'eusse désiré à cause de mon ignorance de la langue hollandaise. Les gens cultivés parlent partout le français ou l'allemand, beaucoup de fermiers même peuvent lire l'une de ces deux langues, mais ils ne les parlent pas faute de pratique ; quant aux ouvriers et petits paysans, ils ne connaissent que leur langue maternelle. C'est dire que je n'ai pas pu prendre, avec les habitants des Pays-Bas, le contact intime qui est nécessaire pour bien pénétrer la manière de vivre des gens, leurs idées, leurs aspirations. Le côté psychologique du caractère frison m'a donc forcément, presque entièrement échappé, ou du moins n'en ai-je pas eu connaissance par l'observation personnelle directe. Il m'aurait même été difficile de mener à bien mon enquête sans l'aide obligeante de M. E. Molenaar qui a bien voulu m'accompagner dans mon voyage et me servir de guide et d'interprète avec une complaisance inlassable dont je le remercie bien sincèrement. Partout d'ailleurs, j'ai trouvé l'accueil le plus courtois et l'empressement le plus sincère à répondre à mes questions auprès des personnes auxquelles je me suis adressé.

I

LE LIEU

I. — LE LIEU PRIMITIF.

On a dit que la Hollande était une sorte de compromis entre la terre et la mer, une région amphibie que se disputent le continent et l'océan. Ce qu'était le pays tel que l'avait fait la nature, on peut se le figurer par la description suivante qu'en donne E. de Amicis : « La Hollande était un pays presque inhabitable. Ce n'étaient que vastes lacs, agités comme la mer, qui se touchaient l'un l'autre. Les marais succédaient aux marais, les landes aux landes. D'immenses forêts de pins, de chênes et d'aulnes étaient parcourues par des bandes de chevaux sauvages. Des golfes profonds portaient jusque dans le cœur du pays la furie des tempêtes boréales. Des provinces entières disparaissaient une fois l'an sous les eaux de la mer ; c'étaient des plaines fangeuses, ni terre ni eau, sur lesquelles on ne pouvait ni marcher ni naviguer. Les grands fleuves, qui n'avaient pas une inclinaison suffisante pour descendre à la mer, erraient çà et là comme incertains de la voie à suivre et s'endormaient en formant de grandes lagunes dans les sables de la côte. C'était un pays sinistre, battu par des vents furieux, fouetté par des pluies obstinées, voilé d'une brume perpétuelle, où l'on n'entendait que le mugissement des flots et les cris des bêtes

sauvages et des oiseaux marins. Les premiers peuples qui eurent le courage d'y planter leurs tentes durent élever de leurs mains des monticules de terre pour se soustraire aux débordements des fleuves et aux inondations de la mer. Ils vivaient sur ces hauteurs comme des naufragés sur des îles solitaires, en descendant lorsque les eaux se retiraient pour chercher leur subsistance dans la pêche et dans la chasse et recueillir les œufs déposés sur le sable par les oiseaux marins. César, le premier, nomme ces peuples incidemment. Les autres historiens latins parlent avec une pitié respectueuse de ces barbares intrépides qui vivent sur des terres flottantes, exposés aux intempéries d'un ciel inclément et aux colères de la mystérieuse mer du Nord. L'imagination se plaît à évoquer les soldats romains qui, du haut des dernières citadelles de l'empire battues par les flots, contemplaient, avec tristesse et étonnement, les peuplades qui erraient dans ces terres désolées, comme une race maudite du ciel. »

Si poétique que soit le tableau, il n'en donne pas moins une image exacte de ce que devaient être les Pays-Bas avant que l'homme n'en eût entrepris la conquête. La géologie nous apprend, en effet, que l'ossature du pays est formée par un diluvium glaciaire provenant de l'Europe centrale, apporté par les fleuves et recouvert en partie par le diluvium des glaciers scandinaves qui ont couvert le sol de blocs erratiques. Ce diluvium est constitué surtout par des *sables* qui, poussés par les vents du large, ont donné naissance à la ligne de dunes qui, bordait tout le rivage depuis Dunkerque jusqu'à l'Elbe et qui percée plusieurs fois par les flots, subsiste encore en Hollande et dans le cordon d'îles littorales qui occupe l'emplacement de l'ancien rivage. Dans cette plaine basse et horizontale les fleuves coulaient paresseusement. Arrêtés par les dunes, ils ont formé des marécages qui sont devenus des *tourbières*. En même temps, sur les rives des cours d'eau et sur le littoral de la mer se déposaient des *alluvions de vase argileuse* qui augmentaient d'épaisseur d'année en année, formant ainsi une ceinture de terrains riches autour des landes et des marais

de l'intérieur. C'est cette zone littorale qui est peuplée par les Frisons; c'est elle que nous étudierons.

Mais, depuis l'époque à laquelle sont arrivés les premiers hommes dans cette contrée si déshéritée, de grands changements sont survenus dus, les uns à la puissance dévastatrice des flots, les autres à la patience et au travail de l'homme qui a transformé le sol primitif, l'a protégé contre la mer, l'a débarrassé des eaux intérieures, et ainsi, peu à peu, s'est constitué le lieu actuel que nous allons examiner maintenant.

II. — LE LIEU ACTUEL.

LE SOL ET LES EAUX. — Nous venons de voir comment s'est formé le sol des Pays-Bas. Il en résulte trois natures de terrain bien différentes : la zone sablonneuse, la zone argileuse et la zone tourbeuse. Ces trois zones s'enchevêtrent souvent assez intimement.

La *zone sablonneuse* s'étend surtout à l'est et dans le sud du royaume, dans la Drenthe, l'Over-Yssel, la Veluwe, le Brabant et le Limbourg. Elle est coupée çà et là par des alluvions de rivières et par les tourbières; on la retrouve dans les dunes du littoral.

La *zone argileuse* est formée par les terrains d'alluvions marines ou fluviales. Elle borde tout le pays, de l'Escaut au Dollard et s'étend largement dans la Vetuwe, sur les bords du Rhin et de la Meuse.

Enfin la *zone tourbeuse* couvre de grands espaces dans les deux Hollandes, occupe la partie centrale et méridionale de la Frise, et enfin couvre de tourbières hautes plusieurs districts de la Drenthe et la partie du sud-est de la Groningue.

Remarquons que la province de Frise qui nous occupe plus spécialement, est formée de terrains d'alluvion dans sa partie nord et ouest, de terrains tourbeux couverts de pâturages au centre et au sud, et enfin de terrains sablonneux, entrecoupés de tourbières basses le long des rivières, à l'est. Nous avons

donc, en Frise, une réduction de l'aspect général des Pays-Bas, de même que ceux-ci ne font que reproduire la constitution de la grande Plaine saxonne entre le Rhin et l'Elbe.

La zone sablonneuse occupe naturellement les parties les plus élevées du pays. En Frise, on note un sommet de 12 mètres dans le Gaasterland, près de Stavoren, et des altitudes de 6 à 7 mètres dans la partie est de la province. La Veluwe possède deux ou trois points qui atteignent 100 mètres. Le Limbourg s'honore d'un pic de 320 mètres; c'est le point culminant des Pays-Bas.

La zone argileuse et la zone tourbeuse présentent au contraire une horizontalité parfaite et ont une altitude souvent négative. Sauf la ligne des dunes, les deux Hollandes sont situées au-dessous du niveau de la mer. Une bonne partie de la Frise est dans le même cas, et le reste ne dépasse pas 2 mètres d'altitude (dans le Bildt). On estime que 38 % du sol des Pays-Bas sont situés au-dessous du niveau de la mer.

La nature de ces terrains diffère beaucoup : les sols sablonneux sont légers, faciles à travailler; ils s'accommodent à peu près de toutes les cultures, mais ils sont peu fertiles, exigent des amendements et des engrais, notamment de la chaux et de l'acide phosphorique; le fumier de ferme leur est aussi nécessaire pour les enrichir en humus. Les sols argileux sont, au contraire, riches et fertiles; ils renferment souvent une forte proportion de carbonate de chaux et d'acide phosphorique, mais ils sont compacts et difficiles à travailler à cause de l'humidité. Quant aux terrains tourbeux, ils sont riches en humus, mais cette richesse même les rend acides et naturellement peu propres à la culture. Cependant les tourbières basses se couvrent souvent d'une végétation herbacée qui donne un foin abondant sinon de très bonne qualité.

Ce qui caractérise la plus grande partie du sol néerlandais, c'est *l'excès d'eau*. Plus d'un tiers du pays serait submergé chaque jour par les flots si les digues ne s'opposaient pas à l'invasion de la mer. Les fleuves tendent sans cesse à déborder dans la campagne, car leurs alluvions exhaussent constamment

leur lit. Les lacs intérieurs sont nombreux, surtout en Frise : jadis il y en avait aussi beaucoup en Hollande. Les eaux pluviales enfin ne peuvent pas s'écouler à cause du manque de pente et de la chaîne de dunes qui barre l'accès de la mer. Celle-ci vient du reste périodiquement envahir les terres. Il est impossible d'énumérer toutes les inondations qui ont dévasté les Pays-Bas ; il en faut cependant mentionner quelques-unes. La tradition garde le souvenir d'une grande inondation en Frise au VIe siècle. Au XIIIe siècle, une tempête creuse le Dollard et engloutit trente villages ; une série d'inondations sépare la Frise actuelle de la Nord-Hollande, agrandit le lac Flévo et en forme le Zuiderzée ; cette modification de la carte coûte la vie à 80.000 personnes. En 1421, la Meuse submerge 75 villages du Biesboch avec 100.000 habitants. En 1532, une centaine de villages sont détruits en Zélande. En 1570, la Zélande, l'Utrecht et la Hollande sont envahis par les eaux et 20.000 personnes périssent en Frise. Tout porte à croire que des affaissements du sol ont facilité les envahissements de la mer : en Zélande, on a retrouvé les ruines d'un temple à quelques pieds sous l'eau ; en Frise, entre Harlingen et Terschelling, un banc de sable, visible à marée basse, marque l'emplacement de l'ancienne ville de Griend.

Tant que les eaux ont été livrées à elles-mêmes, les Pays-Bas ont été une région désolée, incultivable, habitable seulement par de misérables peuplades de pêcheurs. Les hommes ont donc dû songer de bonne heure à se protéger contre ces eaux ennemies. Comment s'y sont-ils pris? Quels travaux ont-ils exécutés? A quels résultats sont-ils arrivés?

Les travaux hydrauliques. — Les eaux se présentaient sous trois formes différentes : la mer, les lacs, les fleuves. Les Hollandais ont emprisonné les fleuves, desséché les lacs et repoussé la mer. Celle-ci était de beaucoup l'ennemi le plus redoutable, puisque chaque jour la marée venait envahir le sol et exposait les habitants à être noyés.

Les terpes. — L'idée la plus simple et qui devait naturellement se présenter à l'esprit était d'élever des monticules assez hauts

pour que la marée ne les recouvrît pas. C'est, en effet, ce que firent les premières populations de la Frise. Toute la partie occidentale et septentrionale de cette province est couverte de mamelons plus ou moins élevés et plus ou moins étendus appelés *terp* (pl. *terpen*) ; actuellement on en connaît quatre cents dans la province de Frise; il y en a aussi en Zélande et sur les bords du Rhin. On en retrouve en Groningue sous le nom de *wierden* et sur tout le littoral de la mer du Nord jusqu'en Danemark, sous différents noms.

Tous les anciens villages ainsi que beaucoup de fermes sont installés sur des terpes [1]. Aujourd'hui on exploite la terre des terpes comme engrais surtout pour les terrains sablonneux. Cette terre renferme beaucoup de débris organiques : à Hoogebeintum, j'ai senti une forte odeur d'hydrogène sulfuré. On trouve à toutes les profondeurs des couches noirâtres et des restes de cuisine, ce qui prouve que ces monticules n'ont pas été édifiés d'un seul coup, mais ont été surélevés peu à peu. Ceci confirmerait l'hypothèse d'un affaissement progressif du sol. Les objets archéologiques qu'on rencontre dans les terpes sont très précieux pour l'histoire des populations primitives de la Frise. On croit pouvoir affirmer qu'il existait déjà des terpes 400 ans avant Jésus-Christ.

Il est bien évident que, si les terpes offraient aux hommes et aux animaux un asile et un refuge contre les invasions de la mer, elles laissaient à celle-ci le champ libre dans la campagne environnante. Il n'y avait donc pas de culture possible ; les pâturages eux-mêmes devaient être souvent dévastés et les troupeaux parfois engloutis. Le besoin d'une protection plus efficace se faisait donc sentir.

Les digues. — A quelle époque furent construites les premières digues? On l'ignore. On croit cependant pouvoir affirmer qu'il en existait déjà au x° siècle. Il est possible qu'à un certain mo-

1. On ne trouve de terpes, sur le territoire occupé jadis par le Middelzée, golfe situé au centre de la Frise, que dans la partie sud qui se combla la première, au XIV° siècle ; la partie centrale et septentrionale, endiguée en 1505, n'en renferme pas. On peut donc dire qu'à partir du XV° siècle, on n'a plus élevé de terpes.

ment le besoin s'en soit fait sentir d'une façon plus urgente par suite d'un affaissement du sol. Il y eut d'abord des digues partielles édifiées par des associations libres ou par des monastères, car les moines possédaient, au moyen âge, plus du tiers du pays, et y ont joué un rôle considérable. On retrouve encore dans la campagne les restes de ces anciennes digues qui, perdues au milieu des terres, sont aujourd'hui inutiles. Plus tard, lorsque les Frisons perdirent leur indépendance, les princes ordonnèrent de réunir toutes ces digues ensemble de façon à former contre la mer une ligne de défense continue. A Harlingen, un monument élevé à Gaspard de Robles, gouverneur espagnol, rappelle qu'il aplanit des difficultés survenues entre deux associations voisines et qu'il fit beaucoup pour la construction de digues en Frie.

On se contenta d'abord de protéger le sol existant; puis, les alluvions se déposant de plus en plus, on s'avisa de les conquérir sur la mer et on exécuta des endiguements de polders. Cette œuvre ne commença guère qu'au XVI[e] siècle. En Frise, on conquit de la sorte tout une mer intérieure, le Middelzée, qui coupait la province en deux, baignait Bolsward, Sneek, Leeuwarden et s'ouvrait vers le nord. Cette mer commença à se vider petit à petit à partir du XIV[e] siècle; on s'empara des terrains qu'elle abandonnait et au XVI[e] siècle on endigua son embouchure qui forme le Bildt. Beaucoup de golfes et de bras de mer furent ainsi gagnés sur la mer en Zélande et en Hollande. On estime que, depuis les temps historiques, les Hollandais ont perdu 581.333 hectares et qu'ils en ont reconquis 363.507 [1]. Actuellement toute la côte des Pays-Bas, sauf la partie où existent des dunes, est protégée par une digue. Autrefois, les digues étaient construites en pilotis venant de Norvège dans lesquels on enfonçait des clous pour les protéger contre les tarets; aujourd'hui elles sont en terre revêtue d'un enrochement de basalte venu d'Allemagne.

On ne s'est pas contenté d'endiguer le littoral maritime; il a fallu aussi élever un double rempart de digues le long des

1. Vivien de Saint-Martin.

fleuves dont le lit s'exhausse constamment par suite du ralentissement de leur cours et qui, à la moindre crue, envahiraient la campagne.

Les desséchements. — Après s'être mis à l'abri des incursions de la mer et des débordements des fleuves, les Hollandais entreprirent de se débarrasser des eaux intérieures qui couvraient de grands espaces et constituaient un danger pour le voisinage lorsque, à la suite de pluies, le niveau des eaux montait. Dans le cours des siècles, un grand nombre de lacs furent desséchés en Frise et en Hollande; leur emplacement est occupé aujourd'hui par de gras pâturages. Rien n'est instructif à cet égard comme la comparaison d'une carte du XVI[e] siècle avec une carte de l'époque actuelle. Cependant les plus grands de ces lacs n'ont été mis en culture que de nos jours à cause des difficultés d'épuisement qui n'ont pu être surmontées que grâce à des pompes puissantes mues par la vapeur. C'est ainsi qu'on a desséché le Ijpolder et la mer de Harlem. Celle-ci couvrait 18.500 hectares; les travaux d'endiguement commencèrent en 1839; les pompes fonctionnèrent pendant trois ans, de 1849 à 1852; la dépense totale s'éleva à près de vingt millions. De 1608 à 1612, on avait desséché le Beemster, de plus de 7.000 hectares, avec des pompes actionnées par quarante moulins à vent. On estime que, pendant les trois derniers siècles, plus de 80.000 hectares ont été ainsi rendus à la culture, et on songe aujourd'hui à dessécher le Zuiderzée.

L'assainissement et les canaux. — Dessécher un lac est une entreprise exceptionnelle, mais ce qui est une œuvre de tous les jours et qui nécessite une organisation permanente, c'est l'évacuation des eaux de pluie qui, en séjournant dans les terres, les auraient bien vite ramenées à leur ancien état de marécages. Pour cela on a creusé de nombreux fossés aboutissant à des canaux qui portent les eaux à la mer. La digue littorale est percée d'une écluse qui se ferme à marée haute pour empêcher que l'eau salée ne soit refoulée dans les canaux. Si les terrains à assainir sont situés trop bas pour que l'écoulement des eaux se fasse naturellement, on a recours aux moulins à vent; ceux-ci font partie

intégrante du paysage hollandais: ils sont aussi nombreux et aussi variés que les arbres. L'eau des fossés est alors refoulée par les pompes dans un canal situé à un niveau plus élevé; parfois même il faut franchir un second degré. Si, pour une raison quelconque, on ne peut pas faire aboutir le canal principal à une écluse, de puissantes pompes rejettent l'eau par-dessus la digue. L'ensemble des fossés et des canaux communiquant ensemble constitue un *boezem;* le niveau de l'eau doit être maintenu constant dans chaque boezem. Nous verrons plus loin à qui incombe ce soin.

Les canaux ne servent pas seulement à évacuer les eaux qui, sans cela, submergeraient les terres; ils ont une autre utilité : ce sont des voies de communication. En Frise, il n'est pas de village, pas de ferme même qui ne soit desservie par un canal. En certains endroits il n'y a pas d'autre moyen de transport que le bateau et la barque; les chemins passent au second plan, ils sont parfois terminés en cul-de-sac ou coupés par un canal; celui-ci est la voie normale.

Le climat. — L'assainissement est d'autant plus nécessaire que le climat est *très pluvieux.* La moyenne des jours de pluie est de 187 pour les Pays-Bas, mais en Frise ce chiffre est dépassé sensiblement, il atteint 218. C'est juin qui compte le moins de jours de pluie, 12 d'après les statistiques. J'ai eu le regret d'y noter presque chaque jour plusieurs averses, car, en été du moins, le temps est très variable : les nuages filent dans le ciel à des vitesses d'automobile, et on ne sait jamais quel temps il fera une heure plus tard. A Leeuwarden il tombe annuellement 782 m/m d'eau, surtout en juillet, août, septembre et octobre; les mois d'hiver sont relativement secs.

Si la pluie apporte de l'eau en excès, les *vents* fort heureusement en facilitent l'épuisement par les moulins à vent. Ce sont surtout les vents d'ouest qui dominent; ils sont parfois très violents, au point d'empêcher un bicycliste d'avancer; c'est ce qui explique que, dans ce pays plat, on trouve beaucoup de machines à changement de vitesse. Les jours sans vent sont une rare exception.

Les Pays-Bas jouissent naturellement d'un climat maritime, c'est-à-dire très humide mais *assez doux*. Si le ciel est presque toujours couvert et l'atmosphère souvent brumeuse, du moins les grands froids sont-ils assez rares. Les grandes fêtes sur la glace, comme en représentent les vieux peintres hollandais, deviennent maintenant une exception. A Leeuwarden la température moyenne varie de 1° 8 en janvier à 17° 9 en juillet.

Les productions naturelles. — A vrai dire, elles n'ont peut-être pas beaucoup d'importance dans un pays soumis à la culture intensive ; cependant, comme elles sont sous la dépendance étroite du climat et de la nature du sol, elles indiquent assez nettement dans quelle direction devra s'orienter l'agriculture, si elle veut utiliser au maximum les forces naturelles au lieu de les contrecarrer.

La zone sablonneuse livrée à elle-même produit surtout de la bruyère qui est pâturée par des moutons de petite taille à croissance lente mais à chair extrêmement savoureuse. Les arbres de diverses essences viennent bien aussi, lorsque, toutefois, le le sol est assez profond, car il existe souvent à une faible profondeur un banc dur absolument imperméable aux racines. Il est nécessaire de le rompre avant de faire une culture.

La zone tourbeuse fournit de la tourbe sur laquelle croissent des plantes paludéennes, de la bruyère et des végétaux donnant un foin grossier. Cette flore est susceptible de s'améliorer par un traitement rationnel.

La zone argileuse enfin produit naturellement de l'herbe qui, en raison de la richesse du sol donne un fourrage de bonne qualité. Elle peut donc nourrir du gros bétail. Nous ne nous attarderons pas à dénombrer les poissons des lacs et des canaux non plus que les oiseaux marins ou aquatiques qui abondent, et dont la capture facilite l'existence de certaines gens. Signalons cependant les canards et les *kibits* dont les œufs très estimés sont recueillis au printemps par les femmes et les enfants, pendant une période déterminée.

En résumé, on peut caractériser les Pays-Bas : *une plaine*

basse et humide entrecoupée de nombreux canaux et couverte de pâturages.

Nous n'avons pas grand'peine à comprendre qu'un tel lieu doit favoriser hautement l'*art pastoral intensif* : l'art pastoral, par suite de la prédominance des productions herbacées, intensif et par là même spécialisé et commercial par suite de la facilité des transports. C'est, en effet, ce que nous allons constater, dans la province de Frise surtout.

Mais il faut nous rappeler aussi que, depuis trois siècles, les Frisons ont ajouté à leur pays primitif de nouvelles terres conquises sur la mer. Ces terres vierges sont extrêmement riches en principes minéraux; elles sont donc très fertiles et susceptibles de porter des récoltes exceptionnelles, parfois même sans fumure. Au lieu de les mettre en pâturage, il est plus avantageux de les consacrer à des *cultures spécialisées* : lin, pommes de terre, céréales, etc... Mais là encore, la spécialisation est une conséquence de la facilité des transports, comme nous le verrons dans la province de Groningue.

Enfin une autre forme de culture intensive et spécialisée s'est développée dans certains districts des Pays-Bas, en particulier dans la Hollande septentrionale, qu'on appelle encore quelquefois la Frise occidentale (West-Friesland)[1] : je veux parler de la *culture maraîchère*. Le sol riche et humide lui est très favorable et le voisinage des anciennes villes de commerce lui a donné naissance. Le développement moderne des transports lui a permis de prendre un grand essor.

A ce propos, nous devons encore insister ici sur la *situation géographique* des Pays-Bas, qui sont placés entre trois pays industriels et par conséquent grands consommateurs de produits agricoles : l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne. Londres, le grand marché anglais, fait face aux rivages néerlandais, et la région industrielle de la Prusse rhénane est toute voisine de la

1. La Frise, *lato sensu*, s'étend, le long de la mer du Nord, du Rhin au Jutland. Dans cette étude nous ne nous occuperons que du littoral compris entre l'Ij et l'Ems. Lorsque nous viserons la *province de Frise* (chef-lieu Leeuwarden), nous aurons toujours soin de le spécifier, à moins que le contexte ne l'explique suffisamment.

Hollande à laquelle elle est reliée par le Rhin, plusieurs canaux et des chemins de fer. En réalité, toute l'agriculture néerlandaise est orientée vers l'exportation, et a en vue l'approvisionnement de ces marchés. C'est une conséquence des *transports*. Ceux-ci exercent donc sur le travail une *influence dominante* qui se répercute sur tous les faits de la vie sociale. C'est ce que nous allons essayer de montrer en étudiant successivement l'industrie laitière dans la province de Frise, la culture des céréales en Groningue et la culture maraîchère dans la Hollande septentrionale.

II

LE BÉTAIL ET LE LAIT

La Frise. — La province de Frise, que nous avons uniquement en vue actuellement, présente les trois natures de terrain qui se partagent les Pays-Bas. On y trouve des districts sablonneux, des terres riches et compactes, des sols humides et bas. Ces derniers qui forment le « greidstreek » (district du pâturage) occupent tout le centre et le sud de la province. Les terres d'alluvions récentes propres à la culture bordent le littoral depuis Bolsward jusqu'au Lauwerszée sur une largeur qui varie un peu mais ne dépasse jamais 12 à 15 kilomètres. Ce qui domine actuellement, ce qui existait seul autrefois, avant les endiguements, ce sont les terrains compacts, très humides, facilement submergés par la mer ou les eaux de pluie. Dans le sud de la province se trouvent de grands lacs : Sneeker meer, Tjeuke meer, Sloter meer, Fluesser meer, etc... qui débordent à la moindre pluie.

Dans ces conditions la culture est impossible ou du moins très difficile. Il est naturel de songer à utiliser le sol par le pâturage ; c'est donc l'exploitation du bétail qui sera le travail unique dans certains districts, dominant dans d'autres où la culture est devenue possible aujourd'hui. On peut exploiter le bétail de plusieurs façons : faire naître les jeunes, les élever jusqu'à l'âge adulte, engraisser ou enfin entretenir des vaches en vue

de la production du lait. C'est cette dernière industrie qui a été favorisée, imposée presque par le climat. Une température égale et assez douce, une atmosphère très humide, un ciel couvert, une herbe gorgée d'eau sont des conditions très favorables à la sécrétion mammaire; le lait n'est peut-être pas très riche en matières grasses, mais il est très abondant.

Produit spécialisé, le lait ne satisfait pas directement aux besoins de l'agriculteur; il faut le vendre, ce qui donne naissance au *commerce*. Denrée périssable, il ne peut être conservé à l'état naturel; il faut le transformer en beurre ou en fromage, ce qui développe la *fabrication*.

Si donc le type frison nous apparaît un peu instable et assez compliqué, nous n'en serons pas autrement surpris, puisque nous savons que le commerce engendre souvent l'instabilité, et l'industrie la complication.

Nous allons passer en revue d'abord la région du pâturage pur, parce que c'est celle où la spécialisation est le plus accentuée, et, par conséquent, celle où les caractères fondamentaux du type frison sont le plus marqués, puis la région de la culture associée au pâturage, et enfin la région sablonneuse qui est sous la dépendance étroite des deux premières.

I. — LE PATURAGE PUR.

LE « GREIDSTREEK ». — Pour avoir de cette région une idée exacte, suivons la ligne de Meppel à Leeuwarden, ou mieux encore prenons le tramway de Heerenveen à Sneek. Si ce jour-là est pluvieux, fût-ce à la fin de juin, nous aurons du *greidstreek* (région du pâturage) l'impression la plus exacte. Aussi loin que porte la vue s'étend la plaine immense, monotone, de laquelle émerge de lieue en lieue un clocher d'église ou un toit de ferme au milieu d'un bouquet d'arbres; partout des prairies, rien que de l'herbe verte; partout aussi des fossés et des canaux avec çà et là des moulins à vent. S'il a plu les jours précédents, et c'est le cas le plus général, l'eau gonfle dans ces fossés, elle les

remplit jusqu'au bord, envahit même les prairies, et les moulins ont beau tourner, ils n'arrivent pas à lutter de vitesse avec la pluie du ciel; lorsque celle-ci s'arrêtera, si le vent continue, et il n'y manquera sans doute pas, alors le niveau baissera petit à petit sous l'action des pompes. Le vent permet ici d'atténuer les inconvénients de la pluie. En hiver, l'eau monte partout et les prairies sont transformées en lacs. Ceux-ci sont nombreux d'ailleurs dans la région; en approchant de Sneek, on en voit à droite et à gauche de la route. Quelques-uns d'entre eux sont immenses et on leur donne le nom de mers. Ils débordent pendant la saison des pluies et envahissent la campagne; aussi *les villages sont-ils situés sur des petits monticules,* sur des terpes. En hiver, on n'y accède qu'en bateau et, même en été, c'est souvent le seul mode de communication possible. *Ces villages ne sont pas nombreux et les fermes sont très espacées;* on parcourt parfois plusieurs kilomètres sans en apercevoir. Pour établir une habitation dans cette contrée aquatique, il faut, en effet, choisir un endroit où on ait chance d'échapper aux inondations; or ces endroits-là sont rares. En 1825, à la suite d'une tempête et d'une grande marée, les eaux de la mer ont envahi les fermes au sud de Leeuwarden, au centre de la province.

Le sol est constitué, soit par du limon argileux, soit par du terrain tourbeux, mais *il est recouvert d'herbe partout.* Les prairies n'ont pas toutes la même valeur; du tramway on en voit qui sont baignées par l'eau et dont le foin jaune et grossier est mêlé de joncs et de plantes aquatiques. Ajoutez à cela que le fanage est une opération longue et délicate sur ce sol toujours imbibé d'eau, sous ce ciel brumeux et sous ces averses continuelles. Les difficultés sont accrues par l'éloignement des fermes, conséquence de la nature du sol; il y a des prairies qui sont situées à deux heures de la maison; aussi voit-on les ouvriers camper sous la tente pendant la saison des foins; plusieurs de ceux avec qui nous voyageons se plaignent de fièvres et de rhumatismes. En beaucoup d'endroits la fauchaison doit se faire à la main, car le sol tourbeux est trop imprégné d'eau, trop peu consistant pour permettre l'emploi de machines tirées par des

chevaux. Pour la même raison, il faut renoncer à faire pâturer certaines prairies; on en retire seulement du foin et d'assez médiocre qualité. Ce foin est rentré en bateau, il n'y a pas de chemins, mais les fossés et les canaux abondent et permettent d'aller directement partout où l'on veut. Aussi les communications sont-elles difficiles pour le piéton ou le voiturier et faciles pour le batelier. A Sneek, le jour du marché, je vois de nombreux bateaux à vapeur qui font le service des villages; quelques-uns vont même jusqu'à Rotterdam.

Dans les eaux des lacs et des canaux vivent des poissons qui sont particulièrement abondants dans le voisinage de la tourbe. Aussi une petite partie de la population vit-elle exclusivement de la pêche et beaucoup d'ouvriers y trouvent-ils des ressources accessoires pendant la morte saison.

Une ferme a paturage. — Il suffit d'avoir traversé une seule fois le greidstreek pour se rendre compte que toute culture est impossible dans cette contrée et qu'on n'y peut songer qu'à une chose : utiliser l'herbe et l'eau. Les habitants de la région des lacs se trouvent à peu près dans la même situation que les habitants de tout le littoral avant la construction des digues : *ils doivent vivre de la pêche et du pâturage* Nous négligerons la pêche, dont le domaine et l'importance relative diminuent de jour en jour, et nous porterons toute notre attention sur le pâturage qui prend une place de plus en plus grande dans l'économie rurale de la Néerlande.

Idaard : petite station perdue au milieu des prairies à une dizaine de kilomètres au sud de Leeuwarden. On aperçoit dans un rayon de quelques lieues plusieurs clochers; nous nous informons : le plus rapproché est celui d'Idaard. Nous nous dirigeons alors vers les maisons qu'on nous indique. A vrai dire, c'est à peine un village : l'église et deux fermes s'élèvent sur trois terpes voisines; la maison du pasteur, l'école et une épicerie complètent l'agglomération avec deux ou trois maisonnettes d'ouvriers. La plupart des villages du greidstreek sont sur ce type. Nous sommes ici sur la limite de l'argile et du terrain tourbeux;

vers l'est, en effet, s'étendent à perte de vue les prairies basses, humides, au milieu desquelles on ne voit ni maison ni chemin.

La ferme de M. Wirdum compte 13 hectares dont 12 situés autour de la maison ; le reste est plus éloigné. *Il n'y a pas un champ de culture*, je ne me rappelle même pas avoir vu de jardin. Je ne serais pas étonné que le fermier achetât ses légumes aux colporteurs qu'on rencontre si nombreux sur les routes de la Frise. Les deux tiers du domaine sont fauchés pour constituer la provision de foin de l'hiver; le surplus est exclusivement réservé au pâturage. La nature du sol et la situation relative des tènements influent sur le mode d'exploitation; ce sont les prairies éloignées situées sur le sol mouvant de la tourbière basse qui sont fauchées tous les ans, car on ne peut pas les utiliser pour le pâturage. Dans les Marschen de la Weser, pays de pâturage exclusif également, le groupement du domaine et l'homogénéité du terrain permettent, au contraire, de faucher alternativement tous les herbages, ce qui les maintient en meilleur état[1].

A Idaard, il y a trente vaches. En général, les veaux mâles sont vendus à la boucherie; cependant M. Wirdum élève tous ses animaux et les vend comme reproducteurs : il a vendu de jeunes taureaux jusqu'à 1.000 et 1.800 florins[2]. C'est en effet la Frise qui approvisionne les autres provinces des Pays-Bas, et en particulier la Hollande, de vaches laitières et de taureaux; ceci est une conséquence de la spécialisation intense vers laquelle elle a été orientée de très bonne heure, on pourrait même dire de tout temps, par les conditions naturelles du lieu. Adonné exclusivement à la production du lait, il était naturel que le Frison sélectionnât dans ce sens son bétail et possédât ainsi des vaches laitières supérieures à celles des autres provinces; on reproche même parfois au bétail frison d'être trop affiné. Il existe aussi un grand nombre de sous-variétés; car presque chaque ferme a son type de vaches; cela tient à une longue sélection et à une consanguinité persistante.

1. Cf. *Sc. soc.*, 35e fasc., p. 11.
2. Le florin = 2 fr. 10 c.

L'entretien de ces trente vaches et des jeunes bêtes n'exige pas un personnel très nombreux : deux valets, un jeune garçon et une servante suffisent à la traite et au pansage. Un valet se paie environ 250 florins par an ; les gages tendent à augmenter, quoiqu'il y ait peu de demande de main-d'œuvre dans la région, car les jeunes gens, ne trouvant pas facilement à s'employer sur place, vont en Allemagne comme vachers : en Westphalie, il y en a beaucoup, si bien que le mot « hollandais » est employé comme synonyme de vacher. Ils reviennent presque tous avec leurs économies et achètent un lopin de terre dans la région sablonneuse voisine. Les filles vont souvent se placer comme servantes dans les villes de Hollande où elles se marient.

En somme, la région des lacs et du pâturage est relativement peu peuplée et lorsque vient l'époque des fenaisons, il s'agit de trouver ailleurs la main-d'œuvre nécessaire. Pendant toute la période des foins, M. Wirdum emploie quatre ouvriers originaires de la Groningue ; ce sont les mêmes qui reviennent tous les ans ; ils reçoivent 11 à 12 florins par semaine, plus le logement et la nourriture. Ils conduisent les machines dont l'emploi ne s'est généralisé que depuis trois ans, sous l'influence de la hausse persistante des salaires qui ont augmenté de 50 p. 100 depuis dix ans.

Ainsi donc, la spécialisation dans le pâturage pur, en restreignant les besoins de main-d'œuvre, provoque une émigration temporaire des ouvriers locaux et une immigration périodique d'ouvriers venant de provinces voisines : Groningue, Drenthe, Over-Yssel et de la région sablonneuse. Cette situation tend à accentuer la hausse des salaires.

Les laiteries. — La vache hollandaise est une vraie fontaine à lait ; elle doit ses qualités au climat et à une longue sélection, en vue de la production laitière. Mais le lait ne se conserve pas ; il faut donc, de toute nécessité, le transformer en beurre ou en fromage. Or, si la Hollande est le pays du fromage, la Frise semble être plutôt celui du beurre. Il y a évidemment à cela des raisons. Si la fabrication du fromage s'est développée en

Hollande depuis longtemps, cela tient probablement au voisinage des grands ports où fréquentaient de nombreux navires. Le fromage hollandais qui se conserve très longtemps, devait être pour les marins un aliment précieux, lorsque les traversées étaient longues et que les conserves, en usage actuellement, n'étaient pas encore inventées. En Frise, au moment de la grande prospérité de la marine hollandaise, les villes de commerce étaient déjà déchues; en outre, cette province, avons-nous dit, remonte toutes les étables des Pays-Bas; or, pour élever des veaux, il faut du lait, et si le lait écrémé est encore très nourrissant, par contre, le petit lait de fromage n'a presque plus aucune valeur nutritive.

Quoi qu'il en soit, on fait beaucoup de beurre en Frise. Jadis il était fabriqué sur la ferme même. « C'est surtout dans la confection du beurre, écrivait E. de Laveleye en 1864, que la fermière frisonne peut déployer cette propreté exquise, ce soin des details qui la caractérisent. Ne pénètre pas qui veut dans la cave à lait : c'est un sanctuaire d'où est exclu le profane qui, par quelque émanation fâcheuse, pourrait faire aigrir la crème. Quand on est admis dans cette cave, toujours située au nord, et qui est l'été d'une délicieuse fraîcheur, on voit, rangée régulièrement, toute une légion de vases plats, en cuivre rouge, pleins jusqu'au bord du lait fraîchement trait que recouvre déjà une couche épaisse de crème. Généralement, la baratte est mise en mouvement par un cheval qui tourne dans un manège[1]. » Aujourd'hui, on entre très facilement dans la cave à lait et on y voit bien encore les anciens vases, mais ce qu'on ne voit plus, c'est le lait et la crème, car, aussitôt après la traite, le matin et le soir, le lait est livré à la laiterie.

C'est en 1879 que s'installa la première laiterie, bientôt suivie de plusieurs autres. C'étaient d'abord des entreprises privées, mais lorsque les fermiers virent que l'affaire était bonne, ils se groupèrent en coopératives qui, depuis 1890, se sont extraordinairement développées. Dans tous les Pays-Bas, on en compte

1. *La Néerlande.*

actuellement plus de 700, et 229 fabriques privées; la Frise seule possède 129 laiteries dont 115 à vapeur, 83 coopératives. Les petites laiteries sont surtout nombreuses dans les provinces du sud, habitées par de petits paysans; en Frise, pays de gros fermiers, elles sont montées sur un plus grand pied. Il en est dont l'installation, munie des derniers perfectionnements, a coûté 150.000 francs; elles peuvent fabriquer annuellement plusieurs milliers de tonnes de beurre. Les laiteries de Frise fournissent, chaque année, plus de 11 millions de kilogrammes de beurre, c'est-à-dire, le tiers de la production totale des Pays-Bas, tandis que, dans la même province, le beurre de ferme n'atteint pas deux millions de kilogrammes, sur 26 millions pour l'ensemble du royaume [1].

La coopérative de Roordahuizen compte 52 membres; on voit, en effet, 52 pipes accrochées au râtelier, dans la salle où se réunissent les sociétaires. Elle a été fondée en 1890 et traite chaque jour 13.000 litres de lait provenant de 1.350 vaches. Le lait est payé 11 centimes aux fermiers à qui on rend le petit lait de fromage, car on fait aussi du fromage pour utiliser le lait écrémé : les éleveurs ne trouveraient pas l'emploi de tout ce dernier, car ils n'entretiennent pas de porcs, n'ayant ni grains ni pommes de terre à leur donner. C'est surtout dans ces dernières années que la fabrication du fromage a pris, en Frise, un grand essor. Le fromage frison est un fromage maigre qui se consomme surtout dans le pays, mais qui est aussi maintenant très demandé dans les Indes néerlandaises, à cause de sa facilité de conservation. La production des laiteries de Frise atteint plus de 20 millions de kilogrammes de fromage.

Le lait traité à la laiterie de Roordahuizen dose 3,15 p. 100 de matières grasses; étant donné la race et le climat, c'est une moyenne honorable. Depuis la fondation de la coopérative, on constate d'ailleurs une augmentation dans le rendement du lait, en quantité et en qualité. On cite une vache qui a donné, dans

1. Cf. *Verslag over den Landbouw in Nederland over 1905* (statistique de la Direction de l'Agriculture).

l'année, 9.760 litres de lait, dosant 3,09 p. 100, ce qui fait une production de 301 kilogrammes de beurre. C'est, en effet, un des résultats de la constitution des laiteries *d'avoir poussé très vivement les éleveurs dans la voie du progrès*. Par suite des nécessités de la comptabilité, on sait très exactement la quantité de lait fourni par chaque adhérent, et sa richesse en beurre. Il en résulte une émulation entre les fermiers; chacun s'ingénie à obtenir de plus hauts rendements et une teneur en matières grasses plus élevée. La laiterie cherche aussi à faire connaître les meilleures méthodes pour la nourriture des animaux et la production du lait.

C'est depuis la fondation des coopératives que se sont développées les sociétés de contrôle que nous avons déjà rencontrées en Allemagne[1]. Ainsi, le *Contrôle vereeniging* de Zurich compte 24 membres avec 500 vaches: un contrôleur, assisté d'un aide, passe deux fois par mois dans chaque étable où il pèse et analyse le lait fourni par chaque vache en 24 heures. Les résultats sont inscrits sur deux registres dont l'un reste entre les mains du fermier qui a ainsi des éléments certains pour juger la valeur de ses animaux et éliminer les moins bons. Il se rend compte aussi de l'influence de la nourriture; à l'étable, par exemple, on obtient 2,90 p. 100 de matières grasses et au pâturage 3,33 p. 100. Le contrôleur et son assistant sont patentés par l'autorité administrative agricole de la province, et rétribués par la société. Les frais s'élèvent en moyenne à 1 florin 50 (3 fr. 15 c.) par vache et par an; c'est peu de chose, en raison des services que rend ce contrôle.

La laiterie coopérative de Zurich, quoique située sur le littoral dans la zone argileuse, ne diffère en rien de celles du greidstreek. Elle a coûté 100.000 francs qui ont été fournis par un emprunt hypothécaire. Lors de la répartition des bénéfices, on retient une certaine somme pour l'amortissement; cette retenue est naturellement plus forte pour les nouveaux membres. Le lait est payé d'après la teneur en matières grasses, ce qui est un en-

1. Cf. *Sc. soc.*, 35e fasc., p. 14.

couragement au progrès. Le transport du lait, dont le prix est déterminé d'après la distance, est à la charge des fermiers; la laiterie employait autrefois huit chevaux ; elle n'en a plus que deux actuellement, car la multiplicité des canaux lui permet de faire presque tout son service avec des bateaux et des remorqueurs.

Elle expédie presque toute sa production en Angleterre, par le port de Harlingen. Le développement urbain de l'Angleterre, au cours du XIX[e] siècle, a certainement été pour la Frise une cause de prospérité, et a grandement favorisé son essor, mais les Frisons ont très bien su profiter de cette situation. Ainsi à Zurich, pour faciliter la vente à l'exportation, on a adopté les poids anglais pour les pains de beurre et les boites; les étiquettes sont aussi rédigées en anglais.

C'est, en effet, un des résultats les plus heureux du développement des laiteries, d'avoir beaucoup *augmenté les exportations de beurre*, en offrant à l'étranger un produit non fraudé, de qualité constante et garantie. L'Angleterre absorbe 17 millions de kilogrammes, l'Allemagne 7 millions et la Belgique 3 millions et demi. La vente directe par les laiteries isolées ou associées a ainsi remplacé les marchés locaux, et les intermédiaires ont été en partie supprimés.

Une autre conséquence de l'organisation des laiteries, c'est d'avoir *diminué le travail des femmes*. C'est à la fermière qu'incombait jadis le soin de faire le beurre; aujourd'hui, elle n'a plus à s'occuper que de son ménage et de l'éducation de ses enfants. En soi, ce nouvel état de choses est un bien et ne devrait avoir que d'heureux effets; quelques esprits chagrins craignent cependant que les fermières n'emploient aujourd'hui leurs loisirs à se créer des besoins factices, et qu'elles ne témoignent d'un goût trop vif pour la toilette et les déplacements.

Enfin, la conséquence la plus importante des laiteries, sur laquelle nous reviendrons, dans l'étude de la région de la culture, mais qui se fait aussi sentir un peu dans la région du pâturage, c'est la *multiplication des petits domaines et des domaines fragmentaires*.

Le fermage et le propriétaire absentéiste. — Les fermes à pâturage ont, en général, de 30 à 35 hectares. C'est l'étendue qui convient le mieux au mode d'exploitation imposé par le lieu : sur les bords de la Wéser, dans des conditions analogues, c'est aussi l'étendue qu'ont les domaines. Les bâtiments se réduisent, ordinairement, à une seule grange, basse, large et longue, couverte en chaume et en roseaux, qui sert à emmagasiner le foin, et sur un côté de laquelle se trouve l'étable. Celle-ci est vide pendant l'été, puisque les bêtes sont au pâturage nuit et jour; elle a été lavée, frottée, brossée d'un bout à l'autre, à la Pentecôte; de petits rideaux blancs en ornent les fenêtres, et des tapis couvrent le carrelage; elle sert alors de chambre aux ouvriers venus pour les foins. Les vaches, en hiver, y sont attachées deux par deux, dans des stales surélevées et très courtes de façon que la fiente tombe directement dans une rigole large et profonde, et qu'ainsi, l'animal ne souille jamais sa robe en se couchant; pour comble de précaution, l'extrémité de la queue est relevée et fixée au plafond par une ficelle.

La ferme, bâtie ordinairement sur une terpe plus ou moins élevée, est environnée d'un large fossé plein d'eau, qui fait office de clôture, et entourée de quelques arbres, dont le vert plus foncé tranche sur le vert tendre des prairies. Tout l'ensemble respire l'ordre, la propreté et l'aisance; parfois même une certaine coquetterie se manifeste par des allées sablées et quelques corbeilles de fleurs : c'est le « friesche hiem », le home frison.

Il est rare que l'habitant de ce home en soit le propriétaire. Dans la région des lacs *presque tous les éleveurs sont fermiers*. La terre appartient en général à des propriétaires absentéistes, dont un grand nombre même résident en dehors de la province.

Cet état de choses n'est pas nouveau : en 1511, dans le district de Leeuwarden, 85,4 % de la terre était affermé. A cette époque, l'Église possédait 18,4 % du sol, et les monastères 25,5 %, dans la même district. Il ne restait donc que 56,1 % du territoire aux propriétaires privés : parmi ceux-ci, 36 seule-

ment possédaient plus de 30 hectares et 9 plus de cent. La propriété la plus grande, indivise entre plusieurs héritiers, comptait 299 hectares. Ces 45 grands (?) propriétaires possédaient 32. 2 % du sol, il restait donc seulement 23. 9 % de la superficie totale pour les propriétaires possédant moins de 30 hectares[1].

On voit que l'Eglise et les monastères détenaient près de la moitié du pays. Cela est dû sans doute à l'absence d'une féodalité, car les Frisons ont maintenu leur indépendance effective jusqu'au commencement du XVIe siècle. L'Église s'est donc trouvée la seule force puissante et riche s'élevant au-dessus des paysans : ainsi s'explique qu'elle soit arrivée à posséder une grande partie du sol de la province. En raison de sa permanence et de sa richesse, elle a pu entreprendre des travaux de défrichement qui ont encore augmenté son domaine; enfin, du XIIIe siècle au XVe siècle, les monastères ont puissamment contribué au progrès agricole. C'est cette situation qui a dû probablement développer le fermage, car le servage est resté à peu près inconnu chez les libres Frisons. En 1511, sur 100 cultivateurs, on comptait 13 propriétaires et 87 fermiers dans le district de Leeuwarden[2]. En 1904, sur 1.000 exploitations, 342 étaient exploitées par leurs propriétaires, dans toute la province de Frise[3].

La Réforme, qui amena la disparition des ordres monastiques, ne modifia pas sensiblement l'état de la propriété foncière; une partie des biens sécularisés fut affectée à des établissements de bienfaisance, ou fit retour à l'État, c'est-à-dire à la Province; une autre partie fut vendue. Mais, tandis qu'en Hollande, le sol fut acheté par les commerçants enrichis, en Frise, où les villes de commerce étaient alors moins riches et moins nombreuses, les domaines vendus furent acquis par de riches paysans, qui constituèrent alors une aristocratie locale. Toutefois, ils abandonnèrent peu à peu la culture, pour aller vivre de leurs rentes

1. Cf. T.-J. de Boer, *De friesche grond in 1511, overdruk uit historische avonden*, Groningen, bij J.-B. Wolters, 1907.

2. T.-J. de Boer, *op. cit.*

3. *Verslag over den Landbouw in Nederland*, 1905.

dans les villes du voisinage, et ils affermèrent leurs propriétés. Cette aristocratie du XVI[e] siècle n'est plus représentée aujourd'hui que par quelques familles, et encore, celles-ci ont-elles abandonné la Frise, pour se fixer en Hollande ou dans d'autres provinces, depuis qu'en 1848, la bourgeoisie libérale est arrivée au pouvoir.

L'absentéisme des propriétaires s'est encore accentué pendant la crise agricole, entre 1880 et 1895, car, à cette époque, les impôts communaux étaient en augmentation croissante, ce qui détermina beaucoup de gens à quitter la province. Ce mouvement est un peu enrayé depuis une dizaine d'années.

Pour que le fermage et l'absentéisme se soient développés, au point d'être un fait absolument général, il faut qu'ils soient favorisés par les conditions économiques locales. En effet, d'une part, l'œil du maître est beaucoup moins nécessaire sur une ferme à pâturage, où les bâtiments sont relativement peu considérables, où toute la terre est consacrée à un produit unique et spontané comme l'herbe : les travaux d'entretien sont réduits au minimum, et l'épuisement du sol par le fermier est presque impossible[1]. Aussi, ce genre de propriété est-il très recherché des capitalistes[2]. D'autre part, en raison des aléas moins considérables que présente l'exploitation des herbages, les fermiers consentent des prix de ferme plus élevés, et le capital se trouve ainsi plus largement rémunéré. Il s'en suit que, lorsqu'un domaine est en vente, il est immédiatement acheté par un urbain.

D'abondants capitaux existent, en effet, dans les villes de commerce des Pays-Bas. Pour les négociants riches, la terre est un placement ; le domaine n'est pas pour eux un bien de famille auquel on est attaché, et que l'on tient à conserver. En cas de

1. Ceci n'est vrai que par comparaison avec une ferme de culture. Je ne prétends pas que, pour une ferme d'herbe, l'absentéisme et le fermage vaillent mieux que la résidence et le faire valoir.

2. Notons ici qu'en Auvergne, les *domaines de montagne*, consacrés à l'élevage, sont exploités sous le régime du fermage et donnent toute satisfaction à leurs propriétaires, qui voient leurs revenus rentrer avec régularité, et dont les soins d'administration sont réduits au minimum.

succession, les fermes sont facilement vendues. *La propriété est donc instable* ; c'est un effet indirect du commerce.

Si le cultivateur est propriétaire, le domaine passe à sa mort à l'un de ses enfants, qui désintéresse ses cohéritiers; sinon, le bien est vendu, mais il n'est pas partagé, car sa valeur comme atelier de travail, en serait diminuée. La petite propriété ne peut donc pas se constituer par le morcellement des grandes fermes.

De ce que la terre est concentrée entre les mains des capitalistes, il résulte que l'agriculteur professionnel, le fermier, se trouve dans la dépendance étroite des propriétaires qui détiennent l'instrument indispensable du travail agricole, le sol. Il est disposé à payer cher pour en avoir la disposition et, comme les Frisons affectionnent leur coin de terre, la concurrence est vive entre les fermiers, et les prix de location montent d'année en année. Les laiteries, en facilitant la vente des produits du lait, contribuent aussi à la hausse des prix de ferme. Actuellement, on paie 200 à 250 francs par hectare sur l'argile, et la moitié environ sur les terrains tourbeux. Les propriétaires profitent de cet état de choses, et font des baux à court terme, cinq ans dans la région du pâturage. Certains d'entre eux pratiquent même l'affermage aux enchères, et comme ils n'ont aucun lien personnel avec le fermier, ils donnent leurs domaines au plus offrant[1]. D'autres cherchent à conserver le même fermier, mais tout en profitant de la hausse générale. On voit par là que l'instabilité de la propriété a pour conséquence l'instabilité des fermiers et leur situation précaire. Grâce à l'absentéisme, l'argent provenant de l'agriculture sert en grande partie à alimenter le luxe des villes. La cause première de cet état de choses est l'abondance des capitaux créés par le commerce, c'est-à-dire par les transports. Ils semblerait donc, au premier abord, que leurs effets soient funestes, tandis qu'au contraire leur rôle est en définitive bienfaisant, puisqu'ils permettent de tirer parti d'un sol qui, sans eux et sans les capitaux qu'ils créent, serait

1. Nous avons déjà signalé les mêmes phénomènes dans la Frise allemande (*Sc. soc.* 35e fasc., p. 52).

resté inutilisable. Nous verrons d'ailleurs que, si certains de leurs effets sont fâcheux, ils le sont précisément dans la mesure où le lieu est resté intransformable.

Les associations. — Pour être transformé et utilisé, le lieu primitif exigeait deux choses : *des capitaux et des associations*. Construire des digues et creuser des canaux, sont des opérations coûteuses, que ne sauraient mener à bien ceux qui ne disposent que de leurs bras ; ce sont aussi des entreprises longues et vastes, dont l'exécution dépasse souvent les facultés d'un particulier, et demande des efforts poursuivis pendant plusieurs générations.

Les capitaux ont été fournis, sans doute, par *la navigation et le commerce*, et probablement aussi par *l'Église et les monastères*, qui étaient les plus grands et les plus riches propriétaires du pays; leur puissance leur venait précisément de ce qu'ils constituaient des collectivités, des associations étendues et durables. De nos jours, leur rôle est rempli par des associations libres de propriétaires et, dans une certaine mesure, par les pouvoirs publics. Nous sommes ici sur la terre classique de l'association, parce qu'elle est imposée par la nature même du lieu : les habitants d'un pays exposé aux dévastations continuelles de la mer doivent coordonner leurs efforts, comme des matelots sur une barque.

L'association s'est manifestée d'abord dans la construction des terpes, sur lesquelles se sont installées les habitations; cette première association a dû être temporaire, et sans forme fixe : c'était plutôt une aide de voisinage. Plus tard, la construction des digues a exigé des efforts communs de plus longue durée, et une association permanente pour la surveillance et l'entretien ; enfin, le creusement des canaux et l'aménagement des eaux exigent une association permanente et continuellement agissante. Chaque progrès, dans l'utilisation rationnelle du sol, a donc amené un renforcement des associations; cependant, nous devons constater, et ceci est un caractère essentiel du type frison, qu'il n'est point fait appel à l'État, sauf dans des cas tout à fait exceptionnels.

Les particuliers comptent ici sur leurs propres efforts, et, tout au plus, sur l'aide de leur groupement local, sur la Province.

Les associations hydrauliques s'appellent *polders* ou *waterschapen*. Etymologiquement le mot *polder* signifie *terre endiguée*; en fait, on l'emploie aujourd'hui pour désigner une certaine étendue de terres entourées de digues, ou soumises à un aménagement hydraulique, et pour désigner l'association, la personne morale, qui a charge d'entretenir cette portion du territoire.

Lorsque des terres sont susceptibles d'être assainies, ou doivent être protégées contre la mer, les propriétaires s'entendent entre eux pour constituer un polder, dont ils rédigent les statuts en toute liberté. Ils nomment un président et un conseil d'administration chargés des affaires ordinaires. Les travaux à exécuter et les emprunts à contracter doivent être approuvés par l'assemblée générale. Le plan des travaux projetés doit être soumis à l'approbation technique des ingénieurs du Waterstaat, ministère qui a dans ses attributions tout ce qui concerne le service des eaux dans les Pays-Bas. D'après ce que nous savons du lieu, nous pouvons nous faire une idée de son importance : c'est une armée toujours en campagne, et dont la moindre défaillance pourrait avoir pour la Hollande des conséquences désastreuses. L'entretien des polders, l'amortissement des emprunts sont couverts par des contributions levées sur les membres de l'association proportionnellement aux services qu'ils reçoivent, c'est-à-dire, qu'ils paient non seulement d'après l'étendue de leurs terres, mais aussi, d'après le niveau de celles-ci. Un champ plus bas est imposé plus fortement que son voisin plus élevé, car il aurait plus à souffrir de l'excès d'eau.

Les digues principales qui bordent le littoral, ou bien font partie d'un polder, ou bien sont divisées en sections dont chacune a son administration autonome, à la tête de laquelle est placé le *dijkgraaf* nommé par la reine parmi les fermiers du voisinage. Il est chargé, sous le contrôle du Waterstaat, de la surveillance de la digue, dont l'entretien ordinaire incombe aux intéressés, qui paient des taxes spéciales à cet effet. En cas de désastre, ou

si des travaux trop dispendieux sont nécessaires, l'Etat intervient, en accordant une subvention, et c'est justice puisque l'intérêt général est en jeu. Les digues comme les polders jouissent donc de l'autonomie la plus complète; chaque association a sa personnalité propre, ses statuts; les usages varient d'une province à l'autre. On sent dans ces organismes, des réalités vivantes qui se sont constituées naturellement et peu à peu, pour répondre à des besoins particuliers et nettement définis. L'État, n'ayant pas eu à intervenir, n'a pas pu faire passer sur ces associations son joug niveleur et paralysant.

Lorsque les propriétaires d'un pays sont trop pauvres ou trop timides pour former un polder, il arrive que cette initiative soit prise par des étrangers. Par exemple, à Midsland, dans l'île de Terschelling, il existe un polder appartenant à l'Église, qui a été endigué en 1827 par une association de *capitalistes* de Texel, qui ont pris à leur charge tous les frais d'aménagement, moyennant un droit de jouissance de 60 ans. Le sol, préparé pour la culture, a été affermé à des cultivateurs qui n'ont pas fait de très bonnes affaires; aussi le polder était-il très négligé, ce qui a incité l'Église à racheter sa concession au bout de vingt ans. Malgré la somme déboursée, elle n'y a pas perdu; car, depuis que le polder est mieux entretenu, la culture est devenue plus intensive, et ses revenus ont décuplé. On voit par cet exemple combien est important le double rôle des capitaux et des associations, dans la mise en valeur du sol.

Lorsqu'il s'agit de constituer un polder, il peut arriver que quelques-uns des intéressés refusent d'entrer dans l'association. Leur refus pourrait faire échouer toute tentative d'amélioration, si, par exemple, leurs terres se trouvent au milieu de celles des voisins. Ceux-ci ont alors une ressource : ils demandent aux États provinciaux l'autorisation de constituer une *Waterschap* dont les statuts sont, après enquête, approuvés par l'autorité compétente. Les récalcitrants sont alors obligés de s'incliner devant une majorité des deux tiers, et de faire partie de l'association. Cela ressemble aux syndicats forcés que nous avons en France dans certains cas. Mais le respect des droits particuliers

est poussé très loin. Je me rappelle avoir été très étonné de voir, en Groningue, entre deux polders, une étroite bande de terre qui n'était pas endiguée et que la mer recouvrait librement jusqu'à l'ancienne digue. On m'expliqua que ce terrain appartenait à un propriétaire qui n'avait pas voulu entrer dans l'association; comme ses terres se trouvaient à une extrémité, on n'avait pas eu le droit de l'y contraindre, son abstention rompant seulement la symétrie de la ligne, mais ne faisant pas obstacle à l'exercice du droit des voisins.

On conçoit bien que des gens, habitués depuis des siècles à s'associer pour la protection et l'aménagement de leurs terres, soient tout prêts à s'associer dans d'autres buts, s'il est nécessaire. Cela n'a pas manqué d'arriver. Nous en avons déjà eu un exemple avec les coopératives de laiterie et les sociétés de contrôle pour les vaches laitières. Les laiteries se sont syndiquées entre elles dans le double but d'organiser le contrôle du beurre qu'elles fabriquent et la vente de leurs produits sous la garantie de ce contrôle. A cet effet, le syndicat accorde à ses adhérents une marque spéciale sur papier de soie très fragile qu'on colle sur les pains de beurre et qui ne peut pas être enlevée sans déchirure. L'État a même ajouté sa garantie à celle du syndicat par le contrôle officiel auquel celui-ci s'est soumis spontanément afin de jouir de l'étiquette nationale « Beurre néerlandais ».

Enfin il existe des syndicats agricoles pour la province et pour la commune. Ils se sont surtout développés depuis la crise agricole, car le besoin de l'association s'est alors fait sentir plus vivement. Cependant, en Frise et spécialement dans la région du pâturage, ils sont moins nombreux et moins actifs que dans le sud des Pays-Bas ou dans la région sablonneuse. Il y a à cela deux raisons: la première, c'est que le pâturage pur exige moins d'achats d'engrais, de semences, de machines, etc... que la culture; la seconde, c'est que les fermiers frisons sont ordinairement des cultivateurs assez riches pour faire des achats importants, et assez instruits pour les faire dans les meilleures conditions, ce qui n'est pas le cas des petits paysans qui vivent

sur le sable. Il convient de remarquer ici que les syndicats agricoles sont purement patronaux; nulle part je n'ai noté l'existence du syndicat mixte que nous connaissons en France, et où propriétaires, fermiers, métayers et ouvriers confondent et harmonisent leurs intérêts. Mais il n'en est pas moins vrai que les associations sont très largement développées et très solidement constituées en Frise.

La famille et le mode d'existence. — Les associations, nous l'avons vu, sont une conséquence de la nature du lieu qui impose aux hommes l'obligation de resserrer leurs groupements naturels pour lutter contre les éléments. Par là le type frison semble être retenu dans la formation communautaire; l'art pastoral dont la pratique exige peu d'initiative et peu d'efforts agit aussi dans le même sens, mais la nécessité de se protéger par une lutte opiniâtre et continuelle contre les eaux de la mer ou de l'intérieur développe, au contraire, à un haut degré, l'énergie et l'esprit d'entreprise. De là, dans le type frison, deux tendances dont l'une ou l'autre tend à dominer, suivant les circonstances.

La tendance patriarcale et communautaire est très nette dans la région du pâturage. Les relations de voisinage y sont renforcées par le groupement des habitations sur des terpes étroites. Certains villages du district des lacs sont très éloignés les uns des autres, très isolés, séparés même du reste du monde par les eaux pendant l'hiver. Tous les habitants sont parents, ils se marient entre eux, et n'ont guère de rapports avec les villages voisins. Il éclate parfois des querelles suivies de rixes entre jeunes gens de villages différents. L'isolement vient ici renforcer les idées traditionnelles dont s'accommode bien d'ailleurs l'art pastoral. La conséquence est facile à prévoir : les enfants, peu nombreux d'ailleurs chez les fermiers, cherchent à rester dans le voisinage de leur famille; ils prennent une ferme à proximité et n'hésitent pas à la payer fort cher, s'enlevant ainsi la possibilité de faire des bénéfices et de s'élever par l'acquisition d'un domaine. Ceux qui ne restent pas dans la

culture vont volontiers dans les carrières libérales, ou recherchent les fonctions publiques, ou quelque place d'employé. *L'attachement au groupe, la formation communautaire, pour tout dire, fait donc obstacle à l'élévation du type.* Ces gens-là sont tout prêts à redevenir des pasteurs purs et des patriarcaux si la steppe indéfinie s'ouvre devant eux : c'est ce qui est advenu dans l'Afrique australe aux émigrants boers.

L'exemple des Boers montre bien quelle action décisive exerce le lieu sur la formation d'un type social, lorsque ce type n'a pas reçu antérieurement une empreinte très forte, quasi définitive : les mêmes éléments ethniques, assez bigarrés d'ailleurs, ont donné l'Afrikander particulariste (probablement) et le Boer communautaire. En Europe, nous noterons les mêmes effets divergents de la culture et de l'art pastoral; cependant, dans les Pays-Bas, les éleveurs frisons ont été retenus dans la voie de la régression communautaire par la nécessité de lutter contre les eaux, par l'étendue limitée de leur territoire qui les a poussés à rendre leur art pastoral plus intensif et enfin par les transports qui les ont mis en concurrence avec le reste du monde, leur ont offert de vastes débouchés et les ont amenés à développer les qualités d'initiative et d'énergie qui étaient en eux. Mais ils sont restés paysans égalitaires; à aucun moment ils n'ont constitué une aristocratie. Ceux des leurs qui sont arrivés à la richesse se sont presque aussitôt détachés du sol pour émigrer dans les villes. Il n'y a pas ici de classe rurale supérieure, il n'y a guère entre eux d'autres différences que celles que fait naître la possession de l'argent.

On s'explique par là, à la fois, leur *simplicité de vie* et leur *amour du faste*. Au musée de Leeuwarden on voit de très nombreuses pièces d'orfèvrerie et de riches habillements. Il y a encore peu d'années, les bijoutiers et les horlogers faisaient fortune en Frise, et on voit encore chez les riches fermiers, des armoires remplies de vaisselle fine et d'argenterie. C'est de la parade, c'est l'affirmation de leur richesse, car leur train de vie est resté simple.

Dans les fermes, la maison d'habitation, adossée au bâtiment

principal, dont elle occupe un des petits côtés, est ordinairement recouverte de tuiles noires et communique directement par une porte avec la grange et l'étable. On y accède du dehors par une série de petits paillassons qui invitent le visiteur à s'essuyer soigneusement les pieds; le fermier laisse ordinairement ses chaussures à la porte et vous reçoit en chaussettes. Sa femme, si elle a dépassé la quarantaine, est coiffée d'un casque d'or enserrant la tête, qu'elle recouvre le dimanche d'un bonnet de dentelle; lorsqu'elle sort, elle surmonte le tout d'une horrible petite capote noire. Ce chapeau, tout laid qu'il soit, est la marque d'une situation sociale déjà un peu relevée, car les femmes d'ouvriers ne le portent pas, en quoi elles font preuve de goût. *Le climat, froid et humide, oblige à vivre beaucoup à l'intérieur des maisons;* aussi remarque-t-on, même chez les plus petites gens, une grande propreté et une certaine recherche du confort et de l'élégance dans les appartements. Les fenêtres sont grandes; c'est nécessaire, semble-t-il, dans un pays brumeux pour avoir plus de lumière dans la maison. Malheureusement ces grandes fenêtres sont obstruées par des rideaux, par des stores, par d'immenses pots garnis de plantes vertes qui entretiennent dans la pièce une obscurité discrète. Il m'a semblé qu'on se gardait du soleil comme d'un ennemi; cependant, là où va le soleil, ne va pas le médecin, dit le proverbe italien. En fait, c'est un désinfectant énergique et un grand microbicide; aussi partout où il est rare doit-on redoubler de soins et de propreté, et ainsi s'explique la manie de récurage et de lavage des femmes hollandaises. Car c'est une véritable manie, et tous les auteurs qui ont écrit sur la Hollande ont consacré de longues pages aux nettoyages du samedi et aux raffinements de l'astiquage. Il en résulte que les Hollandais sont soigneux, car les femmes, à qui incombent les soins de propreté, font bonne garde et regardent d'un mauvais œil les profanes négligents.

Il ne faudrait cependant pas confondre nettoyage avec hygiène; je crains que la propreté soit ici plus extérieure que réelle, qu'on ait moins d'égards pour le corps que pour la façade de la maison ou les appartements. Certains détails sont traités

d'une façon très rudimentaire, même dans les hôtels les plus récents. L'aération m'a toujours parue insuffisante. Les fenêtres à guillotine ne peuvent guère se relever de plus de 30 centimètres; l'air frais arrive donc en petite quantité et par en bas, ce qui est un mode d'aération défectueux. J'ai constaté que, le plus souvent, tout était hermétiquement clos; aussi les chambres quoique très propres, ont-elles une odeur désagréable; l'atmosphère y est lourde et humide. On dort dans des lits clos, et clos de portes en bois formant placard. C'est très commode : pendant la journée, la chambre a des allures de salon, mais l'aération des lits laisse à désirer. Certaines gens d'ailleurs, ferment les portes pour dormir; comment ne sont-ils pas asphyxiés? Mystère. Le lit de plume est encore d'un usage courant. Dans les auberges de village où j'ai logé, et où pourtant les salles du rez-de-chaussée étaient presque élégantes, les chambres étaient souvent misérables et la table à toilette d'une insuffisance notoire : dans ce pays où l'eau coule à flots sur les façades, elle est mesurée parcimonieusement au voyageur.

De la nourriture nous retiendrons seulement qu'elle est assez monotone, étant donné que les produits du sol sont peu variés. Les tartines de pain beurré tiennent dans l'alimentation une très grande place, trop grande même pour les estomacs français! Il n'y a pas en Frise de boisson nationale : le vin ne paraît que sur la table des riches, la bière est aussi assez chère, l'eau est détestable. Le Frison n'a d'autre ressource que d'améliorer cette eau avec du thé ou du café; aussi entend-on toute la journée la cafetière ou la théière chanter sur la table. Depuis quelque temps, le chocolat s'est aussi fort répandu. Malheureusement, ces boissons assez fades ne satisfont pas les rudes gosiers des travailleurs qui demandent alors à l'alcool des sensations plus fortes. On ne voit nulle part absorber autant de petits verres et avec autant de dextérité que dans un cabaret frison. Par réaction, les ligues antialcooliques font fureur et on note en ce moment-ci un mouvement de tempérance assez marqué.

Le Frison doit sans doute à sa tendance communautaire d'aimer les réunions joyeuses et de fréquenter assidûment les

marchés. Le vendredi, les routes qui mènent à Leeuwarden sont couvertes de cabriolets et de bicyclettes; les rues de la ville sont animées par le va-et-vient des fermiers qui emplissent aussi les restaurants; on vient au marché un peu pour ses affaires, mais surtout pour retrouver ses amis et connaissances. Le soir, la journée finie, les ouvriers ruraux se promènent en devisant joyeusement dans la grande rue du village, et le dimanche, en été, c'est toute la population qui est dehors et qui fait « corso » jusqu'à la nuit tombée. Lorsque la saison s'y prête, les fêtes sur la glace sont l'occasion de divertissements nombreux et jadis les courses de chevaux de Leeuwarden étaient le grand événement de l'année.

Les cultures intellectuelles et la religion. — C'est aussi sans doute à l'influence communautaire, à l'isolement sur les terpes, et à la vie pastorale, que le Frison doit bien des traits de son caractère. L'isolement en groupe maintient les idées traditionnelles et les superstitions. Le Frison lui doit sans doute une certaine tendance à la routine et à la défiance. Il y a quelques années, un marchand d'instruments agricoles avait amené une faucheuse aux environs de Sneek pour l'essayer et en montrer le fonctionnement aux paysans; ceux-ci s'enfuirent épouvantés, déclarant que c'était là une invention diabolique. Plusieurs fois, au cours de nos enquêtes auprès des fermiers, nous avons rencontré une défiance, explicable au premier abord, mais qui parfois persistait et rendait toute conversation impossible ou du moins inutile.

La vie pastorale porte à la méditation et à l'abstraction : l'exemple de la Frise confirme cette loi. L'instruction scolaire est relativement moins développée dans la région du pâturage que dans celle de la culture, car l'éleveur n'éprouve pas le besoin d'une science très grande pour l'exercice de son métier qui, à beaucoup d'égards, est une affaire d'expérience et de pratique. Les fils de fermiers vont à l'école primaire jusqu'à treize ou quatorze ans; ils y travaillent sérieusement et parfois même y étudient une langue vivante, français, anglais ou alle-

mand[1]; néanmoins, ils n'en sortent pas avec un bagage littéraire ou scientifique bien considérable, mais les loisirs isolés de la vie pastorale leur permettent de compléter leur instruction. Les Frisons sont en effet des *autodidactes*, dont les connaissances sont souvent encyclopédiques et dépassent de beaucoup le cadre de leur vie journalière. Ils s'intéressent à ce qui se passe à l'étranger; tel d'entre eux m'interroge de façon très judicieuse sur les troubles du Midi de la France et sur la crise viticole ; tel autre, est au courant de l'Anerbenrecht et des coutumes successorales allemandes. Ces aptitudes intellectuelles expliquent le penchant de beaucoup de fils de fermiers pour les carrières libérales.

L'aptitude à l'abstraction explique l'esprit mathématique très répandu chez les Frisons. On montre à Franeker un planetarium construit par un berger ; au musée de Leeuwarden, on voit deux horloges très compliquées construites par un fabricant de meubles et son fils. De nos jours, un boulanger a employé ses loisirs à reviser les calculs de l'observatoire d'Utrecht, et y a relevé des erreurs. On m'a cité une jeune fille qui s'est mise, avec succès, à l'étude des mathémathiques pour aider son fiancé dans la préparation d'un examen. Il est possible que les nécessités de la navigation au long cours aient contribué à développer le goût des études astronomiques.

La tendance à la méditation et à la rêverie a favorisé le développement des théories socialistes et antimilitaristes. Pourtant, chose curieuse, les Frisons sont les meilleurs soldats de l'armée néerlandaise. Elle a aussi amené l'éclosion d'un grand nombre de sectes religieuses. Dans la région des lacs où la vie pastorale domine exclusivement, on est très conservateur, très attaché à la religion orthodoxe ; sur le littoral, on est plus libéral, les modernes ont là plus de partisans. C'est de Vittmarsum, près de Harlingen, qu'est originaire Simon Menno, le fondateur de la secte des Mennonites, qui compte plus de 50.000 membres. Ce

1. Tous les employés des postes *doivent* parler ces trois langues ; beaucoup d'employés des chemins de fer les comprennent.

même village est aussi un centre catholique, ce qui est une rareté en Frise.

Il n'est pas rare de trouver dans les plus petits villages, à côté de l'ancienne église qui appartient à la secte principale, à celle qui a la majorité dans la paroisse, deux ou trois petites églises pour les dissidents. A Midsland, dans l'île de Terschelling, on trouve des orthodoxes, des modernes, des anabaptistes et des mennonites. Dans l'ensemble du royaume, les statistiques accusent douze cultes différents.

Cette multiplicité des sectes, qui est surtout remarquable en Frise dans les campagnes, prouve combien le Frison a l'esprit porté vers les spéculations philosophiques et religieuses, et combien aussi son individualisme est accentué. Il se fait volontiers sa religion à lui, et est profondément dédaigneux de toutes formes. Certains, qui s'affirment chrétiens et vivent comme tels, ne font partie d'aucune église et souvent ne sont même pas baptisés, cela par conviction religieuse même. On comprend qu'avec de tels esprits, on ne puisse pas exiger un crédo très explicite pour admettre un fidèle dans la communauté religieuse ; on se contente souvent de lui demander d'avoir suivi l'enseignement du pasteur pendant deux ans et de croire en Dieu et en Jésus-Christ; on n'exige même pas qu'il soit baptisé.

Cette façon si personnelle d'envisager la religion amène souvent des discussions très vives lorsque, ce qui arrive rarement, la conversation tombe sur la question religieuse. La lutte se poursuit d'ailleurs sur le terrain pratique, dans la même communauté, pour le choix des pasteurs qui sont soumis à l'élection des fidèles. Par bonheur pour la paix publique, l'excès de divisions porte en soi un remède, car il impose à l'État une neutralité absolue, et à chaque citoyen une grande tolérance vis-à-vis de ses semblables. Sans cela, la vie serait impossible. Vers 1830, il y eut une scission dans l'église réformée officielle, et peut-être quelque petite persécution à ce sujet; il en résulta une émigration assez considérable de paysans frisons pour l'Amérique.

Conservatisme traditionnel et individualisme accentué sont deux traits bien marqués du caractère frison. Si le premier est

dû, très probablement, à l'influence patriarcale, le second doit-il être attribué à un ébranlement de la formation communautaire et à une évolution vers l'instabilité, ou plutôt à un particularisme latent qui, par suite de circonstances favorables, s'est affirmé d'abord dans l'ordre intellectuel ? Malgré la réserve que nous nous sommes imposée sur le terrain psychologique, nous inclinerions vers la seconde hypothèse.

Les organismes de la vie publique. — L'esprit d'autonomie qui anime le Frison dans le domaine religieux, se fait jour également dans l'organisation de la vie publique ; ou, plus exactement, il semble que le Frison ait négligé d'organiser les pouvoirs publics. L'éleveur de la région des lacs vit dans l'isolement ; les associations libres qu'il constitue suffisent à ses besoins. Le plus urgent de tous est de se défendre contre les eaux : il y a pourvu lui-même directement par le polder. La nature même du lieu le protège contre les ennemis extérieurs ; il n'éprouve donc pas le besoin de créer de grands pouvoirs publics. Ses paysanneries ont tenu en échec les comtes de Hollande pendant des siècles, et leur vieux code affirme que « les Frisons seront libres aussi longtemps que les vents souffleront dans les nuages ». En fait, ils sont restés indépendants jusqu'en 1522 : leurs magistrats élus se réunissaient près d'Aurich (Frise allemande) pour traiter les affaires de la confédération.

« Les Frisons qui, dès l'époque de Tacite, passaient pour le peuple le plus puissant de la Germanie septentrionale, ont formé au moyen âge, sur toute l'étendue de leur côte, une longue bande de petits états à peu près autonomes dont les paysanneries fidèles à leur divise : « Plutôt morts qu'esclaves ! » défendirent pendant des siècles leur liberté républicaine contre les prétentions féodales des princes ecclésiastiques et laïques de l'intérieur des terres, en s'abritant derrière leurs digues et leurs canaux et en appelant même, au besoin, l'inondation à leur secours »[1].

Lorsqu'au XVI[e] siècle ils acceptèrent des gouverneurs allemands

1. A. Himly, *Histoire de la formation territoriale de l'Europe*

puis espagnols, ils continuèrent néanmoins à régler eux-mêmes leurs affaires propres, et leur adhésion à l'Union d'Utrecht ne diminua pas leur autonomie. On sait que la République des Provinces-Unies était une fédération et qu'aux États généraux les décisions étaient prises à l'unanimité. A plus forte raison, chaque province était-elle souveraine pour ses affaires intérieures et la Frise fut, plus que tout autre, jalouse de son indépendance, car, tandis que la plupart des autres provinces choisissaient comme stathouder le prince d'Orange, elle eut presque toujours son stathouder particulier.

Ces traditions d'autonomie se sont conservées au XIX[e] siècle, depuis la formation du royaume des Pays-Bas, autant du moins qu'elles sont compatibles avec les nécessités actuelles. Les États provinciaux ont encore un rôle prépondérant et qui dépasse de beaucoup celui de nos conseils généraux. Ce sont eux, en outre, qui élisent les membres de la chambre haute et ainsi les influences locales se font sentir dans le gouvernement du pays. Jadis, les villages avaient une autonomie administrative presque complète; elle n'existe plus que pour l'Eglise, à cause des biens qui lui sont affectés. Dans d'autres provinces, comme l'Over-Yssel et la Drenthe où les villages possèdent encore parfois des biens communaux, cette autonomie s'est conservée, relativement à l'administration de ces biens. Mais en Frise, c'est un fait assez remarquable que la propriété communale n'existe pas et qu'elle n'a pas existé, ou du moins, si elle a jadis existé, qu'elle a disparu depuis un temps immémorial. Il est probable que c'est une conséquence de la défense contre les eaux; pour que des particuliers consentissent à faire les frais considérables des travaux d'endiguement et d'assainissement, il fallait qu'ils y eussent un intérêt puissant, que donne seule la propriété privée. Dans la région de Meppel, en Over-Yssel, où dominait la propriété collective, ces travaux ont été très négligés et le pays est encore exposé à de fréquentes inondations[1].

Les communes actuelles sont, en général, très vastes; il n'y en

1. Cf. E. de Laveleye, *La Néerlande*, p. 55.

a que 43 pour toute la province de Frise. Telle d'entre elles renferme 27 paroisses ; ces dernières ne comptent d'ailleurs, parfois, que trois ou quatre cents habitants. L'organisation administrative remonte à l'époque de la domination française ; les cadres en sont donc analogues à ceux que nous possédons en France, mais l'autonomie locale est beaucoup plus respectée. Les chemins appartiennent presque tous à la commune et celle-ci ne se fait pas faute d'y interdire la circulation des automobiles : le fermier frison qui va à bicyclette ou en voiture, n'entend pas être dérangé dans ses habitudes. L'école est aussi sous l'autorité presque absolue du conseil municipal qui nomme et révoque les instituteurs ; ceux-ci sont bien rétribués, en partie du moins, par l'État qui leur assure une retraite, mais ils ne sont pas fonctionnaires du gouvernement, qui ne s'engage pas à leur donner un emploi. Il s'agit donc, pour eux, de remplir leurs fonctions de façon à satisfaire les pères de famille. L'État n'intervient que par des subventions accordées aux écoles libres aussi bien qu'aux écoles publiques, et par une surveillance générale.

En résumé, le Frison de la région du pâturage nous apparaît un peu comme un prisonnier de son milieu, précisément parce que ce lieu physique n'est que partiellement transformable. Le mode de travail est sous la dépendance étroite du sol et du climat, dont l'un est immuable et l'autre à peine améliorable. Dans ces conditions, on comprend sans peine le côté un peu routinier et arriéré du caractère frison, tandis que ses tendances communautaires s'expliquent par l'isolement en groupes qui lui est imposé par le lieu.

Pourtant tout n'est pas routine et immobilité en Frise. Nous avons vu qu'on avait su y accentuer la spécialisation laitière commandée par le lieu, grâce à une utilisation intelligente et intense de l'association et des transports. Si l'art pastoral favorise la routine traditionnelle, le commerce au contraire développe l'initiative. Le Frison a donc tout un côté de son esprit tourné vers le progrès, l'effort, l'adaptation aux conditions actuelles. Cette aptitude se manifeste précisément dans le domaine commercial où le sol intransformable n'intervient pas. Elle a certainement

été conservée et accrue par la nécessité permanente de lutter avec constance, peine et intelligence contre les eaux et contre la mer.

D'ailleurs, nous allons étudier maintenant le Frison sur un sol transformable et nous constaterons que le côté particulariste de son caractère prend alors le dessus sur le côté communautaire.

II. — LA CULTURE ASSOCIÉE AU PATURAGE.

Le « kleiboden ». — Le littoral nord et nord-ouest de la Frise est bordé d'une zone d'alluvions argileuses conquises peu à peu sur la mer et dont la fertilité rend la culture très avantageuse ; c'est ce qu'on appelle le *kleiboden*.

Ces alluvions marines sont *fertiles :* elles renferment du calcaire qui rompt la compacité du sol, et sont assez riches en acide phosphorique ; l'azote y est abondant à cause des débris organiques contenus dans la vase.

Ces alluvions sont *moins humides* que les terres de l'intérieur car, leur altitude est un peu plus élevée. C'est là un fait qui surprend au premier abord, mais qui est général : les polders les plus récents sont à un niveau plus élevé que les anciens. On donne de ce phénomène plusieurs explications : actuellement, les alluvions sont plus abondantes qu'autrefois à cause de la diminution progressive des fonds et des courants, ou bien, parce que les endiguements se font plus tardivement pour avoir une couche de limon plus épaisse ; le sol nouvellement conquis renferme beaucoup de débris organiques qui se décomposent, se résorbent, et ainsi, avec le temps, il se produit un tassement ; enfin, les alluvions reposent souvent sur une couche de tourbe qui s'affaisse et se tasse sous le poids du sol situé au-dessus.

Quoi qu'il en soit, cette situation rend ces terres beaucoup plus saines ; dans les polders récents, on a pu prendre toutes les précautions voulues pour que l'assainissement soit parfait. *Le sol est donc transformable par la culture ;* l'herbe n'est plus le seul produit possible. La fertilité des terres pousse en outre

à la culture intensive et rémunère largement le cultivateur de ses peines et de ses avances.

Dans cette zone, il importe d'indiquer encore des subdivisions, ou du moins, de distinguer entre l'ancien sol protégé par les digues et le sol des polders conquis à une époque plus récente. D'après ce que nous venons de dire, on prévoit que l'ancienne terre est plus humide, plus compacte et moins fertile; aussi les pâturages naturels y occupent-ils encore une place importante. On comprend sans peine qu'il est impossible d'en indiquer la proportion, car elle change d'un point à un autre; cependant, nous avons visité plusieurs fermes de cette région, où les prairies et les cultures se partagent le sol par moitié. Dans les polders récents, au contraire, les prairies naturelles font complètement défaut : tout le sol est consacré aux cultures. Cela est surtout remarquable dans le Bildt, région au nord de Leeuwarden qui occupe l'emplacement de l'ancien golfe du Middelzée et qui a été endiguée par portions successives, au cours des trois derniers siècles. Ici le pâturage n'est représenté que par les digues et les terrains en voie d'alluvionnement situés au delà des digues et qu'on nomme *Kwelders*. Les kwelders sont parfois protégés par une petite digue extérieure, qui empêche la mer d'envahir le pâturage pendant l'été, mais en hiver elle est souvent submergée. L'eau des fossés étant salée, même en été, on doit aménager des abreuvoirs d'eau douce pour les animaux; ces abreuvoirs ont la forme de cratères surélevés pour recueillir l'eau de pluie; ici, chevaux et vaches *montent à l'abreuvoir*.

L'INDUSTRIE LAITIÈRE ET LA CULTURE. — Le caractère commun de toutes les fermes de cette région est l'association de la culture au pâturage; mais l'exploitation du bétail reste bien la source principale des revenus agricoles : la culture la rend plus intensive. On estime qu'une ferme divisée par moitié en pâturage et en culture, peut nourrir autant d'animaux que si elle était tout entière en pâturage. Ceci s'explique aisément, les produits de la culture venant compléter le foin en quantité et en qualité; les engrais qu'exigent les cultures apportent des

éléments nutritifs qui font défaut dans le sol et qui se retrouvent dans les produits consommés par le bétail. En outre, les exigences de la culture intensive dressent l'agriculteur à l'emploi des procédés industriels ou scientifiques, et la façon dont il traite son bétail se ressent très heureusement de ces habitudes. Il va sans dire que le bétail est ici exploité, surtout en vue de la production du lait, comme dans la région du pâturage. Les vaches y sont cependant gardées moins longtemps et vendues adultes aux fermiers de Hollande qui ne font pas d'élevage. C'est une conséquence du progrès des méthodes qui a pour effet un mouvement commercial plus intense. Cependant, la spécialisation est alors moins marquée, puisqu'une plus forte proportion du troupeau est constituée par de jeunes bêtes qui ne donnent pas encore de lait. *Cette pratique est favorisée par la culture, qui permet d'obtenir un développement des jeunes animaux plus rapide;* dans le greidstreek elle ne serait pas absolument sans inconvénient, car on a remarqué que les prairies où pâturent les jeunes animaux s'appauvrissent peu à peu en principes minéraux, et qu'au bout de quelques années l'élevage s'en ressent. Tant que les éleveurs de la région de l'herbe ne se seront pas mis à l'emploi courant des engrais chimiques, ils feront mieux de s'en tenir à leur pratique actuelle. *La culture marque donc un progrès de l'élevage*, *et cela est dû à une possibilité de transformation du sol.*

La main-d'oeuvre. — L'homme n'est cependant pas absolument maître du sol; car, en raison de l'humidité, il est astreint à observer certains procédés de culture. Ainsi, les billons étroits (2^{m},50 à 3 mètres) sont une nécessité qui exclut à peu près complètement l'emploi des machines. *Les travaux devant se faire à la main*, *le cultivateur a intérêt à obtenir des produits riches;* la fertilité du sol s'y prête bien d'ailleurs; aussi voyons-nous peu de céréales (çà et là un champ d'avoine), mais partout des pommes de terre, du lin, du colza, des fèves, des betteraves. Or, ces cultures sarclées exigent beaucoup de main-d'œuvre, surtout lorsque l'emploi de la houe à cheval est impossible. Les

fermes occupent donc beaucoup d'ouvriers : à Zurich, M. X..., au mois de juin, paie 300 francs de salaires par semaine, au taux de 3 francs par jour. Le fermier Peter qui possède 36 hectares, dont 16 en pâturages, occupe 4 ouvriers en hiver et 12 en été. Cette énorme disproportion entre le travail d'hiver et le travail d'été est une conséquence des cultures sarclées et des prairies qui réclament beaucoup de main-d'œuvre pendant quelques mois seulement.

Il en résulte que le nombre des domestiques de ferme est relativement faible; ce nombre tend à décroître de plus en plus, parce que les jeunes gens, trouvant plus facilement du travail, aiment mieux rester journaliers que d'accepter la sujétion d'une place de valet. Les jeunes filles, de leur côté, se refusent de plus en plus à prendre part aux travaux agricoles; elles veulent se confiner dans les soins du ménage. Il est vrai qu'une fois mariées, elles sont moins rebelles au travail des champs : on voit beaucoup de femmes sarcler et désherber le lin.

Les domestiques sont remplacés par des ouvriers permanents qui reçoivent 12 à 16 francs par semaine et ont la jouissance gratuite d'une maison, d'un lopin de terre, et le droit d'entretenir un mouton avec ceux du fermier. Le matin, à 4 heures, ils viennent traire et reçoivent alors une tasse de thé et un morceau de pain; ils prennent les autres repas chez eux. *La question de la traite est, en certains cas, un obstacle à la création des pâturages.* Beaucoup de fermiers seraient enclins à étendre leurs prairies pour avoir moins de soucis, mais alors, il faut augmenter le troupeau : les animaux doivent être pansés et les vaches traites, le dimanche comme en semaine; or, les ouvriers se montrent de plus en plus partisans résolus du repos dominical.

A côté des ouvriers fixes, nous trouvons les journaliers employés et payés à la journée. Les meilleurs sont assurés de trouver du travail toute l'année, les moins bons pendant les grands travaux seulement. Ils logent dans les villages voisins, locataires des maisons qu'ils habitent. Jadis, leur sort était assez misérable, beaucoup devaient émigrer en Amérique, et presque

tous étaient sans travail une partie de l'année. Aujourd'hui, la situation a changé du tout au tout, quoique la population soit plus dense qu'autrefois. Il y a soixante ans, me dit un vieillard, il n'y avait à Stiens qu'une école avec 80 enfants en été, et 120 en hiver; aujourd'hui, les trois écoles en comptent près de 700. *Les progrès de la culture intensive et surtout les cultures sarclées ont augmenté les besoins de main-d'œuvre en été*. Pour s'assurer des ouvriers pendant la belle saison, les fermiers ont été amenés à élever un peu les salaires et surtout à rechercher les moyens d'éviter le chômage pendant l'hiver; un de ces moyens est la culture du lin, dont la préparation occupe les ouvriers pendant les mois d'hiver. Plusieurs cultivateurs m'ont avoué qu'ils n'avaient aucun profit à cultiver le lin, qu'ils le faisaient uniquement en vue d'assurer la stabilité de leur main-d'œuvre.

Parmi les progrès agricoles de ces trente dernières années, nous avons signalé les laiteries coopératives ou privées. La « zuivel fabriek » a été une bénédiction pour la classe ouvrière : en quelque province que ce soit, on constate les mêmes effets bienfaisants. La laiterie permet en effet au producteur d'une faible quantité de lait d'en tirer un parti aussi avantageux que le gros fermier son voisin; le litre de lait est payé le même prix à l'un et à l'autre, tandis que, lorsque le beurre est fait à la maison, le petit producteur, obligé d'attendre plusieurs jours pour avoir une quantité suffisante de crème, ne fabrique qu'un beurre de qualité inférieure; il n'est pas outillé d'ailleurs pour faire un beurre marchand. Cela est si vrai que le beurre de ferme qui, dans l'ensemble des Pays-Bas, égale presque en quantité le beurre de fabrique, est consommé entièrement sur place : il n'est pas exporté[1]. *Les laiteries ont mis sur le même pied la vache du pauvre et celle du riche* : l'avantage du grand atelier a donc disparu au point de vue particulier de la production du lait. On a vu alors beaucoup d'ouvriers

1. Production du beurre en 1903 :

	Fermes.	Fabriques.
Pays-Bas. . .	26.180.000 kil.	30.850.000 kil.
Frise seule .	1.900.000 kil.	11.680.000 kil.

acheter une vache, quelquefois deux, dont leur femme prend soin, pendant qu'ils travaillent à la ferme. Pour nourrir cette vache, le fermier leur cède l'herbe des fossés et des talus; ils achètent celle qui pousse sur les bas-côtés des chemins et des routes, ils louent quelques parcelles de terre sur lesquelles ils cultivent des betteraves, des pommes de terre, des fèves, etc. Leur famille trouve ainsi à s'occuper, et leurs ressources augmentent. Aussi a-t-on vu le *fermage parcellaire* se développer beaucoup dans ces dernières années. Les prix sont naturellement très élevés; le fermier qui sous-loue, réalise parfois 60 francs de bénéfice par hectare; en outre, il a l'avantage de fixer solidement dans le pays des ouvriers dont il a besoin pendant l'été. Ceux-ci voient leur situation se relever; ils ne sont plus uniquement des salariés, il leur faut faire preuve de prévoyance et de capacité. Un élément éducatif s'est introduit dans l'organisation sociale du pays avec le fermage parcellaire.

Quoique l'émigration ait cessé, et que la population soit assez dense dans la région de la culture, les journaliers locaux ne suffisent pas à exécuter tous les travaux agricoles, surtout les sarclages et les fauchaisons qui doivent être exécutés à époques fixes et sans délai. Fort heureusement, les provinces voisines fournissent une *immigration temporaire* abondante : de la Drenthe et de la Groningue, viennent, en mai et juin, de nombreux ouvriers. Grâce à une légère différence de climat, les travaux de sarclage et de fenaison se font un peu plus tôt en Frise qu'en Groningue, ce qui permet aux ouvriers de cette province de venir en Frise. Lorsque les sarclages sont terminés, ils repartent accompagnés par des ouvriers frisons, qui vont travailler en Groningue; ils reviennent quelques semaines plus tard faire les foins et retournent chez eux, suivis de nouveau des Frisons, pour faire les moissons. On observe le même phénomène d'émigration temporaire, par périodes successives, pendant l'été, dans les pays de montagne; la même cause, différence de climat, produit le même effet.

Le propriétaire-cultivateur. — La culture favorise donc l'accroissement de la population ouvrière rurale, et contribue à l'amélioration de son sort. Elle favorise aussi la conservation de la propriété entre les mains du cultivateur; plus exactement, elle est moins favorable au développement de la propriété absentéiste, car celle-ci reste néanmoins la règle générale. Toutefois, les domaines à cultures sont moins recherchés des capitalistes que les domaines à pâturages : ils exigent un peu plus de surveillance, car le fermier peut mésuser des terres. Les prix de ferme sont élevés, environ 200 francs par hectare; cependant, la culture donne une marge de bénéfices plus considérables, car elle est, plus que le pâturage, susceptible d'intensification. Certains cultivateurs, d'aptitudes supérieures, peuvent donc s'enrichir et acheter des domaines ou conserver ceux qu'ils possèdent. En fait, on constate que, dans les districts de culture, la proportion des propriétaires cultivateurs est un peu plus forte que dans la région du pâturage. Cette situation n'est pas nouvelle : en 1511, la proportion des propriétaires cultivateurs était de 17,5 % dans le district de Ferwerd (culture), et seulement de 12,9 % dans celui de Leeuwarden (pâturage). Les terres soumises à l'exploitation directe représentaient 27 % de la superficie totale à Ferwerd et 14, 6 % à Leeuwarden[1]. Au commencement du XIX[e] siècle, il y eut une crise de la propriété foncière : les prix de ferme tombent à 25 francs l'hectare; on ne trouve plus de fermiers, car ceux-ci sont ruinés et manquent des capitaux les plus indispensables pour exploiter. Les propriétaires absentéistes cherchent alors à vendre leurs domaines qui sont achetés à bas prix par des commerçants, des industriels, des artisans, des fermiers aisés; ainsi s'est formée la la classe actuelle des propriétaires-cultivateurs.

Les domaines ont actuellement de 20 à 60 hectares, mais se tiennent, en général, plus près du premier chiffre que du second. Depuis 1511, on peut noter une diminution très sensible des domaines moyens (5 à 30 hect.), une augmentation con-

1. Cf. T.-J. de Boer, *Defriesche Grond in* 1511.

sidérable des petits domaines (1 à 5 hect.) et un accroissement très marqué du nombre des domaines de plus de 30 hect. C'est là une conséquence de la culture intensive qui permet à une famille de paysans de vivre sur une surface plus restreinte, surtout depuis l'installation des laiteries, mais qui exige que les fermes où on emploie des salariés, soient plus étendues afin de diminuer les frais généraux. C'est pour cette raison que certains domaines sont vendus en détail; les propriétaires des fermes voisines achètent des parcelles pour s'arrondir, et le vendeur retire ainsi de sa terre un prix plus élevé.

Cependant, la transmission intégrale est facilitée par le petit nombre des enfants. Le fermier frison n'a pas une famille nombreuse; peut-être en faut-il faire remonter la cause à l'habitude de bien vivre et au goût du faste qui sont une conséquence de l'agriculture rémunératrice. Les ouvriers, en revanche, n'hésitent pas à assumer la charge de sept ou huit enfants; aussi ont-ils généralement une période de quelques années très difficile à traverser. A leur mort, leur succession est partagée entre tous leurs enfants, et s'ils possèdent quelque bien, maison ou champ, ce bien est licité et acquis soit par un étranger, soit par un des cohéritiers. C'est aussi ce qui se passe pour les domaines : un des enfants garde le domaine paternel et désintéresse ses frères et sœurs. Les bénéfices de la culture spécialisée permettent, en effet, la constitution d'une fortune mobilière dont l'existence facilite le règlement de la succession.

Le développement de l'instruction agricole. — Les enfants qui n'héritent pas de la ferme se pourvoient ailleurs; les plus favorisés épousent une héritière, les autres afferment un domaine ce qui est relativement facile, étant donné le grand nombre des propriétaires absentéistes. *Très peu désertent la culture qui reste pour eux la carrière normale et préférée;* elle paie bien, en effet, et offre des perspectives d'avenir à ceux qui y sont bien préparés. Or, les fils de fermiers reçoivent presque tous l'instruction professionnelle dans l'école d'agriculture de Leeuwar-

den, dont les cours ont lieu en hiver; pendant la belle saison, ils reviennent sur la ferme paternelle prendre part aux travaux d'été et contrôler ainsi par la pratique l'enseignement théorique qu'ils ont reçu. C'est encore là un effet de la culture commercialisée de développer l'instruction professionnelle. Nous avons dit que le Frison était autodidacte, mais lorsqu'il devient cultivateur, il se rend compte de la nécessité d'un enseignement plus méthodique reçu sous la direction de spécialistes. C'est un fait à noter que presque tous les élèves de l'école de Leeuwarden proviennent des districts de la culture. Lorsque, dans le travail, l'action de l'homme sur le lieu devient prépondérante, la nécessité se fait sentir d'une science technique plus approfondie, qui permette à l'homme de donner à son action le maximum d'effet utile. *La commercialisation de la production développe l'instruction;* ainsi, on a fondé à Bolsward une école de laiterie qui a pour but de former un personnel de spécialistes pour la direction des fabriques de beurre. On se rend compte que, pour transformer le lait en beurre et en fromage et pour obtenir de cette transformation les meilleurs résultats possibles, la vieille routine traditionnelle n'est plus de mise et qu'il faut appeler à son aide la chimie et la mécanique.

Si, aux yeux du *greidboer*, l'entretien d'un troupeau de vaches laitières semble jusqu'ici exiger plus d'expérience pratique que de science technique, science que notre autodidacte peut d'ailleurs s'assimiler facilement pendant ses longs loisirs d'éleveur étroitement spécialisé, le cultivateur du kleiboden, aux prises avec les difficultés d'une culture variée, se rend compte que la science agricole, envisagée sous ses différents aspects, est pour lui une condition *sine qua non* du succès. Il est tenu de laisser dans son esprit moins de place au rêve et aux spéculations abstraites et d'accorder plus d'attention aux faits et aux réalités positives. Il en résulte une modification du caractère intellectuel du Frison : il acquiert plus d'ouverture d'esprit, il est moins idéaliste, il devient plus réaliste.

Le besoin de l'instruction professionnelle se fait aussi sentir dans la classe ouvrière et pour les mêmes raisons. Depuis sur

tout que le journalier s'est élevé au rang de fermier parcellaire, depuis qu'il assume l'exploitation d'un champ pour nourrir sa vache, il est avide de connaître les meilleures méthodes pour rendre son champ le plus productif possible. Dans ces dernières années, l'enseignement agricole s'est largement diffusé dans les villages des Pays-Bas et précisément dans la mesure où les paysans ont part à la jouissance directe du sol en qualité de propriétaires ou de fermiers. Ce sont les instituteurs qui, après avoir reçu la formation nécessaire par les soins du professeur provincial d'agriculture, sont chargés de faire les cours pour l'instruction des adultes.

La commercialisation de la culture. — Grâce à la diffusion de la science technique, la Frise est arrivée au premier rang parmi les provinces de culture intensive. Cela est d'autant plus frappant que le progrès agricole s'y est manifesté seulement à une époque toute récente. On me racontait qu'un fermier groninguois, venu dernièrement aux environs de Stiens, constatait avec étonnement que l'agriculture frisonne n'avait rien à envier à l'agriculture de Groningue dont la réputation n'est plus à faire. *Cette culture vise, en partie, à compléter le pâturage pour l'élevage intensif des jeunes animaux et la production du lait.* C'est dans cette région où, par suite de la nourriture plus copieuse et plus riche, le bétail est plus fort, que viennent se remonter les fermiers-fromagers de la Hollande, tandis que les éleveurs du greidstreek vendent plutôt leurs vieilles vaches aux engraisseurs du Brabant. Toute proportion gardée, il y a sur le bétail un mouvement commercial plus considérable dans la région de la culture que dans la région du pâturage, parce que l'élevage peut y être conduit d'une façon plus intensive. Ainsi le cultivateur se trouve *plus orienté vers le commerce* que le pasteur pur parce que sa culture lui permet d'exercer à un degré plus intense le mode de travail de celui ci.

Mais il y a une autre cause du développement des aptitudes commerciales chez le cultivateur frison, c'est qu'il consacre les soles que laissent libres les plantes fourragères à la culture de

produits spécialisés : le lin dont la production se réduit actuellement, le colza soumis à des fluctuations fréquentes, le carvi et surtout la pomme de terre de table en vue de l'exportation en Angleterre. La proximité de Londres et le voisinage du port de Harlingen explique suffisamment pourquoi le Frison vise le marché anglais. Le climat, assez doux au printemps, favorise la précocité des pommes de terre de Frise et leur permet d'atteindre des prix élevés : ce sont en quelque sorte des primeurs. Il importe donc que cette culture soit menée avec grand soin puisqu'un écart de quelques jours dans la récolte influe beaucoup sur les prix; mais il importe encore plus que la vente s'exécute rapidement au fur et à mesure de la récolte. C'est pourquoi, pendant la saison, il y a plusieurs fois la semaine des ventes aux enchères. Dans le Bildt, à Saint-Jacobi, à Sainte-Anna, on voit, contigu à la gare, un bâtiment sur lequel on lit : *Veilings gebouw;* c'est là qu'ont lieu les ventes et que les pommes de terre sont déposées provisoirement.

Le nombre des courtiers et des commissionnaires est considérable dans tout le pays. B***, quand il s'est marié, à vingt-deux ans, pensait déjà au commerce; cependant il est resté fermier dix-huit ans, ce qui prouve qu'il a dû trouver dans la culture de fréquentes occasions de satisfaire ses goûts. Il a gagné assez d'argent pour se faire bâtir un petit cottage près de la gare de Stiens où il s'est installé comme commissionnaire en machines agricoles, en pommes de terre et en bétail. Cette année (1907), il a vendu 56 faucheuses Mac Cormick sur 500 qui sont entrées aux Pays-Bas. Me prenant sans doute pour un acheteur éventuel, il m'explique longuement qu'un étranger ne peut pas se hasarder à traiter seul des affaires soit aux marchés, soit dans les fermes, qu'il faut s'adresser à quelqu'un du pays qui ait vu pousser les pommes de terre, qui connaisse le bétail de chaque ferme, etc... Quoique le fermier frison ne manque pas un marché, les principales transactions se font sur les domaines où viennent les marchands dont quelques-uns font de l'exportation. Ces relations commerciales avec les pays voisins expliquent pourquoi le Frison, comme tous ses compatriotes d'ailleurs, manifeste tant d'intérêt

pour les choses de l'étranger et se montre si au courant de ce qui s'y passe. Pour ses affaires il a besoin de le savoir et les journaux veillent à satisfaire ses besoins et ses désirs. De Amicis cite avec étonnement un fermier rencontré en chemin de fer qui n'a jamais vu une montagne ni même une colline, mais qui parle français et qui est documenté sur la question scolaire en Italie. Pareille chose nous est arrivée maintes fois, mais notre étonnement a été moins grand, car la science sociale nous donnait l'explication de ce fait.

Ainsi la culture intensive, par ses besoins de main-d'œuvre, favorise l'accroissement de la population, relève la situation des ouvriers agricoles par le fermage parcellaire, développe l'initiative et la capacité de la classe patronale par l'instruction professionnelle et multiplie les aptitudes du fermier frison par l'organisation commerciale qu'elle impose. Grâce à elle, le Frison est poussé dans la voie du progrès matériel et du développement intellectuel; il fait preuve d'une souplesse que nous n'aurions pas soupçonnée par la seule étude de l'éleveur de la région du pâturage pur.

La transformabilité du lieu, en permettant le progrès des méthodes, peut donc être éducative de types sociaux en les arrachant à l'immobilité et à la routine; elle sert également de pierre de touche pour reconnaître la plus ou moins grande faculté d'adaptation de ces mêmes types. Il n'est donc pas surprenant de voir les populations souples et progressives le devenir sans cesse davantage.

Il ne faut pas oublier non plus que les transformations du lieu sont rendues possibles, à notre époque surtout, par le développement des transports. L'étude du type de la zone sablonneuse va précisément nous montrer comment le Frison a su utiliser les avantages que lui offraient les transports pour sortir d'une condition misérable et arriver au bien-être en s'aidant du commerce et en s'appuyant sur les contrées voisines plus avancées dans leur développement économique.

III. — LE PETIT PAYSAN DE LA RÉGION SABLONNEUSE.

Le colportage. — Prenons le chemin de fer de Leeuwarden à Groningue et arrêtons-nous à la station Zwaagwesteinde. Nous allons avoir le spectacle curieux d'un pays neuf dans la vieille Europe et l'exemple instructif d'une colonisation à ses débuts dans les Pays-Bas surpeuplés. On comprend que les hommes n'aient guère été attirés par ce sol sablonneux couvert de bruyères et entrecoupé de marécages. Qu'on veuille le livrer à la culture ou le convertir en pâturage, il faut exécuter de pénibles travaux de défrichement, et de coûteux aménagements pour l'évacuation des eaux. C'est hasarder beaucoup pour un maigre résultat, car ce terrain est naturellement peu fertile. Aussi est-il resté jusqu'à nos jours à l'état de landes stériles parsemées çà et là de bouquets de bois. On s'explique sans peine que ces terrains vagues peu recherchés par les cultivateurs soient restés biens communaux, et c'est en effet le seul endroit, en Frise, où nous ayons rencontré la propriété communautaire : trois villages se partagent ces landes.

De tous temps et en tous pays, les terrains non appropriés ou non utilisés par leurs propriétaires servent de lieu de refuge aux misérables, aux vagabonds, aux « outlaws ». A Zwaagwesteinde, quelques individus sans feu ni lieu s'étaient construits des huttes de branchages et de mottes de bruyères, et vivaient là, un peu de la fabrication de menus objets en bois et beaucoup de rapines et de maraude. Les villages propriétaires des terrains eurent alors l'idée d'en tirer parti en les concédant aux occupants par bail héréditaire avec faculté d'achat. Le chemin de fer était proche, on créa des routes; attirés par ces conditions avantageuses et ces facilités d'établissement, beaucoup de nouveaux venus s'installèrent à Zwaagwesteinde. Il en vient encore tous les jours; ce sont de pauvres gens du voisinage sans autre ressource que leurs bras et quelques outils rudimentaires.

Entrons chez l'un d'eux. Son installation est misérable; c'est une mauvaise cabane de bois et de terre dont l'unique pièce n'a

que quelques pieds carrés; cependant le sol de terre battue est recouvert d'un mauvais tapis et des rideaux blancs ornent les minuscules fenêtres; une table, un petit poêle délabré, six chaises et un fauteuil d'osier tout neuf, dont nous verrons tout à l'heure la provenance, forment tout l'ameublement, car des portes formées de planches mal jointes dissimulent les placards dans lesquels se trouvent les lits. Sur la table, dans un plat de fer émaillé, nagent des haricots dans une sauce brunâtre; une soupe d'orge et des pommes de terre complètent le menu du repas de midi.

Nous sommes reçus par la maîtresse de maison, une grande femme blonde et robuste, resplendissante de santé et de jeunesse et dont l'aspect fait un curieux contraste avec le milieu misérable dans lequel elle vit. Elle est mariée depuis quinze ans et a eu neuf enfants dont six sont encore vivants. Cette masure constitue avec une chèvre et quelques moutons tout le bien du ménage. Alentour des pommes de terre et des légumes, mais la terre est peu fertile et le rendement faible; aussi le mari doit-il chercher ailleurs des moyens d'existence pour sa famille. En ce moment, il est dans la région de la culture pour les travaux de la fenaison. Il est absent presque tout l'été, allant chercher du travail partout où il y en a, en Frise et en Groningue. L'émigration périodique est une nécessité pour les habitants pauvres de cette région peu fertile où la culture intégrale ne peut pas suffire à l'entretien d'une famille nombreuse, même au prix d'un labeur assidu, car le travail manuel seul est impuissant à transformer le lieu : il y faut des capitaux.

La zone sablonneuse est donc sous la dépendance économique des régions voisines d'où elle tire ses moyens d'existence soit par les salaires agricoles soit par le commerce de colportage. En hiver, le propriétaire de la cabane où nous sommes entrés fait du commerce comme tous ses voisins; beaucoup même y consacrent toute l'année, peu soucieux d'aller peiner sur les fermes pendant les longs jours d'été. Ce colportage tire son origine des productions spontanées du pays : bois et bruyère. Dans une sorte de bazar nous trouvons des balais de bruyère, des liens de paille

pour les toits de chaume, des nattes de jones, des objets de vannerie et des ustensiles de bois. Beaucoup de ces articles viennent maintenant d'autres provinces ou de l'étranger, car, par suite des progrès de la culture dans la région sablonneuse, la fabrication domestique a beaucoup diminué. Après avoir fait le commerce des produits locaux, les colporteurs se sont mis à trafiquer des objets d'étain et de fer-blanc et, depuis une vingtaine d'années, c'est la mercerie et le fromage qui forment la base de leur négoce. Les laiteries leur vendent du fromage par petites quantités (200 kilos) et ils vont de ferme en ferme, de village en village, un panier à chaque bras, offrir leur marchandise ; les plus huppés ont une petite voiture traînée par un chien, quelquefois même par un petit cheval. On les rencontre sur toutes les routes des Pays-Bas; ils vont ainsi à l'autre bout du royaume, restant absents plusieurs semaines. Ces colporteurs forment un des éléments caractéristiques de la vie néerlandaise ; on les rencontre non seulement dans les campagnes, mais aussi dans les villes et jusqu'à Amsterdam où ils vont de porte en porte offrir du lait, des légumes, de l'épicerie ou du poisson. Aussi, dans les villes de Hollande, les ménagères ne vont-elles pas au marché ; elles attendent chez elles le passage des fournisseurs ou des colporteurs.

A propos des jardiniers de Hollande nous verrons les inconvénients de ces habitudes des ménagères, mais signalons dès mainnant un des effets fâcheux du colportage des denrées alimentaires : il favorise le vol. Ces petits marchands ambulants qui donnent aux villes des Pays-Bas une physionomie si pittoresque, sont bien souvent tentés de s'approprier le bien d'autrui : les maraîchers de banlieue les accusent de dévaliser leurs jardins et, si un magasin est cambriolé, c'est sur eux que se portent tout d'abord les soupçons. Les colporteurs de Zwaagwesteinde ne jouissent guère d'une meilleure réputation : au dire de leurs voisins, ce sont des pillards et des maraudeurs. Leur métier leur rend facile l'écoulement des objets volés et leur vie nomade les soustrait au contrôle de l'opinion publique, en fait des déracinés et des indisciplinés et surtout rend impossible l'éducation des enfants. Pendant que le père court les chemins et que la mère est absorbée par les soins des

derniers nés, les plus grands des enfants sont livrés à eux-mêmes et mènent une existence oisive puisque aucun travail régulier n'existe dans ces petites borderies : le jardin occupe tout au plus quelques journées par an. D'ailleurs, dès que les enfants atteignent une dizaine d'années, ils accompagnent leur père et font, sous sa direction, l'apprentissage du coolportage, de l'alcolisme et de la maraude. Cet apprentissage est vite terminé, et, très jeunes encore, les enfants se soustraient à la tutelle des parents, car il leur est facile de s'établir colporteurs; cela n'exige pas de grands capitaux, surtout si le vol remplace l'achat des marchandises. Ce que sont ces hommes qui n'ont reçu aucune éducation, on peut se l'imaginer. A Zwaagwesteinde on se marie jeune à cause des facilités d'établissement, ou du moins, le plus souvent, on ne se marie pas : les colporteurs ne voient pas l'utilité de cette formalité. Les familles sont nombreuses; car, passées les premières années, les enfants ne sont plus à charge; le colportage leur permet de gagner leur vie. La misère d'ailleurs est la règle, car l'alcoolisme est une habitude invétérée chez ces nomades.

En définitive, le colportage, conséquence complexe de la pauvreté du sol et du voisinage de régions plus riches, de la tendance au moindre effort et aux spéculations commerciales qui est un des traits du caractère frison dû à l'art pastoral, *le colportage aboutit à la désorganisation de la famille et à l'abaissement de la moralité.*

Les influences extérieures. — Livrés à eux-mêmes, les habitants de Zwaagwesteinde seraient de véritables sauvages désorganisés, trafiquant avec des voisins agriculteurs, les pillant même à l'occasion. Cependant, de l'aveu de tous, cette population est en marche vers la prospérité matérielle et le progrès moral ; cette évolution est due aux influences extérieures auxquelles elle est soumise, influences qui souvent doivent revêtir la forme de la contrainte, comme on le comprend sans peine.

Ce milieu social, en effet, ne produit pas de patrons naturels. Ce coin de terre a été peuplé uniquement par de petites gens

sans envergure adonnés au petit colportage [1]. Pour les raisons que nous avons vues, la plupart d'entre eux mènent une existence misérable. Quelques-uns, par exception, plus laborieux et moins buveurs, font des économies; l'un d'eux, qui vivait depuis dix ans dans une hutte, fait actuellement construire une belle maison de briques où il installera un magasin. Il sera le pourvoyeur des marchands ambulants. Ça n'est peut-être pas pour lui le commencement de la fortune. Notre guide, en effet, est lui-même un de ces commerçants chez qui se fournissent les colporteurs; il habite dans le voisinage et a succédé à son père qui, parti de rien, vient de se retirer en lui laissant son bazar. Or, notre homme est dans une situation embarrassée, car les colporteurs lui achètent à crédit et oublient souvent de le payer; il est amené à accorder des délais, à prendre des hypothèques sur des immeubles sans grande valeur, si bien qu'on lui doit plus de 7.000 florins et que cela n'est pas sans le gêner singulièrement. Il espère toutefois s'en tirer s'il peut tenir encore quelques années, car la situation des petits marchands s'améliore un peu. Ce commerçant joue donc ici inconsciemment un rôle patronnant en fournissant des denrées qui sont des objets de travail, et, par le crédit qu'il accorde, souvent malgré lui, il fait jouir de la propriété des individus qui sans cela s'adonneraient au vol. Mais il n'est pas un patron au sens complet du mot.

L'absence de patrons naturels amène presque toujours l'éclosion du patronage artificiel exercé par des philanthropes ou par les pouvoirs publics. Les uns et les autres ont marqué leur action à Zwaagwesteinde.

Nous avons dit que la fabrication locale avait presque entièrement disparu. Il ne subsiste guère que l'industrie de la vannerie qui prend actuellement un nouvel essor sous l'impulsion d'un atelier-école fondé par une société socialiste dirigée par l'instituteur. Cette société date de cinq ans; les capitaux ont été fournis par des offrandes volontaires; on a construit un petit bâtiment de briques où travaillent six ouvriers et quelques en-

1. Presque tous les lots de terrain sont aujourd'hui occupés et, depuis quelques années, la valeur du sol a triplé.

fants. J'ai été frappé, en visitant cette fabrique, de voir que tous les travaux s'y font à la main avec des outils rudimentaires et que le même ouvrier exécute toutes les opérations de la fabrication : il n'y a aucune division du travail. Un fauteuil se vend 4 fr. 50; un bon ouvrier peut en faire deux dans sa journée; du prix de vente il faut défalquer les achats de matières premières, nattes de Chine et du Japon, osiers de France et de Belgique. Nous entrevoyons déjà là l'influence des transports dans le relèvement du pays. Pour diminuer les prix de revient, la société a acheté un terrain qu'on vient de transformer en oseraie et qui fournira une partie de la matière première. L'industrie de la vannerie est assez répandue dans les régions pauvres de la Frise; on la retrouve à Fernwoude et surtout à Noordwolde, qui exporte en France les quatre cinquièmes de sa production.

En fondant cette petite fabrique de Zwaagwesteinde l'instituteur et la société socialiste dont il est le directeur ont eu en vue non seulement la formation technique d'ouvriers vanniers et le développement d'un moyen d'existence pour la population, mais ils ont surtout désiré travailler à son amelioration morale. Aux murs de l'atelier nous voyons des gravures moralisatrices et nous lisons des maximes tirées de l'Evangile. Nous apprenons qu'après expérience, on n'accepte plus d'ouvriers adonnés à la boisson et que, pour favoriser l'abstinence, la société a ouvert à côté de la fabrique un café de tempérance d'où sont exclues toutes les boissons alcooliques. Sous ce rapport la situation est meilleure aujourd'hui à Zwaagwesteinde : on y est plus sobre que jadis ou plutôt moins ivrogne.

L'action moralisatrice exercée par l'association socialiste a été favorisée par l'action de l'État qui a imposé l'instruction obligatoire. L'école, installée depuis dix ans, est maintenant fréquentée par tous les enfants qui autrefois couraient les grands chemins et on peut compter sur l'instituteur actuel pour leur inculquer l'horreur de l'alcool et l'amour du travail. Malheureusement la désorganisation des familles ne donne pas à son influence toute la portée désirable. Cependant, toute imparfaite qu'elle soit, l'éducation des nouvelles générations vaut mieux que l'inéducation

complète d'autrefois, conséquence du vagabondage et de la vie nomade des enfants.

Enfin, l'État intervient dans l'intérêt de l'hygiène par une loi sur les habitations. Je me hâte de dire que son intervention est ici parfois maladroite et aboutit alors à un résultat opposé à celui qu'on voulait atteindre. Les maisons récentes ou anciennes doivent répondre à certaines conditions d'hygiène et de salubrité. En conséquence, les misérables huttes que nous connaissons ne sont plus de mise et doivent disparaître. Fort bien, mais alors voilà nos gens sans abri. C'est le spectacle assez révoltant auquel nous avons assisté dans un village des environs de Harlingen. Sur le bord de la route, des meubles, des lits, des vêtements et du linge : c'était le mobilier des pauvres gens qu'on venait d'expulser de leur logis et dont on démolissait séance tenante la maison pauvre assurément, mais qui n'avait rien d'un taudis. Le mieux est quelquefois ennemi du bien. A Zwaagwesteinde le nombre des masures est trop considérable pour qu'on songe à mettre toute la population à la belle étoile et puis... ces colporteurs ne se laisseraient peut-être pas faire. La crainte étant le commencement de la sagesse, on les laisse tranquilles. Mais on fait en sorte que les nouvelles maisons répondent aux exigences de la loi, ce qui oblige le propriétaire à quelque dépense. C'est le commerçant en gros, notre guide, qui en subit les conséquences, car le colporteur endetté par sa maison ne le paie pas. Le voilà encore malgré lui patron de la propriété. Il tâche de se couvrir par une hypothèque, si bien qu'il pourrait, s'il voulait, être demain le propriétaire légal de presque tout le pays [1].

Tout compte fait, le patronage artificiel de l'État, s'ajoutant à celui des associations philanthropiques et coïncidant avec l'accroissement des moyens d'existence, contribue certainement au relèvement social de la population.

La petite propriété. — Ce relèvement s'achèvera par le tra-

1. Nous avons constaté le même phénomène de la mainmise du commerçant sur la propriété foncière, dans les tourbières allemandes à Augustfehn. Cf. *Sc. soc.*, 45e fasc., p. 60.

vail régulier et stable et surtout par la culture et le développement de la petite propriété. Mais dans cette évolution les influences extérieures, agissant par l'intermédiaire des transports, sont encore prépondérantes.

Le commerce, si les profits n'en sont pas gaspillés, favorise l'accession à la propriété, puisque ceux des colporteurs qui réussissent achètent le terrain qu'ils avaient à bail et se construisent une maison. L'émigration temporaire aboutit au même résultat : partout dans la zone sablonneuse, on rencontre de nouveaux défrichements et on voit des maisons neuves dont les possesseurs ont passé bien des étés dans les fermes de la Frise ou de la Groningue, ou encore ont été vachers en Allemagne. C'est ce qui explique que les petits paysans soient si nombreux sur le sable : la terre moins fertile y a moins de valeur, mais est plus facile à travailler que sur le limon ; le cultivateur n'a pas besoin de grands capitaux et peut y faire de la culture intégrale. Si les produits de celle-ci sont insuffisants il laisse à la maison sa femme et ses enfants et va lui-même amasser quelques florins dans les grandes fermes de la région riche.

Dans les environs de Veenwouden (entre Zwaagwesteinde et Leeuwarden), il n'y a plus de landes ; tout le pays est mis en culture depuis logtemps ; les champs et les pâturages sont entourés d'un fossé bordé d'une haie d'arbres. Le pays paraît ainsi très boisé et ne ressemble en rien à la plaine chauve du greidstreek ou du kleiboden. Le sol sablonneux repose sur le lœhm qui entretient l'humidité et permet d'avoir à volonté des terres arables ou des pâturages. La nature du sol n'impose pas ainsi le maintien d'une unité culturale de dimensions fixes, aussi trouve-t-on des propriétés d'étendue très variable, mais parmi lesquelles dominent le petit domaine et le domaine fragmentaire, résultats de partages successifs. Le partage en nature est facilité, d'une part, par l'émigration périodique ; d'autre part, par les progrès techniques de la culture. Grâce aux engrais chimiques, en effet, les rendements ont beaucoup augmenté, la culture intensive est devenue possible. Ainsi à Kruisweg près de Veenwouden, on cultive beaucoup de chicorée ; on a essayé récemment la culture

des asperges et des betteraves à sucre, aussi la valeur de la terre a-t-elle subi une forte hausse : elle varie de 1.600 à 3.200 francs; les prix de ferme sont en moyenne de 200 francs par hectare.

Mais, ici surtout, c'est la laiterie qui a été le levier puissant du progrès; nous avons déjà signalé ses bienfaits à l'égard des ouvriers de la région limoneuse; sur le sable, ces bienfaits s'étendent à tous puisque la population est presque exclusivement composée de petits paysans et de bordiers. Jadis, on faisait alterner tous les sept ans les pâturages avec les terres arables; aujourd'hui, grâce aux engrais, on suit un assolement régulier et on tend à augmenter les herbages pour profiter des laiteries. *Ce pays de culture intégrale évolue ainsi vers la spécialisation générale de la Frise, vers la production laitière,* et cela sous l'influence, au moins indirecte, du développement des transports. La spécialisation est donc non seulement à la portée du petit paysan dont elle augmente le bien-être, mais elle favorise même la petite propriété et la propriété fragmentaire en les rendant plus productives. Il y a une foule de bordiers (*gardeniers*) qui possèdent un ou deux hectares, plus ou moins hypothéqués, et qui, avec quelques champs affermés, se suffisent entièrement, sans même avoir recours à l'émigration. Bien plus, la laiterie, en poussant à l'extension des pâturages, diminue le travail et les hommes peuvent ainsi aller en été gagner de gros salaires dans les régions voisines [1]; on voit la suite de répercussions qui convergent finalement vers plus de bien-être pour la classe ouvrière [2].

Il ne faut pas croire cependant que le tableau soit sans ombre et que le fait d'être propriétaire soit une garantie de prospérité. Il est à remarquer au contraire que dans les régions où la petite propriété domine, l'endettement des paysans est presque toujours considérable. Cela tient, entre autres causes, à leur amour

1. L'émigration est parfois définitive : X... est allé en Amérique pendant cinq ans; il est revenu avec 2.000 francs d'économies pour épouser sa fiancée, mais ses quatre frères sont restés aux États-Unis.

2. Dans le Brabant et le Limbourg, régions sablonneuses et pays de petite propriété, les petites laiteries coopératives ont poussé comme des champignons sous l'impulsion du clergé catholique.

immodéré de la terre et à leur vanité, qui les pousse à dissimuler leur gêne et les empêche d'employer les moyens propres à y mettre fin.

Cette vanité n'existe peut-être pas à Veenwouden puisque nous voyons les paysans chercher dans l'émigration périodique un complément de ressources, mais elle existe dans d'autres régions des Pays-Bas où les paysans aiment mieux payer de gros intérêts à des prêteurs voraces plutôt que de s'adresser à la caisse rurale, de peur de faire connaître leurs besoins d'argent aux administrateurs leurs voisins. Cependant, ces organismes de patronage artificiel, caisses rurales, sociétés de secours mutuels, associations de tous genres, sont très largement développés dans les régions sablonneuses. Quelques personnes veulent y voir une preuve de l'esprit plus ouvert des habitants et de leur aptitude plus grande à s'associer. En réalité, si ces institutions sont plus nombreuses dans la zone sablonneuse, c'est qu'elles y répondent à un besoin qui dérive de l'état social. Petits propriétaires et bordiers manquent de capitaux et d'instruction. Isolés et livrés à eux-mêmes, ils sont condamnés à la médiocrité. Qu'une individualité supérieure paraisse au milieu d'eux et leur montre dans l'association le moyen d'augmenter leur force et d'accroître leur bien-être, ces paysans, qui ne sont pas des sots et qui ont l'esprit pratique, utilisent volontiers ce moyen de suppléer à à leur faiblesse individuelle. C'est ainsi qu'à Kruisweg, un propriétaire important, possesseur d'une sécherie de chicorée, a fondé une société dont le but est de donner à cheptel des moutons aux ouvriers, leur fournissant ainsi les capitaux qui leur manquent et retirant de ces capitaux un large profit. Il a organisé de même une société d'assurances mutuelles contre la mortalité du bétail et contre l'incendie. Il existe aussi des syndicats agricoles nombreux pour l'achat des engrais[1].

Ainsi, la zone sablonneuse, à cause de la pauvreté de son sol, n'a pas donné naissance à une classe patronale; la petite pro-

1. C'est dans les provinces du sud et de l'est où dominent la petite propriété que les associations de toute nature sont le plus développées. Le clergé a pris une grande part à ce mouvement.

priété à tous les degrés s'y est librement développée, avec l'appui subsidiaire du petit commerce et de l'émigration temporaire. Les paysans ont suppléé à leur incapacité [1] individuelle par des associations qui leur permettent de rendre leur culture intensive et de l'orienter vers la spécialisation, caractéristique de la Frise : la production du lait. Cette spécialisation, loin de mettre obstacle à la diffusion de la propriété, lui est au contraire favorable. Elle est rendue possible par les progrès techniques réalisés dans les fabriques et par le développement des transports qui ont permis aux laiteries d'accroître considérablement leur production. C'est également parce que les transports ont augmenté la productivité des régions voisines que le paysan des sables y trouve soit des salaires rémunérateurs, soit les profits du colportage qui lui permettent de s'élever à la dignité de propriétaire. *En définitive, il semble bien que ce soit l'habitant de la zone sablonneuse qui ait le plus profité des progrès de l'évolution actuelle.*

Saxons et Frisons. — Nous avons dit, au début de cette étude, qu'une comparaison suivie entre Saxons et Frisons n'était guère possible et serait peu instructive. Néanmoins il peut être intéressant d'opposer rapidement les principaux caractères du *type saxon du Lunebourg* à ceux du *type frison des sables*. Nous ne ferons pas au Bauer saxon l'affront de le comparer au colporteur désorganisé de Zwaagwesteinde, mais la comparaison est permise et honorable avec le petit paysan de Veenwouden et de l'ensemble de la zone sablonneuse.

En Frise, le sol sablonneux est actuellement, après les travaux hydrauliques, plus fertile que dans la lande du Lunebourg et, en raison du climat, il n'a pas à redouter la sécheresse.

Ces conditions du lieu permettent un travail plus spécialisé — la production du lait — tandis que le Saxon est encore, malgré ses efforts, presque complètement retenu dans la culture intégrale. Cependant Lunebourgeois et Frisons ont su également

1. Nous savons ce que signifie le mot *incapacité* en science sociale; comme dans le langage juridique, il doit être pris dans son sens primitif et n'entraîne avec lui aucune appréciation morale.

bien utiliser le développement des transports pour rendre leur culture plus intensive et plus productive.

En Lunebourg, la propriété est peu divisée, assez étendue, très stable; c'est le domaine plein, conséquence de la coutume de la transmission intégrale. En Frise, la propriété est morcelée, petite et instable; c'est le domaine fragmentaire, conséquence de la coutume du partage égal.

Il en résulte que la famille frisonne est elle-même assez instable et que, ne trouvant pas sur son domaine restreint par le partage des moyens d'existence suffisants, elle doit demander un supplément de ressources au petit commerce de colportage ou à l'émigration temporaire. La famille saxonne, au contraire, solidement établie sur son domaine plein, peut suffire aux besoins de tous ses membres, et ceux-ci n'ont recours à l'émigration — définitive — que pour se créer un établissement indépendant. L'expansion de la race se fait alors d'une façon régulière et par le moyen d'éléments sains et vigoureux, produits de l'éducation forte et soignée que la famille stable et aisée peut donner aux enfants.

Il résulte de la forte constitution de la famille saxonne que les divers organismes de patronage lui sont inutiles, ou du moins elle se patronne elle-même, et les associations libres que nous avons observées en Lunebourg fonctionnent surtout au profit des éléments inférieurs de la population. Il n'en est pas de même en Frise où tous profitent largement des institutions de patronage, souvent importées de l'extérieur, mais qui aujourd'hui sont presque indispensables à la vie des paysans.

Par contre, la famille saxonne, solidement assise sur son domaine, a su constituer des groupements autonomes qui pourvoient presque complètement aux services publics et assurent ainsi l'indépendance de la race, tandis que la famille frisonne instable et sans point d'appui vis-à-vis du pouvoir subit largement l'ingérence et la contrainte de l'État.

En résumé, le type saxon de Lunebourg constitue une société simple, autonome et complète; le type frison des sables, au contraire, ne peut pas se concevoir isolé, il n'est qu'un des

éléments d'une société plus complexe qui lui offre son appui mais lui impose sa contrainte. Et cela parce que, chez le premier, la famille fortement constituée et stable sur son domaine plein suffit à remplir certaines fonctions essentielles de la vie sociale, tandis que, chez le second, la famille ébranlée par l'instabilité du domaine a dû réduire le nombre de ses attributions qui sont alors remplies par des institutions extérieures.

Cherchons, sans plus tarder, à dégager quelques conclusions partielles de nos observations dans la province de Frise.

Nous constatons que l'industrie laitière, imposée par les conditions générales du lieu, y est le travail dominant et que chacune des régions s'y adapte avec des modalités diverses variant d'après la nature du sol. Pour le *greidboer*[1], la spécialisation laitière est le moyen d'utiliser directement les produits du sol; pour le *kleiboer*, c'est la façon la plus avantageuse de transformer les produits de sa culture; pour le *zandboer*, c'est la possibilité de tirer parti d'un sol pauvre et de s'acheminer vers la culture intensive. Tandis que cette spécialisation, sous la dépendance étroite d'un sol intransformable, maintient l'éleveur du greidstreek dans une sorte de routine traditionnelle et quasi communautaire, elle pousse, au contraire, le cultivateur de la zone argileuse dans la voie du progrès intense et provoque l'épanouissement de toutes ses facultés; enfin elle sonne le réveil des populations pauvres et attardées des régions sablonneuses, en supprimant les causes d'infériorité provenant de la pauvreté de leur sol, et en leur ouvrant le chemin de la prospérité.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que la région qui a été le moins transformée par la spécialisation laitière est précisément celle où elle a pris naissance. Celle, au contraire, qui en a retiré les plus grands avantages est celle où elle a été importée du dehors de toutes pièces. Et ici, il faut reconnaître l'influence prépondérante des transports qui, supprimant dans

1. *Greidboer* = cultivateur de la région du pâturage; *Kleiboer* = cultivateur de la région argileuse; *Zandboer* = cultivateur de la région sablonneuse.

une large mesure les monopoles naturels, rétablissent l'égalité des chances entre les hommes, leur laissant le soin et la responsabilité d'en tirer le meilleur parti possible. C'est aux transports qu'est due la transformation économique de la Frise dans le dernier tiers du XIX[e] siècle, et la façon dont ils ont été utilisés par les producteurs de lait prouve que les Frisons ne manquent ni d'énergie persévérante ni de souplesse. Nous allons retrouver ces mêmes qualités chez les cultivateurs de la Groningue et chez les jardiniers de la Hollande.

III

LA CULTURE SPÉCIALISÉE

Si la production du lait est la spécialisation qui domine actuellement toute l'économie rurale des Pays-Bas, elle n'est pas la seule; même sur le littoral frison, qui nous occupe uniquement, ici nous trouvons diverses cultures spécialisées. Sans parler du lin et du colza qui sont un peu en décroissance, nous nous avons déjà signalé la culture des pommes de terre et celle de la chicorée. Dans la province de Groningue[1] nous nous trouvons en présence d'une spécialisation qui paraîtra, à beaucoup de gens, surprenante dans un pays d'Europe libre-échangiste : la culture des céréales. A dire vrai, la surface qui lui est consacrée n'occupe peut-être qu'une faible partie de la province, mais ce mode d'exploitation suffit à donner à toute l'agriculture groninguoise une physionomie particulière, et l'étude d'une ferme à céréales sera pour nous l'occasion de noter quelques-uns des traits principaux du caractère groninguois.

Les fermes a céréales. — Prenons le petit chemin de fer qui dessert le nord de la province et descendons à la station d'Uithuizenmeeden. Aux pâturages des environs de Groningue ont succédé bientôt les champs de cultures : pois, fèves, lin et sur-

1. Rappelons que la Frise, au point de vue social, s'étend sur tout le littoral de la mer du Nord.

tout céréales. On ne voit pas ici les petits billons étroits que nous avons rencontrés en Frise ; les fossés sont moins nombreux, moins larges et l'eau y est moins abondante. Évidemment, le sol est ici moins humide, plus sain, plus propre par conséquent à la culture et plus facile à travailler quoique assez compact. Le système hydraulique de la province et l'aménagement des canaux sont ici meilleurs qu'en Frise ; cela permet de cultiver beaucoup de terres qui sans cela devraient rester en pâturages. Toute la partie nord de la Groningue est formée de riches terres d'alluvions progressivement endiguées et assainies. Au XVIe siècle, il y avait encore beaucoup de marécages et l'art pastoral était le seul mode du travail agricole; aujourd'hui, près d'Uithuizenmeeden, on ne voit pas une seule prairie, mais d'immenses champs de céréales : beaucoup d'orge, d'avoine et de blé.

M. W... possède deux fermes d'une soixantaine d'hectares chacune; l'une d'elles, toute récente, ne remonte pas à plus d'une vingtaine d'années ; elle a été construite après un endiguement qui a constitué un nouveau polder. Il arrive ainsi parfois qu'à la suite d'accroissement progressif, le même propriétaire possède deux ou trois fermes à la suite les unes des autres. M. W... qui est membre des États provinciaux et qui s'occupe très activement des affaires d'intérêt général, a renoncé à l'exploitation directe de ses domaines et les a affermés.

L'architecture des bâtiments est la même qu'en Frise ; peut-être la partie consacrée à l'habitation est-elle un peu plus soignée; mais ce qui frappe dès l'abord, c'est l'existence de deux granges juxtaposées. C'est une conséquence de la culture intensive des céréales et de l'emploi des engrais chimiques ; depuis que l'usage du nitrate de soude s'est généralisé, la quantité de paille a beaucoup augmenté, et il faut loger les gerbes qui seront battues en hiver. Vers le milieu du XIXe siècle, on brûlait la paille, car elle était sans valeur : le fumier étant inutile dans ces terres presque vierges, on n'entretient pas de bétail. Aujourd'hui elle est vendue à des fabriques de carton dont l'existence se révèle au loin par la présence de grandes meules de bottes

de paille pressées disposées aux alentours : par les canaux, les transports sont faciles et peu coûteux. L'appoint fourni par la vente de la paille rend ainsi plus rémunératrice la culture des céréales. M. W*** n'a pas, cependant, exclu tout bétail de ses fermes; on y trouve une trentaine de vaches dont le lait va naturellement à une laiterie, une quinzaine de chevaux et cinq poulains. La Groningue est, en effet, une des provinces où l'élevage du cheval a quelque importance; l'ancien cheval frison, si prisé jadis, a fait place à la race d'Oldenbourg. Cependant cette branche de la production agricole est presque négligeable dans les Pays-Bas, sauf peut-être en Zélande et en Flandre où on produit le cheval de gros trait qui s'exporte en Allemagne. Enfin, sur les digues et les kwelders, où on ne peut envoyer les animaux lourds qui défonceraient le sol, pâturent deux cents moutons, presque tous de race anglaise.

Le long de la digue s'échelonnent quelques maisons dont les habitants doivent veiller sur les moutons à la marée montante; c'est là qu'habitent les ouvriers permanents (*vastearbeiders*) qui travaillent toute l'année sur le domaine, moyennant un salaire de 400 à 450 florins (800 à 900 francs) auquel s'ajoutent le logement gratuit et la jouissance d'un jardin. Les autres ouvriers se trouvent au village; en juin, ils gagnent 4 francs environ; en hiver, ils sont occupés par la préparation du lin, qui est ici cultivé sur une assez grande échelle. Au moment de la récolte, la main-d'œuvre supplémentaire est fournie par des émigrants temporaires venus de la Frise. Les ouvriers propriétaires de leur maison et d'une pièce de terre sont assez rares; la plupart sont locataires de leur habitation et d'un petit champ qui fournit à la consommation familiale et à l'entretien de quelques brebis. En été, on voit beaucoup de femmes employées aux sarclages et au désherbage du lin.

On note, en ce moment-ci, dans la Groningue, un certain mécontentement parmi les ouvriers ruraux, qui estiment que leurs salaires ne sont pas en rapport avec les bénéfices que réalisent les fermiers. Dans l'Oldambt, pays qui borde le Dollard, une grève a même éclaté en juin 1907; cependant, les ouvriers

de cette région ne sont pas de purs prolétaires puisqu'ils sont généralement fermiers de quelques parcelles de terre, ce qui fait que l'usage général s'est introduit de terminer la journée à deux heures. C'est peut-être là le nœud de la question ; à journée réduite, salaire réduit ; or, il est probable que beaucoup d'ouvriers ne trouvent pas dans leur culture parcellaire l'équivalent du supplément de salaire qu'ils recevraient pour la journée entière ; il est probable aussi que les ouvriers qui ne sont pas fermiers souffrent de ce salaire insuffisant et que c'est parmi eux que se recrutent les agitateurs. Il faut remarquer aussi que, dans l'Oldambt, les ouvriers ont une organisation propre qui fait défaut ailleurs et cela peut être dû à la richesse du pays qui a amené la formation de deux classes sociales très tranchées : les fermiers de l'Oldambt passent pour plus *fiers* que leurs voisins [1].

La population ouvrière rurale de la province de Groningue a évidemment des aspirations qu'elle ne peut satisfaire sur place et qui la poussent à émigrer. On constate, en effet, environ 30 naissances pour 15 décès et cependant, le chiffre de la population reste stationnaire ; preuve évidente d'un courant d'émigration qui se constate d'ailleurs très nettement. Les émigrants se recrutent parmi l'élite des ouvriers ruraux ; ce sont ceux qui aspirent à devenir propriétaires qui passent l'Océan. Ils partent à tout âge, même une fois mariés, dès qu'ils ont fait quelques économies leur permettant de s'installer comme farmers en Amérique [2]. S'ils possèdent ici une maison, ils la vendent, ce qui prouve bien que ce n'est pas la gêne qui les pousse à émigrer, mais le désir de devenir indépendants. Nous avions déjà noté le même fait sur la rive allemande du Dollard [3] ; les causes en sont les mêmes dans les deux pays : impossibilité à la petite propriété de se constituer à cause des nécessités de la culture

1. Nous avons déjà signalé dans la Frise allemande la journée de travail réduite. Cf. *Sc. soc.*, 35e fasc., p. 59. — Les circonstances ne nous ont malheureusement pas permis de faire une enquête personnelle sur les causes et les péripéties de la grève de l'Oldambt.

2. M. W., au cours d'un voyage aux États-Unis, a retrouvé là-bas beaucoup de ses compatriotes originaires de la Frise et de la Groningue.

3. Cf. *Sc. soc.*, 35e fasc., p. 70.

intensive. C'est au contraire une tendance de l'époque actuelle d'augmenter l'étendue des fermes jusqu'à 60 et 70 hectares pour diminuer les frais généraux. D'autre part, la coutume du partage égal rend vaine toute tentative de constituer un petit domaine, puisqu'à chaque génération il est démembré. En outre, les gros profits réalisés par la culture intensive ont fait monter le prix des terres à un chiffre à peu près inabordable pour des ouvriers qui gagnent un salaire assez médiocre et qui ont la charge d'une famille nombreuse.

On peut se demander pourquoi il n'en est pas de même dans la province de Frise où l'agriculture est également très florissante. C'est sans doute parce que la densité de la population rurale y est beaucoup moindre qu'en Groningue [1]. En outre, l'essor agricole de la Frise étant récent, la situation des ouvriers ruraux va sans cesse s'améliorant et elle est très bonne au regard de ce qu'elle était il y a vingt ans. En Groningue, cette situation est stationnaire depuis longtemps, quoique les salaires aient haussé dans ces dernières années; la prospérité agricole date ici du milieu du XIXe siècle. Il ne faut pas non plus oublier qu'en Frise l'émigration existe encore, quoique faible, et qu'elle a été très importante avant la période actuelle de progrès et de prospérité. Enfin, la raison qui pousse les aspirants propriétaires de la Groningue à partir pour l'Amérique, c'est qu'ils n'ont pas à leur porte les facilités d'établissement qu'offre la région sablonneuse à leurs voisins de la Frise.

Ceci expliquerait pourquoi nous ne voyons pas de fils de fermiers émigrer, quoique la plupart d'entre eux restent dans la culture. Il existe, en effet, dans le sud-est de la province et dans les provinces de Drenthe et d'Over-Yssel, le long de la frontière allemande, des territoires tourbeux qui sont actuellement exploités et mis en valeur; or, les colons qui viennent s'installer dans les tourbières comme cultivateurs sont presque

1. D'après les statistiques citées par Frost (*Agrarverfassung und Landwirtschaft in den Niederlanden*, p. 4 et 6), la Groningue compte 128 hab. par kilomètre carré dont 22 adonnés à l'agriculture, et la Frise 103, dont 7 seulement agriculteurs. Il est évident qu'il y a en Frise des différences considérables suivant les régions; à cet égard, la Groningue est beaucoup plus homogène.

tous originaires de la Groningue, mais ce ne sont pas des ouvriers, car pour mettre la tourbière en culture, il faut des capitaux assez importants. Ces colons sont précisément des fils de fermiers groninguois auxquels leurs familles peuvent avancer des fonds [1]. Ceux qui ne restent pas dans la culture vont aux carrières libérales, un petit nombre au commerce. Ainsi donc, la classe patronale fait son expansion dans les Pays-Bas mêmes; la classe ouvrière fait la sienne en Amérique à cause des facilités d'établissement plus grandes.

La spécialisation commerciale. — Le Westpolder occupe l'extrémité occidentale du littoral groninguois; il borde à l'est le Lauwerszée qui sépare la Groningue de la Frise. A Ulrum, point terminus du tramway, de grandes meules de paille signalent l'existence d'une fabrique de carton au bord du canal; cinq maisons doubles en construction indiquent que le pays est en voie de développement. Nous avons d'ailleurs vu dans les villages que nous avons traversés d'élégantes petites villas; elles sont habitées par des fermiers retirés des affaires. Dans un de ces villages nous remarquons même deux banques. Les maisons sont coquettes et les jardins soignés : tout respire le bien-être.

Nous rendons visite dans le Westpolder à M. Mansholt, un agriculteur qui s'est spécialisé dans la production et le commerce des graines pour semences; il en exporte beaucoup en Belgique, en Suisse et en Allemagne. Sa ferme offre donc l'exemple d'une culture aussi industrialisée que possible. Cette ferme est récente puisque le Westpolder date seulement de 1875 : le grand-père du propriétaire actuel habitait derrière la troisième digue; c'est son père qui a construit la ferme actuelle. Les dépenses d'entretien du polder s'élèvent à 55 florins par hectare (115 fr. 50); comme il a 536 hectares d'étendue, il jouit du bénéfice de la nouvelle loi qui a prorogé de dix ans la durée d'exemption d'impôt des terres nouvellement endiguées, durée qui se trouve ainsi portée à 46 ans pour les polders de plus de 500 hectares.

1. Cf. *Sc. soc.*, 45e fasc., p. 42.

Les terrains sont ici plus élevés que le niveau de la marée basse, ce qui permet d'écouler les eaux par un déversoir naturel. Ce mode d'assainissement est cependant insuffisant et on va prochainement installer un grand moteur à vent de douze mètres de diamètre; ces dépenses seront couvertes par l'émission d'obligations amorties progressivement.

Les alluvions de ce polder ont mis 70 ans à se déposer, puisque la seconde digue date de 1805. Aujourd'hui, le travail d'endiguement subit un peu partout un certain ralentissement, car le prix de la main d'œuvre est plus élevé que jadis et le bénéfice réalisé par la création d'un polder devient souvent aléatoire, à cause des grands frais de construction et d'entretien. Un polder voisin paie 65 florins de contributions par hectare pour l'entretien, soit 136 fr. 50 [1]. C'est pourquoi les kwelders sont assez étendus et les moutons très nombreux; le lait des brebis sert à la consommation domestique à l'état frais, et sous forme de beurre et de fromage. M. Mansholt n'a que cinq vaches pour utiliser la paille de colza et de pois.

La spécialisation de la ferme est très étroite puisqu'elle ne porte que sur la semence de pois et de froment. J'y ai vu un champ de pois issu originairement d'une seule fleur. Sur une pareille exploitation la partie vraiment importante et intéressante, c'est le champ d'expérience. Il y en a ici plusieurs : les premières sélections et les croisements se font sous l'œil du maître, à proximité de l'habitation; puis les variétés obtenues sont essayées en grande culture; beaucoup d'entre elles sont rejetées; enfin celles qui sont retenues sont cultivées en vue de la vente.

Un pareil genre de culture exige une main-d'œuvre abondante; les ouvriers nécessaires se trouvent dans les villages voisins. Ils gagnent en juin 2 fr. 60, pour dix heures de travail effectif; à l'époque des moissons ils travaillent à prix fait mais ne font pas la journée plus longue; seuls les ouvriers venus de la Frise à ce moment-là travaillent jusqu'à treize heures.

1. D'ailleurs, sur ce littoral, les courants qui se forment dans l'estuaire rétréci de l'Ems ne permettent plus le dépôt des alluvions.

De la région d'Ulrum comme de celle d'Uithuizenmeeden part une émigration continuelle des meilleurs ouvriers pour l'Amériques elle est cependant moins forte qu'autrefois.

La spécialisation intense dans la culture exige non seulement un personnel ouvrier nombreux et des capitaux abondants, mais aussi une *instruction technique très forte*, aussi nulle part l'enseignement agricole n'est-il aussi développé qu'en Groningue. L'école d'hiver qui fonctionne sous la direction du professeur provincial d'agriculture[1] est fréquentée par de nombreux élèves. Nous retrouvons ici, à un degré plus intense, le même fait que nous avons signalé dans la région de la culture en Frise. M. Mansholt a fait ses études à l'école supérieure de Wageningen, l'Institut agronomique des Pays-Bas, et a complété son instruction par des voyages en Allemagne.

Le Groninguois n'a presque plus rien conservé de la tournure d'esprit philosophique du Frison de Frise. Il a, au contraire, l'esprit pratique et minutieux, le goût des faits positifs; cette tendance se retrouve aussi chez les intellectuels urbains qui, parmi nos romanciers, ont une prédilection particulière pour Zola à cause de l'accumulation de faits qui caractérise les œuvres de cet écrivain[2]. L'esprit critique est éveillé et ne laisse aucune prise au bluff, mais lorsqu'on prend parti, c'est souvent avec passion. Cependant les observateurs notent parfois un certain snobisme qui serait dû à l'existence de castes très tranchées, déterminées surtout par la fortune. Ceci est le propre d'un pays commerçant où la richesse est souvent la marque d'aptitudes supérieures. Dès le milieu du XIX[e] siècle, E. de Laveleye et plus tard E. de Amicis notent l'opulence des fermiers groninguois et leur dédain pour les autres classes de la société. Ce dédain est peut-être moins accentué aujourd'hui où les contacts sont plus fréquents et plus étendus, mais on m'affirme que beaucoup de filles de fermiers préfèrent le célibat à un ma-

1. M. Heidema, à qui nous devons exprimer notre reconnaissance pour l'aide obligeante qu'il nous a donnée.

2. A ce point de vue, il serait intéressant de faire une étude sur l'exportation de notre littérature chez les différents peuples.

riage modeste, qu'elles considéreraient comme une déchéance.

Le « beklemrecht ». — On a attribué la prospérité agricole de la Groningue et l'existence d'une classe de fermiers riches et puissants à un mode de tenure du sol, le *beklemrecht,* qui est particulier à la Groningue. « Le *beklemrecht* est le droit d'occuper un bien, moyennant le paiement d'une rente annuelle que le propriétaire ne peut jamais augmenter. Ce droit passe aux héritiers, aussi bien en ligne collatérale, qu'en ligne directe. Le tenancier, le *beklemdemeier,* peut le léguer par testament, le vendre, le louer, le donner même en hypothèque sans le consentement du propriétaire; mais chaque fois que le droit change de main par héritage, ou par vente, il faut payer au propriétaire la valeur d'une ou deux années de fermage. Les bâtiments qui garnissent le fonds appartiennent d'ordinaire au tenancier, qui peut réclamer le prix des matériaux, si son droit vient à s'éteindre. C'est celui-ci qui paie toutes les contributions; il ne peut changer la forme de la propriété, ni en déprécier la valeur. Le *beklemrecht* est indivisible; il ne peut jamais reposer que sur la tête d'une seule personne, de sorte qu'un seul des héritiers doit le prendre dans son lot; mais en payant le canon stipulé en cas de changement de main, les *propinen*, le mari peut faire inscrire sa femme, et la femme son mari, et alors l'époux survivant hérite du droit. Quand le fermier est ruiné, où qu'il est en retard dans le paiement du fermage annuel, le *beklemrecht* ne s'éteint pas de plein droit; les créanciers ont la faculté de le faire vendre; mais celui qui l'achète doit d'abord payer au propriétaire tous les arriérés [1]. »

On reconnait là une variété de la tenure à cens de notre ancien droit. Il semble bien, en effet, que le beklemrecht remonte au moyen âge; il aurait été appliqué pour la première fois par des monastères à des terrains incultes, peut-être même à des terres qu'il s'agissait d'endiguer. Cela n'a rien de surprenant, car les couvents étaient fondés par des moines francs qui ont

1. E. de Laveleye, *La Néerlande*, Paris, 1865, p. 142.

dû être enclins à introduire les coutumes féodales dans ce pays-ci où elles étaient inconnues. Un contrat agraire presque identique existait dans la Plaine saxonne allemande, c'était le *Meierrecht*, si voisin par ses effets pratiques de l'*Anerbenrecht*, qu'on a cru parfois que le second dérivait du premier. Cependant c'est vers le XVIIe et le XVIIIe siècle que le beklemrecht semble s'être généralisé par l'évolution du fermage ordinaire en fermage héréditaire. Deux choses sont remarquables : c'est d'abord que le beklemrecht n'a existé qu'en Groningue, car si on en relève des traces en Frise et en Drenthe, c'est à l'état d'exceptions aujourd'hui disparues; c'est ensuite qu'il s'est maintenu en Groningue, qu'il s'y est développé et qu'il s'y étend encore tous les jours.

Il serait certainement très intéressant de savoir pourquoi le beklemrecht a existé en Groningue et pas en Frise, mais cela exigerait une étude historique que nous ne sommes pas en état d'entreprendre. Il nous semble cependant que la connaissance des faits actuels va nous permettre d'expliquer pourquoi le beklemrecht s'est maintenu et développé en Groningue, si bien qu'aujourd'hui beaucoup de maisons neuves y sont soumises. Le contrat de beklem est une sorte d'hypothèque perpétuelle, il aboutit à un dédoublement du droit de propriété en domaine éminent et domaine utile. Chacun de ces domaines est distinct et aliénable. Il s'en suit qu'avec un capital relativement faible un agriculteur peut acquérir le domaine utile d'une ferme et jouir ainsi pratiquement de tous les avantages et profits du propriétaire, puisqu'il bénéficie exclusivement des améliorations qu'il fait. Au point de vue social le beklemrecht a donc en définitive pour résultat de mettre la propriété entre les mains du cultivateur et cela à peu de frais; on comprend donc que les fermiers aient été favorables au maintien de ce régime. Celui-ci est même tellement avantageux pour les agriculteurs, qu'ils l'établissent souvent sur des terres qui en étaient jusque-là exemptes : c'est pour eux un moyen de se procurer de l'argent, soit pour des améliorations foncières, soit pour désintéresser un cohéritier, soit même pour entreprendre quelque affaire in-

dustrielle, car le beklem se capitalise à 3 %, tandis qu'une hypothèque seulement à 4 %. Ceci prouve que les préférences des capitalistes vont au premier. Il est possible qu'au point de vue légal, il offre plus de sécurité ; en outre, il est négociable et le détenteur touche des *propinen* à chaque changement de titulaire, profite des terpes qui viennent à être exploitées, des alluvions qui accroissent la propriété primitive, et a une chance de voir le beklemdemeier déchu de son droit ; cette dernière hypothèse est d'ailleurs toute théorique. Le beklem est donc un placement qui a tous les avantages d'un placement immobilier et qui participe de la facilité de négociation des valeurs mobilières ; on conçoit donc qu'il ait été très en faveur auprès des capitalistes commerçants. Or, Groningue a été pendant tout le moyen âge une ville de commerce très importante ; elle était fort riche au XVIIe siècle puisque, à cette époque, elle acheta d'immenses terrains dans les tourbières du voisinage. Si nous voyons le beklemrecht se généraliser au XVIIe et au XVIIIe siècle, peut-être la cause en doit-elle être recherchée dans le ralentissement des affaires du port de Groningue. Des capitaux se sont alors trouvés disponibles et ont pu s'engager de façon avantageuse et sûre dans les contrats de beklem.

Le chiffre de la redevance par hectare varie beaucoup, d'après la date de la *lettre de beklem*, et, par là même, le prix que doit payer un cultivateur pour acquérir le beklemrecht sur une ferme est aussi très variable. Lorsqu'un propriétaire constitue aujourd'hui un beklemrecht sur sa terre, il n'a pas avantage à la grever d'une trop forte redevance dans le vain espoir de vendre son droit de propriété plus cher, car il déprécierait alors son droit de jouissance : on conçoit, en effet, qu'un cultivateur soit peu disposé à acheter un beklemrecht dont la redevance absorberait la majeure partie des revenus de la terre et les surpasserait parfois dans les mauvaises années. Lorsque des proportions convenables sont observées dans le dédoublement du droit de propriété, on arrive à retirer plus d'argent de la vente séparée des deux droits que de la vente de la pleine propriété.

Voilà quelques-unes des raisons qui ont pu contribuer au

maintien du beklemrecht ; il y faut ajouter un fait psychologique qui n'est pas sans importance. La féodalité n'a jamais existé sur le littoral frison : les couvents, grands possesseurs de beklemrechten, ont été supprimés à l'époque de la Réforme et leurs biens ont fait retour à l'État, ou du moins à la Province. Dans l'esprit des fermiers, le beklemrecht n'implique donc aucune idée de dépendance personnelle, de subordination sociale, et aucune idée fausse n'a pu s'introduire sur l'origine et la nature vraie de cette institution puisque, chaque jour, on voit se former de nouveaux contrats de beklem. A l'époque de la Révolution on n'a donc pas eu l'idée de ranger le beklemrecht au nombre des droits féodaux et d'en réclamer la suppression. C'est ainsi que ce vestige du moyen âge subsiste à la satisfaction générale, précisément dans un pays qui n'a pas connu le régime féodal[1].

L'ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE EN GRONINGUE. — Est-ce vraiment au beklemrecht que l'agriculture groninguoise doit sa prospérité? E. de Laveleye et presque tous les économistes néerlandais sont très affirmatifs à cet égard. Nous le serons moins. Si vraiment le beklemrecht est le facteur essentiel de la prospérité de la Groningue, nous devons retrouver son action bienfaisante et prépondérante à toutes les époques; or, ce que nous savons de l'histoire de l'agriculture en Groningue nous prouve que cette province, comme tant d'autres, a passé par des alternatives de misère et de bien-être, de pauvreté et de richesse.

Au XVIe siècle, une grande partie de la Groningue était encore inculte et déserte. On construisit alors beaucoup de digues, mais, au siècle suivant, la Groningue était encore une province pauvre dont la contribution aux dépenses de la République était moitié de celle de la Frise et douze fois moindre que celle de la Hollande[2]. C'était encore un pays de pâturage où les cultures n'occupaient qu'une faible partie du sol ; elles s'étendirent un peu à

1. On sait qu'en Allemagne les redevances et rentes de l'ancien droit ont été rachetées aux seigneurs et aux propriétaires par la *Rentenbank*, qui les perçoit et les amortit et auprès de laquelle on peut se libérer par un paiement anticipé.
2. Actuellement c'est une des provinces les plus riches du royaume.

la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle, à la suite d'épidémies qui décimèrent le bétail[1]. En 1808, pâturages et terres arables se partageaient également la partie orientale de la province, mais dans le centre, le nord et l'ouest, on comptait encore 5/8 d'herbages[2]. Actuellement, pour toute la province, les terres arables représentent 55 % de la superficie et les prairies permanentes seulement 25 %. Ce renversement dans les proportions est dû en faible partie à de nouveaux endiguements, en plus grande partie à des défrichements, mais surtout à des transformations d'herbages en terres arables, ainsi qu'il ressort nettement des statistiques. Au milieu et à la fin du XIXe siècle, en maints districts, les fermiers tenaient pour ruineux d'entretenir du bétail.

A quoi tient donc cette évolution de l'art pastoral vers la culture intensive en Groningue pendant le XIXe siècle? A l'utilisation précoce des transports, à une époque où l'exploitation du bétail n'avait pas encore fait assez de progrès pour en profiter avantageusement; chacun sait, en effet, qu'en zootechnie les progrès sont forcément plus lents qu'en culture. Or, dans le dernier siècle, le développement de l'industrie a créé d'immenses marchés dont les fermiers groninguois ont voulu profiter immédiatement. Nous constatons que, déjà sous la domination française, le colza s'exporte dans les autres provinces, l'orge en Belgique, les pommes de terre à Brême et à Hambourg, l'avoine en Angleterre. La facilité des transports, due aux canaux et à l'existence d'un port comme Groningue, situé au cœur du pays, assure aux denrées agricoles des débouchés et leur donne une plus grande valeur. Mais les transports ne sont encore ni assez rapides ni assez perfectionnés pour que les produits du bétail en profitent dans la même mesure que les autres produits. Il n'est donc pas d'une économie bien entendue d'employer ces derniers à la nourriture d'animaux qui n'ont pas d'ailleurs atteint alors le perfectionnement auquel ils sont arrivés de-

1. Nous avons signalé ces mêmes épidémies dans la province voisine de la Frise allemande. Cf. *Sc. soc.*, 35e fasc., p. 55.

2. Cf. T.-J. de Boer, *Overzicht van den groningschen Landbouw*, Groningue, 1901.

puis : ce sont encore des machines dont le coefficient de rendement est faible. Vers 1820, l'agriculture groninguoise subit une crise et un certain nombre de domaines passent entre les mains des usuriers. Puis, de 1840 à 1875, c'est l'âge d'or pour les fermiers : on voit apparaître des féculeries, des distilleries, des fabriques de carton qui donnent un essor plus grand à la culture. Les produits agricoles s'exportent en Angleterre, et on peut dire qu'alors la prospérité de l'agriculture en Groningue est liée au sort de l'industrie anglaise. La Groningue prend alors la tête de l'agriculture néerlandaise : c'est à cette époque qu'Émile de Laveleye la visite et en revient émerveillé. Cependant, le sort de la classe ouvrière ne semble pas avoir été en rapport avec la prospérité des fermiers. Entre 1865 et 1870, on note une forte émigration vers l'Amérique ; cette émigration reprend très intense de 1880 à 1893, au moment de la crise agricole : certaines années, plus de mille personnes quittent la province[1]. Depuis, grâce aux progrès de la technique agricole et aux changements survenus dans la situation économique mondiale, la prospérité est revenue et la spécialisation dans la culture s'est accentuée : la pomme de terre domine dans les tourbières du sud-est, et les céréales couvrent presque exclusivement la plaine du nord. Leur production totale a augmenté dans de fortes proportions : de 1860 à 1905, la surface consacrée aux céréales a passé de 58.240 hectares à 66.714 ; les emblavures de froment se sont élevées de 4.940 hectares à 9.652 ; celles d'avoine de 22.480 hectares à 30.260[2]. Les rendements ont suivi la même marche ascendante : dans le même laps de temps ils ont passé, pour le froment, de 21 hectolitres à 39 ; pour l'orge d'hiver, de 38 hectolitres à 50 ; pour l'avoine, de 42 hectolitres à 60.

Il n'est pas niable que le beklemrecht, en assurant à bon compte au cultivateur les avantages de la propriété, lui ait permis de réaliser les améliorations nécessaires à l'évolution vers la culture

1. Cf. T.-J. de Boer, *op. cit*, p. 365.

2. Ces chiffres varient d'ailleurs d'une année à l'autre, suivant l'état du marché et les conditions climatériques. C'est un des caractères de la culture spécialisée de s'adapter aux nécessités du moment et de savoir se retourner.

intensive. Cette évolution ne se serait-elle pas produite sans le beklemrecht ? A cette question E. de Laveleye répondait par l'exemple de la Frise qui, à cette époque, se trouvait dans une situation très inférieure à celle de la Groningue. Cet argument n'a plus de valeur aujourd'hui. La région de la culture, en Frise, fait l'admiration de tous les agronomes et ne le cède en rien à la Groningue. Si, pour l'ensemble de la province, les statistiques enregistrent une diminution des céréales et des plantes industrielles (colza, lin), elles accusent pour les plantes-racines 9.070 hectares en 1860 et 20.579 en 1905, dont les quatre cinquièmes sont occupés par les pommes de terre. Le rendement du blé a passé de 22 hectolitres à 42, celui de l'orge d'hiver de 39 hectolitres à 53, celui de l'avoine de 38 hectolitres à 44. La spécialisation est une conséquence des conditions du lieu et du développement des transports; le fermier frison s'y est adapté aussi bien que le fermier groninguois; tout au plus peut-on admettre que le beklemrecht ait permis à ce dernier de prendre une certaine avance dans cette évolution.

On fait aussi remarquer que le beklemrecht maintient l'unité du domaine et s'oppose au morcellement. C'est une apparence. La conservation d'une unité culturale étendue est ici une conséquence des nécessités techniques et économiques. En Frise, les fermes ne sont pas davantage morcelées ou, si elles le sont, c'est au profit des domaines voisins qui, sous l'influence de la culture intensive, tendent à s'agrandir; nous avons signalé la même tendance en Groningue. Le beklemrecht a été impuissant à sauvegarder la petite propriété : on constate, en Groningue comme en Frise, une diminution marquée du nombre des domaines de 5 à 20 hectares. Les raisons en sont les mêmes dans les deux provinces; elles sont purement économiques. S'il était avantageux de morceler les fermes, le beklemrecht ne serait pas un obstacle, la preuve en est que, chaque jour, on voit propriétaire et fermier s'entendre pour modifier leur contrat et subdiviser un domaine devenu trop grand par suite d'alluvions nouvelles.

Que le beklemrecht présente des avantages, c'est évident et

nous ne les avons pas dissimulés; en particulier, il obvie très heureusement à l'absentéisme des propriétaires. Mais il serait exagéré de lui rapporter l'honneur de tout ce qui s'est fait de bien dans l'agriculture en Groningue; les institutions sont ce que les font les hommes; il ne faut pas voir en elles une panacée universelle ni un ressort automatique.

La ville de Groningue. — Le beklemrecht seul ne saurait donc suffire, à nos yeux, pour expliquer l'avance considérable qu'ont prise les fermiers groninguois sur leurs voisins. Je pense *qu'il faut chercher la cause de leur supériorité dans l'influence de la ville de Groningue.* Cette ville a été une place de commerce importante dès le haut moyen âge; elle fut plus tard une des cités principales de la ligue hanséatique. Elle était en relation avec les pays du nord, la Scandinavie, la Russie et l'Allemagne; elle échangeait les bois de Norvège, le goudron de Suède, les cuirs et les fourrures de Russie, contre les tissus des Flandres et les épices de la Méditerranée.

Sa situation même en faisait alors un centre de commerce. Elle occupe la dernière hauteur de la chaîne du Hondsrug et se trouve ainsi à l'extrémité septentrionale du plateau de Drenthe, auquel elle appartient géographiquement, et au commencement de la plaine du nord à travers laquelle le Reitdiep la relie à la mer. C'est sur son marché que les cultivateurs du plateau apportent l'excédent de leurs grains, et ainsi, les céréales constituent une partie importante de son commerce. On s'explique par là que les fermiers de la plaine se soient adonnés à la production d'une denrée dont ils avaient à proximité la vente assurée. Groningue est encore actuellement le grand marché de céréales des Pays-Bas; on voit dans son port de nombreux elevators; elle exporte beaucoup de blé à Hambourg. Entre un pays de sables pauvres, la Drenthe, et un pays riche mais inculte et marécageux, le littoral du nord, Groningue apparaît comme un trait d'union, comme un foyer d'activité commerciale et un centre de richesses : la ville devait naturellement prendre l'ascendant sur le voisinage et étendre sa domination

sur le plateau et sur la plaine, c'est ce qui est arrivé. Mais son action s'est fait sentir très inégalement. La Drenthe, pays pauvre et intransformable, ne pouvait pas être longtemps d'un grand secours à la cité enrichie, tandis que la riche plaine du nord pouvait alimenter son commerce presque indéfiniment et lui fournir une clientèle nombreuse et opulente. Les monastères avaient commencé la mise en valeur de cette région; il est à croire que les commerçants de Groningue ont continué leur œuvre. D'après ce qu'a fait la ville dans les tourbières, nous pouvons soupçonner ce que firent les particuliers [1]. Ces marchands ne se montrent pas d'ailleurs uniquement préoccupés d'intérêts matériels, puisqu'ils fondent une Université bientôt florissante, qui vaut à leur cité le surnom d'Athènes du Nord. Une fois de plus s'accuse ici le patronage des commerçants.

La ville a donc été de bonne heure le centre économique, politique et intellectuel de tout le pays voisin sur lequel elle a mis son empreinte. A elle le campagnard doit sans doute son aptitude pour les affaires qui lui fait traiter l'agriculture comme une industrie. A elle, il doit aussi le culte de la richesse qui fait qu'au XIXe siècle, il s'est senti le roi du pays, puisque après la décadence commerciale de Groningue, il s'est trouvé le détenteur de cette richesse, grâce à sa culture progressive. A elle enfin, il doit sa langue et ses lois. Au XVe siècle, les chroniques de la région du nord sont encore écrites en frison; au XVIIe siècle, c'est le dialecte de Groningue qui domine partout. Ce dialecte se rattache au saxon; il est parlé en Allemagne, dans la Frise orientale où on l'appelle frison, parce qu'il est distinct des vrais dialectes saxons. Sans entrer dans ces subtilités linguistiques, retenons seulement que la ville de Groningue a imposé sa langue et ses lois à la plaine du nord où régnaient au moyen âge les lois et la langue frisonnes. Il s'est ici passé le même fait que dans la Frise allemande où les coutumes, les mœurs et la langue saxonnes ont reculé devant les coutumes et la langue dites frisonnes [2]. Dans les deux cas, *c'est la langue et la législa-*

1. Cf. *Sc. soc.*, 15e fasc., p. 35 et seq.
2. Cf. *Sc. soc.*, 35e fasc., p. 60.

tion des villes de commerce qui ont dominé et se sont imposées : cela se conçoit très bien.

La population rurale du nord de la province de Groningue est donc frisonne — c'est pourquoi nous l'étudions ici ; — l'histoire en fait foi, comme la forme des noms propres. Quelle est l'origine ethnique de la ville ? La question n'est pas, croyons-nous, complètement élucidée. Il est fort possible, probable même, que divers éléments aient contribué à former le type urbain groninguois : la population d'un port est toujours plus ou moins mélangée. Nous avons dit que Groningue était le peuplement le plus septentrional de la Drenthe et que, pendant longtemps, elle avait conservé toutes les caractéristiques d'un village drenthois. Les Drenthois : ces gens-là n'ont de saxon que la maison. En Groningue, je dus convenir aussi que le fonds de la population rurale est frison. Reste qu'il existe, m'a-t-on dit, des indices de peuplement saxon dans l'est de la province. Mais cela ne suffit pas pour nous autoriser à voir dans la ville de Groningue, l'influence saxonne régénérant la province et galvanisant le type frison.

Une fois de plus, nous constaterons que la réalité n'est pas aussi simple qu'on le voudrait. Nous laisserons de côté la belle antithèse : Saxons-Frisons, et nous nous contenterons d'enregistrer que la ville de Groningue, par son activité commerciale et sa richesse, a joué vis-à-vis de la campagne, dont la nature du lieu avait retardé le développement, le rôle d'un patron actif et bienfaisant.

Grâce à elle, grâce à son patronage commercial, le type frison a donné naissance en Groningue à une variété de cultivateur d'ordre supérieur, très attaché à sa profession parce qu'elle lui assure l'indépendance et lui promet la richesse, très fier de lui-même parce qu'il se sent l'ouvrier indispensable de la prospérité de son pays.

IV

LA CULTURE MARAICHÈRE

La Frise occidentale. — La région septentrionale de la Hollande porte le nom de Frise occidentale (West-Friesland), car elle a été peuplée jadis par les Frisons qui ont occupé tout le pays jusqu'à l'Ij. Plus tard, des éléments d'origines diverses, Francs, Celtes, Espagnols se sont mêlés à la population primitive, de sorte qu'on rencontre dans cette région des types ethniques variés. A côté du Frison grand, élancé, au visage effilé, au teint rose et clair et à la chevelure blonde et frisée, on trouve le Hollandais trapu, au teint mat, à la face plate et aux cheveux foncés. Avant le XIIIe siècle, époque de la formation du Zuiderzée, ce pays faisait corps avec la province actuelle de Frise dont il présente les mêmes caractéristiques de lieu : sol bas, humide, protégé par des digues, climat pluvieux.

Les anciennes cartes indiquent dans cette contrée un grand nombre de lacs et de bras de mers, ou plutôt, un archipel qui, par des endiguements et des dessèchements successifs, a été réuni en une seule terre. Le dernier grand lac de la Hollande, la mer de Harlem, a été desséché au milieu du XIXe siècle. La Frise occidentale est donc, de tous points, comparable à la région des lacs de la province de Frise, avec cette différence que, la richesse plus grande et plus ancienne, et la densité plus considérable de la population ont été la cause d'un aménagement des eaux plus parfait et d'un assainissement plus

complet. Cependant, quoique les travaux hydrauliques y soient portés à un rare degré de perfection, en bien des endroits, l'œil aperçoit plus d'eau que de terre tant les fossés sont nombreux et remplis. De place en place, une échelle hydrométrique indique le niveau de l'eau dans le *boezem* et un signe apparent y marque celui qu'elle ne doit pas dépasser. Les maisons s'alignent le long de la route briquetée, souvent doublée d'un canal, au-dessus duquel se courbe l'arc des passerelles. Celles-ci, comme les maisons, sont peintes des plus vives couleurs : l'amour du bleu va même jusqu'à y vouer les troncs d'arbres dont la tête savamment taillée forme rideau devant les fenêtres des habitations. Les abords de celles-ci sont nets et peignés comme s'il s'agissait d'un hameau de Trianon. La nature disparaît ici sous les artifices des hommes. En les obligeant à la vaincre pour vivre en ce lieu, elle a préparé son asservissement et c'est à peine si l'herbe qui pousse dans les prairies rectangulaires rappelle la vie libre des plantes. Il ne saurait être question ici de se promener à travers champs ; clôtures, fossés et canaux s'y opposent. Ils sont également un obstacle à l'établissement facile des chemins : aussi, presque tous les transports se font-ils par eau ; le foin est rentré en barque, et c'est une barque aussi qui ramène le lait à la ferme.

Les choux de Broek-op-Langendijk. — Malgré leur richesse, les fermiers de la Nord-Hollande sont souvent évincés par d'humbles concurrents, les maraîchers. La spécialisation laitière est parfois détrônée par une spécialisation plus intense, la production des légumes et des fruits [1].

A quelques kilomètres au nord d'Alkmaar se trouvent les deux villages de Saint-Pankras et de Broek-op-Langendijk, qui sont le centre de la production des choux dans les Pays-Bas. Il y a plus de deux siècles qu'on fait de la culture maraichère à Saint-Pankras, mais c'est seulement depuis une trentaine d'an-

1. En Hollande, le lait est transformé en fromage. La fabrication se fait à la ferme et la production est énorme. On évalue l'exportation totale à 15 millions de kilogrammes.

nées qu'elle s'est beaucoup développée. Il y a vingt-cinq ans, tous les environs de Broek étaient en pâturage ; on voit encore aujourd'hui au milieu des maisons du village, les anciennes fermes qui se distinguent par leurs dimensions plus grandes. Actuellement, le pays se présente sous l'aspect d'un immense étang au milieu duquel de nombreux rectangles de terre émergent de 50 centimètres à 1 mètre. On peut se faire une idée assez exacte du pays par les hortillonnages d'Amiens qui en offrent une image réduite. Dans un bateau, un jardinier recueille la vase des canaux et la répand ensuite sur les terres. Le sol est donc *riche*, constitué en grande partie par des débris organiques, il est continuellement *imbibé d'eau, la pluie est fréquente :* la conséquence en est que le maraîcher hollandais n'a pas le souci et la peine de l'arrosage. On voit par là l'avantage énorme qu'il retire des conditions du lieu. Il est également favorisé sous le rapport des engrais et des transports. Tous les détritus, il les jette dans le canal. A-t-il besoin de fertiliser ses terres, il prend dans ce même canal de la vase qu'il met sur son champ. Il n'y a donc pour lui, ni perte de temps, ni dépense d'argent ; s'il veut du fumier, les fermes du voisinage lui en fourniront à bon compte, qui arrivera par bateau sans rompre charge de l'étable à son jardin. Pour porter ses légumes au marché, il charge sa barque qui arrive sans heurt et sans fatigue à l'embarcadère du chemin de fer où se fait la vente. Toutes ces conditions favorables expliquent la *possibilité* du développement de la culture maraîchère en Nord-Hollande et spécialement à Broek, mais elles ne suffisent pas à expliquer pourquoi précisément elle s'y est développée.

Il est bien certain que le maraîchage doit ici son origine au voisinage des centres urbains où vit agglomérée une population nombreuse : Amsterdam, Alkmaar, Hoorn, Enkhuizen. N'oublions pas que, beaucoup de ces villes aujourd'hui déchues avaient, autrefois, une population considérable. Si cependant, la culture maraîchère n'a pris tout son développement qu'à la fin du XIXe siècle, c'est qu'à ce moment-là seulement, les transports ont été suffisamment multipliés et perfectionnés

pour permettre l'exportation des fruits et légumes frais.

Le jardinier à qui on nous a adressé, nous déclare qu'il est trop occupé pour s'amuser avec nous, mais que son voisin ne demandera pas mieux que de nous répondre. Nous franchissons le canal qui sépare les deux maisons, en sautant de barque en barque, et nous abordons le voisin qui est commerçant et fait l'exportation des choux. On cultive ici des choux de toutes sortes, tout le long de l'année, choux-fleurs, choux rouges, choux blancs pour la choucroute. L'Allemagne achetait beaucoup de ces derniers, mais la vente en a baissé depuis l'élévation des droits de douane. C'est la France actuellement qui règle les prix; aussi, les jardiniers de Broek sont-ils très au courant de l'état de la récolte des choux en France et spécialement dans les environs de Nancy. On exporte aussi en Angleterre et en Belgique, et aux choux s'ajoutent quelques autres légumes, pommes de terre, carottes, oignons. La culture maraîchère n'est donc pas une culture de tout repos; elle est soumise à de nombreux aléas auxquels il n'est pas toujours en son pouvoir de se soustraire.

C'est en février-mars que les choux atteignent les plus hauts prix, aussi, cherche-t-on à les conserver pendant l'hiver; cette pratique a l'heureux effet de supprimer le chômage pendant la mauvaise saison. La conservation des choux se fait dans une grande pièce revêtue de planches dans laquelle un petit poêle maintient une température constante... Les choux sont empilés; tous les dix jours environ, il faut les manipuler pour enlever les parties de feuilles qui commencent à se gâter. On estime qu'un homme peut ainsi soigner dix mille choux. Il est à remarquer à ce sujet que, ni en été, ni en hiver, les femmes ne prennent part aux travaux. Lorsque nous nous sommes présentés chez le jardinier de Broek, sa femme et sa fille étaient occupées à de menus travaux d'aiguille, quoiqu'on fût à une époque de travaux pressants. La raison en est sans doute que ces travaux sont assez pénibles. Pendant l'été, le maraîcher ne connaît presque pas le sommeil; il faut être debout avant l'aube pour que les légumes soient arrachés et portés à la vente

de bonne heure le matin; il y a souvent une seconde vente l'après-midi. Lorsque le jardinier ne peut suffire à sa tâche, il prend un ouvrier. Les salaires ont doublé depuis vingt-cinq ans; on paie 9 à 10 florins par semaine; c'est une conséquence de la culture maraîchère qui exige beaucoup de main-d'œuvre et qui tend à la rendre rare à cause des facilités d'établissement qu'elle offre aux jeunes gens. Aussi favorise-t-elle, de ce chef, l'accroissement de la population sur place, mais *vice versa* la forte densité de la population contribue à la développer et à l'étendre.

Elle demande surtout du travail, du soin et une certaine compétence qui s'acquiert par l'apprentissage. Il n'est pas nécessaire d'avoir de grands capitaux, car on trouve facilement à affermer des terres à 400 francs l'hectare. Beaucoup d'ouvriers ont, à bail, un petit champ qui les occupe la moitié du temps. La plupart des jardiniers sont locataires, les autres possèdent des jardins variant de 1 à 7 hectares. A Saint-Pankras, nous visitons un propriétaire qui possède 11 hectares; c'est le gros bonnet du pays, il est à la tête de l'association des jardiniers et, malgré sa cotte bleue, il ne semble pas faire dans sa vie une très large part au travail manuel; il est vrai qu'il a un fils qui le remplace à la tête de ses ouvriers, pendant qu'il s'occupe plus spécialement du côté commercial de son exploitation.

Beaucoup de ces petites propriétés sont hypothéquées et ne sont libérées qu'au bout de bien des années, à cause du prix élevé qu'elles ont été payées. Le jardinage, en permettant à la population de s'accroître sur place, fait hausser le prix de la terre et, par suite, provoque le morcellement des fermes au profit de la petite propriété et du petit fermage. Si, par suite des facilités d'établissement, l'indépendance est plus grande, l'aisance n'est pas toujours le lot du maraîcher hollandais, car il a à payer de gros prix de ferme ou d'assez forts intérêts s'il a acheté son jardin à crédit. Comme le revenu de sa culture est soumis à de grandes fluctuations, il ne se tire d'affaire souvent que par une grande simplicité de vie, favorisée d'ailleurs par sa profession qui exige un labeur assidu et opiniâtre. Le résul-

tat le plus net de la culture maraîchère à Broek est *d'accroître beaucoup le nombre des petits patrons.*

Les groseilles de Zwaag. — En Nord-Hollande, dans la spécialisation maraîchère, il existe encore des spécialisations particulières à chaque région. A Broek, ce sont les choux, à Bevervijk les fraises, à Zwaag les groseilles. Les groseilles sont, paraît-il, le fruit préféré des Hollandais qui, dès qu'il paraît sur le marché, n'en mangent pas d'autre.

Nous sortons de Hoorn par la route d'Enkhuizen, une route comme il y en a en Hollande, bordée de gazon vert et ombragée d'arbres magnifiques. Bientôt, nous nous trouvons au milieu des vergers; à droite, un *Kersenboomgaard* où les promeneurs viennent manger les cerises. C'est le seul verger de cerisiers du pays; le propriétaire se promène en agitant une crécelle et en tirant des coups de fusil pour éloigner les étourneaux qui abondent. Après quelques détours au milieu des vergers touffus coupés de fossés pleins d'eau, nous arrivons chez M. Hoog. Devant sa porte s'étend au loin le pâturage; son exploitation est, en effet, récente, elle date de sept ans à peine et *a été constituée sur une ferme morcelée.* Ici aussi, nous constatons que la spécialisation laitière recule devant une culture plus intensive. Le jardin de M. Hoog a 6 hectares; au-dessus des groseillers et des cassis qui couvrent le sol, s'étalent des poiriers dont beaucoup sont des espèces françaises, car on tend de plus en plus à produire les qualités les plus fines qui se vendent plus cher. Nous reconnaissons là un des effets de la spécialisation.

Pendant que nous visitons le jardin, dix-huit personnes, qu'on aperçoit à peine, tant la végétation est touffue, sont occupées à la cueillette des groseilles. Beaucoup d'enfants parmi elles, car à Zwaag on place les vacances à l'époque des groseilles. Malgré cela, la main-d'œuvre commence à être rare et M. Hoog, qui vend 25.000 kilogr. de groseilles par an, songe à remplacer une bonne partie de ses groseilliers par des fraisiers. Il a déjà commencé : les fraises qu'il me fait goûter

sont fort belles et très grosses, mais n'ont pas beaucoup de parfum, elles paraissent plutôt destinées à faire des confitures. En effet, on en exporte beaucoup en Angleterre et depuis quelque temps, il s'est monté à Bevervijk (près de Harlem) des fabriques de conserves de fruits. M. Hoog emploie habituellement sept ouvriers qu'il dirige lui-même. Au moment de notre arrivée, il était occupé à éclaircir grain par grain les grappes des ceps de vigne qu'il a plantés récemment sous verre ; cette culture de raisins de serre, encore à ses débuts à Zwaag, est appelée à s'étendre [1].

Nous sommes bien ici en présence d'un type supérieur d'horticulteur très attentif aux conditions dans lesquelles s'exerce son métier et très apte à s'y adapter. Il n'y a pas lieu d'en être autrement surpris. Nous avons vu que la culture maraîchère tend à élever le niveau social de la population, en favorisant l'établissement d'un grande nombre de petits patrons. La culture des fruits a sensiblement les mêmes conséquences, mais comme elle exige des capitaux un peu plus considérables (à cause des arbres et des arbustes) et des connaissances techniques plus approfondies (les arbres fruitiers sont des plantes vivaces, la moindre erreur peut donc avoir des conséquences durables et lointaines), elle aboutit à un type de patron plus capable. *Presque tous les jardiniers de Zwaag sont propriétaires.* M. Hoog semble être parmi ces patrons une individualité supérieure qui entraîne les autres. Comme tous les enfants du pays, il a fréquenté l'école primaire ; plus tard il a suivi les cours d'hiver qui se faisaient au village sur l'arboriculture ; encore aujourd'hui, bien qu'il approche de la quarantaine, il suit des cours d'anglais et d'allemand, car il sent la nécessité de connaître ces langues pour la bonne marche de ses affaires et pour la vente de ses produits. Nous retrouvons là le Frison autodidacte et commerçant.

1. C'est le Frankenthal qui est cultivé comme raisin de table ; en septembre, il se vend 0 fr. 60 la livre. On sait que nos exportations de raisins de table en Allemagne et en Angleterre ont beaucoup augmenté ces dernières années. Il pourrait sans doute en être de même dans les Pays-Bas, à condition de satisfaire les goûts du consommateur.

L'organisation commerciale. — M. Hoog, en effet, ne se contente pas de perfectionner sans cesse ses méthodes de culture pour obtenir les fruits les meilleurs et les plus beaux, il s'occupe aussi très activement de la vente des produits du pays, et c'est en cette matière que se manifeste son activité et son dévouement pour la chose publique. Il me répète plusieurs fois que l'organisation commerciale de la vente du fruit est bien inférieure aux procédés culturaux employés pour les produire. C'est pour y remédier qu'il a créé un syndicat de vente, qui a englobé cinq associations anciennes. Ce syndicat ne prétend pas monopoliser la vente des fruits; chaque particulier, comme aussi chacune des associations, reste libre de vendre ses produits comme bon lui semble, mais le syndicat s'est réservé l'organisation et le contrôle exclusif du marché local, ou plus exactement des ventes aux enchères qui, depuis trois ans, ont lieu à Zwaag plusieurs fois la semaine. Actuellement les fruits sont vendus sous le nom du producteur; l'an prochain, on les vendra sous l'étiquette sociale avec la garantie du syndicat, comme cela se fait pour le beurre.

Ces ventes aux enchères sont aujourd'hui extrêmement développées dans les Pays-Bas, surtout dans les régions de culture maraîchère ou de petite culture. Ainsi à Maestricht, il y a le fameux « Mijn » du beurre, car en Limbourg, il n'existe guère que de petites laiteries qui ne peuvent pas organiser elles-mêmes un service d'exportation; en Frise, nous avons trouvé des ventes de pommes de terre; à Broek, à Hoogkarspel, à Beverwijk ce sont des ventes de légumes, etc... Souvent ces ventes ont lieu sur un canal, les barques chargées de légumes ou de fruits défilent successivement, et leur chargement est adjugé par les soins d'un employé du syndicat. Parfois, et c'est le dernier cri, il existe, comme à Maestricht, un dispositif électrique qui permet aux opérations de se dérouler en silence et sans contestation possible. Sur un cadran placé face aux acheteurs sont marqués des prix par ordre décroissant; une aiguille se meut lentement dans le même sens, un bouton placé devant chaque acheteur permet à celui qui se porte adjudicataire d'arrêter l'aiguille lorsqu'elle arrive sur

le chiffre indiquant le prix qu'il est disposé à payer ; en même temps apparaît un numéro correspondant à la place occupée par l'acheteur dans la salle. Ce mécanisme simplifie beaucoup la vente et la rend très rapide : en une après-midi, il peut passer aux enchères jusqu'à quatre cents petits bateaux. Les achats sont ensuite réglés entre les mains de l'employé qui répartit l'argent entre les ayants droit.

Ce système de ventes publiques où viennent s'approvisionner les marchands et les commissionnaires a jusqu'ici donné de meilleurs résultats que les essais d'exportation et de ventes directes sur les marchés urbains. M. Hoog a essayé d'organiser la vente au détail des fruits frais à Amsterdam : cette tentative a échoué, car en Hollande les ménagères ne vont pas elles-mêmes au marché, elles attendent chez elles le passage des revendeurs. Les jardiniers déplorent ces habitudes qui les empêchent de supprimer des intermédiaires qu'ils jugent inutiles, mais ils ne se sont pas obstinés, et s'appliquent surtout à améliorer les conditions de leurs ventes publiques. A cet effet, le représentant du syndicat est autorisé à se porter adjudicataire, s'il constate un accord des marchands pour avilir les prix : on écoule alors les denrées d'une autre façon. Le syndicat s'applique, en outre, à créer des débouchés et à développer ceux qui existent, en se renseignant sur les desiderata de la clientèle étrangère et sur les conditions des marchés : c'est pour cela que M. Hoog apprend l'anglais et l'allemand, et que le syndicat de Broek et Saint-Pankras a envoyé des produits à l'exposition horticole de Mannheim en 1907[1].

Aussi est-on surpris, en causant avec ces horticulteurs, de voir combien ils sont au courant de la situation des pays étrangers. Quoiqu'ils ne fassent à peu près pas d'affaires avec la France, ils n'ignorent pas ce qui s'y passe, car nous sommes pour eux des concurrents sur le marché anglais, et il n'est pas indifférent de surveiller ses concurrents.

1. Rappelons à ce sujet la part active qu'a prise la Cie P.-L.-M. à cette exposition, en y envoyant des fruits français, des raisins notamment, dans des emballages spéciaux qui leur assurent une longue conservation. Le P.-L.-M. a organisé plusieurs concours d'emballage, notamment à Marseille.

Il est donc bien manifeste que les cultures maraîchères nécessitent une organisation commerciale qui se traduit par des associations dont le rôle est très actif. L'existence et la vie de ces syndicats prouvent évidemment un développement intellectuel très notable chez les jardiniers. Cela est dû, sans aucun doute, au mode de travail qui fait d'eux des spécialistes, qui, à l'énergie et à la persévérance, doivent joindre des connaissances techniques approfondies. C'est d'ailleurs là une conséquence générale de la spécialisation commerciale, mais encore faut-il que la masse de la population soit apte à subir efficacement l'influence du travail dans ce sens.

De l'art pastoral intensif mais exclusif, nous avons passé à l'art pastoral combiné avec la culture, puis à la grande culture exclusive et intensive et enfin à la petite culture jardinière, où l'action de l'homme sur le lieu se fait prépondérante par le travail, le capital et l'intelligence. Si le développement moderne des transports explique l'essor de ces spécialisations différentes, il ne suffit pas cependant à rendre compte des progrès que fait la culture maraîchère aux dépens de l'art pastoral en Hollande; le voisinage de grandes villes ne suffit pas non plus. Il en faut chercher la cause immédiate dans l'accroissement continu de la population des Pays-Bas [1]. Cette population n'a pas, comme en Allemagne, une industrie en plein développement pour employer ses bras; il n'y a pas non plus d'émigration agricole considérable; il en résulte que la densité de la population rurale augmente. Les agriculteurs ont donc à leur disposition une main-d'œuvre abondante et bon marché, ce qui leur a permis de réaliser les améliorations que nous avons vues et d'intensifier leur culture. Plus la culture est intensive, plus elle exige de bras et plus elle en emploie, car ses bénéfices lui permettent de les payer. Or, de toutes les cultures la plus intensive est bien la culture maraîchère; elle présente en outre cet avantage d'être

1. En 1899: 5.104.137 habitants, soit 157 hab. par kmq ; en 1902 : 5.347.181 hab. L'accroissement est donc proportionnellement presque trois fois plus fort que celui de la population de l'empire d'Allemagne.

à la portée des petites gens. Ceux-ci, désireux de devenir propriétaires ou tout au moins patrons, et obligés de payer fort cher pour cela à cause de la concurrence qu'ils se font entre eux, se tournent alors vers la culture qui est susceptible de leur donner les plus gros bénéfices et ils trouvent dans le jardinage la solution du problème.

La culture maraîchère a donc pour résultats : *d'augmenter l'indépendance de la famille ouvrière par les facilités d'établissement qu'elle offre, et de développer le petit fermage et la petite propriété;* par son caractère intensif *elle favorise le progrès des méthodes et développe les cultures intellectuelles résultant des conditions de vie;* enfin, par le caractère périssable des denrées qu'elle produit, *elle porte au plus haut point le développement de l'esprit commercial et des organisations qui en sont issues.*

Le jardinier de la Frise occidentale avec son esprit minutieux, positif, constamment actif et en éveil, est loin de l'éleveur du greidstreek de la province de Frise, qui, en écoutant chanter sa théière et en fumant sa pipe laisse sa pensée errer à sa fantaisie dans les régions du rêve et de l'abstraction. C'est à peine si le développement moderne des moyens de transport a modifié sa tournure d'esprit, tandis que nous pouvons constater à quelle profondeur il a agi sur le maraîcher de la Nord-Hollande pour transformer jusqu'à son caractère psychologique.

V

CONCLUSIONS

Nous sommes allés dans les Pays-Bas pour étudier le type frison. L'y avons-nous trouvé? Peut-on parler du type frison? Comment peut-on le définir? Quelles sont ses origines?

Sur le littoral qui s'étend des bords de l'Ij à ceux de l'Ems nous avons rencontré des populations qui présentent des caractères bien tranchés, des différences bien profondes. Le maraîcher de Broek ne ressemble guère au fermier de la Groningue et celui-ci est bien distinct de l'éleveur de la Frise.

Le premier, petit propriétaire et petit cultivateur intensif, représente une race laborieuse, active, progressiste qui trouve en elle-même, par l'association, les moyens d'affronter la concurrence étrangère et d'en triompher. C'est une démocratie agissante et vivace.

Le second, grand patron agricole, entreprenant et progressiste, commande à des ouvriers qui aspirent à la propriété sans pouvoir y atteindre; lui-même n'a le plus souvent sur sa terre qu'un droit incomplet et se trouve par là dans une certaine dépendance du capital urbain.

L'éleveur enfin, détenteur précaire de la ferme où il entretient son troupeau, est à la merci du capitaliste absentéiste. Il utilise au jour le jour les productions spontanées du sol avec lequel il n'a que des attaches fragiles, malgré son amour pour son pays. Le lieu en partie intransformable le maintient dans ses habitudes traditionnelles et un peu routinières.

A première vue on répugne à ranger ces trois sortes d'hommes dans le même type. Cependant les uns et les autres habitent un pays qui a des caractères géographiques bien définis. Ils font partie d'un même groupe ethnique distinct par sa langue, son histoire et ses liens politiques. Mais surtout, on peut constater qu'ils dérivent l'un de l'autre, et ceci est pour la science sociale d'une importance capitale. On peut dire qu'il existe actuellement à peu près tous les types intermédiaires entre l'éleveur du greidstreek et le maraîcher de la Nord-Hollande. En Frise, nous notons le passage de l'art pastoral pur à la culture; puis, en Groningue et même en certains districts de la province de Frise, nous voyons cette culture s'intensifier et se spécialiser au point d'être en somme de la grande culture maraîchère. Cette évolution que nous constatons aujourd'hui d'une région à l'autre, se constate aussi dans le temps d'après les données historiques. Nous savons que la culture n'a guère fait son apparition en Frise que vers le XVe ou le XVIe siècle; que c'est seulement au XIXe qu'elle y a pris de l'importance; qu'en Groningue, jusqu'au XVIe siècle, le pays était occupé par des pâturages marécageux; qu'au commencement du XIXe siècle, la culture n'y occupait encore à peine que la moitié du sol et que c'est seulement à notre époque qu'elle s'est généralisée. En Hollande, nous voyons chaque jour les jardins maraîchers prendre la place des fermes à pâturage et nous savons que cette transformation rapide date seulement des trente dernières années. Nous savons que ces modifications dans le travail dérivent des conditions du lieu dont l'influence a été portée à sa plus haute puissance par le développement des transports.

Que conclure de cela, sinon que le type frison existe et qu'il possède assez de souplesse, une faculté d'adaptation assez grande pour se plier aux conditions économiques changeantes et en tirer profit?

Si la souplesse, si la faculté d'adaptation est la pierre de touche de la formation particulariste, nous ne devons pas hésiter à classer le type frison parmi les types particularistes. Mais ici se dressent deux objections.

D'abord certains traits nettement communautaires que nous avons relevés chez l'éleveur du greidstreek. Il faut donc admettre que les Frisons, originairement communautaires plus ou moins atténués, ont pu évoluer ensuite vers la formation particulariste, assurément sous l'influence de causes extérieures, de causes agissantes, comme le développement des transports et du commerce, mais cependant par eux-mêmes et sans avoir subi l'influence éducative d'une autre race.

En second lieu, ces particularistes ne sont pas organisés en famille-souche, avec la stabilité du domaine à transmission intégrale et il ne semble pas qu'ils aient jamais passé par ce stade d'évolution, ce qui les distingue profondément des Saxons. Ceux-ci sont fortement enracinés au sol par la culture, les Frisons restent flottants, et s'ils font précisément leur évolution vers le particularisme par la culture; c'est dans des conditions qui ne rappellent en rien le domaine plein, mais qui dénotent l'influence du commerce. Il nous faut donc admettre que les Frisons n'ont pas eu la même formation originaire que les Saxons, qu'ils n'ont pas suivi la même route, ou du moins qu'ils n'ont pas passé par les fjords de Norvège; la transmission intégrale est en effet un produit des petits plateaux montagneux[1].

Nous sommes donc acculés à ce dilemme : ou bien une population pastorale d'origine et de tendances communautaires peut, sous l'influence des transports, évoluer rapidement vers la formation particulariste; ou bien, les Frisons, malgré leurs tendances communautaires, portaient déjà en eux le germe de la formation particulariste. Ils auraient reçu cette ébauche à l'état latent dans un de leurs précédents habitats. Peut-être encore seraient-ils d'anciens particularistes ayant subi une régression due à l'art pastoral et à la grande importance des associations.

Ici, se pose la question des origines frisonnes. Le problème est malaisé à résoudre et nous ne saurions prétendre en donner

1. Cf. A. de Preville, *Les Sociétés africaines*.

une solution définitive. Cependant, il convient d'enregistrer quelques observations à ce sujet.

On est généralement d'accord pour admettre que les Frisons sont venus de la Scandinavie; il reste donc à déterminer la région d'où ils sont partis.

Pour les raisons indiquées plus haut, nous devons écarter la Norvège, ou du moins si des Norvégiens ont abordé sur la côte frisonne, c'est en petit nombre et ils ont été noyés dans le reste de la population[1].

Par contre, il semble possible d'admettre que la Suède méridionale, l'ancienne Gothie, soit le berceau de la race frisonne. Les anthropologistes reconnaissent une grande analogie entre les Frisons et les Suédois. D'autre part, de toutes les langues actuelles, le frison est celle qui se rapproche le plus du *norse* d'où sont sortis tous les dialectes scandinaves. On remarque aussi que le vieux frison et le vieil anglais sont presque identiques : ils dériveraient l'un et l'autre de l'anglo-frison[2]; ce qui conduit à admettre comme habitat primitif des Frisons le Schleswig[3]. Cette hypothèse n'est pas incompatible avec la ressemblance ethnographique avec les Suédois, car les Danois étaient très proches parents de ceux-ci, beaucoup plus qu'ils ne l'étaient des Norvégiens et que les Norvégiens ne l'étaient des Suédois. Au moyen âge, les différences linguistiques étaient insignifiantes entre le danois et le suédois, tandis qu'elles étaient déjà assez grandes entre le suédois et le norvégien : la frontière entre ces deux dernières langues passait vers Göteborg et Linköping[4]. Il est donc vraisemblable d'admettre que les Frisons sont venus de la Gothie à travers le Danemark, ou se sont détachés auparavant, dans le Schleswig, du courant migratoire qui, par les îles danoises, allait peupler la Suède.

Mais ce sont là des hypothèses. Ce qui est certain, c'est que

1. Il existe des preuves irréfutables d'incursions de pirates norvégiens; il est probable que certains d'entre eux se sont fixés dans le pays.

2. Cf. Otto Bremer, *Ethnographie der germanischen Stämme*. Strasbourg, 1904. p. 109.

3. *Ibid.*, p. 112.

4. *Ibid.*, p. 95.

les Frisons n'ont jamais occupé que le littoral de la mer, tandis que les Saxons ont pénétré dans l'intérieur des terres, sur la Geest. Séparés du continent par des marais, ils ont pu maintenir intactes pendant longtemps leur langue et leur indépendance, et ne se sont pas mélangés aux autres peuples. Ils se sont avancés jusqu'en Flandre d'où ils ont été repoussés par les Francs, et au IXe siècle, sous la conduite de Rurik, ils ont repris le chemin par où ils étaient venus et ont conquis le Schleswig. Ils ont en somme, peuplé tout le littoral de la mer du Nord depuis le Jutland jusqu'au Rhin, à part quelques petites enclaves occupées par les Saxons : Dithmarschen du Holstein, pays de Hadeln. Plus tard, sous le nom de Hollandais, ils ont été appelés par plusieurs princes allemands pour coloniser des marécages, et nous savons qu'ils sont les premiers artisans de la mise en valeur des tourbières. Ils ont aussi peuplé le comté de Kent, dont les paysans comprennent, paraît-il, la langue frisonne. Il serait intéressant de savoir ce qu'ils sont devenus sur le sol anglais.

Mais nous savons que l'exploitation des tourbières a été d'abord une exploitation commerciale : que c'est seulement au cours du XIXe siècle que la culture s'est développée en Frise et qu'elle y a un caractère éminemment commercial ; que les endiguements, la construction des canaux, l'assainissement du pays sont en grande partie dus à l'initiative des commerçants. Cantonnés sur un rivage inhospitalier, les Frisons ne pouvaient pas demander à l'agriculture leurs moyens d'existence, il leur fallait se retourner vers la mer par laquelle ils étaient venus et vivre d'elle par la navigation et le commerce. C'est au commerce qu'ils ont dû les capitaux qui leur ont permis de transformer leur pays ; c'est à lui qu'ils doivent la classe supérieure, la classe patronale nécessaire à toute race pour évoluer et pour progresser.

En résumé, grâce au commerce, le particularisme tend à reparaître, après avoir été étouffé par une longue période pastorale.

Ainsi s'expliquent les différences qui les séparent des Saxons. Ceux-ci sont des particularistes formés par la culture dans

l'isolement du domaine rural; *les Frisons sont des particularistes formés par le commerce*, et chez lesquels l'influence de la ville a été prépondérante. On comprend maintenant, pourquoi l'essor du type frison a été si rapide et si brillant, le jour où le développement des moyens de transport lui a permis de manifester pleinement ses aptitudes commerciales.

Paul Roux.

L'Administrateur-Gérant : Léon Gangloff.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Le R. P. Schwalm. — Nouveaux membres. — Les cours de Science sociale. — Les réunions mensuelles. — Influence du type frison sur les types voisins, par P. Roux. — La Valachie, par P. Descamps. — Discipline allemande. — Bibliographie. — Livres reçus.

FASCICULES PARUS DANS LA NOUVELLE SÉRIE (Prix : 2 fr. *franco*)

FASCICULES PARUS DANS LA NOUVELLE SÉRIE (*suite*).

N° 31. — **L'École moderne**, par G. Clerc, Mme Hugh Bell et A. Pernotte.

N° 32. — Comment se prépare l'unité sociale du monde. **Le Droit international au XXe siècle**, par Léon Poinsard.

N° 33. — **Les exportations allemandes**, par Paul de Rousiers.

N° 34. — **Le type savoyard**, par C. Borlet, J. Poncier et P. Descamps.

N° 35. — **Le littoral de la Plaine saxonne; le type des Marschen**, par Paul Roux.

N° 36. — **Les origines de la science sociale. Frédéric Le Play; sa méthode et sa doctrine**, par E. Bouchié de Belle.

N° 37. — **Les populations viticoles**, par Paul Descamps.

N° 38. — **Journal de l'École des Roches** (année 1906-1907).

N° 39. — **Edmond Demolins**, par P. de Rousiers, G. Bertier et P. Descamps.

N° 40. — **Les populations forestières du centre de la France**, par A. Boyer, E. Demolins, le Cte de Damas d'Anlezy et P. Descamps.

Nos 41 et 42. — **Répertoire des répercussions sociales**, par Edmond Demolins.

N° 43. — **Les Faiseurs de jouets de Nuremberg**, par L. Arqué.

N° 44. — **Le type social du paysan juif à l'époque de Jésus-Christ**, par M.-B. Schwalm.

N° 45. — **La colonisation des tourbières dans les Pays-Bas et la Plaine saxonne**, par Paul Roux.

Nos 46 et 47. — **Le type saintongeais**, par Maurice Bures.

N° 48. — **La Science sociale et sa méthode**, par Robert Pinot.

N° 49. — **Journal de l'École des Roches** (année 1907-1908).

Nos 50 et 51. — **Le Noir de Guinée**, par L. Tauxier.

N° 52. — **Le type frison**, par Paul Roux.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de Science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme, de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement quatre cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie*, à Paris; le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy; le cours de M. Paul Descamps, à l'Ecole des Roches, et le cours de M. J. Durieu, au collège des Sciences sociales à Paris. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, et celui de M. D. Alf. Agache, sur l'histoire des beaux-arts, fait au collège des Sciences sociales à Paris, s'inspirent directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Conditions d'admission. — La Société comprend trois catégories de membres, dont la cotisation annuelle est fixée ainsi :

1° Pour les *membres titulaires* : 20 fr. (25 fr. pour l'étranger);

2° Pour les *membres donateurs* : 100 fr.;

3° Pour les *membres fondateurs* : 300 à 500 fr.

BULLETIN

LE R. P. SCHWALM

Nous avons le profond regret d'annoncer à nos lecteurs la mort d'un de nos plus distingués collaborateurs, le R. P. Schwalm, de l'ordre des Frères Prêcheurs, décédé le 7 novembre dernier au couvent des Dominicains de Passe-Prest (St-Paul du Var), à l'âge de 48 ans.

Doué d'une vive intelligence et d'un esprit largement ouvert à tous les courants de la pensée contemporaine, le P. Schwalm n'avait pas tardé à reconnaitre l'utilité que pourrait retirer le théologien de la connaissance méthodique des faits sociaux et des lois qui président à leur enchaînement. Dès la première heure il s'était intéressé à la *Science sociale*, l'avait étudiée avec le soin qu'il mettait à toutes choses, et, après être entré en relations personnelles avec H. de Tourville et E. Demolins, donnait bientôt à la Revue une série d'articles très remarqués, au premier rang desquels il faut placer cette magistrale étude sur *Saint Boniface et les missionnaires de la Germanie au* VIIIe *siècle*, que n'ont pas oubliée nos anciens abonnés (1890-1892). — Peu après (1893-1894), il publiait dans la *Revue Thomiste* un long travail qui, à notre avis, ne fut pas assez connu : *Saint Thomas d'Aquin et les récents progrès de la Science sociale*. Il y avait dans ces pages un lumineux résumé de notre science, de sa méthode et de ses résultats, bien capable d'éveiller chez les jeunes des vocations scientifiques et qui, aujourd'hui encore, malgré quelques lacunes inévitables, peut être utilement placé entre les mains de ceux qui demandent à être mis en peu de temps au courant de la science sociale. A la même époque, et pendant plusieurs années consécutives, le Père fit un cours complet de science sociale aux élèves du Noviciat des Dominicains, à Flavigny (Côte-d'Or).

La période la plus active de sa collaboration à notre Revue fut de 1890 à 1896. Une santé ébranlée qui, en le privant d'un ministère actif, imposait comme un devoir à sa conscience des études plus spécialement théologiques, parut l'éloigner de nos travaux. En réalité, il y restait toujours fidèlement attaché; et, remarque importante à retenir, il n'est pour ainsi dire aucune de ses études de théologie, d'histoire ecclésiastique, de philosophie ou de morale qui ne reflète, au moins par quelque endroit, des préoccupations d'ordre social. — A la suite d'instances réitérées d'un de ses amis, le P. Schwalm faisait enfin, tout récemment, une rentrée magnifique dans la Revue avec sa belle monographie du *Paysan juif* qui n'était, on le sait, qu'un fragment détaché d'un grand ouvrage, sur l'état social de la Palestine à l'époque de l'avènement du Christ [1]. Nous pouvions espérer qu'il nous était pour longtemps rendu. Il n'en était rien, hélas! ce fut en plein travail et sur la brèche que le bon et vaillant ouvrier dut abandonner sa tâche.

La Science sociale fait en lui une perte très sensible dont ceux d'entre nous qui ont eu le bonheur de le connaître mesurent mieux encore toute l'étendue. Le P. Schwalm avait les qualités du vrai savant : sa méthode est impeccable, son érudition puisée aux meilleures sources; ses observations étaient nettes, précises, concluantes; ses études historiques soigneusement documentées, et rigoureusement conduites. Dans les applications pratiques, il savait montrer — chose si rare — un jugement admirablement pondéré et mesuré, aussi éloigné des témé-

1. Ce livre nous sera sans doute donné un jour.

rités aventureuses que des timidités rétrogrades. Il voyait juste et il voyait simple. De lui aussi on pouvait dire : « C'est une âme toute faite de lumière et de paix. »

G. MELIN.

Nous croyons bien faire en reproduisant ici la liste, aussi complète que nous avons pu l'établir, des travaux du P. Schwalm, sans omettre ceux qui touchent à la philosophie ou à la théologie, puisque, dans ceux-ci, comme nous le disons plus haut, l'aspect social des questions ne manque jamais d'être envisagé.

Science sociale :

Saint Boniface et les missionnaires de la Germanie au VIIIe siècle, t. IX à XIII (années 1890-1892).
L'éducation dans un village lorrain de vignerons et d'ouvriers de forges, t. XIII (janvier 1892).
L'état social et la crise religieuse à propos d'un village lorrain, t. XIII (juin 1892).
L'isolement du clergé en France, t. XIV (décembre 1892).
Les tendances actuelles du clergé français à sortir de l'isolement, t. XV (février 1893).
La formation de l'initiative personnelle dans les séminaires français, t. XV (avril 1393).
Les Français d'hier et ceux de demain, t. XVII (juin 1894).
Saint Thomas d'Aquin et l'École de la Science sociale, t. XVIII (septembre 1894).
La Lorraine et les Lorrains, t. XXI (1896). — I. L'unité du pays et de la race (janvier 1896) ; II. Le Montagnard des Vosges (février 1896) ; III. Les origines du paysan (juin 1896).
Le type social du paysan juif à l'époque de Jésus-Christ, 2e série, 44e fascicule (février 1908).

Mouvement social :

Géographie et Science sociale, t. II (septembre 1893).

Bulletin de la Science sociale :

A propos d'une grève, t. I. 27e livraison (1906).

Revue thomiste :

Saint Thomas d'Aquin et les récents progrès de la Science sociale (années 1894, p. 637 ; 1894, p. 106).
L'évolution politique et sociale de l'Église, d'après M. Spuller (1894, p. 102).
Les aspects nouveaux de la foi d'après les encycliques de Léon XIII (1894, p. 43).
Serons-nous socialistes? (1895, p. 1 et 233).
La propriété d'après la philosophie de saint Thomas (1895, p. 281 et 634).
Les sociologues évolutionnistes en France : Durkheim, Lebon, Tarde, Izoulet (1895, p. 795).
L'acte de foi est-il raisonnable? (1896, p. 36).
Les illusions de l'idéalisme et leurs dangers pour la foi (1896, p. 413).
L'apologétique contemporaine (1897, p. 62).
La crise de l'apologétique (1897, p. 239 et 338).
La croyance naturelle et la science (1897, p. 627).
Individualisme et solidarité (1898, p. 65).
L'inspiration intérieure et le gouvernement des âmes dans l'Église catholique (1898, p. 315).
Le dogmatisme du cœur et celui de l'esprit (1898, p. 578).
Le Thomisme et le mouvement actuel des études théologiques (1899, p. 335).
Le respect de l'Église pour l'action intime de Dieu dans les âmes (1899, p. 707).
Les controverses des Pères grecs sur la science du Christ (1904, quatre articles).

Revue des sciences ecclésiastiques :

L'adaptation des Pères de l'Église à la culture antique (novembre 1904).

Année dominicaine :

La sincérité (décembre 1905, mars et avril 1906).
Vérités qu'il faut taire : nos qualités et nos mérites (août 1906).
Le péché de surmenage (septembre 1907).
Sobriété et verbiage (novembre 1907).

Revue des sciences philosophiques et théologiques :

Les deux théologies : la scolastique et la positive (octobre 1908).

NOUVEAUX MEMBRES

Exmo Snr. José Sucena, Coïmbra (Portugal), présenté par M. Paul de Rousiers.

M. l'abbé Piedfort, directeur de l'Institut Industriel, rue du Cosmorama, 34, Calais, présenté par M. A. Ledoux.

M. F. Mentré, professeur à l'École des Roches, présenté par MM. Paul de Rousiers et Paul Descamps.

H. Marty, professeur à l'École des Roches, présenté par MM. Paul de Rousiers et Paul Descamps.

LES COURS DE SCIENCE SOCIALE

La réouverture du cours de M. Paul Bureau à la *Société de Géographie* a eu lieu le 25 novembre et continuera tous les mercredis, à 5 heures. M. Paul Bureau exposera la deuxième partie de son cours sur la méthode d'observation monographique.

Le cours de M. Melin, à la *Faculté de droit* de Nancy, a commencé le 2 décembre et aura lieu également tous les mercredis à 5 heures. Voici le programme de cette année :

Le socialisme allemand et le socialisme anglais considérés dans leurs rapports avec l'état social des pays où ils se développent.

1° *Considérations générales.*

2° *Les Causes.* — Étude de la formation sociale de la race; comment cette formation prédispose au socialisme en favorisant le jeu de toutes les causes secondaires : économiques, politiques, intellectuelles, religieuses, etc.

3° *État actuel du socialisme.* — Les partis et les écoles. — Les tendances les plus récentes.

4° *Avenir du socialisme.*

LES RÉUNIONS MENSUELLES

Nous rappelons à nos lecteurs que la prochaine réunion aura lieu le *vendredi 18 décembre, à 8 3/4 du soir, à l'Hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente*, 28 (près la place Saint-Michel). La communication, qui sera faite par M. Paul Descamps, aura pour sujet : *Comment on étudie une région sociale.*

Dans la troisième séance (15 janvier), M. J. Durieu prendra comme sujet : *La question des transports.*

Nous donnerons dans le prochain *Bulletin* le compte rendu de la première réunion, dont le succès a dépassé notre attente.

INFLUENCE DU TYPE FRISON SUR LES TYPES VOISINS

Nous avons vu [1] comment le type frison, originairement produit par certaines conditions de lieu bien déterminées, avait évolué sous l'influence des transports. Nous avons constaté surtout que les transports avaient orienté l'agriculture vers un certain nombre de spécialisations dont la plus générale et la plus importante est la production du lait. Nous avons dit que l'industrie laitière, produit spontané du lieu dans le « Greidstreek », avait débordé sur toutes les autres provinces et était actuellement la caractéristique de l'agriculture néerlandaise. Les Pays-Bas tout entiers se trouvent donc ressentir aujourd'hui l'influence de la Frise : il y a là comme une sorte d'expansion par influence du type frison, une espèce de métamorphisme social qu'il importe d'examiner au moins brièvement pour se rendre compte de toute l'importance actuelle du type frison.

Sans passer en revue chacune des provinces du royaume, nous choisirons deux pays, la Twenthe et la Drenthe, qui, à certains égards, diffèrent entre eux presque autant que chacun d'eux diffère de la Frise, et nous examinerons très rapidement quelles modifications les transports et, par contre-coup, l'industrie laitière ont apportées dans le travail, la propriété et la famille.

1. — LA TWENTHE.

Le domaine plein à transmission intégrale. — La Twenthe, ancienne Tubantia, fait partie de l'Over-Yssel et touche à la frontière allemande. C'est une région sablonneuse où alternent landes et bois. Cependant le sol est susceptible de défrichement, surtout aujourd'hui où les engrais chimiques permettent son amélioration rapide. Il y a même des champs qui portent de superbes récoltes de seigle ; ce sont les *eschen*, les parties le plus anciennement cultivées. Autour de l'*esch* sont construites les plus anciennes fermes du pays entre lesquelles la surface de l'esch est partagée ; à l'écart, on aperçoit çà et là d'autres fermes, mais elles sont d'origine plus récente. L'esch, entourée d'une haie d'arbres, est souvent surélevée par les apports de fumier de bruyère qui se sont succédé pendant des siècles ; on remarque d'ailleurs que l'esch occupe la partie la plus élevée, la plus saine du pays.

Jadis la culture intégrale régnait sans partage et elle était grandement favorisée par ce sol léger propre à toutes les cultures. La production du lin était autrefois considérable, ce qui a développé le tissage domestique et la fabrication ménagère. Les

1. Voir *Sc. soc.*, 52e fasc.

familles étaient nombreuses, et pendant l'hiver le métier à tisser occupait les bras en excédent. La culture intégrale était complétée par le pâturage sur la lande. Celle-ci, avec les bois, formait une couronne autour de l'esch, qu'elle séparait des eschen voisines : c'était la *marke* commune à tous les propriétaires ; par suite, on donne le nom de *marke* au groupe des propriétés qui y ont le droit de pacage [1]. Cette marke avait son administration représentée par les *markerichter*. Nous constatons donc ici l'existence de la propriété communale due à la faible valeur du sol utilisé pour le pâturage extensif et au faible accroissement de la population sur une terre peu fertile.

Si le pâturage est commun, les terres cultivées sont fortement appropriées. Le domaine est *transmis intégralement* à un héritier avantagé dans la mesure où cela est nécessaire. Nous sommes ici en pays saxon ; les historiens l'affirment, et toutes les observations que nous avons faites révèlent une ressemblance qui va parfois jusqu'à l'identité entre les coutumes de la Twenthe et celles du Hanovre ou de la Westphalie. Les colons saxons établis en Twenthe seraient venus, au v[e] siècle, des bords de la Weser, comme semble l'indiquer de nombreuses similitudes de noms. L'héritier recevait donc le domaine, les cadets une assez faible dot représentée ordinairement par un métier à tisser. Beaucoup d'entre eux restaient sur le domaine et prenaient part aux travaux des champs ; en hiver, le tissage leur fournissait des ressources personnelles, qui parfois leur permettaient de s'établir comme artisans. Sur la marke se trouvaient quelques maisons entourées d'un jardin, mais sans domaine ; là habitaient des *wonners*, originairement des cadets qui avaient été autorisés par la communauté à s'établir sur la marke, mais n'avaient aucun droit sur elle ; ils travaillaient sur le domaine d'où ils sortaient : nous retrouvons là le *Häusling* hanovrien ou le *Koter* westphalien.

Le partage de la marke. — La marke d'où le paysan tirait sa litière, son bois, et où il envoyait pâturer ses animaux était la base de la vie collective. On fait remarquer que Napoléon lui-même, qui a bouleversé tant de choses dans les Pays-Bas, n'a pas osé toucher à l'organisation de la marke. L'évolution économique a été plus puissante que Napoléon. Au cours du XIX[e] siècle, la marke a été partagée presque partout entre les ayants droit. D'une part, les progrès agricoles permettent de tirer parti des landes jusque-là incultes. D'autre part, l'appropriation de la marke a permis à une ou deux générations de satisfaire au partage égal imposé par le Code actuel, sans détruire l'unité culturale du domaine. Encore aujourd'hui, en effet, le paysan de la Twenthe s'en tient fermement à la transmission intégrale. En dépit de la loi, il assure son domaine à l'un de ses enfants par voie détournée, par exemple en le lui vendant à prix réduit et en lui donnant de la main à la main tout l'argent dont il dispose. Aussi dissimule-t-il soigneusement sa fortune mobilière. Jusqu'à présent, les cadets, en raison de leur éducation traditionnelle et des facilités d'établissement que leur offre l'industrie naissante, ont accepté cette manière de faire. Toutefois, on signale parfois des protestations et, pour plus de sûreté, les paysans se mettent, comme ils disent, *à la mode française*, et se contentent de deux enfants.

La loi a d'abord permis, puis favorisé le partage de la marke qui a été attribuée aux propriétaires proportionnellement à leurs droits [1]. Beaucoup d'habitants ont donc été exclus du partage comme ils l'étaient de la jouissance. C'étaient les héritiers des propriétaires primitifs qui étaient titulaires de ces droits ; cependant, comme ceux-ci étaient parfois aliénables, et avaient souvent été subdivisés, des étrangers à la marke ont pu se voir attribuer des lots. Le partage a été la dernière opération effectuée par les markerichter qui, n'ayant plus alors de raison d'être, ont disparu.

Il est évident que le partage de la marke est, à des titres divers, une conséquence du développement des transports. Ainsi se

1. La *mark* est identique à la *Bauernschaft* de Westphalie.

1. En Allemagne, il en a été de même au cours du XIX[e] siècle.

trouve confirmée cette loi sociale que la propriété collective fait place à la propriété privée lorsque la culture devient plus intensive ; or, c'est un effet des transports de favoriser la culture intensive.

La fabrication. — Nous avons vu que le tissage s'était développé sur les fermes et qu'il avait eu parfois comme conséquence l'apparition de petits artisans. Ceux-ci se groupèrent peu à peu et formèrent de petites villes comme Enschede. Ils y prospérèrent et on vit peu à peu la fabrique collective se superposer au petit atelier et de nos jours apparaître la grande usine. Les fabricants actuels sont les descendants des artisans d'autrefois. Le lin a disparu de la région, mais on l'importe du dehors et surtout on tisse le coton depuis que les moyens de transport permettent de le faire venir d'outre-mer. Il s'ensuit que, depuis quelques années, ce district de la Twenthe a pris un grand essor industriel. Le voisinage de l'Allemagne n'est pas sans avoir exercé ici une certaine influence.

La conséquence de cet état de choses, c'est la facilité pour les jeunes gens de trouver à gagner leur vie, et cela devrait favoriser la transmission intégrale du domaine si le déracinement qui en résulte n'enlevait pas tout respect pour les anciennes coutumes. C'est de ces ouvriers industriels ou de ces artisans que viennent, en général, les demandes en partage de la succession paternelle. Ils ne comprennent plus l'importance du domaine et sont devenus indifférents à la stabilité de la famille. Il n'en est pas moins vrai qu'en multipliant les moyens d'existence, la fabrication favorise la création de nouveaux foyers et, par là même, l'accroissement de la population.

Le défrichement. — En outre, l'industrie constitue une classe de *patrons capitalistes* qui sont un élément de progrès agricole. Beaucoup d'entre eux, à la recherche d'un placement, achètent des terres, de la lande de préférence, car le prix en est modique et, grâce à leurs capitaux, ils sont mieux que d'autres en état d'en tirer parti. Si le défrichement présente quelque difficulté technique, ils s'adressent à des agronomes compétents et mettent en valeur ces terres incultes. Autour d'Enschede on aperçoit partout de jeunes reboisements, des fermes neuves, mais surtout des pâturages. Ce faisant, les fabricants de la Twenthe ne font d'ailleurs que suivre la voie dans laquelle s'est engagée toute l'agriculture néerlandaise à la suite de la Frise. La nature du sol ne permet pas ici une spécialisation aussi intense que dans les plaines d'alluvions du nord et de l'ouest, mais les paysans ont compris toute l'importance de la production laitière, et c'est vers elle qu'ils font converger toute leur culture. Si bien que, dans ces régions sablonneuses, d'aspect parfois un peu aride, où l'œil n'aperçoit que de faibles étendues de prairies, les laiteries sont cependant très nombreuses et la production du beurre très considérable. Une des raisons qui pousse le paysan saxon de la Twenthe à donner à sa culture une orientation commerciale, c'est certainement le désir de se constituer une épargne mobilière qui lui permette d'assurer la transmission intégrale de son domaine.

Tout compte fait, si la Twenthe a été touchée plus tard que la Frise par les transports, elle n'a pas échappé à leur influence grâce à laquelle s'est développée l'industrie et intensifiée la culture. Grâce à eux, la spécialisation laitière qui n'était pas un produit du lieu, a pu s'y introduire et y prospérer. La faculté d'adaptation des Saxons de l'Over-Yssel ne semble pas inférieure à celle des Frisons du Nord, avec cette nuance pourtant que le paysan saxon est infiniment plus attaché à la propriété de son domaine.

II. — LA DRENTHE.

Les tendances communautaires. — La Drenthe est la province la plus pauvre et la moins peuplée des Pays-Bas. Elle ne compte que 56 habitants par kilomètre carré, alors que la moyenne pour tout le royaume est 157. Par son aspect extérieur, avec ses bruyères et ses bois, ce pays rappelle étrangement la lande du Lunebourg ; il n'est pas jusqu'aux *Hunnebeden* (dolmens) qui ne complètent la ressemblance. Les maisons y sont aussi construites, sur le même mo-

dèle, de terre et de bois souvent, couvertes en chaume et groupés en petits villages autour d'une sorte de place plantée d'arbres, le « Brink », ces villages se succèdent sur une chaîne de hauteurs, le Hondsrug, de 15 mètres d'altitude en moyenne, à l'est et à l'ouest de laquelle s'étendent des marécages et des tourbières. Sur les chemins on rencontre des femmes blondes, à la chevelure flottante coupée au ras des épaules; les plus huppées portent le casque d'or ou d'argent à la mode frisonne[1].

Le pâturage sur la lande a eu jadis en Drenthe une importance capitale; les *marken* étaient fort étendues et occupaient presque toute la province. En 1828, il y avait encore 126.400 hectares de biens communaux; en 1868, il en restait encore 33.000 hectares; aujourd'hui il n'en subsiste que des parcelles insignifiantes. Tout a été partagé comme en Twenthe,

Le sol cultivable était restreint aux *eschen* situées à proximité des villages. A côté d'Emmen existe une grande *esch* qui appartient à quatre villages. Mais tandis qu'en Twenthe chaque ferme possède les terres qui l'avoisinent, ici chaque *esch* est morcelée en une infinité de parcelles et chaque propriétaire possède plusieurs parcelles situées à des endroits différents. Il n'y a pas de chemin; les cultivateurs sont donc obligés de s'entendre pour suivre le même assolement, ou du moins la coutume leur impose le genre de culture à faire chaque année. Ce morcellement tient sans doute au *partage égal* pratiqué en Drenthe de temps immémorial : on possède des actes de partage remontant au VIIe siècle. Lorsqu'on parle d'avantager un héritier pour assurer la transmission intégrale à un paysan drenthois, il ne comprend pas tout d'abord, puis se récrie en affirmant que cela n'est pas juste. Malgré certaines analogies extérieures, nous sommes donc loin de la Twenthe.

1. On n'est pas d'accord sur l'origine de la population de la Drenthe. La forme des maisons est saxonne, mais les mœurs et les coutumes ne le sont pas. Les uns pensent que les habitants de la Drenthe descendent des Celtes, les autres croient que ce sont des Vieux-Germains ou des Slaves.

La faible étendue du sol cultivable ne permettait guère à la Drenthe, malgré la subvention des pâturages communaux, de nourrir une forte population. Celle-ci trouvait un complément de ressources dans la fabrication d'objets en bois, comme ces belles armoires hollandaises, et dans l'émigration temporaire qui permettaient aux paysans fragmentaires du partage égal de vivre tant bien que mal. Mais le principal remède à un accroissement de la population hors de proportion avec les ressources du lieu était le célibat. On me cite des familles de sept enfants dont six restaient célibataires. Ça n'étaient pas des cadets qui restaient chez l'héritier, comme cela arrivait en Lunebourg, faute pour eux de trouver un établissement favorable; non, c'était bien un célibat systématique car on tirait au sort pour savoir qui se marierait pour perpétuer la famille[1].

On ne peut pas imaginer de population plus communautaire. Encore aujourd'hui, les enfants mariés habitent avec les parents si le domaine peut les nourrir. Les fonctionnaires originaires de la Drenthe ne veulent pas quitter leur province et à Assen, tout le monde est plus ou moins cousin.

En somme, tout porte à croire que jadis, le partage égal, tout en étant ancré dans les mœurs, se trouvait limité par les nécessités de la vie et qu'en fait, le plus souvent, les Drenthois pratiquaient la transmission intégrale du domaine grâce au célibat en communauté. Nous sommes là en présence d'une *famille quasi patriarcale à tendances fortement communautaires*.

Le partage de la marke et l'essor agricole. — Nous avons vu plus haut qu'au cours du XIXe siècle la marke avait été partagée. Ce partage a eu pour effet de dégager la population de la formation communautaire. Il a en outre enrichi les paysans propriétaires de droits sur la marke, car celle-ci renfermait beaucoup de tourbières qui, mises en exploitation, ont pris à notre époque une grande valeur. Ces

1. En Toscane, on m'a signalé la même coutume, qui n'est pas sans influence fâcheuse sur les mœurs et sur la concorde entre frères.

paysans purent donc donner à chacun de leurs enfants un domaine assez étendu pour y vivre et ainsi se trouva résolue pour eux la question de la transmission du domaine. On constate, en effet, que les plus riches évitent le morcellement de leur propriété grâce à leurs autres sources de profit. Parmi elles signalons les fermages provenant des terrains tourbés : les Drenthois ne connaissent pas la culture des tourbières, aussi préfèrent-ils affermer ces terrains à des Groninguois qui paient des prix élevés. Les riches paysans de la Drenthe, aux mœurs simples, se constituent ainsi une épargne considérable.

Le partage égal a d'ailleurs actuellement moins d'inconvénients, grâce aux progrès techniques de l'agriculture qui permettent d'augmenter beaucoup les rendements et d'opérer des défrichements sur l'ancienne marke. L'augmentation de la productivité du sol et de l'étendue du sol productif favorise l'établissement en ménages séparés et ainsi *se trouve rompue l'ancienne communauté de famille* : la population s'accroît et le nombre des petits propriétaires augmente. Le sol sablonneux étant très favorable au seigle et à la pomme de terre, l'élevage et l'engraissement des porcs, qui d'ailleurs exigent peu de capitaux, se sont beaucoup développés en Drenthe ; mais ici comme ailleurs, c'est la laiterie qui est la fée bienfaisante. Celle d'Emmen est maintenant trop petite ; on songe à l'agrandir, car toutes les fois que cela est possible, les nouveaux défrichements sont mis en pâturage. A Noordlaren, les ouvriers avaient jadis de la peine à vivre, ils sont aujourd'hui dans l'aisance : ceux qui possédaient alors une chèvre ont maintenant une vache et presque tous ont quelque champ à ferme.

Longtemps la Drenthe est restée la plus pauvre et la plus arriérée des provinces du royaume ; aujourd'hui elle est en plein essor. Le vieux moule communautaire est brisé. Le type drenthois évolue-t-il vers la formation particulariste? Il serait, je crois, téméraire de l'affirmer actuellement. Son évolution date du partage de la marke, du jour où les tourbières qui la constituaient ont été exploitées par des entrepreneurs étrangers, puis mises en culture par des fermiers groninguois. Ceux-ci ont heureusement influencé leurs propriétaires ; ils les ont entraînés par leur exemple et, par eux, un élément de progrès et d'initiative s'est introduit dans le pays. Ici le type frison, dans sa variété supérieure, a agi par l'exemple et a joué vis-à-vis du type drenthois un rôle éducatif et bienfaisant.

Paul Roux.

LA VALACHIE

La science sociale n'avait, jusqu'à maintenant, que peu de données sur le type social roumain. En attendant que des études monographiques puissent être effectuées en Roumanie, nous pouvons aujourd'hui donner quelques indications sur ce sujet, grâce à deux études publiées l'année dernière par Jean Lahovary, ancien ministre de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et des domaines : *La question agraire en Roumanie*, et la *Roumanie*.

Il y a plusieurs types différents en Roumanie. D'abord le pasteur transhumant qui conduit l'été son troupeau de moutons sur les pâturages alpestres des monts Carpathes, et le ramène hiverner dans les prairies du Danube. Il y a ensuite le Moldave, qui cultive un plateau ; enfin le Valaque, cultivateur de plaine. C'est de ce dernier seulement que nous nous occuperons aujourd'hui.

En Valachie, le sol est fertile (terre noire) et sec (sous-sol perméable), par conséquent favorable à la culture du blé. Le climat est continental, par conséquent extrême : les grandes chaleurs d'été permettront la culture du maïs.

L'assolement préféré sera donc biennal : blé, maïs. Cette dernière plante sert à la nourriture du paysan ; la première est exportée vers l'Europe occidentale. La culture se fait à l'aide de bœufs qui, après la moisson, pâturent sur les terres culti-

vées qui sont ainsi fumées; mais l'on n'utilise ni le fumier d'étable, ni les engrais chimiques, et les artificiels sont inconnus. Trop souvent l'on se contente d'un seul labour superficiel. Dans ces conditions le rendement en blé est d'environ 18 hectolitres à l'hectare dans les grandes exploitations et 15 dans les petites.

Anciennement, l'on ne trouvait en Valachie que des grands propriétaires et des serfs. C'est en 1864 que la corvée et la dîme furent abolies. Les paysans devinrent propriétaires des terres qu'ils cultivaient, moyennant le paiement d'une indemnité pendant quatorze ans. Ainsi fut créé la propriété fragmentaire. Vers la même époque, l'État s'empara des terres appartenant aux monastères. Le domaine de l'État fût peu à peu mis en vente par parcelles.

Le paysan n'a pas la propriété complète de sa terre, car elle est inaliénable, ce qui, du reste, n'a pas empêché un certain nombre de paysans d'être expropriés d'une façon détournée par les usuriers et les cabaretiers. A l'heure actuelle, près de la moitié du sol appartient encore aux grands propriétaires, dont la plupart ont plus de 500 hectares. L'autre moitié est répartie en propriétés fragmentaires de 3 à 5 hectares. Par suite du partage égal, ces domaines fragmentaires tendent constamment à s'émietter, d'autant plus que la natalité est assez forte et que l'émigration n'existe pas. De là, la crise agraire actuelle; car le paysan s'est montré incapable de compenser cette diminution par une production plus intensive.

Il est vrai qu'il a la faculté de louer une certaine étendue de terre, au grand propriétaire, à titre de colon partiaire; mais, malheureusement, par suite de la mentalité communautaire, chaque famille reçoit généralement la même étendue, ce qui empêche l'élévation des capables.

En général, une famille paysanne possédant une ou deux paires de bœufs cultive, outre sa petite propriété s'élevant à 3, 4 ou 5 hectares, une étendue de 6 à 10 hectares louée au grand propriétaire. Le prix de la location comprend le versement en nature d'une partie de la récolte (un cinquième, un quart ou un tiers), plus un certain travail à effectuer sur la portion du domaine réservée à la grande culture. Les paysans ont le droit de pacage sur les pâturages du grand propriétaire moyennant une redevance annuelle qui varie de 1 fr. 50 à 5 francs par tête de gros bétail, et de 0 fr. 40 à 1 franc par mouton.

Chaque famille se compose d'un seul ménage et des enfants non mariés. La femme aide son mari dans tous les grands travaux, quelque pénibles qu'ils soient : sarclage et binage du maïs, moisson à la faucille, battage des céréales, cueillette du maïs. En moyenne, on peut compter, par famille, trois ou quatre personnes travaillant aux champs.

Voyons maintenant la grande culture. Sur un domaine comprenant 1.000 hectares de terres labourables, 6 à 700 seront loués aux paysans, comme il vient d'être dit. Le reste est cultivé en régie ou par un fermier, grâce au travail que les paysans doivent fournir d'après leur contrat. Ces derniers ont une tâche donnée à remplir et sont tenus de fournir les instruments de travail et les animaux nécessaires.

Nous avons dit que le propriétaire remettait quelquefois la direction de son exploitation à un fermier, mais il ne faut pas que ce mot nous abuse. Ce fermier ne ressemble en rien aux fermiers de l'Occident. Il ne possède aucun capital cultural. Son rôle unique consiste à recueillir les revenus du domaine, moyennant le paiement d'une somme fixe au propriétaire. Ils rappellent donc plutôt les fermiers généraux de l'ancien régime. Les baux sont en général de cinq ans. Beaucoup de ces soi-disant fermiers s'enrichissent et deviennent propriétaires à leur tour. Ce sont eux qui rachètent les domaines à vendre.

En effet, pendant que le fermier économise, le propriétaire dépense ses revenus en ville. A sa mort, son domaine est partagé entre ses enfants. Ceux-ci s'endettent et, au bout de quelques générations, le domaine est vendu.

Du haut en bas, c'est donc la famille instable avec tous ses inconvénients. Les petits cultivateurs voient leur domaine se réduire et leur vie devenir de plus en plus

difficile. De moins en moins ils ont le capital et les capacités nécessaires pour passer à une culture plus intensive qui, seule, pourrait les sauver. Ceux qui n'ont plus les moyens d'entretenir un bœuf vendent d'une façon déguisée leur portion de terre à un usurier et vont grossir le prolétariat urbain. De la misère naît la révolte. D'après M. Lahovary, les rapports sont très tendus entre les grands et petits cultivateurs qui cherchent mutuellement à se tromper. En mars 1907, les campagnes valaques furent la proie d'une véritable jacquerie : châteaux démolis, magasins à céréales incendiés, machines agricoles détruites, le tout accompagné de vols et de meurtres. Seule, la présence des troupes mit fin aux désordres.

De son côté, nous l'avons vu, l'ancienne noblesse est peu à peu éliminée; seuls s'enrichissent les petits usuriers (cabaretiers, juifs, etc.) et les fermiers. Ces derniers, nous l'avons dit, peuvent être rangés comme les premiers parmi la classe parasite. De cette classe de fermiers sortent des médecins, des ingénieurs et des hauts fonctionnaires. Le grand commerce est entre les mains des Juifs et la grande industrie entre celle des étrangers.

Notons en passant ce fait typique : la paysanne valaque qui peine sur les champs, dédaigne les emplois de domestique. La plupart des servantes viennent de la Transylvanie, et même de la Hongrie.

Si nous voulons résumer cette trop brève analyse, nous constaterons que la Valachie souffre d'un mal communautaire, mal qui s'est développé avec les premiers débuts de l'amélioration des moyens de communication.

Les groupements communautaires ne manquent pas toujours d'hommes capables — la Roumanie en possède —, mais ces groupements étouffent l'élévation de ces capables.

Dans la famille, le partage égal du domaine abaisse la situation des enfants qui en vivent, et détourne de l'émigration. Et quand celle-ci se produit, elle ne se recrute que parmi les familles évincées de la propriété, parmi l'élément socialement le moins bon.

Dans le patronage, c'est le secours à l'incapable qui tombe dans l'indigence, non l'aide au capable qui veut monter.

Dans les contrats, c'est le manque de précision laissant place aux abus. Enfin, c'est le manque d'initiative poussant à la recherche des situations toutes faites : possession de la terre, emploi de fonctionnaires, etc.

A une telle situation, il peut y avoir des palliatifs, des améliorations de détail, nous ne le nions pas; mais pour ramener une prospérité solide, capable d'une marche énergique en avant, il y a une mentalité à changer, il y a une œuvre d'éducation à faire.

Cette œuvre d'éducation, il est encore temps de la faire, car la crise, en Roumanie, n'est qu'à ses débuts.

Cette œuvre, c'est à la classe possédante à la commencer.

Paul Descamps.

DISCIPLINE ALLEMANDE

Nous pensons être agréables aux adhérents de la Société en mettant sous leurs yeux ce passage d'une correspondance adressée d'Allemagne par un de leurs collègues. L'esprit de discipline, si généralement répandu dans la race allemande qu'il se manifeste même chez les représentants des idées les moins traditionnelles, y est peint d'une manière à la fois très pittoresque et très précise.

P. R.

« Leipzig, le 1er novembre 1908.

« Pour la première fois peut-être à Leipzig, le parti socialiste avait convoqué aujourd'hui ses adhérents à une réunion et à une démonstration en plein air, au sujet desquelles une entente était intervenue avec la police. Il s'agissait de manifester en faveur du suffrage universel et du scrutin direct et secret. Les organisateurs avaient profité aussi des commentaires soulevés par la sensationnelle interview de l'Empereur pour donner discrètement à la

réunion le caractère d'une manifestation contre le pouvoir personnel. Les manifestants étaient convoqués dans la vaste plaine où se tiennent depuis deux ans les foires populaires, aujourd'hui séparées distinctement des foires commerciales à Leipzig. Un clair soleil illuminait le morne paysage, et la transparence de l'air reculait indéfiniment les lointains gris. A mesure qu'on se rapprochait du terrain, la masse des manifestants apparaissait là-bas comme une agglomération de mouches noires. Puis, en s'approchant davantage encore, l'on voyait se détacher les six tribunes, drapées de blanc et rouge. Des quêteurs s'avançaient au-devant des arrivants, leur présentaient des boîtes de fer-blanc sur lesquelles se lisaient ces mots : « Poudre pour la conquête du droit de suffrage » (« Wahlrechtspulver »). 300 commissaires socialistes, reconnaissables à leurs brassards blancs, maintenaient sévèrement l'ordre. Des six tribunes partaient les rauques aboiements de la langue germanique. Les silhouettes des orateurs gesticulaient. Surtout ils semblaient affectionner l'élévation et l'abaissement rythmique du bras gauche, tandis que la main droite tenait des pages manuscrites. Tantôt le bras avait l'air de semer de prochaines révoltes. Tantôt, plus lourd et plus dur, il faisait l'effet de marteler et de mettre en pièces l'ordre capitaliste. Tantôt, adouci, il faisait tomber comme une bénédiction de grand-prêtre socialiste, officiant, lors du grand Soir, sur quelque autel de l'Humanité. A la tribune 6, le compagnon Lange, broussailleux en diable, tenait fascinés ses fidèles auditeurs. A la tribune 5, le compagnon Lipinski, moustachu, tonnait contre le privilège. A la tribune 4, le compagnon Seger, avec sa figure longue, ses mèches rebelles, son lorgnon, ses yeux fiévreux, restituait l'aspect d'un Guesde rajeuni. Les mots « Arbeit, Arbeiter » revenaient sans cesse, et la première syllabe, accentuée fortement, le « Arb » tendu et plein d'effort, rendait bien présents à la pensée les besognes, les travaux, les efforts et les tâches du prolétariat assemblé autour des tribunes. Un oiseau vint voler près de la tête de Seger. Au loin, le soleil avivait le rouge des façades de brique, colorait la fusée montante d'un long tuyau d'usine. Un cerf-volant filait là-bas. Un « Hoch ! » partit des environs de la tribune 6, annonçant que Lange avait fini. Les autres orateurs achevaient aussi. Un second « Hoch ! » déflagra autour de la tribune 5. Puis quatre autres « Hoch ! » détonèrent parmi les autres auditoires. Les directeurs des tribunes prirent la place des orateurs, brandirent des placards rouges portant le mot « Abstimmung » (scrutin). Ils lurent la résolution. Une levée de mains surgit au-dessus de l'auditoire, approuvant la motion en faveur du suffrage universel. Un triple « Hoch ! » fut encore poussé, accompagné d'un triple geste des bras levant les chapeaux en l'air. Et le cortège se forma. Vêtus de leurs habits des dimanches, l'air placide, les milliers d'hommes s'avançaient tout doucement, sans une parole, par les rues, et les 300 commissaires de la fête couraient le long des flancs, avec des mouvements brusques de caporaux et parfois des hargnosités subites de chiens de bergers. Dans les carrefours où passaient les tramways, sergents de ville et hommes à brassards blancs communiaient dans l'exercice de l'autorité pour sectionner la colonne, pour en resserrer les flancs. J'observai que les socialistes à brassards se montraient plus brutaux à l'égard des compagnons que les agents de police. Et les compagnons avaient des docilités d'écoliers pour obéir aux injonctions. En coupant par des rues transversales, je rejoignis plusieurs fois l'immense ruban d'hommes qui continuait de se dérouler avec une lenteur infinie, sans hâte, avec onction même, comme s'il se fût agi de pèlerins de quelque nouvelle foi, de quelques participants à une sorte de pâques socialiste, comme disent assez drôlement, en démarquant la langue religieuse, les adeptes de Clovis Hugues et d'Eugène Fournière. Des automobiles de maitres passaient. Nul ne songeait à les invectiver. Les têtes se retournaient seulement. Et les hommes à brassards se multipliaient, avides d'intervenir, friands, on eût dit, de l'occasion de sévir et de caporaliser... »

BIBLIOGRAPHIE

Les États-Unis, puissance mondiale, par Archibald Cary Coolidge, avec préface, par A. Leroy-Beaulieu. — Armand Colin, édit. Paris, 1908, 1 vol. 4 francs.

On doit se féliciter que, sous le titre ci-dessus, l'éminent professeur de l'Université d'Harvard ait réuni en volume la traduction des conférences qu'il a faites en anglais, à la Sorbonne, pendant l'année 1906.

Ces conférences forment un livre remarquable, que seul pouvait écrire un Américain fier de sa nationalité, ayant en l'avenir de son pays une inébranlable confiance, connaissant à fond l'histoire et la politique des États-Unis, et partageant les ambitions, les idées, les instincts, et même quelques-uns des préjugés de ses concitoyens.

L'ouvrage de M. Coolidge se divise, en fait, en deux parties. La première commence par un excellent exposé de la formation territoriale des Etats-Unis. On met en relief que l'influence du lieu poussait à la constitution d'un seul état plutôt qu'à la division en plusieurs nationalités distinctes, et l'on raconte comment les treize républiques qui n'occupaient qu'une étroite bande de terre sur la côte atlantique se sont accrues peu à peu jusqu'à englober le tiers du continent nord-américain. On montre aussi pour quels motifs de politique intérieure cette extension a été désirée, ou parfois combattue, par certains États de l'Union.

Un chapitre sur « la population américaine » rappelle que jusqu'à présent l'élément anglo-saxon des Etats-Unis a su assimiler les émigrants de race étrangère, et dit pour quels motifs des lois restrictives ont chance de conquérir maintenant la faveur du pays. Un autre chapitre sur « les populations de couleur aux Etats-Unis » est surtout consacré à la question nègre « qui constitue non pas un danger politique, mais simplement un problème social ».

M. Coolidge explique ensuite quelles étaient en 1897, à l'entrée en fonctions du président Mac-Kinley, les théories et les tendances politiques du peuple américain, et il traite longuement de la doctrine de Monroë.

Les chapitres suivants consacrés à la guerre de Cuba et à la question des colonies, en particulier des Philippines, ainsi qu'à l'évolution économique actuelle, mettent en lumière ce fait d'une importance capitale que la guerre de 1898 avec l'Espagne a marqué le début d'une ère nouvelle pour les Etats-Unis, et exposent avec clarté les problèmes nouveaux que la grande république devra résoudre.

Dans la seconde partie de son livre, l'auteur fait l'historique des relations des Etats-Unis avec les diverses puissances européennes, sud-américaines et asiatiques, et consacre aux relations des Etats-Unis et du Japon un chapitre particulièrement intéressant. On comprendra que nous n'essayions même pas d'analyser cette seconde partie qui est bourrée de faits.

Le livre de M. Coolidge mérite d'être placé par nos amis à côté de *La Vie américaine* de M. de Rousiers, à laquelle il constitue vraiment un supplément original de très haute valeur.

J. Bailhache.

La vente des Biens ecclésiastiques pendant la Révolution française, par G. Lecarpentier. Ouvrage récompensé par l'Académie des Sciences morales et politiques. — Félix Alcan, édit. Paris, 1908, 1 vol. 3 francs.

On entend répéter et on lit encore souvent que le clergé, à la veille de la Révolution, possédait au moins le quart de la France, et que c'est la vente des biens ecclésiastiques, jointe à celle des autres biens nationaux confisqués révolutionnairement, qui a créé dans notre pays la petite propriété paysanne.

La fausseté de ces deux assertions a été plusieurs fois démontrée, mais il est des légendes qui ont la vie dure. L'étude que M. Lecarpentier consacre à la vente des biens ecclésiastiques mérite donc qu'on s'y arrête un instant.

Le clergé, nous dit-il, ne possédait pas même 6 % du territoire français, mais ces 6 centièmes donnaient néanmoins le gros chiffre de 3.200.000 hectares, dont environ 350.000 hectares de forêts.

La majorité de l'Assemblée constituante voulant absolument supprimer la propriété ecclésiastique afin de diminuer l'influence du clergé, « on prit prétexte, pour décider la vente, des embarras du Trésor et de la nécessité d'y pourvoir par des ressources extraordinaires », et l'on déclara en plus « qu'il fallait rendre les paysans possesseurs du sol qu'ils cultivaient ».

Or, cette vaste expropriation n'atténua guère les embarras du Trésor, puisque la Révolution aboutit à la banqueroute. C'était du reste fatal ; car, au lieu de limiter à un chiffre raisonnable l'émission des assignats gagés sur les biens nationaux, on en émit pour plus de 30 milliards. Aussi la valeur des assignats ne cessa-t-elle de baisser, si bien qu'à la fin de l'an III de la République, en 1795, on pouvait acheter 100 livres d'assignats avec 1 livre 5 sous en numéraire.

Comme l'État s'était engagé, bien entendu, à accepter les assignats en paiement des biens qu'il mettait en vente, il y avait matière à une spéculation monstre, et les spéculateurs ne manquèrent point.

Les biens ecclésiastiques furent jetés en masse sur le marché, ce qui n'était pas déjà pour les faire vendre à leur valeur réelle ; on vendit, de plus, toutes les exploitations, grandes et moyennes, sans les morceler, ce qui favorisait la classe riche des acquéreurs nobles et bourgeois. Enfin on accorda aux acheteurs douze ans pour s'acquitter, — douze ans pendant lesquels, il était facile de le prévoir, les assignats allaient grandement se déprécier.

Aussi la tactique des spéculateurs fut-elle d'acheter tout de suite beaucoup de terres, et de les payer le plus tard possible. M. Lecarpentier cite l'exemple d'un gros acquéreur de la Seine-Inférieure, qui, ayant acheté 212.700 livres une ferme de 215 hectares appartenant au chapitre de la cathédrale de Rouen, ne la paya en réalité que 71.293 livres, grâce à cette dépréciation des assignats. Cette bonne affaire, dit M. Lecarpentier, compensait bien pour notre homme la perte de ses titres de noblesse — car c'était un ci-devant noble — supprimés par la Révolution.

Cet agiotage prévu sur les assignats explique pourquoi beaucoup de petites terres furent achetées par des bourgeois ou des nobles à des prix qui firent reculer paysans et roturiers. Ceux-ci n'avaient pas l'intelligence des affaires, en l'espèce de la spéculation. D'autre part, des syndicats de paysans s'étant formés pour disputer les biens nationaux aux bourgeois, « la Convention rendit le fameux décret du 24 avril 1793 qui ordonnait de considérer comme frauduleuses et passibles d'être punies comme telles, les associations formées de tous les habitants d'une commune ou d'une partie d'entre eux, et créées dans le but d'acheter les terres mises en vente « pour les partager entre les habitants ».

Tout commentaire nous paraît inutile.

En résumé, la vente des biens nationaux ne profita pas à la nation qu'elle aurait pu sauver de la banqueroute, mais seulement à une minorité de spéculateurs, en grande partie nobles et bourgeois, et parmi lesquels on remarque un certain nombre de députés. Aussi, M. Lecarpentier ne nous semble pas exagérer en écrivant que « cette vente offre toutes les apparences d'un mauvais coup habilement monté pour permettre à quelques personnes de réaliser une bonne affaire ».

J. Bailhache.

Rapports de la délégation ouvrière française aux Etats-Unis et au Canada, précédés de deux études sur **le Travail aux États-Unis** et **le Travail au Canada**, par Albert Métin. — Cornély et Cie, éditeurs, Paris, 1907. — 1 vol. in-8°, 6 fr.

Le gouvernement français avait envoyé aux États-Unis, en 1904, à l'occasion de l'exposition de Saint-Louis, une délégation composée de « sept membres de syndicats ouvriers et quatre membres de la chambre consultative des associations ouvrières de production, tous présentés par les associations dont ils faisaient partie ».

Cette délégation avait à sa tête M. Albert Métin, dont nos lecteurs connaissent les excellents ouvrages sur « le socialisme en Angleterre » et « le socialisme sans doctrines » de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Outre la visite et l'étude à Saint-Louis, par chacun des délégués, de l'exposition des industries de sa spécialité, on s'était, pour l'ensemble de la délégation, proposé un double but : « la mettre en contact avec les associations ouvrières des États-Unis et du Canada, et lui faire voir, sur le fait même, les procédés de fabrication et les conditions du travail en lui montrant les ouvriers américains dans les chantiers et usines ».

Ce programme était intelligemment tracé, et la lecture des rapports des délégués semble indiquer que, pour certains tout au moins, ce rapide voyage — 25 jours, en déduisant les deux traversées — a donné des résultats éducatifs réels.

On peut en effet tirer argument du texte de ces rapports qui ont été publiés intégralement et sans retouches; et j'ai, pour ma part, été surpris de la diversité d'opinions politiques qu'ils attestent. A côté de syndicalistes imbus des idées révolutionnaires, on trouve le secrétaire très modéré, et pour ce fait traité de « jaune », d'un syndicat d'ouvriers spécialistes; et l'ouvrier-fonctionnaire à l'esprit discipliné coudoie l'ouvrier politicien, combiste agressif et adjoint au maire de sa petite ville, qui s'écoute parler et se croit un personnage important.

Certains de ces rapports sont vraiment intéressants; peut-être y a-t-on parfois trop appuyé sur des détails superficiels qu'auraient négligés des économistes de profession; mais on y trouve des faits bien observés et des conclusions justes. On en trouve dans les rapports des deux syndicalistes aussi bien que dans les autres; mais j'ai remarqué que ni l'un ni l'autre n'a jugé à propos de rapporter — et pourtant ce devait être à leurs yeux un fait notable — le mauvais accueil fait par la Fédération américaine du Travail à la tactique du *sabotage* que préconise leur parti. « Les Américains s'indignèrent de comprendre la lutte ouvrière d'une façon si misérable et si peu conforme à la dignité humaine. » écrit un délégué non syndicaliste.

Ces rapports sont précédés de deux substantielles études de M. Métin sur *le Travail aux États-Unis* et *le Travail au Canada*. Dans la première, M. Métin note une réponse bien caractéristique faite par un syndiqué américain à l'un des délégués français. Celui-ci « demandait à la Bourse du Travail de Saint-Louis si elle ne jugeait pas à propos de protester contre les parades et les spectacles militaires de l'exposition qui exaltaient le nationalisme. — « Pourquoi ? » — « C'est un très mauvais spectacle ! » — « Pour les yeux peut-être, à cause de la fumée. » Et le syndiqué ajouta que, si elles déplaisaient à notre camarade, il n'avait qu'à ne pas les regarder ».

Notre compatriote, à ce moment, a dû se sentir bien loin de la France.

J. Bailhache.

Les Forces productives de la France. 1 vol. in-16, 3 fr. 50 (Félix Alcan, édit. Paris).

Ce volume est la publication d'une série de conférences qui ont eu lieu cette année à la Société des anciens élèves de l'école libre des Sciences politiques, sous la présidence de MM. P. Baudin, P. Leroy-Beaulieu, Millerand, Roume et J. Thierry.

Dans la première conférence, *La productivité de l'Agriculture et les problèmes sociaux*, M. Daniel Zolla examine si l'on peut attendre de l'accroissement de la production agricole une transformation des conditions materielles d'existence du plus grand nombre et montre les illusions qu'a fait naître à cet égard un optimisme répandu mais superficiel.

La *Concentration industrielle* est étudiée par M. Allix au point de vue de son influence sur le sort des classes ouvrières. Loin de déplorer l'évolution récente de l'industrie en ce sens, M. Allix y voit pour les ouvriers la cause de nombreuses améliorations déjà réalisées et la condition des progrès à venir.

M. Paul de Rousiers, dans une étude sur *la Marine marchande,* fait ressortir le lien qui unit une marine aux forces productives nationales. Après avoir dégagé les causes d'infériorité de la marine commerciale française sous ce rapport, M. de Rousiers indique les remèdes à cette situation regrettable.

Le *Commerce extérieur* de la France fait l'objet d'une étude de M. J.-C. Charpentier, qui passe en revue les divers agents et organes de son développement. Tout en marquant les initiatives privées, les heureuses et récentes institutions créées, M. Charpentier montre ce qu'il conviendrait de faire encore et tout ce que l'on pourrait attendre surtout d'une orientation plus accentuée des jeunes énergies du pays vers les entreprises commerciales.

Le rôle de la France, son influence et son avenir dans l'Afrique du Nord, les Forces nouvelles qui y sont en formation, font l'objet de la cinquième et dernière conférence. M. de Peyerimhoff souligne avec quelle continuité et par quelle sorte de fatalité l'expansion française s'est développée dans l'Afrique du Nord ; il indique tous les avantages qu'une politique conforme à cette loi historique est susceptible de procurer à la France.

LIVRES REÇUS

Le problème des retraites ouvrières, par Olphe-Galliard, 1 vol. (Bloud et Cie, édit. Paris.

Cournot et la renaissance du probabilisme au XIXe *siècle*, par F. Mentré, 1 vol. 12 francs (Marcel Rivière, édit. Paris).

Human nature in politics, par Graham Wallas, 1 vol. 6 shillings (Archibald Constable et Co, édit. Londres).

Syndicalisme révolutionnaire et syndicalisme réformiste, par Félicien Challaye, 1 vol. 2 fr. 50 (Félix Alcan, édit. Paris).

Le rôle social du propriétaire rural, par Paul Roux, 1 broch. publiée par la Société des agriculteurs de France, 8, rue d'Athènes, Paris.

La Dottrine finanziarie di Duverger de Forbonnais, par Carlo Torlonia, 1 vol. (Bernardo Lux, édit. Rome).

La Roumanie, 1 vol. publié par le Ministère de l'agriculture, de l'Industrie, du Commerce et des douanes (Imprimerie Socec et Cie, Bucarest).

La question agraire en Roumanie, par Jean Lahovary, 1 broch. (Imprimerie de *la Roumanie*, rue Brezoiano, n° 1 *bis*, Bucarest).

Par-dessus les vieux murs, par Claude Mancey, 1 vol. 3 fr. 50 (P. Lethielleux, édit. Paris).

Du dilletantisme à l'action, par C. Lecigne, 1 vol. (P. Lethielleux, édit. Paris).

La démocratie vivante, par Georges Deherme, 1 vol. 4 fr. 50 (Bernard Grasset, édit. Paris).

LA CIVILISATION DE L'ÉTAIN

III

LES CULTIVATEURS DE HOUBLON EN FRANCONIE

PAR

Louis ARQUÉ

SOMMAIRE

I. **La production du houblon en Franconie. Ses causes et ses répercussions sociales.** P. 219.

1. *Spalt. Le paysage houblonnier.*

2. *Un type de cultivateur de houblon à Spalt :* Wilhelm Scheuerlein et sa famille. Les « jardins » du houblonnier.

3. *Le travail du houblonnier franconien est, comme celui du faiseur de jouets, un minutieux travail manuel exécuté par de petits producteurs.*

4. *La main-d'œuvre : Les « Zupfer » de Bohême.*

5. *L'outillage : Les perches ; les toits des maisons aménagés en séchoirs.*

6. *Le budget du houblonnier. Dépenses incompressibles, profit essentiellement variable et aléatoire. La servitude par l'hypothèque.*

7. *Le mode d'existence du houblonnier.*

8. *Un autre houblonnier de Spalt : August Wersinger.*

9. *Les origines et les conditions de la culture houblonnière en Franconie. Causes sociales et naturelles de son développement : c'est une vrai petite industrie surajoutée aux autres.*

II. **Le grand commerce du houblon à Nuremberg. Sa position à l'égard de la culture. Son rôle à l'égard de la Brasserie allemande et étrangère. Ses conditions et répercussions sociales.** P. 261.

1. *Un « nid » de courtiers juifs : Georgensgmünd.*

2. *Les grands négociants et exportateurs israélites à Nuremberg.*

3. *La domination des grands négociants envisagée sous son aspect industriel : Le triage et l'assortiment, le séchage au feu et le soufrage, la compression du houblon et l'emballage en cylindres métalliques.*

4. *La domination des grands négociants envisagée sous son aspect commercial : Le houblon, « article de spéculation » par excellence. Caractère international du marché des houblons à Nuremberg. Causes et conditions du monopole des grands marchands juifs.*

5. *L'évolution de la Brasserie. — A : La production de la Bière. —* Influence des transports sur l'essor de la Brasserie bavaroise. Centralisation de la fabrication.

6. *L'évolution de la Brasserie. — B : Le débit de la Bière. —* Les taverniers, « verseurs » des grandes brasseries.

7. *La domination des grands négociants en houblon envisagée sous son aspect financier :* l'Ouverture de crédits aux Brasseries.

8. *Le mode d'existence des grands négociants en houblon.*

Conclusion des 2e et 3e fascicules de la « Civilisation de l'Étain ». P. 323.

Survivance dans la population franconienne des caractères imprimés par l'ancienne civilisation de l'étain. — Substitution du grand patronat des négociants et exportateurs israélites à l'ancien patronat caravanier et métallurge des Patriciens nurembergeois.

LA CIVILISATION DE L'ÉTAIN

III

LES

CULTIVATEURS DE HOUBLON EN FRANCONIE

I

LA PRODUCTION DU HOUBLON EN FRANCONIE. SES CAUSES ET SES RÉPERCUSSIONS SOCIALES

I. — SPALT. LE PAYSAGE HOUBLONNIER.

Quel aspect à peu près constant s'offre au voyageur qui s'écarte un moment des villes pour parcourir les étendues franconiennes[1]? Celui d'une succession de forêts de pins aux fûts rectilignes, dont le défilé s'interrompt seulement pour laisser apparaître, hérissant au loin la campagne, les longues perches verticales des houblonnières.

La culture du houblon est en effet aujourd'hui l'un des phé-

1. Il est question ici de la Franconie Centrale et d'une partie de la Haute Franconie. La Basse Franconie (avec sa ville principale Wurzbourg), qu'arrose le Main déjà grandi, forme une region de sol et de configuration differents; on y exploite des vignobles assez estimés.

nomènes caractéristiques de la région. Dans la Franconie Centrale, il n'y a pas moins de 10.743 hectares consacrés à cette culture.

Sur une certaine portion du territoire le paysan n'est cependant point un pur houblonnier; en travaillant le sol sablonneux, il fait venir aussi tant bien que mal quelques céréales, des pommes de terre, des plantes fourragères. Ces produits sont utilisés par lui pour la satisfaction directe d'une partie de ses modestes besoins et pour l'alimentation du bétail.

Il faut se rendre par exemple à Spalt, où croissent les houblons les plus renommés d'Allemagne, pour trouver la spécialisation à peu près totale et pour rencontrer des paysans voués pour ainsi dire à la culture du houblon. La qualité rare du produit a entraîné ici l'élimination presque complète des autres cultures. Désireux d'observer le phénomène là où il est le plus intense, nous choisîmes Spalt pour y monographier un houblonnier franconien.

Le chemin de fer ne mène pas directement de Nuremberg à Spalt. Avant de s'engager sur la ligne secondaire qui dessert cette dernière localité, on doit effectuer un arrêt de trois quarts d'heure à Georgensgmünd. Ce bourg, malgré sa mine de simplicité, respire une certaine joie de vivre; l'on ne peut s'empêcher d'être immédiatement sensible à l'expression en quelque sorte satisfaite de ses petites villas. Différents signes révélateurs : la grille lourde d'un petit jardin, un lustre entrevu par une fenêtre ouverte, la démarche nonchalante d'une promeneuse, évoquent des visions de confort et de prospérité. Déjà l'on est porté à en tirer les meilleures présomptions relativement à la situation des houblonniers d'alentour. L'on verra plus tard que ce présage est trompeur, et d'où provient l'illusion.

A mesure que le train approche de Spalt, l'attention du voyageur est vivement sollicitée par les dimensions extraordinaires des tuteurs à houblon, hauts souvent de plus de 9 mètres. Beaucoup sont réunis au sommet par des poutres transversales; et l'ensemble est relié par des réseaux de fil de fer. Sur quelques accidents de terrain, ces armatures prennent l'aspect tourmenté

du gibet de Montfaucon dans les vieilles gravures. L'insolite vigueur des plantes n'est pas moins saisissante. En plusieurs endroits les houblons sont extrêmement rapprochés les uns des autres et la trame serrée de leurs feuillages confondus offre une apparence presque forestière. La terre est argilo-sableuse; son grain est menu et sa couleur vaguement rosée. L'altitude moyenne est de 369 mètres. Le sol est d'un relief assez mouvementé et offre des saillies et vallonnements nombreux. Quant au sous-sol, il est constitué, comme dans toute la Franconie, par les assises du terrain jurassique.

Spalt étonne au premier abord par ses toits immenses. Les maisons n'ont pour la plupart qu'un rez-de-chaussée. Le grand toit à angle aigu, recouvert de tuiles moussues, les encapuchonne; il a la hauteur de deux ou trois étages. Ces toits n'ont plus seulement ici pour but de favoriser l'écoulement des neiges. Après avoir été surpris de leur hauteur démesurée, on est frappé de les voir bâiller sur les deux côtés par plusieurs rangées de fentes longitudinales. Disons tout de suite que les toits de Spalt abritent les sécheries de houblon. Les boulangers, les merciers et les maréchaux ferrants du lieu sont eux-mêmes houblonniers par surcroît, et leurs boutiques arborent, elles aussi, à leur sommet l'énorme chapeau des toitures ajourées, qui est comme la haute coiffure d'ordonnance des maisons du pays de Spalt.

II. — UN TYPE DE CULTIVATEUR DE HOUBLON A SPALT : WILHELM SCHEUERLEIN ET SA FAMILLE. LES « JARDINS » DU HOUBLONNIER.

Après avoir infructueusement essayé de forcer le seuil de plusieurs cultivateurs de houblon, nous fûmes recommandé par la direction des Caisses Raiffeisen à M. Alois Weiss, leur représentant à Spalt. Il nous a assisté avec complaisance et dévouement dans notre enquête. Il chercha parmi les houblonniers de situation moyenne quelqu'un qui fût disposé à répondre à nos questions. Il nous mit finalement en rapport avec Wilhelm Scheuerlein. Celui-ci est né à Spalt même. Quand on vient de la gare, sa

maison est située à l'autre extrémité du bourg; elle se trouve après le pont jeté sur la Rézat, petit affluent de la Rednitz qui arrose Spalt. Comme toutes les autres, la demeure de Scheuerlein est bâtie en grès et ne comporte qu'un rez-de-chaussée. Le toit gigantesque bâille, à l'instar des toits environnants, par de longues ouïes latérales ayant pour fonction de provoquer un appel d'air et d'assurer ainsi le séchage des cônes de houblon étalés en nappes à l'intérieur; au-dessus de chaque fente, la couverture de tuiles se relève en saillie et forme un petit auvent destiné à empêcher la pénétration de la pluie. L'humble jardinet qui précède la maison est orné de fleurs et a un air plaisant; ainsi que sur plusieurs autres façades, on voit se tordre le long du mur bas les maigres sarments d'une petite treille de raisins.

Examinons avec Scheuerlein sur son extrait du plan cadastral l'étendue de sa propriété. Notre hôte possède trois « jardins de houblon » (*Hopfengärten*), comme on dit, situés dans le voisinage immédiat de sa maison. Ils prennent leur place sur le plateau élevé, de relief accidenté, qui constitue le « pays de Spalt ». Le houblon semble avoir rencontré une terre d'élection dans le sol argilo-sableux de ce plateau sec. Il y jouit des longues chaleurs d'été dont il a besoin pour arriver à maturité. La grande préoccupation des cultivateurs est même qu'il pleuve assez pendant l'été; et tandis qu'ailleurs le houblon risque de ne pas avoir suffisamment de chaleur, il court ici le danger de manquer d'eau[1]. Le premier « jardin » de Scheuerlein est grand d'un « journal »[2] et demi. Placé en contre-bas, il se distingue des autres en ce que son sol est un peu plus gras et plus riche en humus. Le second jardin, disposé sur le haut d'une pente, comprend 3 journaux; le sol en présente la composition moyenne argilo-sableuse qui règne dans le pays. Le troisième jardin est grand de 1 journal, 2; l'élément sableux l'emporte dans une de ses parties, et dans l'autre, c'est l'élément argileux qui prédomine.

1. Hauteur pluviométrique à Lauf-Hersbruck : 615 mm.; à Schwabach : 608 mm.; à Spalt : 585 mm.

2. Le « *Tagwerk* » ou jour de travail est équivalent à notre « journal » de certaines provinces françaises et vaut 33 ares.

Scheuerlein est aussi propriétaire de deux journaux de prairies. Il possède, d'autre part, un bois de pins d'un demi-journal. La mort d'un oncle de sa femme l'a enfin mis tout récemment en possession d'un autre morceau de bois de pins, dont la superficie est de 4 journaux environ. Ce petit héritage a été un événement opportun pour notre hôte : il l'a aidé à sortir d'une situation qui devenait difficile. La propriété avait une valeur de 12.000 marks avant l'héritage; elle en vaut maintenant à peu près 14.000.

Les houblonniers de Franconie sont presque tous, comme Scheuerlein, de petits propriétaires[1]. Leur besogne est essentiellement, et plus encore que le travail du vigneron, avec lequel elle a beaucoup d'analogie (tout en étant infiniment plus absorbante), un *travail à la main*. Elle est extrêmement minutieuse et exige les soins les plus patients. Le régime de la petite propriété s'adapte très bien, comme l'on sait, à ce genre de travail. Méticuleux, très variable d'ailleurs suivant les circonstances diverses de terrain et de température, malaisé à contrôler et ne se sanctionnant que par des effets lointains, le travail du houblonnier est exécuté avec une efficacité toute spéciale par le maître lui-même, se donnant de la peine en vue de son profit personnel. On ne peut s'empêcher d'être frappé de certaines ressemblances qui apparaissent dès l'abord entre l'activité mise en jeu par cette culture et l'activité qu'exerce l'artisan faiseur de jouets.

Voici la composition de la famille Scheuerlein :

Wilhelm Scheuerlein, chef de famille, 41 ans ;
Thérésia Scheuerlein, sa femme, 38 ans ;
Barbara, fille aînée, 14 ans ;
Thérésia, seconde fille, 11 ans ;
Johann, fils aîné, 10 ans ;
Clara, troisième fille, 7 ans ;
Wilhelm, fils cadet, 3 ans ;

1. Quelques brasseries franconiennes ont bien essayé de faire cultiver le houblon sur de grands domaines, mais ce sont là jusqu'à présent des tentatives isolées.

En Bohême, l'on rencontre des biens nobles d'une surface étendue qui sont exploités comme houblonnières. Mais les exploitations parcellaires prédominent également.

Anna, la dernière née, 6 mois;
Anna Scheuerlein, la sœur de Scheuerlein, âgée de 52 ans (qui porte le même prénom que sa nièce). Cette sœur de Scheuerlein est sourde et muette.

Comme son mari, Thérésia Scheuerlein est née à Spalt; son père y était houblonnier, lui aussi. Le nombre des enfants du ménage est normal pour une famille de cultivateurs franconiens.

Scheuerlein est un homme de taille moyenne, blond, aux yeux bleu clair, au front dégarni. La parole est douce et lente. L'expression du visage est pacifique et résignée. La figure de la femme, Thérésia, a la même expression d'acceptation tranquille; le regard est seulement un peu moins vif et le masque est comme uniformisé par la succession d'occupations toujours identiques. Les enfants sont blonds et ont des figures aimables, où s'expriment le sérieux et l'attention. Nous avons souvent observé ce genre de types et de physionomies parmi les ouvriers franconiens. Anna, la sourde et muette, s'emploie avec un soin laborieux, tandis que nous interrogeons le houblonnier, à des travaux de nettoyage. Elle pénètre la pensée de Scheuerlein en regardant le mouvement des lèvres de son frère et manifeste par un rire silencieux qu'elle a compris.

Wilhelm Scheuerlein avait un frère aîné appelé Heinrich. Son père, qui était lui-même cultivateur de houblon, devait donc, suivant le cours habituel des choses, céder à Heinrich la houblonnière. Il n'y était pas d'ailleurs obligé. Quand un houblonnier de Spalt se trouve avancé en âge, et qu'il a des garçons ou des filles déjà grandis, il cède son bien. Ordinairement c'est au fils aîné. Mais il peut arriver aussi que la propriété échoie à un plus jeune fils, quand par exemple le fils aîné passe pour un garçon trop léger; ou bien quand les parents étaient encore assez verts au moment où l'aîné a voulu s'établir, et qu'alors ils ont continué de cultiver la houblonnière jusqu'à ce qu'il se trouvât un plus jeune fils ou une fille en âge de se marier.

En tout cas, celui qui prend le bien est obligé : 1° de prendre en même temps à son compte toutes les hypothèques et toutes

les charges grevant la propriété, et cela aux conditions arrêtées précédemment; 2° d'assurer à ses père et mère, ou à ceux qui lui cèdent le bien, le logement et la nourriture pendant leur vie durant, et de leur donner en outre une petite part de la récolte de houblon ou de leur verser chaque année une somme correspondante[1]; 3° de constituer aux autres frères et sœurs ce qu'on appelle le « bien de mariage » (*Heiratsgut*), consistant ordinairement en argent. Les père et mère fixent le montant de ce « bien de mariage »; il est inscrit au livre des hypothèques après les autres dettes hypothécaires: et le nouveau possesseur du bien en répond personnellement ainsi que de la propriété. Mais, nous écrivait M. Weiss, « s'il y a tellement d'hypothèques ou de dettes courantes que le nouveau propriétaire du bien puisse arriver tout juste à pourvoir à ses besoins et à ceux de sa famille, alors les autres frères et sœurs ne reçoivent rien du tout; et, dans ces derniers temps, les mauvaises années houblonnières ont fait que cela a été bien souvent le cas [2]. »

1. Nous tenions à savoir si, comme dans nos pays de vignes, où ce système de donation est également en vigueur, les vieux parents ne se voient pas bientôt en butte aux mauvais traitements de leurs enfants. Nous avons appris que des débats pénibles éclatent souvent en effet entre enfants et parents à propos de l'exécution des conventions. D'ailleurs, si les enfants reprochent quelquefois avec cynisme aux vieillards leur inaction forcée et cherchent impudemment à éluder les obligations assumées envers eux, les vieux parents ne manquent pas, assure-t-on, d'en réclamer, de leur côté, âprement l'exécution intégrale, protestant qu'ils n'ont pas reçu la part de houblon stipulée dans l'acte, que leur provision de pommes de terre n'est pas complète, ou qu' « il leur manque un œuf ».

2. Le Code civil allemand unifié, entré en vigueur au 1er janvier 1900, a fait rentrer Spalt dans le droit général de l'Empire, sans apporter pour cela d'obstacles sérieux au maintien des traditions locales qui déterminent le régime successoral. Nous faisons suivre ici les passages essentiels d'une lettre du conseiller de justice Vollhardt, de Nuremberg, en date du 29 mai 1905:

« Avant l'entrée en vigueur, qui a eu lieu au 1er janvier 1900, du nouveau Code civil allemand, c'est le droit provincial d'Eischstædt, complété par le droit commun (romain), qui régnait à Spalt; mais il a été complètement abrogé depuis le 1er janvier 1900, en sorte qu'aujourd'hui, à Spalt comme partout dans l'Empire allemand, tout le monde, le propriétaire agriculteur aussi bien que les autres, doit se régler exclusivement d'après les prescriptions du Code civil. Aux termes de ces prescriptions, le propriétaire d'un bien se trouve entièrement libre, soit, en prévision de son décès, d'arranger les choses selon son sentiment au moyen d'un *contrat* dressé de son vivant, soit d'instituer par *testament* pour héritier de sa propriété un seul de ses descendants en sauvegardant les droits légaux des autres héritiers naturels. Si la transmission des biens n'a été effectuée déjà du vivant du proprié-

Incapables désormais de poursuivre le travail manuel qui constitue la culture houblonnière, et n'ayant guère de conseils à donner pour une besogne que les fils ont eu le temps de s'assimiler pleinement, les vieux paysans se voient ainsi contraints par la force des choses de se dessaisir de la propriété et de passer au second plan. C'est ce qu'ils appellent : « se mettre sur la part des vieux » (*sich auf den alten Teil setzen*). Dans l'acte de donation, qui est dressé par devant notaire, l'on détermine en effet avec précision quelle pièce de la maison les vieux parents devront habiter; quelle quantité de légumes, d'œufs et, à certains jours, de viande de porc sera affectée à leur consommation; quelle part sera prélevée à leur profit sur la récolte houblonnière.

Quand le père Scheuerlein fut arrivé à un âge avancé, il céda lui aussi, conformément à la tradition la plus commune, la partie principale de son bien à son fils aîné Heinrich, qui allait

taire, et si, d'autre part, aucun testament n'a été rédigé, alors c'est la *loi successorale* qui décide; d'après elle, tous les enfants héritent de parts égales. En ce dernier cas, la répartition de l'héritage peut naturellement revêtir telle forme que, par exemple, l'un des enfants prenne pour lui la propriété foncière, tandis que les autres reçoivent leur part d'héritage en argent.

« En général, l'habitude est que, de leur vivant, les parents cèdent leur bien au fils aîné; mais cependant il ne saurait être question d'un « droit coutumier » en ce sens.

« Une seule institution de l'ancien droit importante pour le régime successoral des biens de paysans n'a été ni supprimée ni modifiée par les dispositions du Code civil, c'est l'institution des « Biens agricoles héréditaires », avec les dispositions de l'*Anerbenrecht* qui s'y rattachent; cette matière a été réglée pour toute la Bavière, et pour Spalt aussi par conséquent, par la loi du 22 février 1855 relative aux « Biens agricoles héréditaires »; les termes de ladite loi ont été mis en harmonie avec le nouveau Droit par l'article 152 de la loi bavaroise exécutive promulguant le Code civil. Dans le cas donc où un bien foncier a une certaine étendue, le propriétaire peut provoquer la qualification de ce bien comme « bien héréditaire », après appréciation du tribunal et mention portée au livre des hypothèques; mais dans ce cas-là aussi l'article 12 de la loi du 22 février 1855 assure au propriétaire le libre choix de son héritier parmi ses enfants. En Bavière, on n'a encore profité de cette législation spéciale que de façon tout à fait exceptionnelle; à Spalt et dans les environs, l'on n'y recourt jamais, parce que la propriété est beaucoup trop morcelée.

En ce qui concerne les héritages à Spalt, j'ajoute que le voisinage d'une grande ville et la mauvaise situation financière des habitants du pays de Spalt font que les fils vont souvent chercher ailleurs des moyens d'existence et qu'ils rejettent de prime abord la perspective de prendre à leur compte le bien paternel... »

s'établir. Mais le vieillard garda pour lui une autre petite propriété qu'il possédait; et, se sentant encore valide, il continua d'y cultiver du houblon. Au lieu de stipuler dans l'acte de donation que son fils Heinrich aurait à le loger et à le nourrir, il avait imposé à celui-ci l'engagement de verser une somme de 3.000 marks. Heinrich devait être victime des aléas nombreux et des difficultés multiples qui sont inhérents à la culture houblonnière ; non seulement il ne put tenir l'engagement pris envers son père, mais encore il laissa vendre le bien par autorité de justice. Quelques années après, le père Scheuerlein, devenu très vieux, « vendit » la petite propriété qui lui restait à son cadet Wilhelm pour 10.000 marks; déduction fut faite des 1.000 marks de « bien de mariage » qui avaient été reconnus à Wilhelm au moment de la donation à Heinrich et que l'aîné n'avait jamais versés; la petite propriété fut donc grevée d'une hypothèque de 9.000 marks, dont 3.000 en faveur du père de Scheuerlein et 6.000 en faveur du premier vendeur. Le vieux houblonnier n'avait en effet jamais pu achever d'acquitter le prix d'achat du petit bien. Soit qu'elles n'aient pas encore été payées aux vendeurs, soient qu'elles répondent pour des emprunts contractés lors des mauvaises années, on peut dire d'ailleurs que toutes les terres de Spalt sont surchargées d'hypothèques.

La petite maison étant trop exiguë pour le loger, lui et la famille de son fils, le vieux paysan avait fait construire, au moment de la vente, une petite chambre en prolongement du côté gauche; il s'était réservé le droit d'habiter cette nouvelle partie de la demeure, qui ouvrait au dehors par une porte spéciale. C'est là qu'il a passé ses derniers jours, jusqu'au moment où une attaque de paralysie est venue l'emporter. Il est probable que Wilhelm n'a jamais pu lui remettre les 3.000 marks qu'il s'était engagé à lui compter; en revanche, il a dû sans doute lui servir régulièrement des subventions en nature.

Wilhelm Scheuerlein a augmenté la petite propriété qu'il avait reçue de son père. Il a acheté un « jardin de houblon » supplémentaire; en outre, il a agrandi de nouveau la maison.

Non seulement il n'a pas été en mesure de purger l'hypo-

thèque dont le bien se trouvait initialement grevé, mais encore, ne pouvant payer ses acquisitions ultérieures, il a dû consentir à ce que les vendeurs prissent de nouvelles inscriptions. Obligé de servir les intérêts de toutes ces hypothèques avant de pourvoir à ses besoins matériels, Scheuerlein a traversé des années terribles. Enfin, à force d'économie et de privations, il est arrivé, dans ces derniers temps, à diminuer le chiffre de sa dette. Mais il n'a réussi à atteindre ce résultat qu'en faisant des journées de travail sur les propriétés de ses voisins; il a même offert ses bras en hiver à la Brasserie de Spalt pour aller chercher de la glace dans la rivière.

III. — LE TRAVAIL DU HOUBLONNIER FRANCONIEN EST, COMME CELUI DU FAISEUR DE JOUETS, UN MINUTIEUX TRAVAIL MANUEL EXÉCUTÉ PAR DE PETITS PRODUCTEURS.

Le houblon de Spalt est élevé, suivant l'expression de J.-L. Pfahler [1], « comme un enfant gâté ». Le travail du houblonnier est extrêmement minutieux. Ce travail occupe sans relâche la famille Scheuerlein de janvier à décembre. Il s'effectue entièrement *à la main*. Au début de la saison, il faut replanter en terre les nombreux tuteurs qui avaient été mis en faisceaux pendant les mois d'hiver. Sur une grande étendue de la propriété, d'autres tuteurs, beaucoup plus gros et beaucoup plus longs, restent fichés d'une façon permanente: le houblon ne doit pas grimper autour de ces grands poteaux, réunis au sommet par des poutres transversales et des fils de fer; mais il faut, chaque saison, attacher aux fils de fer horizontaux des fils de fer perpendiculaires au sol, le long desquels les houblons s'enrouleront; en certains endroits, au lieu de fils de fer, on tend et on accroche de grandes ficelles. Chaque pied de houblon, après avoir été d'abord butté, est mis à nu au printemps, et l'on procède alors à l'opération très délicate de

1. J.-L. Pfahler, *Der Spalter Hopfenbau*, « La Culture houblonnière à Spalt », Nuremberg, 1867, page 26.

l'ablation des premières pousses, qui ne doivent pas arriver à maturité ; cette opération, analogue à la taille de la vigne, requiert la plus grande dextérité ; elle varie, en outre, selon l'aspect des pieds et est susceptible, en quelque cas déterminés, de modifications importantes. Les labours et les fumures sont respectivement au nombre de quatre. Tous les labourages se font à la bêche. La première façon est donnée en automne après la récolte. Il y a ensuite deux labours de printemps et enfin un labour d'été avant la récolte nouvelle. La première des quatre fumures est remplacée sur certaines houblonnières par un apport de scories de déphosphoration ; mais beaucoup de paysans nourrissent un préjugé contre les engrais chimiques et les accusent d'épuiser la terre ; l'excellence du sol de Spalt fait d'ailleurs que, dans ce pays, on recourt moins aux engrais artificiels que dans les autres localités. Les deux fumures suivantes sont exécutées avec du fumier de ferme. La dernière, qui a pour but de provoquer l'occlusion de la fleur et d'éviter ainsi la dissémination de la fine farine jaune (*Hopfenmehl*), cause de l'arôme du houblon, est opérée souvent avec des engrais de vidange. A mesure que le houblon grimpe autour des tuteurs, des fils de fer et des ficelles, il faut monter sur des échelles pour lier çà et là solidement les tiges ; comme il éclate parfois des orages au moment de la maturation, il est nécessaire qu'elles puissent offrir de la résistance[1]. Après la récolte, il faut déplanter les petits tuteurs ; on doit aussi débarrasser les fils de fer des tiges de houblon qui se sont tordues autour et ont formé d'inextricables réseaux. Ces opérations se répètent ainsi pour chaque pied. Et il y a 10.000 pieds sur les jardins de Scheuerlein. Après la mort des pieds de houblon, qui vivent environ dix ans, les cultivateurs doivent procéder à la plantation des pieds nouveaux. Elle s'effectue par

1. A la suite d'un violent orage, les houblonnières présentent un aspect d'un désolant pittoresque : les longues perches, tout à l'heure encore « au port d'arme » dans leur verticalité rigide, forment maintenant par endroits avec le sol des angles plus ou moins aigus ; les houblonniers, anxieux, courent se rendre compte du dégât, et on les voit enjamber tout à coup quelque grand tuteur fracassé qui, plus rudement atteint que les autres, est couché tout de son long en travers du chemin.

bouturage, et l'on utilise pour cet objet quelques-unes des pousses qui ont été élaguées au printemps[1]; les pieds nouveaux peuvent commencer à produire dès la seconde année.

N'oublions pas que le houblonnier est obligé de s'employer par ailleurs dans ses bois de pins, qui lui fournissent une partie de ses tuteurs; dans ses prairies, qui lui donnent du fourrage pour ses vaches, et auprès de ses vaches, qui lui procurent du fumier pour ses houblonnières.

Scheuerlein, sa femme, sa sœur Anna la sourde et muette, et sa fille aînée, en peinant toute l'année sans répit, arrivent à se passer de valet et même de journalier. Ils économisent ainsi la nourriture et les gages annuels du valet, qui seraient de 120 marks environ, et épargnent des salaires de journaliers qui se monteraient à 1 m. 50 environ par tête.

Labeur de toutes les minutes! Besogne toujours recommencée! L'on comprend la vérité du mélancolique dicton qui a cours au « pays de Spalt » : « A Spalt, les gens n'ont le temps ni d'être malades ni même de mourir ».

IV. — LA MAIN-D'OEUVRE : LES « ZUPFER » DE BOHÊME

Il est cependant une opération capitale en culture houblonnière pour l'accomplissement de laquelle Scheuerlein, pas plus que ses émules, ne peut se passer d'un concours étranger : c'est la cueillette. Ce travail méticuleux, accompagné d'un premier triage, doit être exécuté avec la plus grande rapidité; et cela, non pas seulement par crainte de la pluie, mais parce que le houblon, une fois mûr, perdrait sur pied une partie de ses qualités. En outre, le paysan risquerait, si la cueillette s'effectuait trop lentement, de se trouver en retard et de se voir supplanté par ses rivaux sur le marché. Il est donc de toute nécessité que la récolte soit opérée simultanément par un grand nombre de bras. La location du concours des cueilleurs ou

1. On sait que le houblon est une plante dioïque et que la culture élève seulement les pieds femelles.

Zupfer est la cause des plus grandes dépenses que doive s'imposer le houblonnier.

La main-d'œuvre manque absolument dans le pays, parce que les habitants sont eux-mêmes propriétaires de houblonnières et ont fort à faire chacun de son côté. C'est de l'extérieur qu'elle doit venir. Vers la fin d'août, Spalt est envahi par une population bigarrée. On y voit des paysans de Souabe, qui, n'ayant pas eux-mêmes de houblon à soigner chez eux, profitent d'un temps de répit dans la culture des céréales pour venir gagner quelques pièces d'argent. On y rencontre des travailleurs du Haut Palatinat, où la main-d'œuvre agricole ne manque pas, parce que ce pays, de sol très différent, pratique surtout la culture industrielle des pommes de terre et des betteraves. Mais c'est la Bohême qui envoie le plus fort contingent [1].

Quelques jours avant la récolte, sur une route déserte dans la campagne franconienne, quel est cet homme aux yeux flamboyants, à la peau bronzée, à la barbe noire broussailleuse, qui nous interpelle de loin? Lui-même va nous le dire. Il est Bohémien et « faiseur d'allumettes ». Chaque année il a coutume de venir cueillir le houblon à Spalt. Cette fois encore il s'est mis en route. Enveloppé dans un long manteau brun qui cache insuffisamment la chemise déchirée, il marche depuis quatre jours, la besace au dos et le bâton à la main. Il demande quelques pfennigs et questionne au sujet de la distance à laquelle se trouve le prochain village. Et nombreux sont les congénères de ce pèlerin qui, comme lui, se rendent en ce moment vers Spalt à grandes enjambées.

D'autres Bohémiens viennent en roulottes. Et l'on aperçoit parfois, au temps de la récolte, quelqu'un de ces véhicules amarré au milieu d'une rue de Spalt : le petit tuyau fume au-

1. Ce fait peut paraître étonnant, puisque la Bohême est elle-même grande productrice de houblon. Mais il faut observer que la récolte bohémienne a lieu un peu plus tôt que la récolte franconienne. D'autre part, les salaires payés aux *Zupfer* en Franconie, si chichement mesurés qu'ils soient, sont encore supérieurs aux salaires donnés en Bohême. Enfin peut-être y a-t-il plus de main-d'œuvre disponible en Bohême qu'en Franconie.

dessus de la voiture; des enfants déguenillés sont assis dans la poussière; une femme à la peau brunie descend chercher de l'eau à la Rézat...

Plusieurs *Zupfer* arrivent enfin de Bohême en wagon. L'administration des chemins de fer bavarois, pour faciliter l'adjonction de ce renfort indispensable, accorde des réductions de tarif.

Parmi les *Zupfer* bohémiens ou allemands, quelques-uns sont des paysans ou des journaliers agricoles; d'autres, des gagne-petit ambulants. Beaucoup sont des *Handwerksburschen* (jeunes artisans) désireux de voir du pays et en train de faire leur « tour d'Allemagne ». Mais il se ramasse aussi à Spalt, tombés d'on ne sait où, une tourbe de rôdeurs et de chemineaux qu'a attirés l'appât d'un salaire et de quelques fortes rasades de bière.

Le houblonnier donne aux *Zupfer* une rémunération de un mark par jour; il les loge dans son hangar; il les nourrit de soupe à l'eau, de riz, de pommes de terre, et, deux fois par semaine, d'un peu de viande de porc. La police a disposé que les *Zupfer* ne quitteraient l'ouvrage, le soir, qu'après la fermeture des cabarets. Et les cabaretiers ne doivent ouvrir boutique le matin qu'après le commencement des travaux.

Quand on parcourt, au moment de la récolte, le plateau accidenté de Spalt, on aperçoit dans chaque « jardin de houblon », sur les différents plans du paysage, les *Zupfer* assis à terre au milieu du hérissement des perches; accroupis en cercles, ils cueillent et trient le houblon sur leurs genoux[1], en entonnant des chansons, qui sont souvent des chansons bohémiennes. A mesure qu'un de ces chants s'atténue et meurt derrière le promeneur, un autre s'élève en grandissant du « jardin » dont on s'approche. Toute la campagne houblonnière chante ainsi au pied des tuteurs dépouillés, tandis que les cônes amers jonchent le sol.

Scheuerlein et les paysans en général, tout en regrettant les salaires qu'ils versent aux *Zupfer*, ne se plaignent pas trop de ses auxiliaires, qui sont d'ailleurs payés aux pièces et soumis à

1. La tige de houblon a été d'abord abattue; il n'y a plus qu'à en détacher soigneusement les fruits.

un contrôle rigoureux. Il ne paraît même pas que les pommiers, qui poussent sur quelques coteaux de Spalt, aient à souffrir de leurs déprédations.

L'invasion des *Zupfer* se produit chaque année dans toute la Moyenne Franconie. Mais c'est à Spalt qu'elle donne lieu aux scènes les plus caractéristiques. Un jour a été accordé aux *Zupfer* pour s'ébattre librement dans Spalt. C'est une véritable fête, célébrée suivant un rite ancien. On l'appelle le *Saumarkt* (Marché aux Truies), sans doute en raison de la date où elle avait lieu primitivement. Elle tombe vers le commencement de septembre. C'est un spectacle d'une gaieté sinistre. Des gendarmes, revolver à la ceinture, se tiennent en permanence devant la mairie. Les *Zupfer*, la branche de houblon au chapeau, se répandent dans les rues et emplissent les sordides cabarets du lieu. Quelques individus ont des violons et jouent des airs bohémiens. Le plus grand nombre crient et gesticulent. Une bousculade se produit lorsqu'on annonce le « cortège royal » : car les cueilleurs élisent chaque année un roi et une reine. Et ceux-ci se promènent à cheval, entourés d'un orchestre improvisé et barbare. Nous voyons apparaître le Roi Carl, tout de noir habillé, monté sur son cheval Bouc. La Reine Zenzi, vêtue de blanc, chevauche à son côté ; elle porte un diadème fait de cônes de houblon. Elle recueille avec un sourire les « impôts » volontaires des spectateurs. A l'observance de vieux rites, se mêlent toujours, chez ces Bohémiens, les artifices d'une mendicité sournoise. Ils vont donner une aubade à la brasserie de Spalt, afin d'en obtenir l'octroi de quelques cruches de bière.

L'intérieur des misérables cabarets du bourg offre un aspect fantastique l'après-midi du *Saumarkt*. Des grappes d'hommes sont accrochées aux tables, sur lesquelles s'étale souvent en nappes la bière de chopes renversées. On aperçoit parmi les assistants des figures énigmatiques et terribles. Il est notoire que pas mal de *Zupfer* ont des forfaits sur la conscience ; certains n'ont pas encore purgé les peines auxquelles ils ont été condamnés, et la police trouve parfois l'occasion d'arrêter à Spalt des malfai-

teurs recherchés depuis longtemps : un curieux instinct les a conduits, au mépris de la prudence, à ce rendez-vous des vagabonds et des routiers. Assis à côté de nous, est un homme de solide carrure, à la moustache rousse relevée et aux yeux d'un singulier éclat. Dans l'expression complexe de sa physionomie, il y a à la fois quelque chose d'enfantin, de doux et de violemment passionné. Tout à coup un besoin de parler délie sa langue. Au milieu du vacarme, il raconte sa vie. Il est Berlinois. Il avait un emploi au chemin de fer. Un entraînement l'a conduit à voler. D'aventure en aventure, le voici à Spalt, où il était passé un jour dans sa jeunesse en spectateur, bien loin de se douter alors qu'il serait lui-même *Zupfer* plus tard. Et cet homme qui, dans sa déchéance, a visiblement conservé des habitudes de propreté, dit que, pour avoir la force de manger, il ferme souvent les yeux de manière à ne pas apercevoir le plat commun où lui et ses camarades, ceux-ci s'interrompant parfois pour priser, saisissent directement avec les doigts leur pitance misérable [1].

1. Le libraire de Spalt, Fuchs, publie chaque année, à l'occasion du *Saumarkt*, un journal spécial : *Le Pauvre Diable* (*Der Arme Teufel*). Conçue en vue de plaire surtout aux *Zupfer*, cette feuille contient l'écho de leurs plaisanteries amères, et, comme on dit en Allemagne, de leur *humour de la potence* (*Galgenhumor*). L'idée des gendarmes chargés de maintenir l'ordre pendant la fête et de la vieille tour où l'on emprisonne les délinquants reparait comme une obsession dans tous les articles. On la retrouve jusqu'à la dernière page, où s'étale cette annonce : *Comme purgatif se recommandent à vous, en cas de nécessité, les gendarmes de Spalt.*

Le programme du cortège royal, contresigné : *Fainéant, Ministre du Travail*, règle les préséances. Les dignitaires qui n'ont pas de bottines sont invités à se noircir les pieds avec du cirage. Il est sévèrement interdit au public de jeter des pommes pourries sur les souverains. Les différents arrêts en Espagne et en Portugal (c'est ainsi que, nous ne savons pourquoi, se nomment ce jour-là la rive gauche et la rive droite de la Rézat) sont soigneusement prévus, sans oublier les haltes au cabaret.

Un collaborateur du *Pauvre Diable* consacre un poème épique à narrer l'odyssée d'un *Zupfer* qui est allé successivement vider des chopes dans chacune des tristes tavernes de Spalt. Une histoire merveilleuse : *De cueilleur de houblon devenu rentier*, verse l'illusion divine dans le sein des *Zupfer*. Une chanson fort poétique est celle de l'*Invalide de Spalt*, qui exprime le vœu d'être enseveli dans un linceul de fleurs de houblon.

La complainte des *Vagabonds* offre des formules tragiques à ceux des cueilleurs en qui gronde l'esprit de revendication :

Nous partagerions volontiers le poids
Qui pèse lourdement sur vos épaules, ô ouvriers !
Nous voudrions bien forger, marteler, limer.
Mais il parait qu'il n'y a point de travail pour nous.

A mesure que le soir tombe, les visages se congestionnent, les paroles deviennent rauques, les poings se serrent et frappent

Nous marchons à grands pas sur nos semelles déchirées,
Contraints à un vagabondage éternel.
Nous mangeons en cachette du pain volé.
La misère ronge notre force.

L'humanité nous a rejetés.
Elle ne nous donne ni pain ni travail.
Oui, l'on condamne sans recours ceux qui n'ont plus d'asile.
Le devoir de compassion ne s'exerce jamais envers eux.

La gaîté reprend ses droits dans la chanson du *Saumarkt* :

Au petit matin du Seigneur Dieu,
La gaîté commence à régner déjà ;
Tout le monde est sur pied
Et s'en donne à cœur joie.
Tout le monde crie : « Hurrah !
Le *Saumarkt* est là ! »
Toute la confrérie
Est réunie.

REFRAIN

A peine douze heures ont-elles sonné
Qu'arrivent, sans poser de longues questions,
Les Bavarois, les Hessois, les Palatins,
Les Souabes, les Saxons, les Berlinois,
Les Russes, les Turcs et les Croates,
Et tout ce qui cueille du houblon,
Au *Saumarkt*, au *Saumarkt* !
Ils viennent au *Saumarkt* !

Au cabaret de l'*Étoile* est le rendez-vous.
Ensuite, on va à l'*Aigle*.
Puis on monte chez le tavernier du *Cerf*.
On entre au *Cheval*, où il y a un jeu de quilles.
L'on ne manque pas non plus
D'aller en Portugal,
Car, de l'autre côté de la rivière, comme ici,
L'on peut boire un bon verre de bière.
Tous les corps de métiers sont assemblés :
Maçons, charpentiers,
Ramoneurs, meneurs de bœufs,
Gens ayant été aux écoles et écrivassiers,
Bons compagnons, à gauche, à droite,
Et aussi valets de ferme.
La bonne gaîté règne seule.
Nul ne songe à des querelles.

A peine douze heures ont-elles sonné, etc.

des coups terribles sur les tables. Il n'est pas rare que la fête soit couronnée par des rixes sanglantes[1].

V. — L'OUTILLAGE : LES PERCHES, LES TOITS DES MAISONS AMÉNAGÉS EN SÉCHOIRS.

Parmi les principaux outils du houblonnier sont les *perches*. Les bois de pins du pays en fournissent un certain nombre. Mais beaucoup de ces perches viennent aujourd'hui de Bohême et quelquefois du Würtemberg; on préfère le *Fichtenholz* de Bohême au *Fohrenholz* de Franconie.

Les tuteurs communs, autour desquels le houblon s'enroule directement, valent en moyenne 60 pfennigs pièce. Les grands poteaux, qui servent à tendre les fils de fer, atteignent le prix de 2 marks et plus.

A Hersbruck, à Lauf et à Altdorf, on emploie presque uniquement les perches. Dans le pays de Spalt, où les pieds de houblon sont plus rapprochés, on diminue le nombre des tuteurs.

A quatre heures et demie,
Commence l'allégresse.
En voici là-bas un qui crie un peu trop.
On lui ferme la bouche (exactement : « *den Rüssel* »).
Il s'échauffe.
Il pique avec son petit couteau,
Car il n'est pas patient.
Une donzelle est la cause de l'affaire.
Mais voici la gendarmerie,
Qui les empoigne, lui et elle,
Et les jette dans la Tour ;
Là, le tumulte s'apaise.
L'autre regagne en clopinant la maison,
Pour aller cuver sa bière.
C'est ainsi que les choses, mon garçon,
Se passent au *Saumarkt*.
A peine douze heures ont-elles sonné, etc.

1. En Angleterre, dans le comté d'Essex par exemple, la cueillette du houblon et la cueillette des pois donnent lieu à des scènes qui présenteraient, nous dit-on, quelque analogie avec celles qui viennent d'être rapidement décrites.

nécessaires en combinant leur usage avec celui des fils de fer et de la ficelle maintenus par de grands poteaux [1].

La durée moyenne des tuteurs communs est de huit ans. Chaque année, leur extrémité inférieure pourrit. On retire les tuteurs du sol, on en retaille la pointe, puis on les met en faisceaux; au printemps, on les repique en terre. Il arrive un moment où, devenues trop courtes, les perches ne sont plus bonnes qu'à faire du feu.

Les grands poteaux, qui peuvent rester fichés d'une façon permanente, durent sensiblement plus longtemps.

A l'instant de la récolte, on tranche, à une petite distance du sol, la tige des houblons enroulés autour des tuteurs. Armé d'un crochet de forme spéciale, le cultivateur sectionne la plante par une incision brusque; puis le crochet, habilement manœuvré, soulève d'un seul coup la tige et les rameaux pesants qui la chargent : le tuteur se trouve soudainement dépouillé et décoiffé. Plus tard seulement il sera lui-même jeté bas.

Au contraire, les fils de fer et ficelles perpendiculaires suspendus aux fils de fer horizontaux sont seulement détachés au sommet, en sorte que les tiges enroulées autour d'eux sont simplement précipitées sur le sol, sans perdre leur communication avec les racines. Les paysans de Spalt assurent que cette façon de procéder est préférable : la cueillette des cônes s'effectue ainsi sur les rameaux vivants.

Il est à noter que tiges et feuilles sont enlevées à leur tour quelque temps après la récolte des cônes. Les premières sont destinées à fournir des liens. Les secondes trouvent leur emploi dans l'alimentation du bétail.

L'autre élément important de l'outillage, c'est le *séchoir*, qui fait, comme nous l'avons vu, partie intégrante de la maison. Il est constitué, chez Scheuerlein, par les trois étages superposés de la vaste toiture. Les fentes latérales, à travers lesquelles l'air pénètre pendant le jour, sont fermées la nuit au moyen de

1. Il existe toute une littérature au sujet des mérites et défauts réciproques des tuteurs et des fils de fer.

volets. A l'intérieur, de nombreuses claies, disposées les unes au-dessus des autres, multiplient la surface disponible. Au moyen de râteaux, on remue fréquemment la nappe des cônes de houblon gisant sur les planchers. Avec les mêmes râteaux, on frappe les claies par-dessous, afin d'imprimer un mouvement intérieur au houblon qu'elles contiennent. Des trappes ménagées dans le plancher permettent de faire couler le houblon sec dans des sacs maintenus béants à l'étage inférieur; souvent, c'est l'acheteur qui apporte les sacs, le paysan n'en possédant point. Des balances pour les pesées et des ardoises pour les calculs complètent l'équipement des greniers.

Le séchage par l'air est subordonné aux aléas de la température, dont on ne peut se rendre indépendant que par la pratique du séchage au feu. En outre, le séchage par l'air est presque toujours imparfait. Mais les appareils de séchage par le feu (*Darren*) sont assez coûteux et les cultivateurs ne paraissent guère empressés d'y recourir. On y songe encore moins à Spalt que dans les autres localités houblonnières; nous n'avons pu observer aucune tentative individuelle ou collective dans ce sens. Plusieurs houblonniers de Spalt accusent le séchage au feu de compromettre la finesse du houblon. Peut-être est-ce là une accusation dictée par les mêmes mobiles qui leur inspirent une attitude hostile à l'égard des engrais artificiels : ne voulant ou ne pouvant acquérir l'un et l'autre, ils en contestent la valeur [1]. En 1905, la récolte ayant été considérable, nous avons vu un cultivateur de Spalt enlever les meubles de sa pauvre salle à manger, la remplir de houblon, bourrer son poêle et allumer un grand feu. Essai grossier, qui risquait d'abîmer la marchandise.

1. La plus grande partie du houblon vendu par les cultivateurs de Franconie contient encore des traces d'humidité. Les commerçants le soumettent au séchage par le feu avant de le revendre.

VI. — LE BUDGET DU HOUBLONNIER. DÉPENSES INCOMPRESSIBLES, PROFIT ESSENTIELLEMENT VARIABLE ET ALÉATOIRE. LA SERVITUDE PAR L'HYPOTHÈQUE.

Les recettes en argent de la famille Scheuerlein proviennent presque uniquement de la vente du houblon. Comme notre hôte est un homme très soigneux, il a noté sur un calepin, depuis une quinzaine d'années, le rendement de ses houblonnières et le produit de la vente.

Le rendement est très variable, parce que le houblon est une plante fort irrégulière; extrêmement susceptible, elle se développe de façon très diverse selon le hasard des successions de la température.

La qualité varie autant que le rendement.

Les cours sont essentiellement changeants[1], car les prix sont impressionnés par le résultat quantitatif et qualitatif non seulement des récoltes de Franconie, de la Bavière du Sud et

1. Les oscillations des prix du houblon ont toujours été violentes. Le « *centner* » (50 kilos) de houblon d'Hersbruck a valu :

En 1765, entre 75 et 200 florins (le florin valant 1 mark 70).
En 1767, — 32 et 55 — —
En 1768, — 18 et 32 — —
En 1771, — 15 et 30 — —
En 1775, — 14 et 18 — —
En 1776, — 50 et 100 — —
En 1793, — 70 et 90 — —

D'une manière générale, le prix moyen du « *centner* » (50 kilos) de houblon a été :

En 1800, de 200 florins (le florin valant 1 mark 70).
En 1808, — 30 — —
En 1816, — 100 — —
En 1828, — 20 — —
En 1832, — 220 — —
En 1847, — 10 — —
En 1851, — 170 — —
En 1868, — 20 — —
En 1876, — 300 — —
En 1877, — 50 — —
En 1882, — 250 — —

du reste de l'Allemagne, mais aussi par celui des récoltes étrangères, avant tout par le résultat de la récolte bohémienne. Et les prix sont impressionnés encore par les besoins plus ou moins grands de la brasserie.

La grande mobilité est donc le trait caractéristique du budget des recettes de Scheuerlein. Nous transcrivons ce budget d'après son carnet :

Années.	Rendement en « *centners* » de 50 kilos.	Produit de la vente en marks [1].
—	—	—
1890.	15,70	1.668 marks.
1891.	12,00	1.692 —
1892.	11,07	1.922 —
1893.	2,05	655 —
1894.	18,22	1.822 —
1895.	13,26	1.672 —
1896.	20.16	737 —
1897.	16,61	1.948 —
1898.	14.73	3.082 —
1899.	11.79	1.431 —
1900.	19,07	2.551 —
1901.	12,78	1.710 —
1902.	20,54	2.430 —
1903.	13.64	2.700 —
1904.	11,94	2.400 —

De 1890 à 1900, le rendement moyen a été de 12 *centners* 55. Pendant la même période, les recettes moyennes ont été de 1.663 marks. Et le prix moyen du *centner* a été de 132 mks 40.

On observera le faible rendement de l'année 1893; le houblon se vendit d'ailleurs à des prix élevés; mais l'exercice fut tout à fait désastreux parce que les fourrages manquèrent. L'année 1896 donna un rendement considérable, mais l'abondance de la récolte universelle, dont la qualité était plutôt mauvaise, entraîna une chute des prix, et Scheuerlein dut débourser une forte somme pour payer la nombreuse équipe de *Zupfer* qu'il occupa.

Constatons qu'une récolte abondante, lorsque les prix sont bas, peut être ruineuse pour le houblonnier, puisque le coût de la

1. Le mark vaut environ 1 fr. 25.

main-d'œuvre employée à la cueillette pèse alors encore bien plus lourdement que d'ordinaire sur ses épaules.

C'est l'année 1898 qui a laissé à notre hôte les meilleurs souvenirs.

Au produit de la vente du houblon, il convient d'ajouter celui de la vente d'une certaine quantité de bois, qu'on peut évaluer à 75 marks, celui de la vente de deux veaux, qu'on peut estimer 70 marks, celui de la vente du lait et de quelques œufs[1], qu'on peut fixer à 35 marks environ, et celui de la vente de salade de houblon, qui peut se monter à 20 marks; cette salade, très goûtée en Allemagne, est constituée par certaines des jeunes pousses élaguées au printemps. Il faut enfin porter en compte les produits consommés en nature. Une certaine quantité de lait et d'œufs sont utilisés directement pour les besoins du ménage. La chair des porcs et des chevreaux entre aussi dans l'alimentation de la famille. En quelques endroits de sa propriété, Scheuerlein fait venir, dans l'interstice des pieds de houblon, des haricots, des pommes de terre et des betteraves fourragères. Les bois de pins fournissent du combustible pour la maison et un certain nombre de tuteurs pour les houblonnières. Les prairies livrent des fourrages qui sont absorbés par les deux vaches. Les feuilles de houblon servent à compléter la pâture des deux vaches et de la chèvre. Les tiges de houblon sont employées comme liens.

En regard du budget des recettes de Scheuerlein, dressons maintenant, d'après son livre de comptes et ses explications verbales, le budget des dépenses. Malheureusement pour notre hôte, il ne dépend pas de lui de donner à ce budget l'élasticité qui pourrait former une correspondance à la mobilité du budget des recettes. La plupart des dépenses — impôts, intérêts des hypothèques, achat de denrées, salaires des *Zupfer*, acquisition de perches et d'outils — sont incompressibles. Nous commençons par là à entrevoir ce que la situation de Scheuerlein,

1. Indépendamment de ses vaches, Scheuerlein élève une chèvre, deux porcs et quelques poules.

comme celle de ses congénères, a de précaire et de toujours menacé.

Impositions d'État et assurance contre les accidents...	20	marks.
Impôts communaux	9	—
Farine[1] et pain	250	—
Viande[2]	240	—
Café, sucre, épices	40	—
Bière	160	—
Vêtements et souliers	350	—
Éclairage[3]	10	—
Salaires (un mark) de 13 *Zupfer* pendant 14 jours...	182	—
Renouvellement de perches et fils de fer	100	—
Ficelle	50	—
Achat de divers outils	20	—
Engrais pour les prairies	30	—
Litière pour les vaches	30	—
Livres et droits d'école	25	—
Intérêts des hypothèques	585	—
TOTAL des dépenses	2.101	marks.

La dernière rubrique, consacrée aux intérêts des hypothèques, mérite, par son importance capitale, de retenir tout spécialement notre attention. Scheuerlein, comme la plupart des houblonniers de Spalt, a son bien grevé pour plus de la moitié de la valeur. On a vu plus haut que la propriété paternelle n'était pas libérée au moment où il l'a acquise, et que lui-même n'a pu désintéresser le premier vendeur ou ses ayants droit; il n'a pu non plus achever de payer le nouveau « jardin de houblon » qu'il a acheté ultérieurement. A force de travail et de privations, notre hôte est arrivé à diminuer légèrement le poids de toutes ces hypothèques. Mais le résultat, si minime qu'il soit, dénote chez le houblonnier des vertus d'épargne et de persévérance exceptionnelles. *La règle semble être en effet, à Spalt, que les propriétés demeurent chargées d'inscriptions pour la plus haute somme dont elles puissent répondre.*

1. Scheuerlein cuit lui-même tous les mois, dans un petit four attenant à sa maison, une partie du pain de la famille.

2. Les dépenses en pain et en viande ne sont pas occasionnées seulement par les besoins de la famille, mais aussi par l'entretien des *Zupfer*.

3. Les bois de pins fournissent le combustible pour le chauffage.

Tantôt les houblonniers de Spalt ont hérité de biens déjà grevés, et ils n'ont pu réussir à les dégager. Tantôt ils ont eux-mêmes *acheté* et ils n'ont pu payer. *Tantôt enfin, lorsque la propriété était plus ou moins nette, ils n'ont pas tardé, lors d'une mauvaise année, à l'offrir en gage aux prêteurs. Ce sont les mauvaises années houblonnières qui, presque automatiquement, font remonter toujours le niveau des hypothèques à la plus grande hauteur qu'il puisse atteindre.* Ce sont elles qui ont obligé les pères à emprunter jadis. Ce sont elles qui, le plus souvent, ont empêché les enfants de s'acquitter ou qui les ont incités à consentir de nouvelles inscriptions[1].

Rendons-nous bien compte que *le houblonnier de Spalt, par cela même qu'il s'est spécialisé presque exclusivement dans la culture du houblon, est forcé d'acheter un grand nombre de produits indispensables : céréales, farine, pain, paille.* Beaucoup de cultivateurs doivent acheter aussi une partie de leurs légumes, une partie des pommes de terre nécessaires à l'élevage de leurs porcs; ils doivent acheter également du bois supplémentaire pour le chauffage. Une mauvaise récolte ou une année de cours défavorables sont donc pour le houblonnier un véritable désastre, parce que *le houblon représente pour lui en valeur la plupart des produits de consommation nécessaire*, sans parler de la rémunération des *Zupfer*, du prix des nouvelles perches et du prix des engrais.

En résumé, nous pouvons dire que deux circonstances principales combinent leur action pour livrer le petit cultivateur houblonnier à la servitude par l'hypothèque : 1° la grande variabilité du rendement des houblonnières et de la qualité de leurs produits, ainsi que les grandes variations des cours sur

1. Lorsque, à Spalt, on achète un bien un délai assez court est généralement fixé pour le payement. Mais, comme l'acheteur n'est presque jamais en mesure de se libérer, l'hypothèque est passée, au moment de l'échéance, au compte d'un prêteur ou d'une banque. Elle devient alors une hypothèque *auf Annuität*, c'est-à-dire que, indépendamment de l'intérêt, qui est actuellement de 4 %, le débiteur s'engage encore à payer par exemple 1 % à titre d'amortissement ; dans ce cas, il devrait ainsi se libérer en 50 ans.

le marché mondial du houblon ; 2° la spécialisation du houblonnier dans une seule culture et l'obligation qui en résulte pour lui de dépenser toujours, même quand il ne réalise pas de bénéfice. Cet exemple montre que la spécialisation, dont les effets peuvent être si avantageux pour un grand propriétaire disposant de capitaux suffisants, est parfois périlleuse pour le petit cultivateur pauvre, lorsque la récolte est aléatoire et que les cours sont soumis à de grandes fluctuations [1].

Remarquons aussi en passant tout ce qu'il y a de singulier dans la situation gênée d'un cultivateur qui produit un article méritant la qualification « d'article de luxe », puisque le houblon de Spalt est, parmi les houblons allemands, le plus réputé et le plus cher.

On peut dire que Spalt jette chaque année son va-tout sur la culture du houblon. C'est pour cette contrée une sorte de loterie dramatique, où son existence est sans cesse remise en jeu [2]. Aussi est-ce avec anxiété que chacun, au moment de la récolte, s'enquiert des quantités, des qualités et des prix. Dans les wagons du chemin de fer local qui unit Spalt et Georgensgmünd, s'engagent des colloques à voix basse ; on s'interroge, on essaie de se deviner, on élude les questions par des réponses évasives. L'on voit même le gendarme commandé pour la surveillance des *Zupfer*, fils ou frère de houblonnier peut-être, se départir de sa raideur militaire et se mêler passionnément aux conversations.

1. Il serait à souhaiter que des monographies de houblonniers pussent être établies dans les autres pays où la culture houblonnière est aussi très développée et où elle se présente sans doute dans des conditions différentes : en Bohême, en Angleterre, en Amérique.

2. Une psychologie du houblonnier de Spalt ferait encore ressortir d'autres mobiles. J.-L. Pfahler (*op. cit.*, page 8) dit que la culture du célèbre houblon est pour l'habitant une « question d'honneur ». La fierté de mettre au jour un produit exceptionnel, qui ne peut arriver à sa perfection que grâce aux soins minutieux et à l'habileté du producteur, est un sentiment qui soutient le houblonnier. Par là le cultivateur de Spalt ressemble aussi au faiseur de jouets de Nuremberg. Tous deux sont un peu des artistes, fiers de ce qu'ils font, parce que, dans ce qu'ils font, ils mettent quelque chose d'eux-mêmes. Et nos deux producteurs se ressemblent encore en ce qu'ils escomptent la chance, — l'un d'une récolte avantageuse, l'autre du succès d'un ingénieux joujou.

« Comment est-*il*? Que vaudra-t-*il*? » Le houblon, jamais nommé, fait le fond de tous les propos. Il est le personnage capricieux et muet autour de qui toute l'action du drame social évolue.

VII. — LE MODE D'EXISTENCE DU HOUBLONNIER.

Visitons la maison de Scheuerlein. A droite en entrant, se trouve l'humble salle à manger, chauffée en hiver par un poêle de fonte. Le plafond est blanchi à la chaux; les murs sont badigeonnés, suivant une mode en faveur dans les villages franconiens, d'une couche de peinture vert clair. Une table en sapin, des chaises, des bancs et une huche composent le mobilier. Sur une étagère sont rangés les pelotes de laine et les tricots de Thérésia Scheuerlein. Un petit bénitier est fixé à la porte d'entrée. Aux murs sont accrochées une profusion d'images religieuses. Scheuerlein, comme tous les habitants de Spalt, est catholique. Spalt, qui a longtemps continué d'appartenir à l'évêque d'Eichstaedt [1], est pour cette raison demeuré fidèle à la religion romaine, tandis que les environs, qui étaient placés sous l'autorité du margrave d'Ansbach, embrassaient avec lui la cause de la Réforme. Il n'y a pas moins de six crucifix dans la petite salle à manger de Scheuerlein; le plus grand mesure près d'un mètre de hauteur. Douze gravures sur bois en couleurs, données autrefois en prime par une publication religieuse de Regensbourg, s'alignent; elles représentent les scènes de la Vie du Christ; un parent de la femme de Scheuerlein, qui est vitrier, les a encadrées. Une statuette en plâtre colorié, dressée dans une encoignure, figure la Vierge Noire d'Altœtting, très vénérée en Bavière.

A gauche de l'entrée de la maison, s'ouvre la chambre des époux. Deux petits lits de bois blancs accostés, sur chacun desquels se trouve le gros « coussin de lit » (*Bettkissen*), tenant lieu de drap de dessus en Allemagne, en forment l'ameublement prin-

1. Rappelons que les trois évêchés franconiens étaient Wurzbourg, Bamberg et Eichstaedt.

cipal; les « coussins de lit » sont recouverts de taies d'indienne à raies rouges. Au pied des deux lits, un berceau ou plutôt une espèce de coffre en bois pour le dernier né. La pièce est ornée, elle aussi, d'une quantité de chromolithographies reproduisant des sujets religieux; l'œil est attiré surtout par une grande image de saint Antoine de Padoue. Une petite cage découpée, d'après un modèle, en bois de pommier et de cerisier, par Scheuerlein lui-même, est suspendue au plafond; cette cage, surmontée d'un curieux sommet en forme de clocheton d'église, mérite qu'on ne passe pas devant elle avec indifférence : elle atteste le goût persistant du Franconien pour le travail du bois, qui a été l'une des industries primitives du pays.

La façade de gauche se prolonge par un petit bureau. C'était autrefois la chambre habitée par le père Scheuerlein. On y voit un petit secrétaire; le canapé et les cinq chaises sont rembourrés en crin végétal et recouverts d'une étoffe mi-coton; un petit buffet à porte vitrée contient quelques chopes à bière en grès et quelques assiettes à fleurs. Il y a aux murailles du papier peint à bon marché. Une foule d'images saintes les illustrent.

Sur le flanc droit de la maison, sont placées les chambres des enfants, meublées simplement de petits lits à apparence de coffres. Le même luxe d'images pieuses s'y déploie. Dans un coin est dressé un petit autel enfantin consacré à saint Michel.

Sur le côté gauche encore, on rencontre une sorte de cellule blanchie à la chaux, nue et dépourvue de poêle; c'est là que couche dans un petit lit Anna, la sourde et muette. De très vieilles images de saints, jaunies et presque effacées, couvrent l'indigence du mur. Là se trouve aussi un établi sur lequel sont rangés des outils.

Sur le même côté de la maison est établi le four à pain.

Au fond du bâtiment, est installée la pauvre cuisine; elle est tout enfumée, basse de plafond et encombrée d'ustensiles; de toutes les pièces, c'est celle qui paraît tenue avec le moindre soin.

Derrière, s'ouvre l'étable, où nous voyons les deux vaches,

une chèvre et un chevreau, que Scheuerlein appelle avec un gros rire « son rôti de Noël ».

Derrière l'étable elle-même, s'étend en prolongement un hangar, où sont remisés une charrette, des échelles, du bois, des perches à houblon et des instruments agricoles.

Un escalier raide, continué à sa partie supérieure par des échelles, conduit aux trois greniers superposés sur le parquet desquels le houblon, après la récolte, est étendu en nappes, afin d'être séché par l'air pénétrant à travers les fentes de la toiture.

Après le hangar, vient une cour, où Scheuerlein a planté quelques pommiers. La fosse à fumier est creusée sur l'un des côtés. De l'autre côté, on entend les deux porcs grogner dans leur étable. Un petit jardin potager forme une annexe à la cour.

Plus loin, une grande barrière donne accès au premier « jardin de houblon », où les tuteurs géants se dressent à perte de vue. Ils paraissent plus démesurés encore lorsqu'on se trouve à leur pied et semblent le hérissement des lances d'une armée fantastique. Et, en se retournant, on revoit derrière soi, toute paisible, la petite maison de grès, avec le croisillement de ses poutres noires affleurant au dehors et avec son immense toit de tuiles brunies qui bâille largement par des ouïes latérales.

De la nourriture des Scheuerlein, où le café au lait, les « soupes à l'eau », le chou, les pommes de terre et de temps à autre le porc conservé tiennent la place essentielle, l'on peut se faire une idée déjà en séjournant dans les misérables auberges du pays, où il est impossible de trouver autre chose que la saucisse au sang (*Blutwurst*) et la saucisse au foie (*Leberwurst*). La bière même est considérée par le houblonnier comme un aliment précieux, réservé surtout au chef de famille. Quand Scheuerlein énonçait la somme consacrée par lui à ce chapitre, M. Weiss croyait devoir ajouter doucement comme une sorte d'excuse : « Un homme a besoin de bière quand il travaille ».

Le crédit affecté à la rubrique du vêtement est également réduit au strict minimum. C'est l'achat des chaussures qui y

jette le plus d'ombre. Un habit de drap commun sert à l'homme pendant un certain nombre d'années pour ses dimanches. La paysanne de Franconie n'a garde de songer à sa toilette une fois qu'elle est mariée. Quant aux enfants, ils doivent ménager le plus possible leurs vêtements de grosse laine pour l'hiver et leurs habits de toile de coton à bon marché (*Kattun*) pour la saison chaude.

Scheuerlein ne lit presque jamais de journal. Au moment de la récolte, il se fait prêter le *Bulletin de l'Union des Houblonniers* pour se renseigner sur les cours. Nous n'avons pas découvert de livres dans sa maison.

De voyages, ni lui ni sa famille n'en font. Les enfants ont été une seule fois à Nuremberg. « Qu'est-ce qui t'a frappé le plus à Nuremberg? » demandé-je à Johann, âgé de dix ans. Et le garçon, après avoir rougi d'embarras, de répondre, en vrai Franconien accessible surtout aux petits côtés extérieurs des choses, que son plus vif souvenir est celui d'un ours mécanique, placé dans la vitrine d'un magasin, et qui hochait la tête tout en tirant la langue.

Scheuerlein ne voit pas d'événement saillant à signaler dans le cours de son existence passée. Son service militaire à Ingolstadt en a été la péripétie la plus notable. « J'ai été sous-officier », observe-t-il avec une certaine fierté. Au point de vue financier, l'héritage de l'oncle de sa femme a été la conjoncture la plus importante. Mentionnons pour mémoire la mort accidentelle d'une vache, calamité qui impressionne toujours douloureusement le budget d'un petit paysan.

Scheuerlein a conscience de la situation précaire où les houblonniers sont réduits. Il se plaint sur un ton tranquille de la tyrannie des commerçants et déplore que tous les bénéfices s'en aillent dans leurs mains. Mais une sorte de résignation douce et mélancolique, unie à une volonté de travail patient et de privations courageuses, semble être le fond de sa mentalité.

Il ne paraît pas songer que Johann et Wilhelm puissent faire autre chose que des cultivateurs de houblon. Il souhaiterait cependant de leur voir apprendre un métier d'artisan, comme celui de charpentier ou de cordonnier par exemple, afin qu'ils eussent plusieurs cordes à leur arc [1].

Notre hôte, n'étant âgé que de quarante-trois ans et ayant l'espoir, s'il se porte bien, d'exploiter lui-même ses « jardins » jusqu'à l'âge de soixante à soixante-cinq ans, n'a pas encore réfléchi à la manière dont il transmettra la propriété.

Le houblonnier supporte quelques frais d'école afin que ses filles fréquentent l'établissement tenu à Spalt par les sœurs. Nous avons visité cette école, à laquelle est annexée une salle de garde pour les enfants en bas âge. La Supérieure nous assurait que ses élèves apportaient beaucoup de bon vouloir à tâcher de résoudre les problèmes de calcul relatifs à la vente du houblon.

A la faveur et au respect qui entourent l'école des sœurs on peut mesurer la ferveur du catholicisme des habitants de Spalt. Mais cette ferveur s'affirme aussi sur le chemin, où nous rencontrons des paysans qui suivent le convoi d'un enfant en chantant les psaumes tout d'une seule voix. La même dévotion se

1. Il est intéressant de savoir ce que sont devenus les frères et sœurs de Scheuerlein. Le père de notre hôte avait six enfants : 1° l'aînée, Franziska, morte de bonne heure; 2° Anna, la sourde et muette, aujourd'hui servante chez son frère Wilhelm; 3° Walburga, qui avait épousé un tonnelier, aujourd'hui décédé; elle est restée avec quatre enfants, et parvient à subsister grâce au secours de la caisse d'assurance d'État contre les accidents; 4° Heinrich, qui avait reçu la plus grande des deux propriétés paternelles; l'exploitation ne lui a pas réussi, et le bien a été vendu par autorité de justice; ce même bien a été d'ailleurs revendu plusieurs fois depuis. Heinrich est aujourd'hui petit maître menuisier; sa situation matérielle est inférieure à celle de son frère Wilhelm le houblonnier; 5° Wilhelm; 6° Babetta, mariée à un petit relieur; le ménage se trouve dans une situation à peu près équivalente à celle de Wilhelm.

D'une manière générale, quand les « cadets » de Spalt quittent le pays, voici les professions auxquelles ils s'adonnent :

Les garçons deviennent habituellement artisans : ils se font cordonniers, tailleurs, tourneurs, menuisiers, charpentiers, maçons, quelquefois aussi ouvriers brasseurs; d'autres choisissent l'état de garçons de tavernes.

Les filles vont en condition comme bonnes d'enfants, servantes, ou se font « verseuses » de tavernes (*Kellnerinnen*).

manifeste jusque dans les sentiers qui traversent les houblonnières : on y voit se dresser de distance en distance de grands crucifix et même, sur certains points, de petites chapelles avec des prie-Dieu. Une croix, érigée au milieu d'un « jardin de houblon », attire notre attention. Elle porte cette inscription :

Dieu est grand dans la Nature.
Sa présence magnifique y éclate.
Veux-tu qu'il t'apparaisse encore plus grand?
Arrête-toi devant la Croix.
(*Élevé par Joseph Riess, maître boulanger*, 1892)[1].

VIII. — UN AUTRE HOUBLONNIER DE SPALT : AUGUST WERSINGER.

Il était intéressant de vérifier, en approchant un autre houblonnier de situation analogue, les indications recueillies auprès de Scheuerlein. M. Alois Weiss nous mena chez un second cultivateur, August Wersinger. Celui-ci a son habitation au centre de Spalt, tout près de l'église. Il est né dans le bourg et est âgé aujourd'hui de trente-deux ans. Sa propriété se compose, outre la maison, des terres suivantes : plusieurs « jardins de houblon » disséminés, représentant une surface totale de 3 journaux 85; deux prairies équivalant à 1 journal 70, et des pièces de bois atteignant une surface globale de 9 journaux 52. La valeur de la propriété est estimée 18.000 mk. Wersinger a un peu moins de houblonnières que Scheuerlein; il a plus de bois que lui et à peu près autant de prairies.

1. Nous n'avions pas revu Scheuerlein depuis plusieurs mois lorsque, en septembre 1905, nous lui fîmes visite. Le houblonnier a perdu, il y a quelque temps, sa plus jeune fille, Anna, morte des suites d'une affection pulmonaire.

Scheuerlein a acquis dernièrement une nouvelle prairie.

La récolte de 1905 a été extrêmement abondante; les greniers de Scheuerlein sont pleins. Mais il a fallu effectuer de gros débours pour payer les *Zupfer*. Et l'abondance de la récolte entraîne la baisse des cours. Le houblonnier ne saura pas avant la fin de la campagne s'il a lieu de se réjouir ou de s'affliger.

La lumière électrique a été installée récemment à Spalt. On la rencontre d'ailleurs autour de Nuremberg dans des localités moins importantes que Spalt. Néanmoins la présence des lampes à incandescence à quelques mètres du seuil de Scheuerlein ne laisse pas de former un contraste curieux avec les conditions économiques arriérées dans lesquelles travaille et vit le houblonnier.

Le ménage Wersinger a quatre fils : Xavier, neuf ans; August, six ans; Otto, quatre ans, et Hugo, trois ans.

Le père de Wersinger était à la fois cultivateur de houblon et petit-maître teinturier; il est mort depuis quinze ans; son fils n'a pas songé à continuer l'industrie, parce que les petits ateliers ne peuvent plus lutter contre les grandes teintureries. La mère de Wersinger vit auprès d'une fille; notre hôte, qui a reçu la propriété des mains de sa mère, lui sert une rente.

La femme de Wersinger, Marie-Véronique, est née comme lui à Spalt et est âgée de trente-trois ans. Sa mère est morte; le père est lui aussi cultivateur de houblon.

Wersinger, comme Scheuerlein, tient bien ses comptes. Ces habitudes d'ordre ne sont malheureusement pas la règle à Spalt. Notre hôte a noté, pour les sept dernières années, sa récolte en houblon, le prix moyen du *centner* de 50 kilos et le produit total de la vente. Voici ces résultats :

Années.	Récolte.	Prix moyen du « *centner* » de 50 kilos.	Produit de la vente.
1898.....	14 « *centners* » 23 livres	220 marks	3.130 marks 70
1899.....	10 — 53 —	120 —	1.263 —
1900.....	20 — 28 —	130 —	2.639 —
1901.....	13 — 69 —	135 —	1.888 —
1902.....	17 — 39 —	110 —	2.012 — 90
1903.....	14 — 59 —	220 —	3.209 —
1904.....	13 — 74 —	200 —	2.773 —

Wersinger nous renseigne également au sujet des recettes accessoires pendant l'année 1904 :

Janvier.......	7 marks 15	
Février.......	4 — 22	
Mars.......	12 — 38	
Avril.......	29 — 43	(y compris la vente de salade de houblon).
Mai.......	4 — 00	
Juin.......	74 — 25	(y compris la vente d'un veau et la vente de lait).
Juillet.......	14 — 84	
Août.......	4 — 56	
Septembre....	8 — 33	
Octobre.....	45 — 80	(y compris la vente d'un veau).
Novembre....	14 — 07	
Décembre...	40 — 43	(y compris la vente de bois).
Total.....	259 marks 46	

En face du budget des recettes, se dresse maintenant le budget des dépenses :

Impôts d'État	26	marks	
Impôts communaux [1]	28	—	95
Pain	275	—	
Viande	270	—	
Pommes de terre	75	—	
Choux à choucroute	25	—	
Légumes divers [2]	30	—	
Café et épices	55	—	
Bière	170	—	
Vêtements et chaussures	350	—	
Éclairage	10	—	
Perches à houblon, outils et coût de réparations	120	—	
Salaires des *Zupfer* (15 hommes pendant 20 jours)	300	—	
Engrais	280	—	
Assurance contre la grêle	60	—	
Assurance contre le feu	8	—	60
Assurance du bétail	14	—	
Intérêts des hypothèques	280	—	
Rente de la mère	170	—	
TOTAL	2.547	marks	55

La situation hypothécaire de Wersinger est pour l'instant plus favorable que celle de Scheuerlein. Wersinger dépense plus que Scheuerlein pour les assurances. Il consacre des sommes sensiblement plus élevées à l'achat des engrais ; c'est peut-être pourquoi, tout en ne disposant que d'une superficie de houblonnières moins étendue, il obtient des récoltes à peu près égales en quantité à celles de son congénère. Les sommes inscrites au chapitre de l'alimentation sont plus considérables dans le budget de Wersinger que dans celui de Scheuerlein ; mais il faut tenir compte de ce que notre hôte, pendant le dernier exercice, a entretenu plus de *Zupfer* que son voisin et pendant un temps plus long.

1. Dans les impôts communaux sont compris les droits que Wersinger, étant assez éloigné de la Rézat, paye pour l'usage d'une canalisation d'eau.

2. Dans les chiffres relatifs à l'alimentation sont comprises les sommes afférentes à l'entretien des *Zupfer*.

Wersinger est petit et trapu. Ses cheveux sont plus foncés que ceux de Scheuerlein ; ses traits sont plus énergiques ; son regard est plus vif et plus mobile. Notre hôte se rattache à un type physique que l'on rencontre souvent en Franconie, à côté du type blond et rêveur dont Scheuerlein est un représentant caractéristique. Si cette seconde variété se distingue de la première par une vie extérieure plus animée, elle ne semble pas en différer sensiblement par la vie intérieure. On sait que les Franconiens résultent de plusieurs mélanges : les éléments francs s'y sont fondus avec les éléments slaves et avec certains éléments bavarois. Mais les influences permanentes du lieu et du travail ont, par leur action prolongée, uniformisé peu à peu, sinon les caractères physiques, du moins les caractères mentaux.

Visitons la maison. Un petit bénitier est accroché à l'entrée; et il y a des crucifix dans toutes les pièces. Sans faire montre d'une piété aussi ardente que Scheuerlein, Wersinger est, comme presque tous les houblonniers de Spalt, un catholique très fervent. Dans la « chambre d'habitation » (*Wohnzimmer*), nous voyons aux fenêtres de jolis rideaux fraîchement repassés. Une table de bois blanc, des chaises, un canapé rembourré en crin végétal, et une commode surmontée d'un pupitre pour écrire composent l'ameublement. Au mur est fixée une photographie représentant Wersinger parmi les membres d'une société chorale dont il fait partie ; ces images collectives sont, comme on sait, extrêmement fréquentes dans les intérieurs franconiens. Dans les autres pièces, il n'y a guère que les lits en bois blanc où couche la famille. De grandes couronnes de paille teinte en vert ornent un mur.

Une pièce située en contre-bas servait autrefois d'atelier de teinturerie au père. Elle contient à présent des outils et des instruments agricoles. A côté, se trouve l'étable où sont enfermées les deux vaches; un petit guichet ouvrant sur la crèche permet aux enfants de distribuer la nourriture aux animaux. Un escalier raide conduit enfin à la partie supérieure de la

maison, c'est-à-dire aux trois étages de sécheries superposées.

De 1887 à 1890 — il avait alors seize ans — Wersinger est allé en Amérique, avec sa sœur Franziska. Il y rejoignait la sœur aînée Karolina, qui l'y avait précédé dans des circonstances que notre hôte ne paraît pas désireux de préciser. Johann, le frère aîné, et Marie, une autre sœur, lui avaient donné l'exemple quelque temps auparavant en allant retrouver Karolina. Johann était ouvrier dans la célèbre fabrique de montres de Waterbury (Connecticut). Auguste y rentra à son tour [1]. Il y est resté près d'un an et demi. Dans la fabrique, nous dit-il, étaient occupés beaucoup d'Allemands de la Forêt Noire, qu'on avait appelés à exercer là, avec le secours d'un outillage nouveau, leur vieux métier traditionnel. Après avoir quitté l'usine pour des raisons qu'il n'explique point, Wersinger fut garçon de salle à manger sur un navire. Finalement il est revenu en Franconie. Nous le prions de nous dire pourquoi il n'est pas demeuré au Nouveau Monde. « Le père et la mère écrivaient avec insistance, répond-il. Ils réclamaient ma présence pour continuer l'exploitation de la houblonnière. » Toutefois, bien que la mort de son père fût survenue, Wersinger, de retour en Allemagne, ne regagna pas Spalt immédiatement. Il fut deux ans conducteur de tramways à Nuremberg. Pendant ce temps, la vieille mère poursuivait la culture de la houblonnière avec l'aide d'un valet. En dernier lieu, le Franconien s'est décidé à se marier et à aller de nouveau cultiver la vieille terre de Spalt.

En vain nous multiplions les questions pour obtenir de lui qu'il porte un jugement sur ce qu'il a vu en Amérique. Ou bien il ne s'est pas formé d'opinion, ou bien il ne sait comment l'exprimer. « Surprenante, dit-il enfin, est la poussée fiévreuse dans les

1. Karolina épousa ensuite un serrurier. Elle mourut peu de temps après son mariage. Johann, qui s'était marié avec la sœur de M. Alois Weiss, a quitté la fabrique de montres et est aujourd'hui employé à Waterbury dans une maison de commerce de papiers.

Marie a pris pour mari un Américain et tient une taverne.

Franziska, la troisième sœur de Wersinger, qui avait accompagné son frère, a épousé en Amérique un garçon coiffeur de nationalité allemande.

affaires par comparaison avec l'Allemagne. » Nous insistons. « Quand on veut beaucoup travailler, dit encore le Franconien, on peut gagner beaucoup. » Et il ajoute : « Si un homme était économe et qu'il résistât aux tentations de dépense, il pourrait mettre de côté une bonne partie des gros salaires qu'on gagne là-bas et revenir vivre paisiblement en Allemagne. »

Wersinger vante le bon marché de la viande en Amérique, mais se plaint de la cherté des vêtements. Il manifeste son déplaisir de la coutume des « tournées » dans les cabarets américains (on sait que cet usage n'existe pas en Allemagne, où chacun paye son écot). Il blâme les abus de boissons dont il a été témoin, dit-il, au Nouveau Monde; ses camarades irlandais donnaient, à l'entendre, le plus fâcheux spectacle. Comme nous pressons notre interlocuteur de nous rapporter encore quelque chose de ses impressions d'Amérique, il se met à sourire malicieusement. Il nous parle alors d'une taverne américaine où il était permis de consommer gratuitement des sandwichs et où l'on avait seulement à payer la boisson; il se fait gloire d'avoir profité des sandwichs et d'avoir été ensuite dans un autre établissement se désaltérer à moins de frais, suivant son goût. Il se réjouit encore de ce bon tour et en rit avec satisfaction. Nous ne pouvons tirer de lui autre chose.

Il a été dit au début que la spécialisation complète se rencontre surtout chez les houblonniers de Spalt, producteurs du houblon le plus réputé. Les houblonniers d'Altdorf, de Lauf, d'Hersbruck et autres lieux, font venir en même temps un peu de seigle et de pommes de terre. Les observations recueillies sur place montrent que ces houblonniers, sans être dans une situation florissante — il s'en faut — sont un peu moins malheureux que leurs confrères de Spalt. Certes, on se trouve toujours dans la même contrée de médiocres ressources. Dans les auberges indigentes, au plafond desquelles, en été, un papier huilé est accroché pour attraper les mouches, le même « Wirt » incivil vous sert, sans retirer de sa bouche la pipe en porcelaine, la *Blutwurst* ou la *Leberwurst* à l'aspect rien moins qu'enga-

geant. Mais on s'aperçoit que le pays est un peu moins à la merci du hasard des saisons. Les petites prairies de la vallée de la Pegnitz s'étalent au pied des coteaux escaladés par les houblonnières. Ici la moindre spécialisation laisse espérer aux habitants que, dans une certaine mesure, leurs humbles besoins seront toujours à peu près satisfaits.

IX. — LES ORIGINES DE LA CULTURE HOUBLONNIÈRE EN FRANCONIE. CAUSES SOCIALES ET NATURELLES DE SON DÉVELOPPEMENT : C'EST UNE VRAIE PETITE INDUSTRIE SURAJOUTÉE AUX AUTRES.

On a soutenu que Charlemagne, qui dirigea avec génie l'exploitation de ses grandes propriétés, avait eu une part dans les premiers essais de culture du houblon en Allemagne; en tout cas les couvents, dont la multiplication fut son œuvre, contribuèrent à la diffusion de cette culture et accomplirent ainsi un acte notable de patronage. L'usage du houblon était du reste assez restreint en ces premiers temps, car l'on se servait de diverses autres substances pour préparer la bière (écorce de chêne, feuilles de frêne, baies de genévrier, herbes, racines). Sainte Hildegarde (XIIe siècle) mentionne pour la première fois expressément les propriétés conservatrices et aromatiques de la plante[1].

La culture houblonnière avait été connue plus tôt par les Slaves, qui la pratiquèrent de bonne heure en Bohême. Aujourd'hui encore la Bohême, avec ses plantations célèbres et son « emporium » de Saaz, est la grande rivale de la Franconie pour la production des houblons fins. Puis le houblon apparut en Finlande, dans le Brandebourg, dans le Mecklembourg.

C'est par leurs voisins de l'est, les Slaves de Bohême, que la plante amère semble avoir été introduite parmi les habitants de la Franconie et de la Bavière du Sud. Un premier centre se constitua dans le Hallertau (en Bavière du Sud), région de sol ana-

1. Quelques historiens admettent que le houblon était cultivé au milieu du IXe siècle dans l'abbaye de Freising (Bavière) et qu'il l'était déjà au début du IXe siècle à Paris, dans l'abbaye de St-Germain des Prés.

logue au sol franconien; à l'heure actuelle, le Hallertau est encore renommé pour ses houblons fins [1]. Un second centre se forma à Spalt, en Franconie [2]. De proche en proche, la culture se propagea ensuite à travers le Jura franconien [3]. Après Spalt, la ville universitaire franconienne d'Altdorf se voua à la culture du houblon; l'Université, par les expériences de son jardin d'essai, y fut l'initiatrice et la patronne de cette nouvelle exploitation. Puis Lauf et Hersbruck s'en mêlèrent [4]. Mais la guerre de Trente ans ruina de fond en comble les exploitations. La culture houblonnière franconienne se releva au XVIIIe siècle. Au XIXe enfin, elle prit une extension inattendue.

Les pouvoirs publics avaient contribué pour une part aux premiers succès des cultures en Franconie et dans la Bavière du Sud (célèbre loi bavaroise de 1516 défendant de faire la bière avec autre chose que le houblon, l'orge et l'eau; partages des « terres communes » entre les cultivateurs de bonne volonté; exemptions temporaires d'impôts, etc.) [5].

Au XVIIIe siècle, la propagande d'une grande association s'em-

1. Sepp croit que le houblon y fut apporté par les prisonniers que Thassilos II, vainqueur des Wendes, avait envoyés dans la Haute Bavière.

2. La légende prétend qu'un chanoine bohémien planta le houblon à Spalt après avoir été frappé des analogies existant entre ce lieu et Saaz, sa ville natale.

3. Mummenhoff, *Geschichtliches ueber die landwirtschaftlichen Verhaeltnisse der Umgegend von Nuernberg*, signale la présence de houblonnières à Eschenau (1358), à Simonshofen (1375), à Uttenreut (1383).

4. Sur l'histoire des cultures houblonnières, on peut consulter : E. Braungart, *Études historiques sur le Houblon* (*Geschichtliches ueber den Hopfen*), Ulmes, *Chronique d'Hersbruck* (*Chronik von Hersbruck*), etc.

Diverses circonstances historiques, en favorisant l'influence de la Bohême sur la Franconie, ont pu aider à la propagation des cultures houblonnières dans ce dernier pays. Charles IV, empereur d'Allemagne (1345-1378) et roi de Bohême, avait étendu ses domaines propres jusqu'aux portes de Nuremberg, d'où l'on pouvait voir, à l'horizon, sur le château de Rothenberg, flotter les drapeaux de la maison de Luxembourg. Ce prince s'intéressa beaucoup à l'agriculture et en particulier à l'exploitation houblonnière.

5. Cette protection des pouvoirs publics ne s'exerça pas sans hésitations nombreuses et même s'interrompit quelquefois pour faire place à des mesures restrictives. Les municipalités notamment s'effrayèrent souvent de la spécialisation agricole qui se dessinait et, en appréhendant les dangers, cherchèrent à l'enrayer. A Spalt, où, en raison des conditions exceptionnellement favorables, le phénomène se manifesta de bonne heure, différentes mesures témoignèrent de l'inquiétude des autorités en présence de la disparition des champs de céréales et des prairies.

ploya à encourager les cultivateurs. C'était la « Société Nationale d'Agriculture » (*Vaterlaendische Landwirthschafts-Gesellschaft*), fondée en 1765 à Altœtting (Haute Bavière) par le conseiller von Hoppenbichl, et qui fut soutenue par l'Électeur de Bavière Maximilien-Joseph. En 1768, la Société mit au concours cette question : « Le houblon bavarois est-il égal en valeur au houblon bohémien? » *Ce fait dénote bien que les houblons bavarois et franconiens ne sont arrivés qu'à une date relativement récente à se placer sur le même pied que les houblons de Bohême.*

C'est surtout au XIXe siècle en effet que les houblonnières se sont multipliées en Bavière et tout particulièrement en Franconie. Les progrès de la culture avaient toujours été de pair avec ceux de la brasserie dans ces pays ; il y avait eu action réciproque de l'une sur l'autre. Or, c'est au siècle dernier que la brasserie, grâce à la transformation de sa technique et au développement des transports, est devenue une grande industrie exportatrice. Les besoins croissants des brasseries franconiennes et bavaroises, et aussi ceux des brasseries allemandes et étrangères, excitèrent violemment la production.

Mais celle-ci n'a elle-même si bien réussi en Franconie et n'y a trouvé une de ses terres d'élection que parce que des causes naturelles et aussi, semble-t-il, des *causes sociales* ont combiné leur action pour favoriser son succès : 1° Le sol et le climat s'appropriaient d'une façon remarquable à la culture houblonnière;... 2° Les dispositions forcées et les aptitudes acquises des habitants se prêtaient apparemment d'une façon éminente au travail méticuleux requis par ladite culture. *Ces exploitants d'un sol pauvre, réduits depuis longtemps, pour vivre, à pratiquer par supplément de petits métiers patients, se sont très facilement pliés aux exigences de cette autre espèce de métier minutieux qu'est, elle aussi, la culture houblonnière. Elle a été vraiment une petite industrie supplémentaire qui est venue s'ajouter à toutes les autres petites industries du pays ou remplacer certaines d'entre elles qui avaient déperi ou succombé*[1].

1. Bauder, maire d'Altdorf, dans son *Court Traité de la meilleure manière de cultiver le houblon* (*Kurze Abhandlung von der besten Art den Hopfen zu er-*

Même dans les localités où le houblon a été le plus anciennement cultivé, comme à Spalt, cette culture paraît avoir étendu son empire en détrônant de petites industries préexistantes [1].

A Spalt, les petites draperies et teintureries ont été très nombreuses autrefois [2]. Encore au XVIIIe siècle beaucoup de gens ne faisaient du houblon qu'accessoirement et le conseiller Barth nous parle de cette culture comme d'un bon « exercice hygiénique du soir [3] ».

Dans les lieux qui ont attendu plus longtemps que Spalt pour se couvrir de houblonnières, il semble que, au XIXe siècle, il y ait eu également en bien des cas éviction progressive d'anciens petits métiers et remplacement de ceux-ci par une culture qui mettait en œuvre des facultés analogues d'application et de minutie.

Cependant il n'eût pas suffi des qualités du lieu ni des dispositions des habitants, jointes à l'extension considérable des débouchés offerts par la brasserie, pour déterminer la généralisation de la culture du houblon dans une grande partie de la Franconie. *Il a été par surcroît nécessaire que la possibilité fût créée d'exporter le houblon lui-même en tous pays.* Cette possibi-

bauen), Altdorf, 1777, indique bien les conditions préalables de la culture du houblon : « *Le cultivateur manque-t-il d'application laborieuse et d'adresse? Alors le houblon ne portera pas de fruits abondants ; et les fruits n'atteindront pas le degré de finesse nécessaire pour communiquer à la bière une saveur bonne et agréable.* Mais tout ne dépend pas absolument de ces qualités, et le climat doit aussi apporter sa contribution. Le houblon est ami d'une température modérée, d'un air pur et d'un bon sol sec. Par suite, ne pourront guère prétendre à se livrer à cette culture les pays qui sont très montagneux, ou qui sont exposés en été à des nuits glaciales ou froides, ou dont le sol est humide ou marécageux ; pas plus que ceux où passent de grands fleuves, ou ceux qui contiennent de nombreux lacs, des marais et des étangs ».

1. Les coteaux sablonneux de la Franconie n'ayant jamais nourri qu'une agriculture médiocre, la spécialisation culturale dans le sens des cultures houblonnières ne s'est donc pas manifestée au sein d'un état où les divers produits habituels de la terre auraient été tout d'abord exploités harmonieusement. Mais cette spécialisation dans le sens d'une culture industrielle particulièrement bien appropriée aux conditions naturelles et sociales s'est réalisée au milieu d'un état de production mixte dans lequel l'agriculture indigente se trouvait, dès l'origine, complétée forcément par les petits métiers.

2. Voir l'ouvrage cité de J.-L. Pfahler.

3. *Vaterlaendische Monatschrift* du Geheimrat Barth, manuscrit des Archives de l'ordinariat d'Eichstaedt.

lité a découlé, comme la possibilité d'exporter la bière, de la surgie des modernes engins de transport. Mais elle a été aussi conditionnée par les recherches intelligentes et les expériences heureuses d'où est sortie la méthode de soufrage du houblon; cette opération permet au produit de subir de longs transports et de conserver tout son arome. (D'abord vivement attaqué et même prohibé, l'usage de soufrer le houblon fut définitivement admis après les démonstrations décisives de Liebig[1].)

Enfin la possibilité d'exporter n'aurait pas agi par sa propre vertu sur une population de petits producteurs peu entreprenants en général et dépourvus de moyens d'action. Il a fallu que s'exerçât la vigoureuse initiative de grands négociants exportateurs qui ont, à la fois, tiré parti du milieu géographique et social en surexcitant la production houblonnière, et mis à profit les facilités nouvelles d'écoulement en distribuant avec habileté le houblon à la brasserie allemande et en le dirigeant sur les places de consommation étrangères.

Il nous reste à voir comment et par quels organes le houblon est ainsi vendu et exporté. Nous allons passer à cet examen en inspectant d'abord les fibres élémentaires qui innervent les couches profondes de la production et en faisant ensuite remonter l'investigation jusqu'aux centres nerveux du grand commerce.

1. Le célèbre chimiste hessois Liebig a longtemps professé à Munich.

II

LE GRAND COMMERCE DU HOUBLON A NUREMBERG. — SA POSITION A L'ÉGARD DE LA CULTURE. — SON ROLE A L'ÉGARD DE LA BRASSERIE ALLEMANDE ET ÉTRANGÈRE. — SES CONDITIONS ET RÉPERCUSSIONS SOCIALES.

I. — UN « NID » DE COURTIERS JUIFS : GEORGENSGMUND.

Dans la salle d'attente de la gare de Spalt, nous sommes abordé par un grand vieillard à barbe blanche ; il a le nez busqué, est vêtu d'une houppelande marron et porte des boucles d'oreilles. Il se plaint de la marche des transactions et, se méprenant sur le but de notre présence, nous dit d'un air où la curiosité se déguise en rondeur bienveillante : « Avez-vous fait de bonnes affaires au moins? » Durant le trajet, il continue de blâmer les exigences des cultivateurs, qu'il qualifie de déraisonnables. A Georgensgmünd, il nous quitte, étant arrivé à destination. Les jours suivants, nous nous informons de divers côtés. Nous apprenons bientôt que la plupart des acheteurs intermédiaires et courtiers en rapports avec Spalt demeurent à Georgensgmünd, et que presque tous sont Israélites.

Nous nous rappelâmes alors l'aspect de prospérité de ce petit bourg, qui nous avait séduit lors de notre premier passage. Dès ce moment, nous retournâmes souvent à Georgensgmünd. Nous liâmes plus ample connaissance avec le vieillard à boucles d'oreilles. Il représentait une grande maison de houblons de Nuremberg et emmagasinait dans un dépôt qu'elle avait édifié

à Georgensgmünd même les marchandises achetées par lui à Spalt pour le compte de cette maison[1].

La porte de l'habitation du courtier déroutait au premier abord par cette inscription : « Commerce de Farine » (*Mehlhandlung*). Nous ne tardâmes pas à savoir que les acheteurs intermédiaires et courtiers en houblon s'occupent aussi très souvent d'approvisionner le pays de Spalt en grains et en farine. Et l'on conçoit que c'est là un commerce très important, puisque Spalt, spécialisé dans le houblon, ne récolte pas de céréales!

M. était veuf et déjà âgé. Il avait trois enfants, deux fils mariés et une fille de vingt ans. Il vaquait à son commerce avec ses fils. L'un des deux jeunes ménages habitait un appartement dans une maison neuve construite à quelque distance. M., sa fille et le second ménage demeuraient dans la maisonnette où nous nous trouvions, et qui était la propriété du père. Derrière l'immeuble s'étendait une petite cour. Au fond de la cour se trouvait une écurie, où logeait un grand vieux cheval encore robuste, monture d'artillerie achetée après réforme. Dans un autre petit corps de bâtiment latéral étaient emmagasinés les sacs de farine. Nous aperçûmes également une grande provision de tourteaux. M., en même temps que de la farine, vendait en effet aux houblonniers des aliments pour leur bétail.

Bien que la famille M. fût une famille de pauvres trafiquants subalternes et à moitié campagnards, la petite demeure n'avait pas mauvais air. Une aspiration au confort, impuissante encore mais véhémente, s'y manifestait. L'humble salon plaisait par ses sièges de cuir et ses images aux cadres « modern style ». Dans les chambres, les lits de noyer étaient recouverts de dentelles à la main achetées, nous dit-on, lors d'un voyage à Dessau. La cuisine était spacieuse et abondamment garnie d'ustensiles. L'électricité était installée dans toutes les pièces. Les deux jeunes femmes parlaient avec une nostalgie presque douloureuse des quelques représentations théâtrales auxquelles elles avaient pu assister à

1. C'est l'habitude des grands négociants en houblon de Nuremberg d'avoir ainsi sur les lieux de production des dépôts provisoires où leurs courtiers et agents mettent le houblon.

Nuremberg; les drames de Sudermann et la *Salomé* d'Oscar Wilde, qu'elles avaient vu jouer à l'*Intimes Theater*, avaient produit sur elles une violente impression.

La vie domestique et l'état d'esprit de ces trafiquants ruraux, arrivés à la phase où le dénuement fait place à un humble commencement de bien-être, eussent pu, à maints égards, prêter à d'intéressantes observations de psychologie sociale. Nous n'avions pas le loisir de nous y livrer. Et nous ne pouvons même ici évoquer, dans leur signification curieuse, des gestes, des paroles, des accents qui, lors de nos visites chez le courtier, captivèrent notre attention et se fixèrent dans notre mémoire. Nous revoyons encore le jour où la famille voulait atteler le vieux cheval pour nous emmener faire, du côté de Spalt, une promenade en voiture; nous eûmes grand'peine à éviter cette expédition, qui n'eût pas manqué de provoquer la méfiance du brave Scheuerlein, auprès de qui nous poursuivions à ce moment notre enquête. Dans nos souvenirs se dresse aussi l'image du grand vieillard placide critiquant la règle sévère qui ferme aux bruits du monde les nombreux couvents d'Autriche; et brusquement, l'idée de la valeur et de la richesse primant toute autre considération, sa voix se faisait plus vibrante pour dire : « Ah! si l'on pouvait estimer la somme que valent tous les objets précieux qui sont enfermés dans ces cloîtres! » Nous apercevons encore la fille du vieux courtier, un soir qu'elle se préparait à aller au pauvre bal de Georgensgmünd; elle était costumée en Bohémienne; elle avait dénoué ses cheveux noirs, et, couverte de paillons dorés, elle tenait dans ses doigts l'obligatoire tambourin; le vieillard, attendri, la contemplait en souriant; mais elle demeurait silencieuse et affligée avec, au fond du regard, le mépris de l'indigente fête à laquelle elle se rendait; du moins voyait-elle peut-être en imagination les réjouissances plus somptueuses auxquelles, grâce aux froids calculs et au labeur acharné des hommes, la suivante génération de la famille avait chance de participer. Mais nous devons suivre notre propos et revenir au rôle des courtiers de Georgensgmünd dans le commerce du houblon.

Plusieurs courtiers et petits acheteurs intermédiaires ne se contentent pas d'acheter le houblon aux cultivateurs de Spalt et de leur vendre la farine, le grain et les tourteaux. Ils leur débitent aussi des tuteurs, du fil de fer et de la ficelle. Voici qui est mieux. Certains courtiers négocient, paraît-il, des prêts en faveur des houblonniers. Et ceux-ci accusent leurs voisins, à tort ou à raison, d'abuser de la situation, lorsque les intérêts ne sont pas payés à échéance, pour exiger que le houblon soit cédé à vil prix! En même temps, les hypothèques s'accumulent sur les biens, et il n'est pas rare qu'ils finissent par être vendus judiciairement. Enfin, quand la récolte houblonnière a été bonne, les avisés Juifs de Georgensgmünd promènent souvent dans le pays de Spalt des articles d'habillement et de nouveauté. Tous ces genres de négoce ne se trouvent pas nécessairement réunis chez le même individu; mais chacun en exerce plusieurs et est capable de les pratiquer tous; et les différentes spéculations peuvent se partager entre les membres d'une même famille.

Georgensgmünd est le camp, le quartier général, ou, comme nous disait un houblonnier de Spalt, le « nid » des courtiers et petits commerçants juifs adonnés à ces opérations multiples[1]. Soit pour un motif soit pour un autre, il ne se passe pas de journée sans que plusieurs de ces trafiquants aillent voir leurs « clients » de Spalt. Prêts à accepter le moindre profit qui s'offre, on voit certains d'entre eux entrer chez le paysan et, après un débat plus ou moins long, en ressortir portant sur le dos une simple balle de houblon. Les cultivateurs de Spalt, tout en ne pouvant se passer d'eux et en faisant continuellement appel à leurs offices, parlent de leurs industrieux voisins avec quelque amertume. Ils ne se résolvent pas à trouver naturel que tels d'entre eux, ayant débuté par ramasser les os et les chiffons, possèdent aujourd'hui de petites villas.

De nombreuses raisons amènent les houblonniers de Spalt à

1. Non loin de la localité houblonnière de Lauf, l'on trouve, à Ottensoos, une colonie de marchands juifs qui jouent, à l'égard des houblonniers du pays, le même rôle que les courtiers de Georgensgmünd à l'endroit des houblonniers de Spalt.

céder sans trop de discussions une bonne partie de leurs produits aux courtiers. L'on a eu plus haut l'occasion de faire connaissance avec quelques-unes de ces raisons, qui ont trait au *genre de travail*, au *régime de propriété*, à *l'exploitation* et à *l'outillage*.

1° *Les houblonniers de Spalt sont de chétifs producteurs, spécialisés dans la culture d'un produit qui n'entre en rien dans leur consommation; ils ont absolument besoin d'argent pour acheter du pain ou de la farine, pour subvenir aux autres nécessités de la vie et pour rentrer dans les débours occasionnés par une exploitation et un mode de récolte onéreux.*

2° *Ils ont également un pressant besoin d'argent pour payer les intérêts des hypothèques que, en raison de l'irrégularité du rendement et des profits, ils ont dû contracter lors des mauvaises années.*

3° *Ajoutons que les houblonniers sont d'autant plus facilement réduits à merci par le courtier que celui-ci est parfois leur prêteur.*

4° *Les houblonniers, qui ne peuvent supporter les frais d'installation de sécheries à feu, ne pourraient non plus faire face aux dépenses qu'entraîne l'établissement des ateliers de soufrage où le houblon doit recevoir le traitement propre à lui permettre de subir de longs transports sans s'altérer.*

Une autre raison très grave, qui a trait à l'*instabilité du produit,* vient resserrer les liens de sujétion du producteur :

5° *En effet, le houblon ne se conserve pas longtemps*[1]. *Il perd rapidement de sa qualité et, par suite, de sa valeur. Si les cultivateurs peuvent caresser l'espoir, en attendant un peu, de voir monter les cours, ils éprouvent à un degré bien plus vif la crainte d'en arriver, s'ils attendaient trop, à vendre à bas prix ou même à ne point vendre.* Cette angoisse se traduit dans différents proverbes : « Le houblon est une marchandise dangereuse dans le grenier du producteur ». « Ne laisse partir personne

1. Son huile essentielle se résinifie. Au bout d'un an, l'altération est très avancée. En raison de cette instabilité de la marchandise, le commerce du houblon a des rapports avec le commerce des fruits.

sans lui vendre quelque chose ». Et la vieille admonition :

> « *Der Hopf*
> *Ist ein Tropf!*
> *Und wer ihm traut,*
> *Den nimmt er beim Schopf!* »

c'est-à-dire :

> « Le houblon
> Est un mauvais garçon!
> Si vous vous fiez à lui,
> Il vous empoignera par la perruque.[1] »

Une autre raison encore a trait à *l'extrême variabilité des cours* et à l'impuissance du petit producteur à apprécier tous les facteurs qui en influencent le jeu.

6°. *En effet, il n'est pas facile de se faire une juste idée du résultat qu'entraînera la pression combinée des différentes récoltes;* le succès ou l'insuccès de la récolte de Saaz en Bohême, celui de la récolte du Hallertau bavarois ont une répercussion directe sur les prix du houblon de Spalt; toutes les autres récoltes allemandes, celles du Würtemberg, de Bade, d'Alsace, de Posen, ainsi que les récoltes autrichiennes et hongroises pèsent d'un certain poids sur les cours des houblons franconiens; enfin les grandes récoltes étrangères, surtout celles d'Angleterre et d'Amérique, exercent une vigoureuse poussée; malgré la variété et l'individualité des crus, la masse des houblons de tous pays se distribue dans les vases communicants du grand commerce mondial, et il faut un regard singulièrement perçant pour juger, au spectacle de son agitation tumultueuse, du niveau approximatif auquel s'établira l'équilibre de cette masse. Les nouvelles, tantôt vraies, tantôt fausses ou tendancieuses, arrivent de tous côtés; leur contenu est sans cesse remis en question par les changements de la température durant les jours de la maturation et ceux de la cueillette. Le cultivateur houblonnier ne dispose ni

1. Le houblonnier, durant les jours qui suivent la récolte, a l'esprit pour ainsi dire écartelé par ces deux sentiments contradictoires : espoir de profiter d'une hausse en attendant quelque temps, désir ardent de vendre le plus tôt possible. Saher a très bien analysé cet état d'esprit.

des moyens d'information ni des moyens de critique nécessaires pour y voir clair au milieu de ce tourbillon[1]. Naïf et timoré, il se laisse aisément dominer par les paniques. La difficulté de l'appréciation est encore accrue par la rapidité avec laquelle, en raison de l'instabilité du produit, se déroulent les transactions. *Enfin les résultats des diverses récoltes ne sont pas les seuls facteurs à l'action desquels soient soumis les cours. Ces différents facteurs composent l'offre. La demande n'exerce pas une influence moindre et n'est pas le produit de forces composantes moins nombreuses. Elle est déterminée par les besoins, les dispositions et les prévisions de la brasserie. Et ces dispositions et prévisions dépendent elles-mêmes de conditions changeantes ou peu faciles à apprécier :* prix de l'orge, température, prospérité de la classe ouvrière, etc.

En dernier lieu, des raisons très graves, relatives au *mode de préparation et d'écoulement du produit*, achèvent de juguler le houblonnier :

7° *Les cultivateurs ne peuvent la plupart du temps songer à offrir leur houblon aux brasseries, parce que les grandes brasseries modernes, telles qu'elles sont organisées, ne peuvent pas payer comptant et même exigent des crédits prolongés.* Le temps est passé où le producteur allait à la porte de la petite brasserie pour présenter sa marchandise[2].

1. Le *Deutscher Hopfenbau Verein* (*Union Allemande pour la Culture du Houblon*) se donne une peine louable pour dissiper un peu les ombres qui enveloppent le houblonnier. Cette société existe depuis trente-cinq ans, mais elle a été réorganisée en 1883. M. Rautius, conseiller agricole, propriétaire à Carlshof, a eu la plus grande part dans cette œuvre. L'Union compte actuellement 2.000 membres, producteurs, brasseurs, etc. La cotisation est de 3 marks. Elle donne droit au service du journal. C'est par ce journal que s'exerce surtout l'action de la société, qui a pour but : 1° de renseigner les membres sur les méthodes d'engrais et de fumure ; 2° de les tenir au courant des fluctuations du marché. Des dépêches spéciales rendant compte des trois grands marchés de la semaine à Nuremberg sont en outre régulièrement expédiées pendant la période intense des transactions. Le *Deutscher Hopfenbau Verein* possède en Allemagne 143 jardins d'expériences. Ses principales ressources se composent des subventions servies par les gouvernements des différents États allemands. Le budget des recettes est de 18.000 marks. Le siège de l'Union est à Nuremberg.

2. Quelques brasseries locales achètent leur houblon aux producteurs de leur voisinage. Quelques grands brasseurs visitent aussi ou font visiter les contrées hou-

8° *Les houblonniers ne peuvent penser à profiter des facilités d'écoulement du produit sur les marchés lointains, parce qu'ils n'y ont pas de relations et ne possèdent pas à ce sujet la moindre orientation. Ils sont réduits à vendre dans le voisinage ou à qui se présente à eux en personne.* Tout au plus quelques-uns d'entre eux peuvent-ils dans certains cas porter leur houblon sur le marché voisin à Nuremberg, où d'ailleurs, pour la raison qui précède, ils n'ont pas souvent chance d'avoir affaire aux brasseurs, mais tombent ordinairement dans les mains des commerçants.

9° *Enfin les cultivateurs seraient fort empêchés d'exporter leur marchandise, parce que non seulement ils n'ont pas d'ateliers de séchage au feu et de soufrage, mais encore ne disposent pas de l'outillage coûteux nécessaire à l'emballage* (*presses à comprimer et cylindres de métal*).

II. — LES GRANDS NÉGOCIANTS ET EXPORTATEURS ISRAÉLITES A NUREMBERG.

A Georgensgmünd, l'on traverse la couche sociale immédiatement superposée aux houblonniers, celle des courtiers et petits acheteurs intermédiaires[1]. C'est à Nuremberg que s'étale l'assise supérieure, celle des grands négociants et exportateurs. Il y a à Nuremberg et à Fürth une centaine de grandes maisons de houblon; sauf trois exceptions, tous les propriétaires en sont israélites. (Encore, sur les trois exceptions signalées, ne trouve-t-on qu'un chef de maison qui soit de souche vraiment indigène; les deux autres sont issus, l'un d'une famille d'origine anglaise, l'autre d'une famille d'origine autrichienne.) Ces grands négociants et exportateurs israélites jouent, à l'égard de la production du houblon, le même rôle que leurs congénères les grands expor-

blonnières. Mais cela n'est pas l'ordre habituel des choses. Pour des raisons techniques et financières, la brasserie s'approvisionne en général auprès des grands négociants.

1. Insérés entre la culture houblonnière et le grand commerce, ces intermédiaires accomplissent une fonction analogue à celle des directeurs de petites fabriques de jouets à indépendance fictive qui servent de tampon entre la production artisane et les grands commissionnaires en bimbeloterie. (Voir : *Les Faiseurs de Jouets.*)

tateurs de bimbeloterie à l'égard de l'industrie du jouet et des autres petites industries franconiennes. Ils réalisent de plus grosses fortunes encore que leurs émules, car ils traitent des affaires de plus grande ampleur. Ils sont les Rois du Houblon. Il n'y a pas d'ailleurs de cloison de séparation étanche entre les exportateurs de bimbeloterie et les exportateurs du houblon ; les uns et les autres forment à Nuremberg au point de vue économique une seule et même classe dirigeante ; parfois l'on rencontre, parmi les membres d'une même famille, le type du grand négociant en houblon et celui du grand négociant en bimbeloterie.

Donc c'est entre les mains de ces grands marchands juifs que la récolte houblonnière finit par se concentrer peu à peu. Pompée par une force d'aspiration irrésistible, elle s'engouffre à peu près tout entière dans l'ombre de leurs vastes entrepôts de houblon (*Hopfenläger*).

Pour comprendre le mécanisme de cette action dominatrice des négociants juifs, il convient de l'*analyser* en l'envisageant successivement sous ses trois aspects : l'aspect industriel, l'aspect commercial et l'aspect financier.

III. — LA DOMINATION DES GRANDS NÉGOCIANTS ENVISAGÉE SOUS SON ASPECT INDUSTRIEL : LE TRIAGE ET L'ASSORTIMENT, LE SÉCHAGE ET LE SOUFRAGE, LA COMPRESSION DU HOUBLON ET L'EMBALLAGE EN CYLINDRES MÉTALLIQUES.

Voici le houblon emmagasiné dans les grands *Hopfenläger*. Il y va subir une très importante manutention. Les balles sont ouvertes et le houblon est précipité en tas pyramidaux sur les planchers. On le porte alors sur des espèces de tamis à mouvement mécanique, lesquels ne laissent passer que les cônes bien cueillis ; ceux qui l'ont été imparfaitement sont l'objet d'une opération corrective [1]. Le houblon de chaque provenance est ensuite trié selon les degrés de qualité.

1. Les houblons des crus célèbres (Spalt, Saaz), qui ont été cueillis avec un soin extrême et enfermés en sacs scellés sous le contrôle des municipalités, n'ont pas besoin d'être criblés et ne subissent pas en général ce traitement.

Le houblon de chaque provenance, même trié en qualités, demeure tout d'abord séparé des houblons d'autres provenances. Dans bien des cas cette séparation n'est que momentanée. Lorsqu'il ne s'agit pas de « provenances » célèbres ou nettement individualisées, le négociant mélange des houblons d'origines diverses, mais de qualités et de caractères analogues. Ou même il fond ensemble des produits différents, mais qu'il juge opportun de « couper » les uns avec les autres. Le négociant se met ainsi en état de fournir aux brasseries, quand elles n'exigent pas un houblon de « provenance » déterminée, le « type » de produit qui convient le mieux à leurs besoins. Ou bien, si le houblon de la « provenance » qu'elles préfèrent a été récolté cette année-là en quantité insuffisante, le négociant s'arrange pour donner du moins aux brasseries un « type » qui s'en rapproche[1].

Plus ou moins vite et selon l'aspect qu'ils présentent, les houblons doivent être soumis au séchage par le feu dans les appareils appelés *Darren*, qui sont chauffés au charbon de bois et émettent une chaleur mesurée et régulière[2]. Un grand nombre de houblons, notamment ceux destinés à l'exportation, doivent par surcroît être soufrés[3]. A cet effet une certaine quantité de fleur de soufre est jetée dans le foyer quelque temps après le commencement de l'opération du séchage, et des dispositifs appropriés permettent aux vapeurs d'acide sulfureux d'agir sur le houblon. Grâce au séchage par le feu et au soufrage, le houblon se trouve parfaitement séché et est mis en état de résister aux parasites. Le soufrage a en outre pour résultat d'amé-

1. Dans le commerce des houblons la ligne de démarcation est d'ailleurs très imprécise entre le mélange légitime et la fraude. Il ne manque pas de voix pour affirmer que l'ombre des *Hopfenläger* couvre des opérations de transformation audacieuses et que le houblon y subit les plus surprenants changements d'état civil.

2. La nécessité du séchage par le feu et du soufrage, comme l'urgence d'y procéder plus ou moins rapidement sont appréciées par le chef du *Hopfenläger*. Cette nécessité et cette opportunité varient selon la qualité du houblon, selon sa destination, selon le temps qu'il devra attendre son emploi, selon le degré d'humidité de l'été, etc...

3. Sur la manutention du houblon, voir : Fruwirth, *Hopfenbau und Hopfenbehandlung* (*Culture et Préparation du Houblon*). *Thaer-Bibliothek*, Berlin, 1888.

liorer l'aspect de la marchandise et de lui donner une couleur uniforme[1].

Le houblon d'exportation doit enfin être comprimé énergiquement et introduit dans des cylindres de métal, sur lesquels on visse des couvercles qui les ferment hermétiquement[2].

Toutes ces opérations industrielles sont assumées par les commerçants, et la technique en a été d'ailleurs peu à peu créée par leur intelligente initiative. Les petits producteurs seraient fort en peine de se charger de cette manutention, car l'outillage qu'elle nécessite est des plus coûteux. Les *Hopfenläger*, vastes édifices à cinq ou six étages, représentent déjà une valeur considérable. Les appareils de séchage et de soufrage agencés à l'intérieur valent aussi des sommes très importantes. Tels qu'ils sont, les *Hopfenläger*, avec les longues cheminées rondes ou quadrilatérales qui les couronnent, et par où s'échappent la fumée du charbon et les vapeurs de l'acide sulfureux, *prennent le caractère d'usines*. Les presses mécaniques à comprimer le houblon y tiennent encore une place éminente. Les cylindres métalliques, dont le coût est fort élevé, sont en outre la propriété du négociant et sont seulement prêtés par lui aux brasseries. Tout ce matériel représente donc un capital imposant. La possibilité de l'acquérir marque de prime abord une différence énorme entre le grand commerçant capitaliste et le petit producteur indigent. Enfin *la possession de cet outillage par le négociant contribue à*

1. Aussi accuse-t-on les négociants de profiter du soufrage pour masquer les mélanges illégitimes (houblons lourds et légers, jeunes et vieux, etc.). Ce fut même longtemps un motif supplémentaire de défiance contre le soufrage. En tout cas, il est acquis aujourd'hui que, si le soufrage peut aider à dissimuler la fraude, il constitue en lui-même une opération utile ; et les négociants, en la mettant en pratique, ont réalisé un important progrès technique.

2. Non seulement les cylindres de houblon comprimé permettent de transporter au loin la marchandise dans les meilleures conditions, mais encore ils facilitent sa conservation dans les brasseries. Les brasseurs emmagasinent les cylindres dans leurs caves frigorifiques. (Il est à noter que plusieurs maisons, dont l'une des trois maisons non juives, revendiquent l'honneur d'avoir eu l'initiative du procédé.)

A l'heure actuelle, on comprime le houblon dans des sacs, et l'on enfonce les sacs dans le cylindre. Il est facile ensuite aux ouvriers de la brasserie d'extraire les sacs au moyen d'un crochet.

affermir le monopole de celui-ci et aggrave la dépendance du houblonnier.

Au retour des « jardins de houblon » où travaillent Scheuerlein et ses émules, il est curieux de pénétrer dans un de ces *Hopfenläger* dont le caractère mixte participe à la fois de l'entrepôt et de l'usine[1]. Nous revoyons celui des *Gebrüder Y...* L'un des frères, qui s'occupe spécialement à Nuremberg de la partie commerciale de l'entreprise, quitte avec nous son bureau et va frapper à la lourde porte du *Läger*. Un autre frère, préposé à la direction de l'entrepôt[2], crie un ordre de l'intérieur. Après un moment d'attente, la porte s'ouvre. L'on a presque l'impression de voir s'abaisser le pont-levis d'une sorte de château fort commercial. Le chef du *Läger* nous guide à travers son empire. Une ombre relative y règne. Un silence presque absolu y plane. L'on discerne la cage de l'ascenseur électrique, qui porte sans bruit les balles de houblon à tous les étages. Nous passons devant la chambre de fumigation où s'opère le soufrage. Et, plus loin, travaille sourdement la presse électrique, puissante et silencieuse ouvrière acharnée à comprimer sans fin le houblon. A travers les espaces obscurs, parmi l'odeur amère, le chef du *Läger* marche d'un pas ferme. C'est un type de Sémite vigoureux, à la barbe courte et drue, au regard énergique, au front altier. Un désir le prend de montrer les profondeurs cachées de son petit royaume et de mettre au jour les forces dissimulées qu'il recèle. Il appuie sur des boutons, fait jaillir des clartés. « Que fais-tu? » dit l'autre frère, d'un ton mi-étonné mi-rieur. Mais le premier n'écoute point, continue de presser les boutons et d'illuminer

1. L'on pourrait faire un parallèle entre les fonctions industrielles assumées par les grands négociants en houblon et les fonctions industrielles exercées en Franconie par les grands négociants en bimbeloterie (montage, assemblage, groupement des jouets, etc.).

2. Un troisième frère est établi à New-York, où il dirige la succursale de la maison.

Dans les familles de grands marchands de houblon, il arrive ainsi très fréquemment que l'un des frères se consacre à la partie technique de l'entreprise (gouvernement du *Hopfenläger*), tandis qu'un second s'occupe à Nuremberg de la partie commerciale et que d'autres frères assurent la vente à l'étranger ou dirigent les succursales étrangères.

des coins sombres. Et partout des rangées de balles de houblon surgissent, comme les alignements de mystérieux régiments de réserve — embusqués en attendant leur heure — et qu'on lancera dans l'action à l'instant décisif, l'instant de la hausse des cours.

IV. — LA DOMINATION DES GRANDS NÉGOCIANTS ENVISAGÉE SOUS SON ASPECT COMMERCIAL : LE HOUBLON, « ARTICLE DE SPÉCULATION » PAR EXCELLENCE. CAUSES ET CONDITIONS DU MONOPOLE DES GRANDS MARCHANDS JUIFS.

Dans ces grands *Hopfenläger* de Nuremberg (dont beaucoup contiennent, au mois de septembre, pour plus d'un million et demi de marks de marchandises), ce ne sont pas seulement les balles de houblons franconiens proprement dits ou bavarois qui s'alignent. Il s'y accumule aussi des houblons bohémiens et des houblons des autres régions productrices de l'Autriche-Hongrie. Il s'y entasse des houblons russes. Il s'y amoncelle enfin et surtout, à côté des houblons du pays, des houblons du Würtemberg, de Bade, d'Alsace et de la province prussienne de Posen. *Nuremberg n'est pas seulement le centre géographique du commerce des houblons de la Franconie et de la Bavière, principales et plus célèbres regions de culture du houblon allemand. Nuremberg est davantage. Il est le grand centre du commerce des houblons allemands en général*[1]. *Les conditions toutes particulières de la culture, la dispersion extraordinaire des places d'écoulement et les formes infiniment variées sous lesquelles la demande se produit de la part des brasseries appelaient nécessairement la constitution d'un rigoureux organe central de commerce. Cette sorte de cerveau du commerce des houblons allemands s'est peu à peu développé à Nuremberg*. Là les houblons sont rassemblés, emmagasinés, triés, assortis, séchés, soufrés, comprimés, emballés,

1. Sur le commerce des houblons, voir : von Saher, *La Culture et le Commerce pratiques des Houblons* (*Der Praktische Hopfenbau und Hopfenhandel*), Trowitzsch et fils, édit., Francfort-sur-l'Oder, 1861... et tout particulièrement : Emil Struve, *Le Commerce des Houblons* (*Der Hopfenhandel*), Paul Parey, édit., Berlin, 1891... etc.

transformés en marchandise appropriée aux convenances du client et immédiatement utilisable. Et de là les houblons sont dirigés en tout sens sur les brasseries. Cela n'empêche point, bien entendu, qu'il s'accomplisse des transactions importantes sur les places de production et que beaucoup de houblons quittent les houblonnières pour aller directement dans les brasseries du voisinage. Mais, si l'on considère l'ensemble des phénomènes, la centralisation du commerce des houblons à Nuremberg n'en est pas moins un fait considérable et des plus saisissants[1]. Effectivement, dans la majorité des cas, le houblon allemand passe par Nuremberg, et décrit ainsi bien souvent un grand circuit, pour aller des « jardins de houblon » jusqu'aux cuves du brasseur. Tels, par exemple, ces houblons de Posen qui viennent se vendre à Nuremberg pour aller ensuite aromatiser le moût des brasseurs berlinois. L'on conçoit que cette circulation territoriale du houblon, ces mouvements de convergence vers le centre du négoce, puis de rayonnement vers les places de consommation, ajoutent leur effet à celui des autres circonstances pour accentuer le caractère du produit comme *grand article de commerce*.

Le royauté de Nuremberg sur le commerce houblonnier s'est constituée sous l'action combinée des conditions naturelles et de l'initiative d'individualités capables et énergiques. Cette domination s'exerça d'abord sur les houblons franconiens et bavarois. Puis elle s'étendit graduellement aux houblons d'autres provenances. Dès que le courant se dessina, les pouvoirs publics, de commune et d'État, intervinrent avec empressement pour s'efforcer de le régler et de le canaliser selon leurs conceptions normatives. Mais cette intervention, bien que renouvelée avec obstination et par des moyens divers, se heurta à des obstacles inattendus et excessivement résistants. Finalement les pouvoirs publics durent céder et abandonner les transactions à leur

1. Voir le graphique frappant d'Emile Struve dans son *Hopfenhandel*. En représentant la production des différents centres houblonniers par des cercles de surface proportionnelle, et en figurant les mouvements de convergence des marchandises sur Nuremberg par des flèches de diverses largeurs, l'auteur a rendu sensible ce rôle absolument prépondérant de la grande ville franconienne dans le commerce des houblons allemands.

libre cours. Il n'y a rien de plus curieux que la suite de ces combats entre l'esprit de réglementation et les énergies créatrices de la réalité et de la vie : le premier, animé des meilleures intentions, mais échouant à vouloir prévoir les contre-coups des faits; les secondes, procédant avec une sombre logique à demi inconsciente et très différente en tout cas de la logique rationnelle, et développant leurs œuvres farouches et grandioses par une irrésistible succession de démarches inattendues. *L'objectif des pouvoirs publics fut, dès la première heure, la constitution d'un marché réglementé.* En 1833, l'État bavarois consulte toutes les municipalités du bassin de la Rézat sur l'opportunité d'instituer des marchés houblonniers. En 1844, dans la province du Haut Palatinat, voisine de la Franconie, la ville d'Amberg, devançant Nuremberg, veut organiser un marché des houblons. Les prescriptions essentielles, qui se répéteront deux ans plus tard dans l'Ordonnance du marché de Nuremberg, sont : défense, faite à plusieurs lieues à la ronde, de traiter des affaires ailleurs que sur le marché; limitation de la faculté de revendre plusieurs fois la même marchandise; *publication officielle des prix;* assujettissement de toutes les opérations au contrôle municipal; interdiction du soufrage, etc., etc.. Après Amberg, la ville de Bamberg (Haute Franconie) songe aussi à fonder un marché des houblons. C'est alors que Nuremberg se décide à entrer en scène. La Délégation des commerçants de la ville se prononce, sous certaines réserves, pour l'institution d'un marché. Il en est de même de la Chambre de commerce de Moyenne Franconie, qui siégeait en ce temps-là à Ansbach. Mais, très judicieusement, la Chambre met la municipalité en garde contre des réglementations trop étroites : « Plus vous lui laisserez de liberté, d'autant mieux le commerce du houblon fleurira, étant donnée surtout la brièveté de la période annuelle pendant laquelle ses phases se déroulent. » La contrainte imposée aux acheteurs nurembergeois d'*indiquer les prix payés* par eux pour des acquisitions de houblon effectuées en d'autres localités, provoque les critiques de la Chambre de commerce. Elle objecte la *mobilité incessante des cours.* Quoi qu'il en soit, le Marché est organisé en 1846. On a édicté les mê-

mes défenses qu'à Amberg ; il a été en outre rigoureusement interdit de soufrer et de mélanger les houblons. Le 1er septembre, a lieu le premier marché. Le 3 septembre, l'officier de police constate mélancoliquement l'insuccès pratique de l'ordonnance. Tous les marchands ont déclaré unanimement *ne pouvoir faire connaître les prix payés* par eux. Un expert de Bamberg a fait remarquer que les producteurs apportent très rarement eux-mêmes leur houblon sur le marché. *Hic jacet,* inscrit en marge du rapport le crayon d'un conseiller de ville. Fort embarrassée, la municipalité consulte encore la Délégation des commerçants. Celle-ci émet des appréciations presque ironiques. Struve observe que les termes de cette réponse montrent combien le grand négoce du houblon s'était déjà développé à Nuremberg et quelle importance il avait prise au sein de la Délégation. L'intérêt du producteur comme de l'acheteur, affirment les délégués, est de *tenir les prix secrets.* Ah ! vous aviez cru, disent-ils en substance, que les cultivateurs allaient convoyer leurs produits sur le marché et que les brasseurs allaient s'y rassembler pour couvrir leurs besoins ! Ne savez-vous donc pas que le brasseur aisé va choisir son houblon sur les lieux de production ? *Quant au petit brasseur, ignorez-vous qu'il ne peut acheter qu'à crédit et ne paraît point sur le marché ?* Les délégués font ressortir vivement cette circonstance que le marché attire à lui seulement les houblons des environs immédiats de Nuremberg, qui ne sont point les meilleurs houblons. Spalt, voire Hersbruck et Altdorf-Ville ne se montrent pas. Le marché n'est donc visité que par les négociants qui recherchent les sortes ordinaires ; et cela devrait suffire pour découvrir le danger de publier, afin qu'ils servent de point de départ à des conclusions erronées, les prix pratiqués sur la place.

Après quelques années de conflits, non seulement toutes ces tentatives de réglementation avaient avorté, mais encore elles avaient eu pour résultat imprévu de hâter l'évolution d'où est sortie la domination des grands négociants en houblon. Inquiétés dans la liberté de leurs mouvements, ceux-ci avaient en effet rassemblé leurs forces et déployé une activité étonnante. Ils s'étaient fait de plus en plus représenter sur les lieux de pro-

duction, y avaient ouvert des dépôts pour emmagasiner la marchandise, avaient enveloppé la culture dans des filets savamment tendus. A Nuremberg, ils avaient commencé d'édifier leurs *Läger*, et, dans l'intérieur de ceux-ci, travaillé avec une application infatigable à améliorer la technique du séchage et de l'emballage. Aussi n'exagérions-nous pas tout à l'heure en évoquant, à propos des *Hopfenläger,* l'idée de forteresses. Ils furent vraiment les places fortes où le grand négoce se bastionna. Fort de son expérience, de ses relations, de ses capitaux et de sa connaissance de la nature des choses, il put braver, tout en s'en amusant par instants, l'agitation réglementatrice que les agents des pouvoirs publics étalaient sur la Halle aux Houblons de plus en plus délaissée et solitaire. En même temps, les négociants mettaient à profit le développement des transports. Ils étendaient le champ de leurs entreprises à toute la production allemande et autrichienne. Et ils se servaient des chemins de fer et des bateaux à vapeur pour amorcer l'exportation en tous pays. Ils ouvraient le souple éventail de leurs agences commerciales. Enfin, par cela même, ils fondaient les marchés en un seul; démolissant l'idéal administratif d'un marché national, ils lâchaient sur les cours de la récolte bavaroise, toute vive, la pression des récoltes étrangères. Et, derrière ce négoce de premier plan, à l'allure déjà dominatrice, *toùt un commerce accessoire de Juifs secondaires pullulait*, dont les manœuvres donnaient lieu à des commentaires sans fin et dont les abus soulevaient parfois des protestations véhémentes. L'on s'indignait d'apprendre que, dans les tavernes de la Carolinenstrasse, les affaires clandestines brassées par ces trafiquants fussent plus importantes que les transactions officielles du Marché. Mais ni les clameurs ni les mesures de répression n'y changeaient rien. Il semblait que le commerce juif du houblon se développât avec la marche régulière et irrésistible d'un grand phénomène de la nature. La tourbe des trafiquants minuscules ne contribuait pas pour une part négligeable à cette invincible propagation. Leur opération collective paraissait manifester quelque chose de puissant et de fatal, rappelant les

ouvrages de certaines colonies animales. Par une force destructive de termites, ils ruinaient l'échafaudage de la réglementation. Et, au contraire, par une sorte d'activité madréporaire, ils édifiaient lentement les assises du grand commerce. Même ils s'organisaient peu à peu dans son plan, coordonnaient leur action avec la sienne. Ils lui fournissaient des instruments de relation pénétrants et tenus. Ils prolongeaient sa vigilance jusque dans les profondeurs et se constituaient à son usage en innombrables tentacules exploratrices.

En 1855, l'État bavarois demanda brusquement à la municipalité de Nuremberg de le renseigner sur la manière dont la réglementation du marché était assurée. La municipalité répondit sans ambages : « *L'expérience a montré*, déclara-t-elle, *que l'on ne peut prescrire au commerce du houblon des chemins obligatoires*. Depuis plusieurs années, il n'y a, à proprement parler, plus eu de marché. Le commerçant va au-devant du producteur; par conséquent, l'on ne sent plus le besoin d'un marché... Le commerçant préfère se bâtir ses propres greniers plutôt que d'utiliser ceux de la Halle. Il vend directement, de son *Läger* même, à des acheteurs qui, selon les cas, se trouvent sur la place ou en dehors ». L'État consentit à quelques modifications, mais persista, sur le fond, dans sa manière de voir. En 1856, la municipalité demanda son avis au Conseil de Commerce de la ville. Celui-ci émit une opinion mitigée. De leur côté, les négociants en houblon avaient élevé très haut la voix dans une pétition à la municipalité où ils rappelaient leurs services et se réclamaient de la doctrine du *Laissez faire*. La municipalité conféra longuement avec les principaux de ces grands marchands houblonniers, avec les Scharrer, les Kohn, les Strumpf et les Mayer. Après mûre réflexion, elle formula la conclusion qu'un marché obligatoire n'était possible que s'il était — chose bien difficile à réaliser — pourvu d'immenses greniers et muni de l'outillage et du personnel technique nécessaires pour pratiquer le séchage, la compression, l'emballage et le camionnage. La municipalité avouait aussi que *les prix du houblon étaient par essence infiniment changeants et qu'ils*

variaient en outre selon les conditions de paiement. Conformant sa conduite à son jugement, la municipalité, par une *conclusio plenis*, décida donc l'abolition du marché obligatoire[1].

L'examen approfondi auquel ils s'étaient cette fois livrés avait fait beaucoup réfléchir les conseillers de ville. Dans l'exposé des motifs, ils exprimaient des vues perçantes sur la nature manifestée peu à peu par les affaires en houblons : « Les transactions en houblons portent sur une marchandise qui souvent, en l'espèce, a une valeur purement subjective et seulement peu ou point de valeur intrinsèque. Par conséquent, elles ne peuvent être *affaires de marché* que là où l'on vend directement au consommateur et où la valeur intrinsèque reparaît. Mais là où, comme à Nuremberg, la valeur subjective passe au premier plan, les transactions en houblons ne s'accommodent plus du régime du *marché*, mais sont au contraire appropriées au régime de la *Bourse*. *La très grande mobilité des cours est la condition du commerce des houblons, qui s'apparente par des rapports multiples au commerce des actions et papiers.* »

Les conseillers de ville avaient cette fois mis le doigt sur l'un des points centraux du problème. *La variabilité extrême des cours du houblon!* Nous avons déjà fait ressortir plus haut toute la portée de cette circonstance, et nous avons montré qu'elle est *engendrée elle-même par la multiplicité, la mobilité et la contingence des facteurs qui agissent sur la culture et la consommation du houblon* (influence décisive des conditions atmosphériques pendant les jours précédant immédiatement la cueillette, quantité et qualité très différentes chaque année des récoltes des divers pays, persistance de stocks inconnus dans les chambres de réserve des brasseries, auspices tirés de l'ardeur plus ou moins vive de la température et de la situation plus ou

1. En 1858, l'État manifesta à la municipalité son mécontentement de la décision prise. Néanmoins il masqua bientôt sa retraite en ouvrant une nouvelle enquête de durée indéterminée.

Le marché obligatoire se trouvait définitivement aboli. Quelque temps auparavant, *avait été abolie l'obligation de publier les prix*. Enfin l'interdiction de soufrer fut limitée désormais aux houblons destinés à la brasserie nationale.

moins prospère des classes laborieuses en vue de préjuger de l'importance probable de la consommation de la bière, etc., etc. *L'impossibilité de fixer à aucun moment un niveau au flot ondoyant et capricieux que forment les prix du houblon*, voilà ce qui rend si aiguë cette *question du houblon*, laquelle, dans les pays où ce genre de culture est particulièrement développé, constitue, comme le dit Struve, un *sérieux morceau de la question sociale*. C'est de l'écart considérable existant souvent entre le prix consenti au cultivateur par le négociant et le prix finalement payé au négociant par la brasserie que se plaignent les houblonniers avec une régularité douloureuse et monotone. Et c'est afin de diminuer cet écart en mettant en contact les cultivateurs et les brasseurs que les pouvoirs publics, animés des meilleures intentions du monde, s'étaient obstinés dans la lutte où nous les avons vus épuiser leur bon vouloir et leurs moyens de contrainte. Nous apercevons maintenant pourquoi la force des règlements devait s'évertuer en vain à régler un tourbillon aussi compliqué et aussi déconcertant.

Cette mobilité et cette fluidité des cours incitaient violemment à la spéculation. Et c'est justement là une des raisons principales qui permettent de comprendre pourquoi les Juifs se sont si fortement intéressés au commerce des houblons et pourquoi ils y ont si brillamment réussi. Le houblon est vraiment un grand « article de spéculation », comme les pierres précieuses, les plumes d'autruche, etc. Seulement, ce qui donne au cas un caractère très grave et très dramatique, c'est que le houblon (comme élément de la bière) est en même temps dans les pays du Nord un article de grande consommation et même, peut-on dire, un article essentiel d'alimentation.

Comme, en raison de l'instabilité du produit, l'activité des transactions se trouve resserrée et en quelque façon ramassée dans le champ réduit d'une courte période de temps, les ascencions, les chutes et les rebondissements des cours s'en trouvent encore précipités et les sautes des prix s'en font sentir d'une manière encore plus violente. Stamm écrivait, à une date déjà lointaine, « que les transactions s'opèrent avec la même rapi-

dité et la même passion qu'à une table de jeu »[1]. Qu'eût-il dit aujourd'hui ?

Merveilleux spectacle! Ces cônes de houblon, si laborieusement mais si paisiblement cultivés par Scheuerlein et ses émules, les voilà, dès qu'ils sont envolés des tiges et qu'ils ont quitté les mornes campagnes, les voilà qui revêtent le caractère fantastique de valeurs de Bourse, les voilà qui se transfigurent incessamment à la lumière changeante des cours, les voilà qui entrent pour y tournoyer dans la sarabande terrible de la spéculation !

Les négociants, tirant parti de cette rapidité extrême des transactions, contribuent encore, par leurs manœuvres tour à tour savantes ou hardies, à rendre les cours plus instables. Par là ils réduisent le petit cultivateur à une situation encore plus précaire, car, si celui-ci est impressionné dans son budget par les fluctuations des prix, le résultat final se traduit bien rarement pour lui par un bénéfice appréciable[2]. Toujours à court d'argent, il n'a guère la possibilité, malgré son véhément désir de profiter d'une hausse, d'attendre ni de saisir l'occasion favorable. Les choses s'ordonnent de telle manière qu'il doit habituellement se contenter de la portion congrue. Retenu par des attractions, des pesanteurs et des servitudes invisibles, il retombe lourdement au zéro de l'échelle le long de laquelle les négociants jouent. L'échine courbée du pauvre houblonnier n'est que le tremplin sur lequel le démon de la spéculation prend son élan (pour accomplir des sauts qui méritent du reste le nom de sauts périlleux, car les marchands risquent parfois de se ruiner au cours de ces opérations toujours hasardeuses). Portant aux pieds les fers de l'hypothèque, paralysé par un besoin d'argent chronique, le cultivateur ne peut remuer et doit se borner à fournir, aux évolutions vertigineuses des spéculateurs,

1. Fernand Stamm, *Le livre du Houblon* (*Das Buch vom Hopfen*). Saaz. 1854.

2. Aux environs de 1882, c'est-à-dire au moment où se dessina le grand essor de la brasserie bavaroise et où l'exportation de la bière et du houblon prit une grande extension, les producteurs purent bénéficier des mouvements de hausse ; il y eut notamment quelques beaux jours pour les habitants de Spalt. Puis le grand commerce se développa avec tous ses organes intermédiaires, et les houblonniers se trouvèrent de moins en moins à même de profiter des fluctuations des cours.

la base résignée et immobile de son labeur minutieux et maigrement rétribué.

A peine la récolte terminée, les jeux épiques de la spéculation commencent. Se mettent à la *hausse* les négociants qui ont déjà fait leurs emplettes et une foule de petits acheteurs qui se sont pourvus de marchandises sur les lieux de production. Nos haussiers adjurent le houblonnier de se réserver; d'une manière ostentative, ils concluent à des prix élevés quelques transactions[1]. Prennent position à la *baisse* les commerçants qui n'ont pas encore terminé leurs acquisitions et aussi les intermédiaires qui ont vidé leur provision plus tôt qu'ils ne s'y attendaient. Le pauvre houblonnier franconien, effaré, se trouve pris entre deux feux et ne sait où donner de la tête. L'élan véhément de son âme le porterait à se ranger sous l'étendard du parti de la hausse. Mais il a besoin d'argent; il craint que sa marchandise ne se détériore; parfois il a déjà dû par avance enchaîner sa liberté; et, quelque envie qu'il en ait, il n'a plus le loisir de rallier le canon des haussiers. Les expressions propres à la peinture des combats viennent d'elles-mêmes sous la plume lorsque l'on veut retracer ces mêlées. C'est qu'en effet ce sont des sortes de batailles, dans lesquelles il faut, pour triompher, être capable de décision sûre et rapide. Non seulement l'on doit apprécier vite et en détail tous les houblons présentés, mais en même temps il ne faut pas perdre de vue un seul instant la situation générale du marché et il est nécessaire de faire front immédiatement par l'exécution de plans nouveaux aux combinaisons de la contre-spéculation. Et l'on a par surcroît à déterminer constamment l'importance probable des besoins de la brasserie (au moyen d'inductions diverses, comme par exemple celles qui sont basées sur le nombre de cylindres vides retournés par les brasseurs étrangers, etc., etc.).

L'un des moyens les plus efficaces employés par les négociants en houblons pour aider au succès de leurs plans, c'est la publication de nouvelles. Elle se manifeste sous la forme de bruits habilement répandus, et d'une profusion de rapports imprimés :

1. Voir Struve, *op. cit.*, page 83.

articles de journaux, bulletins, dépêches, circulaires. Struve a dessiné avec finesse les « schémas » de cette publicité tendancieuse. Avant la récolte, les rapports ont un caractère de précision botanique et météorologique; ils décrivent l'état des plantations dans les divers pays. Volontiers « ils font sonner aux oreilles du houblonnier *une note pessimiste* ». La qualité de son houblon laissera à désirer cette année, lui assure-t-on! La récolte des autres pays, notamment celle de la Bohème, s'annonce comme très abondante! Et d'ailleurs les brasseries n'ont pas de grands besoins, car leurs stocks sont encore considérables. Toute cette musique a pour but de convaincre le houblonnier qu'il devra s'estimer heureux de pouvoir sans tarder se débarrasser de la marchandise au plus juste prix. Dès que les houblons sortent des greniers du producteur, un autre *leit motiv* retentit à l'orchestre : le produit a été mal séché, il se présente dans de mauvaises conditions. Cependant les *Läger* des commerçants commencent à se remplir. Alors ceux-ci font signe à leurs instrumentistes d'attaquer d'autres airs. Le concert s'adresse cette fois aux brasseurs. Il s'agit de leur donner à penser que *c'est le moment d'acheter ou jamais*. « L'Angleterre et l'Amérique envoient des ordres multipliés et menacent de nettoyer la place. » « En particulier, les sortes fines vont manquer. » L'orchestre des haussiers a ordre de couvrir de ses fanfares les bruits de baisse, jusqu'à que ceux-ci deviennent malgré tout perceptibles. Les sonneurs de trompes se résolvent alors à admettre la baisse, mais affirment de la façon la plus tonitruante qu'elle se limite aux sortes de houblon inférieures. « Les bons houblons verts, clament-ils en chœur, sont plus que jamais recherchés; ils continuent d'être payés de hauts prix, et d'ailleurs commencent à se raréfier. » Les négociants juifs mettent en œuvre avec une incomparable maëstria toutes ces ressources de la publicité, qui apparaissent entre leurs mains, ainsi que l'observait assez justement un de leurs adversaires, comme quelque chose d'analogue aux artifices de l'ancienne sorcellerie. Craintes évoquées, espoirs allumés, obsession peu à peu invincible des affirmations obtenue par la répétition obstinée, il y a là en effet une espèce

de sorcellerie psychologique qui vise à subjuguer l'homme en impressionnant sa suggestibilité et en profitant de la faiblesse de sa mémoire et de son jugement pour magnétiser ses passions intéressées et pour aimanter son vouloir.

Il va de soi que les combinaisons des spéculateurs sont infiniment moins simples qu'il n'apparaîtrait d'après le résumé qui précède; nous nous bornons ici à caractériser les phénomènes à grands traits. Tels négociants trouvent leur avantage à ne compléter leurs achats qu'après avoir recueilli d'avance un certain nombre de commandes auprès de la brasserie[1]. Tels spéculateurs jouent à la fois à la hausse et à la baisse et pratiquent des sortes d'opérations *à cheval* en prenant des positions diverses à l'égard des diverses sortes de houblons. Dans le commerce des houblons aussi bien qu'à la Bourse des valeurs, le sombre et magnifique génie de la spéculation rencontre un espace suffisant pour déployer largement toute l'envergure de ses robustes ailes.

Cependant les négociants en houblon, en même temps qu'ils sont de *grands spéculateurs,* sont aussi, il ne faut pas l'oublier, de *grands commerçants* dans toute la force du terme. C'est seulement d'une manière provisoire que le produit se transforme à leurs yeux en quelque chose d'abstrait analogue aux valeurs de Bourse. Assurément il existe un certain nombre de négociants intermédiaires et de revendeurs qui pratiquent à peu près uniquement le « commerce de place » et se contentent de spéculer sans jamais entrer en rapport avec la brasserie. Mais toutes les grandes maisons sont représentées sur les lieux de production et d'autre part visitent directement les brasseurs. Le houblon, au moment de l'achat à la culture, comme au moment de la vente à la brasserie, est bien envisagé avant tout par les grands négociants comme l'ingrédient destiné à la fabrication de la bière.

Des « acheteurs » de métier, homme de confiance des grandes maisons, parcourent les villages houblonniers et traitent avec

1. Voir Struve, *op. cit.*, p. 110.

les cultivateurs. La plupart du temps ces « acheteurs » professionnels sont établis à demeure depuis plusieurs années au centre de la circonscription dans laquelle ils manœuvrent. Ils connaissent à merveille le climat, le sol, les plantations, les habitants. Il est du reste indispensable qu'un chef de maison sache aussi acheter lui-même. L' « école des acheteurs » est la première formation par où le futur négociant doit passer. C'est une école des plus difficiles. Elle met en jeu des connaissances à la fois techniques et psychologiques. L'on tire profit, dit Struve, « de toutes les particularités que présentent les producteurs de houblon dans leurs habitudes, dans leurs mœurs et dans leurs jouissances afin d'obtenir la marchandise au plus bas prix et le plus vite possible ». Nous avons pu entrevoir, en nous arrêtant à Georgensgmünd, les mailles serrées du filet qui enveloppe d'ailleurs les houblonniers et qu'ils ont été contraints de tisser pour ainsi dire peu à peu eux-mêmes en faisant appel aux crédits et aux avances. — Les maisons ont aussi des « voyageurs » ou acheteurs circulants qui parcourent les communes houblonnières. — Souvent encore l'un des chefs de la maison, tandis qu'un autre fait marcher les bureaux et qu'un troisième gouverne le *Läger*, voyage en personne pour acheter du houblon.

Le négociant demeuré à Nuremberg se tient du reste constamment en rapports télégraphiques et téléphoniques avec ses délégués permanents ou occasionnels sur les principales places de production. Il excite ou modère leur ardeur selon les nouvelles qui arrivent à chaque instant de toutes les autres directions.

Il va de soi que les négociants en houblon ne se fournissent pas seulement auprès des producteurs, mais qu'ils achètent aussi à des marchands intermédiaires. A cet égard le *marché* de Nuremberg, qui tout d'abord avait été négligé par le grand commerce, est devenu, à mesure que les transactions ont pris une allure de plus en plus précipitée, le siège d'une grande activité, et s'est développé comme un organe secondaire, mais très utile, du négoce des houblons[1].

1. Il est difficile de classer les espèces de maisons selon la manière dont elles s'ap-

L'on a vu aussi d'une manière éclatante que les marchands ne traitent pas uniquement le houblon comme une valeur abs-

provisionnent et dont elles écoulent la marchandise. « En général, dit Struve, le langage fait une différence suivant les points de vue auxquels on se place, entre les grands et les petits marchands; — les *commerçants de place* et les *commerçants de clientèle* (*Platzhaendler* et *Kundschaftshaendler*), en distinguant encore parmi ces derniers ceux qui s'occupent surtout de l'exportation, — entre les négociants indépendants et les négociants dépendants, — entre les négociants opérant en sous-main ou négociants intermédiaires et les vrais propriétaires de firmes. Les deux dernières divisions ne se laissent pas préciser plus exactement, mais ce sont les plus connues et celles qui reviennent le plus souvent. Comme il est facile de le voir au premier coup d'œil, presque toutes ces catégories se recouvrent les unes les autres dans un sens ou dans l'autre. Le grand marchand, le propriétaire de firme, le négociant indépendant et le « commerçant de clientèle » sont tout un dans bien des cas et s'opposent au petit marchand, au négociant dépendant, au « commerçant de place », au négociant intermédiaire et au négociant opérant en sous-main. Ce ne sont, la plupart du temps, que désignations diverses s'appliquant aux mêmes personnes suivant les marchés particuliers que l'on a en vue. Mais à côté de cela, répétons-le, ces catégories se pénètrent de plusieurs façons les unes les autres, en ce sens qu'un petit marchand peut être un propriétaire de firme indépendant, traitant des affaires « de clientèle », et qu'un « commerçant de place » peut être aussi un grand marchand ou un « commerçant de clientèle ». Par contre, les concepts de grand marchand et de négociant intermédiaire ou travaillant en sous-main s'excluraient l'un l'autre, de même que les concepts de petit marchand et de négociant exportateur.

« L'on fera ressortir le mieux possible l'harmonie de l'organisation du commerce du houblon avec le caractère de ses fonctions économiques si, par-dessus tout, l'on distingue les négociants indépendants, c'est-à-dire les propriétaires de firmes, et les négociants dépendants, c'est-à-dire la majorité des négociants intermédiaires et négociants travaillant en sous-main, et des agents et commissionnaires, et si, en second lieu, l'on groupe tous ces négociants, selon leur champ principal d'activité, en « commerçants de place » et « commerçants de clientèle ». Remarquons cependant tout de suite, que, par commissionnaires ou négociants intermédiaires, l'on ne doit entendre ici, à peu près exclusivement, que des gens travaillant pour le compte de « commerçants de clientèle ». De commissionnaires qui agiraient uniquement pour le compte des producteurs ou pour celui des consommateurs, il n'en existe pour ainsi dire pas dans le commerce des houblons. Ou bien ces personnes font par surcroît des affaires pour leur propre compte — comme c'est en général le cas — ou bien elles travaillent en même temps pour des « commerçants de clientèle..... ».

[Cette non-existence de purs commissionnaires s'explique par la nécessité de traiter industriellement le houblon avant de le livrer à la brasserie et aussi par la nécessité de consentir des crédits aux brasseurs. Le commissionnaire qui a les moyens de remplir cette double fonction, industrielle et financière, a plus de profit à devenir lui-même un négociant proprement dit et prend, par la force des choses, les caractères du négociant.]

« ... Communément, l'on entend par « commerce de place » (*Platzhaendel*) les transactions avec le producteur sur les places de production ou sur le marché, c'est-à-dire les opérations consistant en achats de houblons. Mais, dans un sens plus étendu, ce terme désigne toutes les affaires conclues sur le marché, même si elles ne sont traitées qu'entre négociants. Quant au « commerce de clientèle », ce sont les transactions

traite, puisque ce sont eux qui, par le triage, l'assortiment, le séchage au feu et le soufrage, le mettent en état d'être utilisé directement par les brasseurs. Et l'on a vu encore que, par la compression mécanique et l'introduction en cylindres de métal, ce sont eux qui l'emballent de façon à lui permettre d'arriver intact aux portes des brasseries les plus lointaines[1].

Enfin la plupart des grandes maisons pratiquent par-dessus tout le « commerce de clientèle », c'est-à-dire qu'elles approvisionnent directement les brasseries. Ce sont les grands négociants qui ont ouvert peu à peu les débouchés. Ce sont eux qui ont percé dans tous les sens de nouvelles voies et qui, écartant ou trouant les obstacles, ont dégagé les grandes avenues de l'exportation.

Les problèmes commerciaux à résoudre étaient tellement complexes que l'on conçoit facilement les raisons pour lesquelles le petit producteur, mal préparé par sa formation sociale, n'a pu les aborder. Au contraire, les négociants sémites ont trouvé dans le commerce du houblon une carrière magnifiquement propice au déploiement de leurs exceptionnelles capacités.

S'il était indispensable d'avoir de *grandes capacités commerciales* pour réussir dans le négoce du houblon, de *gros capitaux* n'étaient pas moins nécessaires.

Ils l'étaient pour pouvoir payer comptant le houblon aux cultivateurs, qui ne sont pas en état d'attendre leur argent, ou pour acheter la marchandise aux revendeurs, qui sont également fort pressés.

conclues avec le consommateur; elles rentrent presque toujours dans le cadre des relations commerciales privées et se déroulent rarement sur le marché. S'il s'agit de commerce d'exportation, l'on distingue à côté du « commerce de clientèle » proprement dit, qui repose, dans la majorité des cas, sur des relations directes, le « commerce de consignation » (*Konsignationsgeschaeft*), dans lequel les affaires se traitent avec des négociants importateurs étrangers ». (Struve, *op. cit.*, pages 72 et 73.)

1. Comme les cylindres métalliques, ainsi qu'il a été dit, permettent, en outre aux brasseurs de conserver le houblon en cave pendant plus longtemps, les négociants, en s'avisant de cette innovation, ont rendu ainsi possible l'utilisation du produit jusqu'à la récolte suivante et ont, par là, contribué à rétablir la stabilité que leurs spéculations compromettent d'autre part.

Ils l'étaient pour pouvoir mobiliser des bataillons d'acheteurs professionnels et d'agents et pour les soutenir dans leurs opérations astucieuses de crédit et d'avances. Ils l'étaient pour ouvrir des magasins provisoires sur les places de production.

Ces gros capitaux étaient plus nécessaires encore pour se livrer avec succès aux spéculations qui, comme on l'a vu, rendent le commerce des houblons particulièrement rémunérateur.

Ils l'étaient pour organiser des services d'informations personnelles dont les conditions primordiales sont la rapidité et la sûreté. Ils l'étaient pour faire fonctionner en même temps à l'usage du public des officines de nouvelles tendancieuses.

Ils l'étaient à un haut degré pour installer les *Läger*, les ateliers de séchage au feu, de soufrage et de compression. Ils l'étaient pour se pourvoir du matériel assez coûteux des cylindres.

Ces puissants moyens financiers étaient indispensables pardessus tout pour pouvoir faire des crédits étendus aux brasseries.

Ils l'étaient enfin pour établir des représentants au dehors et pour y créer des succursales.

Cette nécessité de gros capitaux n'a pas peu contribué à écarter les Franconiens du commerce des houblons. Au contraire, elle a favorisé la réussite des négociants sémites, qui disposent d'une rare puissance de crédit. Il va de soi d'ailleurs que si la nature des choses facilitait aux grands capitalistes la domination du commerce des houblons, les négociants juifs ont déployé tous leurs artifices afin de fortifier de plus en plus cette tendance naturelle du commerce houblonnier et en vue de la consolider de manière à en tirer parti pour constituer à leur profit une sorte de monopole.

Outre des *capacités commerciales éminentes* et de *gros capitaux,* il a fallu que les négociants en houblon, pour réussir, possédassent des *relations internationales* ou l'aptitude à s'en créer. En effet, l'un des traits essentiels du grand commerce des houblons allemands, centralisé à Nuremberg, l'un des traits

qui se sont le plus accusés en lui au moment de son essor, est celui qui le caractérise comme grand commerce d'exportation[1]. Quels que soient les besoins de l'Allemagne, elle ne consomme en moyenne qu'un peu plus de la moitié de sa récolte[2].

Quoique ces pays soient eux-mêmes grands producteurs, les principaux pays acheteurs sont l'Angleterre et les États-Unis[3].

Beaucoup de grandes maisons d'exportation de Nuremberg se spécialisent dans l'exportation de tel ou tel pays. Les unes travaillent surtout avec l'Angleterre. D'autres traitent principalement avec les États-Unis. D'autres encore expédient le plus souvent dans les pays scandinaves. D'autres enfin approvisionnent la Russie.

Le commerce d'exportation du houblon est ordinairement, comme on l'a dit déjà, un « commerce de clientèle », c'est-à-dire que les négociants de Nuremberg vendent en général directement aux brasseries étrangères. C'est le système qui domine dans les transactions avec l'Angleterre et les États scandinaves. Dans les affaires avec la Russie, qui présentent certaines difficultés pratiques, et dans les affaires avec les États-Unis, les négociants importateurs de ces pays jouent aussi un rôle. Mais les plus notables négociants exportateurs de Nuremberg sont eux-mêmes représentés sur ces places ou y ont de grands dépôts.

Un pareil système de transactions directes ne peut fonctionner que parce que les exportateurs connaissent à fond les places

1. Tandis que, sur le marché intérieur, certains brasseurs entrent en rapports directs avec la production, l'approvisionnement des marchés étrangers est l'œuvre à peu près exclusive du négociant.

2. Pour plus de détails et pour des précisions statistiques sur le commerce et l'exportation du houblon, voir : Les rapports de M. Le Costé publiés en suppléments au *Moniteur officiel du Commerce* des 31 janvier 1901, 27 février 1902, 5 février 1903 et 14 juin 1906, et ses nombreux bulletins de quinzaine publiés dans le corps du journal de 1900 à 1908; nos rapports publiés en suppléments au *Moniteur officiel du Commerce* des 18 février 1904 et 30 mars 1905; le rapport de M. de Fontnouvelle publié dans le corps du *Moniteur officiel du Commerce* du 18 juin 1908.

3. Nous avons vu, dans la deuxième partie de cette étude, *Les Faiseurs de Jouets* que l'Angleterre et les États-Unis sont aussi les principaux pays acheteurs pour la bimbeloterie franconienne. Les Anglo-Saxons se manifestent ainsi comme les meilleurs clients de ces Franconiens dont les aptitudes productrices sont si différentes des leurs.

étrangères et ont su y nouer des relations étendues et sûres.

L'organisation de ce grand commerce d'exportation du houblon est des plus remarquables. Dans les villes allemandes voisines des frontières ou de la mer, à Strasbourg, à Mannheim, à Hambourg, à Francfort, les exportateurs de Nuremberg ont de vastes magasins où le houblon peut séjourner jusqu'à l'heure opportune de son départ pour l'étranger. Dans les ports belges et hollandais, les exportateurs de Nuremberg ont toujours dans les entrepôts de transit des expéditeurs des cargaisons de houblon prêtes à être embarquées au premier signal. Enfin à Londres, à Christiania, à New-York se trouvent les grandes succursales, tenues souvent par les frères ou les parents des négociants établis en Franconie.

Tout ce solide réseau d'exportation a été édifié et est maintenu en fonctionnement par l'intelligence, les ressources et l'effort des grands marchands sémitiques. Ils ont su tirer un rendement maximum des houblonniers allemands et surtout des houblonniers franconiens en leur ouvrant des débouchés en tous pays. Pour cela ils se sont servis des nouveaux moyens de communication et ont mis en œuvre la puissance du capital et de talents commerciaux éminents. Mais il a fallu par supplément, répétons-le, l'appoint de *relations internationales* ou l'aptitude à s'en créer [1].

Indépendamment de son effet propre et direct, cette œuvre a eu des contre-coups d'une portée considérable. Car, en soudant les places de production et de consommation universelles en un seul marché international, elle a multiplié encore les facteurs si variables qui agissaient déjà sur les cours du houblon et elle a achevé de donner à celui-ci son caractère d'article de grande spéculation[2]. Ces effets n'ont pas été sans provoquer, à maintes

1. Ces relations s'amorcent fréquemment, comme on l'a vu, par l'installation à l'étranger de frères de l'exportateur. L'un des industrieux *Gebrüder* s'établit à Nuremberg, tandis que les autres ouvrent des succursales à New-York et à Londres.

2. Les récoltes étrangères sont-elles bonnes? Le houblonnier franconien se voit objecter la concurrence qu'elles vont lui faire. Les récoltes étrangères sont-elles mauvaises? Le brasseur allemand se trouve alors en concurrence avec la demande des brasseries étrangères.

reprises, les protestations des défenseurs de la culture et de la brasserie allemandes, qui demandaient avec insistance que, par des mesures douanières, on assurât au producteur indigène une rémunération honorable et à la brasserie nationale une quantité de matière première suffisante à des prix avantageux[1]. Mais il est malaisé de porter la main sur ce faisceau nerveux si enchevêtré et si irritable du grand commerce houblonnier sans provoquer des perturbations dangereuses! Les pouvoirs publics ne perdent pas de vue que le commerce allemand du houblon, *par le fait même qu'il est essentiellement un commerce d'exportation, prend forcément un caractère international*[2].

Quoi qu'il en soit, l'on n'a pas de peine à concevoir que les négociants sémites, ces « cosmopolites » par essence, aient été aidés par toutes leurs aptitudes foncières à se mettre à la tête de ce grand commerce d'exportation international du houblon. Au contraire, les minuscules producteurs franconiens, enserrés dans un petit horizon recroquevillé, eussent été fort embarrassés de nouer des relations directes avec les brasseurs lointains.

Résumant ce chapitre, l'on peut dire que les houblonniers franconiens n'ont pu songer à assurer eux-mêmes l'écoulement de leurs produits et qu'ils ont été conduits au contraire à devenir plus ou moins les serfs économiques de grands commer-

1. Durant ces dernières années, l'effort des protectionnistes s'est surtout attaché à réclamer une élévation du droit protecteur contre les houblons autrichiens (houblons de Bohême, etc.).

Les négociations de Nuremberg ont énergiquement protesté en signalant l'utilité pour le maintien de la qualité des houblons allemands de la concurrence pressante des houblons bohémiens propres à la fabrication des bières claires (à quoi les protectionnistes répondaient en assurant que le houblon allemand convenait à cet usage et en accusant les négociants de fabriquer souvent de faux houblon bohémien avec du houblon wurttembergeois).

Finalement le droit protecteur a été légèrement augmenté dans le Nouveau Tarif.

2. L'Allemagne a d'autant plus d'intérêt à conserver ses débouchés étrangers que ceux-ci absorbent (les Allemands n'en font pas mystère, et Rœsike l'avouait dans un discours) les produits inférieurs de la récolte.

çants dominateurs : 1° parce que leur séculaire formation sociale rendait ces petits producteurs *peu aptes à un commerce aussi difficile;* 2° parce que leur condition actuelle de petits cultivateurs chétifs *renforçait encore cette inaptitude*; 3° Parce qu'ils étaient *démunis de capitaux* pour l'exercice d'un commerce qui en exige de gros; 4° parce que, loin d'avoir des capitaux, ils se trouvaient, *en tant que cultivateurs très pauvres et très spécialisés, toujours à court d'argent;* 5° parce que, même, *la servitude de l'hypothèque les conduisait souvent à vendre par avance leur récolte;* 6° parce que, enfermés dans un horizon rabougri, ils étaient *loin de posséder ou de pouvoir se créer les relations internationales* qu'exige le commerce des houblons [1]. Ces faiblesses et ces imperfections étant, par suite d'une formation commune à l'ensemble de la population franconienne, présentes à un degré plus ou moins haut chez la plupart des représentants de celle-ci, l'on s'explique aussi, dans une certaine mesure, qu'elle n'ait pas réussi à faire sortir de son sein un grand patronat indigène capable de prendre en mains le commerce des houblons.

Maintenant, que cette fonction directrice ait été assumée par un patronat sémitique, cela se conçoit assez aisément quand l'on considère que les Juifs avaient précisément, à un degré éminent, tout ce qui manquait aux Franconiens et était particulièrement nécessaire pour bien réussir dans le commerce des houblons : 1° de *hautes capacités commerciales;* 2° des *rela-*

1. Les houblonniers de Saaz, en Bohême, sans être capables d'entreprendre l'écoulement de leurs produits, paraissent s'être élevés à un niveau supérieur à celui des houblonniers franconiens en ce sens que, avec l'aide de leurs municipalités, ils sont arrivés à sécher et à préparer eux-mêmes une partie de leurs produits. (Voir, sur la production du houblon à Saaz, l'Appendice II du *Hopfenhandel* de Struve). Les conditions géographiques et la concentration des houblonnières sur un même point paraissent d'ailleurs avoir rendu aux cultivateurs bohémiens la coopération plus facile.

Les houblonniers anglais et américains livrent aussi une marchandise prête à être utilisée. (Voir Struve, *op. cit.*, page 118).

Répétons qu'il serait intéressant de monographier des houblonniers d'autres pays que la Franconie. Les différences apparaissant dans la situation de ces houblonniers étrangers feraient sans doute ressortir que ce n'est pas le fait même de cultiver du houblon qui maintient les cultivateurs franconiens dans une position dépendante, mais que cette dépendance a aussi des *causes sociales.*

tions internationales ou l'aptitude à s'en créer; 3° de *grands capitaux* ou la puissance de s'en procurer; 4° par suite, *les moyens, — en même temps que le goût naturel, — de se livrer à ces spéculations hardies auxquelles l'extrême mobilité des cours du houblon incitait* et qui devaient en rendre le commerce singulièrement fructueux[1].

Tel est à peu près le mécanisme psychologique, économique et social du grand commerce des houblons à Nuremberg. Si l'on veut maintenant apercevoir quelque chose des transactions et s'en fixer sur la rétine une image partielle mais vive, on peut aller sur la place du Marché. Négligé autrefois par les négociants, à l'heure où l'autorité, en l'instituant, avait prétendu le rendre obligatoire et en faire le truchement de la culture et de la brasserie, il est devenu, sous le régime de la liberté, un organe important du commerce[2].

1. Les ennemis des négociants juifs prétendent qu'une autre raison encore a attiré ces derniers vers le commerce des houblons : c'est que cette marchandise se prête à de fructueuses *supercheries*. (Comparer : le commerce des pierres précieuses, des plumes, des fourrures, etc.)

2. « Aucune maison ne saurait opérer convenablement ses achats si elle rompait les relations avec le commerce intermédiaire. En effet, les intérêts de chaque maison sont impressionnés par la marche des achats en général, et chaque négociant doit observer sans cesse les tendances qui règnent sur le Marché, car elles sont symptomatiques de la situation du commerce des houblons prise dans son ensemble. Les conditions qui déterminent les prix du houblon sont elles-mêmes en relation trop étroite avec l'activité et l'attitude des commerçants intermédiaires pour que le grand négociant puisse ou désire détourner son attention de la conduite de ceux-ci. Si distinct que le Marché, terrain d'opérations par excellence du petit commerce et du commerce intermédiaire, soit du champ d'activité, s'étendant ordinairement à l'intérieur des « comptoirs », des grandes maisons pourvues de succursales et d'ateliers de préparation du houblon, et si petit que puisse paraître son rayon par rapport à celui du grand négoce opérant directement et par ses moyens propres, des échanges pénétrants d'activité s'accomplissent pourtant d'une façon constante entre tous les deux. C'est seulement en appréciant la portée de ces échanges fonctionnels entre le commerce intermédiaire et les grandes firmes, entre le Marché et les « comptoirs », aussi bien pour l'achat que pour la vente du houblon, que l'on arrive à débrouiller la complication des facteurs qui agissent sur la formation des prix, à comprendre dans leur totalité les formes que prend le commerce houblonnier à chaque minute et à se rendre compte du jeu de la spéculation. » (Struve, *op. cit.*, p. 73.)

Depuis 1873, il ne se trouve plus à Carolinenstrasse, mais sur l'ancienne place du Marché aux Grains ou *Kornmarkt*. Les magasins provisoires des négociants intermédiaires et des commissionnaires l'avoisinent. Plusieurs grands *Hopfenläger* sont également situés dans les rues adjacentes.

Seuls, les cultivateurs des environs immédiats, qui produisent des houblons ordinaires désignés sous le nom de « houblons de campagne » (*Landhopfen*), apportent eux-mêmes des marchandises sur la place. Les houblons fins de Spalt, du Hallertau et des autres régions de production allemande arrivent par chemin de fer et appartiennent déjà à des négociants revendeurs ou « commerçants de place ». Beaucoup des houblons de ces provenances ne paraissent pas d'ailleurs sur le marché, car ils ont été acquis directement sur les lieux de culture par les « acheteurs » des grandes maisons.

« Pour apprécier, dit Struve, la signification du marché, il faut l'envisager en deux sens. D'abord, il sert de débouché aux nombreuses localités houblonnières de la banlieue produisant le *Landhopfen*. Ensuite, — et ici le champ des phénomènes se prolonge, par des transitions insensibles, de la place publique du Marché jusque dans l'intérieur des « comptoirs », — il est le point de rassemblement pour les houblons des districts de production lointains qui ont été expédiés par voie ferrée et qui vont s'engouffrer dans les dépôts des commerçants intermédiaires installés pour la plupart aux alentours du Marché.

« Tandis que, dans le premier cas, on achète ordinairement de première main, ce sont surtout dans le second cas les commerçants qui entrent en scène et qui se trouvent placés respectivement face à face comme vendeurs ou comme acheteurs. A cet égard l'on ne peut établir, bien entendu, de limites permanentes de démarcation. Par cette concentration de l'offre et de la demande, par cette publicité relative du trafic de marché, par cette manifestation pour la première fois perceptible des transactions, par cette juxtaposition et ce croisement des achats et des ventes à la clientèle et par ce conflit animé qui en résulte entre le parti de la hausse et le parti de la baisse mis en présence, le

Marché de Nuremberg est comme le point local du commerce. Il est révélateur de la marche que prennent les affaires en général. Toutes les mesures tactiques et toutes les manœuvres du négoce en vue de dominer la situation, et tout particulièrement la publication systématique de nouvelles relatives aux cours, ont là leur point d'origine. Par exemple, il y a presque continuellement deux, trois groupements d'intérêts, et même plus, formés entre les négociants pratiquant exclusivement les affaires de marché et le commerce de place. Le « syndicat » de l'Union des commissionnaires en houblon de Nuremberg, qui n'est pas constitué régulièrement et que l'on ne trouve pas dans les annuaires, est un de ces plus anciens groupements libres d'intérêts. Le qualificatif d' « officiel », accolé par le « syndicat » au bulletin des cours qu'il publie, a provoqué, en son temps, des protestations. Au moment où nous écrivons, il existe également un autre groupement de commissionnaires qui publie un bulletin des cours présenté aussi par lui comme « officiel [1] ».

Des haquets et des chariots à ridelles apportent les sacs de houblon sur le *Kornmarkt*. Les balles, se tenant en équilibre par leur masse, se dressent debout à la file sur le pavé de la Place. Des négociants, des brasseurs, des revendeurs, des commissionnaires, des experts circulent, s'approchent, examinent. L'on défait la couture du sac sur une certaine longueur; l'acheteur éventuel plonge les mains dans la balle, retire du houblon, en déchire attentivement les cônes, les écrase dans ses paumes; il palpe, il flaire; il étale les fruits sur des palettes de couleur bleu foncé, afin de discerner si le houblon est d'un beau vert ou s'il ne tire pas trop sur le jaune. Des enfants pieds nus recueillent sur le pavé ces débris de cônes sacrifiés, qui, après avoir été lavés à l'eau chaude, sont ensuite revendus par de pauvres gens.

Le décor de la place du Marché se prolonge par des arrière-plans singuliers. Les magasins des « commerçants de place » l'environnent. Et, plus loin encore, des *Hopfenlager* apparaissent. L'œil surprend l'essor des balles de houblon qui, saisies par les

1. STRUVE, *op. cit.*, pages 81 et 82.

cordes des poulies, grimpent le long des murs. Ou bien les sacs, jetés dans les wagonnets, glissent sur des rails, s'enfoncent dans l'intérieur des entrepôts, roulent jusqu'aux cages des ascenseurs. Par les porches béants, l'on entrevoit des silhouettes de balances, des chatoiements de cartes géographiques, le bleu des océans, le jaune et le rouge des continents, toute une polychromie évocatrice d'exportations lointaines. Un immense parfum amer s'épand et charge l'air. Sur les toits des *Läger*, surgissent, couronnées de fumée, les longues cheminées rondes ou quadrilatérales des sécheries à feu et des soufreries.

Et le pittoresque s'augmente de ce que le Marché des Houblons est à l'orée des anciens quartiers, et de ce que les âcres et amères vapeurs se sont, à la longue, amalgamées aux vieilles façades croisillées de poutres, les ont brunies et patinées davantage encore, leur ont communiqué un parfum puissant. On dirait que ces odeurs d'amertume, ces effluves, ces vapeurs, ces fumées font encourir leur chimie à la conservation prodigieuse du vieux Nuremberg. Elles l'enveloppent, elles le pénètrent. Elles semblent l'imprégner, l'injecter de leurs essences. Elles l'embaument en quelque sorte dans sa grâce préservée de puérilité vénérable et dans son charme intact de très ancienne enfance.

V. — L'ÉVOLUTION DE LA BRASSERIE. — A : LA PRODUCTION DE LA BIÈRE : L'ESSOR DE LA BRASSERIE BAVAROISE. LA CONCENTRATION DE LA FABRICATION.

En montrant l'action des grands négociants en houblon comme spéculateurs, nous n'avons envisagé qu'une partie de leur rôle financier. Nous devons achever d'exposer ce rôle. Mais auparavant il est indispensable d'intercaler quelques mots relatifs à l'évolution de la brasserie[1].

Cela nous fournira en même temps l'occasion de signaler l'in-

1. Nous ne pouvons considérer la brasserie que dans ses rapports avec la production et le commerce du houblon. Mais il y aurait une étude sociale intéressante à faire sur la brasserie elle-même, en particulier sur la brasserie bavaroise et la brasserie bohémienne.

fluence de la brasserie sur la culture houblonnière, dont nous avons fait jusqu'à présent abstraction.

La brasserie bavaroise n'a supplanté que tardivement la brasserie de l'Allemagne du Nord. — Si l'on brassait déjà beaucoup en Bavière au moyen âge, la bière de ce pays n'était nullement la plus renommée. Les bières de l'Allemagne du Nord étaient bien plus célèbres. La Hanse les exportait. Vivement recherchées étaient notamment les bières de Rostock, de Lübeck.

En remontant aux origines de la production, il apparait que les couvents, — qui furent, comme il a été dit, les initiateurs de la culture houblonnière, — s'adonnèrent aussi de bonne heure à la brasserie, et beaucoup continuèrent d'ailleurs longtemps de s'y livrer[1]. Mais, en ce qui touche les petits cultivateurs de houblon, la fabrication de la bière de houblon dut assez vite se séparer de la culture. Et si la culture du houblon ressemble en partie à la culture de la vigne, elle s'en distingua sans doute fort tôt et toujours plus nettement en ce sens que, tandis que le vigneron fait généralement du vin, le houblonnier cessa de plus en plus de faire lui-même de la bière, à cause de la pluralité des matériaux avec lesquels se fait la bière ; le houblon n'en est qu'un élément ; un autre élément essentiel est l'orge. Or, le cultivateur de houblon est souvent empêché d'être cultivateur d'orge et ne peut toujours s'en procurer dans de bonnes conditions.

Une raison bien plus puissante de cette division du travail se trouve dans la complexité de la fabrication de la bière ; et la complexité alla sans cesse en augmentant avec les progrès de la technique ; de plus en plus, il fut nécessaire, pour brasser, d'être bon praticien. Ce *caractère précocement industriel de la fabrication de la bière* explique qu'elle n'ait pas tardé à se transporter en grande partie dans les villes. Et, de fait, la brasserie fut une des principales sources de la prospérité publique pour certaines villes du moyen âge dans l'Allemagne du Nord et

1. Quant aux bières primitives, antérieures à la bière de houblon, elles étaient un objet de fabrication domestique ; les femmes des anciens Germains préparaient le breuvage du guerrier.

dans les pays septentrionaux. Les corporations de brasseurs (*Brauergilden*) jouèrent un grand rôle social dans les premiers temps des cités. Il suffit de rappeler la place d'un Jacques d'Artevelde dans l'histoire de la Flandre et, plus tard, celle de quelques grands brasseurs dans l'histoire d'Angleterre au moment où se prépara la domination de Cromwell.

Tandis que les *brasseries bourgeoises* fleurissaient dans les cités, beaucoup de *brasseries monacales* continuaient de prospérer dans les couvents. Plusieurs nobles, propriétaires de grands biens fonciers, entreprenaient aussi avec succès sur leurs exploitations la pratique de la brasserie; c'est l'origine de diverses *brasseries seigneuriales* [1].

Les dangers des bières mal faites amenèrent de bonne heure les pouvoirs publics à réglementer le *droit de brasserie* [2], à en faire un objet de concession [3]. En même temps la prospérité de cette industrie et le caractère de généralité de la consommation du produit désignaient la brasserie comme une excellente matière à impôts.

Des municipalités trouvèrent encore plus avantageux d'entreprendre elles-mêmes la fabrication de la bière; c'est l'origine des « caves municipales » (*Ratskeller*), si répandues en Allemagne et qui ont été maintenues dans le sous-sol des modernes hôtels de ville [4].

1. Ainsi la brasserie prit en quelques endroits un caractère d'*industrie noble*, comme autrefois la verrerie dans certains pays.

2. Voir von Moshamm, *Le Droit de brasserie* (*Ueber das Bierbraurecht*).

3. Un chapitre aussi pittoresque qu'amusant de l'histoire de la brasserie est celui des mesures prises par les municipalités pour surprendre et punir les fraudeurs. Des experts en bière (*Bierkieser*) exerçaient dans plusieurs cités un contrôle vigilant; ils n'avaient pas à souffrir de la soif, dit la chronique. A Nuremberg, un valet du bourreau, désigné sous l'appellation de *Lœwe* (le lion), saisissait la mauvaise bière et allait, au son du tambour, la jeter à la rivière.

Non moins originales étaient les épreuves auxquelles des magistrats municipaux ne dédaignaient pas de procéder pour s'assurer de la bonne qualité de la bière. Les historiens de la bière rapportent qu'à Bernau, près Berlin, les conseillers, « culottés de cuir de bouc », s'asseyaient sur des bancs qu'on avait préalablement arrosés de bière nouvelle. La bière était-elle réussie? elle devait adhérer aux culottes des conseillers, et par conséquent ceux-ci, en se levant, devaient soulever avec eux les bancs sur lesquels ils s'étaient assis.

4. Les *Ratskeller* sont aujourd'hui en général des restaurants de luxe, qui ne débitent plus que du vin.

L'État lui-même s'en mêla en Bavière lorsqu'il fonda, en 1589, la *Hofbrauerei* (*Brasserie de la Cour*)[1]. C'est la fameuse *Brasserie Royale,* qui subsiste toujours, et qui est demeurée l'un des attraits de Munich. La *Brasserie de la Cour* à Munich allait être une sorte de modèle qui piqua d'émulation les brasseries bavaroises, dont la réputation devait devenir plus tard si grande.

Toutefois, au moyen âge, à l'époque de la Renaissance et même pendant toute la durée des XVIIe et XVIIIe siècles[2], les brasseries de l'Allemagne du Nord continuèrent d'être beaucoup plus connues que les brasseries bavaroises et franconiennes. Ces bières de l'Allemagne du Nord étaient extrêmement diverses; étant donné le caractère encore empirique de la fabrication, et aussi les variations que chaque pays introduisait, les différences de saveur étaient considérables. Certain chroniqueur de Leipzig énumère 1.730 espèces de bières. Une faveur toute particulière entourait celle d'Einbeck (dans le Hanovre)[3]. Quelques bières originales ont prolongé leur existence jusqu'à nos jours et sont encore fabriquées selon la tradition. Telles sont, par exemple, la *Mumme* de Brunswick et la *Gose* de Goslar (cette dernière se prépare aujourd'hui à Leipzig)[4].

ESSOR DE LA BRASSERIE BAVAROISE AU XIXe SIÈCLE. INFLUENCE DES TRANSPORTS SUR CE PHÉNOMÈNE[5]. — Les historiens allemands ont

1. Louis le Sévère avait déjà au XIIIe siècle, à Munich, une brasserie lui appartenant.

2. Il est à noter que l'introduction du thé, du café et du chocolat ralentit pendant assez longtemps le développement de la brasserie.

3. Le mot *bock* vient d'Einbeck (par chute de la première syllabe et altération de la voyelle de la seconde syllabe).

4. Les bières portaient, en général, des noms réalistes faisant violemment allusion à leurs effets divers sur l'humeur du buveur. On trouve une série de ces dénominations assez crues dans le n° 23 (année 1907) de *Wissen*, Berlin W. 66, Mauerstrasse 86/88.

5. Voir : Struve, *Le Développement de la Brasserie Bavaroise au XIXe siècle* (*Die Entwicklung des Bayerischen Braugewerbes im neunzehnten Jahrhundert*), ouvrage compris dans le tome XII des *Enquêtes de Science politique et sociale* (*Staats-und Sozialwissenschaftliche Forschungen*), publiées par Gustave-Schmoller, Leipzig, 1893, Duncker et Humblot, éditeurs.

Voir aussi l'abondante documentation contenue dans la collection du grand quotidien spécial publié à Nuremberg : *Allgemeine Brauer-und Hopfenzeitung.*

l'habitude de beaucoup insister sur la *part de l'État bavarois* dans le développement de la brasserie bavaroise. Cette part a été en effet très grande. Quelque éclipsée que fût longtemps la brasserie bavaroise par la brasserie de l'Allemagne du Nord, elle acquit de bonne heure, en partie grâce à l'action de l'État, des qualités qui la préparaient à remplir son rôle futur. Très tôt le *droit de brasser* fut considéré comme un droit conféré par l'État. Il était accordé aux religieux, aux nobles et aux bourgeois « ayant droit de marché ».

En créant la *Brasserie de la Cour*, destinée à fabriquer les bières fines que l'on faisait venir jusque-là de Bohême ou de Einbeck (Hanovre), l'État aiguillonna l'amour-propre des producteurs.

Mais son action avait déjà commencé de s'exercer par une série de mesures législatives. Nous ne pouvons rappeler que les plus connues. En 1516, une loi célèbre interdit d'introduire dans la bière autre chose que de l'orge, du houblon et de l'eau. L'on explique souvent par cette loi l'excellence de la bière bavaroise. Cependant les municipalités des villes du Nord avaient déjà édicté des prescriptions identiques. Struve fait ressortir que si la défense eut, en Bavière, un effet particulièrement puissant, c'est justement qu'elle était formulée par le plus haut pouvoir. En raison de la difficulté qu'il y avait à brasser de bonne bière pendant les temps chauds, une loi de 1553 ordonna de ne fabriquer la bière qu'en hiver. Cette loi stimula la fabrication, parce qu'elle obligea à préparer d'avance la bière pour la consommation des mois d'été, et elle releva aussi la qualité du produit, car les brasseurs durent s'appliquer à obtenir une bière suffisamment stable. D'autres lois imposèrent un temps d'apprentissage avant l'exercice pratique de l'art. D'autres dispositions favorisèrent la transmission des caves et ateliers et assurèrent ainsi la conservation et le perfectionnement régulier de l'outillage.

Indépendamment de l'action législative, d'autres conditions sociales contribuèrent à faire progresser la brasserie bavaroise. Nous avons vu que dans l'Allemagne du Nord l'art de la brasse-

ric s'était surtout développé dans les villes. Il arriva que les corporations de brasseurs, qui avaient été animées tout d'abord d'un esprit vif et entreprenant, s'engourdirent peu à peu sous l'armature d'une réglementation rigide. En Bavière, au contraire, les *brasseries seigneuriales*, établiessur de grands domaines agricoles, étaient fort nombreuses. Les propriétaires de ces domaines montrèrent plus de ténacité que les brasseurs urbains à perfectionner la fabrication; ils firent plus d'expériences et avec plus de suite; ils s'efforcèrent toujours d'améliorer le produit.

Avant tout, des circonstances tenant au *lieu* favorisaient la brasserie bavaroise. On disposait dans ce pays d'excellentes *caves creusées dans les rochers*; la fermentation de la bière s'y accomplissait d'une manière particulièrement satisfaisante, et la bière elle-même s'y conservait admirablement. En outre, beaucoup de personnes admettent encore aujourd'hui que, si la bière bavaroise possède les qualités qui la distinguent, certaines *conditions atmosphériques* et même quelques propriétés de l'*eau* du pays n'y sont pas étrangères.

Mais il est une autre condition du milieu dont l'action eut une importance capitale. Les historiens de la brasserie, qui montrent avec tant de détails les mérites de l'action administrative, se contentent en général de signaler brièvement, sans doute parce que l'influence leur en paraît évidente par elle-même, la présence efficace de ce dernier facteur, qui n'est autre que la *culture des houblons fins de Bohême*, *de Bavière et de Franconie*. Si, de la voisine Bohême, la culture houblonnière se propagea de bonne heure en Bavière et en Franconie, nous avons vu que les plantations ne prirent pas tout de suite une grande extension [1]. Cependant les progrès de la brasserie bavaroise et franconienne ont été parallèles à ceux de la culture. Ou plutôt, pour s'exprimer justement, il faut dire qu'il y eut réaction de l'une sur l'autre. *La qualité rare des produits de la*

1. Les Bavarois importèrent fort tôt le houblon bohémien pour la brasserie. On en trouve le témoignage dans ce vers d'un vieux poème :

Clatoria lupulum colit, quem presto Bavarus aufert.

culture a aidé à l'essor de la brasserie en Bavière et en Franconie, et, à son tour, la brasserie du pays, en grandissant, a assuré toujours plus largement aux houblonniers des débouchés immédiats et a ainsi provoqué le développement des « jardins de houblon ».

L'influence des lois, l'esprit progressif des brasseurs, l'excellence des caves rocheuses du pays et enfin surtout, semble-t-il, la valeur éminente des houblons bohémiens, franconiens et bavarois, toutes ces conditions agissaient de concert en Bavière pour déterminer l'élaboration d'une bière parfaite. Et pourtant, répétons-le, les bières bavaroises n'ont connu la gloire que durant la dernière partie du XIXe siècle, alors que les bières du Nord, déjà convoyées jadis par la Hanse, jouissaient d'un renom plusieurs fois séculaire. *C'est le développement des chemins de fer et des modernes moyens de transport et de communication qui, manifestement, a permis à la brasserie bavaroise de réaliser toutes ses belles virtualités. Là comme ailleurs, c'est grâce aux transports que la grande spécialisation a pu se produire.*

Il n'est pas inutile d'ajouter que les chemins de fer rendent aux modernes brasseries bavaroises, qui ne se chauffent plus au bois comme les anciennes petites brasseries, le service de leur apporter du charbon. L'on appréciera la valeur de ce service en songeant que le sol bavarois ne contient pas de charbon et en pensant au rôle considérable du chauffage dans la brasserie nouvelle.

Tout d'abord, ce que l'on est porté à oublier généralement, c'est en Franconie que la brasserie de l'Allemagne du Sud commença à prendre, au XIXe siècle, la mine imposante d'une industrie exportatrice [1]. La brasserie utilisa, dans le pays franconien, ce merveilleux courant d'exportation que l'activité des

1. La brasserie était pratiquée dès le moyen âge à Nuremberg. L'on possède à ce sujet de nombreuses ordonnances du *Rat*. En 1469, le *Rat* édifia lui-même une brasserie municipale sur la place *Bei Hisserlein*. Deux fois brûlée, elle fut reconstruite en 1671. Et comme l'on y fabriqua à ce moment de la bière de froment, elle prit en dernier lieu le nom de *Waizenbräuhaus*. Ce vieux bâtiment appartient aujourd'hui à la Brasserie Tucher.

grands commerçants nurembergeois avait amorcé au moyen âge et auquel les engins modernes donnaient une vigueur accrue [1]. *Encore aux environs de 1880, Nuremberg exportait plus de bière que Munich.* En 1879, en effet, Nuremberg exportait 274.010 hectolitres et Munich seulement 63.155. En 1880, Nuremberg exportait 172.828 hectolitres et Munich 103.513. Ce n'est qu'après 1882 que la proportion se renverse brusquement en faveur de Munich.

La brasserie bavaroise n'a vraiment commencé son ascension triomphale qu'au début des vingt dernières années du XIX[e] siècle. Elle l'a poursuivie avec une foudroyante rapidité. Les grands établissements surgirent, se constituèrent vigoureusement, prirent des proportions d'une ampleur inconnue. La brasserie nurembergeoise, au contraire, s'attarda quelque temps, resta un moment emmaillotée dans le système des petits établissements [2]. Cela n'a rien qui doive nous étonner, après ce que nous avons vu de la formation sociale des Franconiens.

En tout cas, un événement politique de grande portée avait permis d'avance au mouvement ascensionnel de la brasserie de Munich d'agir d'une façon immédiate sur la culture houblonnière en Franconie. En 1806, Napoléon avait réuni Nuremberg et la Franconie à la Bavière proprement dite. La Franconie formait dorénavant la Bavière du Nord [3].

1. Sur ce point, voir Struve, *Brasserie bavaroise*, pages 79 et 80.

La petite ville franconienne de Burgfarrnbach (que nous avons eu l'occasion de signaler, en étudiant l'industrie du jouet, comme le centre de la fabrication des sabres d'enfants), vit prospérer anciennement une brasserie dont les dimensions étonnaient les contemporains.

La ville universaire franconienne d'Erlangen a eu une grande part, durant les deux premiers tiers du XIX[e] siecle, dans l'exportation de la bière. L'on pretend que les étudiants de l'Allemagne du Nord, en frequentant l'université d'Erlangen, apprirent à aimer les bières de l'Allemagne du Sud et contribuerent, par la suite, à en propager le goût dans la région septentrionale.

2. Sur ce point, voir Struve, *Brasserie bavaroise*, page 71.

Les petites brasseries étaient très nombreuses en Franconie, par exemple dans les villes de Schwabach, Rothenbourg, Dinkelsbuehl, etc.

Dans les environs de Bamberg il a ete possible de voir, jusqu'à la fin du siecle dernier, se perpétuer le type du brasseur minuscule débitant toute sa bière dans une annexe de l'atelier où il brassait.

3. Le développement des transports a, en resumé, favorisé de deux façons la cul-

La concentration de la production. Celle-ci a pris au plus haut degré le caractère capitaliste. — Comme celles des autres industries, les énergies de la brasserie ont été surexcitées par le développement des transports. L'extension indéfinie des débouchés l'a amenée à intensifier sa production, surtout là où les conditions naturelles et sociales se prêtaient à l'élaboration d'un produit particulièrement remarquable.

Le mouvement général de découvertes et d'explications scientifiques, d'où sont sortis en particulier les modernes engins de transport, a permis en même temps à la brasserie, comme aux autres industries, de perfectionner ses moyens techniques et d'accroître sa puissance de fabrication.

La possibilité d'exporter toujours davantage et plus loin, grâce aux transports, de conquérir de nouveaux marchés, de refouler et d'évincer les concurrents, engageait d'ailleurs les producteurs à ne jamais s'arrêter dans la voie des perfectionnements, à améliorer constamment et à chercher sans cesse.

Le règne de la concurrence s'était en effet peu à peu établi à mesure que se réalisait la liberté industrielle [1], elle-même inévitablement nécessitée par la fusion, sous l'action des transports, des marchés de consommation locaux en un seul marché de consommation mondial.

Nulle industrie n'a été, autant que la brasserie, révolutionnée par la science moderne. Réciproquement, par les chances d'applications lucratives qu'elle offrait, la brasserie a été un admirable *stimulus* pour les recherches scientifiques.

C'est à partir de 1840 que les procédés mécaniques se mettent à gouverner la brasserie bavaroise. Mais ils avaient été adoptés par la brasserie anglaise dès le début du XIXe siècle. Le célèbre brasseur Sedlmayr [2] (qui avait déjà en 1818 remplacé l'ancienne

ture houblonnière en Franconie : 1° en permettant d'exporter le houblon au loin ; 2° en permettant d'exporter la bière au loin, et, par suite, en augmentant indéfiniment les besoins en houblon de la brasserie.

1. Abolition en Bavière des corporations obligatoires (1804). Liberté des métiers 1868).

2. Sedlmayr (mort en 1890) a laissé des Mémoires. La Brasserie Sedlmayr est aujourd'hui la fameuse *Brasserie de la Bêche* (*Zum Spaten*), l'une des plus considérables de Munich.

étuve par la touraille anglaise), fit un grand voyage en Angleterre vers 1832 et en revint animé d'un infatigable esprit de progrès. Il fut pour ainsi dire le père de la nouvelle brasserie bavaroise. En 1840, il introduit la machinerie à vapeur pour le brassage et la cuisson du moût; cette application fut longtemps très critiquée. L'utilité des transmissions mécaniques se manifesta, au contraire, avec évidence et elles ne tardèrent point à faire circuler le mouvement dans les brasseries. A partir de 1850, les appareils-leviers, les conduites automatiques et les moyens de transport mécanique pour le service intérieur des établissements commencent à se généraliser. Puis les moulins à égruger le malt sont mis en service. D'une manière générale, les métaux (fer, étain et cuivre) se substituent au bois et à la pierre aussi bien dans la structure des bâtiments que dans celle des ustensiles et récipients.

L'une des conquêtes de la physique moderne qui a le plus profité à la brasserie est la *production artificielle du froid*. Les premières installations frigorifiques furent expérimentées par des brasseurs américains. Sedlmayr ne tarda pas à établir à Munich une cave réfrigérante. La technique des appareils frigorifiques fit des progrès extrêmement rapides. Le temps était loin où l'on avait dû interdire aux brasseurs d'opérer l'été! Désormais, grâce aux appareils de Linde, qui se répandirent dans toutes les grandes brasseries bavaroises, le moût put fermenter en toute saison dans des caves de température froide, et la bière put être conservée à l'abri de la chaleur.

La *production rationnelle de la chaleur* ne fut pas organisée dans les brasseries d'une manière moins remarquable que la production du froid. Les degrés de température furent mesurés avec la plus minutieuse précision et les *opérations de thermométrie* prirent en brasserie une importance de premier ordre[1]. Dans ce

1. Parmi les nouvelles *méthodes de mesure* usitées en brasserie, il faudrait, à d'autres égards, citer encore, après l'emploi des aréomètres, la *saccharimétrie* et les méthodes optiques. C'est également en Angleterre que la saccharimétrie fut introduite pour la première fois dans les brasseries. — Sedlmayr a eu le mérite de faire profiter l'industrie bavaroise de toutes ces innovations.

En Bohème, Dreher a joué à l'égard de la brasserie bohémienne un rôle analogue

domaine encore, la brasserie anglaise avait d'ailleurs donné l'exemple à la brasserie bavaroise. Si complexe est la question de la thermique dans les brasseries nouvelles qu'elle forme la matière d'une science déterminée et occupe des ingénieurs spécialistes.

Mais la science a transformé la brasserie dans sa substance même, dans son opération fondamentale. De façon plus saisissante que dans aucune autre industrie, elle a transfiguré ici le procédé empirique en utilisation intelligente de lois désormais connues et formulées. Le phénomène sur lequel repose la fabrication de la bière — la *fermentation* — est très complexe, étant d'ordre physiologique. Les vieux brasseurs n'en soupçonnaient pas la nature. Ils provoquaient des fermentations comme M. Jourdain faisait de la prose. Assurément il leur semblait bien y avoir quelque chose de ténébreux dans l'opération; ils prétendaient même parfois que le Diable s'en mêlait! Mais ils se résignaient à ignorer. Les travaux de Pasteur et sa brillante polémique contre Liebig[1] devaient mettre en lumière le rôle des levûres dans la conversion en alcool et acide carbonique du sucre et de la dextrine résultant eux-mêmes du dédoublement, opéré par la diastase, de l'amidon inclus dans l'orge. Les conséquences pratiques de la découverte du savant français (culture méthodique des différentes sortes de levûres, prophylaxie des maladies de la bière, stérilisation ou « pasteurisation » de la bière et exportation de la bière en flacons dans les pays chauds) ont été incalculables pour les destins de la brasserie, et en particulier de la brasserie bavaroise[2].

à celui que Sedlmayr remplissait envers la brasserie bavaroise. Dreher a apporté lui aussi en Bohême les méthodes anglaises. Le développement de la brasserie bohémienne, dont l'étude détaillée serait fort intéressante, a suivi une courbe analogue à celle du développement de la brasserie bavaroise.

1. L'on sait que Liebig attribuait la fermentation à des agents purement *chimiques*, tandis que Pasteur l'attribuait à des êtres *vivants*. En fait, elle est provoquée par des *agents chimiques* dont l'existence est le résultat de la *vie* fonctionnelle des levûres.

2. Ce caractère hautement scientifique de la brasserie a déterminé la multiplication des écoles et laboratoires. L'État s'y est d'autant plus intéressé que la brasserie offre une plus grande source de revenus pour le fisc.

De son côté, la malterie a bénéficié de perfectionnements continuels[1]. L'étude des orges de brasserie est devenue un ordre de recherches déterminé, auquel des travailleurs ont consacré toute leur assiduité. Des appareils ingénieux ont été inventés pour trier et pour éprouver automatiquement l'orge.

Tous ces beaux progrès entraînaient une complication considérable et souvent nécessitaient un renouvellement rapide de l'appareil et de l'outillage. Et de pareilles circonstances étaient bien faites pour hâter dans la brasserie le processus de la concentration industrielle. Certes plusieurs des perfectionnements réalisés étaient susceptibles, immédiatement ou sous certaines conditions, d'être mis à profit par les petites brasseries. Mais beaucoup d'autres conquêtes étaient moins facilement accessibles. L'outillage était fort coûteux. Si donc le désir était éveillé naturellement déjà, chez ceux qui le pouvaient, de fabriquer le plus possible afin de tirer parti des débouchés nouveaux, ce désir s'augmenta en considération de l'avantage qu'il y avait à diluer et à noyer le coût du matériel dans la masse d'une production toujours plus abondante. Enfin l'éperon aigu de la concurrence excitait à diminuer le prix de la bière[2] et, afin de pouvoir obtenir ce résultat d'une manière rationnelle, à fabri-

1. L'Angleterre avait également ouvert la voie dans ce domaine. Sedlmayr et Dreher allèrent chercher de l'autre côté du détroit, avec tout le reste, de meilleurs procédés de maltage. (Il n'est pas inutile, pour préciser cette part de l'étranger dans la constitution des méthodes de la brasserie moderne, de rappeler encore l'invention du maltage pneumatique par le Français Galland, de Marseille).

La malterie a pris figure d'industrie spéciale; et un très grand nombre d'établissements, dont beaucoup appartiennent à des sociétés par actions, s'y livrent exclusivement.

Les orges de Bavière sont loin de suffire par leur quantité à couvrir les besoins de la brasserie bavaroise. Leur qualité actuelle est bien souvent aussi l'objet de critiques (voir à ce sujet le discours du D[r] Jodlbauer au Congrès des brasseurs à Augsbourg en 1903). L'Autriche (dont les orges mûrissent plus tôt, et qui se procure à bon compte le combustible pour ses fabriques), exporte en Bavière les orges et les malts de Hongrie, de Bohême et de Moravie.

2. L'État a longtemps considéré qu'il avait mission de régler les prix de la bière et de veiller notamment à ce que les concurrents ne fussent entraînés à abaisser ces prix dans une proportion de nature à compromettre le bénéfice du brasseur. Tel était l'esprit du fameux *Regulativ* de 1811 qui, en établissant un prix minimum et en garantissant le bénéfice, protégea pendant de longues années les petits brasseurs contre les établissements plus importants et contraria les progrès techniques.

quer davantage. La concentration était par conséquent chose inévitable. Les modifications de la législation fiscale en Bavière contribuèrent à accélérer le mouvement qui s'était dessiné dans ce sens. Au XIXe siècle, l'ancien impôt sur la bière avait été remplacé par un droit sur le malt[1]. Après avoir été remanié une première fois en 1868, cet impôt fut, en 1879, élevé de 50 %. Le produit de l'impôt sur le malt allait désormais jouer un rôle prépondérant dans le budget des recettes de la Bavière. Mais l'élévation de taux adoptée en 1879 porta un coup terrible aux petites brasseries. Les grands établissements, au contraire, ne chancelèrent qu'un instant, puis se ressaisirent, et poursuivirent alors avec une remarquable tenacité la diminution de leurs frais de revient par l'utilisation encore plus rationnelle du houblon et de l'orge. Ils parvinrent à obtenir, sans compromettre la qualité, beaucoup plus de bière en traitant la même quantité de ces deux éléments. Pendant ce temps, les petits établissements s'épuisaient en une lutte désespérée, fléchissaient et finissaient peu à peu par disparaître, déblayant le terrain.

Alors grandirent davantage encore et s'amplifièrent à vue d'œil ces grandes brasseries munichoises qui allaient devenir célèbres dans le monde entier et dont les plus notoires sont : la *Brasserie de Gabriel Sedlmayr* ou *Brasserie de la Bêche* (*Zum Spaten*), la *Brasserie Pschorr,* la *Brasserie du Lion* (*Lœwenbräu*), la *Brasserie de Josef Sedlmayr* ou *Brasserie des Franciscains,* le *Paulanerbräu,* etc.

En Franconie, l'évolution fut un peu plus lente et moins accentuée. Mais elle s'accomplit bientôt. Les grands établissements surgirent à l'horizon de Nuremberg et de Fürth : *Brasserie baronnale de Tucher*[2], *Brauhaus Nuernberg, Brasserie des Frères Lederer, Brasserie Henninger, Brasserie Humbser, Brasserie Evora et Meyer.* A Kulmbach, se développaient des bras-

1. Cet impôt, différent dans son principe de ceux, déjà très divers, auxquels donne lieu l'industrie de la brasserie dans les autres pays, est calculé dans chaque établissement à l'aide d'un appareil enregistreur fixé aux moulins à broyer le malt et dont le premier modèle fut fourni par Riedinger.

2. Les Tucher sont une famille survivante d'anciens patriciens du *Rat.* (Voir Première partie, *Les Industries de l'Étain*, page 108, note 1, et page 109.

series travaillant spécialement en vue de l'exportation[1].

Dans ces grands établissements, qui, sauf quelques rares exceptions, furent vite constitués en brasseries par actions, le capital s'était mis à l'œuvre, en manifestant au plus haut degré tous les caractères propres à son action spécifique[2]. Non seulement, grâce à son pouvoir de réalisation, il opérait, en mettant à profit les découvertes de la science, la transformation des moyens de production, mais encore, avide de se récupérer et de se multiplier en bénéfices, il transformait aussi les moyens pratiques d'écoulement du produit[3].

La façon d'écouler les produits a également pris le caractère d'entreprise capitaliste le plus accusé. — Le capital n'attend pas la demande. Il la cherche. Il la dispute violemment aux concurrents. Il sollicite les besoins et les passions dont cette demande procède. Il leur ménage l'occasion de se satisfaire de la manière la plus agréable et la plus entraînante.

Mais, pour bien comprendre cette démarche de la brasserie nouvelle et les importantes répercussions qui en sont résultées, il nous faut un instant observer de près les rouages du mécanisme social par le jeu desquels est assuré aujourd'hui le débit de la bière.

VI. — L'ÉVOLUTION DE LA BRASSERIE. — B : LE DÉBIT DE LA BIÈRE : LES TAVERNIERS, « VERSEURS » DES GRANDES BRASSERIES

L'ancienne réglementation des métiers et du commerce au moyen âge avait pour suprême objectif de garantir la subsis-

1. Le caractère de spécialistes très capables des ouvriers participant directement à la fabrication de la bière a rendu plus lent parmi eux le cheminement des revendications socialistes et égalitaires. Cette observation ne s'applique pas au nombreux personnel employé au remplissage des bouteilles, à la tonnellerie, au charroi, etc...

2. Voir Karl Marx, *Le Capital* (*Das Kapital*), Sombart, *Le Capitalisme* (*Der Kapitalismus*), et *La Vie économique allemande au XIXe siècle* (*Die Deutsche Volkswirtschaft im XIX Jahrhundert*).

3. Comme l'essor des autres industries allemandes à la fin du XIXe siècle, celui de la brasserie ne s'expliquerait pas complètement sans l'impulsion donnée à la vie générale du pays par le versement des *cinq milliards* de la France. (Voir Struve, *Brasserie bavaroise*, chapitre IV.)

tance de chacun. La production devait en chaque lieu s'adresser aux seuls besoins locaux et en prendre exactement la mesure. Les grands moyens de transport n'étaient pas créés; et, par suite, la grande concurrence, avec ses cruels inconvénients et ses magnifiques avantages, ne s'était pas encore manifestée. Nul producteur ne songeait à agrandir sa production et sa clientèle pour accroître son bénéfice; en dehors de la pratique du commerce d'importation de quelques produits rares, il n'y avait pas moyen de s'enrichir en fabriquant ni en vendant. L'autorité avait beau jeu de réaliser tant bien que mal, dans chaque petite cellule territoriale, son idéal d'un système harmonieux et clos, son rêve d'une vie économique équilibrée et calme (bouleversée seulement de temps à autre par le phénomène des disettes et des pénuries).

En particulier l'on avait tâché d'assurer dans les meilleures conditions le débit de la bière en rattachant par des liens forcés à toute brasserie un certain nombre de taverniers établis dans son voisinage plus ou moins immédiat. Ils étaient les *Zwangwirte* (taverniers obligatoires) de cette brasserie. Il leur était expressément interdit de vendre la bière d'un autre brasseur. Ainsi le débit s'opérait sans trop d'à-coups dans les cabarets des villes et dans ceux qui s'élevaient sur les lieux de passage des caravanes marchandes[1].

Les modernes brasseries ont également besoin des taverniers (*Wirte*) pour débiter leur bière. Et, comme elles ne produisent plus pour la consommation locale[2] d'une petite ville, mais pour la consommation de plusieurs grandes cités populeuses[3] d'une

1. L'histoire des auberges et tavernes présenterait un vif intérêt au point de vue social. Elle se trouverait liée, dans ses débuts, à l'étude du phénomène social de *l'hospitalité*, si important chez les peuples primitifs.

2. Comme beaucoup de brasseries d'autrefois, les grandes brasseries modernes n'ont garde d'ailleurs de négliger l'occasion de vente qui s'offre sur le lieu même de fabrication. Elles y construisent de vastes halls où les buveurs viennent s'abreuver à la source même. On connaît les halls immenses de Munich où les consommateurs de toute condition, le haut dignitaire comme l'artisan, s'asseoient fréquemment côte à côte. Les rangs sociaux y sont un instant abolis devant la majesté de la bière.

3. Le développement de la grande industrie et des transports n'a pas agi sur la brasserie seulement en augmentant ses moyens de production et en lui donnant la possibilité d'exporter au loin. L'évolution industrielle, en provoquant la croissance

région et même pour l'extérieur, elles visent à approvisionner le plus de *Wirte* possible. Elles se les sont arrachés les unes aux autres. Elles ont entrepris de les assujettir, de se les rendre tributaires. Elles les ont en quelque sorte domestiqués par les liens du crédit. Elles leur ont fait régulièrement des avances de fonds au commencement de chaque « campagne ». Bien plus, elles ont mis les taverniers dans leurs meubles, fournissant tables, chaises et verres à bière. Les *Wirte* sont ainsi devenus, selon l'expression de Vollmar, les *verseurs* (*Schenkkellner*) des grandes brasseries. L'indépendance des taverniers, rétablie avec la liberté des métiers, aura donc été de courte durée. Par un curieux phénomène de transformisme social, les *Zwangwirte* d'autrefois ont reparu sous une forme plus moderne.

Cet effort énorme des grandes brasseries pour embrigader les taverniers eut vraiment un caractère tragi-comique. Brutalement, mais d'une façon topique, Prager écrivait dans la *Nuenchener Allgemeine Zeitung* (Voir année 1888, n° 257, et année 1889, n° 4) que les brasseurs ne pouvaient apercevoir derrière une maison un de ces endroits où les buveurs de bière vont périodiquement, pour parler la langue de Rabelais, éliminer le « trop-plein » de la boisson, sans induire aussitôt l'existence d'une taverne du côté de la façade et sans se mettre incontinent en quête du *Wirt* pour tâcher de lui donner l'investiture.

Désormais tout tavernier a une brasserie pour suzeraine. Il en est l'homme-lige, le féal, ou, si l'on préfère, le commandité. Pourquoi l'écriteau jaune portant ces mots : *Brauhaus Nuernberg*, fixé aux murs et aux fenêtres de cette taverne? Est-ce une réclame? Non, cela est davantage. C'est l'étendard sous lequel le *Wirt* fait campagne. En voyant cet écriteau, vous apprenez que le tavernier est soutenu par la brasserie en question et qu'il s'est engagé à ne point débiter d'autre bière que la sienne. Un

des cités et la surgie des classes prolétariennes, a, pour des raisons connues (travail au dehors, hauts salaires, etc.), étendu la clientèle des cabarets en général. En Allemagne et dans les pays du Nord notamment, les débits de bière ont vu de plus en plus affluer les consommateurs. Quelle que soit la faveur dont jouissent les eaux-de-vie de grains auprès de certains ouvriers, la bière est vraiment la boisson-reine, celle qui verse le réconfort et aussi l'ivresse aux multitudes ouvrières.

peu plus loin, un autre tavernier arbore les armes, à l'effigie du Nègre, de la *Brasserie « baronnale » de Tucher*[1]. Un autre encore exhibe le crocodile vert des *Frères Lederer*. Mais tous ont leur emblème, tous portent le signe de leur sujétion. Les brasseries les ont tous marqués du sceau de la dépendance[2].

Il y a dans toutes les villes allemandes de grands établissements, comprenant un parc pour l'été et une vaste salle pour l'hiver, où la population, avide de plaisirs en commun, a coutume de s'entasser. Tantôt l'immeuble appartient à la ville, tantôt à une société ou à un particulier. Mais, quel qu'en soit le propriétaire, chacun de ces importants établissements est affermé à un *Wirt* de la grande espèce, qui, comme ses petits confrères, marche avec le concours d'une grosse brasserie. Le dimanche et plusieurs fois par semaine, des concerts ont lieu en plein air ou dans la salle. Souvent ce sont de grands concerts symphoniques, à programme classique. Ecoutez. L'orchestre joue la *3me Ouverture de Léonore*. Ses magnifiques harmonies rêveuses semblent abolir un instant toute réalité vulgaire. Mais regardez là-bas dans un coin. Le sommelier aux bras nus, armé d'un vilebrequin, se tient à l'affût, attendant que la dernière mesure ait retenti pour mettre un nouveau tonneau en perce. C'est pour arriver à ce résultat final que le concessionnaire du Parc a organisé le concert. Et c'est grâce aux crédits ouverts par la Brasserie qu'il a pu payer les musiciens.

Dans leur furieuse « course à l'hectolitre », les brasseries explorent la campagne pour y embaucher les *Wirte* ruraux. Elles

1. L'on sait que cette figure de nègre symbolisait probablement les anciennes relations commerciales nouées par les Tucher avec les pays exotiques. (Voir première Partie : *Les Industries de l'Étain*, page 108, note 1).

2. C'est un type social curieux que le moderne tavernier ou *Wirt* en Bavière et, d'une manière générale, en Allemagne. Il est parfois le propriétaire nominal de la grande maison de logements ouvriers au rez-de-chaussée de laquelle sa taverne est installée; mais comme il n'a payé, en réalité, qu'une partie infime du prix et que le reste est inscrit en hypothèques au profit d'une banque ou de « spéculateurs du bâtiment », le tavernier joue à proprement parler le rôle de concierge et de percepteur des loyers dans ces pays où il n'y a pas de concierges proprement dits. Le *Wirt* est aussi quelquefois agent électoral. — En général, il ne vit pas vieux et est emporté de bonne heure par des maladies organiques résultant de la vie sédentaire et de l'abus de la bière.

plantent leur drapeau dans les lieux de villégiature où l'Allemand va respirer la *Sommerfrische*. Elles escaladent les altitudes où il va faire des « cures d'air » et clouent leur pavillon au fronton des *Kurrestaurants* et des *Kurhotels*.

Les brasseries mettent encore en scène dans les grandes villes bavaroises et franconiennes ces fêtes populaires (*Volksfeste*), véritables kermesses où la bière coule littéralement à torrents. Chaque brasserie dresse une immense tente pavoisée. Un *Wirt* spécial de fête (*Festwirt*) préside aux libations. Des musiciens costumés en Tyroliens[1] ou en *Oberlaender* des montagnes bavaroises jouent avec acharnement. Les chants bachiques ou plutôt gambriniens alternent avec les chants patriotiques; l'on vend les textes à l'entrée, afin que le public puisse reprendre en chœur. Les verseuses, bras nus, vêtues du court jupon tyrolien, circulent à travers les bancs. La fumée barbare des rôtisseries de harengs emplit l'air. Les détonations des tirs voisins mêlent leur explosion à la musique. Et la bière coule sans fin, débitée cette fois en chopes de grès d'un litre de capacité. Elles sont lavées sommairement dans de grands baquets d'un aspect affreux. Une licence surprenante caractérise les propos, les gestes et les attitudes des buveurs. Ce sont des visions de Téniers amplifiées et élargies aux proportions que peuvent leur donner les grands faubourgs ouvriers de l'Allemagne moderne. Ce sont des tableaux de Breughel creusés encore en profondeur, avec des batteries d'instruments de cuivre remplaçant les maigres violons et avec des lampes à arc au lieu des chandelles[2].

Les orgies de la fameuse bière dite *Salvator*, au mois de

1. Il a été déjà indiqué combien les choses du Tyrol sont populaires en Franconie et en Bavière (Voir deuxième Partie : *Les Faiseurs de Jouets*, page 171, note 1).

2. Bavarois et Franconiens font de la bière un usage effréné. Quelqu'un a pu dire que « la bière est le 5e élément en Bavière ». L'abus de cette boisson exerce certainement à la longue une influence très fâcheuse sur l'organisme (affections du cœur et des reins). En même temps il rend l'esprit somnolent et paresseux.

L'usage immodéré de la bière (favorisé par l'air sec des hauts plateaux franconien et bavarois) *a certainement exercé une action sur le type franconien pendant la deuxième partie du XIXe siècle*. Il n'a pas contribué à développer en lui l'initiative. Par un contraste d'ailleurs digne de remarque, les négociants israélites, qui sont à la tête du commerce de Franconie, ne boivent presque pas de bière.

mars, sont méthodiquement organisées et provoquées de la même manière [1].

Tels sont les procédés coûteux que doivent employer les brasseries pour écouler leur bière en Allemagne. Elles n'ont pas à effectuer de moindres débours pour assurer l'exportation. Tout d'abord, il leur faut faire construire ces wagons frigorifiques, que chacun a pu voir circuler sur les lignes de chemins de fer, reconnaissables à la couleur blanche dont ils sont peints afin de repousser la chaleur solaire. Puis les brasseries ont à entretenir dans les villes étrangères des caves frigorifiques et des dépôts-succursales. Enfin leurs représentants doivent, comme elles le font elles-mêmes en Allemagne, aller au-devant de la consommation, la provoquer, la séduire et la capter. Ils s'emploient à multiplier et à tenir sous leur coupe les tavernes. Ils s'ingénient à les approprier aux convenances des différents milieux sociaux. Tantôt la taverne sera d'une sévère élégance, avec de sobres ornements noir et or. Tantôt elle sera truculente et polychrome, avec des images violentes de reîtres et de moines, et elle invitera au culte bruyant du bon roi Gambrinus [2]. Et dans tous ces établissements l'on veillera à ce que la cuisine fasse sa partie dans l'ensemble : plantureuses choucroutes [3] excitant la soif, mets savoureux mais suffisamment épicés et lourds. La « blonde bière » pourra alors couler à flots écumeux [4].

1. Pour distribuer la bière aux tavernes du voisinage et pour la transporter aux gares, les brasseries ont besoin d'un matériel de traction d'une importance considérable. En 1903, on évaluait la « cavalerie » des brasseries allemandes à 41.000 chevaux, représentant à eux seuls un capital de 49 millions de marks.

2. Originairement le duc Jean Primus de Brabant. Il avait accepté d'être membre d'honneur de la « gilde » des brasseurs de Bruxelles. Sur cette question et sur une foule d'autres questions relatives à la bière, voir : Max Bauer, *La Soif allemande* (*Der Deutsche Durst*), Leipzig, 1903.

3. En Allemagne même, la choucroute joue dans l'alimentation un rôle bien moins grand qu'on ne se le figure à l'étranger.

4. L'exportation de la bière allemande a certainement été favorisée par le succès des armes allemandes en 1870. Le goût des choses allemandes s'est alors répandu par suite d'une sorte de suggestion facile à expliquer psychologiquement. Le génie de commerçants avisés a tiré un merveilleux parti de cette suggestion, l'a aidée à se développer et l'a fructueusement cultivée.

La crise phylloxérique et les falsifications des vins ont été, en outre, une circonstance adjuvante qui a facilité aux bières germaniques la conquête des pays vinicoles.

De même qu'en Allemagne elles s'attachent à mettre la main sur les parcs et salles de concerts, les brasseries pénétreront à l'étranger dans les grands établissements du genre particulier à chaque pays. Et si c'est, par exemple, le « café-concert », eh! bien, elles chercheront à faire rentrer dans leur orbite le restaurant et le débit de boissons qui constituent le noyau essentiel de l'entreprise. Que ce soit la *3e Ouverture de Léonore* ou la *Cabane Bambou* qui retentisse, peu importe, pourvu que les gosiers des auditeurs soient altérés et que les chopes succèdent interminablement aux chopes!

Et tandis que les tonneaux de bière allemande sont ainsi mis en perce dans toutes les villes d'Europe, les navires portent par millions de kilos la bière en flacons pasteurisés vers les rivages de la Chine, du Sud-Africain britannique, de Malacca, de l'Australie, de l'Inde britannique, etc.

L'on vient de voir à quels moyens onéreux les brasseries sont obligées d'avoir recours pour assurer le débit de la bière en Allemagne et à l'étranger. Le capital engagé dans l'exploitation a déjà dû pourvoir à l'acquisition de l'outillage. Il est impuissant à fournir les énormes avances nécessitées par la conquête des débouchés. C'est à une autre force capitaliste plus puissante qu'il fait très souvent appel pour suffire aux extraordinaires difficultés de la tâche entreprise. La conduite financière des opérations, entamées avec emportement par l'armée de choc des taverniers et par les lignes impétueuses des brasseurs, se trouve reportée en partie sur un état-major invisible de stratèges plus froids et plus résistants. Qui sont-ils? Nous allons les considérer en face en revenant à nos marchands de houblon et en envisageant maintenant la domination de ceux-ci sous l'aspect proprement financier.

VII. — LA DOMINATION DES GRANDS NÉGOCIANTS EN HOUBLON ENVISAGÉE SOUS SON ASPECT FINANCIER : L'OUVERTURE DE CRÉDITS AUX BRASSERIES.

En même temps qu'ils empruntaient à l'Angleterre de nouveaux procédés techniques, Sedlmayr et Dreher en rapportaient de meilleures méthodes commerciales.

Mais les agents actifs qui ont rénové le côté commercial et financier de la brasserie allemande durant la seconde partie du XIXe siècle, ce sont les grands Juifs marchands de houblon. Grâce à leur puissance de crédit, ces négociants, voyant se dessiner, par la force des choses, la lutte cyclopéenne des grandes brasseries pour la conquête des débouchés, lui ont donné encore plus d'ampleur et ont mis à la disposition des établissements, au début de chaque « campagne », les avances nécessaires aux opérations. *On peut dire qu'aujourd'hui il ne se conclut guère de vente de houblon importante sans que le négociant vendeur ne consente à la brasserie une grosse avance de fonds* [1].

Une partie assez notable des actions de brasseries a en outre, aussi bien à Nuremberg qu'à Munich, passé dans le portefeuille des Israélites. Et c'est par le mécanisme du crédit que ce passage a été assuré. Les actions ont d'abord été données en gage. Puis elles ont fini par rester dans les mains du créancier.

Si donc les brasseries peuvent enrégimenter les taverniers et les ranger en bataille, c'est parce que les grands négociants en houblon ont fourni le nerf de la guerre. Si les *Wirte,* armés de pied en cap, peuvent se mettre en campagne, c'est parce que ces grands négociants ont procuré les munitions et l'équipement.

Bonnes populations des villes allemandes, répandez-vous dans les parcs et salles de concert où les parents peuvent boire et deviser, tandis que les jeunes gens circulent et ébauchent des amourettes. Ouvrez vos oreilles et vos âmes aux harmonies

1. Les principaux négociants qui fournissent l'orge à la brasserie sont également des Israélites.

d'*Obéron* ou aux accents, qui paraissent vous toucher davantage, du *Trompette de Saeckingen*, en même temps que vous ouvrez vos estomacs au flot caressant de la bière. Le « dieu qui vous a fait ces loisirs », c'est le grand marchand de houblon.

Tumultueux étudiants aux casquettes de couleurs qui, si vous ne possédez pas un local à vous, avez adopté la salle hospitalière de quelque *restauration* où vous tenez régulièrement vos *Commers*, riez, chantez en chœur, engloutissez, au commandement du sabre levé, le contenu d'innombrables chopes. Ce lieu où vous célébrez les rites transmis par les vieilles Universités et où l'on croirait voir Faust et Méphistophélès planer, c'est en réalité l'esprit froid du grand marchand de houblon qui en est le génie tutélaire.

Foules enivrées des *Volksfeste*, grisez-vous de bière, criez, pâmez-vous aux musiques des orchestres tyroliens et exaltez vos cœurs en de brutales idylles sous les tentes immenses où s'abrite l'orgie. Ce décor où monte votre délire joyeux et où vous sentez vos âmes fondre à mesure que la bière soyeuse flatte plus insidieusement vos gosiers et distend plus voluptueusement vos estomacs bienheureux, c'est le négociant en houblon qui l'anime et c'est lui qui est derrière la toile de fond.

Il est le *deus ex machina* de tout le grand drame social du houblon et de la bière. Il préside à toutes ses péripéties. Par la puissance du crédit, il en soutient fortement toute la trame.

En étudiant dans le détail les fonctions commerciales remplies par les grands Juifs marchands de houblon, l'on avait pu se rendre compte que la difficulté de leur tâche athlétique est bien propre à écarter de la lice les petits cultivateurs houblonniers, déjà si faibles et si désarmés quand on les envisage simplement en eux-mêmes. En mesurant maintenant l'audace du tour de force financier que les grands négociants en houblon accomplissent par surcroît, l'on se fait encore une plus juste idée de l'écart immense qui existe entre eux et les petits producteurs. Si ces derniers sont impuissants à atteindre les débouchés lointains, à plus forte raison les malheureux ne sauraient-ils entrer

en ligne lorsqu'il s'agit non pas seulement d'attendre pendant toute une campagne le paiement du houblon (ce ne serait que le moindre problème), mais de procurer aux brasseries les avances de fonds considérables dont elles ont besoin.

Inversement, *le développement suivi par le grand commerce du houblon, en mettant de plus en plus en jeu les facultés financières et banquières, a par cela même de plus en plus qualifié les Israélites pour l'exercice de ce genre de négoce*[1].

Si d'ailleurs les conditions intrinsèques de la culture et l'évolution technique de la brasserie, en même temps que la transformation des moyens d'échange, tendaient fortement à donner au commerce du houblon l'attitude et l'orientation qu'il a prises de nos jours, il n'est pas moins vrai de dire que les Juifs, en profitant de cette inclinaison naturelle, l'ont accentuée de tout leur pouvoir, se sont efforcés de la rendre invincible et définitive.

Ils ont ainsi peu à peu consolidé leur monopole en le fortifiant par des étais presque inébranlables. Concrètement, ils lui ont donné pour support tous ces *Läger* et ces sécheries dont la valeur matérielle représente déjà un capital imposant. Abstraitement, mais par un enveloppement plus durement efficace, ils ont su, afin de les assujettir toutes les deux, encastrer la culture et la brasserie dans une robuste armature de crédits et de solidarités d'intérêts. Le monopole des grands Juifs marchands de houblon a pris, dans la vie économique des pays houblonniers, un caractère en quelque sorte organique. Il semble qu'en attentant à ce monopole, on risquerait de frapper de mort le corps entier.

L'étude de cette organisation compliquée du commerce du houblon permet aussi de comprendre pourquoi, non moins que les timides velléités des particuliers, les efforts collectifs (Caisses Raiffeisen, Entrepôts agricoles, etc.) ont à peu près échoué en voulant résister aux grands Juifs marchands de houblon. Il suffit de faire ressortir quelques-unes des raisons de cet échec. D'abord

1. Cette raison est venue s'ajouter à toutes celles précédemment définies (talents commerciaux, génie de la spéculation, possession des capitaux, relations internationales) pour livrer le commerce houblonnier à la domination juive.

le houblon, produit délicat et variable, ne se prête pas bien à être traité et soufré dans un grand entrepôt centralisé ; il se laisse mieux manutentionner dans des ateliers individuels. Puis le houblon, en raison de son caractère périssable, ne peut être pratiquement warranté. Enfin, surtout, les Caisses Raiffeisen et les Entrepôts agricoles, de quelques ressources qu'ils disposent, ne peuvent s'appuyer sur la puissance de crédit formidable qu'ont à leur service les négociants juifs. Caisses et Entrepôts seraient hors d'état de satisfaire aux exigences des brasseries. Beaucoup de celles-ci sont d'ailleurs liées à leur fournisseurs habituels par des solidarités malaisées à rompre [1].

Les « Rois du houblon » paraissent donc bien difficiles à renverser du trône altier où les ont élevés leur esprit d'entreprise, leur génie de spéculation et leurs moyens financiers. C'est un Patriciat nouveau qui règne sur Nuremberg et la Franconie. Il a remplacé l'ancien Patriciat des Imhof, des Holzschuher et des Pirkheimer, dont Dürer fixa la haute mine et la physionomie d'une clairvoyance aiguë. Par l'allure, différents des Patriciens d'autrefois, les nouveaux Patriciens de Nuremberg ne se révèlent pas moins grandioses pour qui cherche à dégager les lignes caractéristiques de leur silhouette, le sens général de leur mouvement et l'expression maîtresse de leur personnalité.

VIII. — LE MODE D'EXISTENCE DES GRANDS NÉGOCIANTS EN HOUBLON.

On voit se dresser à Nuremberg les hôtels et les demeures particulières des grands négociants en houblon dans ce quartier du Marientor, où habitent également beaucoup d'exportateurs de bimbeloterie, leurs congénères et souvent leurs parents. Ces

1. Les brasseries américaines sont, dit-on (Voir notamment Struve, *Hopfenhandel*, p. 119), bien moins dépendantes du commerce, et elles forment par exemple de grandes associations coopératives d'achat pour acquérir le houblon. Si l'on étudiait de près la position de ces brasseries étrangères, les différences apparaissant dans leur situation feraient sans doute ressortir que ce ne sont pas les conditions techniques seules qui rendent les brasseries allemandes et surtout les brasseries franconiennes et bavaroises dépendantes du négoce, mais que cette dépendance a aussi des *causes sociales*.

demeures, construites ordinairement en grès rose du pays, sont conçues dans un style massif, que viennent alléger des vérandas et des portiques à colonnes. Ce style fut à la mode au moment où s'édifia le quartier du Marientor. Néanmoins il semble que le génie particulier des grands négociants juifs ait voulu qu'il s'affirmât dans leurs habitations avec un caractère accentué de force tranquille et comme ramassée sur elle-même. Elles ont l'air de s'appuyer solidement à la terre, pour en prendre possession et pour exiger de celle-ci toutes les satisfactions qu'elle peut donner. Les conditions les plus modernes du confort s'y trouvent réunies ; mais parfois l'ornementation insolite d'un fronton, la forme orientale d'un lampadaire produisent tout à coup une étrange impression de continuité têtue et de tradition orgueilleuse, s'affirmant jusque dans l'adaptation la plus hardie aux nouveaux temps. Les longues cheminées des sécheries et des ateliers de soufrage, fréquemment situés, ainsi que les bureaux, derrière les habitations, rappellent à l'esprit du spectateur l'inlassable activité qui alimente ce luxe et soutient cette puissance.

Pénétrons dans le cabinet de travail d'un des « Rois du houblon ». F... est assis à son bureau. De lourds rideaux rouges arrêtent en partie la lumière, dont un rayon intrépide vient pourtant se jouer sur la marqueterie du parquet. Un lustre doré descend, dont les branches, en forme de rameaux de chêne, supportent les ampoules électriques. Sur une table, un grand Mercure de bronze, ses pieds ailés tendus pour une course éperdue, semble symboliser l'élan du commerce d'exportation pour porter en temps opportun le houblon sur tous les points du monde. Aux murs, quatre toiles aux larges cadres conservent les traits du père du négociant et de ses frères décédés. L'un d'eux, mort jeune, a un visage distingué et rêveur, encadré de favoris noirs ; et l'on retrouve, dans la physionomie de ce jeune Sémite, quelque chose de la grande mélancolie hautaine d'un Mendelssohn-Bartholdy. Les autres ont des figures glacées et des regards coupants ; l'on se souvient tout à coup d'avoir été traversé par de pareils regards dans les grandes Bourses européennes. F..., le patron actuel de la maison, diffère de ses frères par l'aspect,

mais procure une impression de même sorte. Des cheveux blancs encadrent son front lucide ; ses yeux bleus froids et clairs paraissent, en fixant les objets, les dépouiller sans effort de leurs qualités sensibles pour isoler un seul caractère : la valeur d'échange.

Les bureaux ténébreux des exportateurs de bimbeloterie, établis dans la triste ville de Fürth, nous avaient révélé, à mesure que nous les considérions avec plus d'attention, une poésie singulière. De là partent, pour enchanter tous les enfants de la terre, les joujoux façonnés patiemment par les artisans de Franconie. De là s'échappent les articles de clinquant qui feront le bonheur naïf des peuplades sauvages. De là sortent les images de saints à encadrement de dentelle qui se glisseront dans le missel des communiantes, et les veilleuses qui éclaireront les icones en Moscovie, et les papiers dorés et la poudre d'or par qui resplendiront les pagodes. Fürth, avec ses bureaux d'exportation de bimbeloterie, c'est la sombre cornue où les modernes alchimistes juifs transmutent le rêve franconien en d'autres rêves.

Une poésie non moins puissante émane du bureau de notre « Roi du houblon ». Cet homme spécule mathématiquement sur les goûts et les passions des autres hommes. Il met paisiblement en scène les décors propices où ces passions et ces goûts pourront se satisfaire avec véhémence, tout en assurant son profit à lui. C'est grâce aux crédits et aux avances consentis par lui que, dans des milliers de *Wirtschaften* des faubourgs industriels, des foules innombrables d'ouvriers vont aller ce soir boire des chopes écumantes en commentant avec un farouche enthousiasme les articles du journal socialiste. C'est grâce à son appui que, à la sortie des théâtres parisiens, mainte taverne élégante conviera les soupeurs aux dégustations de bière fraîche et de choucroutes garnies. C'est de son cerveau calculateur que sortira demain, tout équipé, le barbare décor de quelque monstrueuse *Volksfest*, avec ses immenses tentes résonnant de chants patriotiques, avec ses tirs, avec ses rôtisseries de harengs, avec ses escadrons volants de « verseuses » tyroliennes dispensant l'ivresse aux mul-

titudes en délire. C'est par lui que telle salle de concert allemande, soutenue surtout par la vente de la boisson nationale, va s'allumer tout à l'heure pour que la mélodie du *Trompette de Säckingen* émeuve la sensibilité des familles attablées autour des chopes de bière. Et c'est par lui également que là-bas, sur les bords de la Seine, tel café-concert, intéressé de son côté pour des raisons vitales au débit des « bocks », fera resplendir ses girandoles afin d'inviter le public à venir entendre quelque chanteur blafard dire ses couplets gouailleurs et désabusés.

Pendant que F... calcule et médite, sa jeune femme, dans la lourde maison de grès rose, songe, elle aussi. Un peu fatiguée d'avoir essayé des robes de Paris, elle se repose en rêvant dans la véranda fleurie. Elle ne s'embarrasse guère de soins ménagers, à l'encontre des femmes allemandes qui, dans toutes les classes de la société, remplissent toujours plus ou moins l'idéal de la *Hausfrau* et poudrent volontiers leurs bras de la farine des grosses pâtisseries domestiques. La femme juive, elle, reste la belle indolente, l'épouse glorieuse et parée. Aussi, parmi les palmiers de la véranda, la femme du Roi du houblon peut-elle se laisser aller tranquillement à ses pensées et songer, sans crainte qu'on l'importune, à la prochaine « saison » du Caire. Elle est vraiment la reine de sa somptueuse et confortable demeure. Que disons-nous? Elle est une des reines de la Franconie, — puisque son luxe est dû à l'intelligente mise en valeur de la patience et du labeur franconiens épars à l'horizon. Justement une voiture surmontée de balles de houblon traverse la Marienstrasse. Un effluve chargé de l'odeur de la plante a pénétré par un carreau ouvert de la véranda, et la narine de la belle indolente a légèrement frémi. C'est comme un encens amer qui monte vers la souveraine, émanant des sacs de petits fruits jaunes qui ont peut-être été cueillis par les lamentables *Zupfer* dans les « jardins » du bon Scheuerlein.

CONCLUSION DE LA SECONDE ET DE LA TROISIÈME PARTIES

SURVIVANCE DANS LA POPULATION FRANCONIENNE DES CARACTÈRES IMPRIMÉS PAR L'ANCIENNE CIVILISATION DE L'ÉTAIN. SUBSTITUTION DU PATRONAT DES GRANDS NÉGOCIANTS ET EXPORTATEURS ISRAÉLITES A L'ANCIEN PATRONAT CARAVANIER ET MÉTALLURGE DES « PATRICIENS » NUREMBERGEOIS.

L'étude micrographique des artisans du jouet[1] et des houblonniers dans la Franconie actuelle semble révéler suffisamment la survivance, chez la population franconienne, des caractères imprimés par l'ancienne civilisation dont les petites industries de l'étain[2] nous ont paru être l'expression la plus significative : *habitude du travail au foyer; pratique patiente, adroite et ingénieuse des arts manuels; résignation aux petits salaires et à la vie étroite*; *imagination visuelle reproductrice, avec tendance à une sorte de réalisme plaisant et drôlatique; inaptitude à l'abstraction, au calcul et au commerce à longues vues.*

L'ancien patronat caravanier et métallurge des Patriciens nurembergeois a disparu depuis longtemps, après l'épuisement des vieilles industries de l'étain, du cuivre rouge, du laiton et du bronze qui avaient été l'une des sources nourricières de sa fortune, et après le déclin du commerce de transit entre Venise et les Flandres, qui avait été l'autre principe actif de sa grandeur.

1. Voir deuxième Partie : *Les Faiseurs de Jouets.*
2. Voir première Partie : *Les Industries de l'Étain.*

Mais, comme on vient de le rappeler, les aptitudes développées dans la population par les vieilles industries de l'étain et autres industries similaires sont demeurées vivantes, en même temps que continuait de s'exercer l'action de certaines conditions permanentes du *lieu*, lequel est essentiellement constitué par un haut plateau sablonneux couvert de bois de pins et très peu fertile. Et, d'autre part, la création de *moyens de communication* rapides, leur extension à tous pays et leur organisation en services publics et réguliers ont ouvert des possibilités d'échange universel, *de nature à profiter surtout aux contrées qui, comme la Franconie, sont vouées par les conditions du lieu à l'exportation de produits fabriqués.*

Alors a surgi un *patronat nouveau,* qui a utilisé à la fois les aptitudes persistantes de la population et les possibilités nouvelles d'écouler en tous pays les produits du travail de cette population très peu exigeante et accoutumée de longue date aux minutieuses besognes.

Ce patronat a exploité les dispositions invétérées et les qualités traditionnelles de la race *en développant ou en aidant à se développer dans la Franconie moderne toutes les industries qui mettent encore en jeu la patience, le soin, l'adresse manuelle et l'imagination visuelle reproductrice des formes, et en multipliant surtout, parmi ces industries, celles qu'il y a grand avantage à pouvoir faire pratiquer par une main-d'œuvre à bas prix et celles dont les produits s'adressent à des besoins généraux et universels.*

Il a favorisé en même temps, en lui ouvrant avec vigueur des débouchés et en soutenant en Bavière comme au dehors l'industrie transformatrice du produit cultivé, *une culture qui d'abord s'harmonisait au lieu, mais qui de plus, par les qualités qu'elle requiert, ressemble à une petite industrie méticuleuse : la culture houblonnière.* Il a d'ailleurs assumé lui-même la charge de procéder en grand atelier aux opérations difficiles à la suite desquelles le houblon prend définitivement le caractère d'une marchandise utilisable.

Dans le domaine des petites industries anciennes ou nouvelles (jouets, ustensiles de ménage, couleurs de bronze, etc.), le patronat nouveau n'a pas hésité davantage à intervenir activement, dès que cela lui paraissait profitable, pour compléter l'œuvre de la fabrication manuelle. Lorsque les énergies mécaniques s'acquittaient décidément à plus bas prix de certaines fonctions, il n'a pas hésité à introduire lui-même les machines. Il a contribué ainsi à édifier la structure d'un système mixte, dans lequel les assises superposées de la fabrication en atelier centralisé masquent parfois à la vue la couche-mère sous-jacente, qui demeure constituée par la fabrication familiale et la fabrication artisane. Par une appropriation incessante aux conditions externes de la technique et de la production, et par une judicieuse mise en équilibre avec les forces antagonistes de la concurrence, *la part d'activité des machines et celle des doigts de l'artisan sont en quelque sorte combinées dans une proportion dont la formule varie avec le temps, et elles se trouvent dosées de manière à assurer aux commerçants et entrepreneurs le plus grand bénéfice qu'il soit possible d'obtenir à chaque moment.*

Et le patronat nouveau a mis à profit les possibilités d'exportation internationale en plaçant, d'une façon générale, en tous pays les articles et produits franconiens, et en dirigeant son objectif, d'une façon particulière, vers les pays où une main-d'œuvre semblable à la main-d'œuvre franconienne n'existe guère (marchés anglo-saxons), ainsi que vers les pays primitifs des régions méridionales et extrême-orientales où les articles de verre et de clinquant franconiens sont susceptibles d'un écoulement avantageux.

Le nouveau patronat est constitué à peu près exclusivement par des négociants et exportateurs israélites[1].

1. Observons qu'il n'existe pas, dans la masse de la population franconienne, de mouvement « antisémite ». Quand les socialistes dirigent des attaques personnelles contre les grands patrons du pays, ils s'en prennent ordinairement aux patrons in-

Pour pratiquer le grand commerce d'exportation des produits franconiens, il faut nécessairement : *de gros capitaux, des relations internationales, de grandes aptitudes commerciales.* Les producteurs franconiens sont tout à fait dénués de ces moyens d'action. Même les classes supérieures de la population autochtone participent, jusqu'à un certain degré, à cette caractéristique infériorité. *Les commerçants israélites ont au contraire largement à leur disposition les instruments essentiels dont nous venons de parler. Cela explique comment le nouveau patronat juif s'est imposé à la moderne Franconie.* La supériorité de leurs ressources et de leurs talents, la complexité des problèmes qu'ils résolvent chaque jour, établissent une ligne de démarcation profonde entre les grands commerçants israélites et l'humble multitude des producteurs. *Il n'y a point là une division du travail en ce sens que les uns produiraient et les autres vendraient. Il y a là une domination en règle exercée par les négociants sur les producteurs.*

Le moderne patronat des commerçants et exportateurs israélites a été, de plus, aidé dans son ascension par ses grandes aptitudes financières. Il s'est intéressé passionnément au commerce du houblon parce que ce produit, en raison de la variabilité chronique des cours, est un « article de spéculation » au premier chef. D'autre part, les négociants juifs ont su résoudre magistralement différents problèmes de crédit posés par le développement de la production, de l'exportation et aussi de la consommation de divers articles. Non seulement, tout en s'exposant d'ailleurs à des risques, ils se sont ouvert par là la possibilité de plus grands profits; mais encore ils ont achevé ainsi de subjuguer la production. Par des avances et des commandites, ils ont tissé autour des producteurs un réseau serré qui enlevait à ceux-ci toute indépendance de mouvements (entretien sur les lieux de production d' « acheteurs » de houblon et de courtiers experts à enchaîner le houblonnier, aide prêtée à l'établissement des

dustriels de la grande industrie mécanique (dont il sera question dans la dernière partie de cette étude).

patrons indigents dans l'industrie, création de fabriques dépendantes du commerçant, ouverture de pseudo-fabriques ayant pour fonction de coordonner le travail des artisans dispersés, avances de matières premières ou d'argent, achat à bas prix de « modèles » imaginés par des artisans besogneux, etc.). Par des avances et commandites bien plus larges, ils soutiennent d'une façon permanente une grande industrie (*la brasserie*), consommatrice d'un produit important du labeur franconien (*le houblon*), et lui fournissent les moyens de multiplier partout les organes de vente au détail (*les tavernes*) du produit définitif (*la bière*); et ils aident aussi de même façon au développement des sociétés qui multiplient les grandes maisons de vente au détail (*les bazars*) de la plupart des produits manufacturés du pays : *jouets, vannerie, ustensiles de ménage, articles de bureau, crayons et compas communs*, etc.

La maëstria avec laquelle le patronat nouveau des commerçants et exportateurs israélites accomplit des opérations d'une telle ampleur, et le vasselage économique où se trouve réduite à leur égard la foule obscure des producteurs indigènes, caractérisent ces grands négociants, d'une manière vraiment saisissante, comme une forme ressuscitée du patriciat nurembergeois d'autrefois.

Les rares survivants des familles patriciennes (qui, sauf deux ou trois exceptions, sont adonnés aux professions libérales), doivent avoir, du fond de leurs antiques demeures, où ils contemplent parfois au mur quelques-unes de ces vieilles armoiries si chères aux émules des Imhof et des Holzschuher, le sentiment, en voyant fumer la cheminée de la soufrerie du négociant en houblon d'en face ou en entendant le fracas des caisses qu'on cloue chez l'exportateur de bimbeloterie d'à côté, que l'âme de feu des ancêtres a vraiment émigré dans le corps de ces Sémites entreprenants et infatigables.

Si Albert Dürer pouvait revoir Nuremberg, avec quelle attention il les regarderait vivre et faire effort ! Avec quel soin ce grand curieux des expressions de la vie se plairait à scruter leurs

visages supputateurs! C'est eux qu'il voudrait portraicturer maintenant, et non pas pour l'or qu'ils pourraient lui offrir, mais pour l'attrait violent des énergies qui flambent en eux!

Nous n'avons pas épuisé la définition de la Franconie actuelle. Nuremberg, sa métropole, est une sorte de ville-Janus, à la fois tournée vers le passé et vers l'avenir. Non seulement la fabrication mécanique a fait brèche sur divers points dans le vieux bloc de la fabrication manuelle et artisane. Non seulement, dans l'industrie du jouet, plusieurs grands établissements se sont constitués. Mais encore toute une banlieue de grande industrie mécanique a enveloppé et comme investi le vieux Nuremberg d'un anneau incandescent de vie ardente et neuve.

Il nous reste à examiner quel est le rôle social de cette grande industrie; à quels obstacles elle se heurte et quels appuis elle rencontre; quels changements elle a apportés et quelles transformations ultérieures elle est en train de préparer.

Louis ARQUÉ.

L'Administrateur-Gérant : Léon GANGLOFF.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS





